Corent

Corent et Veyre-Monton (63)

Rapport de fouille 2008

Matthieu POUX (dir.)
Pierre-Yves MILCENT
Matthieu DEMIERRE
Audrey PRANYIES
Guillaume SAIN-SEVER
Lucas GUILLAUD
Jules RAMONA
Romain LAURENSON
Elena VAUDABLE

Université de Lyon
TRACES
Laboratoire Universitaire d'Archéologie et de Recherche Nationale
Ministère Culture Communication
Direction régionale des affaires culturelles Auvergne
Auvergne Conseil régional d'Auvergne
Conseil général du Puy de Dôme
Gergovie Val d'Allier communauté
Les Arvernes

Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10) L e non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Générique de l'opération

Lieu-dit : Puy de Corent
Communes : CORENT, VEYRE-MONTON
Localisation des fouilles : parcelles ZI 20 (Veyre-Monton) et ZI 6 (Corent)
Coordonnées Lambert : X = 666,400 ; Y = 2074,175

Financement

Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Auvergne – SRA (18 000 €)
Conseil Général du Puy-de-Dôme (10 000 €)
Conseil Régional d'Auvergne (4 000 €)
Communauté de Communes Gergovie - Val d'Allier (2 000 €)

Intervenants

Responsable d'opération, titulaire de l'autorisation de fouille :
Matthieu POUX, professeur d'archéologie (Université Lumière Lyon 2, UMR 5138 et 8546 du CNRS)

Adjoints, responsables de secteur : Matthieu DEMIERRE (bénévole, Université de Lausanne), Audrey PRANYIES (bénévole, Archeodunum SA), Alice LE GUEN (Université de Toulouse-Le Mirail)

Adjoints aux responsables de secteur : Lucas GUILLAUD (Université Lumière Lyon 2), Jules RAMONA (Université Lumière Lyon 2), François PRIOUX (Université Lumière Lyon 2), Elena VAUDABLE (Université Lumière Lyon 2)

Responsable de la fouille des horizons pré-laténiens :
Pierre-Yves MILCENT, maître de conférences (Université de Toulouse-Le Mirail, UMR 5608 TRACES)
Adjoint : Guillaume SAINT-SEVER (doctorant, Université de Toulouse-Le Mirail)

Équipe de fouille : Stéphanie ADROIT, Camille AQUILLON, Emmanuel ARBABE, Kévin AUDARD, Pauline BAILLEUX, Florianne BARBIER, Anne BAUDRIER, Pascaline BEGUIN, Anaïs BERGER, Jean BERGER, Pierre BERTHOLET, Johan BINARD, Max BLANTON, Sidonie BOCHATON, Emmanuelle BŒUF, Pascal BRAND, Zoé BURGY, Christian CHANY et ses enfants, Michaël et Sacha CISIELSKY , Benjamin CLÉMENT, Amaury COLLET, Maxime COUEYRAS, Tareq DAOUD, Clara DONOSO-ALLENDES, Sophie DOPEUX, Pauline DURET, Emilien ESTUR, Raphaël FUMAGALLI, Elodie GERMAIN, Céline GUILLEUX, Ghislain, Johanne JOURDAIN, Anahide KEFELIAN, Hedy KERNAFI, Cécile LAPRUGNE, Manon LASSAIGNE, Laetitia LAURE, Thierry LEROUX, Aude-Lucie MEUNIER, Julie MONTAGNAT-RENTIER, Aurélie MONTEIL, Tiffany MORRIER, Sébastien NIELLOUD, Marco NUNES, Benjamin OURY, Pwazz, Camille et Amandine, Gwendy PAVICICH, Nicolas PEREZ, Romain PILLOUD, Cordula PORTMANN, Gaël POUX, Justine PRANYIES, Gautier ROLLAND, Aurélien SAUTEREAU, Valérie TAILLANDIER, Gaëlle TENDRAIEN, Nicolas THEDREL, Emilie THOMAS, Damien TOURGON, Yves-Marie TOUTIN, Kevin TSCHANZ, Ghilem TURGIS, Elise VIGIER, VIRATELLE Fanny, Charlotte YBARD.

Moyen techniques : pelle 1,5 tonnes : 1,5 jours (entreprise D. Longeon TP 63)

Prospections géophysiques : Michel DABAS (GEOCARTA, Paris)

Intervenants post-fouille

Études de mobilier : Matthieu DEMIERRE (métal) et Romain LAURENSON (céramique) assistés de Hélène DUCHAMP, Emilien ESTUR, Alexandra CARDULLO, Lucie MOTTA, Jeana LOYER, Sidonie BOCHATON, NIELOUD Sébastien, Pascal BRANDT, Elena VAUDABLE, Antoine TENUD, Raphaël FUMAGALLI, Marion POYET, Gaëlle CERRUTTI, Melody REGAMEY, Amélie VOUARDOUX, Annaelle VIARD-CRETARD, Cyril BAZILLOUX, Stéphane DESCHAMPS (métal), Alexandra CARDULLO, Hélène DUCHAMP, Emilien ESTUR, Jeana LOYER, Lucie MOTTA, Sebastien NIELOUD et Anaëlle VIARD-CRETAT (céramique).

Infographie/DAO : Elena VAUDABLE, Matthieu POUX, responsables de secteur

Études spécialisées
Étude du mobilier céramique : Romain LAURENSON
Étude du mobilier métallique : Matthieu DEMIERRE
Études numismatiques : Katherine GRUEL
Études fauniques : Sylvain FOUCRAS, Tatiana DELAUNE
Études anthropologiques : Élodie GERMAIN, Elisabeth ROUSSEAU

Sommaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION 3

SOMMAIRE 4

NOTICE SCIENTIFIQUE 6

AVANT-PROPOS 7
REMERCIEMENTS 9

1. INTRODUCTION 11
1.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES 11
1.2. OBJECTIFS DE LA FOUILLE 11
1.3. MÉTHODOLOGIE 13

2. SECTEUR NORD 16
2.1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE 16
2.2. TRANCHÉE D'ÉPIERREMENT MODERNE [18511] 16
2.3. STRUCTURES D'ÉPOQUE ROMAINE (1ER - 2E S. APR. J.-C.) 17
2.4. CORPS DE BÂTIMENTS G (ÉTAT I, LA TÈNE D1) 24
2.5. BÂTIMENT EMPIERRÉ G4 (ÉTAT II, LA TÈNE D2) 31
2.6. CORPS DE BÂTIMENTS D (ÉTAT I, LA TÈNE D1) 33
2.7. AUTRES STRUCTURES D'ÉPOQUE LATÉNIENNE (ÉTATS I ET II, LA TÈNE D1 ET D2) 35
2.8. INTERPRÉTATION GÉNÉRALE 37

3. COMPLEXE C : COMPLÉMENT DE LA FOUILLE 2006-2007 39
3.1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE 39
3.2. BÂTIMENTS C3 ET C1 (ÉTATS IA ET IB, LA TÈNE D1) 39
3.3. ATELIER DE BRONZIER [18668] 41

4. SECTEUR EST : BÂTIMENT SUR CAVE C5 45
4.1. MÉTHODOLOGIE 45
4.2. CAVE [18015] : CREUSEMENT ET AMÉNAGEMENTS 49
4.3. REMPLISSAGE 54
4.4. BÂTIMENT SUR CAVE C5 [18010] 83
4.5. INTERPRÉTATION GÉNÉRALE DE LA CAVE ET DU BÂTIMENT 95

5. SECTEUR EST : CORPS DE BÂTIMENTS F-H 111
5.1. OBJECTIFS 111
5.2. CORPS DE BÂTIMENTS H 111
5.3. ESPACES DE CIRCULATION ET CORPS DE BÂTIMENTS F 123

6. ÉTUDES DE MOBILIER 135
6.1. MOBILIER CÉRAMIQUE DE LA CAVE [18015] 135
6.2. MOBILIER MÉTALLIQUE 160
6.3. RESTES HUMAINS 190

7. ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER 194
7.1. INTRODUCTION 194
7.2. STRATIGRAPHIE 194
7.3. STRUCTURES ET RÉPARTITIONS SPATIALES PAR ZONE 195
7.4. MOBILIER 196
7.5. CONCLUSION 199
7.6. BIBLIOGRAPHIE 199

8. ÉTAT D'AVANCEMENT DES ÉTUDES ET DES PUBLICATIONS 236
8.1. ÉTUDES DE MOBILIER 236
8.2. ÉTAT DES PUBLICATIONS ET PROJETS EN COURS 239
8.3. BIBLIOGRAPHIE 240

9. PROSPECTION GÉOPHYSIQUE PAR MÉTHODE MAGNÉTIQUE AMP 244
9.1. MÉTHODOLOGIE 245
9.2. RÉSULTATS 247

10. RÉSULTATS ET PERSPECTIVES 251
10.1. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2008 251
10.2. PROJET DE FOUILLE TRIANNUELLE 2009-2011 : « CORENT CŒUR D'OPPIDUM » 252

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE 256

ANNEXES 258

CATALOGUE DES STRUCTURES EN CREUX 259

PLANCHES : PLANS ET COUPES DE DÉTAIL DES STRUCTURES EN CREUX 285

MINUTES DE RELEVÉS 318

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES 323

INVENTAIRES DE MOBILIER 332
INVENTAIRE DES PETITS MOBILIERS 332
INVENTAIRE SOMMAIRE DU MOBILIER 359

Notice scientifique

Cette huitième opération de fouille programmée sur le site du Puy de Corent vient compléter les résultats de la précédente campagne triannuelle, consacrée à l'exploration des quartiers situés au nord du sanctuaire L'élargissement de la fenêtre de fouille, au nord et à l'est du grand complexe C fouillé au cours des deux années précédentes, porte l'aire d'extension des vestiges d'époque laténienne bien au-delà de la zone attenante au péribole. Reconnus sur plus d'un hectare, ils sont constitutifs d'un quartier central de l'oppidum, organisé en plusieurs pôles d'activité (politico-religieuses, domestiques, artisanales et commerciales) et occupé de manière continue entre le troisième quart du 2e et le milieu du 1er siècle avant notre ère.

Les vestiges découverts cette année obéissent aux mêmes principes de construction, d'organisation, d'orientation et d'évolution que ceux reconnus lors des campagnes précédentes. Ils sont parfaitement intégrés au schéma de trame urbaine mis en évidence l'année dernière, dont la pertinence se vérifie cette année à travers l'alignement des limites de parcelles et des façades de bâtiments sur plus de cent mètres de distance, de l'angle sud-est du sanctuaire aux clôture palissadées fouillées à l'extrémité nord du chantier. Dévolus aux activités domestiques et artisanales, les bâtiments présentent plusieurs états de construction qui s'échelonnent sur plusieurs générations, de la fondation de l'oppidum à La Tène D1a (corps de bâtiments D, G1-G3, F et H) à son abandon dans le courant de La Tène D2 (bâtiments C5, F et G4).

Certains d'entre eux (corps de bâtiments F et H) se distinguent par leurs dimensions imposantes et la présence de marqueurs aristocratiques similaires à ceux déjà reconnus dans les corps de bâtiments A et B : à la découverte de vaisselle métallique (gobelet de type Idria), d'un anneau en or, d'un crâne humain et de pièces d'armement (épée, bouclier), s'ajoute celle, plus exceptionnelle en territoire arverne, de plusieurs pièces de char (un anneau passe-guide, deux clavettes et une boîte de moyeu) étroitement concentrées dans un même espace. D'autres bâtiments sont dévolus à un artisanat très spécialisé, à l'exemple d'un atelier de bronzier signalé par l'empreinte d'un billot en place environné de rejets (sels de cuivre, fragments de creusets et moules à alvéoles, lingots, poids), ou encore, d'une fosse comblée de vestiges liés à l'artisanat du plomb, très rarement attesté sur les sites de l'âge du Fer. La fouille des secteurs les moins perturbés par l'emprise des bâtiments laténiens confirme qu'ils succèdent à d'autres vestiges d'habitat structurés, datés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, dont l'extension semble s'inscrire dans le même ordre de grandeur.

La découverte majeure de cette campagne réside dans la mise en évidence d'un vaste bâtiment sur cave, dont l'extrémité occidentale avait déjà été recoupée par la fouille de 2007 (bâtiment C5). Il se présente sous la forme d'une vaste halle longiligne de plus de vingt mètres de long, encadrée par deux rangées de puissants poteaux. Son emprise au sol est occupée par un vaste creusement excavé dans le substrat basaltique, qui se distingue des caves couramment rencontrées sur les oppida de Gaule interne par sa forme allongée et ses dimensions exceptionnelles : plus de 18 m de long pour 2 m de largeur et autant de profondeur, soit une capacité de près de 80 m^3. Sa superstructure repose sur un dispositif de poutrage fondé sur des solins en pierre, supportant un plancher qui tenait également lieu de plafond pour la cave sous-jacente, dont l'espace intérieur était compartimenté.

Le mobilier retrouvé dans le remplissage de la cave, principalement composé d'amphores dont le poids cumulé avoisine les 5,6 tonnes de tessons, suggère qu'elle était spécifiquement dédiée au stockage du vin. Rejetées en une seule opération lors du démantèlement du bâtiment, survenu dans le second quart du 1er siècle avant notre ère, une vingtaine d'entre elles ont été déposées intactes au fond du creusement. Leur disposition organisée, en association avec des vases écrasés en place, oriente l'analyse vers l'hypothèse d'un dépôt volontaire liés à la condamnation de la cave. La présence de nombreux éléments de vaisselle métallique (fragments de situle, de cruche, de gobelet et de passoire en bronze), d'amphores en situation de dépôt (dont un col sabré) et de nombreux jetons céramiques témoignant de transactions effectuées à cet emplacement, plaident pour un bâtiment voué à l'entreposage, mais aussi, à la vente et à la consommation sur place du vin importé. Cette interprétation peut s'appuyer sur des comparaisons avec certains plans de tavernes semi-enterrées (*cellae vinariae*) reconnus dans le monde romain, notamment à Rome (Porta Flaminia) et à Schwarzenacker en Gaule Belgique. Les dimensions de la cave (qui pouvait accueillir simultanément jusqu'à deux cent amphores) et sa situation en bordure de la place plaident pour un aménagement à caractère public, qui tenait peut-être également lieu de local de réunion pour des corporations d'artisans.

Cette année a vu la mise en œuvre de prospections géophysiques (mesures de résistivité magnétique AMP), préalables à un nouveau programme d'exploration de l'oppidum sur une plus large échelle. La reconnaissance, au nord et à l'est de la zone fouillée, d'anomalies magnétiques d'orientation et d'organisation cohérentes avec celles des vestiges de l'oppidum laténien déjà dégagés, tend à confirmer qu'il s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares. Cette hypothèse sera validée dans le cadre d'un nouveau programme de fouille triannuel envisagé pour 2009-2011.

Mots-clés :

Chronologie : âge du Bronze, premier et second âges du Fer, La Tène finale (D1 et D2), époque romaine, Haut-Empire.
Sujets et thèmes : habitat, artisanat, travail du bronze et du plomb, commerce du vin, cave, taverne, aristocratie.
Mobilier : amphores, pièces de char, vaisselle métallique, céramique, parures, armement, *instrumentum*, restes humains.
Prospections et études annexes : prospection par résistivité magnétique (AMP).

Avant-propos

Ce rapport marque une étape intermédiaire dans le programme de fouilles menées pour la huitième année consécutive sur le site du Plateau de Corent et ce, à plus d'un titre.

L'ouverture de fenêtres d'exploration plus limitées, au nord et à l'est des aires fouillées dans le cadre de la précédente campagne triannuelle achevée l'année dernière, a permis de compléter la fouille du « complexe C » et des quartiers d'habitation qui le bordent, clôturant un cycle de fouille entamé en 2005, consacré au dégagement du quartier situé au nord du sanctuaire.

De manière plus générale, cette campagne prolonge l'exploration systématique d'un centre-ville d'époque gauloise, sur une surface qui atteint désormais plus d'un hectare ─ une « première » en France ! La découverte de nouvelles demeures de statut aristocratique, qui continuent à livrer des mobiliers d'une quantité et d'une qualité inégalées sur les autres sites auvergnats de la fin de l'âge du Fer connus à ce jour (bijoux en or et en argent, pièces de char, vaisselle métallique, armement, vaisselles d'importations métalliques et céramiques, qui se comptent chaque année par tonnes) permet d'appréhender de plus en plus précisément le train de vie des élites politiques du peuple arverne avant la conquête romaine ; celle de nouvelles échoppes d'artisans dédiées au travail du métal du bronze, du plomb ou à la boucherie, le quotidien des classes plus modestes qui vivaient à leur contact.

Le résultat le plus spectaculaire de la campagne 2008 réside dans la mise au jour d'une grande cave de plus de dix-huit mètres de long, taillée dans le basalte à deux mètres de profondeur et comblée de plus de cinq tonnes et demie (!) d'amphores, dont beaucoup étaient encore intactes et illustrent la couverture du présent rapport. Cette cave hors normes, recouverte d'un vaste bâtiment dédié à l'entreposage, à la vente et à la consommation du vin, trouve plusieurs comparaisons dans le monde romain qui permettent de l'identifier à la première « taverne » attestée dans le monde gaulois.

Ces découvertes ont d'ores et déjà bénéficié d'une forte visibilité scientifique et médiatique ─ articles parus ou à paraître dans Géo, Le Monde II, Pour la Science, La Montagne, Auvergnat, L'Archéologue-Archéologie Nouvelle, deux reportages sur France 3, retransmis en décembre dans le cadre de la rétrospective d'actualité 2008… Elles suscitent un intérêt croissant auprès du grand public qui s'est vérifié lors d'une journée « portes ouvertes » organisée le 16 août dernier (près de 600 visiteurs en l'espace de quatre heures !) ou encore, aux Journées du Patrimoine qui se sont tenues en septembre dernier à la Maison du Patrimoine des Martres-de-Veyre.

Des prospections géophysiques réalisées par la société Géocarta ont confirmé l'existence d'un potentiel archéologique étendu sur une surface de plusieurs dizaines d'hectares, occupés d'un point à l'autre de la zone prospectée par des structures d'enclos et de bâtiments alignés sur la trame urbaine. Ce potentiel permet d'envisager la poursuite des recherches dans les secteurs qui paraissent les plus denses en vestiges. Ils ont motivé la mise en place d'un nouveau projet triennal, présenté en conclusion de ce rapport et précédé d'un point sur les études de mobilier et publications en cours.

La richesse et l'état de conservation exceptionnels des vestiges découverts sur l'oppidum de Corent justifient, plus que jamais, la poursuite d'un programme de fouille qui devrait s'étaler sur de nombreuses années, avec l'aide de l'ensemble de nos partenaires institutionnels et mécènes privés qui soutiennent ces recherches sur le plan logistique et financier ─ soutien renforcé cette année de manière substantielle, grâce à une aide accrue du Conseil Général et à la générosité de nouveaux mécènes, remerciés ci-contre.

Les sommes investies ont déjà permis de résorber l'ensemble du passif concernant le traitement et le conditionnement des quelque trente tonnes de mobilier exhumées depuis 2005. Elles permettront aussi de financer *a minima* le travail accompli sur le terrain et en laboratoire par de jeunes étudiants-chercheurs, pour la plupart bénévoles, ainsi que l'effort de diffusion des résultats de nos recherches en direction du public (expositions, site Internet, visites sur site, conférences, plaquettes et conférences de presse). Ces actions seront renforcées par la prochaine mise en valeur du sanctuaire située sur la parcelle acquise par le Conseil général,la mise en place d'un centre d'interprétation hébergé dans la Maison du Patrimoine des Martres-de-Veyre et l'organisation, en 2010, d'une grande exposition au musée de la céramique de Lezoux, consacrée aux recherches menées depuis 2001 sur l'oppidum.

Sur le plan administratif et logistique, d'importants changements sont intervenus cette année. En tant que chantier-école dédié, depuis 2006, à la formation des étudiants de l'université de Lyon 2, la fouille de Corent mobilise chaque année des moyens humains et financiers importants qui nécessitent une gestion administrative autonome et transparente. Pour cette raison, elle sera portée l'année prochaine par une nouvelle structure associative intitulée « LUERN - Laboratoire Universitaire d'Enseignement et de Recherche en archéologie Nationale », créée en août dernier et publiée au JORF n°202 du 30 août 2008. Elle oeuvrera, dans le cadre d'un partenariat scientifique avec l'Université Lumière Lyon 2, l'Université de Toulouse Le Mirail, l'UMR 8546 de l'École Normale Supérieure de Paris et l'Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne (ARAFA), à l'étude et à la valorisation du site de Corent, mais aussi, à la mise en place d'une politique de mécénat culturel, susceptible d'augmenter ses ressources et de financer son effort de diffusion.

Cette nouvelle structure universitaire aux objectifs ambitieux permettra la poursuite et le développement des activités archéologiques sur l'âge du Fer en Auvergne dans la sérénité et l'intérêt général. À ce titre, nous tenons à exprimer notre gratitude aux élus et responsables scientifiques qui ont accompagné ces évolutions et nous apporté leur soutien amical tout au long de l'année écoulée, en particulier à Jean-Pierre Décombas, Chantal Favre, Frédérik Letterlé, Catherine Henry-Martin, Christian Goudineau et Michel Reddé.

Matthieu Poux

Les Martres-de-Veyre, décembre 2008

Site Internet www.luern.fr

Remerciements

Nous adressons nos remerciements chaleureux à toutes les personnes et institutions suivantes pour leur soutien financier, logistique et humain, qui a contribué au succès de cette campagne :

- Il s'adressent en premier lieu aux bénévoles qui ont œuvré sur le chantier et à une équipe d'encadrement qui a fait preuve, sur le terrain comme durant la phase de post-fouille, d'une motivation hors pair et d'un grand professionnalisme.
- L'État-Ministère de la Culture et de la Communication, représenté par la DRAC, le Service Régional de l'Archéologie et son Conservateur en chef Frédérik LETTERLÉ, ainsi qu'Emilie THOMAS, ingénieur d'étude, et Marco NUNÈS, du Musée Bargouin à Clermont-Ferrand, qui se sont chargés d'organiser le stockage à long terme du mobilier et la restauration des pièces de char découvertes cette année.
- Le Conseil Général du Puy-de-Dôme, représenté par son Président Jean-Yves GOUDDEBEL, sa vice-présidente chargée de la culture PIERRETTE DAFFIX-REY et son conseiller chargé de l'archéologie à l'échelle du département, Jean-Pierre DÉCOMBAS, ainsi que Valérie SAFI, chargée de mission au département du Puy-de-Dôme et Fabienne GATEAU, directrice du musée de la céramique de Lezoux. Notre gratitude s'adresse plus particulièrement cette année à Stéphane GIRAUD, responsable du Service des espaces verts, qui a accepté de prendre en charge gracieusement le rebouchage de l'ensemble des aires de fouille ouvertes depuis 2005.
- Le Conseil Régional d'Auvergne, représenté par son Président René Souchon et sa vice-présidente chargée de la Culture, Catherine HENRY-MARTIN.
- La communauté de Communes de Gergovie Val-d'Allier, représentée par son Président Yves FAFOURNOUX, par ailleurs maire de la commune de Veyre-Monton sur laquelle se déroulent les fouilles, en particulier Chantal FAVRE, pour son soutien enthousiaste et ses efforts consacrés à la valorisation de nos recherches en direction des élus et du grand public, ainsi que les services techniques de la commune de Veyre-Monton, pour la mise à disposition d'une pelle mécanique et de son conducteur.
- Les mairies des Martres-de-Veyre, Veyre-Monton et Corent, pour leur accueil toujours chaleureux, en particulier Pascal PIGOT, maire des Martres-de-Veyre et son premier adjoint Claude DUCHET, qui ont tout fait pour faciliter notre installation et notre séjour dans la nouvelle Maison du Patrimoine achevée cette année, ainsi que Jean-Pierre et Evelyne DÉCOMBAS, Robert et Jeanine CASTAGNIÉ et Jean-Luc ECHASSOUX, pour leur présence amicale.
- L'Association des Médecins de Limagne représentée par Christian CHAGNY, que je remercie tout aussi amicalement.
- Pierre SELLIER, directeur de la société La Salamandre, Didier PAGNOUX, directeur de la société ERCOM et les membres de l'association Les Arvernes, pour leur soutien financier très substantiel et leurs conseils avisés.
- Bertrand MOULIN (BMGéo), qui nous a fait bénéficier de son expertise concernant les modalités de comblement de la cave.
- Bernard-Noël CHANY, à qui l'on doit les clichés aériens de grande qualité qui illustrent ce rapport.
- Les membres du bureau de l'association LUERN, Christian CHAGNY, Stéphane DEJEAN, Marco NUNÈS et David GEOFFROY, pour leur aide dans la mise en place de cette nouvelle structure.
- Michel DABAS, directeur de GEOCARTA, qui a accepté de prendre en charge les prospections géophysiques à un moindre coût et s'est déplacé en personne sur le terrain.
- F. LONTCHO, qui nous a signalé l'existence de la taverne de Schwarzenacker, et Ph. BRUNELLA, qui nous en a aimablement transmis le plan.
- Le Centre de radiographie de Pont-du-Château, qui a pris en charge quelques radiographies du mobilier ferreux grâce à l'entremise du Dr Christian CHAGNY.
- Les commerçants des Martres-de-Veyre, en particulier la fromagerie JOBERT et la boulangerie GOUGNY, pour leurs aides en nature.
- Camille BEDEL et Philippe BONNE-PWAZZ pour leur aide logistique.

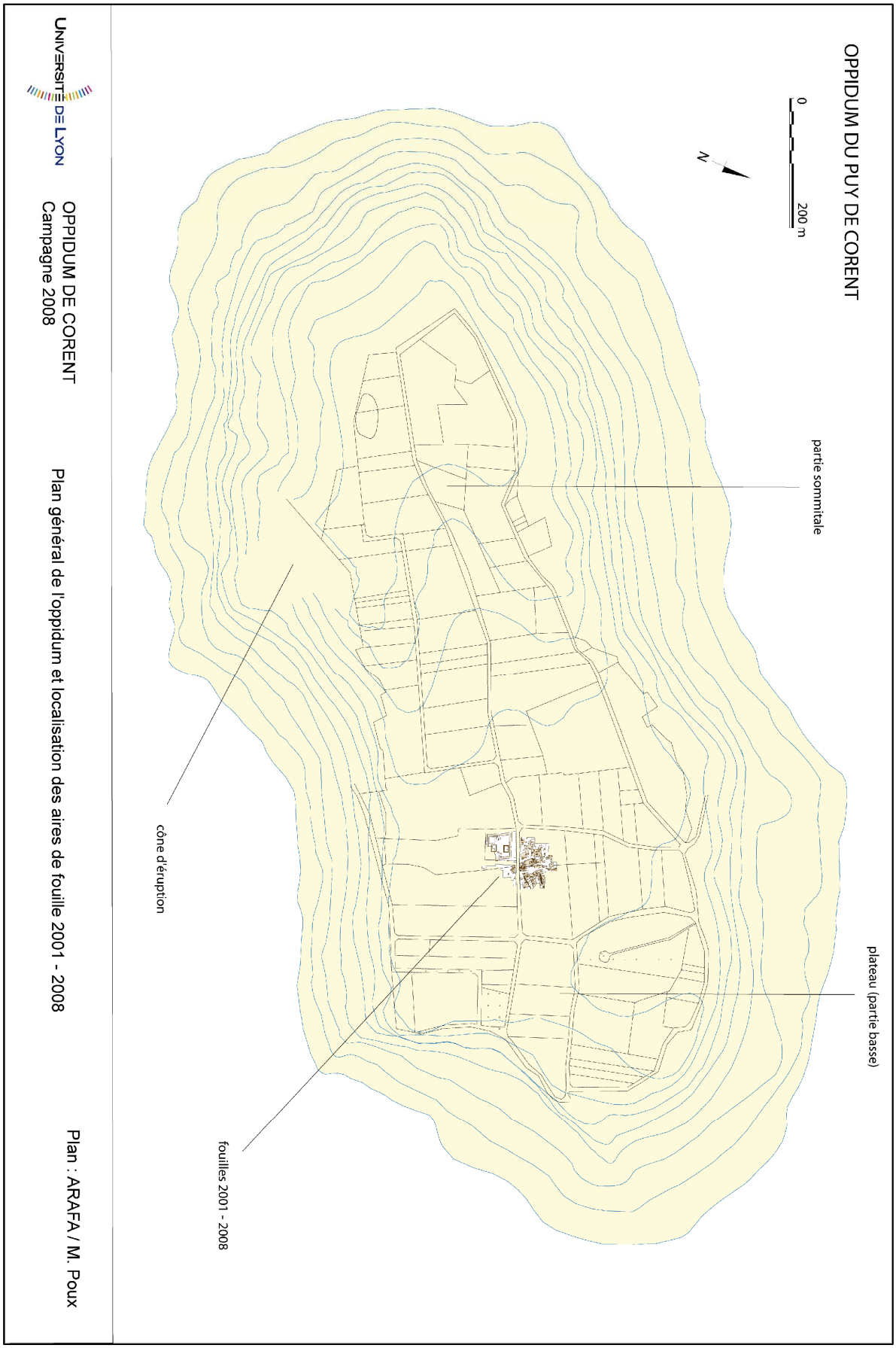

Fig. 1 – Plateau de Corent, localisation des aires de fouille

1. Introduction

1.1. Remarques préliminaires

Ce rapport tient compte des sept précédents avis exprimés par le rapporteur de la CIRA Rhone-Alpes Auvergne, qui nous ont été communiqués suite à la décision de rejet de notre demande d'autorisation de fouille déposée en janvier 2007. À défaut d'un véritable cahier des charges applicable aux rapports d'opération des fouilles programmées, leur lecture s'est révélée très instructive et nous a permis d'observer certaines prescriptions de fond ou de forme réitérées à notre insu depuis 2001. La teneur générale des avis nous a notamment conduit à renoncer à tout développement synthétique d'ordre interprétatif ou historique, dont la présence a été jugée inopportune dans un rapport à caractère scientifique.

Sur la forme, la structure du rapport observe une plus stricte distinction entre l'approche descriptive et analytique des vestiges. Les plans de présentation y sont dissociés des propositions de phasage. On trouvera en annexe un plan général des vestiges grand format, permettant de situer l'ensemble des vestiges d'époque laténienne identifiés depuis 2004, de même qu'un catalogue de structures, illustré par des plans de détail et des coupes stratigraphiques.

1.2. Objectifs de la fouille

Les trois dernières campagnes conduites sur l'oppidum de Corent en 2005 et 2007 ont porté chaque année sur des surfaces de 1500 à 2000 m^2, portant sa surface explorée à près d'un hectare. Elles ont permis de caractériser les vestiges mis au jour au nord du sanctuaire, de préciser leurs fonctions respectives (espaces de voirie, habitats, bâtiments à vocation publique, religieuse, artisanale et/ou domestique…), d'appréhender leur articulation et leur organisation spatiale, d'affiner leur chronologie et de valider l'existence d'au moins trois états d'occupation successifs, mis en évidence par la stratigraphie et l'étude des faciès mobiliers.

Conformément aux objectifs fixés en conclusion du rapport 2007 et confortés par l'autorisation de fouille délivrée par le SRA en avril 2008, la fouille a été menée cette année sur une superficie nettement plus réduite d'environ 800 m^2. Deux grands secteurs ont été distingués, reportés sur la fig. 3 :

- Le secteur Nord, situé dans le prolongement immédiat du secteur Nord fouillé en 2007, scindé en deux parties contiguës situées respectivement à l'intérieur et à l'extérieur de l'ensemble de maçonneries romaines, d'environ 15 X 15 m (moitié est) et 12 X 8 m (moitié ouest), soit environ 350 m^2, placé sous la responsabilité de Matthieu DEMIERRE assisté de Jules RAMONA ET Elena VAUDABLE.
- Le secteur Est, qui recouvre une large bande de 10 m qui suit précisément la limite orientale de l'aire de fouille de 2007 sur une longueur de 40 m du nord au sud, soit env. 400 m^2, placé sous la responsabilité d'Audrey PRANYIES, assistée de Lucas GUILLAUD.

L'emprise de ces deux secteurs recouvre plusieurs groupes de structures rattachées, pour certaines, à des complexes et corps de bâtiments déjà identifiés et déterminés à l'issue de la précédente campagne (corps de bâtiments D et G, pour le secteur Nord, complexe C et corps de bâtiments F pour le secteur Est). Par souci de cohérence et pour une meilleure lisibilité du plan d'ensemble, ces vestiges sont présentés par ensembles architecturaux, dans l'ordre suivant :

- Secteur Nord, corps de bâtiments D (prolongement de la numérotation donnée en 2007) et G (identifié et numéroté en 2008).
- Complexe C, complément à la fouille 2007 (prolongement de la numérotation de 2007).
- Secteur Est, bâtiment sur cave C5 (prolongement de la numérotation de 2007)
- Secteur Est, corps de bâtiments F (prolongement de la numérotation de 2007) et H (identifié et numéroté en 2008)

Fig. 2 – Oppidum de Corent, localisation des aires fouillées depuis 2001.

1.3. Méthodologie

Les méthodes de décapage mécanique, de fouille manuelle, de documentation et d'archivage adoptées sont identiques à celles appliquées au cours des campagnes précédentes.

L'ensemble de la surface a fait l'objet d'un décapage à la pelle mécanique effectué jusqu'au niveau d'ouverture des structures ou, le plus souvent, jusqu'à l'apparition des éléments de mobilier et de calage (concentrations de blocs de basalte, de tessons d'amphores, de céramiques et éléments de faune) marquants la présence de niveaux de sols conservés. Les vestiges ont ensuite été nettoyés manuellement, puis fouillés et/ou vidés intégralement. À chacune de ces étapes, ils ont fait l'objet individuellement et par groupes de relevés en plan et de profils, parfois complétés de coupes pour les structures les plus profondes et d'une couverture photo systématique (clichés numériques).

L'ensemble du mobilier a été enregistré et collecté, à l'exception d'une partie des panses d'amphores issues des niveaux de surface, triées, comptées, pesées et jetées sur place. Il est conservé, avec la documentation de fouille, dans les locaux de la Maison du Patrimoine des Martres-de-Veyre, au 3, rue des Forts. On en trouvera l'inventaire détaillé (inventaire des structures et des Unités de Fouille, minutes de relevés, inventaires des clichés numérique de fouille, liste détaillée des petits objets isolés en cours de fouille) en annexe de ce rapport.

Pour alléger la description des vestiges dans le texte, le volume d'annexes au rapport comporte un catalogue de structures détaillés, précisant les mensurations, l'altitude d'apparition et la nature du remplissage des structures en creux rencontrées, illustrés par des planches qui en représentent les plans et profils détaillés. Lorsque cela été possible, un certain nombre d'entre elles, essentiellement des trous de poteau ont donc été décrites par groupes et alignements plutôt qu'individuellement.

Les niveaux et structures laténiennes et gallo romaines, observés dans l'emprise de la fouille ont été fouillés intégralement. Il en va de même pour une majeure partie des structures du premier âge du Fer et les niveaux de l'âge du Bronze présent dans les deux secteurs sous les vestiges du deuxième âge du Fer.

Un certain nombre d'observations, qui avaient été effectuées au terme des précédentes campagnes peuvent être réitérées cette année. La fouille des structures en creux constitutives des différents corps de bâtiments s'est révélée particulièrement difficile en raison de leur nombre important, d'une part, de leur densité et de leur étroite imbrication, d'autre part. En dehors des zones scellées par le présence de radiers postérieurs, leur niveau d'apparition se confond, en surface, avec des épandages de mobilier plus ou moins structurés mais extrêmement denses et épais, formant de vastes champs continus de pierres et de tessons d'amphores (cf. rapport 2006 et 2007).

Ces épandages ne peuvent être directement évacués au cours de la phase de décapage à la pelle mécanique, en raison à la fois de la quantité et de la qualité du mobilier qui les caractérise, mais également parce qu'ils constituent souvent, en tant que niveau de sol ou de circulation, les premiers indices de délimitation d'emprise intérieure ou extérieure des bâtiments. Le nettoyage et la documentation de ces épandages requierent un travail long, qui doit souvent être opéré en deux temps successifs avant de pouvoir véritablement identifier le niveau d'apparition des structures en creux.

Sur un plan méthodologique, la prise systématique de clichés numériques, corrélée à des relevés au 1/20e couvrant l'ensemble da la surface, fournit une documentation graphique exhaustive et précise de la totalité des vestiges mis au jour. Elle a été complétée, au cas par cas, par un relevé au 1/10ème de quelques structures remarquables et par un relevé au 1/20ème des coupes stratigraphiques les plus pertinentes. En outre, le profil de toutes les structures et creux, fosses et trous de poteau a été reproduit au 1/20ème (voir annexe 3, catalogue des structures).

Les structures qui ont été mises au jour cette année s'inscrivent dans la continuité de celles dégagées lors des campagnes de fouilles précédentes, dont elles reprennent les dispositions générales. Afin de faciliter la lecture et la compréhension générale des vestiges, il convient de repréciser d'emblée plusieurs objectifs et principes méthodologiques induits par la configuration des vestiges.

Le premier concerne l'organisation générale des vestiges et l'interprétation qui en découle. Les précédentes campagnes ont abouti à la reconnaissance de vestiges articulés autour d'un vaste ensemble (complexe C) centré autour d'une cour bordée sur ses quatre côtés par de grandes halles, lui-même environné d'autres corps de bâtiments plus ou moins indépendants qui ont fait l'objet de la fouille de cette année.

Le second concerne le phasage chronologique des bâtiments et aménagements rencontrés dans cette zone, subdivisés, sur la base de leurs orientations divergentes et des relevés stratigraphiques de référence, en trois phases :

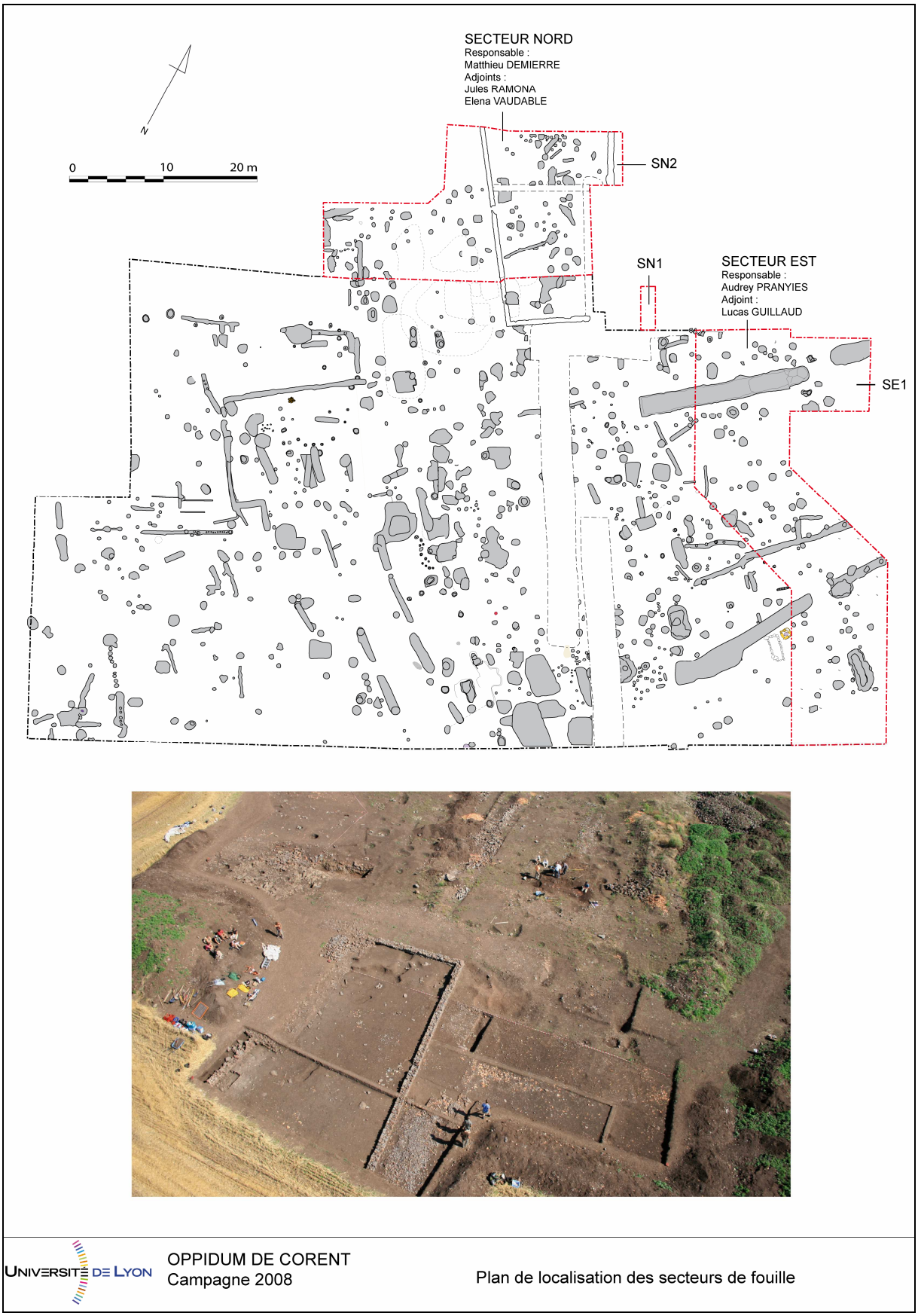

Fig. 3 – Campagne 2008, localisation des secteurs et sondages.

- l'état II, le plus récent, caractérisé par des radiers de sols empierrés, daté entre 80/70 et 50/40 av. J.-C. (La Tène D2)
- l'état I, marqué par des structures en creux datées entre 130/120 et 80/70 av. J.-C. (La Tène D1), dont la campagne 2007 a montré qu'il était lui-même subdivisé en deux sous-horizons bien distincts :
- L'état Ia, matérialisé par plusieurs alignements de trous de poteau et de sablières basses d'orientation nord-sud (La Tène D1a, 130/120 - 110/100 av. J.-C.).
- L'état Ib, orienté NNO-SSE, dont les structures viennent recouper à l'oblique celles de l'état précédent (La Tène D1b, 110/100 - 80/70 av. J.-C.).

La campagne 2007 avait relevé la disparition quasi-totale dans la partie est de la fouille, des structures empierrées de l'état II. Elle avait été attribuée, pour partie, à l'action des labours et aux opérations d'épierrement qui ont précédé le creusement des pierriers modernes. Ce constat peut être renouvelé cette année ; en dehors de quelques radiers présent dans l'extrême partie nord du secteur, aucun empierrement caractéristique de l'état II ne vient recouvrir les structures en creux des états antérieurs.

Les états Ia et Ib ont également été reconnus, bien que la nature très homogène du sédiment encaissant (terres noires) et en l'absence de niveaux de sols bien différenciés, n'ait pas permis d'établir de connexions stratigraphiques entre les nombreuses structures en creux. Dans de très rares cas, le recoupement direct de certaines d'entre elles permet d'établir leur relation chronologique. A défaut, l'attribution de structures disjointes à l'un ou l'autre état et la délimitation des bâtiments se sont appuyées sur plusieurs critères, similaires à ceux déjà pris en compte au cours de la dernière triennale de fouille:

- La typologie des trous de poteau et sablières, regroupées en fonction de leur module (diamètre, profondeur), de leur niveau d'apparition et de leurs modes d'aménagement (absence ou présence de calages en pierre ou en fragments d'amphores) ;
- Les cohérences ou divergences d'alignements de plusieurs structures comparables typologiquement et/ou apparues au même niveau ;
- La proximité immédiate de certaines structures, excluant leur appartenance à un seul et même état de construction ;
- Les reprises de trous de poteau, signalés par un creusement polylobé ou la présence de plusieurs calages ; de même que certains trous de poteau situés à l'intersection de deux alignements peuvent être attribués, en théorie, à l'un et à l'autre état (reprises de poteaux) ;
- Les zonages de sols conservés, dont les limites coïncident avec l'emprise des bâtiments et aires de circulation ;
- Certaines concentrations de fosses et celliers marquant l'emprise d'une structure domestique ou artisanale ;

Tous ces critères, corrélés à d'autres observations de terrain, ont permis de restituer le volume et l'orientation des bâtiments. Leur plan est valide dans ses grandes lignes, même s'il peut prêter à discussion dans le détail, en particulier l'emprise et les limites respectives de certaines unité contiguës, brouillées par la densité et la proximité des structures. Cette difficulté est encore plus marquée pour les bâtiments de l'état Ia, largement oblitérés par les structures postérieures. Elle est accentuée par le fait qu'il est souvent impossible, du fait de la disparition des niveaux de sol, de différencier les espaces initialement couverts des espaces ouverts permettant la circulation entre les bâtiments. Comme en 2006 et 2007, il a semblé préférable de raisonner en « corps de bâtiments », subdivisés en plusieurs unités susceptibles d'appartenir au même ensemble ou à des entités distinctes.

La fouille de cette année, dont l'emprise est inscrite dans la continuité des espaces explorés en 2007, a permis de valider le bien fondé de cette méthodologie en confirmant, sur le terrain, les plans et le phasage par états proposés dans le rapport de l'année précédente. La lecture et l'interprétation des vestiges se fonde à la fois sur les alignements et l'organisation spatiale, mis en évidence au stade de la fouille, puis sur les relevés, ainsi que sur les caractéristiques métriques de chaque de chaque structure (diamètre et profondeur des trous de poteau, profil du creusement, éléments de calage). Afin de proposer une ou plusieurs restitution des plans de constructions sur poteaux, toute la documentation possible a été prise en compte, y compris les contraintes techniques liées à la construction, ou encore, à la viabilité des espaces bâtis

2. Secteur Nord

Matthieu DEMIERRE, Jules RAMONA

2.1. Objectifs et méthodologie

La fouille du secteur Nord, inscrite dans la continuité de celles accomplies dans ce secteur en 2006 et 2007, poursuivait deux objectifs principaux :

- Une meilleure caractérisation des vestiges de maçonnerie gallo-romains mis au jour en 2006 dans l'angle nord est de la fouille. L'angle de mur romain découvert dans l'angle nord-ouest de l'emprise de la fouille ouverte en 2006, en particulier, n'avait pu être interprété de manière univoque : deux à trois assises d'élévation, qui avaient conservé de vestiges d'enduit peint adhérant encore à la face interne du mur, associés à des radiers de sols très altérés et à un simple niveau de terre battue, laissaient présager la présence d'une dépendance du sanctuaire ou d'un bâtiment d'habitat de statut relativement modeste.

- Vérifier la continuité de l'habitat laténien et son extension au nord du « complexe C » fouillé en 2006-2007 et mieux caractériser la zone excavée mise au jour en 2007 et désignée sous le terme « d'espace D » : cette zone avait notamment livré, dans son comblement supérieur, un important lot de mobilier gallo-romain, vraisemblablement lié aux structures décrites plus haut, dont un grand nombre de fibules, des balsamaires en verre et des fragments de statuette en terre blanche de l'Allier, renvoyant à d'hypothétiques pratiques cultuelles exercées dans ce secteur. Le comblement inférieur de la cavité, daté de l'époque laténienne, a livré en 2007 d'autres mobiliers particuliers qui tendaient à renforcer cette hypothèse : un pendentif hellénistique en or en forme de lunule, une concentration de crânes de bovidés et d'équidé associés à un petit édicule sur quatre poteaux, ainsi que des restes humains déposés dans une grande fosse ou trou de poteau aménagé en marge du creusement, orientaient l'analyse vers une interprétation religieuse de la zone.

Ces deux objectifs n'ont été que partiellement atteints. L'extension du chantier a mis en évidence le prolongement des maçonneries romaines plus de 20 m au nord mais n'a pas permis d'établir la fonction du bâtiment auquel elles se rattachent. De même, la fouille des vestiges d'époque laténienne situés au nord de « l'espace D » n'a pas permis de mieux caractériser ce dernier sur le plan fonctionnel.

Les vestiges du secteur Nord ont été répartis artificiellement en deux zones ayant pour ligne de démarcation le mur romain qui le subdivise du nord au sud, à hauteur de la cote E 1150. Il est très vite apparu que les niveaux de remblais gallo-romains couvraient la majeure partie du secteur situés à l'ouest des maçonneries romaines, tandis que l'espace qu'elles circonscrivent à l'est ne semblait occupé par aucune structure interne de type mur de refend ou pilier de soutènement. Dans ces conditions, la technique de fouille appliquée a consisté, comme les années précédentes, en des décapages successifs visant à documenter ces niveaux de remblais puis à mettre en évidence les structures en creux laténiennes sous-jacentes. Ces structures ont été documentées et interprétées séparément, suivant leur ordre d'apparition au cours de la fouille.

Une coupe transversale documentée le long de la berme de circulation ménagée entre les coordonnées E1122,1/N1207,48 et E1152,88/N1207,05 résume l'ampleur stratigraphique des vestiges dans la zone et les différents niveaux observés (fig. 8). En partant des niveaux les plus tardifs, on trouve le mur gallo-romain [M 18505] qui recoupe à l'ouest les vestiges d'un radier de sol laténien recouvert d'une chape de pouzzolane [UF 18512], appartenant à l'état II [UF 18513, La Tène D2]. Sous cet empierrement, le niveau de l'état I [UF 18521, La Tène D1] est caractérisé par un épandage de tessons d'amphore, de faune, de petits blocs de basalte de taille modeste (Ø max. 20 cm) et de céramique. Cette couche est directement posée sur le niveau de cailloutis daté de l'âge du Bronze [UF 18622], dans lequel ont été creusées les structures en creux laténienne, signalées en coupe par des calages de tessons d'amphores disposés de chant.

2.2. Tranchée d'épierrement moderne [18511]

Le premier décapage à la pelle mécanique [UF 18500] a permis de dégager le prolongement nord de la fosse d'empierrement [18511], recoupée partiellement en 2006 [= UF 16644], qui se prolonge sur une quinzaine de mètres le long de la berme orientale de l'emprise de fouille. Vidée sur une trentaine de centimètres, elle a livré un matériel archéologique brassé et très usé relatif aux différents états d'occupation du site (Protohistoire à l'époque romaine), caractéristique à de ce type de structures aménagées à l'époque moderne

Description

Orientée selon un axe nord-sud, elle s'étend sur une longueur de plus de 16 m entre les cotes N 1192 et N 1208. Elle atteint 5,50 m de largeur au sud, et au moins 4 m au nord. Son comblement, relativement homogène, est composé de blocs de basalte et de pouzzolane de moyen module (15 à 20 cm), ainsi que de fragments d'amphores, de tuiles et de mortier de petits et moyens modules mêlés à une matrice de « terre noire » relativement aérée. Située sous la couche de terre végétale, la tranchée vient recouper tous les niveaux archéologiques antérieurs avant de traverser le substrat rocheux.

Le faciès du mobilier présent dans le comblement de la structure est nettement plus récent que celui qui avait été recueilli dans les tranchées d'épierrement [17401 et 17402] découvertes en 2007, essentiellement comblées de mobiliers liés à la dernière phase d'occupation laténienne du site (état II : amphores Dressel 1, tuiles à rebord de typologie tardo-républicaine, absence de mortier et de *tegulae* gallo-romaines, cf. Rapport 2007, p. 10) : blocs de mortiers, fragments de *tegulae* d'époque impériale et tessons de sigillée montrent qu'elle a bouleversé les niveaux et structures d'époque romaine recoupés dans ce secteur.

Interprétation

Cette structure est de même nature et de même fonction que les autres grandes tranchées et fosses d'épierrement présentes dans ce secteur du site, majoritairement concentrées entre les cotes E 1154 et E 1162 (cf. Rapport 2006, 110 et 2007, 10-11). Inscrite dans le prolongement des tranchées [17401 et 17402] fouillées en 2007, elle peut être identifiée comme une fosse de drainage et tranchée d'épierrement tenant également lieu de limite de parcelle, comme sa superposition avec les limites du cadastre napoléonien le laisse supposer. À l'instar du muret de parcelle fouillée en 2003-2004 sur le côté oriental du sanctuaire, il est probable que cette tranchée dédiée à l'origine à l'épierrement des pierres a servi de substruction pour la construction d'un muret en pierres sèches, arasé lors du remembrement des parcelles agricoles réalisé sur le plateau dans les années 1960.

2.3. Structures d'époque romaine (1er - 2e s. apr. J.-C.)

L'analyse des structures et niveaux d'époque romaine recoupés dans le secteur Nord passe par un bref rappel des résultats de la campagne 2006, qui avait permis la mise au jour d'un mur maçonné [16630= 16628/16629] dont l'extension nord [18505] a été dégagée cette année. Un sondage ouvert dans l'angle nord-est de l'emprise de fouille a permis la découverte d'un autre mur [18530] dont l'appartenance au même bâtiment et la fonction ne sont pas assurées.

Ces structures et niveaux romains sont apparus dès le décapage de surface à la pelle mécanique, effectué pour l'ensemble du secteur sur une hauteur de 30 à 40 cm. Cette opération a été menée de manière plus poussée sur les niveaux situés à l'ouest du mur [M18505], constitués d'une épaisse couche de remblais romains, piégés suite au tassement du comblement de la grande structure excavée laténienne fouillée dans ce secteur (voir *infra*, « espace D ») .

2.3.1. Mur maçonné [18505]

Description

Le décapage mécanique de la moitié est du secteur ont permis de mettre au jour, à la surface des niveaux archéologiques situés sous la couche de labours [18500 et 18501], le prolongement septentrional du mur maçonné [16628] mis au jour il y a deux ans (Rapport 2006, 110).

Ce mur suit une orientation NNO-SSE. Le niveau d'apparition des premiers blocs se situe, au nord comme au sud, à une cote d'altitude de 573,40 m NGF. Reconnu en 2006 sur une longueur de 5 m, le mur [16628] se prolonge sur plus de 17 m entre les cotes N 1197-N 1213,5 et E 1147,5-E 1150,5. S'il totalise donc une longueur d'au moins 22 m, ce tracé de maçonnerie se poursuit au-delà de la berme septentrionale du chantier. Il présente une largeur constante sur toute sa longueur, comprise entre 45 et 50 cm.

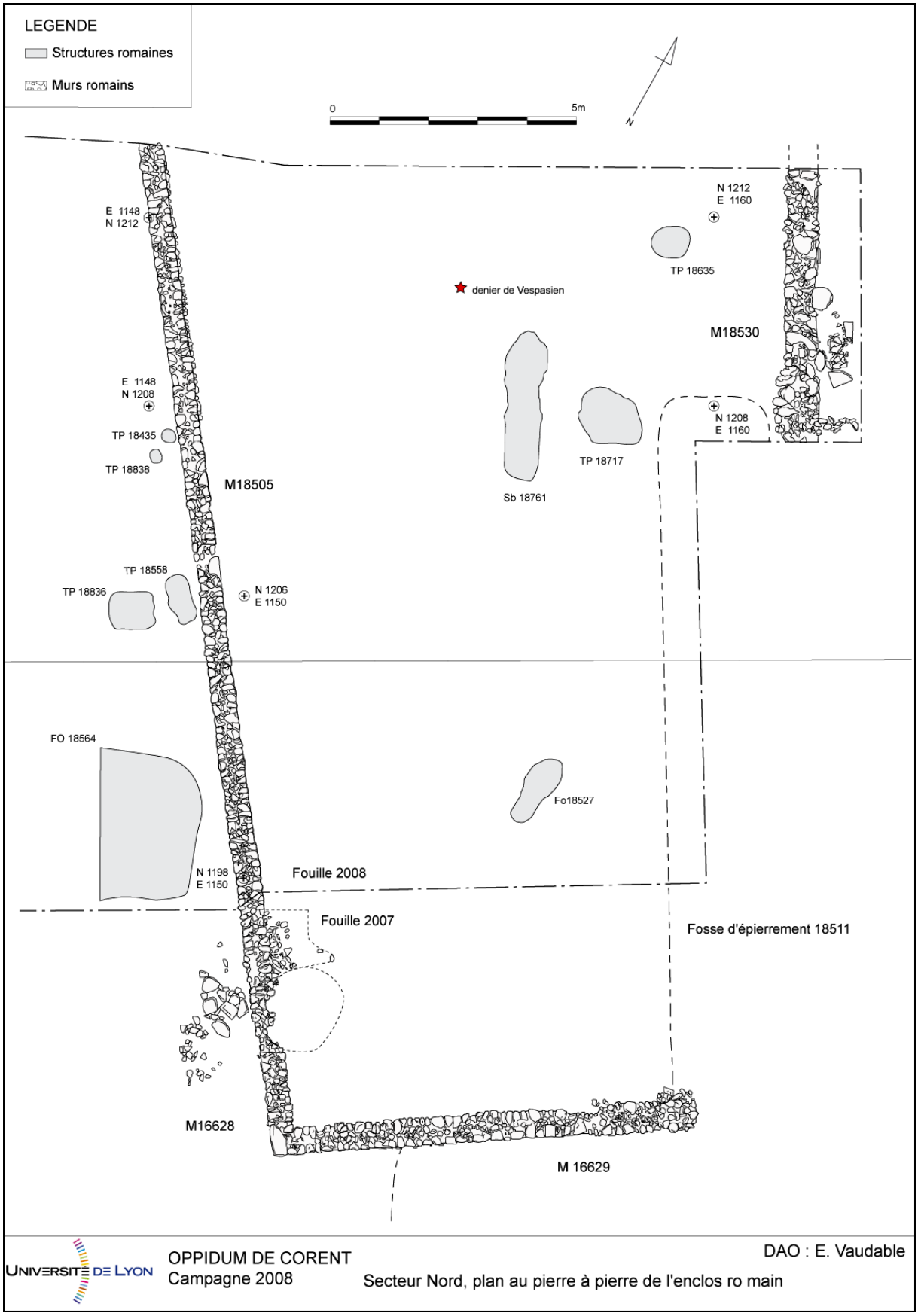

Fig. 4 – Secteur Nord, plan des vestiges d'époque romaine.

Monté en *opus incertum* sur une assise de réglage, ce mur est fondé sur un hérisson de blocs liés au mortier dont la largeur est indiquée par un ressaut de fondation observable le long de sa façade est, débordant d'une dizaine de centimètres. Cette fondation est implantée dans une tranchée [UF 18535] de tracé irrégulier, d'une largeur variant de 40 à 60 cm de part et d'autre du mur (largeur totale moyenne : 150 cm). Le comblement [18510] de cette dernière, pauvre en matériel archéologique, est composé d'une terre noire assez indurée comprenant des inclusions de petits blocs de basalte et pouzzolane de taille assez uniforme (10-15 cm) et régulièrement répartis. Le sommet du comblement de la tranchée est recouvert par les niveaux romains perturbés [UF 18503] à l'est, par le niveau de démolition [UF 18504] à l'ouest. La tranchée [18535] recoupe à l'est les niveaux de sols laténiens [UF 18508 et 18518], à l'ouest, le niveau [UF 18520] et le radier [UF 18514].

L'élévation du mur se compose de blocs bruts de basalte (75 %) et pouzzolane (25 %), d'un module variant de 20 à 30 cm pour les pierres de parement, de plus petits modules pour les pierres de blocage, liés par un mortier pulvérulent jaune sableux. Son niveau d'apparition se situe autour de 573,12 m NG, avec une hauteur d'élévation, de deux à trois assises encore en place, conservées sur 25 à 30 cm. Des traces d'enduit peint monochrome de couleur blanc crème, conservées par endroit, indiquent l'existence d'un revêtement recouvrant la face externe du parement.

Interprétation

L'extension de la fouille du mur maçonné [16628=18505] en direction du nord établit son prolongement sur plus de 22 m mais ne permet pas de préciser son interprétation. Sa jonction avec le tracé de maçonneries perpendiculaire [16629] invitait, en 2006, à restituer l'angle sud-ouest d'un bâtiment situé au-delà de l'emprise de fouilles. La longueur exceptionnelle du tracé dégagé cette année, associée à l'absence, dans l'emprise délimitée par cet angle de maçonneries, de sols construits et surtout, de murs de refend ou de contreforts, interdisent de l'interpréter comme la façade d'un bâtiment couvert. L'absence, sur toute la surface fouillée, de bases de piliers ou d'autres soutènements internes induit une portée très importante, supérieure à 12 m, qui s'oppose également à l'hypothèse d'une vaste halle de stockage de type grange, grenier ou cellier. Le faible pendage naturel mesuré dans cette zone ne plaide pas non plus en faveur d'un mur de terrasse. Dans une telle configuration, il est probable que cet angle de maçonnerie délimitait un espace ouvert de type cour ou enclos. Son lien éventuel avec les autres structures d'époque romaine présentes dans ce secteur, ainsi que sa fonction, seront discutés *infra*, dans le chapitre d'interprétation générale.

2.3.2. Mur maçonné [18530]

Description

La découverte du tronçon de mur [18530] est intervenue dans le cadre d'une extension de l'emprise de la fouille au niveau de son angle nord-est, consécutive à la mise en évidence d'un niveau de démolition [UF 18523]. Large de 2 m pour une longueur de 5,50 m, ce sondage (SN2) visait également à mettre en évidence un possible retour nord du mur [16229], dont un premier sondage (SN1) avait établi qu'il ne se prolongeait pas à l'est de la fosse d'épierrement [18511].

Apparue à une dizaine de centimètres seulement sous la surface des labours, à la cote d'altitude 573,4 m NGF, cette nouvelle structure maçonnée [18530] suit une orientation nord-sud entre les cotes E 1160-E 1161. Son tracé, qui semble recoupé au sud par la fosse d'épierrement [18511], s'étire sur un peu plus de 5 m entre les cotes N 1207,2-N 1212,6 et se prolonge sous la limite de fouille nord. Sa largeur, irrégulière, varie de 70 cm à 90 cm au sud et de 60 à 70 cm au nord. Son élévation ne dépasse pas une assise conservée.

De facture médiocre, sa maçonnerie ne permet aucune distinction entre d'éventuels parements et leur blocage interne. Regroupant les UF de fondation [18536] et d'élévation [18540]), elle se compose de blocs non équarris de basalte (environ 40 à 50 %) et de pouzzolane (environ 50 à 60 %) de toutes tailles (de 10-15 à 40-50 cm), avec une préférence pour les blocs d'assez gros module liés par un mortier de chaux très friable de couleur blanche. Implantée dans une tranchée de fondation [UF 18760] qui marque un débord d'environ 50 cm à l'ouest, elle repose directement sur le substrat rocheux et recoupe les niveaux romains [18723, 18569 et 18704] à l'ouest, ainsi que le niveau [18544] à l'est. Cette fondation en tranchée aveugle est maintenue par un comblement [18812] constitué de gros blocs de basalte (20 à 30 cm).

Fig. 5– Secteur Nord, vestiges d'époque romaine et laténienne (état II, La Tène D2) : a - mur d'enclos 18505 ; b - mur 18530 ; c- denier de Vespasien monté sur médaillon ; d - radiers de sol empierrés du bâtiment G4 (état II) ; e - détail de la chape de pouzzolane damée recouvrant le radier.

L'absence de mobilier remployé dans la maçonnerie ou piégé dans le comblement de sa tranchée de fondation ne permet pas de dater son édification. Sa mauvaise facture, qui rappelle celle des derniers états de la galerie nord du sanctuaire qui longe le chemin actuel, ainsi que son niveau d'apparition très élevé, plaident néanmoins pour une datation relativement tardive, vraisemblablement postérieure à celle des autres murs [16228=18505 et 16229] recoupés dans ce secteur.

Interprétation

L'extension de la fouille dans l'angle N-E du secteur Nord visait à mettre en évidence le retour septentrional du mur [16629], postulé au nord de la fosse [18511]. Cette hypothèse doit être réfutée pour plusieurs raisons. En premier lieu, la technique et les matériaux mis en œuvre pour sa construction diffèrent fortement de ceux qui caractérisent les murs [16628=18505 et 16628] : en particulier sa largeur beaucoup plus importante (60-90 cm contre 45-50 cm), l'absence de ressaut de fondation, d'assises de réglage et de parements bien marqués ou encore, le recours à une plus forte proportion de blocs de pouzzolane (la moitié des blocs, contre moins d'un quart pour les murs [16628=18505 et 16629]). Leur orientation nettement divergente (10° ouest contre plus de 20° pour le mu r [16628=18505]) constitue un autre argument. Enfin, ce nouveau mur se distingue également des autres structures maçonnées découvertes dans cette zone par son niveau d'apparition supérieur d'au moins 20 cm, qui pourrait témoigner d'une datation postérieure, à moins qu'il ne soit simplement dû à l'altitude plus élevée du substrat rocheux à cet emplacement. Cette configuration de terrain est également susceptible d'expliquer les différences observées dans le mode de fondation.

Tous ces paramètres nous obligent à dissocier ce tracé de mur de la structure d'enclos mise au jour au sud et à l'ouest. Sa conservation sur une seule assise de réglage ou d'élévation, la faible emprise du sondage, le fait qu'il soit recoupé par la fosse d'épierrement [18511] et l'absence de sol d'occupation associé, ne permettent pas de préciser sa nature exacte. Il peut tout autant appartenir à un bâtiment maçonné qui se développerait au nord-est du chantier, qu'à un second enclos ou muret de parcelle accolé au précédent ou circonscrit par son tracé.

2.3.3. Niveau de marche (?)

Description

Comme cela avait été le cas lors de la campagne 2006, la fouille des niveaux situés dans l'emprise délimitée par les murs [16628=18505 et 16628] n'a mis en évidence aucun aménagement de sol construit d'époque romaine. Même si leur niveau d'apparition coïncide *grosso modo* avec celui du sommet des maçonneries, dont le niveau d'arasement est conditionné par la profondeur des labours, les radiers [UF 18506, 18508, 18517 et 18519] semblent plutôt correspondre aux derniers états d'occupation d'époque laténienne (voir *infra*, état II).

Par endroits subsistent des lambeaux de sol en cailloutis, discontinus et limités à quelques mètres carré, très fortement perturbés par l'action des charrues. Ces niveaux [UF 18503] livrent de rares mobiliers d'époque romaine recueillis lors du décapage manuel de la zone, qui pourraient trahir l'existence d'un niveau de marche arasé par les labours. Hormis quelques tessons de sigillée de Gaule du Centre, datables de la fin du 1er ou du 2e siècle de notre ère, le plus remarquable d'entre eux est un denier de Vespasien émis en 74 de notre ère (RIC 75, COHEN 362), retrouvé au contact direct d'un curieux dispositif formé de deux anneaux en argent emboîtés et reliés par une épingle de même métal (fig. 5c). Malheureusement perturbée lors de la fouille, son association précise avec la monnaie n'a pu être documentée : au vu de ses dimensions et de sa position, il semblerait néanmoins que cette dernière était insérée dans les anneaux à la manière d'un médaillon. La cohésion de l'ensemble était peut être assurée par un liant organique (cire ?).

Interprétation

Cette découverte vient s'ajouter à toute une série d'objets particuliers retrouvés dans ce secteur lors des campagnes antérieures et en particulier, parmi les niveaux de démolition fouillés le long de la façade occidentale du mur d'enclos [16628=18505] : à savoir plusieurs fibules complètes, une tête de statuette en terre blanche de l'Allier et un antéfixe en terre cuite (Rapport 2007). Cet assemblage s'apparente davantage au faciès mobilier recueilli dans la cour du sanctuaire qu'à celui d'un contexte d'habitat. La monnaie-médaillon découverte cette année ne fait que conforter ce sentiment. Mobiliers charriés par les labours ou reliquats d'un sol de cour en terre battue, stabilisé ponctuellement par des recharges de gravier, ces éléments restent cependant insuffisants pour assurer l'identification de l'espace interne de l'enclos.

2.3.4. Niveau de démolition [18504]

Description

Mis au jour lors du décapage mécanique effectué à l'ouest du mur d'enclos [18505], le niveau de démolition [18504] se concentre le long de sa façade occidentale, entre les cotes N 1206-N1214 et E 1148,5-E 1144. Il se signale en surface par la présence de nodules et miettes de mortier de chaux (1-20 cm), de fragments de tuiles et d'amphores (15-20 cm), de céramiques sigillées caractéristiques des productions de Gaule du Centre du 2e siècle (coupelles Drag. 35-36 à décor de feuilles d'eau, bols à décors moulés Drag. 37 …), de blocs de basalte de module moyen à gros (20-40 cm), mêlés de façon désorganisée. Conservée sur une hauteur d'environ 20 cm, cette couche s'appuie contre le mur [18505]. Elle recouvre le comblement de sa tranchée de fondation [18510] ainsi que les radiers [18512 - 18513 et 18514].

Interprétation

Il semble difficile d'associer ces niveaux de démolition au tracé de maçonnerie [16628=18505], dont l'appartenance à un bâtiment couvert est loin d'être établie (voir *supra*). Il peut s'agir d'éléments rapportés, issus de la destruction d'un autre bâtiment et mêlés à un remblai venu colmater la tranchée de fondation du mur et les dépressions formées par le tassement du comblement des structures laténiennes sous-jacentes. La présence de mobiliers détritiques (tessons et éléments de faune) mêlés à cette même couche plaide dans ce sens. On ne peut cependant exclure l'hypothèse d'un dépotoir formé par apports successifs de déchets domestiques et de gravats accumulés contre le mur. Une dernière solution consiste à l'interpréter comme un niveau de démolition lié au mur d'enclos [18505] : la présence de nombreuses *tegulae* et *imbrices* implique, dans cette hypothèse, la restitution d'un couronnement de tuiles destiné à le protéger des intempéries, voire d'un portique extérieur adossé à sa façade extérieure, dont la fouille n'a toutefois livré aucune trace.

2.3.5. Fosses et structures en creux

L'espace délimité par les murs [16628=18505 et 16628] est occupé par quatre fosses de forme sub-quadrangulaire [18717, 18727, 18761 et 18538] comblées d'éléments de faune, de fragments d'amphores, de tuiles et de céramiques, de petits blocs de mortier et de basalte, le tout mêlé à une terre noire assez meuble. Leurs dimensions varient entre 45 cm de diamètre pour la plus petite [18538], 3,30 m pour la plus longue [Fo 18761]. Son comblement se caractérise en outre par quatre niveaux superposés de blocs de basalte et pouzzolane de moyen module (Ø 10 à 20 cm) densément agencés sur 15 à 30 cm de hauteur. Cet aménagement et sa forme allongée, légèrement incurvée, ne permettent pas d'interpréter plus précisément cette structure, qui pourrait aussi bien correspondre à une fosse d'épierrement moderne. Il en va de même pour les autres fosses, dont on ne saurait dire si elles sont liées à l'aménagement de l'intérieur de l'enclos ou au comblement de structures liées à des assainissements de sol. L'hypothèse de structures de stockage ou de dépotoirs semble en revanche exclue, compte tenu de leur faible volume et du peu de mobilier qu'elles ont livré.

La structure [18887] est située dans l'angle nord-est de la zone, entre les cotes N 1209 - N 1213 et E 1161 - E 1158. La fouille n'a pas permis d'appréhender ses limites nord et sud, situées au-delà de l'emprise du chantier et recoupées par la fosse moderne [18511]. Elle mesure, dans ses dimensions maximales reconnues, 2 m 70 sur 5 m. Son niveau d'apparition se situe à 573,46 m NGF, sous l'UF de décapage [18501]. Profonde de 50 cm, son creusement vient recouper les niveaux laténiens inférieurs [UF 18506 et 18508]. À l'ouest, il présente un profil évasé et irrégulier, tandis que son bord oriental est recoupé par le creusement de la tranchée de fondation [18760] du mur [18530]. Son comblement différencié superpose un niveau de gros blocs de basalte et de pouzzolane (15-20 cm) riche en matériel [UF 18523], à un niveau formé de plus petits blocs [UF 18569 et 18704], tous deux chargés de nodules de mortier, de fragments de tuiles, d'amphores, de céramiques et de faune liés à une terre noire meuble. Cette structure longiligne pourrait correspondre aux vestiges d'une tranchée de fondation de mur fortement arasée, mais son profil évasé et sa faible longueur ne permettent pas d'assurer cette hypothèse.

Les autres structures en creux mises au jour dans cette zone correspondent à de petites dépressions peu profondes [18838, 188531, 18836] contenant peu de matériel romain (céramiques sigillées, tuiles, mortier). Compte tenu de leur faible profondeur et de leur plan désorganisé, il est difficile de les interpréter. Il peut s'agir de structures en creux liées à la construction du mur (échafaudages, appentis légers ?), comme de simples fosses dépotoirs ou même d'irrégularités du terrain, comblées d'apports détritiques. Le trou de poteau situé le plus à l'ouest [TP 18750], dont le comblement sommital a livré du mobilier romain, correspond peut-être à une structure laténienne qui aurait piégé du matériel plus tardif.

Beaucoup plus profondes et riches en matériel, en revanche, sont les fosses [UF 18500, 18502] recoupées à l'ouest du mur [16628=18505]. Apparues directement sous la couche de labours, elles viennent combler la dépression formée par le tassement des niveaux formant le comblement de la grande structure excavée laténienne désignée sous le terme « d'espace D ». Concentrées en limite sud du secteur, entre les coordonnées N 1197,3 et N 1202, elles forment un remblai hétérogène de 20 à 30 cm d'épaisseur. Décapé dans sa partie sommitale à la pelle mécanique, cet ensemble de fosses livre de nombreuses céramiques d'époque romaine (céramique sigillée, amphores, commune claire, commune sombre, plats à enduit interne, parois fines…) et laténienne (céramique peignée), des fragments d'amphores tardo-républicaines et de tuiles, des blocs de basalte et des fragments de mortier. Plusieurs passes manuelles [UF 18516 18529, 18543, 18726] ont été menées jusqu'à l'apparition des structure laténiennes. Elles ont livré un mobilier hétérogène dont une perle à décor en damier (datation La Tène D1), une fibule à tête couvrante (datation La Tène TD2-Auguste) et des petits clous de chaussure d'époque romaine.

D'autres creusements ont fortement perturbés les vestiges laténiens présents dans cette zone. Contrairement aux fosses [UF 18500, 18502] et aux niveaux de remblai observés en 2006 et 2007, les fosses [18420, 18564, 18804, 18429, 18823] ne semblent pas venir combler une surface déjà excavée, mais transpercer les niveaux sous-jacents, parfois jusqu'au substrat géologique. Les remplissages de ces fosses montrent un faciès identique à celui des fosses [UF 18500, 18502], caractérisé par la présence de fragments de mortier, des fragments de tuiles, de céramiques romaines et laténiennes.

La surface couverte par ces structures recouvre approximativement celle des creusements laténiens constitutifs de « l'espace D » et s'interrompt au centre du secteur, au nord de la cote N 1201. Leur formation s'explique par l'irrégularité du terrain, due au tassement des remblais venus combler cette grande structure excavée. Elle correspond tout autant à une volonté d'aplanir la zone que de se débarrasser de déchets issus des activités exercées à l'intérieur de l'enclos maçonné.

2.3.6. Interprétation générale

La caractérisation de ces vestiges fortement détériorés par l'activité agricole ne peut s'appuyer que sur de maigres indices. Le principal acquis de cette campagne réside dans l'attribution de l'ensemble de maçonneries [16629=18505 et 16628] à un probable mur d'enclos, plutôt qu'à un bâtiment couvert dont la portée paraîtrait beaucoup trop importante compte tenu de l'absence apparente de soutènements internes. L'angle légèrement ouvert formé par les deux murs dessine un espace de forme trapézoïdale plutôt que rectangulaire ou carrée, vraisemblablement doté d'un sol non aménagé en terre battue, peut-être recouvert à l'origine d'un revêtement en cailloutis ou de recharges ponctuelles de graviers. Les dimensions totales de cet espace enclos nous restent inconnues, de même que sa fonction. La nature du mobilier collecté, qui inclut une part relativement importante de vaisselle céramique et de déchets fauniques, permet de supposer qu'il est en rapport avec un bâtiment situé hors de l'emprise de fouille.

Cette hypothèse est corroborée par deux sondages (SN1 et SN2) ouverts en bordure orientale du chantier, visant à identifier d'éventuels retours de maçonnerie susceptibles de constituer le pendant du mur [16629=18505], respectivement dans l'alignement du retour est-ouest du mur d'enclos dégagé en 2006 et au nord de la fosse d'épierrement [18511]. Le premier (SN1) permet d'affirmer que le retour est-ouest du mur d'enclos ne se prolonge pas à l'est au-delà de la grande fosse d'épierrement moderne [18511]. Le second (SN2) mis au jour un tronçon de maçonnerie [18530] de facture et d'orientation différentes de celles du mur [18505], qui semble se rattacher à une autre structure, sans doute plus tardive : sa largeur plus importante de 20 à 40 cm, son niveau d'apparition plus élevé et sa facture plus grossière, faisant appel à des matériaux différents (blocs de pouzzolane), le rapprochent des maçonneries constitutives de l'état le plus récent du sanctuaire. Des maçonneries très comparables, datées du 3e ou du 4e siècle de notre ère, ont notamment été mises au jour le long du chemin actuel qui le délimite au nord (Collis et Guichard 1993, Rapports 2001, 2002 et 2003). Il est possible qu'il corresponde à un état de réfection d'un bâtiment situé à l'est de l'emprise de la fouille, voire à une reprise plus réduite de l'enclos maçonné.

La grande fosse longiligne [18511], qui en marque le prolongement, pourrait également correspondre à une tranchée de récupération de mur romain, comblée à l'époque moderne à des fins d'épierrement ou de drainage des terres agricoles à l'instar des grandes tranchées [17401 et 17402], fouillées en 2007 et inscrites dans son axe méridional. Dans cette hypothèse, il n'est pas exclu que cet ensemble de maçonneries participe d'un système beaucoup plus vaste de murs d'enclos et de délimitation, connecté au sanctuaire d'époque romaine fouillé entre 2001 et 2005. Cette configuration est malheureusement invérifiable, compte tenu de l'état de conservation des structures.

2.4. Corps de bâtiments G (État I, La Tène D1)

Un ensemble bien délimité de structures situées dans l'emprise de l'enclos d'époque romaine, dans la continuité des bâtiments de la branche orientale et septentrionale complexe C fouillé en 2007, ont été attribuées à un même « corps de bâtiments » désigné par la lettre G. Cet ensemble comprend, dans sa partie supérieure, un radier empierré [18506-18617] lié à un dernier état de réfection des sols survenu avant l'abandon de l'oppidum (état II), une grande tranchée de palissade ou de cloison [18436] qui délimite les vestiges au sud, ainsi que trois concentrations de trous de poteau et de piquet, associés à des épandages de sol bien zonés marquant l'emplacement de bâtiments sur poteaux porteurs (G1, G2 et G3). Afin d'alléger la présentation des vestiges, nous renvoyons pour la description morphologique et métrologique de chaque creusement au catalogue de structures annexé à ce rapport.

2.4.1. Radier de sol [18506-18517]

Description

L'épandage de blocs de pierres [UF 18517] s'étire de toute sa longueur de l'enclos et s'élargit vers le nord entre les cotes N 1199 et N 1212. Il forme une bande à peu près rectangulaire d'environ 3 m de largeur, pour une longueur conservée d'une douzaine de mètres. Son niveau d'apparition est à situer aux alentours de 573,2 m NGF. Il est constitué de blocs de basalte (90 %) et de pouzzolane de petit module (Ø 10 à 20 cm), ainsi que de rares éléments de mortier et de très petits tessons d'amphores Dressel 1 (1 à 5 cm) mêlés à une terre noire gravillonneuse assez lâche. Plutôt discontinu, dense ou lacunaire par endroits, il présente une faible épaisseur, comprise entre 10 et 20 cm.

Le radier [UF 18506] recouvre les niveaux d'occupation [18508 et 18519] de l'état I observés sur l'ensemble de la zone à l'intérieur de l'enclos entre les cotes N 1213-N 1197,5 et E 1148-1158,5. Épais de 10 à 20 cm, ce sol se caractérise en surface par la présence de nombreux tessons d'amphores à plat, associés à de rares éclats de mortier et à un tesson de sigillée. Ce niveau apparaît directement sous le décapage manuel [UF 18503] à l'ouest et se trouve recoupé par la tranchée de la fosse romaine [18887] dans l'angle nord-est. Il repose directement sur les niveaux de l'âge du Bronze [18583 et 18518].

2.4.2. Tranchées de palissade ou de cloison [18436]

Sous les radiers apparaissent différentes structures en creux, structurées au sud par une longue tranchée [18436] longiligne à profil en « V » de 4,9 m de long, d'une largeur comprise entre 25 et 35 cm et d'une profondeur d'environ 20 cm. Les bords de ce creusement sont parés de dallettes et blocs de basalte et de rares fragments d'amphore de petit module (Ø 10 cm), ménageant un espace vide de 3 à 4 cm entre les pierres. Cette structure correspond à la fondation d'une cloison de bois , vraisemblablement formée de planches de 3 à 4 cm d'épaisseur 3 cm. Cette valeur correspond à l'écartement standard de 3 cm observé pour les planches utilisées dans la construction du sanctuaire fouillé entre 2001 et 2005, sur la base de l'écart mesuré entre les têtes et les contreplaques des rivets (étude inédite, Demierre 2006). Un trou de poteau imposant [18577], situé à l'extrémité de la sablière semble correspondre à un poteau d'angle de bâtiment.

2.4.3. Ensemble de structures en creux (bâtiments G1/D2)

Au nord et au sud de cette tranchée se concentrent deux groupes de trous de poteau, trahissant l'existence de structures accolées ou adossées à cette cloison. Leur emprise est soulignée par la présence d'épandages de mobiliers (éléments de faune, tessons d'amphores et de céramique posés à plat et fractionnés par le piétinement), vraisemblablement constitutifs de sols d'habitation.

Au sud, la série de trous de poteau constituée des structures [18604, 18573, 18575, 18606, 18577 et 18585 et 18587], de taille relativement imposante, dessine un quadrilatère au centre duquel s'inscrit la petite fosse ou sablière [18527], longue d'1 m 50 et profonde d'à peine 10 cm.

Au nord,un ensemble plus étendu de trous de poteau et de piquet [18590, 18592, 18596, 18598, 18637, 18639] dessine un grand rectangle d'orientation sud-ouest/nord-est, d'une dizaine de mètres de longueur pour 5 m de largeur, compris entre les cotes E 1146-E 1156 et N 1199-N1208. un ou plusieurs bâtiments contigus. Sa limite orientale est constituée des trous de poteau [18590, 18592, 18596, 18598, 18637, 18639]. Le tiers occidental de l'ensemble, recoupé du nord au sud par le mur romain [18505], se distingue par des modules de trous de poteau plus importants [18413, 18806, 18834, 18851, 18878], qui témoignent peut-être d'une construction plus massive à laquelle viennent s'adosser à l'est d'autres structures légères de type appentis ou dépendance. L'ensemble est fermé au nord par l'alignement de trous de poteau [18632, 18639 et 18783]. À l'intérieur de ces limites, de petits trous de poteau ou trous de piquet [18429, 18579, 18608, 18610, 18616, 18618, 18620, 18703, 18690, 18729] correspondent sans doute à des cloisonnements et/ou à des soutènements internes. Seuls certains d'entre eux sont alignés dans l'axe des poteaux extérieurs, d'autres, désaxés, attestent sans doute l'existence de plusieurs états distincts. Au centre de la moitié orientale de l'ensemble figure une fosse [UF 18612] de forme subrectangulaire, longue d'environ 1 m pour 20 cm de profondeur, comblée de nombreux blocs de basalte et de pouzzolane (Ø 10- 15 cm), de rares ossements et de fragments d'amphore (Ø 5 cm).

Au sein de cet ensemble se distingue plus particulièrement remarquable le trou de poteau [18785], qui présentait en surface deux puissants calages de basalte, dont un mesurant plus de 40 cm de diamètre. Son comblement a livré un dépôt formé de très nombreux objets métalliques. Après un premier décapage qui a conduit à l'identification du dépôt [UF 18584], la structure a été fouillée en deux passes avec une subdivision en quart [UF 18646 à 18649 pour la première passe, 18709 à 18712 pour la seconde]. Les objets recueillis sont principalement en fer, leur nombre totalise au moins 300 individus apparaissent sous une forme très corrodée, avec une masse ferreuse qui a totalement migré à l'extérieur de son contour originel. Cette altération peut être due à une exposition au feu, comme à la présence d'objets en alliage cuivreux à leur contact, qui ont pu accélérer le processus de corrosion ─ suivant la règle admise de conservation des objets métalliques, qui impose une altération plus marquée des métaux les moins nobles lorsqu'ils sont conservés dans l'environnement proche d'autres métaux. Parmi les éléments identifiables, on remarque tout d'abord de très nombreux clous de menuiserie ou de charpente, de même que divers éléments de quincaillerie, ainsi que quelques anneaux en alliage cuivreux. Cet ensemble, qui nécessitera une restauration suivie d'une analyse poussée, peut à première vue être interprété comme un dépôt lié à de la récupération de matériaux ou comme un dépôt de fondation. Il est en de nombreux points comparable à celui mis au jour à Batilly-en-Gâtinais (fouille INRAP, autoroute A 19), qui a également livré de très nombreux clous concentrés dans le trou de poteau d'un bâtiment de stockage (communication Sophie Liégard, Stephan Fichtl).

2.4.4. Ensemble de structures en creux (bâtiment G2)

Plus à l'est, en bordure de la fosse d'épierrement moderne [18511] au niveau de la cote E 1157-E1168, la structure palissadée [18588] et les trois gros trous de poteau [18627, 18701, 18785] d'au moins 40 cm de diamètre à calage de basalte, peuvent être mis en relation avec les trous de poteau [TPs 18779, 18635 et SB 18674], qui forment un alignement perpendiculaire souligné par la tranchée [18774]. Bien que perturbé au nord et à l'est par la présence du mur gallo-romain [18530] et du creusement contemporain [18717-18823], cet ensemble dessine l'angle nord-ouest d'un bâtiment qui se développe au-delà de la limite orientale du chantier.

2.4.5. Ensemble de structures en creux (bâtiment G3)

Le long de la berme septentrionale du chantier et jusqu'en limite occidentale du mur romain [18530], entre les cotes E 1152-E1159 et N 1209-N1213, figure un groupe très dense de trous de poteau apparu après décapage des niveaux laténiens [UF 18519] reposant directement sur le sol de l'âge du Bronze [UF 18571, 18583]. Ce secteur comprend pas moins de 23 structures concentrées sur une surface d'environ 25 m^2.

Les principaux éléments structurants de cet ensemble sont représentés par l'alignement de trous de poteau [TP 17732, 17734, 18770, 18788], de faible diamètre (Ø 20 à 25 cm) et par des tranchées [18727 et 18730] peu profondes à profil en «U ». La ligne de poteaux et la tranchée [18727] suivent la même orientation sud-ouest/nord-est qui diffère sensiblement de celle qui caractérise la tranchée [18730]. Ces observations plaident pour un plan de bâtiment complexe qui semble avoir fait l'objet de plusieurs reconstructions successives, accompagnée de légers changements d'orientation.

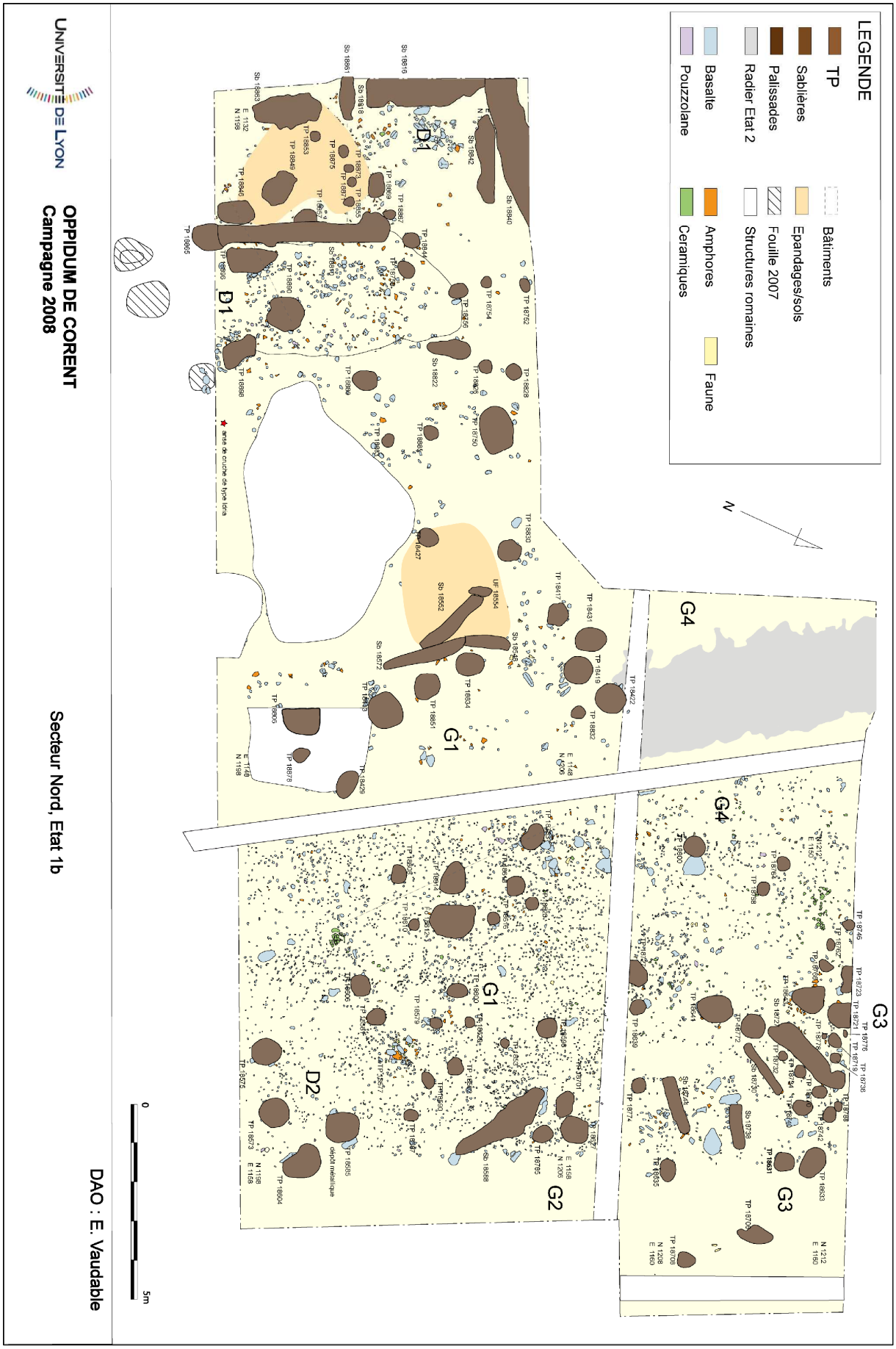

Fig. 6– Secteur Nord, plan d'ensemble des vestiges de l'état I (La Tène D1).

Les trous de poteau [18775 et 18740], de fort diamètre (Ø 20 à 40 cm), se situent à l'extrémité de la sablière [18730]. La paroi orientale du bâtiment est également portée par de puissants trous de poteau à calage de basalte [TP 18643, 18723]. Deux trous de poteau d'un diamètre de 60 à 70 cm à calage de basalte (Ø 25 cm) rentrent également dans cet alignement. Ces structures plus imposantes pourraient correspondre à des structures porteuses formant un appentis externe, les autres poteaux et la sablière, à des cloisonnements internes de la construction. La structure [TP 18746] pourrait également être rattachée à l'appentis, même si sa morphologie diffère par la taille des deux trous de poteau précédents.

Une deuxième phase est caractérisée par des poteaux d'envergure plus modeste (Ø 20 à 25 cm) se développant à l'ouest, à angle droit de l'alignement de trou de poteau [TP 17732, 17734, 18770, 18788]. Le poteau [18775], qui se situe exactement dans la continuité de l'alignement, pourrait appartenir aux deux aménagements. À l'ouest, les deux trous de poteau [18764, 18768] isolés, ne se laissent pas rattacher avec certitude à cet ensemble. Il est possible qu'ils correspondent à un bâtiment se développant plus à l'est sous la radier de l'état 2 (voir *infra*, bâtiment G4).

En revanche, les autres structures situées à l'est de l'ensemble principal pourraient appartenir à un état antérieur du bâtiment G3 ou à l'une de ses dépendances : elles sont délimitées au sud par une petite sablière [18836] à remplissage de graviers de pouzzolane et par une ligne de trous de poteau de faible diamètre [18776, 18778, 18736, 18742]. Cet alignement s'interrompt à l'est au niveau du mur romain [18530] et du trou de poteau [18706] et au nord-ouest, avec la fosse [FO 18723]. Au centre l'est, le trou de poteau [TP 18631] à calage de basalte, de 30 cm de diamètre, pourrait être attribué à cet ensemble, à moins qu'il s'agisse d'une reprise de la structure [TP 18633].

2.4.6. Phasage et datation

L'étude des structures présentes à l'intérieur et en marge occidentale du mur d'enclos romain permet de reconnaître plusieurs unités de bâtiments présentant elles-mêmes, en interne, des divergences d'orientation couplées à des modes de construction différents. Ces dernières indiquent l'existence de plusieurs phases d'aménagement successives, qui se laissent aisément corréler avec le phasage mis en place pour l'ensemble des structures fouillées au nord du sanctuaire entre 2005 et 2007. Leur orientation dominante s'inscrit dans le schéma de trame urbaine mis en évidence l'année dernière pour les bâtiments du complexe C et ses abords (36° ouest, état Ib), dont il est établi qu'il recouvre un schéma plus ancien, adopté dès la construction du quartier (14° ouest, état Ia). L'état de construction le plus récent (II) est constitué comme ailleurs de radiers empierrés qui reprennent l'orientation des états antérieurs. Comme l'année dernière, l'attribution des structures à l'un ou l'autre état n'est donnée qu'à titre de proposition, en particulier pour les bâtiments de l'état Ia le plus ancien, oblitérés par les structures postérieures (état Ib, II et époque romaine).

État II

Malgré la présence superficielle de nodules de mortier et de quelques fragments de céramique sigillée vraisemblablement intrusifs, les deux niveaux de radier [18506-18517] semblent correspondre à des fondations de sols très arasés, constitutifs de bâtiments de l'état II dont ils ont conservé l'orientation générale. Cette datation est corroborée par l'identification d'une dizaine de fragments de fibules filiformes à arc cambré, à pied triangulaire et à corde externe, attribuables à la phase de La Tène D2a (75-50 av. J.-C., voir étude de mobilier *infra*). À noter également la découverte, au sommet des niveaux de sol de l'âge du Bronze [UF 18518] à une altitude similaire à celle des radiers, d'une monnaie de type VERCA (datée du troisième ou quatrième quart du Ier siècle avant J.-C.) et d'une monnaie EPAD de type « au guerrier », émis en 52/51 av. J.-C. Ces deux pièces caractéristiques de La Tène D2 témoignent d'une longue période d'occupation ou de fréquentation de la zone qui a visiblement perduré après la conquête. Il est possible que les structures empierrées adjacentes soient directement liés à cette occupation tardive, mais l'absence de mobiliers datants dans le corps des radiers ne permet pas de l'affirmer avec certitude.

État Ib

De par son orientation caractéristique et sa longueur importante, la tranchée de palissade [18436] constitue le principal élément structurant d'un ensemble de structures accolées à son tracé (bâtiment G1), qui peuvent être attribués sans équivoque à l'état Ib de l'oppidum, daté de La Tène D1b (premier quart du 1er s. av. J.-C.). En raison de la densité des structures, il est difficile de définir si cette tranchée correspond à une limite externe séparant deux unités de bâtiments, ou à une cloison interne subdivisant l'espace habitable d'un seul et même ensemble.

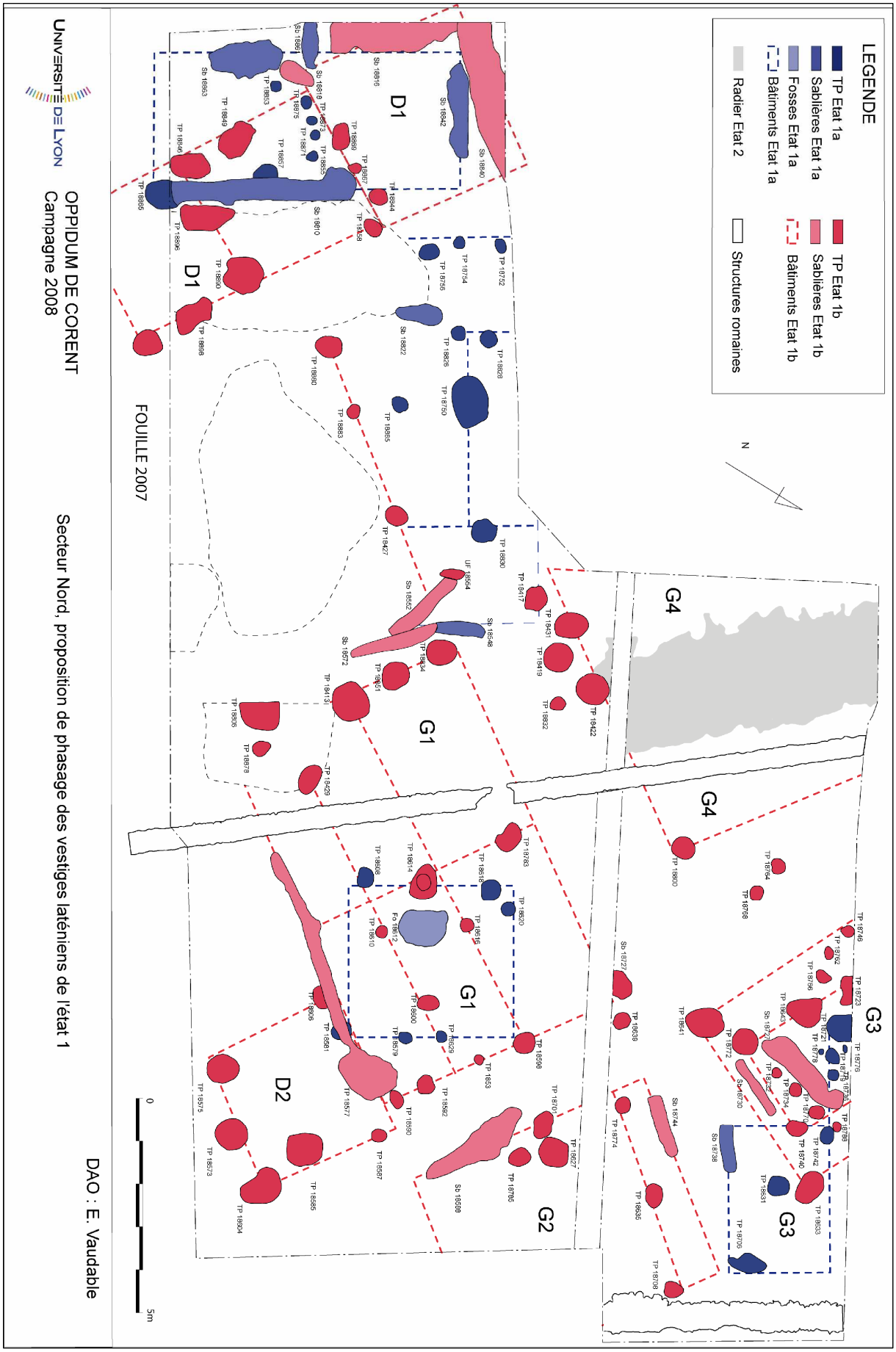

Fig. 7– Secteur Nord, proposition de phasage des vestiges de l'état I.

Cette configuration rencontrée dans d'autres secteurs du site ─ notamment, entre les corps de bâtiments A et B fouillés en 2005-2006 ─ invite plutôt à l'interpréter comme une limite de parcelle, matérialisée par une haute palissade séparant deux propriétés distinctes adossées à son élévation. Cette hypothèse semble corroborée par l'alignement que l'on peut observer, à plus d'une vingtaine de mètres de distance, entre cette limite et la façade méridionale du corps de bâtiments H dont il sera question plus loin.

La première propriété [TP 18604, 18573, 18575, 18606, 18577 et 18585 et 18587], située au sud de la palissade, se rattacherait plutôt au corps de bâtiments D2-D3 recoupé l'année dernière dans l'angle sud-ouest de l'enclos romain (Rapport 2007). La seconde occuperait au nord une emprise au sol beaucoup plus vaste [TP 18413, 18590, 18592, 18596, 18598, 18634, 18637, 18639, 18590, 18592, 18596, 18598, 18637, 18639, 18632, 18639 et 18783, 18806, 18834, 18851, 18878]. Il est possible, compte tenu de sa longueur importante, qu'il se compose de plusieurs unités d'habitation contiguës. La lecture de tout cet ensemble reste néanmoins perturbée par les nombreux creusements et constructions gallo-romains présents dans cette zone.

Au même état se rattache l'angle de bâtiment G2, recoupé par la fosse d'épierrement [18511], dont l'orientation identique est bien assurée par les tranchées [18588 et 18674], ainsi que par les alignements de trous de poteau [18627, 18701, 18785, 18779, 18635 et SB]. Situé en limite orientale du chantier, son ampleur ainsi que sa fonction demeurent inconnues. Comme il avait été supposé pour les tranchées larges à fond plat mises en évidence ponctuellement dans chaque unité du complexe C, elles trahissent peut-être l'existence de poutres ou planches enterrées, tenant lieu de barres de seuil et signalant l'accès aux bâtiments (voir Rapport 2007).

Un dernier ensemble contemporain est représenté par le bâtiment G3, fouillé en limite nord du secteur. Son plan très ramassé, de forme approximativement carrée, pourrait indiquer un bâtiment à caractère domestique et/ou artisanal. Il présente une remarquable concentration de tranchées et trous de poteau contigus, sur un espace très restreint, qui témoigne d'au moins deux à trois phases distinctes qui peuvent correspondre, soit à des subdivisions internes, soit à des reconstructions successives du bâti. Seule une analyse détaillée du mobilier issu des structures permettrait en l'occurrence de trancher. Il semble toutefois peu probable de parvenir à une datation fiable en raison de la faible quantité d'objets récoltés.

État Ia

Cet état rencontré sous la plupart des bâtiments de l'état Ib et II fouillés à ce jour au nord du sanctuaire se matérialise ici par quelques alignements de poteau d'alignement divergent (nord-sud et est-ouest), associés à des fosses de même orientation. Bien que lacunaire, leur plan signale l'existence de bâtiments contemporains de la première phase d'aménagement du quartier au début de La Tène D1, à la charnière du troisième et du dernier quart du second siècle avant notre ère (La Tène D1a, 130-120 av. J.-C.).

Au centre du bâtiment G1 de l'état Ib, les quelques trous de poteau ou de piquet semblent encadrer une fosse sub-quadrangulaire [18612] qui se distingue par ses parois strictement orientées nord-sud. Cette structure peu profonde comporte en son fond un empierrement de petit module de basalte, aménagement déjà rencontré lors de la campagne 2007 dans l'aile orientale du complexe C, qui permet de l'interpréter comme une fosse à vocation artisanale. La présence, dans un trou de poteau du bâtiment G2 attenant [18785], d'un dépôt formé de centaines de pièces métalliques vraisemblablement calcinées, fournit peut être un indice supplémentaire. Le fait qu'il y ait été enfoui, en guise de calage ou de dépôt de fondation, laisse en effet à penser qu'il provient d'un bâtiment plus ancien, peut-être détruit lors d'un incendie.

Plus au nord, entre le bâtiment G3 et le mur romain [18530], les trous de poteau [TPs 18579, 18629, 18581, 18608, 18618 et 18620] se distinguent par leur faible diamètre (Ø 25-30 cm) et leur orientation nord-sud / est-ouest. Leur plan dessine une limite de construction cohérente, qui se développe entièrement sous la berme septentrionale du chantier. Relativement fragile, la partie recoupée cette année évoque davantage un appentis ou une dépendance. À noter la tranchée plate [18836], qui signale peut-être une barre de seuil.

2.4.7. Interprétation

L'interprétation fonctionnelle de ces différentes unités de construction ne peut s'appuyer que sur de maigres indices matériels : quelques éléments de parure (fibule de Nauheim) ou de mouture, une douille d'outil et une tige de section trapézoïdale (voir *infra* chap. 6.2., étude du mobilier métallique, Pl. 17) constituent les seuls éléments de mobilier récoltés. La modestie des bâtiments et le fait que leur plan suive les trames urbaines d'orientation NNW-SSE et WWS-EEN identifiées lors de la campagne précédente permet de les intégrer à un même ensemble de structures périphériques au complexe C fouillé l'année dernière, constitutif d'un quartier essentiellement dédié aux activités domestiques et artisanales.

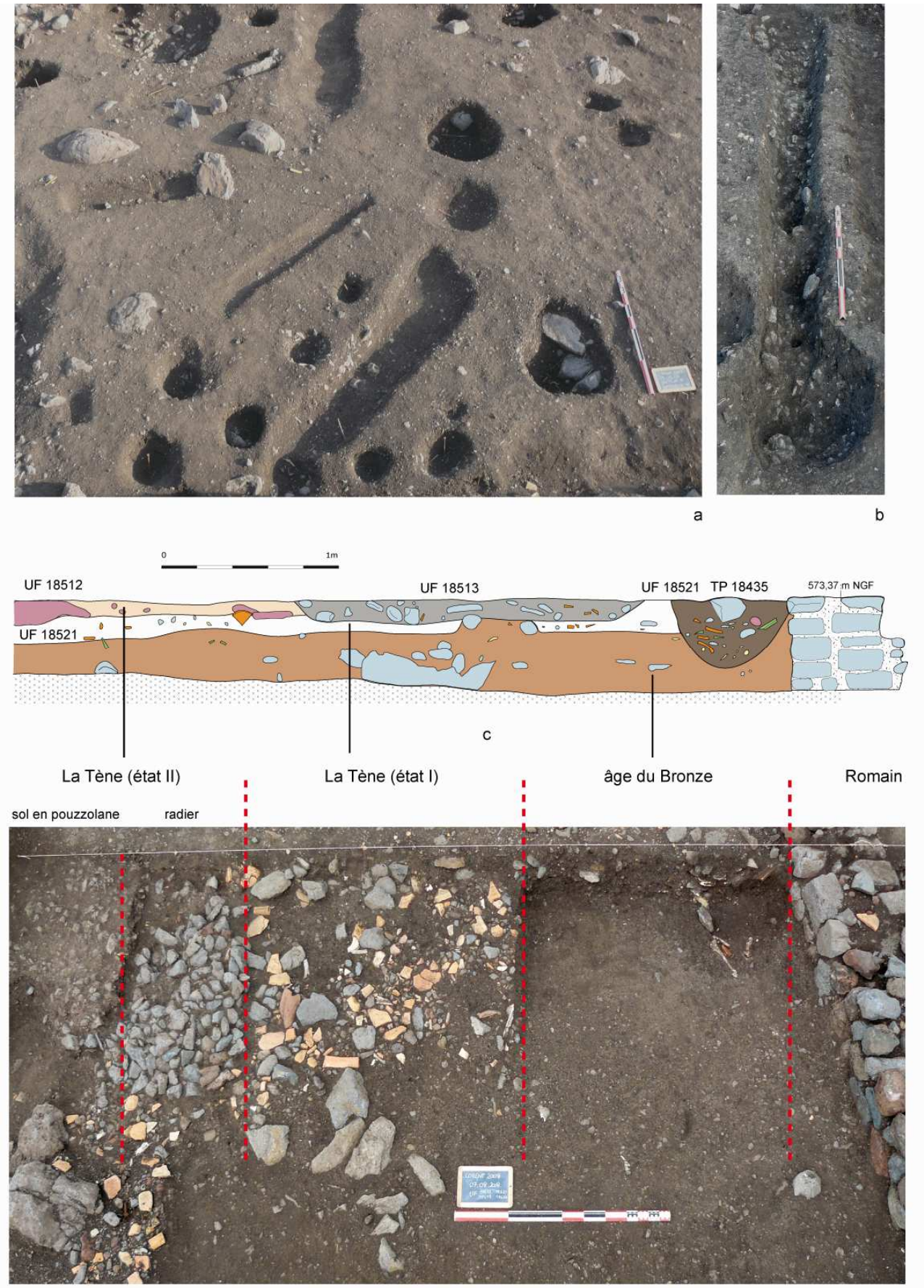

Fig. 8– Secteur Nord, vue générale des vestiges de l'état I (a - bâtiment G2), tranchée de palissade 18810 (b), coupe et décapage de référence est-ouest des différents états attestés au nord du secteur (c).

2.5. Bâtiment empierré G4 (État II, La Tène D2)

2.5.1. Radiers de sol [18513-18514]

Description

A l'extérieur de l'enclos gallo-romain, au nord du secteur, d'autres structures de l'état II sont apparues à la suite du démontage du niveau de démolition [18504], qui se distinguent des précédentes par leur excellent état de conservation.

Localisées sur la moitié nord de la bande est, le long de la façade occidentale du mur [18505] entre les cotes E 1144/E-1148,20 et N 1200-N1214, leur niveau d'apparition se situe entre 573,10 et 573,30 m NGF. Cet ensemble est scindé en deux portions de sol de surface et d'orientation identiques, séparées par une bande vide de 40 à 50 cm de largeur, qui correspond sans doute à un négatif de paroi. Ces deux structures sont constituées d'un niveau unique d'assemblage densément agencé de blocs de basaltes de moyen module [UF 18513 à l'ouest, UF 18514 contre le mur romain], identifiable comme des radiers de sol. Tout deux sont orientés nord-ouest-sud-est, dans le même axe que les structures laténiennes de l'état II qui reprend lui-même l'orientation de celles de l'état Ib (Rapport 2007). Ils s'interrompent au sud à la cote N 1200, au niveau d'un amas de petits blocs formant une limite rectiligne perpendiculaire à cette orientation.

La moitié orientale du radier [18514], de forme rectangulaire, est conservé sur près de 8 m le longueur pour 3 m de largeur. Ses limites demeurent incertaines puisqu'il se prolonge au nord sous la limite de fouille et à l'est, où il est coupé par la tranchée de fondation du mur romain [18505].

De la moitié occidentale du radier [18513] n'a été recoupée que son angle sud-est. Au sud, sa largeur maximale est d'environ 2 m, pour une longueur maximum observée de 3 m 50. À la différence du radier [18514], il est recouvert d'une épaisse chape de pouzzolane pouvant être identifiée comme un sol de circulation. Large d'1 m 30 pour une longueur de 4 m 20, ce revêtement bien conservé se caractérise par un conglomérat très dense de petits blocs de pouzzolane (Ø 3 à 5 cm), vraisemblablement damé à la poutre.

2.5.2. Trous de poteau

Une série de plusieurs trous de poteau [TP 18417, 18431, 18422, 18832, 18419] alignés le long de la limite orientale de cet ensemble et mis au jour lors du décapage des niveaux de sol de l'état 1 [UFs 18521, 18807] présentent une orientation qui permet de les attribuer à l'état Ib. Cette attribution est confirmée par leur altitude d'apparition, bien inférieure à celle de la surface des radiers attenants. De forme circulaire et d'un diamètre variant entre 30 cm et 70 cm, ces trous de poteau dessinent la limite d'un bâtiment auquel se rattachent peut-être également le trou de poteau à nombreux calages de basalte [18800], ainsi que les trous de piquet [18764] et [18768], disposés dans le même alignement ou à sa perpendiculaire mais situés de l'autre côté du mur [18505].

2.5.3. Fosse [18594=18645]

Une fosse [18594=18645] située à proximité de l'angle sud-est de ce bâtiment, recoupée par le mur romain [18505] peut également être attribuée à cet état sur la base de son orientation et du mobilier issu dans son comblement ; en particulier, d'une fibule filiforme en bronze de type La Tène D2 (ressort à quatre spires et corde externe, pied grillagé). Cette structure à profil en « U », de forme sub-rectangulaire avec un appendice au nord, a également livré des fragments de mortier, ainsi que des pierres artisanales qui permettent de suggérer une utilisation du bâtiment à des fins domestiques et/ou artisanale. Son orientation nord-sud, légèrement décalée permet également de la rattacher à l'état II.

2.5.4. Datation et interprétation générale

Ces vestiges dessinent l'angle sud-est d'un bâtiment qui se développe pour l'essentiel au nord-ouest de l'emprise de fouilles. S'il est difficile d'en préciser le plan et la fonction, on observe que son mode de construction est comparable à celui mis en œuvre pour les corps de bâtiment A et certains bâtiments du complexe C (bâtiments C1, C2 et C5, voir Rapports 2006 et 2007).

L'apparition des radiers de sol empierrés, qui traduit à la fois un souci de stabilisation des sols et des structures mais aussi, d'imitation des structures de sol romaines superposant *statumen*, *nucleus* et revêtement en mortier (*terrazzo*) ou pouzzolane tassée (*battuto*, *cocciopesto*). Cette technique ne semble pas antérieure sur le site au début de La Tène D2, ce qui vaut également pour les autres aménagements comparables recensés dans d'autres régions de Gaule du Centre-Est (Vaudable 2008).

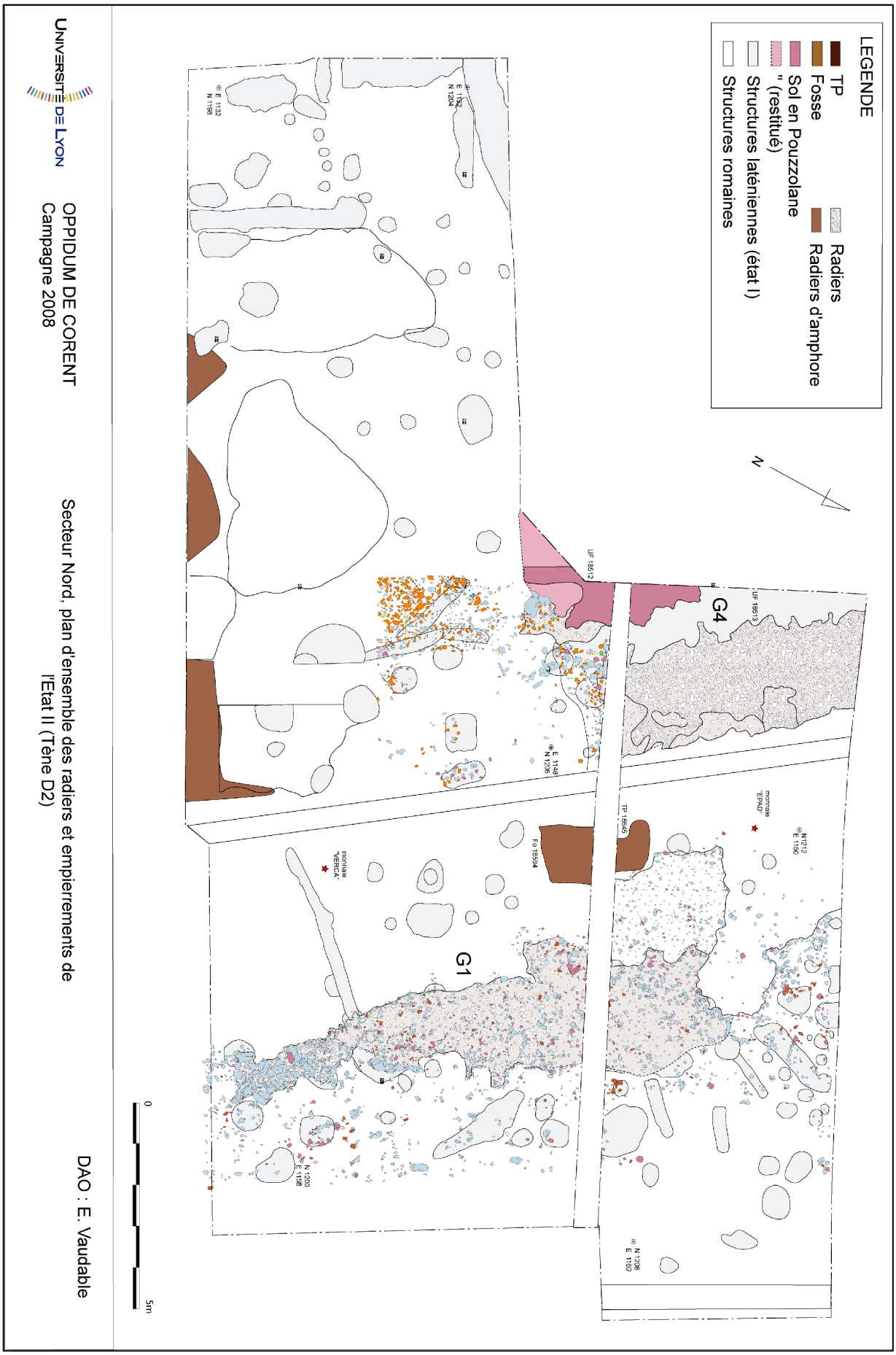

Fig. 9– Secteur Nord, plan des vestiges de l'état II (La Tène D2)

Seule la moitié occidentale de l'aménagement a conservé un revêtement de pouzzolane apparenté aux sols de *cocciopesto* d'époque républicaine, tandis que le radier de la moitié orientale, qui semble avoir été laissé à nu, était vraisemblablement recouvert d'un niveau de sol en terre battue de type *battuto*. Le négatif de paroi qui sépare ces deux sols témoigne, quoi qu'il en soit, d'un bâtiment subdivisé en plusieurs pièces ou espaces distincts.

Ces observations ne sont pas sans importance puisqu'elles témoignent d'une certaine continuité de l'urbanisme le plus tardif de l'oppidum daté de La Tène D2, qui se prolonge manifestement au nord de l'emprise archéologique fouillée jusqu'à ce jour. L'angle de bâtiment mis au jour cette année marque peut-être l'amorce d'un nouvel « îlot » de constructions situé au nord de celui qui recouvre la moitié septentrionale du complexe C fouillée en 2006-2007.

Les structures en creux implantées sous la limite méridionale des radiers laissent à penser que ces derniers ne constituent qu'un état de réfection succédant à un bâtiment plus ancien de l'état Ib, d'emprise et d'orientation similaires mais doté de simples sols en terre battue. Ce phénomène de reprise caractérise la plupart des bâtiments de l'état II (corps de bâtiment A, bâtiments C1, C2 et C7) fouillés à ce jour, qui succèdent systématiquement à des bâtiments de l'état Ib (La Tène D1b) dont ils recouvrent l'emprise. En l'occurrence, cette hypothèse n'a pu être vérifiée en procédant au démontage des radiers, qui ont été préservés en vue d'une éventuelle fouille extensive du bâtiment, reportée à une année ultérieure. De ce fait, il est impossible d'établir avec certitude si ces trous de poteau appartiennent à un bâtiment qui se développe au nord, ou s'ils se rattachent plutôt à l'ensemble de structures fouillé plus au sud, dont ils constitueraient la limite septentrionale (voir *infra*, corps de bâtiments G). Dans cette seconde hypothèse, les empierrements de l'état II pourraient également signaler une translation ou une extension de son plan vers le nord.

2.6. Corps de bâtiments D (État I, La Tène D1)

Cet ensemble s'inscrit dans la continuité des structures recoupées l'année dernière au nord-ouest de la grande structure excavée nommée « espace D ». L'angle sud-est d'un bâtiment désigné par la lettre D1, porté par de puissants poteaux orienté de manière cohérente avec les vestiges fouillés plus au sud et attribués à l'état Ib (La Tène D1b), abritait une fosse comblée de restes humains en connexion partielle (bassin et fémurs, crâne et mandibule) qui laissait subsister de nombreuses interrogations quant à sa nature et à sa fonction (Rapport 2007). Il est rapidement apparu, dès la phase de décapage à la pelle mécanique, que cette structure se prolongeait au nord-ouest, contre la limite occidentale du secteur ouvert cette année.

2.6.1. Trous de poteau et de piquet

L'emprise de la construction est délimitée extérieurement par les alignements de trous de poteau [17775, 18758, 18840, 18846, 18849, 18869, 18875 et 18890], qui circonscrivent un sol zoné sous la forme d'un épandage d'amphore [18794, 18847] d'orientation NNO-SSW. Apparu à l'altitude de 573,31 NGF, ce sol est délimité au nord par une ligne de trous de poteau [18818, 18841, 18867, 18869, 18756, 18758], de diamètre moyen (Ø 20 à 60 cm).

Au sud, dans le prolongement de l'épandage [18794], les trous de poteau [TP 18846, 18890, 18896, 18898], de diamètre imposant (50 à 60 cm) et dotés de calages de basalte, forment un rectangle avec les structures [17867, 17882, 17888] déjà découvertes en 2006. La ligne de trous de piquet [18855, 18871, 18873, 18875] qui se développe à la perpendiculaire de la palissade [18810] matérialise vraisemblablement une cloison interne de bâtiment. Au nord-est figurent d'autres structures [18752, 18754, 18756, 18822, 18826, 18828] qui pourraient se rattacher au même ensemble ou à un autre bâtiment qui se développerait au-delà de la berme septentrionale du secteur (voir *infra*).

2.6.2. Palissade [18810] et sablières [18861, 18816, 18840, 18842]

Une palissade [18810] d'orientation nord-sud, aménagée à hauteur de la cote E 1135 et entre les cotes N 1197-N 1202, a été reconnue sur plus de cinq mètres (fig. 8b). Large de 30 cm, elle présente à sa base des petits creusements interprétable comme des trous de piquets et de poteaux plus massifs (Ø 80 cm) situés aux deux extrémités [17891]. Sa morphologie est en tous points comparable à celle des palissades découvertes en 2005-2006 et en 2007, interprétées comme des limites de parcelles (corps de bâtiments A et B, corps de bâtiments F, voir Rapports 2006 et 2007). Néanmoins, les trous de poteau inscrits à ses extrémités semblent plutôt correspondre aux poteaux porteurs d'une cloison de bâtiment.

Cette hypothèse est confortée par la ligne perpendiculaire formée par les trous de piquet [18855, 18871, 18873, 18875] et la structure longiligne à profil évasé [18861], dont le tracé se prolonge sous la limite de fouille. Le creusement ovale [18863] pourrait également correspondre aux vestiges d'une sablière perturbée par un trou de poteau. Cette structure présente en son centre un important creusement qui incite à la prudence et laisse entrevoir une recoupement par un trou de poteau ou une fosse d'époque vraisemblablement plus tardive.

Plus au nord figurent d'autres grandes structures longilignes [18816, 18840 et 18842], longues de plus de 2 m et larges d'environ 50 cm, se croisant à la perpendiculaire dans l'angle nord-ouest du chantier et se développant au-delà de ses limites. Ces structures à fond plat et profil en «U » peuvent être interprétées comme des sablières basses ou des barres de seuil. La structure [18842], d'orientation est-ouest, a visiblement été recoupée par la structure [18840], dont l'implantation selon un axe NNO-SSW marque un changement d'orientation de l'ensemble.

Cet espace est enfin délimité, à l'est, par un grand creusement ovale [18407] aux bords très évasés, perceptible sur près de 7 m de longueur et large d'environ 2,50 m, pour une profondeur comprise entre 10 et 30 cm, entre les cotes E 1135,50 - E 1138,50 et N 1197-N 1203,50. Cette structure, de forme peu caractéristique, s'inscrit dans le prolongement du « fossé » d'orientation nord-sud mis reconnu en 2007 le long de la limite occidentale de « l'espace D ». Son comblement s'est révélé tout aussi riche en mobiliers divers d'origine détritique, éléments de faune, tessons d'amphores et de céramique mêlés à une terre noire meuble chargée en charbons de bois.

2.6.3. Phasage et datation

Les recoupements entre structures linéaires d'orientation différente indiquent clairement l'existence de deux états de construction superposés, correspondant respectivement aux phases d'aménagement Ia et Ib reconnues sur le reste du site.

État 1b

L'état le plus récent constitue le prolongement du bâtiment D1 dont l'angle sud-est avait été recoupé l'année dernière, dont le plan forme un rectangle d'environ 6 X 4 m délimité par les poteaux [17775, 18758, 18840, 18846, 18849, 18869, 18875 et 18890]. Le TP [18896] témoigne vraisemblablement d'une subdivision interne, à moins qu'il ne s'agisse d'un soutènement central. Étant donné la grandeur des poteaux et la puissance de leurs calages, il est tentant de voir dans ce bâtiment un grenier ou une structure étagée. Les grandes tranchées de sablière [18816 et 18840] semblent matérialiser son prolongement vers le nord, mais elles pourraient tout aussi bien correspondre à un second bâtiment adossé à sa façade septentrionale.

État 1a

L'état le plus ancien est représenté par la palissade [18810] d'orientation nord-sud, d'une part, la tranchée [18842], la tranchée [18861] et la ligne de piquets [18855, 18871, 18873, 18875], ainsi peut-être que la structure longiligne [18863], d'autre part, qui lui sont parfaitement perpendiculaires. La succession de ces limites est-ouest peut s'interpréter, comme pour le précédent bâtiment, comme la partition d'un même espace interne ou comme des limites séparant plusieurs unités d'habitation accolées.

Si l'on considère le module du bâtiment restitué à partir de la palissade et de la ligne de poteaux nord, il n'est pas sans intérêt de noter qu'il coïncide avec celui de l'espace qui sépare cette ligne de poteau et les vestiges de la sablière [18842] située plus au nord. À cet égard, il est possible que la sablière [18816] se rattache également à cet état. Cette possibilité est d'autant plus acceptable que son orientation ambiguë laisse supposer une reprise. De même, il serait théoriquement possible de lui rattacher les deux lignes de poteau parallèles [18822, 18826, 18828, 18879, respectivement, 18752, 18754, 18756], ainsi que la structure longiligne [18822], perturbé par le creusement [18407]. Ces regroupements demeurent toutefois très hypothétiques, compte tenu de la densité des structures, de leur perturbation par les creusements postérieurs, et de l'absence de liaison stratigraphique.

2.6.4. Interprétation

Cet ensemble cohérent, qui a connu au moins deux phases d'aménagement entre les années 130/120 av. J.-C. (état Ia) et les années 80/70 av. J.-C. (état Ib) peut être interprété comme un bâtiment à part entière ou comme l'extension d'un corps de bâtiment qui se développerait au nord-ouest de l'emprise du chantier.

La fouille n'a pas permis, en revanche, de préciser la fonction de cet ensemble directement attenant au secteur excavé de « l'espace D ». Le rare mobilier découvert renvoie à des activités domestiques courantes, caractéristique de l'habitat (fusaïoles, rasoir : voir étude de mobilier *infra* chap. 6.2., Pl. 22). Tout au plus la découverte d'une anse de gobelet en bronze de type Idria dans un contexte relativement proche du bâtiment, mais de datation imprécise, (voir *infra*, radier [18565=18623]) permet-elle de déduire que ses occupants jouissaient d'une position relativement élevée dans le corps social, puisque ce type d'objet appartient à la batterie des ustensiles réservés au banquet aristocratique (Feugère et Rolley 1991, Poux et Feugère 2002, Poux 2004). En revanche, elle ne suffit pas à établir un usage du bâtiment à des fins religieuses ou même collectives, comme le laissait envisager dans un premier temps le dépôt de restes humains dans une fosse inscrite dans l'alignement de sa façade méridionale. La pratique d'exposition de défunts ou d'ennemis vaincus ou de victimes sacrificielles peut sans doute être considéré comme un emblème de statut aristocratique, au même titre que la possession de vaisselle métallique, qui n'est pas incompatible, au reste, avec l'exercice de cérémonies communautaires accomplies à l'échelle de la famille ou du quartier.

On notera enfin que la palissade [18810], d'orientation nord sud, s'inscrit au décimètre près sur la même coordonnée (E 1135) que la palissade [16328] découverte plus au sud en 2006, qui délimite la façade orientale du corps de bâtiments B, elle même parfaitement alignée sur celle du sanctuaire laténien fouillé entre 2001 et 2005. De même, la façade méridionale de l'état Ib du bâtiment D1 s'inscrit dans l'axe de la longue tranchée de palissade qui délimite le corps de bâtiments G, dans la moitié orientale du secteur. Comme il avait été souligné dans le chapitre de conclusion du rapport de l'année dernière a montré que ces correspondances d'alignement ne sont pas fortuites : ces bâtiments sont parfaitement intégrés au schéma de la trame urbaine mis en place dès la fondation de l'oppidum, dont la pertinence se vérifie cette année à plus de 100 m de distance, de l'angle sud-est du sanctuaire à l'extrémité nord de la palissade [18810] (Rapport 2007).

2.7. Autres structures d'époque laténienne (États I et II, La Tène D1 et D2)

Un dernier ensemble de structures, situé entre les corps de bâtiments D1 et G, au nord de la vaste zone excavée de « l'espace D », est d'interprétation plus délicate en raison des perturbations dues aux nombreux creusements et surcreusements qui ont affecté ce secteur.

Après le décapage mécanique [UF 18516] de toute la zone située à l'extérieur de l'enclos romain, des nettoyages manuels [UF 18520, 18541, 18542, 18715] ont été opérés afin de faire apparaître les structures et niveaux de sol d'époque laténienne, implantés sur le niveaux de cailloutis de l'âge du Bronze [UF 18622]. Après vidage des fosses romaines creusées dans ce secteur, ils se présentent sous la forme de lambeaux de radiers empierrés et d'épandages de mobiliers, associés à des trous de poteau isolés qui se laissent difficilement attribuer à un ensemble précis, compte tenu de leur faible nombre et de leurs orientations divergentes.

2.7.1. Radier de sol [18507]

Description

Inscrit dans l'angle sud-ouest de l'enclos entre les cotes N 1199-N 1201,60, l'empierrement [UF 18507] se situe vraisemblablement dans la continuité du radier [16626] mais n'a pas livré de mobilier susceptible de l'attribuer à une période précise. Orienté NE-SO, sa longueur avoisine les 2 m 60 pour 1 m 40 de largeur. Sa composition regroupe de manière assez dense et sur un seul niveau une trentaine de gros blocs de basalte (Ø 20 à 30 cm). Leur niveau d'apparition se situe entre 573,30 et 573,40 m NGF.

Datation et interprétation

Bien que la connexion stratigraphique n'ait pu être clairement établie, il semble que les blocs viennent recouper ou se poser sur l'[UF 18506]. Cet agencement de surface restreinte pourrait correspondre à un lambeau de radier de sol de l'état II, contemporain de ceux mis au jour dans le même secteur, ou à un aménagement de sol lié à l'occupation de l'enclos d'époque romaine.

2.7.2. Radiers ou remblais [18423, 18623, 18565, 18819]

Description

À l'extérieur (à l'ouest) du mur d'enclos d'époque romaine, en limite sud du secteur et de « l'espace D » fouillé lors de la campagne 2007, plusieurs lambeaux de radier empierrés ont été mis au jour. Ils se composent de deux entités distinctes [d'est en ouest : UF 18423, 18623]. Ces niveaux sont constitués de basaltes plus ou moins bien agencés et de gros tessons d'amphores imbriqués.

À l'est, le radier [18565] est le mieux conservé de la zone. Apparu à l'altitude de 573,08 m NGF, il recouvre un autre niveau de radier mieux agencé [18423]. Ce second niveau repose sur des couches charbonneuses attribuables à l'état I [UF 18424, 18425]. il correspond au remplissage du grand creusement de l'espace D identifié en 2007 (voir rapport 2007, p. 66-67).

A l'ouest, un dernier radier [18819] n'est perceptible que sur la forme d'une structure aux bords lâches en raison des importantes perturbations occasionnées par le creusement des fosses romaines. Cet empierrement de basalte, apparu à une altitude de 573,19 NGF, se rapproche des précédents malgré un agencement plus lâche.

À l'exception de l'empierrement [18423], tous ces niveaux reposent directement sur le substrat de cailloutis sur lesquels ont été implantées les occupations pré-laténiennes du site.

Datation et interprétation

La couche de surface [18560] du radier [18565] a livré une monnaie de bronze frappé à légende CICEDU BRI EPAD. De même, l'empierrement central [18565=18623] a livré un fragment de gobelet en bronze de type Idria, qui peut correspondre à la couche d'occupation de ce sol [UF 18547]. Cet élément de facture italique n'est pas sans rappeler l'attache à tête de taureau stylisée mise au jour l'année dernière sur le sol adjacent [17085] et qui permet de dater l'occupation de cet empierrement entre LTD2 et la période augustéenne (Rapport 2007). Ces empierrement pourraient également correspondre, par leur altitude et la qualité de leur agencement, au radier [16626] mis au jour en 2006 à l'est du mur [18505=16628, Rapport 2006, 110].

La conservation très lacunaire des structures présentes dans cette zone, ainsi que les diverses perturbations et pollutions d'époque romaine liées à l'occupation de l'enclos maçonné, complique l'interprétation de ces niveaux qui montrent néanmoins une succession logique. Le niveau [UF 18508=18519], situé entre les niveaux d'apparition des structures correspondant au sol du Hallstatt et de l'âge du Bronze [18518 = 18583], ainsi que le radier peu structuré [UF 18506=18517] peuvent être interprétés comme les reliquats d'un sol laténien de l'état 1, pollué par l'occupation romaine postérieure sur sa partie occidentale, qui n'est pas recouverte par les UF [18506-18507]).

Tous ces aménagements s'inscrivent en marge des creusements constitutifs de la grande structure excavée ou « l'espace D » fouillé au sud du secteur en 2007. Son vidage avait montré qu'elle s'interrompait quelques centimètres au-delà de la berme nord du chantier. La fouille de cette année a permis de mettre en évidence cette limite septentrionale, qui n'empiète que de quelques dizaines de centimètres sur son emprise, de compléter le plan des aménagements empierrés qui la recouvrent sans en préciser la fonction, vraisemblablement liée à l'interprétation générale de cet espace qui sera discutée plus bas.

L'espace intérieur de l'enclos maçonné d'époque romaine a fait l'objet d'un décapage de surface [UF 18503] qui a permis de mettre au jour des niveaux d'empierrement plus ou moins structurés, attribués dans un premier temps à l'époque romaine. Ce décapage a livré un mobilier très fragmentaire, composé de petits nodules de mortier, de fragments de tuiles et de tessons de céramique sigillée de très petite taille, mélangé à des éléments de tradition laténienne (voir *supra*). Cette couche correspond à un niveau fortement perturbé par l'action des labours, qui explique l'infiltration de nodules de mortier, de tuile et de céramique sigillée également observée dans les couches sous-jacentes. Le mobilier en place recueilli au sein même des niveaux, en revanche, permet de les rattacher à la fin de l'occupation d'époque laténienne, datée du milieu du 1er s. av. J.-C. (état II, La Tène D2).

Le décapage de la couche [UF 18503] met en évidence des amas de pierre localisés, correspondant à des sols empierrés ou à des radiers de sol d'époque laténienne [UF 18506, 18508, 18517 et 18519]. Ces aménagements comparables au radier [16626] recoupé dans l'angle formé par les murs romains [16628 et 16629], sont fortement perturbés par les labours (Rapport 2006, 110).

2.7.3. Vestiges de bâtiments (?)

Description

Dans la bande comprise entre la limite nord de « l'espace D » et la berme septentrionale du chantier ont été mis au jour des niveaux de sol bien zonés mais perturbés au sud par les creusements d'époque romaine. Ces sols différenciés sont signalés par un épandage [UF 18531] quadrangulaire contenant de nombreux fragments d'amphores posés à plat (Ø 10 à 20 cm), ainsi qu'un abondant mobilier métallique comprenant des éléments d'huisserie, de quincaillerie et des scories fortement vitrifiées.

Cet épandage est bordé, à l'est, par le un solin [18552], composé de tessons d'amphore plus densément agencés. Il est bordé au nord par un cailloutis de basalte [UF 18549], contenant quelques tessons d'amphores disposés à plat, ainsi que de la faune et de la céramique en moindre quantité. Une structure carrée de tessons d'amphore [UF 18748] d'environ 10 cm de large, située dans l'angle sud ouest de l'épandage, laisse envisager la présence d'un dispositif d'accès (seuil) ou de collecte des eaux.

Les structures porteuses de cette unité fonctionnelle sont constituées d'un trou de poteau d'envergure [TP 18830] dans l'angle nord de l'épandage, de deux paires de poteaux qui en matérialisent peut-être les angles sud-est [TP 18415, 18410] et nord-ouest [TP 18885, 18883]. Sa paroi orientale est renforcée par un trou de poteau à calage de basalte [18554], qui se situe à l'extrémité du solin d'amphores [18552]. L'extension au sud du bâtiment n'est pas assurée, compte tenu de la nature des perturbations et de la structure [18410], qui pourrait tout aussi bien correspondre à une fosse.

Interprétation

L'existence d'une structure bâtie à cet emplacement n'est assurée que par l'existence de sols zonés suivant l'orientation des vestiges de l'état Ib. Ces derniers ne semblent pas associés, toutefois, à d'importantes structures porteuses. Il est donc difficile de déterminer s'il s'agit d'un véritable bâtiment indépendant ou d'une simple extension du corps de bâtiments G, adossée à sa façade occidentale : l'hypothèse d'un simple appentis ou dépendance du bâtiment G1 peut être retenue en l'absence de structures et de mobiliers susceptibles de contribuer à la caractérisation de cet ensemble.

2.8. Interprétation générale

La fouille de la limite septentrionale de la grande dépression fouillée en 2007 et désignée sous le terme « d'espace D » aboutit, en conclusion, à des résultats en demi-teinte.

Elle n'a pas permis de préciser la fonction de cette dernière, dont le comblement et certains creusements périphériques des distinguaient, en 2006, par la présence de dépôts à caractère particulier qui plaidaient pour une zone dédiée, au moins en partie, à des pratiques d 'ordre communautaire et vraisemblablement cultuel (dépôt de restes humains, de crânes animaux entiers, de parures précieuses et d'autres objets liés à la sphère aristocratique). L'exploration de ses abords n'a livré, en particulier, aucune trace d'un bâtiment à caractère collectif ou votif qui puisse être identifié à un « sanctuaire de quartier ». Les mobiliers découverts (céramiques, amphores vinaires, faune domestique, parures fragmentaires, éléments d'huisserie, clous de menuiserie, déchets artisanaux, fusaïoles, ustensiles de toilette) ne diffèrent en rien de ceux mis au jour dans les autres quartiers fouillés aux abords du complexe C. Aucun d'entre eux ne présente un caractère exceptionnel, comparable à certains objets recueillis au sein de l'espace D.

Ce contexte invite à réexaminer l'interprétation initiale de cette grande zone excavée, qui a pu revêtir une origine et une fonction strictement profanes, hypothèse avancée prioritairement dans le rapport de fouille 2007. À l'occasion d'une visite du site en juillet, F. Letterlé (DRAC-SRA) et F. Blaizot (INRAP) ont relevé à juste titre que le fond de la structure présentait plusieurs surcreusements, caractéristiques des zones dédiées à l'extraction de matériaux naturels. Ce type est attesté en marge ou au centre de nombreux sites d'habitat de la fin de l'âge du Fer, par exemple, sur l'oppidum de Variscourt/Condé-sur-Suippe (Aisne, Pion et al. 1997) ou sur le site d'habitat ouvert de Varennes sur Seine (Seine-et-Marne, Séguier 1996).

L'extraction de matériaux pourrait effectivement correspondre à la fonction primaire de ces creusements. En effet, ce secteur du site se caractérise par l'affleurement d'un banc de lave décomposée fournissant une pouzzolane rouge de qualité très homogène, abondamment utilisée pour la construction à l'échelle locale et régionale, toutes périodes confondues.

Sur le site même de l'oppidum de Corent, ce type de matériau a notamment été utilisé pour le revêtement des radiers de sol empierrés, aussi bien sous la galerie du sanctuaire laténien, datée de l'état Ib (La Tène D1b, 100-75 av. J.-C.) que pour les corps de bâtiments B et C de l'état II fouillés plus au nord. De part et d'autre de la cavité, les bâtiments C1-C2 et G4, fouillé cette année, présentent d'épais revêtements de sol en pouzzolane. L'utilisation du même matériaux pour la construction des murs d'époque romaine [18505=16628-16629] et surtout [18530], constitué pour moitié de blocs de pouzzolane, pourrait également expliquer les ultimes surcreusements observés dans la même zone [par exemple UF 18512].

L'hypothèse d'une zone d'extraction demeurée ouverte tout au long de l'occupation du site, de sa fondation au 2e s. av. J.-C. jusqu'à la construction des bâtiments romains au 1er s. apr. J.-C., n'est pas incompatible avec certaines observations effectuées en 2007. Cette zone aux contours mal définis, formant un vaste ovale d'environ 12 m de diamètre, décaissé sur près d'un mètre de profondeur, ménageait un espace de circulation entre les bâtiments, à la manière d'une place ou placette surbaissée. Elle a visiblement servi à l'évacuation de déchets artisanaux et domestiques livrés par les bâtiments situés à proximité, qui permettaient de remblayer et de stabiliser le terrain tout en évitant leur transport au-delà des limites de l'espace urbain. La présence de surcreusements et de mobiliers de datation très tardive (La Tène D2) à la base de la dépression témoigne, selon toute vraisemblance, de reprises d'extraction et/ou de curages de la cavité, dont la périodicité ne peut être établie avec précision.

Cette interprétation ne s'oppose pas non plus à l'existence de dépôts particuliers, comme on en rencontre fréquemment dans des contextes primairement dévolus à l'extraction de matériaux, au stockage ou au puisage de l'eau (Poux 2004). Le comblement de la fosse d'extraction de Varennes-sur-Seine a lui-même livré quelques pièces d'armement, une hache miniature et une tête de bovidé en bronze à cornes bouletées (Séguier 1996). Les exemples de Roanne, d'Acy-Romance ou de Nanterre, montrent que les espaces de séparation de l'habitat, places ou placettes plus ou moins aménagées et enceintes ou non d'une palissade, constituaient de véritables pôles d'attraction pour ce type de dépôts à caractère votif ou propitiatoire (Poux 2004). C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut interpréter le petit « édicule » sur quatre poteaux mis en évidence en bordure sud de la cavité, qui a probablement servi de support d'exposition pour une douzaine de crânes de bovidé et d'équidés ; ou encore, le demi squelette humain enfoui dans une fosse située dans son angle nord-ouest. Surmonté d'un crâne en connexion qui dépassait peut-être du sol, ce dépôt n'est pas sans évoquer les inhumations assises aménagées en marge de la grande place publique d'Acy-Romance. .

Cette possibilité ravive le problème de la caractérisation de l'enclos maçonné édifié, au début de l'époque romaine, dans l'angle nord-est de cet espace dont il recouvre en partie le comblement. L'hypothèse d'une zone dédiée à des pratiques religieuses a été évoquée dès 2006, sur la base des mobiliers très particuliers collectés à ses abords, principalement dans les niveaux supérieurs de l'espace D, définitivement comblé à la fin de l'époque laténienne : fibules entières et pour certaines, encore fermées (dépôt de vêtement ?), antéfixe en terre cuite, statuette en terre blanche de l'Allier, auxquels s'ajoute la monnaie en argent de Vespasien découverte cette année à l'intérieur de l'enclos, vraisemblablement « sertie » dans un dispositif de médaillon de même métal, n'évoquent pas un faciès domestique. Cet assemblage est en tous points similaire à celui mis en évidence dans la cour du sanctuaire romain dégagée en 2002 et 2003 (monnaies, fibules, terres cuites architecturales). L'hypothèse d'un second lieu de culte ou de dépendances (*hospitalia*) du sanctuaire principal, éloigné d'une soixantaine de mètres, apparaît toujours plausible mais n'a pas été validée par la fouille de cette année. Il est également possible que ces mobiliers ne reflètent, comme pour l'époque gauloise, des pratiques cultuelles attachées à un espace domestique (*villa*) non reconnu à ce jour.

Si elle n'autorise aucune conclusion définitive quant à la fonction de l'espace D, l'ouverture de ce nouveau secteur atteste, en revanche, la reprise des habitats laténiens au-delà de sa limite septentrionale. Dédiés aux activités domestiques et artisanales, les nouveaux bâtiments mis au jour obéissent, à l'évidence, aux mêmes règles de structuration de l'espace : grands corps de bâtiments allongés, associés à des dépendances de taille plus réduite, compris dans des parcelles subdivisées par des palissades. La structure, le module et l'alignement de ces parcelles sont régis par les mêmes normes que dans les quartiers fouillés plus au sud. Subdivisés en trois phases d'occupation successives, d'orientation ou de construction distinctes, ces vestiges témoignent de l'extension des quartiers de l'oppidum bien au-delà de la zone directement attenante au nord du sanctuaire laténien.

3. Complexe C : complément de la fouille 2006-2007

Matthieu DEMIERRE, François PRIOUX

Au sud du secteur nord, dans l'emprise du complexe C exploré aux cours des deux campagnes précédentes, a été ouverte une petite aire de fouille destinée à compléter le plan des espaces artisanaux abrités par sa branche occidentale. Cette opération a été menée durant deux semaines par une équipe réduite de trois à cinq fouilleurs, placés sous la responsabilité de François Prioux.

3.1. Objectifs et méthodologie

Faute de temps, la fouille du bâtiment C1-C2 dégagé au cours des campagne 2006 et 2007 avait été interrompue au niveau de l'empierrement de l'état II, entre les coordonnées E 1143-1148 et N 1168-1168. Les structures et le mobilier liés à des activités de bronzier mis au jour dans les niveaux constitutifs de l'état I du bâtiment C3, qui le jouxte au sud, laissaient supposer la présence d'autres vestiges de fonction identique, dissimulés sous cet empierrement.

Ce secteur réduit a fait l'objet cette année d'une fouille complémentaire visant principalement à documenter le plan des niveaux de l'état I, à collecter le mobilier associé et à compléter les cartes de répartition dressées au terme de la campagne précédente. Une attention particulière a été accordée aux vestiges susceptibles d'affiner notre connaissance des activités métallurgiques exercées dans cette zone.

Après démontage des radiers empierrés de l'état II, un premier nettoyage puis un décapage des niveaux de l'état I ont permis de faire apparaître et documenter de nouvelles structures en creux implantées dans le cailloutis de l'âge du Bronze, qui ont été fouillées intégralement. Leur plan a été reporté sur le plan général de l'année dernière (voir fig. 10, encadré).

3.2. Bâtiments C3 et C1 (états Ia et Ib, La Tène D1)

Le radier de l'état II [UF 18650-18652], constitué de blocs de basalte de gros module, a déjà été décrit dans les rapports 2006 et 2007 Il a été démonté sur toute la zone sans qu'aucune structure n'ait pu être mise en évidence à ce niveau, hormis quelques concentrations de mobilier correspondant à des piégeages résultant du tassement des structure en creux sous-jacentes [UF 18653, 18655-18661].

Les niveaux de l'état 1 sont constitués d'un épandage très dense [UF 18662 et 18665] contenant de nombreux fragments d'amphores, de faune, de céramique et de blocs de basalte. Ils reposent sur un premier niveau de cailloutis en basalte couvert de mobiliers à plat, identique à celui rencontré dans la presque totalité de la branche occidentale du complexe C (cf. rapport 2007). Ces deux couches ont été décapées jusqu'au cailloutis de l'âge du Bronze [UF 18667] afin de faire apparaître les structures en creux des état Ib et Ia.

Certaines d'entre elles permettent de mieux assurer et de compléter le plan du bâtiment C3 proposé en 2007. La paroi orientale du bâtiment de l'état Ib, d'orientation NNW-SSE, est renforcée par les trous de poteau [18672, 18680], de forme ovale et d'un diamètre avoisinant les 50 cm. Le trou de poteau [18686] peut être associé au trou de poteau découvert l'année dernière [17233], avec lequel il dessine l'angle nord-est du bâtiment. La structure ovoïde [18674], très peu profonde (à peine 2 cm) semble correspondre à une fosse arasée plutôt qu'à un trou de poteau.

L'état Ia est nettement mieux représenté, avec une quinzaine de structures présentant des alignements d'orientation nord-sud et est-ouest, qui peuvent être distribuées entre les corps de bâtiment C1 au nord et C3 au sud. La séparation fonctionnelle entre ces deux unités, restituée l'année dernière sur la base du module des bâtiments, est corroborée par une ligne de trous de poteau [18690, 18693, 18694, 18695] qui semblent constituer une cloison.

Le plan du bâtiment C1 est confirmé par le trou de poteau [18664] à calages de basalte (25 cm), qui remplace le trou de poteau [17233] interprété comme une structure avec reprise à l'angle sud-est du bâtiment. Le trou de poteau [18682], relié initialement au trou de poteau [TP18680] de l'état Ib mais dissocié lors de la fouille en plan, peut également être attribué à cet état. Il constitue sans doute un aménagement lié à la paroi orientale du bâtiment C1.

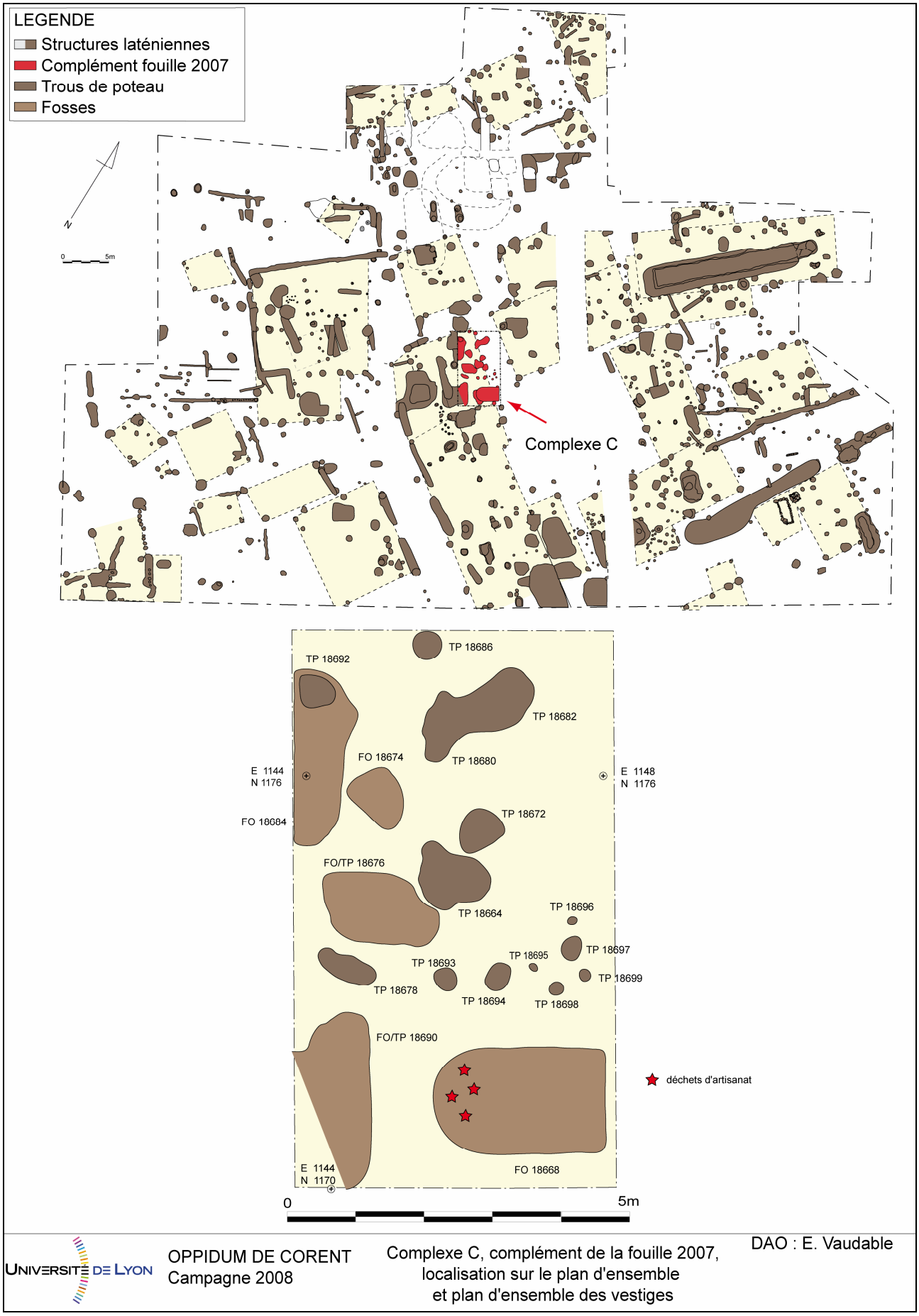

Fig. 10– Complexe C, plan de localisation des vestiges fouillés en 2008.

Au niveau de la cloison sud du bâtiment, la fosse [18676] de forme sub-rectangulaire et pourvue d'une excroissance à l'ouest, s'apparente aux fosses-atelier mises au jour dans le secteur en 2006 et 2007. Sa taille relativement restreinte (1,6 m sur 1 m), en comparaison avec les modules habituellement observés pour ce type de structure, comme sa position médiane entre deux bâtiments, n'excluent pas qu'il s'agisse d'une simple fosse-dépotoir. L'extrémité nord de la structure [17084] recoupée en 2007 a pu être observée à l'intérieur du bâtiment [18684]. Elle renfermait, à ce niveau, une couche charbonneuse [UF 18692] qui peut être interprétée, soit comme une vidange de foyer, soit comme la trace d'un foyer non construit au fond de la structure. La fugacité des vestiges interdit de statuer pour l'une ou l'autre hypothèse.

Les cloisons septentrionale et orientale de l'état Ia du bâtiment C3 peuvent être précisées, grâce à une série de trous de poteau de diamètre variable, compris entre 15 et 40 cm [18690, 18693, 18694, 18695, 18696, 18697, 18698, 18699]. L'ensemble de structures [18696, 18697, 18699] s'inscrit, en effet, dans la continuité des trous de poteau mis au jour en 2007 [17999-63, 17999-65, 17999-67] et constituent la façade orientale du bâtiment C3. Les structures [18690, 18693, 18694, 18695, 18698], disposé en quinconce, peuvent être interprétés comme les vestiges d'un cloisonnement perpendiculaire à l'ensemble des trous de poteau de même facture mis au jour en 2006 à l'ouest du bâtiment [16475-16497].

La fouille de la structure quadrangulaire [17405], recoupée en 2007, a été poursuivie et a permis de mettre en évidence un petit appendice [18678] dans son angle nord-est. Cet aménagement pourrait correspondre à un petit emmarchement donnant accès à cette structure, interprétée comme un cellier en raison de sa forme et de son remplissage détritique caractéristique (Rapport 2007, 41).

Les éléments d'interprétation avancés dans le rapport 2007 pour les bâtiments C1 et C3 sont corroborés par la fouille de cette année : à savoir l'identification d'une boucherie, liée aux activités mises en évidence dans le corps de bâtiments B, associée dans la même aile du complexe à un atelier de bronzier dédié à la finition de petits objets en bronze.

3.3. Atelier de bronzier [18668]

La fouille de la fosse [18668] a également permis de réinterpréter la sablière [17416], qui constituait en fait l'extrémité est de cette large structure. Caractérisé par des bords rectilignes au nord, à l'est et au sud, son plan forme un arrondi à l'ouest. La fosse était comblée en majeure partie par des apports d'origine détritique composés de tessons d'amphore en grande quantité, de faune et de quelques tessons de céramique. Sous ce remplissage [18669], la partie ouest de la structure a livré des vestiges atypiques qui permettent de l'interpréter comme une fosse atelier liée au travail du bronze.

Cette activité se signale dans toute la zone par une couche sableuse verdâtre indurée [18403] qui se concentre au nord, au départ de l'arrondi de la structure [18668], ainsi que par poches, sur le sol adjacent. Ce niveau est chargé de sels de cuivre résultant des travaux de finition d'objets en bronze. Il a livré en outre plusieurs fragments de creusets et de lingotière, ainsi qu'une tôle percée pouvant correspondre à un plateau de balance.

Recoupé à l'est par le comblement détritique de la fosse, il montre en son centre une tache carrée charbonneuse de couleur noir-brun (3 cm). Cette structure, qui a livré cinq fragments de creuset, de rares esquilles d'os et tessons de céramique, peut être interprétée comme le négatif d'un billot ou d'une pierre artisanale de fonction polyvalente : sa face supérieure pouvait servir à la frappe ou au martelage des pièces et ses faces latérales au polissage (voir par exemple, rapport 2007, fig. 12, p. 27). Sous la couche de limaille, une seconde couche d'origine artisanale [UF 18404] a été observée sur la totalité de l'arrondi. Elle était composée d'un sédiment contenant de nombreux nodules d'argile cuite de couleur jaune-rouge, des tâches verdâtres ainsi qu'une grande quantité de paillettes de charbon. La polychromie de ce niveau s'explique par la présence de sels de cuivre et surtout, de nombreux fragments de moule en argile très friable. Ce panel de déchets artisanaux est complété par plusieurs fragments de lingotière, par un jeton ainsi que par une fusaïole.

Ce niveau d'atelier est percé par une structure sub-quadrangulaire [18405] bordée par des blocs de basalte de 5 à 10 cm. Profond de 5 cm et large de 12 cm, ce creusement est comblé d'un sédiment induré de sels de cuivre identique à l'UF [18403]. Il peut en conséquence également être interprété comme le négatif d'un billot ou d'un poteau servant de support ou d'établi à un aménagement artisanal.

Ces vestiges, associés au nord de la zone à des structures de cloisonnement, témoignent d'un bâtiment artisanal complexe comportant au minimum deux fosses artisanales et un cellier, de fonction vraisemblablement complémentaire. On peut proposer, à titre d'hypothèse, la répartition fonctionnelle suivante pour cette unité de bâtiment:

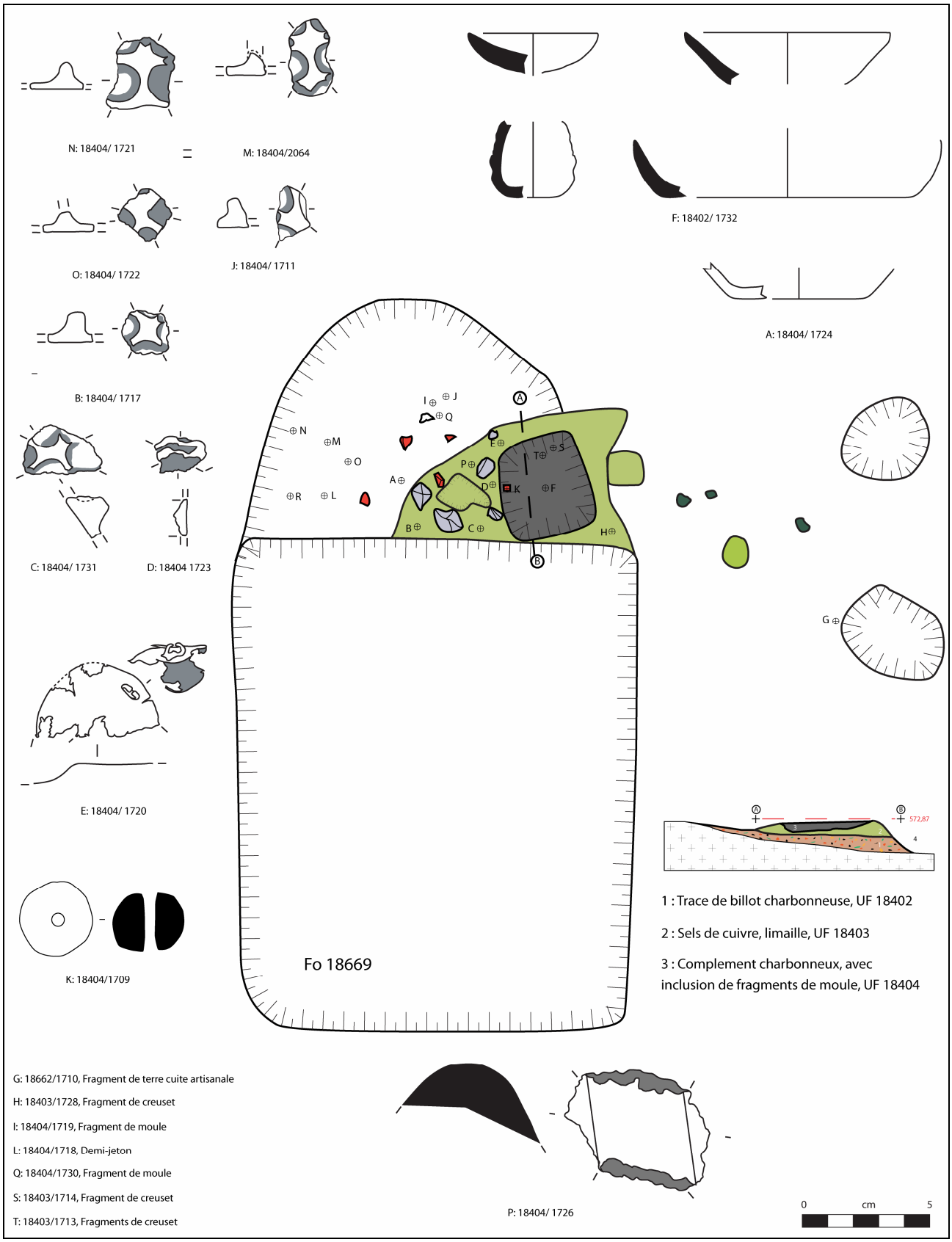

Fig. 11 – Complexe C, plan de la fosse-atelier 18669 et localisation des rejets associés.

- la structure [17476=16416] caractérise un espace dédié aux travaux de chauffe et de martelage, signalé par des fragments de plaques de foyer, des scories en alliage cuivreux et une enclume en pierre ;
- la fosse-atelier [18668] correspond à un espace de finition caractérisé par des billots, des sels de cuivre ainsi que par une forte concentration de fragments de lingotière, de moules et de creuset ;
- la fosse quadrangulaire [17405] servait de cellier domestique ou d'espace de rangement comblé après abandon d'apports détritiques issus de l'occupation et de l'utilisation du bâtiment, dont une fusaïole, une aiguille et un fragment de meule.

La cloison nord, constituée de petits trous de poteau, marque une rupture fonctionnelle avec le bâtiment C1, puisque les quelques taches de sels de cuivre observé sur le sol du bâtiment s'arrêtent à ce niveau. La présence d'un fragment de creuset à proximité du trou de poteau [18694] va dans le même sens. Il est par contre difficile de statuer si cette limite correspond à une cloison interne ou externe. On observe néanmoins que les structures de l'unité de construction C1 diffèrent de celle observées à l'intérieur de C3.

Il est envisageable que ce corps de bâtiment soit plus étroitement lié aux activités de boucherie identifiées dans la zone, sinon entièrement voué à cette tâche. L'hypothèse d'un seul corps de bâtiment servant à la fois de boucherie dans sa partie nord-ouest, d'atelier de bronzier dans sa partie sud et d'habitat dans sa partie nord-est reste plausible, même si le haut degré de spécialisation requis par ces deux activités plaide plutôt pour une séparation de ces deux entités fonctionnelles.

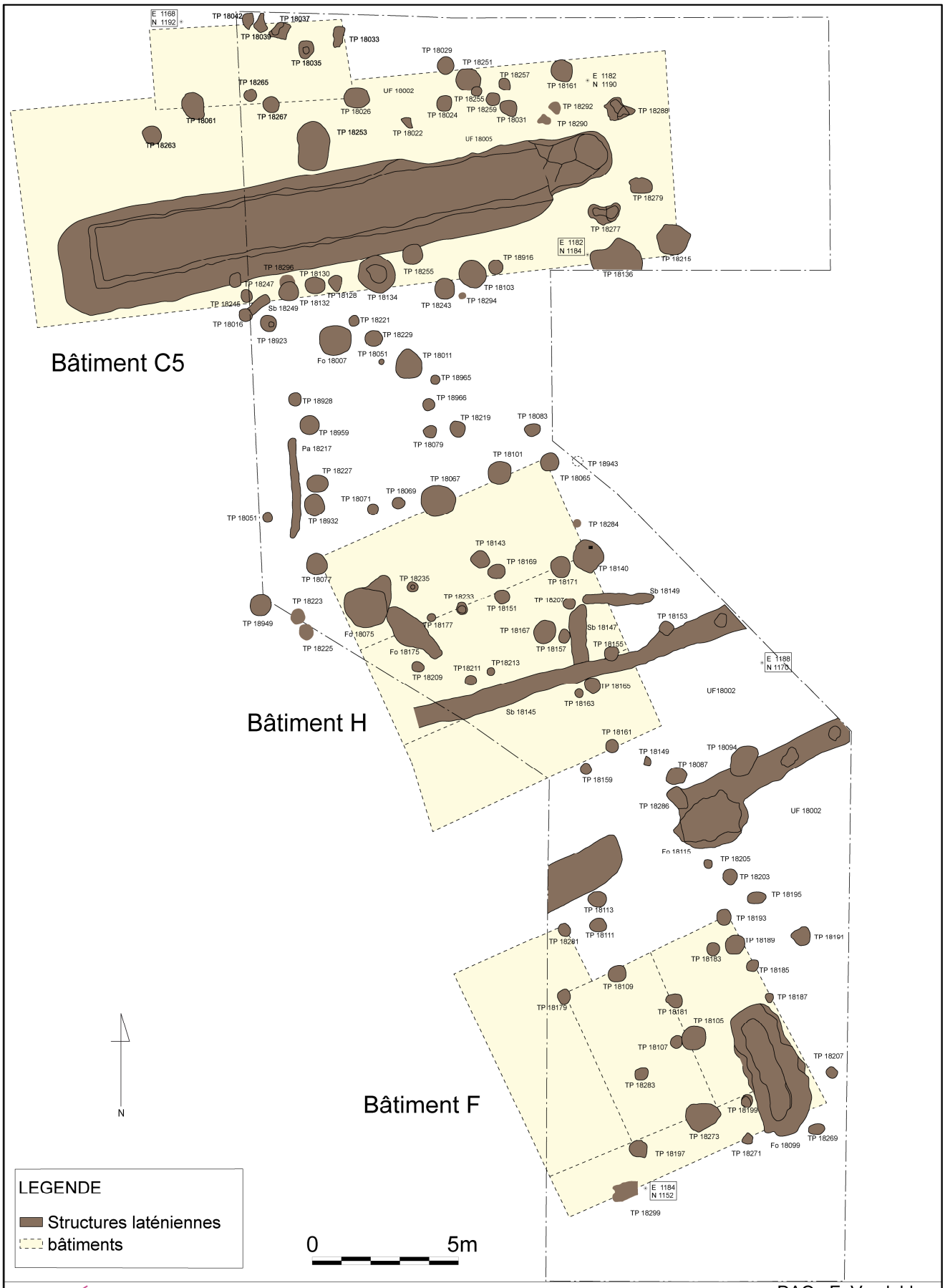

DAO : E. Vaudable

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Secteur Est, plan d'ensemble des vestiges

4. Secteur Est : bâtiment sur cave C5

Audrey PRANYIES, Matthieu POUX

La fouille menée en 2007 a mis en évidence un vaste espace constitutif de l'angle nord-est du « complexe C » et désigné sous le nom de « bâtiment C5 ». La partie orientale de cet espace était occupée par une grande cavité [17047] de plan rectangulaire, taillée dans le substrat basaltique. Dès le premier décapage à la pelle mécanique, une couche de remblai hétérogène incluant de nombreux éléments gallo-romains (tuiles, mortier, calcaire, sigillée) laissait présager l'existence d'une cavité importante. Après plusieurs passes manuelles [17014, 17020 et 17044], un sondage d'un mètre de large avait été pratiqué en limite de fouille et avait effectivement révélé la présence d'une profonde structure en creux, occupée par quatre niveaux de comblement superposés (Rapport 2007, fig. 33, 36).

Interprétée comme une cave, cette structure présentait des dimensions avoisinant 2 m de large en moyenne et 1, 60 m de profondeur. Implantée en limite d'emprise, elle avait pu être fouillée sur 5,75 m de longueur mais se poursuivait, à l'est, au-delà des limites du chantier. Un des objectifs de la campagne de cette année consistait à mettre en évidence cet aménagement dans son intégralité et à en achever la fouille.

Les premiers nettoyages manuels dans la partie nord du secteur, effectués à l'issue du décapage mécanique, ont rapidement révélé que la structure adoptait des dimensions plus importantes que prévu. La cave [18015 = 17047] se prolongeait sur plusieurs mètres au-delà de la limite orientale du secteur Est de l'année dernière (E1180,50). Un nettoyage plus agressif du substrat, couplé à un examen attentif des niveaux mis au jour, ont rapidement décelé une anomalie du terrain : une dépression longiligne d'orientation est-ouest, comprise entre les cotes N1182 et N1188, expliquée a posteriori par le tassement des sédiments constituant le remplissage de la cave, au sommet duquel ont été piégés de gros blocs et tessons d'amphores qui affleuraient en surface (fig. 12). Reconnue sur la totalité de l'emprise du secteur Est ouvert cette année, soit sur plus de 12 m de largeur, cette structure paraissait même se prolonger au-delà de la sa limite est.

Afin d'en établir la longueur totale, un sondage extensif (SE1) a été ouvert dans le prolongement oriental de la cave, afin de localiser son extrémité orientale ; une berme témoin a été préservée sur quelques dizaines de centimètres de largeur, pour permettre le relevé d'une seconde coupe stratigraphique. Réalisé grâce à une aide technique de la commune de Veyre-Monton, qui a mis à disposition une pelle mécanique pour la durée d'une demi journée, ce sondage d'environ 10 m de long par 6 m de largeur a rapidement porté ses fruits. A l'exception de quelques structures en creux repérées grâce à des piégeages ponctuels de mobilier, le substrat basaltique semblait affleurer dans la presque totalité de son emprise. Un nettoyage plus poussé a néanmoins mis en évidence une anomalie de forme elliptique concentrée au contact de la limite orientale du sondage et du secteur ouvert cette année, correspondant à un dispositif particulier aménagé en bordure du creusement est de la cave [18015], qui sera décrit plus loin en détail. L'extrémité orientale de la cave, repérée au niveau de la partie basse de son creusement vertical dans le rocher basaltique, se situait à quelques centimètres seulement de la limite de fouille, sous la seconde berme témoin.

4.1. Méthodologie

La fouille et la documentation, en plan comme en coupe, de cette structure complexe et surdimensionnée a nécessité la mise en œuvre d'une méthodologie particulière adaptée aux contraintes du terrain et aux exigences de sécurité, dans une logique d'enregistrement exhaustif et de compréhension de la structure au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

- La fouille du remplissage de la structure a été menée en plan, par passes de décapage stratigraphique subdivisées en unités de fouille (UF). A chaque fois, une stricte distinction a été établie entre le mobilier issu de l'opération de nettoyage du niveau d'apparition des éléments inclus à chaque unité du remplissage (blocs de basaltes et de pouzzolane, tessons d'amphores…), d'une part, ceux issus de la fouille et du démontage des niveaux, d'autre part. Ces mobiliers ont été enregistrés dans des unités de fouilles distinctes, de manière à pouvoir caractériser, de la manière la plus précise possible, chaque étape du comblement sur la base d'arguments d'ordre typo-chronologique.

Fig. 12 ─ Bâtiment sur cave 18010-18015 en cours de fouille. Photo au cerf-volant B.-N. Chany - KAP.

- Les niveaux de comblement supérieurs et inférieurs de la cave ont été intégralement relevés en plan sur différents supports graphiques ou numériques. Le radier [18005] et le remplissage de blocs ont été dessinés à l'échelle 1/20e, à l'aide d'une grille à dessin. Le niveau d'amphores sous jacent a fait l'objet de clichés numériques zénithaux haute définition réalisés à l'aide d'un cerf volant, redressés et vectorisés a posteriori. Le même procédé a été mis en œuvre pour les amphores situées dans la partie inférieure du comblement, dont la profondeur plus importante a permis la prise de clichés zénithaux avec une échelle. Un certain nombre de repères, disposés au sol et alignés sur le carroyage de fouille, ont permis de redresser ces photos et de restituer une lecture parfaitement horizontale des vestiges.
- Deux coupes stratigraphiques transversales ont été réalisées et corrélées avec celle relevée en 2007. Elles ont fait l'objet d'un relevé graphique effectué à l'échelle 1/20e. La première a malencontreusement été ménagée en limite orientale de la fouille, avant la réalisation du sondage extensif. Elle s'est donc avérée peu pertinente, du fait de sa localisation en limite est du creusement principal de la cave. Elle présente cependant l'intérêt d'offrir une lecture verticale du dispositif absidial mis en évidence à ce niveau. La seconde a été réalisée environ 2,60 m plus à l'ouest. Elle est particulièrement représentative du faciès de comblement de la cave et offre une lecture comparative importante en regard de la coupe relevée en 2007, bien qu'il soit difficile, à près de 10 mètres de distance, d'établir des équivalences entre les strates de comblement.
- En dépit de l'intérêt qu'elle présenté, la coupe longitudinale de la structure n'a pas pu être relevée, pour des raisons évidentes de sécurité, d'une part, et parce qu'il semblait plus opportun de privilégier la fouille en plan des niveaux supérieurs et inférieurs, d'autre part.
- En revanche, un profil longitudinal et un profil transversal du creusement intégralement vidé ont été relevés à l'échelle 1/50e. Le second profil inclut deux trous de poteau latéraux attribués au bâtiment [18010] qui recouvre la cave (voir *infra*, chap. §)
- Le mobilier issu des différents couches du remplissage a été enregistré unités de fouille. La masse d'amphores fragmentaires issues du comblement supérieur et médian, particulièrement abondantes, ont fait l'objet d'un tri sur le terrain, effectué selon le même principe que pour l'ensemble des structures du site. Seuls ont été conservés les éléments de forme, ainsi que les fragments de panse présentant des dimensions supérieures à 0,50 m ; le reste des tessons a été compté, pesé, puis jeté. En revanche, la totalité des fragments d'amphores provenant du comblement du fond de la cave [UF 18242] ont été conservés, pour pouvoir effectuer des remontages. Au sein de certaines unités du remplissage (supérieures et inférieures notamment), les amphores ont fait l'objet de procédures de prélèvement et d'enregistrement particulières qui seront développées plus bas. Les petits mobiliers ont bénéficié du même enregistrement que ceux issus des autres structures et ont été localisés en X, Y, Z.
- Les différentes étapes de dégagement des niveaux de comblement de la cave, ainsi que tous les éléments particuliers qui le justifiaient, ont fait l'objet d'une couverture photographique systématique et détaillée.

La présentation très détaillée de cette structure [18015] souhaite répondre à plusieurs exigences. Il nous a paru important de décrire, dans un premier temps, son creusement puis son remplissage, de haut en bas, en respectant l'ordre stratigraphique observé. Pour chacune de ces étapes seront abordés successivement et dans des chapitres distincts, les éléments de description, puis les arguments permettant de développer une interprétation succincte du niveau concerné et le cas échéant, quelques éléments de datation. Dans un second temps, ces différents états seront repris dans une perspective plus large de phasage, de datation et d'interprétation de la cave, de son creusement à son abandon ; en passant par les différentes phases de son utilisation et de son comblement.

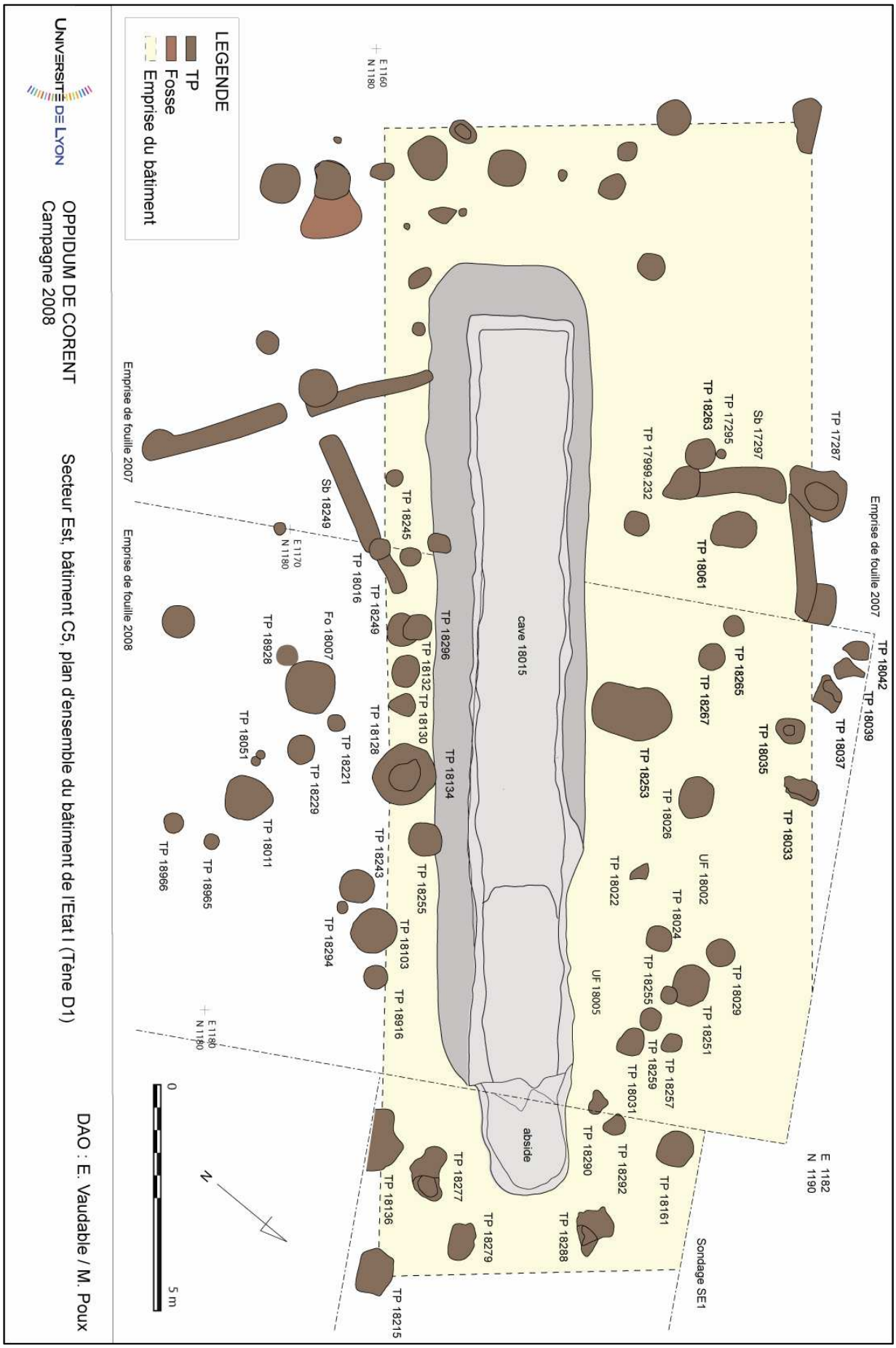

Fig. 13 – Bâtiment sur cave 18010-18015, plan général.

4.2. Cave [18015] : creusement et aménagements

4.2.1. Creusement

Le creusement de la cave [18015] est implanté principalement dans le substrat basaltique naturel. La fouille de la première portion de cette structure en 2007 avait mis en évidence un vaste creusement d'orientation ENE/OSO, mesurant 5,5 m de longueur pour une largeur de 2 à 2,40 m et une profondeur de 1,60 m, restituée à près de 2 m à partir du niveau de marche. Le volume ainsi délimité avait été estimé à environ 13 m^3. La campagne 2008 met au jour le prolongement de cette portion de la cave sur plus d'une douzaine de mètres, entre les cotes E1163,60 – E1182,90.

À l'instar du tronçon dégagé en 2007, son creusement [18015] adopte en coupe un profil en Y. Sa partie haute, plus évasée, est excavée dans le niveau de cailloutis [18060] qui caractérise sur le site l'occupation de l'âge du Bronze. A l'ouverture, elle présente une largueur importante, qui peut atteindre par endroits entre 4,50 m et 5 m. Ce creusement sommital descend en pente douce sur 0,40 à 0,50 m, avant d'adopter un profil parfaitement vertical, taillé dans le substrat basaltique. Le point de rupture se situe à une altitude qui oscille, d'un point à l'autre, entre 572,20 et 572,40 m NGF.

Sur sa longueur, ce creusement présente des dimensions particulièrement impressionnantes : aux 5,5 m fouillés l'année dernière viennent s'additionner 12,50 m, mis au jour cette année. La longueur totale de la structure est donc portée à 18 m, est à plus de 19 m si l'on prend en compte la partie haute du creusement. Ces dimensions tiennent également compte de l'aménagement situé à l'extrémité est de la structure, distinct du creusement principal mais lié à l'aménagement de la cave (voir *infra*). Si l'on s'en tient à ces valeurs moyennes (environ 2,50 m de large et 2 m de profondeur à partir du niveau de marche antique), le volume global compris dans ce creusement avoisine les 80 m^3.

Le creusement présente, dans l'ensemble, un fond relativement plat. Dans les 14 premiers mètres en partant de l'ouest, il a été atteint à une altitude qui varie d'ouest en est entre 571,13, et 571,33 m NGF. Ces mesures d'altitudes mettent en évidence, au niveau du profil du creusement, une différence de niveau de 0,20 m. Plus à l'est, à partir de la cote E1176,50, les 4 derniers mètres du creusement principal sont caractérisés par un dénivelé abrupt d'environ 0,20 m (570,93 m NGF). Cette dépression correspond vraisemblablement à un surcreusement volontaire, distingué par un net emmarchement

Le fond de la cave marque, sur les côtés, un angle droit avec les quatre parois du creusement, pratiquement verticales dans leur partie basse et taillées de main d'homme dans la roche basaltique. Des enlèvements obliques visibles sur l'ensemble des parois montrent que les blocs en ont été extraits à l'aide d'outils (pics, burins, ciseaux ?) en suivant la veine du basalte. Les plus profonds d'entre eux pourraient correspondre à des encoches volontairement ménagées dans la parois rocheuse, destinées a recevoir des éléments de cloisonnement de l'espace interne de la cave (voir *infra*, chap. §).

4.2.2. Abside [18015 2] et parement [18182]

Description

L'extension de la fouille à l'est, sous la forme d'un sondage de 10 X 6 m inscrit dans le prolongement de la cave (SE1), a permis de mettre en évidence l'extrémité orientale de la cave [18015], située à l'aplomb de la berme laissée en limite de secteur. Le démontage de la berme a révélé la présence d'un aménagement particulier, directement rattaché au creusement de la cave.

Il s'agit d'un creusement de forme sub-rectangulaire, avec des angles très arrondis, dessinant à l'extrémité de la cave un appendice de plan absidial. Apparu à une altitude de 572,65 m NGF, ce creusement se développe sur un longueur comprise entre 2,30 et 2,50 m, entre les coordonnées E1180,50 et E1182,85. Sa largeur moyenne, à l'ouverture, se situe aux alentours de 2 m. Il est situé dans le prolongement immédiat du creusement de la cave [18015], dont il suit strictement l'orientation. Il présente toutefois une largeur moins importante et la jonction entre les deux est nettement marquée par un décrochement de 20 à 30 cm, au nord comme au sud. Ses parois sont taillées dans le substrat basaltique et présentent un profil nettement évasé, d'une hauteur moyenne de 0,50 m. Le fond est irrégulier et présente une déclivité assez importante de l'est vers l'ouest.

Fig. 14 ─ Creusement de la cave 18015 en fin de fouille, vue de l'ouest (gauche) et de l'est (droite)

Une coupe longitudinale a été réalisée à travers cet aménagement, afin d'en caractériser le remplissage, d'une part, d'appréhender sa jonction stratigraphique avec la cave [18015], d'autre part (fig. 15). Elle laisse à penser que ce creusement de forme absidiale est contemporain de celui de la cave, même si l'on ne peut exclure complètement qu'il ait été recoupé par ce dernier. La partie supérieure du comblement [UF 18138 = UF 18281], qui affleure directement sous le recouvrement de terre végétale, présente en surface un aspect semblable à celui du basalte environnant. Seule l'empreinte du creusement de forme absidiale creusé dans le rocher a permis, après nettoyage manuel, de déceler la présence d'un comblement distinct. Elle est composée de gros bloc de basalte, d'un module moyen de 0,25 à 0,40 m, compactés de manière extrêmement dense avec un agglomérat de blocs de basaltes de plus petites dimensions et de rares éléments mobiliers, faune et tessons d'amphores pour l'essentiel. Parmi ces derniers, on relève la présence d'un col d'amphore de type gréco italique, daté du 2e s. av. J.-C.

Ce remplissage sommital repose sur un niveau [UF 18139] d'aspect beaucoup plus meuble, qui se développe sur le fond de la structure, sur une épaisseur moyenne de 10 cm. Beaucoup plus rares, les blocs de basalte présentent des modules nettement inférieurs à ceux observés dans l'UF supérieure, avec des dimensions moyennes comprises entre 5 et 10 cm. Le mobilier et notamment les tessons d'amphores, y sont en revanche plus nombreux.

La coupe stratigraphique transversale relevée au niveau de la berme témoin a mis en lumière une structure organisée, également visible au niveau de l'extrémité ouest de la coupe longitudinale. Il s'agit d'un aménagement construit en blocs de basalte de gros module (0,20 à 0,60 m), disposés directement devant et contre la paroi basaltique du creusement. Certains d'entre eux correspondent à des dallettes aux angles plus ou moins équarris, d'autres présentent des surfaces polies. Par endroits, l'empilement des blocs joint à joint forme un appareillage relativement régulier, qui peut être qualifié de parement. Conservé sur trois ou quatre assises, essentiellement dans la moitié médiane et supérieure du creusement la cave, au dessus du point de rupture entre la partie verticale et évasée de la paroi. Dans sa partie inférieure, ce parement fait place à un éboulis désorganisé, qui empiète sur près de deux mètres sur le creusement de la cave (fig. 16).

Interprétation

La fouille de cette extension absidiale inscrite à l'extrémité est de la cave a été réalisée avec minutie. Le démontage des blocs de basaltes les plus imposants a été effectué étape par étape, en veillant à conserver en place les éléments les mieux agencés, disposés à plat ; ce, afin de repérer, le cas échéant, la présence d'un éventuel dispositif d'escalier permettant l'accès à la partie basse de la cave. L'agencement des gros blocs de basaltes dans la partie supérieure du comblement montre effectivement, en coupe, un profil qui n'est pas plan mais adopte, au contraire, un fort pendage en direction de l'intérieur de la cave. En ce sens, il est possible que cet aménagement participe d'un dispositif d'emmarchement permettant l'accès à la cave. Un examen plus attentif des blocs au cours de leur démontage n'a pas permis de valider définitivement cette hypothèse. La fouille menée dans la partie basse de la cave, au pied même de cet aménagement, n'a pas non plus révélé la présence de blocs de taille suffisamment importante ou agencés de manière organisée, témoignant d'une continuité du dispositif jusqu'au fond du creusement.

La position terminale de l'abside, dans la continuité exacte du creusement de la cave [18015], invite néanmoins à retenir cette fonction, au moins à titre d'hypothèse. Le profil incliné du creusement évoque un aménagement destiné à supporter un dispositif d'accès : emmarchement en blocs de basaltes et/ou en bois, réalisé à l'aide de planches montées contre les blocs, voire même, simple plan incliné, constituée d'une rampe pleine fondée sur un remblai de blocs et de terre ? Dans le premier cas, il est n'est pas à exclure que le dispositif ait été démantelé au moment de l'abandon et du comblement de la structure et les pierres du parement basculées dans la cavité, à l'instar des solins en pierre qui soutenaient les parois du bâtiment (voir *infra* chap. §). L'éboulis de bloc qui caractérise sa partie inférieure appuie fortement cette hypothèse. Un éventuel emmarchement en bois a pu entièrement disparaître. Les deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas exclusives, puisqu'il est tout à fait possible d'envisager que cet aménagement grossier de blocs ait pu soutenir un dispositif en bois.

Il est également possible que la mise en place du parement [18282] soit intervenue lors d'une première phase de comblement de la cave, soit dans le cadre de l'abandon total et définitif de l'intégralité de la structure, soit dans le cadre d'une clôture partielle. La forme générale de cet aménagement, sa position par rapport à l'extrémité est de la cave et de la stratigraphie, traduisent une volonté de colmatage du creusement de forme absidiale. L'appareillage soigné de ce bouchage évoque le parement en pierre sèche de la citerne fouillée en 2007 au sud du secteur Est, daté de la dernière phase d'aménagement du site (état II, La Tène D2). Ces propositions seront rediscutées plus bas, dans une mise en perspective plus large des modalités d'utilisation et d'abandon de la structure (voir *infra*, chap. §).

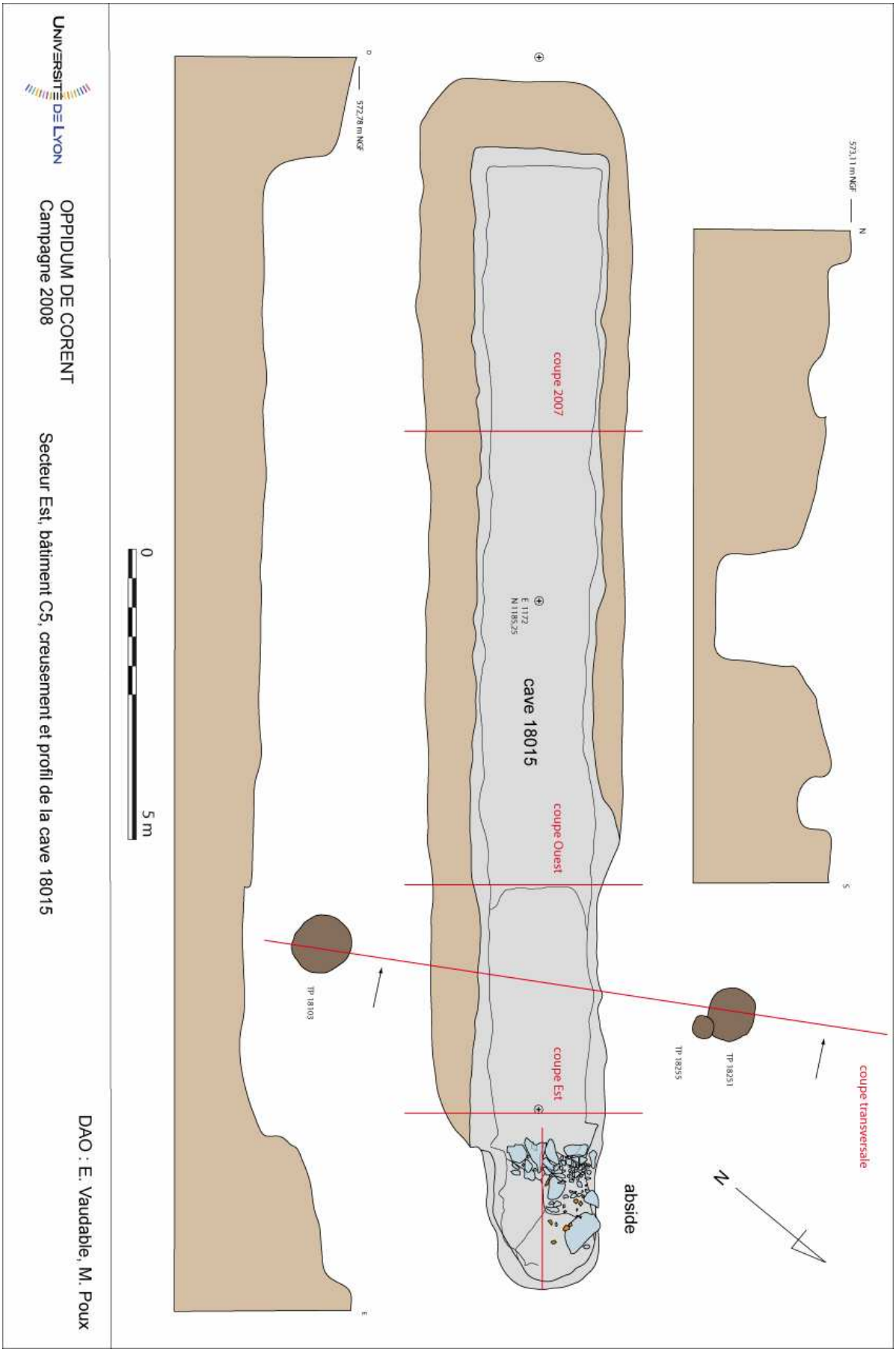

Fig. 15 – creusement, profils longitudinal et transversal de la cave 18015 (avec localisation des coupes)

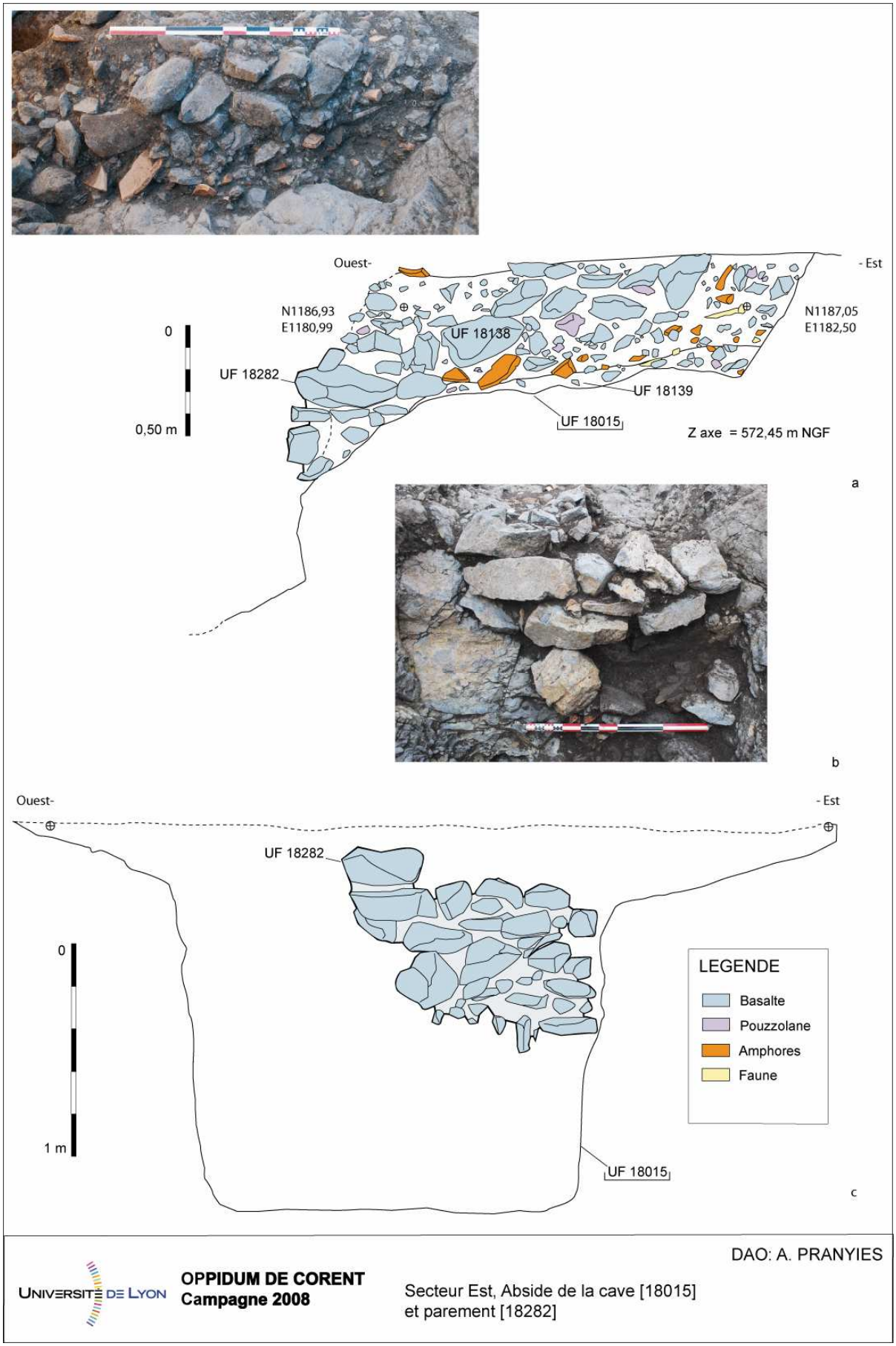

Fig. 16 – Cave 18015, dispositif d'abside (entrée ?)

4.3. Remplissage

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des unités stratigraphiques rencontrées au cours de la fouille de la cave [18015] et leurs équivalences avec celles mises en évidence lors de la campagne 2007, énumérées dans l'ordre d'apparition stratigraphique :

	Niveau de comblement	**2007**	**2008**
	Nettoyage de surface		18013-18014
Comblement Supérieur ?	Niveau/radier de sol ?		18005
	Niveau de sol ou comblement ?		18091
	Nettoyage des blocs (US18048/18088)		18047
Comblement Supérieur	Blocs de basalte 30/80 cm	17045	18048 = 18088
	Amphores	17045	18092
	Prélèvement des amphores		18117-18126
Comblement Médian	Comblement Médian	17150	18093
	Couche de pouzzolane, sans mobilier	-	18280
	Couche sable induré et oxydé	-	18239
	Couche sable verdâtre	17150	18240
Comblement Inférieur	Blocs de basalte	17151	18241
	Amphores	17151	18242
	Sable	17152	18298
Creusement	Creusement	17047	18015
	Substrat basaltique encaissant		18002
Abside	Comblement supérieur		18138
	Comblement inférieur		18139
	Massif de blocs		18281 = 18138
	Parement		18282
	Creusement abside		18015

4.3.1. Niveau d'apparition

Les premiers nettoyages manuels effectués dans la partie nord du secteur avaient notamment pour objectif de mettre rapidement en évidence l'emprise au sol de la cave, dans la continuité de la portion vidée au cours de la campagne 2007. Guidés par la présence de gros blocs de basalte, d'un module pouvant atteindre 0,70 m, mêlés à de gros tessons d'amphores (0,10 à 0,25 m), ils ont nécessité deux passes de décapage successives avant que ne se dessine la forme globale de la structure.

Le premier décapage [UF 18013] est l'équivalent de l'UF [18014], réalisé dans la zone située immédiatement au nord de la cave, en bordure de la limite de fouille. Il fait suite à une première étape de nettoyage manuel consécutive au passage de la pelle mécanique, mise en œuvre de manière uniforme sur l'ensemble du secteur pour atteindre le niveau d'apparition des structures. Le second [UF 18047] correspond à un nettoyage fin et méthodique du niveau de blocs, destiné à dégager dans son intégralité le comblement supérieur de la cave. Ces nettoyages successifs ont livré d'importantes quantités de mobilier céramique, faunique et métallique

4.3.2. Niveau de cailloutis [18005]

Description

Ces premiers nettoyages manuels ont fait apparaître, en bordure de la limite orientale de la fouille, un niveau constitué d'un agglomérat de petits blocs de basalte et de pouzzolane, à une altitude moyenne de 572,80-572,90 m NGF. Il s'étend sur une superficie d'environ 30 m^2, à l'est de la cote E1176 et jusqu'en limite de fouille sous laquelle il semble se poursuivre. Les éléments qui le composent présentent un diamètre moyen compris entre 5 et 10 cm et sont agencés de manière relativement dense, sur une épaisseur légèrement inférieure 10 cm (fig. 17, 21). Quelques mobiliers, pour l'essentiel des fragments d'amphores et de tuiles, sont imbriqués à ces petits blocs de basalte et de pouzzolane.

Il est marqué, dans sa partie centrale, par une légère dépression [18006] de quelques centimètres de profondeur, d'abord assimilée à la présence d'une fosse. Marquée, en surface, par une poche de terre noire contenant quelques inclusions de tessons d'amphores et un fragment de sigillée de Gaule du Centre, elle correspond plutôt à un piégeage de sédiments et de mobilier dans une dépression liée à la présence sous-jacente d'une structure en creux.

L'emprise globale du niveau [18005] coïncide, en plan, avec les limites nord et sud des bords de la cave [18015]. La lecture de la coupe stratigraphique, réalisée dans la berme marquant la limite orientale de la fouille, avant la réalisation du sondage extensif réalisé plus à l'est, le montre très clairement. La présence de ce niveau dans la partie nord-est du secteur a perturbé, en début de campagne, l'identification de l'emprise globale de la cave [18015]. Ce n'est qu'une fois son démontage effectué que sont apparus nettement les blocs de basalte et de pouzzolane appartenant au comblement supérieur de la structure, dont certains affleuraient déjà à la surface du cailloutis, dessinant la bordure nord de la cave.

Datation et interprétation

Au cours de la campagne 2007, une couche superficielle de remblais romains avait été mise en évidence au sommet de la cave. Elle avait été interprétée comme un nivellement de la zone, postérieur au comblement de la cave et destiné à compenser l'affaissement des couches. Cette opération, qui a pu s'effectuer en plusieurs étapes, a eu lieu dans le courant de l'époque romaine : ce niveau recelait, en effet, des éléments de démolition (blocs de mortier, de calcaire et d'arkose, *tegulae* et *imbrices* d'époque impériale) mêlés à des mobiliers céramiques datables entre le Ier et le IIIe siècles de notre ère (sigillée de Gaule du Centre, de type Drag. 37 évolué).

S'il participe sans doute du même souci de remblayer et aplanir la dépression formée par le tassement du remplissage de la cave, le niveau de cailloutis [18005] pourrait se rattacher à une phase relativement plus ancienne. Les fragments de tuiles qu'il a livrés présentent une morphologie plus proche des exemplaires de typologie tardo-républicaine recueillis en 2006-2007 dans le complexe C. Ils sont associés à une anse d'amphore vinaire italique de type Dressel 2/4, produit dès le troisième quart du 1er s. av. J.-C. Il n'est pas exclu que ce remblai ait été mis en place dès la fin de l'état II, à une date suivant de peu l'abandon du quartier à l'époque de la conquête (état IIb, La Tène D2b, 50-30 av. J.-C.).

Le relevé stratigraphique réalisé au niveau de la berme marquant la limite est du chantier met en lumière le fait ce niveau vient s'insérer dans le creusement de la cave. De cette observation peuvent découler deux hypothèses. Soit il s'agit d'un ultime niveau de remblai destiné à aplanir une dépression formée à l'emplacement de la cave, suite à l'affaissement ou au tassement des niveaux de remplissage. Soit il s'agit d'un véritable niveau ou radier de sol aménagé au sommet du comblement, lié à un espace de circulation et/.ou à un bâtiment construit à cet emplacement, qui se serait affaissé suite aux phénomènes de tassement.

Fig. 17 — Bâtiment sur cave 18010-18015, comblement sommital. En haut : radier/niveau de cailloutis 18005. Au centre : niveaux d'empierrement. En bas à droite : fond d'amphore calé dans un trou de poteau. En bas à droite : amphore complète déposée au sommet du comblement de la cave.

Il est difficile de trancher définitivement en faveur de l'une ou l'autre des deux hypothèses. La faible épaisseur de ce niveau, inférieure à 10 cm, de même que son emprise bien localisée à l'extrémité orientale de la cave, plaident plutôt pour la seconde interprétation. La stricte juxtaposition de ce niveau avec le creusement de la cave invite, au contraire, à privilégier la première hypothèse. Simple remblai ou véritable niveau de sol, sa mise en place est quoi qu'il en soit concomitante ou postérieure à la phase d'abandon et de comblement de la cave ou de l'une des ses parties.

4.3.3. Niveau [18091]

Description

Sous le niveau [18005] a été mis en évidence le niveau [18091] qui recouvre les blocs de basalte et de pouzzolane du comblement. Bien localisé dans la partie centrale de la cave, il se développe sur 1,20 m de côté environ, entre les cotes E1174,80/N1185,20 et E1176/N1186,40, à une altitude moyenne de 572,72 m NGF. Il se présente sous la forme d'un agglomérat plan de petits gravillons de pouzzolane (0,02 m environ) et de terre mêlé à quelques tessons d'amphore et de céramique de petites dimensions (0,05 à 0,10 m), ponctué de quelques blocs de basalte épars. Il est recouvert, dans sa partie la plus orientale, par le radier [18005].

Interprétation

La nature et la fonction de ce niveau sont difficiles à établir. Il présente des dimensions trop peu importantes pour qu'il puisse s'agir d'un lambeau de sol, considérant que le niveau [18005] qui le scelle aurait dû assurer sa conservation. Il apparaît plutôt comme une recharge de remblais, destinée à combler un tronçon de la cave qui se caractérise précisément, dans le remplissage sous jacent, par une déficience de blocs de basalte et de pouzzolane.

4.3.4. Comblement supérieur : empierrement [18088 = 18048]

La partie sommitale du comblement de la cave [18015] a été rapidement identifiée, en début de campagne, dans le tronçon contigu à celui vidé en 2007. Plus à l'est, sa reconnaissance a été plus difficile, en raison d'un léger dénivelé à l'origine d'un recouvrement stratigraphique plus important, lié à la présence des niveaux précédemment décrits [18005 et 18091].

Un sondage a été réalisé environ 5 m à l'est de la limite de fouille 2007, sur une largueur d'environ 1 m et sur toute l'emprise supposée de la cave du nord au sud, afin de reconnaître ce comblement supérieur. Atteint à une vingtaine de centimètres au dessous du niveau de remblais gallo-romain, il se caractérisait en 2007 par la présence de blocs de basalte de grand module (jusqu'à 70 cm de long), de gros fragments d'amphores Dressel 1 et de quelques ossements animaux (dont plusieurs crânes d'ovicapridés).

Le sondage a rapidement permis de déceler la présence de ces mêmes éléments de remplissage, caractérisés par une structure légèrement différente : blocs de basalte et de pouzzolane marquent une plus forte concentration dans la partie supérieure du dépôt, nettement dissociée d'un niveau inférieur de tessons d'amphores (fig. 17, 18). Dans le comblement [17045] fouillé en 2007, blocs de pierre et amphores étaient indistinctement mêlés. Ces ensembles ont été attribués à deux unités stratigraphiques distinctes.

Description

Les premiers blocs [UF 18048] sont apparus en bordure de la limite de fouille 2007, entre les cotes N 1185,80 - N 1186,10 m et E 1170,50 - E 1172,90. Leur altitude, qui atteint 573 m NGF, est bien supérieure aux limites du creusement de la cave dans le substrat basaltique, visibles sur la coupe de 2007. La partie supérieure du comblement [UF 18088 = 18048] apparaît, pour les points les plus hauts, à une altitude moyenne comprise entre 572,80 et 572,95 m. Deux passes successives de nettoyage manuel [18013 ; 18047] ont permis de mettre en évidence une longue bande rectiligne de blocs de basalte et de pouzzolane, déterminée par les limites du creusement. Elle suit une orientation ENE/OSO et s'inscrit dans la continuité directe du comblement [17045] mis en évidence en 2007. Les blocs présentent des dimensions variables comprises entre 10 et 80 cm, qui attestent l'utilisation de matériaux hétérométriques et non calibrés ; la majorité d'entre eux mesurent entre 30 et 60 m de diamètre. Ces éléments sont mêlés à un mobilier assez abondant, représenté pour l'essentiel par les tessons d'amphores relativement fragmentés, parfois de dimension plus importante, ainsi que quelques restes céramiques et osseux.

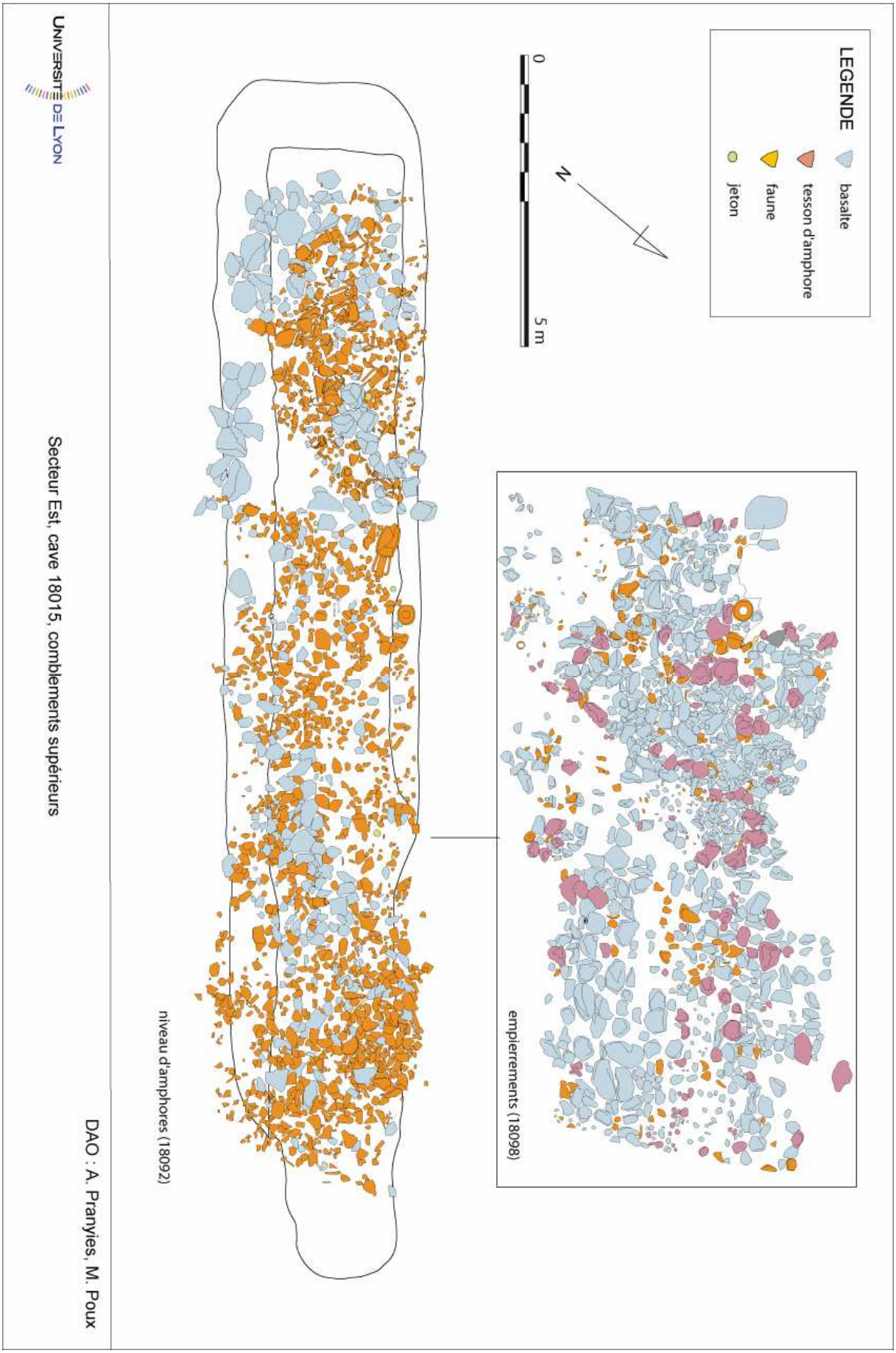

Fig. 18 – Cave 18015, niveaux supérieurs de comblement (pierres et amphores)

Dans son organisation générale, cette vaste bande de pierres basaltiques recouvre l'intégralité du creusement de la cave [18015]. Seul l'abside située à son extrémité orientale en est exempte. Pour la partie de la cave fouillée cette année, ce comblement a ainsi pu être relevé sur une longueur de près de 10,5 m. Elle recouvre, dans son emprise maximale, une largeur de 4,60 m et s'insère ainsi dans la largueur la plus importante ménagée par le creusement de la cave à son ouverture. Elle est recouverte, sur les cinq derniers mètres les plus à l'est, par le radier 18005. Les blocs qui le composent sont en nombre très important. Leur densité n'est cependant pas homogène d'un bout à l'autre du remplissage ; dans la moitié ouest de la portion de la cave fouillé cette année, ce comblement est extrêmement dense et épais, tout particulièrement dans la partie centrale où leur répartition est régulière, dans la totalité du creusement. Le profil général de ce comblement, perceptible aussi bien en plan qu'au travers du relevé stratigraphique réalisé en 2007, dessine une cuvette, avec des éléments relevés sur les bords à une altitude nettement plus élevée qu'au centre (jusqu'à 0,50 m d'écart).

Plus à l'est, les blocs sont beaucoup moins nombreux et plus inégalement répartis ; essentiellement localisés le long des bords du creusement, ils dessinent un espace central moins dense. Cette observation est particulièrement visible dans la coupe stratigraphique relevée en limite orientale de la fouille, avant la réalisation du sondage. Le comblement [18088] présente, en partie haute du creusement, un profil déversé vers l'intérieur à partir des bords méridional et septentrional de la structure.

En plan, le comblement [18088] présente de prime abord un aspect assez anarchique, caractéristique d'un remplissage d'origine détritique destiné à combler la structure. Un relevé intégral au 1/20e invite à nuancer cette affirmation. L'organisation générale de cet aménagement montre que sa mise en place n'est pas uniquement motivée par le souci de combler une dépression. Son démontage a été opéré de manière méthodique, afin de déceler la présence d'éventuels aménagements internes, liés à la fonction primaire de la cave ou à un dispositif d'accès. Il révèle un certain nombre d'aménagements plus structurés, notamment perceptibles au travers des alignements de blocs localisés en bordure de l'ensemble. Cette observation avait déjà été formulée pour la portion de la cave fouillée au cours de la campagne 2007. Un alignement [17048] de gros blocs de basalte disposés sur le rebord sud de la cave et partiellement affaissés dans son creusement avait pu être mis en évidence. Côté nord, une ligne de blocs alignés au sommet du remplissage dessinait un dispositif analogue, entièrement déversé dans la cavité.

L'ensemble de blocs [18090], apparu dès la première phase de nettoyage manuel, est en partie recouvert par le niveau [18005] mais la partie sommitale des blocs affleurait à sa surface. À ce niveau d'apparition, compris entre 572,84 et 527,95 m NGF, ils dessinent un alignement cohérent qui peut être suivi sur au moins 3,30 m de long. Ces blocs présentent, en outre, des dimensions particulièrement importantes comprises entre 50 cm et 1 m, qui les distinguent nettement des blocs environnants. Leur alignement suit *grosso modo* générale de la cave [18015], selon un axe ENE/OSO.

Le plan de cette vaste bande empierrée met également en relief, sur ses bords sud et nord, quatre excroissances massives de plan quadrangulaire. Constituées par groupes de blocs de basalte et de pouzzolane, elles sont disposées de manière saillante par rapport à l'empierrement qui s'insère dans la partie basse du creusement. Ces massifs de blocs se situent dans sa partie évasée et présentent, en plan, des morphologies et des dimensions relativement similaires. Ils ne se singularisent du reste du comblement que par leur orientation, d'axe nord-sud plutôt que ENE/OSO comme pour le reste de l'empierrement.

La première de ces excroissances, située en bordure nord-ouest de la portion de la cave fouillée cette année, mesure 1,40 m du nord au sud et 1,60 m d'est en ouest. Elle se compose d'un agglomérat central très dense d'une dizaine de blocs de basalte et de pouzzolane, dont les dimensions sont identiques à celles observée pour l'ensemble du comblement [18088]. Sur ses bords ouest, nord et est, trois alignements de blocs dessinent des parements qui confèrent à l'ensemble sa forme rectangulaire.

En bordure sud du comblement lui fait face un aménagement tout à fait semblable. Décalée, par rapport au précédent, d'un cinquantaine de centimètres vers l'est, cette seconde excroissance présente des dimensions similaires, comprises entre 1,20 et 1,60 m. Sa structure interne est également identique, mais son plan est en revanche moins régulier. Cette observation est sans doute à mettre sur le compte du déplacement de quelques blocs constituant son parement oriental.

a

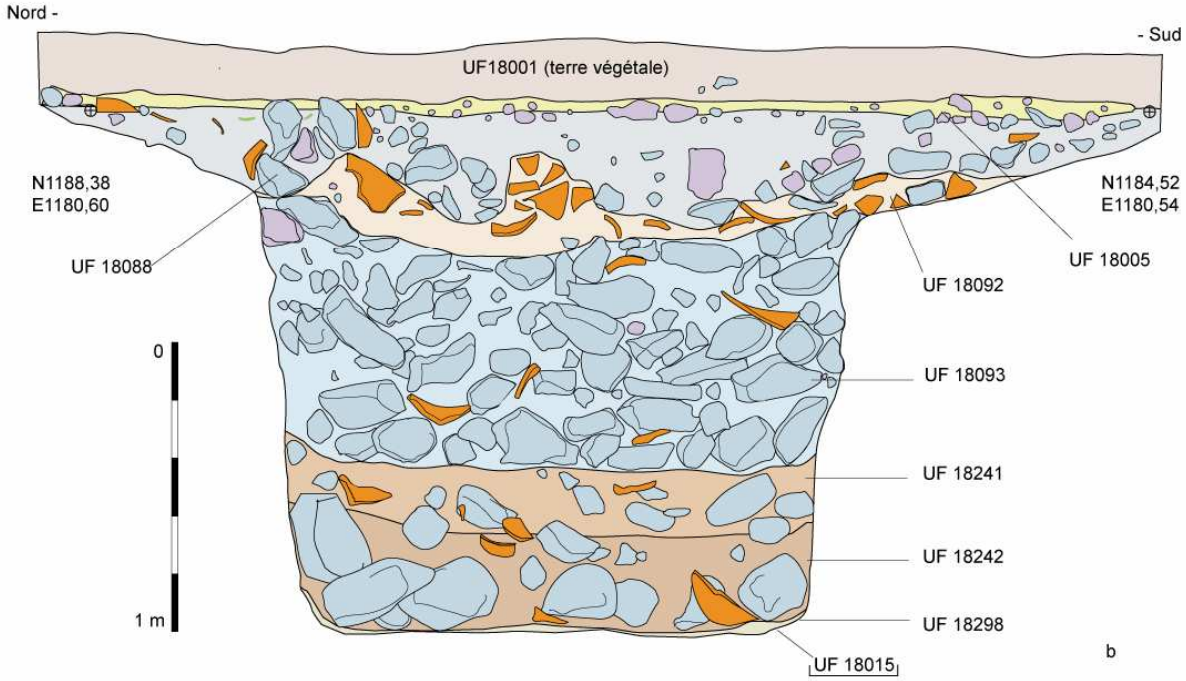

Z axe = 572,90 m NGF

LEGENDE

- Terre végétale
- Radier [18005]
- Comblement supérieur (blocs de basaltes)
- Comblement supérieur (amphores)
- Basalte
- Pouzzolane
- Amphores
- Ceramiques
- Comblement médian (blocs de basalte)
- Comblement inférieur (blocs de basalte)
- Comblement inférieur (amphores)
- Comblement inférieur (sable)
- Faune

DAO: A. PRANYIES

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Secteur Est, Cave [18015]

Fig. 19 – Cave 18015, coupe stratigraphique Ouest (vue de l'ouest)

Environ 2,40 m plus à l'est, sur le même côté de la cave, le remplissage [18088] présente une autre excroissance comparable aux deux autres. Ses dimensions sont toutefois nettement supérieures, notamment sa longueur (parallèle, comme pour les deux précédentes, au creusement de la cave). Ce massif quadrangulaire de 1,40 m de large, constitué de blocs massifs (30 à 60 cm en moyenne), semble se poursuivre une trentaine de centimètre avant la berme orientale de la fouille. Toute cette zone est recouverte par une bande de pierre qui se distingue nettement de la structure principale du comblement supérieur [18088]. Les blocs situés dans la moitié est de cette bande se distinguent par leur taille particulièrement importante qui atteint, pour trois d'entre eux, 70 cm. Au centre, 5 blocs de basalte relativement bien agencés constituent peut-être un parement long de 2,40 m.

La dernière excroissance a été mise en évidence de l'autre côté du creusement, au nord de la cave. Il est décalé de 0,50 m à l'est par rapport au précédent et se situe à 3,20 du premier. Il présente des dimensions proches de 1 m de large pour 2 m de long. A de rares exceptions près, les blocs de basalte qui le composent sont de taille relativement réduite (0,20 m en moyenne). Ses parements sont particulièrement nets, en raison de la rareté des blocs qui constituent son noyau central (dont 3 basaltes d'un module de 40 cm).

Le démontage de ces aménagements a révélé la présence sous-jacente de creusements correspondant, soit à des trous de poteau, soit à des ouvertures latérales destinées à l'aération et/ou à l'éclairage de l'intérieur de la cave, qui seront décrits plus loin (voir *infra* chap. §).

Interprétation.

La partie sommitale du remplissage de la cave [18015] se caractérise, pour l'ensemble de la structure, par un comblement constitué de gros blocs hétérométriques en basalte et en pouzzolane, mêlés à des tessons d'amphores. Son homogénéité apparente traduit une volonté de comblement volontaire, voire de condamnation de la cave. Les bordures externes de ce remplissage présentent une organisation plus structurée qui amène à formuler plusieurs hypothèses :

- Les disparités observées en plan dans la répartition des blocs (concentration à l'ouest, raréfaction dans la partie centrale du tiers oriental de la structure, faciès particulier du comblement supérieur fouillé en 2007) reflètent peut-être plusieurs étapes du comblement, mais n'autorisent guère à pousser plus loin l'interprétation. La complexité de ce niveau de dépôt ainsi que ses dimensions rendent hasardeuse toute tentative de cet ordre. Ces différences pourraient également s'expliquer par l'existence de cloisonnements internes, peut-être liés à la fonction primaire de la cave et à son utilisation, nettement perceptibles au niveau de son comblement inférieur (voir *infra*). Cette hypothèse implique qu'ils soient restés en place jusqu'à la dernière étape de son comblement.
- Les alignements de blocs observés en 2007 et cette année, de manière particulièrement nette au sommet de la couche d'amphore sous jacente [18092], peuvent être interprétés comme des aménagements de type solin, destinés à maintenir la superstructure du bâtiment et/ou un coffrage en bois plaqué contre les parois de la cave, ainsi, probablement, qu'un plancher qui en constituait le plafond en même temps que le sol de marche du bâtiment environnant. La position des alignements de pierres, déversés d'un seul tenant dans le comblement supérieur, traduit à l'instar de ceux mis en évidence en 2007 une opération de démantèlement volontaire de ces aménagements, plutôt qu'un affaissement naturel après pourrissement des boisages.
- Les quatre excroissances rectangulaires repérées sur les bordures externes de ce niveau de comblement sont plus difficiles à interpréter. Leur orientation légèrement divergente de celle du creusement pose le problème de leur fonction et de leur chronologie relative par rapport à l'utilisation, l'abandon et le comblement de la cave. Leur plan régulier et leur distribution bien ordonnée de part et d'autre des bords du creusement invite à les envisager comme des aménagements en position primaire, liés, d'une manière ou d'une autre, au fonctionnement et à l'utilisation de la structure. La présence sous-jacente de creusements n'exclut pas, cependant, l'hypothèse d'un comblement secondaire à l'aide de blocs densément agencés, induisant des effets de paroi qui peuvent être confondus avec des « parements » latéraux.

Fig. 20– Cave 18015, niveaux supérieurs de comblement (pierres et amphores)

4.3.5. Comblement supérieur : niveau d'amphores [18092]

Description

Au contact de ce remplissage de blocs apparaît un niveau constitué d'un épandage particulièrement dense de tessons d'amphores qui présentent, dans l'ensemble, un taux de fragmentation peu élevé. Ces éléments sont étroitement imbriqués avec des blocs de basaltes et de pouzzolane d'un module moyen, similaire à celui observé pour le comblement sommital. Ce niveau d'amphores a été mis en évidence sur toute la longueur de la cave, à l'exception de l'aménagement terminal situé à l'est de la structure (fig. 20).

Pour rappel, les amphores présentes à ce niveau dans la portion de la cave fouillée en 2007 étaient également très abondantes et peu fragmentées. Le prélèvement individualisé des différentes parties de récipient et leur localisation sur les relevés avaient permis de reconnaître plusieurs récipients complets, écrasés en place après décolletage des cols. Trois à quatre individus alignés côte à côte, dont les cols biens conservés côtoyaient un nombre équivalent de grosses rondelles d'amphores qui pouvaient être interprétées comme des bouchons, avaient notamment été mis en évidence (Rapport 2007).

Les observations formulées à propos de la répartition spatiale du niveau de blocs de pierres s'appliquent également à ce niveau d'amphores. Au vu du plan réalisé à partir de photographies numériques redressées (fig. 20), il apparaît que certaines portions livrent des concentration de tessons d'amphores plus abondantes. C'est particulièrement le cas du tronçon situé le plus à l'est, qui correspond sommairement à la zone caractérisée, pour le niveau supérieur, par une déficience de blocs dans la partie centrale. Les amphores se répartissent à la manière d'un vaste et dense « tapis » de tessons, dont le profil légèrement concave épouse la totalité du creusement de la cave, y compris dans sa partie haute et évasée.

Plus à l'ouest, la portion centrale du remplissage qui jouxte la fouille de 2007 adopte une forme un peu différente. Les tessons d'amphores, qui présentent des dimensions similaires, sont cantonnés dans la partie basse du creusement, sur une largueur beaucoup moins importante. Le profil en U particulièrement bien marqué de ce niveau de remplissage est sans doute à mettre en relation avec la quantité plus importante de blocs de basalte et de pouzzolane qui le recouvrait (voir supra, chap. §)

La faune associée à ce niveau présentait, en 2007, un faciès particulier comprenant, outre plusieurs mandibules de bovidés, plus d'une dizaine de crânes d'ovicaprinés complets, essentiellement de jeunes individus. La campagne de cette année en a également livré un certain nombre, en particulier dans la portion située la plus à l'est. Leur état de conservation général est cependant plus mauvais, ces restes étant écrasés sous le poids des blocs de pierre du niveau supérieur. A noter la présence, en limite de la portion vidée en 2007, d'une amphore presque complète (moitié de panse et col doté de ses deux anses), qui vient s'ajouter aux individus dégagés en 2007 dans la portion de cave contiguë. Comparativement aux amphores, les autres catégories de vaisselle céramique sont plutôt rares, ainsi que les petits mobiliers.

La seule catégorie d'objet dont la présence peut être considérée comme remarquable, du point de vue quantitatif et fonctionnel : les jetons taillés dans des panses ou dans des fonds de récipients céramique, mais aussi et surtout, dans des panses d'amphores. Au sein de ce remplissage uniquement, ce sont près d'une cinquantaine d'artefacts de ce type qui ont été dénombrés. Cette concentration de jetons, déjà notée l'année dernière dans la portion ouest de la cave, est donc loin d'être anodine et sera discutée plus loin quant à la relation qu'elle peut entretenir avec la fonction de la cave (voir *infra*, chap. § et fig. 36).

Les amphores ont fait l'objet d'une procédure particulière, prélevées par tronçons d'un mètre en partant de l'est [18117-18126] et triées selon la procédure habituelle. Seuls les éléments de formes ont été conservés, les morceaux de panses ont été comptés, pesés, enregistrés et jetés.

Interprétation

Comme pour le comblement supérieur de blocs de pierres, les disparités observées dans la structuration globale de ce niveau de comblement et dans la répartition de ces fragments d'amphore, soulèvent un certain nombre de problèmes relatifs au processus de comblement de la cave et par extrapolation, à ses modalités d'utilisation.

En dépit de l'apparente homogénéité du remplissage, le relevé planimétrique montre de fortes disparités dans la distribution des dépôts, marquée par une césure très nette au niveau du quart oriental de la cave. Elles peuvent être corrélées, en plan, avec celles observées pour le niveau supérieur de comblement. A la zone orientale de concentration des amphores correspond un déficit de blocs de pierre. Ce tronçon correspond également à la zone recouverte par les niveaux [18005 et 18091] (voir *supra*, chap. §). À l'autre extrémité du creusement, le comblement supérieur observé dans la portion de la cave fouillée en 2007 se distingue également de celui mis en évidence cette année. Blocs de pierres et gros fragments d'amphores n'y constituent pas, comme à l'est, deux unités stratigraphiques distinctes et superposées. De ce point de vue, ce remplissage supérieur évoque plutôt celui mis en évidence cette année dans le quart oriental de la cave.

- La nature même de ce comblement pose question, en particulier les récipients complets ou presque complets déposés à ce niveau dans le tiers occidental du creusement. Leur position au sommet du comblement exclut qu'ils soient en relation avec la fonction première de la cave, dont le niveau d'utilisation se situe 1,40 m plus bas. L'association de ces récipients complets avec plus de 10 crânes d'ovicaprinés complets a permis d'avancer, en 2007, l'hypothèse d'un véritable dépôt volontaire, contemporain de son démantèlement. Rarement rencontré dans les contextes liés aux habitats fouillés depuis 2005, où le bœuf domine à plus de 60 %, le dépôt de crânes de chèvres ou de mouton est en effet caractéristique des amas rituels rencontrés sur le sanctuaire fouillé en 2001-2005 (Poux *et al*. 2006). Ce dépôt caractérise peut-être un geste d'offrande propitiatoire lié à la clôture et/où à l'abandon de la cave.
- Dans la portion du comblement fouillé cette année, aucun dépôt comparable n'a été mis en évidence. Si l'accumulation de certaines parties d'amphores a pu être observée ponctuellement (notamment, de quelques pieds dans la partie sud-est du comblement), aucun tri systématique ne semble avoir présidé à sa mise en place. De même, aucun bris volontaire ne peut être décelé dans la taphonomie générale de cet épandage de tessons d'amphores qui se présente, dans son ensemble, comme un vaste dépotoir formé d'apports détritiques. Par contraste, la mise en évidence d'une zone de dépôt au sommet du remplissage fouillé en 2007 renforce le sentiment d'un cloisonnement du remplissage en plusieurs unités distinctes.

4.3.6. Comblement médian [18093]

Description

La partie médiane du comblement de la cave apparaît, en moyenne, 30 à 60 cm au-dessous du niveau d'ouverture de la structure matérialisé par le sommet du creusement et les strates supérieures du remplissage. Il est principalement caractérisé par la présence d'un encaissant de terre noire beaucoup plus volumineux que dans les autres niveaux. Moins nombreux, blocs de basalte, de pouzzolane et tessons d'amphores y sont agencés de manière plus lâche. Ils présentent également un diamètre moyen (entre 5 et 20 cm) nettement inférieur à celui observé pour les [UF 18048 et 18088]. Leur taux de fragmentation est donc plus élevé.

Ce niveau se développe sur une épaisseur relativement importante, comprise entre 40 et 80 cm. Il a été reconnu d'un bout à l'autre de la cave, mais n'apparaît pas très clairement dans la coupe stratigraphique relevée au niveau de la berme occidentale. Il est plus visible dans la coupe ménagée plus à l'ouest (fig. 21). Contrairement aux niveaux supérieurs, il se répartit de manière totalement homogène sur l'ensemble du creusement et ne montre aucune forme d'organisation ou disparité particulières. L'inclinaison des éléments relevés dans la coupe stratigraphique signale un remplissage qui parait avoir été opéré depuis le bord méridional du creusement. Deux déversements bien distincts sont visibles dans la répartition des blocs de basalte et du mobilier, ce que tend à confirmer leur relation stratigraphique avec les dépôts sous-jacents [UF 18280 notamment, voir *infra* chap. §].

Interprétation

Le profil de ce remplissage, son épaisseur, ainsi que l'état de fragmentation du mobilier, plaident pour un apport de remblai déversé au cours d'une opération de comblement volontaire, effectuée avec des matériaux d'origine détritique afin de colmater la structure. Son homogénéité semble indiquer qu'il a été effectué en une seule fois, même si des strates de déversement sont visibles en coupe.

Quelques différences sont à noter par rapport au niveau médian du comblement [17150] observé en 2007. La présence d'une couche très graveleuse à sableuse, de couleur gris-beige, incluant quelques gros tessons d'amphores de type Dressel 1B et 1A, ainsi que de petits blocs de basalte et de pouzzolane épars avait été relevée. L'aspect de ce niveau évoquait les niveaux d'inondation qui caractérisent certains fonds de fosses ou de fossés rencontrés sur le site, recouverts de dépôts sableux drainés par les pluies et l'érosion naturelle des parois, permettait d'avancer différentes hypothèses : apport de sédiments extérieurs, période d'inondation, voire d'abandon temporaire de la cave ? Si le comblement médian observé cette année relève d'un faciès différent, des phénomènes semblables ont été mis en évidence dans les niveaux sous jacents. Ce décalage pourrait être lié à l'existence d'un pendage des dépôts de comblement et du fond de la cave en direction de l'est.

4.3.7. Niveau intermédiaire [UF 18280]

Description

Il s'agit d'une couche de limon brun foncé, légèrement sableux, caractérisé par des inclusions de gravillons de pouzzolane en grande quantité. La stratigraphie montre qu'elle est présente uniquement dans la partie nord du comblement de la structure. Elle se développe sur une épaisseur maximale de 25 cm et suit un pendage général nord-sud. La lecture de la coupe montre également que sa mise en place est antérieure à celle du comblement médian [18093]. Constitué en deux déversements, ce niveau vient s'appuyer contre la couche dans un premier temps et la recouvrir ensuite. Ce remplissage, qui traduit une étape intermédiaire dans le comblement de la cave, présente la particularité d'être totalement stérile en mobilier. Ce constat n'est pas dénué d'intérêt, en regard des abondantes quantités de mobilier qui caractérisent le reste du remplissage, comme la plupart des structures du site.

Interprétation

Ce niveau de remplissage correspond à un phénomène ponctuel qui ne concerne qu'une infime portion du comblement de la structure. Il ne constitue sans doute pas un comblement réalisé de main d'homme, mais caractérise plutôt un processus de remplissage naturel lié à l'altération et à l'effondrement d'une partie de la paroi rocheuse basaltique et/ou de remblais maintenus par des coffrages en bois. Son épaisseur et la finesse des gravillons de pouzzolane le composent autorisent toutefois à s'interroger sur les modalités de mise en place de cette couche, qui semblent moins résulter d'un effondrement brutal de la paroi que d'un lent processus d'altération.

4.3.8. Niveau sableux [UF 18239 = 18240]

Description

Sous les remplissages [18093 et 18280] s'entend une très fine couche de sable fin, de couleur brun-orangé. Fortement indurée, elle se développe sur une épaisseur de quelques centimètres seulement et ne semble pas présente dans toute la largeur du remplissage. Elle est en effet absente sur une bande d'environ 30 cm qui longe la paroi sud du creusement. Elle montre, tout comme l'UF [18280] sous laquelle elle repose en partie, un pendage du nord vers le sud avec une différence de niveau de 20 cm environ. Cette couche de sable indurée a pu être mise en évidence de manière plus ou moins nette, au même niveau, sur une large partie du comblement de la cave. Elle contient quelques fragments d'amphore et quelques blocs de pierre de petites dimensions (5 cm).

L'UF [18240] correspond à une couche sableuse de granulométrie identique à celle de l'UF [18239], de couleur brun clair. Elle apparaît à une altitude supérieure de 571,72 m NGF et se développe sur presque toute la largueur de la cave, sur une épaisseur moyenne de 10 à 15 cm. Elle contient des petits blocs de basalte et des gravillons de pouzzolane, dont les dimensions n'excèdent pas 2 cm et recouvre en partie les blocs de plus gros modules et les tessons d'amphores appartenant à la couche sous-jacente.

Interprétation

La présence de ces niveaux sableux constitue une exception sur le site de Corent. Elle peut être mise en relation avec les niveaux d'inondation qui caractérisent certains fonds de fosses ou de fossés rencontrés au cours des campagnes précédentes, recouverts de dépôts sableux drainés par les pluies et l'érosion naturelle des parois. C'était notamment le cas des niveaux fouillés à la base de la citerne [17470] découverte l'année dernière.

a

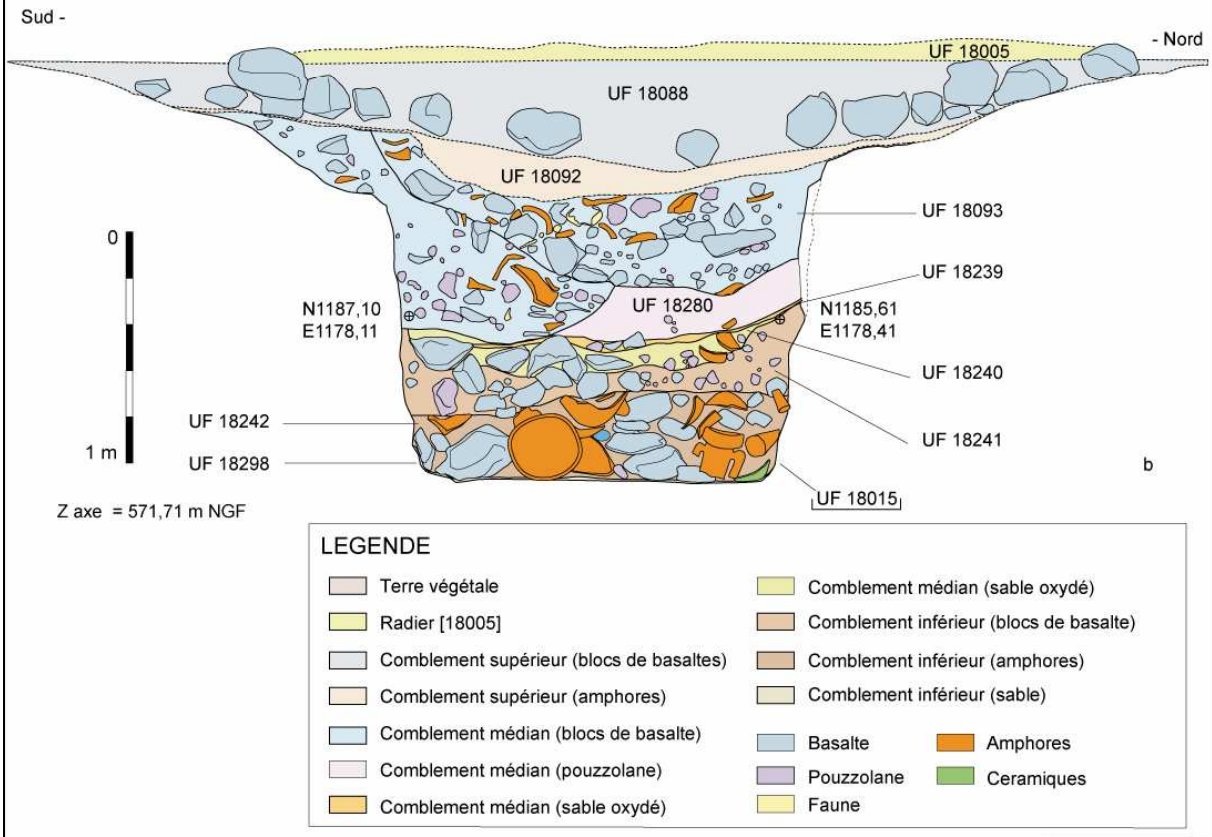

DAO: A. PRANYIES

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Secteur Est, Cave [18015]

Fig. 21 ─ Cave 18015, coupe stratigraphique Est (vue de l'Est).

La mise en place de ce type de remplissage est donc liée à la présence d'eau stagnante, à l'infiltration ou au ruissellement de l'eau de pluie. La couleur brun-orangée observée pour l'UF [18239] résulte d'un phénomène d'oxydation qui vient corroborer cette hypothèse. Cette couche est vraisemblablement équivalente à l'[UF 18240] qu'elle recouvre ; il s'agit sans doute d'un même niveau de remplissage, dont la partie supérieure [UF18239] a été altérée par l'action de l'eau. Ce phénomène peut s'expliquer soit par une oxydation intervenue à l'air libre, soit par une infiltration secondaire qui a pu intervenir plus tard (communication orale B. Moulin, BMGéo).

La présence d'un horizon sableux peut s'expliquer soit par l'apport volontaire de sédiments extérieurs, destinés à combler ou à surélever le fond de la cave, soit par un phénomène naturel, telle une période d'inondation, corrélée à un abandon temporaire ou définitif de la cave. Ces propositions seront discutées plus loin dans une optique de phasage des étapes d'établissement, d'utilisation, d'abandon et de comblement de la cave (voir *infra* chap. §).

4.3.9. Comblement inférieur : blocs de basalte [18241]

Description

Une césure nette est marquée dans le faciès général du comblement de la cave par la réapparition, sous les niveaux sableux, des blocs de basalte de grand module. Ces blocs d'un diamètre compris entre 20 et 40 cm sont agencés de manière assez lâche dans un sédiment meuble. La physionomie générale du comblement évoque celle mise en évidence à plusieurs reprises au cours des campagnes précédentes, dans les fosses d'épierrement d'époque moderne qui perturbent certains secteurs du site (voir *supra* chap. §). Les blocs de basalte sont mêlés à quelques tessons d'amphores dont les dimensions sont proches de celles observées dans la partie supérieure du remplissage de la cave, ainsi qu'à quelques graviers de pouzzolanes de 2 à 5 cm de diamètre.

En regard de la coupe stratigraphique, ce comblement de blocs de basalte se développe sur une épaisseur comprise entre 40 et 60 cm à partir de l'altitude 571,63 m NGF et ce, jusqu'au fond de la structure, exception faite de l'UF [18241] qu'il recouvre en partie. La coupe indique que le déversement a été effectué depuis le côté sud de la structure, à l'instar du remplissage médian décrit plus haut. Les plus gros blocs se concentrent surtout dans la partie orientale de la cave, marquée par la surbaissement du fond du creusement. Leur accumulation n'a pas révélé d'indices d'une organisation particulière.

Le profil de ce comblement et son homogénéité permettent de rattacher ces blocs à une même unité stratigraphique correspondant à une étape du comblement de la cave. À mi hauteur de ce comblement, à une altitude moyenne de 171,35 m NGF, a été observé un changement du sédiment encaissant. Il s'agit d'un niveau de boue séchée de quelques centimètres d'épaisseur, qui se présente sous la forme de petites plaques craquelées, juxtaposées les unes aux autres (fig. 27 g/h).

Interprétation

De toute évidence, ce niveau de blocs s'inscrit dans une logique de condamnation de la structure ou du moins, de l'une de ses parties. Le nombre et les dimensions des blocs observés dans la portion orientale de la cave [18015] rappelle les disparités observées pour les niveaux sommitaux du remplissage, localisées dans cette ce même tronçon oriental. Ce dernier correspond, au niveau du creusement, à la partie surbaissée de près de 20 cm par rapport au niveau d'altitude de fond relevé plus à l'ouest.

La couche de boue mise en évidence à mi hauteur du remplissage est indubitablement à mettre en relation avec les horizons sableux qui ont été décrits précédemment (voir *supra*, chap. §). Son existence est liée à la présence d'eau stagnante ou d'infiltrations dans cette partie basse de la cave. Le premier cas de figure implique que la structure est restée ouverte à l'issue de la mise en place du comblement [18241] ; le second n'exclut pas cette possibilité, mais ne l'impose pas non plus, des infiltrations d'eau pouvant survenir ultérieurement, après colmatage de la structure.

4.3.10. Comblement inférieur : dépôt d'amphores [18242]

Contrairement aux précédents, ce niveau de remplissage ne procède pas d'un remblaiement de la cave opéré à l'aide d'apports détritiques remaniés, mais d'un véritable dépôt de mobiliers en place, lié à la fonction primaire de la cave et/ou aux modalités de son abandon. Pour en faciliter la description et la compréhension, il a été subdivisé en trois tronçons qui correspondent chacun à un ensemble de mobilier particulier. Le tronçon occidental, situé à l'ouest du secteur, a déjà été fouillé en 2007, le tronçon médian correspond à la partie centrale de la cave et le tronçon oriental, à la partie du creusement surbaissée, dans le dernier quart qui précède son abside terminale.

Fig. 22 ─ Cave 18015, dépôt d'amphores en fin de fouille, vue de l'ouest (gauche) et de l'est (droite)

L'intégralité des dépôts présents à ce niveau ont fait l'objet d'une fouille minutieuse et d'une couverture photographique systématique, par l'intermédiaire de clichés numériques zénithaux redressés, afin d'en permettre l'analyse taphonomique. Leurs éléments constitutifs, numérotés sur le terrain, ont fait l'objet de prélèvements individuels. Tous ont été conservés en vue d'une étude ultérieure. Pour l'heure, seul le mobilier céramique et quelques amphores entières ont pu être étudiées dans le cadre de la rédaction du rapport (voir *infra* chap. §, études de mobilier).

Tronçon oriental

Dans cette première portion de la cave, contiguë à son abside terminale a été dégagé un premier amas d'amphores, déposé dans la partie surbaissée du fond du creusement qui caractérise ce tronçon.

Amphore n°1 : cette amphore a été mise en évidence dès le début de la fouille du comblement, dans la coupe stratigraphique (fig. 21) relevée à cet emplacement. Intégralement conservée à l'exception du col, absent parmi les éléments repérés à proximité, elle repose à plat, pied tourné en direction de l'est. Elle est intercalée entre deux gros blocs de basaltes d'environ 50 cm de diamètre.

Amphore n°2 : il s'agit d'une panse complète. L'extrémité du pied est cassée et le col absent. Disposée perpendiculairement à la paroi sud de la cave, cette amphore repose en partie sur l'amphore n°3. Elle est remplie de sédiment à mi hauteur, marqué dans sa partie supérieure par un niveau de boue séchée.

Amphore n°3 : elle conservée de manière sensiblement équivalente à l'amphore 2 qui la recouvre en partie, à ceci près qu'elle présente d'importantes fissures. Elle repose sur le fond de la cave, parallèlement à la paroi sud du creusement. Comme l'amphore n°1, elle est presque intégralement comblée de sédiment, transformé en boue séchée dans les premiers centimètres.

Cols d'amphores n°4 à 7 : Quatre col d'amphores situés à proximité de la paroi nord de la cave, au niveau de la zone marquée par le net surbaissement du fond de la structure qu'ils surmontent de quelques centimètres, présentent un état de conservation différent. Le premier (n°4) est constitué uniquement des lèvres et du départ de anses de l'amphores et son ouverture est tournées en direction de la paroi de la cave. Le deuxième (n°5), qui a conservé une partie des anses, est disposé de manière presque parallèle mais tourné dans le sens inverse. Quelques centimètre plus a l'ouest à été mis en évidence un troisième col (n°6) qui est le mieux préservé des quatre. Complet, il est agencé parallèlement au col n°4, dont il suit la direction. Le dernier col (n°7) n'a conservé que sa lèvre, le départ des anses et une partie du col. Il repose perpendiculairement aux précédents, mais en position inclinée là où les autres été disposés à plat, lèvres vers le bas.

Ces éléments établissent la jonction entre la partie centrale de la cave, marquée par un amas spectaculaire d'amphores (voir *infra*, tronçon médian), et la partie orientale caractérisée, quelques mètres plus loin, par la présence d'éléments identiques mais beaucoup moins nombreux. Quatre amphores particulièrement bien conservées et un certains nombre de fragments de panses et d'éléments entiers reposent sur le fond de la cave. Leur niveau d'apparition se situe entre 571,26 et 571,42 m NGF. Aucune organisation particulière ne semble *a priori* régir leur disposition.

Amphore n°5 : disposé à côté de l'amphore n°2, ce récipient est complet quoique très fragmenté au niveau de la panse, du pied et de l'épaulement. Son col était dissimulé sous un bloc de basalte d'environ 50 cm de diamètre, situé contre le bord sud de la cave. Sa présence permet de prendre toute la mesure de la masse de sédiments et de pierres qui reposait sur les amphores et explique, pour nombre d'entre elles, leur état de fragmentation. L'intérieur de l'amphore était rempli du même sédiment que les précédentes.

Aux côtés de ces amphores ont été distingués un certain nombre d'éléments de forme complets, parmi lesquels quatre cols, deux pieds, ainsi que quatre fragments de panses de grande dimension.

Les cols n°8 et 9 sont disposés de part et d'autre de l'amphore n°5. Le premier est disposé à plat, sur le fond de la structure, dans le même sens que l'amphore ; ses lèvres ne sont pas conservées. Le second est représenté seulement par l'épaulement et le départ du col et des anses. Il est disposé à plat mais à l'envers, l'ouverture du récipient face au fond de la cave.

Deux autres cols ont été individualisés immédiatement au nord de l'amphore n°1. Ils sont disposés pour l'un (n°13), face vers le haut et face vers le bas pour l'autre (n°14) Déposés directement sur le rocher, ces deux éléments ne sont conservés qu'à hauteur des lèvres et du départ des anses.

Concernant les pieds, le premier (n°15) à été mis en évidence entre le col n°14 et l'amphore n°1, tandis que le deuxième pied (n°10) a été repéré plus au sud, entre le bloc de basalte qui encadre l'amphore n°1 et celui qui recouvre le col de l'amphore n°5.

Quatre gros fragments de panse, enfin, ont été mis en évidence d'un bout à l'autre de cet ensemble localisé dans la partie orientale de la cave. Tous présentent des dimensions importantes, qui avoisinent les 50 cm. Aucun d'entre eux, en revanche, n'a pu être rattaché à un récipient présent dans cette portion du remplissage inférieur de la structure. Le premier (panse n°4) est appuyé contre l'amphore n°3, en position semi verticale, de la manière que le deuxième (panse n°12) vient s'appuyer contre l'amphore n°1. Le troisième (panse n°11) repose à plat sous le col n° 9 tandis que le dernier (panse n°16) est isolé plus à l'est, entre plusieurs blocs de basaltes de dimensions moyennes

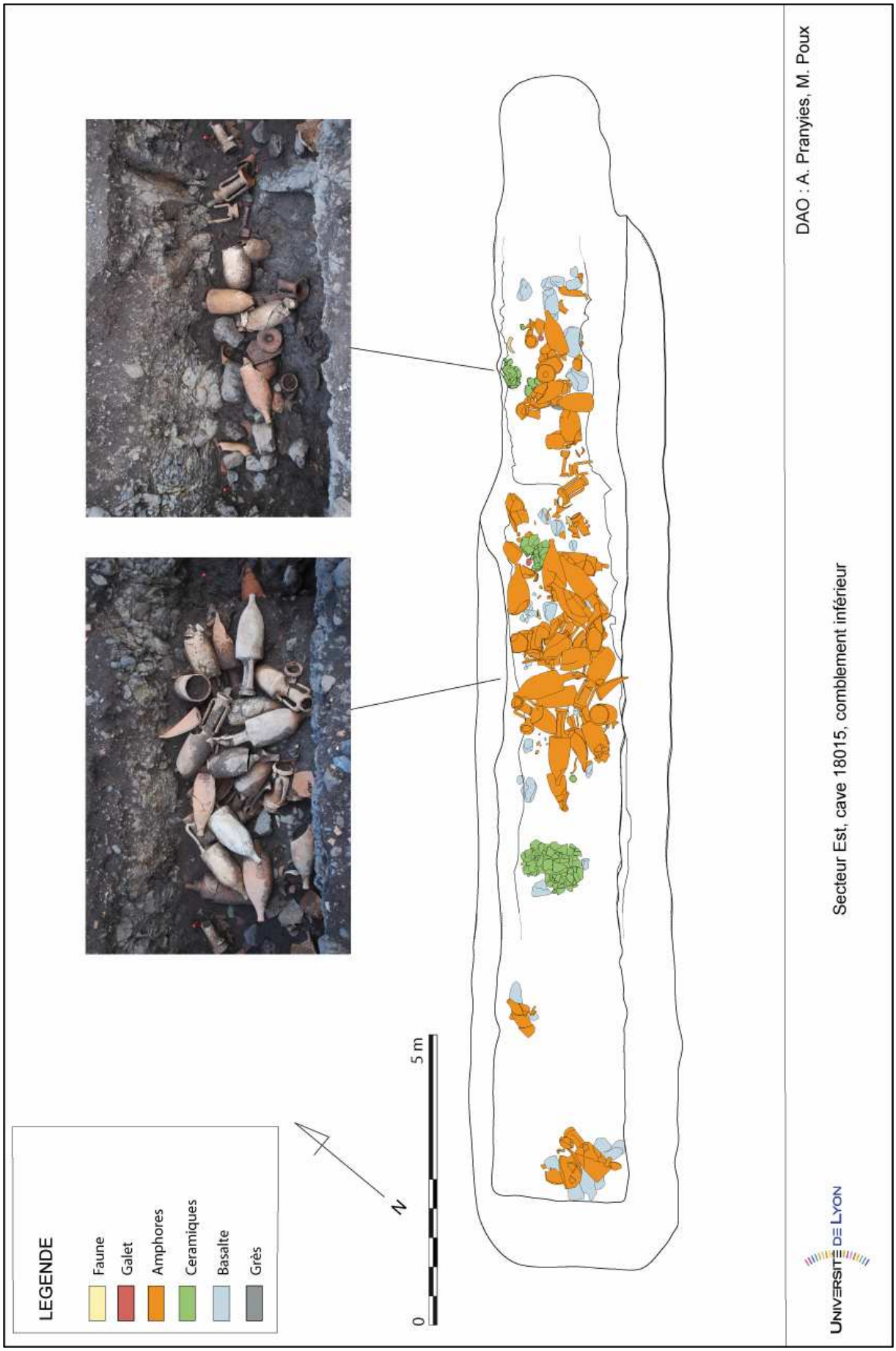

Fig. 23 – Cave 18015, photographies et relevé des dépôts inférieurs.

La partie orientale de la cave est caractérisée par la présence, à un niveau légèrement inférieur à celui observé pour les amphores, de deux récipients en céramiques écrasés en place :

Vase A : il s'agit d'un petit gobelet miniature en céramique fine tournée, très fragmenté mais remonté dans sa quasi intégralité. Sa présence a été localisée entre les cols n°13 et 14.

Vase B/C : ce grand vase globulaire en céramique tournée fine est représenté par 82 fragments. Deux ensembles ont été mis en évidence. Le premier, localisé contre l'amphore n°5 et le col n°9, est compos é de la partie basse du récipient, écrasée et disposée à plat sur le fond de la cave, ouverture tournée vers le haut. Le second ensemble est situé contre la paroi nord de la cave et correspond à la partie haute du vase. Écrasé en place, il a pour particularité d'être tourné à l'envers, le bord du vase reposant sur le fond basaltique de la cave. Ces observations sont particulièrement intéressantes du point de vue des modalités de dépôt et d'enfouissement du vase ; initialement en place, l'une des deux parties de ce récipient semble s'être déversée, peut-être sous l'effet d'un choc.

D'autres types de mobiliers ont également été mis en évidence dans ce secteur du remplissage, parmi les amphores et les récipients en céramique. Un fragment de mortier en grès (et non en basalte comme c'est généralement le cas sur le site) a été décelé sous les amphores n°2 et 5 ; plus au nord-est, contre la paroi nord du creusement de la structure, c'est une corne de bœuf entière qui a été dégagée ; entre l'amphore n°1 et les col n°13 et 14 enfin, un galet de basalte po li, identique à celui mise en évidence à la surface du vase D.

Tronçon médian

C'est dans la partie centrale de la cave, entre les cotes E 1172 - E 1176 que se concentre la partie du dépôt la plus spectaculaire. Scellées sous un amoncellement de blocs de basalte de l'unité de comblement supérieure [18241], plus de seize amphores complètes ou très peu fragmentées ont été dégagées. Elles sont apparue à des altitudes comprises entre 572,06 m NGF pour la plus haute et de 571,42 m NGF pour la plus basse. Ces amphores, qui reposent à quelques centimètres seulement du fond du creusement de la cave, sont étroitement enchevêtrées entre elles, ainsi qu'à un nombre important de gros fragments de panse, de cols et d'éléments de formes complets.

Ces amphores sont, à quelques exceptions près, disposées plus ou moins à plat, à une dizaine de centimètres du fond de la cave. Le sédiment qui les remplissait à été intégralement prélevé au moment de leur démontage, pour faire l'objet d'un tamisage. Le prélèvement des amphores s'est révélé difficile en raison de leur fragilité. Un certain nombre d'entre elles présentaient en effet d'importantes fêlures, probablement causées par le poids du remplissage qui les recouvrait.

Pour faciliter la description de cet ensemble, nous avons pris le parti d'aborder les éléments soit individuellement, soit par groupes de deux ou de trois lorsque cela semblait plus pertinent. A chaque fois, les principales observations effectuées au cours de la fouille et du démontage sont rapportées. Le terme de « dépôt » a parfois été utilisé dans cette première partie descriptive, au sens générique du terme qui ne préjuge pas de l'interprétation de ce niveau de comblement (voir *infra*).

Panse n°20 : gros fragment de panse d'amphore, corr espondant à peu près au tiers du récipient. Il a été dégagé à l'est de l'amas principal d'amphores mis au jour en centre de la cave [18015], à la hauteur de l'emmarchement qui sépare le tronçon médian et oriental du creusement. L'épaulement est conservé, mais pas la partie basse de la panse ni le pied de l'amphore. Elle repose presque directement sur le fond de la cave et s'appuie contre la paroi nord du creusement, face convexe contre le sol.

Panse / épaulement n°21 : ce fragment de panse et d 'épaule a été individualisé immédiatement à l'ouest de la panse 20 et contre le pied de l'amphore 25.

Amphore n°22 : cette amphore est quasi complète, à l'exception du pied et d'une anse qui n'ont pas été reconnus sur place, à proximité immédiate. Elle repose à plat, le col tourné en direction de la paroi sud du creusement, en partie recouverte par la panse n°18. Un bloc de basalte était disposé entre les deux.

Amphore/panse n°18 : il s'agit d'un important fragm ent de panse auquel est encore rattaché le pied, entièrement conservé, tourné en direction de l'est. Elle repose en partie sur l'amphore n°22, mais sur tout sur l'amphore n°24.

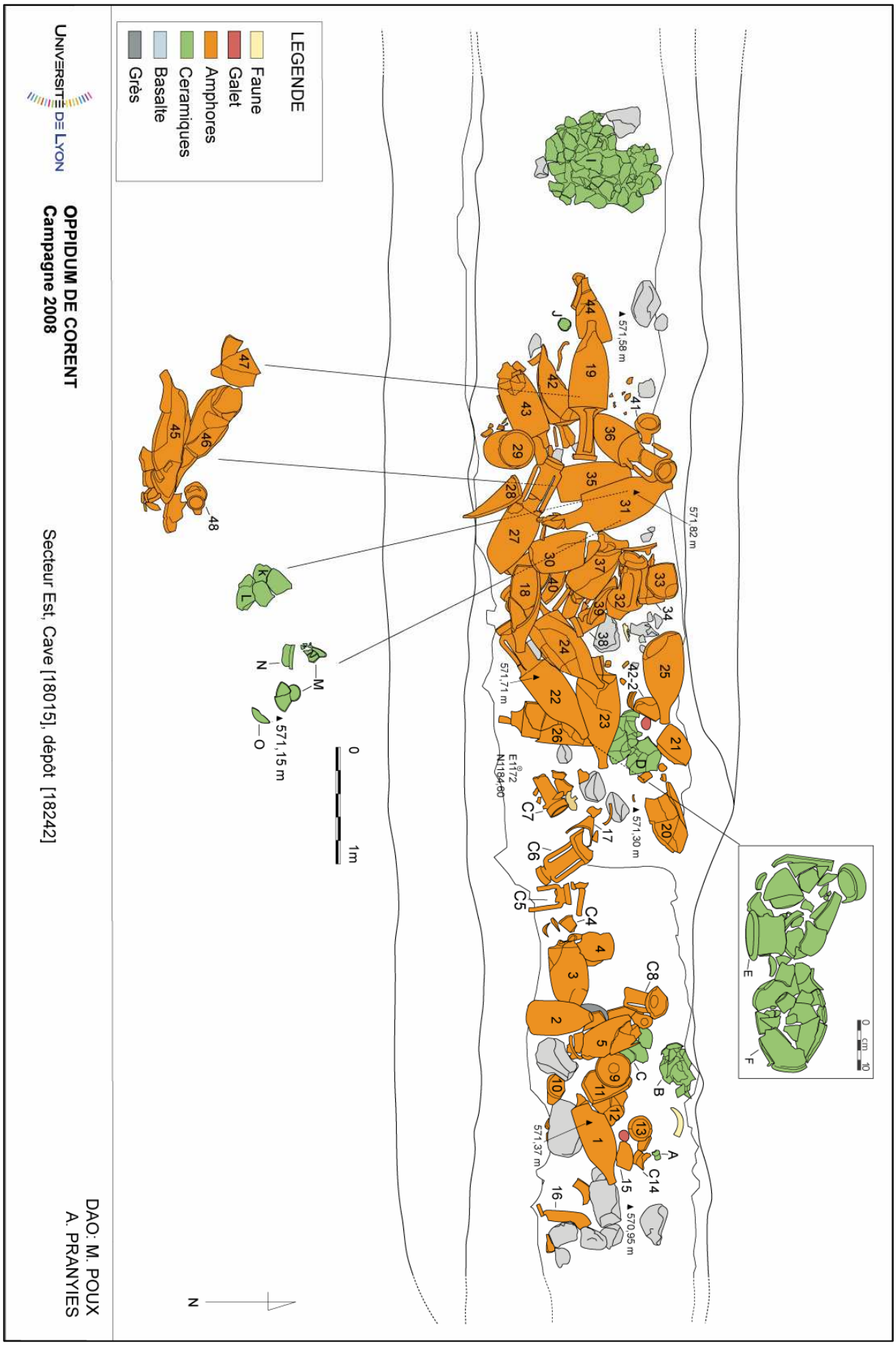

Fig. 24 ─ Cave 18015, relevé du dépôt principal et localisation des récipients.

Amphore n°24 : cette amphore est complète et repose sous la panse n°18. Elle présente néanmoins de très importantes fissures, notamment au niveau de la panse. Elle est disposée à plat, juste à côté de l'amphore n°24, de manière presque parallèle et à un niveau équivalent ; comme cette dernière, son ouverture est tournée vers la paroi méridionale du creusement. Elle à moitié remplie de sédiment ; la partie inférieure de ce remplissage est constituée de la même couche de boue séchée que celle qui avait été mise en évidence dans la coupe stratigraphique (voir *supra* chap. §).

Amphore n°27 : elle est disposée plus ou moins parallèlement à l'amphore n°24, col tourné en direction du nord-ouest. Son niveau d'apparition se situe toutefois 25 cm plus haut que celui de l'amphore n°24, à une altitude de 571,89 m NGF. Cette amphore est quasiment complète, exception faite de la partie basse de la panse et du pied. Au niveau son épaulement figure un grand trou circulaire, sans doute dû à son écrasement sous le poids des blocs supérieurs, comme en témoigne l'éclat retrouvé à l'intérieur de la panse. Elle a révélé un remplissage identique à la précédente et repose, légèrement inclinée vers le haut, sur l'amphore n°35.

Amphore n°35 : amphore complète disposée à plat, perpendiculairement aux bords de la cave, col tourné vers le sud. Elle est approximativement située au centre de l'amas d'amphores. De par sa position basse, elle est presque entièrement remplie de sédiment dont la partie supérieure se présente, sur quelques centimètres d'épaisseur, sous la forme d'une couche de boue séchée.

Amphore n°19 : le col de cette amphore jouxte l'amphore n°35. Il s'agit du seul récipient qui soit totalement complet, intact et non fragmenté. L'excellent état de conservation de cette amphore n'a pas permis de procéder, sur le terrain, au prélèvement du sédiment qui la remplissait. Disposée à plat dans le sens de la longueur de la cave, son niveau d'apparition est situé à une altitude de 571,81 m NGF ; son col est tourné vers celui de l'amphore n°27.

Amphore n°42 : cette amphore repose en partie sous l'amphore n°19, légèrement plus au sud. Mise en évidence à 571,05 m NGF, elle présente un état de conservation nettement moins bon que cette dernière. Elle est incomplète, sa panse étant fragmentée en plusieurs gros morceaux. Elle est à peu près disposée dans le même sens que l'amphore n°19, pied tourné en direction de l'ouest.

Amphore n°43 : orientée comme les amphores n°19 et 42, son état de conservation est comparable à celui de l'amphore n°42. Le pied du récipient n'est toutefois pas conservé. Elle repose à plat, à quelques centimètres de la paroi sud de la cave.

Amphore n°23 : cette amphore est complète, à l'exception de la partie haute du col qui n'a pu être mise en évidence *in situ*. Elle repose à plat, en partie sous le pied de l'amphore n°24, à quelques centimètres au dessus du fond de la cave. Sa partie supérieure est presque entièrement comblée de sédiment et de boue séchée, dont le prélèvement a livré un tesson de céramique et de la microfaune

Amphore n°25 : il s'agit des deux tiers inférieurs d'une amphore dont le pied est intégralement conservé ; la haut de la panse, l'épaulement et le col, sont en revanche absents et n'ont pas été retrouvés à proximité. Elle repose légèrement inclinée vers l'est, parallèlement et contre la paroi basaltique qui marque le creusement nord de la cave. Une dizaine de centimètre de sédiment la séparent du fond de la structure.

Amphore n°26 : cette amphore délimite à l'est l'amas d'amphore du tronçon médian de la cave. Elle est disposée selon un axe nord-sud, pied tourné vers le nord, à plat sur le creusement de la cave, recouverte par les pieds des amphores n°22 et n°23. Son état de conservation est relativement mauvais ; le col, ainsi qu'une des deux anses, sont absents. La panse, conservée entièrement avec son pied, est complètement fragmentée et éclatée en place. En raison de sa position relativement basse par rapport à l'ensemble du dépôt, elle est entièrement remplie d'un sédiment identique à celui observé pour les autres individus ; la partie supérieure de ce remplissage forme une croûte de petites plaques de boue séchée. Son prélèvement a révélé, comme celui de l'amphore n°23, la présence de microfaune.

Panse n°28 : ce fragment de panse de grande taille repose à plat, juste à côté de l'amphore n°27 et près de l'amphore n°29. Il a conservé le départ de l'épaulement de l'amphore.

Amphore n°29 : cette amphore apparue à une altitude moyenne de 572,06 m NGF se distingue de toutes les autres par le fait qu'elle n'est pas disposée à plat, mais en position semi verticale. Il s'agit en fait d'une panse complète dans sa partie basse, qui présente la particularité d'être sciée juste sous le point de rupture de l'épaulement. Son pied est solidement ancré dans la couche de sédiment qui recouvre le fond du creusement, à proximité de la paroi nord de la cave. La panse était entièrement remplie de boue séchée, dont le prélèvement a livré une perle en lignite de morphologie particulière.

Fig. 25 ─ Cave 18015, dépôt d'amphores principal (tronçon médian).

Fig. 26 ─ Cave 18015, dépôts du tronçon oriental.

Amphore n°30 : cette amphore complète mais très fragmentée, notamment au niveau du pied et de l'épaule, est disposée à plat à côté de l'amphore n°31. Son col est recouvert par l'amphore n°27 et elle repose elle-même sur l'amphore n°37. Elle est disposée selon un axe NNO-SSE, pied tourné vers le nord, parallèlement à l'amphore n°35 située un peu plus à l'ouest.

Amphore n°31 : il s'agit encore une fois d'une amphore quasiment complète, dont seules les anses sont absentes. Son col, tourné en direction du bord sud du creusement de la cave, très altéré et fragmenté en plusieurs morceaux, est toutefois resté en place. Sa partie interne est comblée à l'identique des amphores précédemment décrites.

Amphore n°37 : cette amphore complète constitue l'un des éléments les plus bas de ce remplissage, son niveau d'apparition se situant autour de 571,49 m NGF. En partie recouverte par les amphores n°30 et 24, mais aussi par les fragments de panses n°18 et 40, elle représente incontestablement l'un des premiers récipients à avoir été placé sur le fond de la structure. Elle repose sur le substrat naturel, perpendiculairement à l'amphore n°24. Elle présente de nombreuses fissures et cassures, notamment à la base du col.

Cols n°32, 34 et 38 : une concentration de trois cols complets a été mise en évidence à proximité des amphores n°30 et 37. Le premier (n°38) est situé contre l'amphore n°34. Ses lèvres s'ouvrent contre la panse de l'amphore n°24 dégagée immédiatement plus à l'est. Quelques dizaines de centimètres plus au nord a été distingué un second col (n°32). Ces deux éléments sont séparés par la panse n°39 ; le col n°32 est intégralement conservé, avec une partie de l'épaulement. Il est disposé parallèlement au précédent, mais dans le sens inverse, l'ouverture tournée vers la paroi nord du creusement. Il repose, au niveau de l'épaulement, sur un gros bloc de basalte et au niveau des lèvres, sur un troisième col (n°34), disposé parallèlement à la paroi nord de la cave.

Cols n°41 et 42-2 : deux autres fragment de cols d'amphores ont été dégagés au sein de ce dépôt, conservés seulement au niveau du rebord et du départ des anses. Le premier col (n°42-2) était dressé en position verticale, contre l'amphore n°23 ; le second a été reconnu plus à l'ouest, à côté de l'amphore n°36.

Le pied n°17 compte également parmi les éléments isolés qui ont fait l'objet d'un prélèvement particulier. Complet, il a été mis en évidence immédiatement au nord-ouest des amphores n°22, 23 et 26. Il en va de même pour un autre pied (n°33), dégagé entre le col n°34 et la paroi nord de la cave. Ces éléments n'ont pu, à ce jour, faire l'objet de remontages avec d'autres pièces mises en évidence au sein de ce dépôt.

Amphore n°36 : à côté des amphores n°31 et 35 a été mise en évidence une autre amphore complète. Comme l'amphore n°29, celle-ci n'est pas disposée à plat mais de biais, le col appuyé contre la paroi nord de la cave. Elle repose, au niveau du pied, sous le col de l'amphore n°19. Son état de conservation est remarquable, malgré quelques fêlures sur le col et les anses et une cassure au niveau de la lèvre. Au moment de son prélèvement, elle s'est avérée creuse ; aucun sédiment, à l'exception d'un très fin dépôt de quelques centimètre d'épaisseur localisé au fond du récipient. Elle était, en revanche, à moitié remplie d'eau.

Panse n°39 : ce fragment de panse vient s'intercaler entre les cols n°38 et 33. Elle repose à la verticale, sur sa tranche. Elle figure, avec les panses n°18, 20 et 21, 28, 40, parmi les gros fragments d'amphore mis en évidence dans cette moitié orientale du dépôt.

Panse n°40 : elle repose dans la zone de concentration la plus dense du dépôt sous l'amphore n°30 et ne recolle pas, a priori, avec les fragments n°18, 28 et 39.

Amphore n°44 : il s'agit d'une amphore non complète, très fragmentée et écrasée en place. Apparue à une altitude nettement inférieure à l'ensemble des éléments du dépôt, elle est également situé plus l'ouest. Elle repose sur le fond de la cave et est en partie recouverte par l'amphore n°19. Son dégagement a nécessité une deuxième passe de décapage menée à une altitude moyenne de 571,22 m NGF. Effectué à l'issue du prélèvement des amphores et autres fragments dont il vient d'être question, celui-ci a révélé la présence d'autres éléments, parmi lesquels quelques fragments d'amphores aux dimensions encore importantes, mais beaucoup moins bien conservées que celles du niveau supérieur, mais aussi et surtout, de nombreux récipients en céramique, fragmentés ou écrasés en place pour certains.

Panse n°45 : cette panse d'amphore très fragmentées a été mise en évidence sous les amphores n°42 et 43, à 10 cm environ au dessus du substrat basaltique qui marque le fond de la cave. Le pied tourné vers l'ouest, encore conservé, est rattaché à la panse.

Panse n°46 : immédiatement au nord de la panse n°45 se trouve un autre morceau de panse. Sa pâte montre qu'il appartient à un récipient différent. Il est lui aussi totalement éclaté et repose à même le fond de la cave. Son niveau d'apparition a été relevé à une altitude de 571,22 m NGF.

Deux éléments de forme d'amphore, enfin, ont encore été individualisés. Il s'agit d'un pied (n°47) et d'un col (n°48) observés dans l'environnement immédiat des panses n°45 et 46. Le pied est situé juste à côté de la panse n°46. Il repose à la verticale, en partie directement sur le fond de la cave, éclaté sur place en forme d'étoile. Son col est apparu à l'ouest de la panse n°46 et au nord de la panse n°45 ; il est disposé également à la verticale, mais à l'envers, directement sur le rocher naturel.

Sous l'amas principal d'amphores ont également été mis en évidence un certain nombre de vases en céramique. Ils ont fait l'objet, sur le terrain, de la même procédure de fouille, d'enregistrement et de prélèvement que les amphores ; soigneusement dégagés, ils ont ensuite été photographiés, relevés, numérotés puis prélevés. Pour l'identification typologique des récipients, on se reportera à l'étude céramologique en chap. §.

Vases E et F : dans la zone située entre les amphores n°24 et 25 ont été dégagées deux cruches à pâte claire, dites « cruches de Gergovie ». Disposées tête-bêche, écrasées en place et brisées chacune en près de trente fragments (fig. 27b), ces deux cruches ont fait l'objet d'un remontage qui a permis de restituer des individus quasiment entiers (voir *infra* étude céramique pl. 11).

Vase D : il s'agit d'un pot de stockage mis en évidence dans le même secteur, à une altitude de supérieure de 571,33 m NFG. Écrasé en place en 23 fragments, ce récipient repose à plat, quelques centimètres seulement au dessus du fond de la cave. Au cours de son dégagement, la présence d'un galet de basalte poli a été observée à sa surface.

Vase I : près de 120 tessons ont été dégagés à l'est du dépôt, immédiatement derrière l'amphore n°44. Ils appartiennent à un seul et même récipient de stockage à fond plat, écrasé en bordure de la paroi nord de la cave, à 5 cm au dessus du creusement, en position légèrement oblique.

Vase J : il s'agit d'un petit fond de cruche à pâte claire appartenant, comme les vases E et F, au type des cruches de Gergovie, reposant sur quelques centimètres de sédiment au dessus du rocher, à l'ouest du pied n°47. Elle est représentée par un seul fragment ; aucun autre tesson susceptible de lui appartenir n'a été repéré.

Vase K/L : ce récipient de stockage a été mis en évidence au nord de la panse n°46. Représenté par une dizaine de fragments, dont le fond du récipient et un départ de anse, il a pu être rattaché à d'autres fragments trouvés à proximité. Il est situé à environ 5-10 cm au dessus du creusement et à proximité immédiate de la paroi nord de la cave.

Vase M : Il s'agit d'une jatte à bord mouluré infléchi, en céramique fine grise, éclatée en deux partie qui reposent à une vingtaine de centimètre l'une de l'autre, un peu au dessus du fond de la cave. Au total, ce vase est représenté par une vingtaine de fragments, apparus sous la partie centrale du dépôt supérieur d'amphores.

Vase N : il est représenté par le seul bord d'un gros récipient de stockage, identifié à un *dolium*. Il repose directement sur le rocher, a proximité immédiate du vase M.

Vase O : il s'agit d'une assiette en campanienne B, du type Lamboglia 5/7. Seul un fragment (panse et bord) a été découvert reposant sur le fond, près des deux vases précédents.

Tronçon occidental (fouille 2007)

Ce tronçon recoupe la partie de la cave dégagée en 2007. Le comblement inférieur [17151] fouillé l'an dernier se présentait sous la forme d'une couche argileuse marron à beige, incluant de nombreux fragments de charbons, de gros fragments et de faune. Le fond de la cave avait révélé, dans cette portion, la présence de deux panses d'amphores pratiquement intactes et d'une amphore presque complète. Par souci d'homogénéiser la présentation du remplissage inférieur de la cave, ces éléments ont été numérotés a posteriori et intégré à la description détaillée de ceux mis au jour cette année :

Amphore n°49 : bien que fissurée sous le poids des blocs qui la recouvrent, cette amphore est intégralement conservée pour ses deux tiers supérieurs. Col et anses sont intacts et encore rattachés à la panse, sa partie basse est brisée et n'a pu être mise en évidence au sein du remplissage inférieur de la structure. L'amphore repose à plat dans l'angle sud ouest du creusement, sur les quelques centimètres de sédiment qui constituent la semelle de la cave, le col tourné en direction du nord-est.

Panse n°50 : immédiatement au nord se trouve un gros fragment de panse, mis en évidence selon les même modalité au niveau du fond de la structure. Ces éléments de forme, apparus en cours de vidage du comblement médian, n'ont pas été relevés en plan.

Fig. 27 ─ Cave 18015, détail des dépôts : a - cols d'amphores complets ; b - cruches de type Gergovie complètes ; c/f - vases de stockage et céramiques diverses écrasés en place ; g/h - couche de boue séchée conservée à l'intérieur de l'une des amphores.

Panse n°51 : cette moitié inférieure de récipient, conservée du pied à mi hauteur de la panse, gisait contre la paroi nord de la cave. Très fragmentée, elle est disposée parallèlement à l'amphore 49, mais dans le sens inverse, pied tourné vers le nord-est.

Interprétées en 2007 comme le reliquat de récipients initialement stockés au fond de la structure, ces amphores relativement bien conservées laissaient augurer de la richesse du remplissage inférieur de la cave, dans les 12 mètres mis au jour cette année.

Interprétation

Au total, ce sont vingt-et-une amphores complètes ou presque qui ont été dégagées au fond de la structure. Elles sont accompagnées de quatorze grosses portions de panse, de cinq pieds et de quatorze cols plus ou moins complets. Sous ces amphores et la plupart du temps, posés directement sur le fond du creusement, onze récipients en céramique distincts ont été individualisés.

La présence d'amphores à peu près complètes dans la portion ouest de la cave fouillée en 2007 avait déjà été interprétée en termes fonctionnels, comme un reliquat des récipients initialement stockés au fond de la structure.

Eu égard aux découvertes effectuées cette année dans la partie centrale et orientale de la cave, cette proposition doit être discutée de manière plus approfondie. Cet amoncellement exceptionnel d'amphores particulièrement bien conservées invite en effet à s'interroger sur la nature même de ce remplissage. Le terme de dépôt, employé plus haut dans son sens générique, s'impose d'emblée au vu de leur état exceptionnel de conservation, qui exclut la possibilité qu'elles aient été jetées depuis le haut de la cave : une chute de deux mètres contre le fond et les parois rocheuses du creusement n'aurait engendré qu'un vaste amas de tessons. Tout porte donc à penser que ces récipients ont été soigneusement déposés à sa base, ce qui permet d'envisager trois interprétations :

La première consiste à voir dans ce dépôt des récipients conservés dans leur position primaire, liée à la fonction et à l'utilisation de la cave. La présence massive des amphores étaye l'hypothèse, avancée en 2007, d'une structure dédiée à l'entreposage du vin. Il pourrait donc s'agir de contenants initialement conservés dans la cave, qui auraient été basculés sur le fond au moment de son démantèlement et de son abandon. Un certain nombre d'observations pourraient appuyer cette proposition. L'amphore n°29, dressée en position semi verticale contre le rebord sud du creusement, met en relief les modalités initiales d'entreposage des récipients, les pieds plantés dans le sol et la panse appuyée contre les parois. Mais sa panse sciée montre à l'évidence qu'il s'agit d'un récipient en réemploi, détourné de sa fonction primaire. Elle a certes pu être utilisée dans la structure comme récipient de stockage pour un autre contenu que le vin (céréales, salaisons ?). Des exemples similaires d'amphores sciées au niveau de la panse ont déjà été mis en évidence au cours des campagnes précédentes, aussi bien sur le sanctuaire que dans l'habitat. Le pied 46, fiché à la verticale dans le sédiment sous-jacent et éclaté sur place, soulève la même question quant à la position primaire des amphores. Dans la moitié occidentale de la cave fouillée entre 2007, les seules amphores complètes retrouvées sont concentrées le long de ses parois, à l'instar des plus gros vases de stockage découverts cette année, disposés à intervalle régulier à l'aplomb de la paroi nord du creusement.

Ces quelques exemples constituent peut-être le reliquat d'un stockage initial des récipients contre les parois, de part et d'autre d'une bande de circulation comprise entre 1 m (une seule file d'amphores) et 1 m 40 (deux files d'amphores). Plusieurs observations interdisent toutefois de généraliser cette première interprétation à l'ensemble des dépôts conservés au fond de la cave :

Lors du prélèvement des récipients, une attention toute particulière a été accordée aux cols, dans la perspective de déceler la présence de bouchons encore en place qui aurait pu constituer un argument majeur en faveur de cette hypothèse. La fouille n'en a livré aucun vestige. Même s'il est établi que toutes les amphores n'étaient pas bouchées à l'aide d'opercules en mortier (Poux 2004), des bouchons en bois ou en liège auraient dû laisser des traces. Leur absence ne peut être imputée à un problème d'altération, puisque ces amphores enfouies sous plus de 1,5 m de sédiment ont précisément bénéficié d'excellentes conditions de conservation, comme en témoigne l'humidité des sédiments à ce niveau du remplissage.

Une autre interprétation est suggérée par le caractère secondaire du dépôt. Son aspect général apparaît à la fois désorganisé et soigné, les récipients ont été déposés un par un, à plat, ou empilés jusqu'à constituer un amas densément imbriqué. La qualité de conservation des amphores (n°30, 35, 37) situées au niveau le plus bas de ce dépôt et recouvertes par d'autres récipients en témoigne assez nettement. Cette interprétation est corroborée par la présence sous-jacente des vases en céramiques, clairement dissociés, en termes stratigraphiques, des amphores qui les recouvrent.

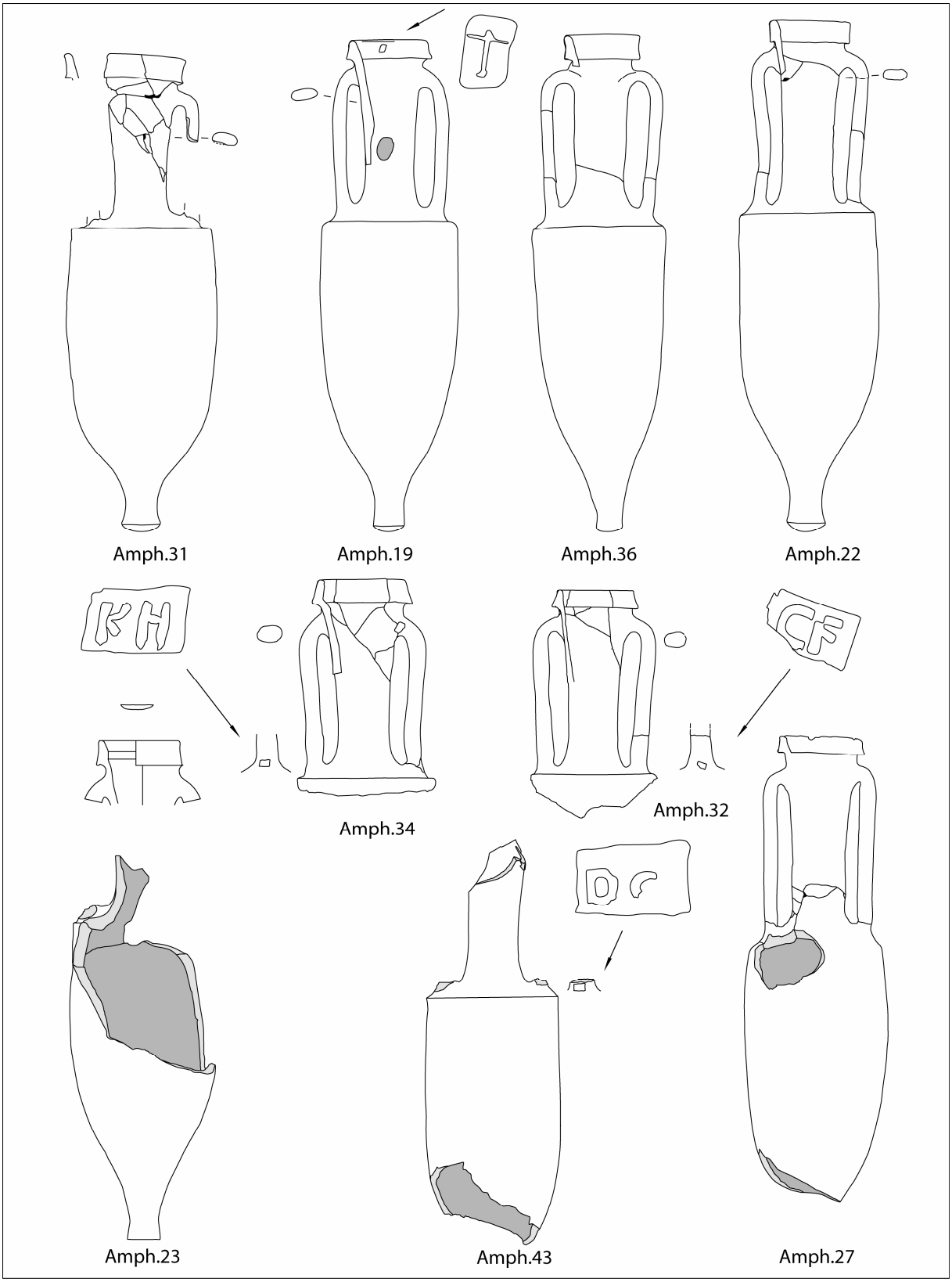

Fig. 28 – Cave 18015, dessin de quelques amphores et cols complets issus du dépôt principal (dessins R. Laurenson)

L'hypothèse d'un dépôt secondaire d'amphores vides, voire réutilisées, apparaît donc la plus plausible et appelle à son tour une explication. Il est difficile de lui imputer une signification pratique, mis à part l'accumulation de récipients vides, destinés au stockage d'autres denrées que le vin. Cette solution n'explique pas le soin apporté à l'agencement du dépôt et surtout, son état de conservation exceptionnel : ce dernier n'a pas été écrasé par le poids du comblement qui le recouvre, issue inévitable dans l'hypothèse de blocs jetés du haut de la cave lors de son colmatage. Il faut en déduire que ces derniers ont été disposés au-dessus et autour des récipients avec un soin particulier, de sorte à ne pas écraser les amphores. Un certain laps de temps écoulé entre le dépôt et cette opération, dont pourraient témoigner les niveaux de sable et de boue séchée liés à la stagnation ou à l'infiltration de l'eau mis en évidence à leur contact, a pu engendrer une première phase de sédimentation. Il est cependant peu probable qu'elle ait suffi à assurer la préservation des amphores.

Une autre piste réside dans l'existence de dépôts volontaires à connotation rituelle organisés autour d'amphores complètes ou fragmentaires, dont la réalité n'est plus à démontrer sur le site de Corent (Poux 2004). La conservation des récipients et leur imbrication rappellent une structure particulière [17692] mise au jour en 2007 à l'est de la citerne [17470], formée de quatre amphores disposées tête-bêche de manière à former un carré. L'une d'entre-elles présentait la particularité d'être complète et constituait, à ce titre, le premier récipient retrouvé dans cet état sur le site. Bien que plus fragmentées et incomplètes, les trois autres amphores étaient particulièrement bien conservées. Cet aménagement organisé n'évoquait pas un dépôt détritique et permettait d'envisager, en regard d'autres exemples issus du site de Corent ou connus ailleurs en Gaule une interprétation d'ordre rituel (voir rapport 2007). Il rappelait également le dispositif, formé d'amphores organisées de manière radiale autour d'une fosse peu profonde, constitutif des « cuves à amphores » fouillées en 2002-2003 devant l'entrée du sanctuaire. Le comblement inférieur de la citerne attenante avait également révélé, dans l'angle nord-ouest de la structure, un dépôt céramique posé à même le fond, constitué d'un vase retourné. A proximité avait été recueilli un dépôt groupé ensemble de dix monnaies en argent et en bronze. Ou encore, un petit dépôt mis au jour en 2006 dans la branche orientale du complexe C, formé de deux cols d'amphores parallèles, associés à deux cornes de chèvre au fond d'une fosse interprétée comme une structure liée au stockage de l'eau (voir rapport 2006).

Interprétés comme des dépôts propitiatoires liés à l'eau stagnante et/ou à des cérémonies de clôture accomplies lors de la condamnation de cavités considérées comme le lieu de résidence des divinités souterraines, ces exemples ne sont pas sans évoquer, par certains traits (amphores et vases complets, présence de cornes d'animaux domestiques), celui mis en évidence cette année au fond de la cave [18015]. Les éléments dégagés dans le tronçon oriental de la cave, en particulier, témoignent de dépôts organisés à caractère vraisemblablement symbolique : c'est en particulier le cas de la corne de bœuf déposées au contact d'un gros vase de stockage complet (fig. 27d), du fragment de mortier, du gobelet miniature et des deux cruches disposées tête-bêche (fig. 27b), ainsi, peut-être, que certains cols d'amphore spatialement dissociés des panses et retournés contre le sol, qui ont pu servir de réceptacles à libations. Cette hypothèse devra être validée par le biais d'une étude taphonomique plus poussée, prenant en compte l'ensemble des éléments retrouvés à ce niveau du remplissage.

Quelle que soit sa signification, le comblement inférieur de la cave [18015] doit être considéré comme un dépôt, que l'on peut mettre en relation avec l'abandon et le comblement de la structure. La provenance exacte des amphores sur le site ne pouvant être déterminée, il n'est pas possible de les relier avec certitude au fonctionnement de la cave. Elles peuvent théoriquement correspondre à des récipients vidés et consommés sur place, comme le suggère le comblement de la fosse [18007] fouillée à proximité immédiate du rebord sud de son creusement (voir *infra*, chap. §). Un certain nombre d'arguments d'ordre typo-chronologique, développés chap. § dans l'étude du mobilier céramique, s'opposent à cette idée : dans le comblement supérieur, la présence de types céramiques contemporains de toutes les phases d'occupation du site (La Tène D1a, D1b, D2a et même, de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer), plaide pour un mobilier résiduel d'origine détritique. Au sein même du dépôt, la présence combinée d'amphores anciennes de type Dressel 1A et plus récentes, de type Dressel 1B, évoque une accumulation de récipients effectuée sur le long terme.

L'hypothèse d'une conservation sur place d'amphores vides, à des fins décoratives et/ou de remploi, n'est pas à exclure en regard des pratiques déjà mises en évidence sur le sanctuaire et dans bien d'autres sites de la Gaule (Poux 2004) ; elle est d'autant plus plausible, dans le contexte d'un bâtiment principalement dédié à l'entreposage et à la conservation du vin (voir *infra*, chap. §).

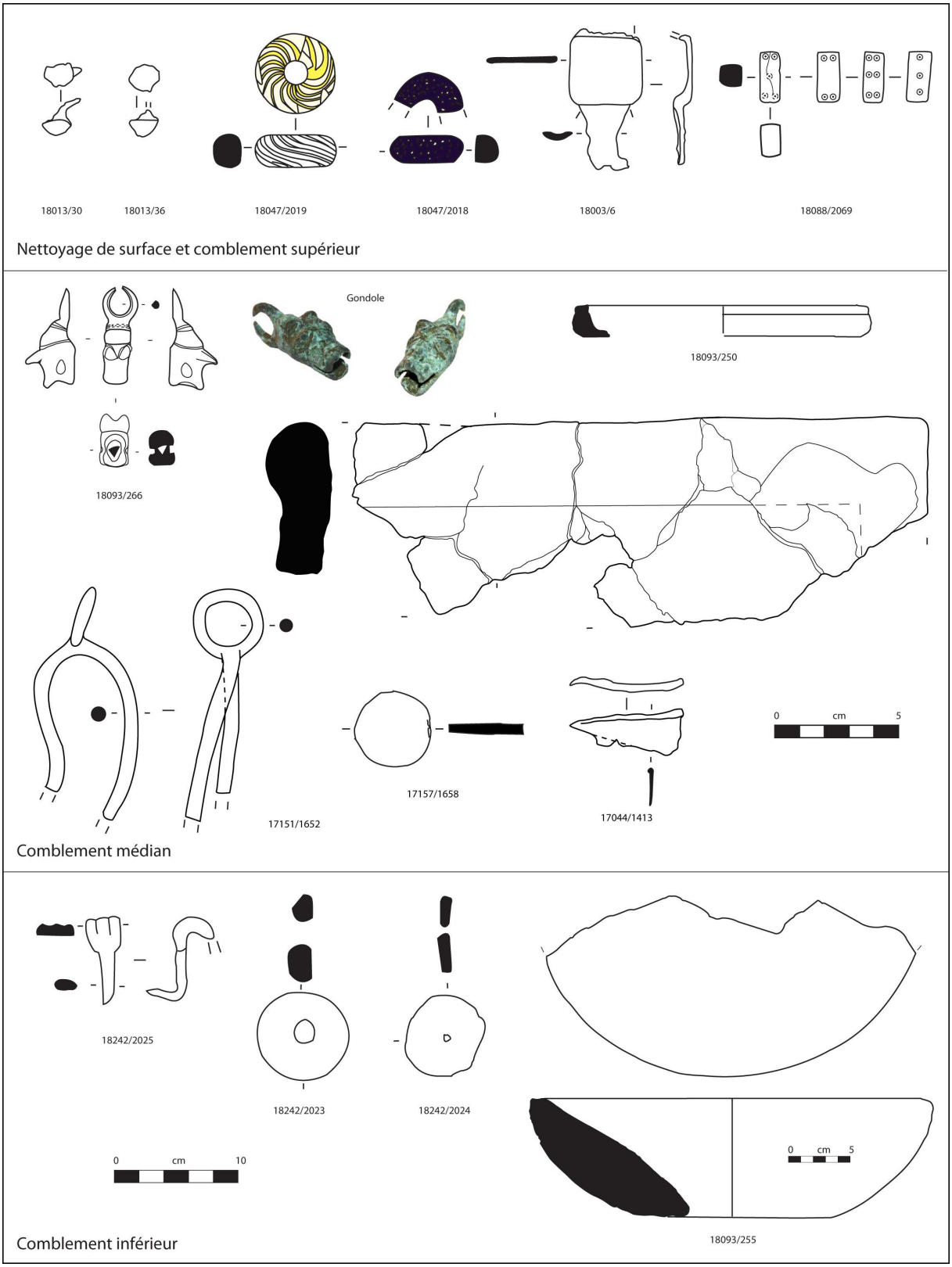

Fig. 29 – Cave 18015, sélection de petits mobiliers extraits du comblement (dessins M. Demierre)

Il semble certain, en tout état de cause, que ce dépôt d'amphores a été mis en place au plus tôt lors de l'abandon de la structure, leur présence massive rendant son espace interne inutilisable. Il correspond par ailleurs, dans l'ordre stratigraphique, à l'une des premières étapes du comblement de la cave. Les déversements suivant ont dû intervenir assez rapidement au vu du remplissage des amphores, celles situées au sommet du dépôt étant pratiquement vides de sédiment. Cette certitude ne peut néanmoins s'appliquer qu'au tronçon médian, où le dépôt est le plus dense. L'existence probable de cloisonnements, dont il sera question plus loin (chap. §), autorise à penser que seule cette partie de la cave et son tronçon oriental sont concernés par cette opération.

Il est tentant d'interpréter le remplissage [18242] comme un dépôt lié à la fermeture et à l'abandon de la cave. Un *terminus ante quem* est fourni, pour ce événement, par la présence d'amphores de type Dressel 1B, de céramiques campaniennes tardives (Lamboglia 1, pyxide Lamboglia 3) et des cruches de type Gergovie de forme évoluée, qui exclut la mise en place de ce dépôt avant les années 80/70 avant notre ère. Dans cette hypothèse, les deux pistes d'interprétation envisagées plus haut ne sont d'ailleurs pas incompatibles : ce dépôt a pu être réalisé à partir de récipients initialement entreposés dans la cave, comprenant un certain nombre d'amphores réutilisées comme vases de stockage.

4.3.11. Comblement inférieur : semelle

Description

La portion de la cave fouillée en 2007 avait révélé que la semelle [17152] du remplissage formait une fine couche de quelques centimètres d'épaisseur, constituée de sable et gravier et ponctuée de cailloux ou de petits tessons d'amphores à plat. La stratigraphie relevée cette année met en évidence un niveau comparable, conservé de manière variable d'un bout à l'autre du remplissage. Caractérisé par une épaisseur de quelques centimètres seulement et sa forte induration, il est particulièrement lisible dans la partie est de la cave [18045]. Il semble résulter, à première lecture, d'une altération du substrat rocheux qui matérialise le fond de la structure. Un examen plus attentif montre qu'il contient des inclusions exogènes et vraisemblablement rapportées, qui ne peuvent provenir du substrat basaltique.

Interprétation

Cette fine couche de sable et de gravillons a pu être observée sur l'ensemble du fond de la structure, sur une épaisseur de quelques centimètres. Elle ne caractérise pas une altération de la roche, mais correspond à un apport anthropique de sédiment. Ce niveau de sol rapporté constitue, en terme stratigraphique, la première phase du remplissage inférieur. En termes fonctionnels, elle ne répond sans doute pas à une volonté de comblement, mais plutôt à l'utilisation primaire la structure. Il s'agit probablement d'un niveau de sol rapporté en terre battue formant le niveau de circulation au fond de la cave. Destiné à aplanir les aspérités du rocher, ce niveau assurait aussi un meilleur calage des fonds de récipients dressés contre ses parois.

4.4. Bâtiment sur cave C5 [18010]

A l'issue de la campagne 2007, la cave [17047] avait été intégrée au sein d'un bâtiment lui-même relié à ensemble plus vaste. Ce bâtiment rattaché au complexe C5 s'étendait jusqu'à la limite orientale du chantier (E 1172), au-delà de laquelle il semblait se prolonger. La fouille des niveaux inscrits dans la continuité du bâtiment a révélé près de cinquante structures en creux, correspondant principalement à des lignes de trous de poteau inscrites dans le prolongement de celles fouillées en 2007. Ces alignements se poursuivent dans le sondage réalisé au nord-est du secteur, jusqu'à la cote E1190,50. Quelques structures supplémentaires ont par ailleurs été repérées dans la zone explorée en 2007, en bordure ouest de la cave [18015] ; fouillée en fin de campagne, celle-ci n'avait en effet pu bénéficier d'une recherche systématique de toutes les structures en creux implantées à ses abords immédiats.

Les structures mises en évidence cette année s'étendent sur 5 mètres environ de part et d'autre des rebords sud et nord du creusement de la cave [18015]. Pour la partie septentrionale, elles ont été mises en évidence jusqu'à la limite de l'emprise du chantier et comprennent plusieurs lignes de trous de poteau associés à un niveau de sol [18004]. Au sud du creusement figurent d'autres trous de poteau en partie alignés sur les précédents, ainsi qu'une grande fosse [18007]. Cet ensemble de structures, constitutives d'une construction qui prolonge le bâtiment C5 recoupé l'année dernière et chevauche le creusement de la cave, ont été intégrées au sein d'une unité de fouille englobante [18010].

4.4.1. Niveau de sol [18004]

Description

Le niveau de sol [18004] est apparu à une altitude comprise entre 572,80 et 572,85 m NGF, entre les cotes N1187/E1174,80 et N1190 et E1179,40. Il est composé de basaltes de module régulier, compris entre 10 et 30 cm et agencés de manière assez dense avec de nombreux tessons d'amphores piégés entre les blocs.

Son démontage méthodique a révélé, dans sa partie la plus méridionale, un alignement [18090] de blocs de plus gros diamètre (40 cm en moyenne), plus profondément ancrés dans le sol. Cet aménagement, qui pourrait correspondre à une sorte de solin supportant une sablière basse, a été rattaché au comblement supérieur de la cave [18015] (voir *supra*, chap. §).Ce radier [18004] est perturbé, au nord, par les trous de poteau [18022, 18024] dont la présence a été repérée dès son apparition.

Interprétation

En dépit de sa densité, l'ensemble présente un aspect anarchique et désorganisé qui évoque un radier ou un niveau de sol fortement perturbé par les labours. Ce niveau de sol empierré peut être rattaché à la dernière phase d'occupation de l'oppidum, (état II, La Tène D2), du fait de sa technique de construction propre aux bâtiments de cet état et de son altitude élevée. Cette datation tardive est validée par la présence, à sa surface, d'un clou de chaussure de grand module, caractéristique de l'époque césarienne au sens large (Demierre 2006).

4.4.2. Alignement de trous de poteau au sud de la cave

Une série de trous de poteau a été mise en évidence au sud de la cave [18015]. Il s'agit d'une vingtaine de structures, orientées selon un axe général ENE-OSO, relativement parallèle à celui suivi par le creusement de la cave.

Description

Les deux premiers [18215 et 18136] d'entre eux ont été mis au jour en limite sud du sondage extensif réalisée à l'est de l'emprise initiale de la fouille, en limite nord de celui-ci. Il s'agit de deux structures de grande dimension, de plan respectivement circulaire et ovoïde, présentant un diamètre moyen de 1,20 m et une profondeur de 50 cm. Le creusement du premier dessine un profil en V, le second, de profil plus irrégulier, fait peut être état d'une reprise de poteau. Ils ont tous deux livré des calages massifs constitués de blocs de basalte et d'un mobilier abondant ; le remplissage du trou de poteau [18136] est caractérisé par des fragments d'amphores de très grande dimension (30-50 cm) et une mâchoire de bœuf ou de cheval intacte.

Environ 2 m plus à l'ouest a été repérée une série importante de trous de poteau aux dimensions très variables. Les quatre premiers forment un court alignement, d'orientation légèrement décalée vers le sud. A l'est, le trou de poteau [18916] possède des dimensions plus modestes. Quelques dizaines de centimètres plus à l'ouest se trouve une fosse [18103] de taille nettement plus imposante. De plan parfaitement circulaire, son creusement présente un diamètre de 1m et une profondeur de 0,60 m. Ses parois sont légèrement évasées et son fond comporte, dans la moitié est, un creusement plus profond indiquant soit l'emplacement du poteau en bois, soit une reprise du poteau au cours d'une réfection ou d'un état postérieur du bâtiment. Sa fouille a livré un nombre important de calages de basaltes. Son remplissage a livré un abondant mobilier, essentiellement de gros fragments d'amphores et faune, ainsi que quelques petits mobiliers particuliers dont une fusaïole. Immédiatement à l'ouest, c'est un trou de poteau [18294] de 60 cm de diamètre qui a été mis en évidence. Entre les deux, un petit creusement de plan circulaire a été décelé [18243]. Large de 25 à 30 cm, il se développe sur 14 cm de profondeur et adopte un profil en V. Ces dimensions restreintes permettent de l'identifier à un trou de piquet.

Dans l'axe directeur dessiné par les trous de poteau [18214 et 18136] se développe, à l'ouest, une série de cinq trous de poteau supplémentaires. Tous étaient matérialisés, en surface, par la présence de blocs de pierre et de tessons d'amphores fichés de chant dans le sol. Ils sont apparus à une altitude moyenne de 572,85 m NGF. Leurs dimensions sont variables mais correspondent, dans l'ensemble, à des modules relativement importants. Leur plan adopte une forme régulière, de plan plus ou moins circulaire.

Le premier [18255] possède un diamètre de 75 cm. Le fond du creusement, irrégulier, se situe à 18 cm sous son niveau d'apparition. Ce trou de poteau se caractérise par des calages de basaltes de 20 cm en moyenne, disposés en couronne autour de son axe central.

Moins de 50 cm plus à l'ouest figure le trou de poteau le plus imposant mis en évidence dans ce secteur. Il s'agit d'une grande fosse [18134] de plan circulaire, dont le diamètre à l'ouverture avoisine les 1,35 m. Son creusement présente un profil très évasé à l'ouverture et un fond qui se resserre en Y, jusqu'à une profondeur de 70 cm. La structure ne présente plus, au fond, qu'une largeur de 60 cm. Ce surcreusement localisé au centre de la fosse d'implantation, matérialise certainement l'emplacement du poteau en bois. Un abondant mobilier céramique (amphores) a été extrait de son remplissage.

Plus à l'ouest encore, le trou de poteau [18128] présente des dimensions nettement inférieures, avec un diamètre de 45 à 60 cm pour 27 cm de profondeur. Caractérisé par un profil en cuvette, il n'a pas révélé d'éléments de calages. Il a par contre livré un mobilier abondant, marqué par la présence de gros fragments d'amphores et de faune (mâchoire de bovidé notamment). Il jouxte de 10 cm environ le trou de poteau [18130] qui présente des dimensions relativement similaires et un fond plat. Son remplissage est pour partie composé de petits blocs de basaltes et de pouzzolane (10 à 20 cm en moyenne), de plusieurs fragments de mortiers en basaltes et d'un objet particulier, une pièce de terre cuite architecturale évoquant un fragment d'entablement ou de frise.

Le trou de poteau [18132] est situé à une quarantaine de centimètres à l'est de la sablière [18249]. Son module et sa morphologie sont en tous point semblables aux précédents. Il n'est pas exclu qu'il recoupe un autre trou de poteau [18296] identifié, dans un premier temps, à une structure de l'âge du Bronze et réattribué par la suite à l'occupation laténienne, sur la base de l'examen du mobilier issu de son remplissage.

Encore plus a l'ouest s'étend une structure linéaire [18018 = 18249] qui constitue le prolongement de la sablière basse [17031] en partie fouillée au cours de la campagne 2007. Elle présente des dimensions et un profil semblables à ceux observés dans la portion fouillée en 2007 et se développe, au total, sur plus de 4 m de longueur, selon l'orientation reconnue pour les vestiges de l'état Ib ; Son tracé est scindé en deux par un trou de poteau [18016], repéré au niveau de la limite orientale de la fouille 2007. Large de 45 cm environ et profond de 25, son creusement s'intègre parfaitement dans l'emprise de la sablière, avec laquelle il semble fonctionner ; aucun indice stratigraphique ne plaide en faveur d'un recoupement de l'une des deux structures sur l'autre.

Immédiatement au nord, deux trous de poteau supplémentaires [18245 et 28247] implantés à une vingtaine de centimètres les uns des autres ont été relevés ; leurs diamètres sont équivalent à celui du trou de poteau précédemment décrit ainsi que leurs profondeurs, qui s'échelonnent entre 25 et 30 cm. Leurs profils sont variables et leur remplissage livre, en quantité variable, mobilier et éléments de calage

Au sud, entre la ligne plus ou moins régulière formée par l'ensemble de tous les trous de poteau dont il vient d'être question et le corps de bâtiments H (voir supra chap. §), sept autres structures en creux ont été découvertes. Comprise entre les coordonnées N1178,50/N1182 et E1174/1176,50, leur position est plus isolée que les précédents. Si certaines correspondent à l'évidence à des trous de poteau, rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'ils appartiennent au bâtiment [18010], même si leur étroite proximité avec ce dernier et leur éloignement relatif du corps de bâtiments H peuvent le laisser penser.

A l'est de la fosse [18007] se trouvent deux trous de poteau [18221 et 18229] aux dimensions modestes. Leurs diamètres se situent, respectivement, autour de 30 et 60 cm. Profondes de 20 à 25, ces structures n'ont pas livré de calages. Quelques tessons d'amphores ont en revanche été extraits de leur remplissage. Ces trous de poteau [18221, 18229] pourraient être corrélés au trou de poteau [18011] situé plus au sud, dessinant un alignement d'orientation NO/SE qui diverge des orientations caractéristiques des états Ia et Ib observées dans ce secteur.

En direction du sud-est, les quatre autres trous de poteau [18051, 18011, 18965, 18966] identifiés dans ce secteur figurent dans le même axe, orienté NNO/SSE. Ces structures présentent des modules disparates. Là où le premier [18051] n'est vraisemblablement qu'un petit trou de piquet de 18 cm de large pour une profondeur de 25 cm, le second offre un diamètre moyen compris entre 90 cm et 1 m ; sa profondeur est, en revanche, proportionnellement plus faible, puisqu'elle ne se développe que sur 22 cm. Ils sont caractérisés tous les deux par la présence de mobilier dans leur remplissage, et notamment de fragments d'amphores, de taille importante dans le cas du trou de poteau [18011]. Ce dernier se caractérise également par la présence, dans son comblement, d'éléments de calage en pierre massifs, de 20 à 40 cm de diamètre.

Les deux derniers trous de poteau [18965, 18966] sont situés à proximité immédiate de la limite septentrionale du complexe G. Il s'agit de structures de dimensions moyennes, large de 30 cm environ.

À l'exception des quelques structures précédemment décrites, qui relèvent en partie d'un état postérieur à la destruction des constructions présentes dans ce secteur (état II, voir *infra*), la surface comprise entre la façade méridionale du bâtiment C5 et le corps de bâtiments H se distingue par sa vacuité. On n'y recense, en effet, pratiquement aucune structure d'époque laténienne, sur une large bande d'environ 8 m du nord au sud, comprise entre les coordonnées N 1175-1176 et N 1182-1183. Cette portion laissée vierge de constructions a accessoirement permis la conservation d'un grand nombre de structures constitutives d'un bâtiment de l'âge du Bronze dont le plan sera décrit *infra* dans le chap. §.

Interprétation

L'alignement principal de trous de poteau fouillé en bordure sud de la cave, clairement séparé de l'ensemble de structures situé plus au sud (voir *infra*, corps de bâtiments H), délimite la façade méridionale du bâtiment C5, dont la moitié occidentale avait déjà été recoupée en 2007. La proximité de certains poteaux et des divergences d'alignement traduisent des reprises et réfections ponctuelles, plutôt qu'une réfection générale du bâtiment. Ils ne permettent pas de discerner deux états de construction d'orientation nettement distincte, comme c'était le cas pour les autres composantes du complexe C fouillé l'année dernière.

L'ensemble plus disparate de trous de poteau situé plus au sud peut être interprété, soit comme une dépendance du bâtiment C5, de type appentis ou aile latérale, soit comme une petite structure indépendante construite dans l'orbite du même bâtiment. Compte tenu de l'orientation très particulière des trous de poteau [18221, 18229 et 18011], qui diverge de celle des autres structures découvertes dans ce secteur, il semblerait qu'ils matérialisent plutôt la limite sud d'un bâtiment plus tardif édifié à cheval sur le comblement de la cave, dont le pendant est discernable au nord de son creusement (voir *infra*).

L'espace vide d'environ 8 m qui sépare la façade méridionale du bâtiment C5 et le corps de bâtiments H se distingue, pour l'époque laténienne, par une absence de vestiges qui tranche nettement avec la densité des structures qui caractérise l'espace situé à l'est du complexe C. Demeurée exempt de constructions, il peut être interprété de deux manières : soit comme un espace de cour adjacent à l'un ou l'autre de ces bâtiments ; soit comme une bande de circulation de type ruelle, identique à ceux qui longent les bordures méridionale et orientale du complexe C et parallèle à celui mis en évidence cette année plus au sud, en bordure de la palissade [18056] (voir *infra* chap. §). La présence d'éléments liés à l'artisanat dans certaines structures constitutives de la façade sud du bâtiment C5 (aiguisoir, molette à broyer et fusaïole issus du trou de poteau [18103]) laisse à penser que ce espace était en partie dédié aux activités artisanales, comme les cours attenantes aux corps de bâtiments A et B fouillés en 2005-2006. De ce point de vue et par symétrie avec le bâtiment B, qui constitue son pendant à l'ouest du complexe C, il est plus probable qu'il se rattache dès l'origine à l'état Ia du bâtiment H qui le jouxte au sud, plutôt qu'au bâtiment C5, dont la fonction spécifique (voir *infra*) semble difficilement compatible avec de telles activités.

4.4.3. Fosse [18007]

Description

La fosse [18007] est située à environ 4 m au sud de la cave [18015] (E1173,32/1181). Cette structure de grand module est caractérisée par un profil en forme de cuvette, présentant des parois plus ou moins verticales et un fond relativement plat. Ses dimensions sont assez imposantes et la distinguent, en cela, de la majorité des structures en creux mises au jour dans cette partie du site. Elle présente en effet un diamètre à l'ouverture de 1,20 m, pour une profondeur avoisinant les 50 cm. La fouille de son comblement a été opérée en plusieurs passes mécaniques successives et met en relief, à travers les différents niveaux d'apparition du mobilier, la taphonomie générale de son remplissage. Chacun de ces niveaux a été soigneusement documenté par un relevé graphique à l'échelle 1/ 20e doublé de photographies numériques.

La fosse [18007] a été repérée sur le terrain dès la phase de décapage, à une altitude de 572,86 m NGF, grâce à la partie supérieure de son comblement [18008], caractérisé par la présence de nombreux fragments d'amphores de grandes dimensions (jusqu'à 40 cm), densément agencés et associés à des blocs de basalte de gros module au diamètre moyen compris entre 0,30 et 0,50 m. Parmi ces éléments, un col d'amphore retrouvé quasiment intact, a livré un bouchon encore en place à l'intérieur du goulot. Celui-ci se présente sous la forme d'un agglomérat de pouzzolane conservé pour moitié. Rarement observé sur le site (à l'exception d'un col bouché découvert en 2001 sous la branche nord du péribole du sanctuaire romain), ce détail est caractéristique de récipients ouverts par décolletage, selon une technique mise en évidence pour la première fois sur le site de Lyon-Verbe Incarné (Poux 2004). A noter que la partie inférieure du col présente une nette trace d'impact de lame, caractéristique d'un geste de sabrage du col de l'amphore. Si le mobilier céramique et la faune restent rares à ce niveau, il faut tout de même souligner la présence de trois jetons taillés dans des vases céramiques.

Le second niveau de remplissage dégagé [18043] est occupé par de gros blocs de basaltes, qui recouvrent des fragments d'amphores dont les dimensions sont encore plus importantes que celles observées dans la partie supérieure du comblement. Un deuxième col d'amphore en a été extrait, sans toutefois livrer de traces de bouchon. Les amphores sont littéralement écrasées par les blocs de basalte qui les recouvrent. De la même manière que pour le niveau supérieur, on constate l'absence presque totale de tessons de céramique et des restes osseux.

Au cours des passes suivantes [UF 18044 et 18045], dans les niveaux sous jacents, deux amphores distinctes (amphores n°1 et 2) ont pu être identifi ées. Bien qu'incomplètes et fragmentées, leurs panses sont relativement bien conservées. L'intérieur de la première était recouvert par plusieurs gros blocs de basaltes qui confirment l'impression d'écrasement déjà observée. Une petite perle en verre à décor oculé-spiralé de couleur bleu et jaune a également été extraite de son remplissage. Ces deux panses d'amphores étaient disposées en quinconce, les pieds tournés dans des direction opposées. La présence de micro faune dans ce niveau du comblement est également à relever.

Sous ces deux amphores, une dernière couche [18046] stratigraphiquement distincte des précédentes vient recouvrir le fond de la fosse. La nature du sédiment varie en effet sensiblement à cet endroit. La terre noire et grasse qui caractérise le comblement de l'ensemble des structures sur le site est remplacée par un sédiment gravillonneux (graviers de basaltes et pouzzolanes), marqué par la présence de micro charbons de bois épars. Un troisième col d'amphore a pu être dégagé dans cette couche, reposant à l'horizontale entre les deux amphores du comblement supérieur. Son dépôt est associé à la présence de restes osseux (côtes et *scapula*) appartenant probablement à un jeune ovicapridé, mêlée à de la microfaune nettement visible à l'œil nu. Le sédiment de cette partie inférieure du remplissage a fait l'objet de prélèvements en vue d'un tamisage destiné à mettre en évidence la présence d'autres macrorestes. Enfin un jeton taillé dans un fond de céramique à vernis noir (campanienne B) reposait a plat sur le fond de la structure.

Interprétation et datation

Cette fosse constitue l'un des principaux ensembles clos de mobilier mis au jour dans la partie septentrionale du secteur Est et plus généralement, au cours de cette campagne. La disposition particulière des différents éléments observés au sein de son remplissage met en lumière les modalités du dépôt des amphores dans la structure. Du point de vue taphonomique, le bon état de conservation des récipients, corrélé à la présence de grosses pierres de basalte, évoque plus un dépôt volontaire et raisonné qu'un rejet d'origine détritique ou un calage de poteau. Les gros morceaux de panses d'amphores, disposées au fond de la structure, en revanche, ont été volontairement brisés à l'aide de blocs de grand module.

Par ses dimensions imposantes et son remplissage particulier, la fosse [18007] apparaît donc comme une structure complexe, qui se distingue nettement des simples trous de poteau mis en évidence à proximité. La nature et la disposition des vestiges retrouvés dans son remplissage témoignent d'un processus de comblement volontaire qui a pu avoir lieu en plusieurs temps. Les restes animaux retrouvés au fond de la structure et associés à la présence de charbons de bois, pourraient renvoyer à la consommation d'un repas carné. Jetés au fond de la fosse, les reliefs de ce repas semblent avoir été recouverts par plusieurs amphores vinaires « sabrées » à coup de lame. Dans un dernier temps, l'ensemble aurait été scellé par le jet de gros blocs de basalte venus écraser les amphores sous-jacentes.

Les modalités de déroulement d'une telle pratique ne sauraient être expliquées ici. Elles seront précisées dans le cadre de l'étude détaille du mobilier extrait de la fosse. Plusieurs indices d'ordre taphonomique plaident pour un dépôt volontaire et organisé, à caractère vraisemblablement rituel, qui peut être rapproché d'autres dépôts semblables mis en évidence au cours des campagnes précédentes et dans la grande cave [18015] fouillée plus au nord (voir *supra*, chap. §). La proximité des deux structures n'est sans doute pas anodine et on ne saurait écarter un éventuel lien avec les activités de consommation et de commerce du vin qui caractérisent ce secteur.

Cette lecture n'exclut pas la possibilité que la structure ait pu avoir, à l'origine, une utilisation primaire différente. Malgré ses dimensions importantes, il pourrait s'agir à l'origine d'un trou de poteau massif, comblé en même temps que la cave [18015]. Comme pour cette dernière, le dépôt volontaire d'amphores entières dans son comblement a pu intervenir au moment même de sa clôture et du démantèlement de la construction qu'il supportait.

La hauteur importante du bandeau de la lèvre qui caractérise le col d'amphore découvert au fond de la fosse permet de l'attribuer au type Dressel 1B et fournit un *terminus post quem* de 80/70 av. J.-C. pour son comblement

Fig. 30 – Secteur Est, fosse 18007, étapes du démontages. À gauche : col sabré avec bouchon en place.

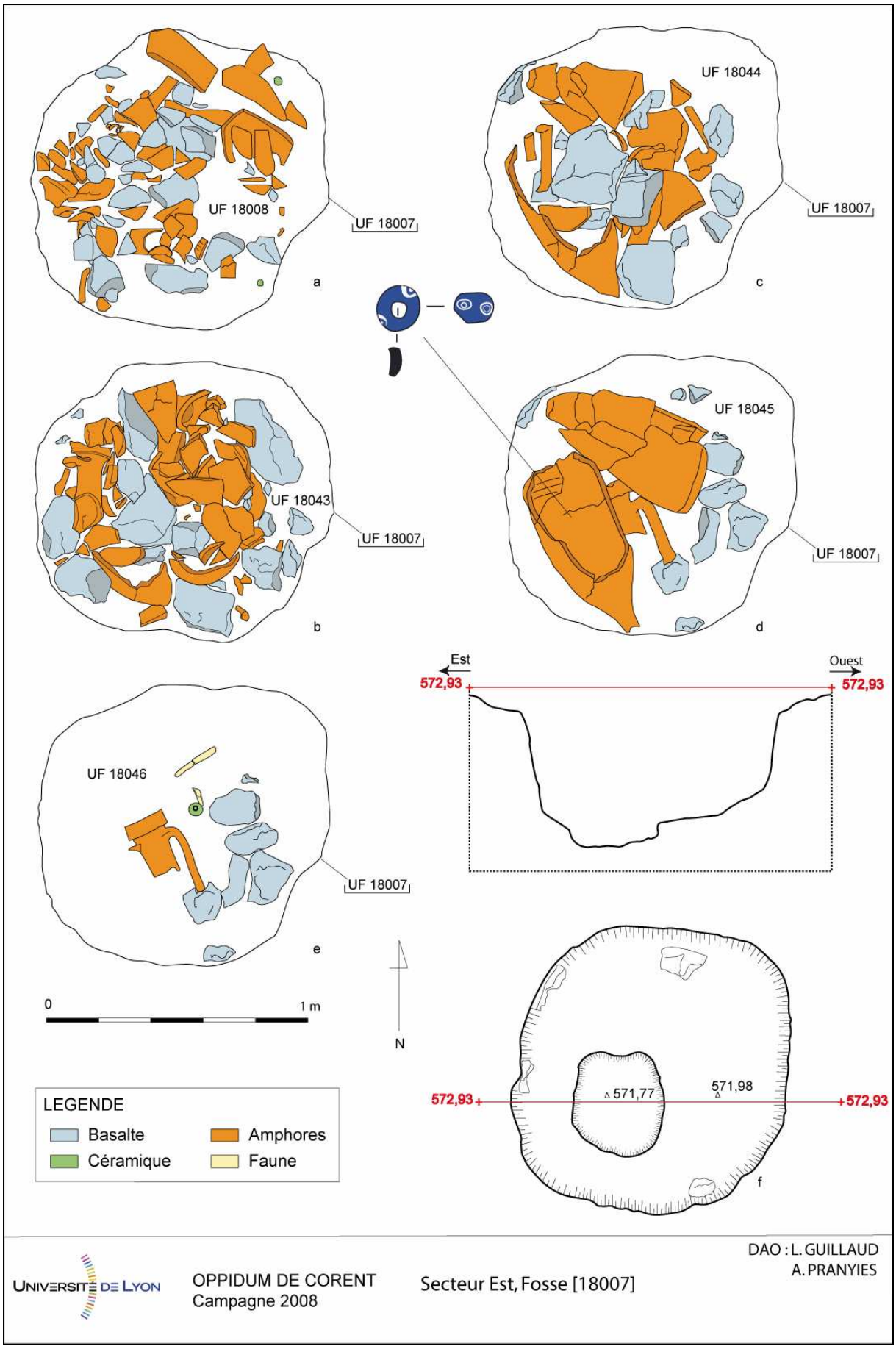

Fig. 31 – Fosse 18007, relevé par étapes de démontage.

4.4.4. Alignement de trous de poteau au nord de la cave

Au nord de la cave, 14 trous de poteau ont été relevés, inscrits dans le prolongement de ceux attribués en 2007 au bâtiment C5. Ils sont implantés, dans l'ensemble, selon un axe ENE-OSO qui suit une orientation relativement parallèle à celle suivie par le creusement de la cave, mais également à celle observées pour la série de trous de poteau mise en évidence au sud de cette même structure (voir *supra*), dont ils constituent vraisemblablement le pendant. Toutes ces structures sont aménagées dans le substrat basaltique, qui affleure à un niveau relativement élevé dans cette partie septentrionale du secteur. Le repérage et la fouille de ces trous de poteau se sont révélés particulièrement difficiles : en effet, le remplissage de ces structures, mis en partie en place lors de l'installation des poteaux en bois, est composée de petits blocs de basaltes issus du creusement, qui se distinguent à peine de l'encaissant environnant. Dans ce secteur, le substrat basaltique a donc dû faire l'objet d'un nettoyage approfondi, destiné à mettre en évidence les anomalies perceptibles, notamment, à travers la présence de petits fragments d'amphores. À la fouille, leur comblement a révélé une texture beaucoup plus meuble que le rocher environnant.

Description

Ces structures en creux ont toutes été identifiées à des trous de poteau, qui se répartissent sur la surface comprise entre la bordure nord du creusement de la cave et la limite septentrionale de la fouille. Elles sont structurées par un premier alignement, orienté selon un axe ENE/OSO légèrement divergent de celui adopté par le creusement de la cave, plus proche de l'axe E-O. Il est matérialisé par cinq trous de poteau, répartis sur une quinzaine de mètres de long et espacés selon un rythme régulier.

A l'ouest, le premier [18261] a été relevé dans le sondage extensif SE1 ménagé à l'est de l'emprise initiale de la fouille, au niveaux de la coordonnée E1180,70/N1190,50. Il s'agit d'un puissant trou de poteau de plan régulier et circulaire, de 70 cm de diamètre à l'ouverture. Sa profondeur s'est en revanche révélée relativement faible, puisqu'elle n'excède pas les 15 cm. Son remplissage a livré quelques éléments de mobilier.

Plus à l'ouest, le creusement [18251] présente des dimensions encore plus massives. De plan circulaire, il possède un diamètre à l'ouverture qui avoisine le mètre et se développe sur une profondeur de 25 cm. Le profil de ce trou de poteau, en cuvette et à fond irrégulier, est clairement recoupé par une autre structure [18255] sur le côté sud-est de son emprise. Là encore, son comblement a livré du mobilier et cinq blocs de basalte de 20 cm de côté, employés en calage dans la structure.

Dans le même axe toujours et plus à l'ouest, le creusement du trou de poteau [18026], à profil en cuvette, offre un module semblable mais une profondeur plus importante, relevée à 34 cm. Il est densément comblé de petits blocs de basalte associés à un mobilier abondant, composé de tessons d'amphores, de faune, et aussi de céramique en grande quantité. De gros blocs (20 à 30 cm en moyenne), utilisés pour assurer le calage du poteau en bois y ont par ailleurs été mis en évidence. L'alignement se poursuit ensuite avec le trou de poteau [18267] ; ses dimensions sont légèrement plus restreintes que celles observées pour les précédents (60 cm de diamètre pour 18 cm de profondeur). Il a livré comme eux un abondant mobilier, tessons et faune, ainsi que deux gros calages de basaltes de 25 cm de diamètre chacun. L'alignement ainsi mis en évidence a pu être relié aux structures fouillées l'an dernier par l'intermédiaire du trou de poteau [18061], déjà relevé en 2007. Ses dimensions le rapprochent des structures mises au jour plus à l'est cette année (67 cm de diamètre pour 25 de profondeur), de même que son remplissage, composé de tessons d'amphores et de calages de basalte de 20 à 40 cm de diamètre.

Dans la zone fouillée en 2007 et dans le prolongement des structures précédemment décrites, un nettoyage plus exhaustif a permis de déceler la présence d'un trou de poteau [18263] supplémentaire. Large à l'ouverture (70 cm) et peu profond (15 cm), il se situe à moins de 2 m du trou de poteau [18061] et est légèrement décalé vers le sud par rapport à l'alignement défini plus haut.

En revenant en direction de l'est et en remontant très légèrement vers le nord, deux autres trous de poteau ont pu être observés. Le premier [18265] se situe à proximité immédiate du trou de poteau [18267]. Ses dimensions sont nettement inférieures et dessinent un creusement de 44 cm de diamètre qui se développe sur seulement 12 cm de profondeur. Comblée de nombreux petits blocs de pouzzolane, cette structure se distingue de celles, plus massives, qui forment l'alignement principal dont il vient d'être question. En regard de sa position et de ses dimensions (40 cm de large pour 17 de profondeur), elle se rapproche du trou de poteau [18058], situé immédiatement au nord-ouest du trou de poteau [18251].

Elle constitue le premier trou poteau d'un alignement orienté ONO / ESE, dans lequel s'insère également le trou de poteau [18251]. Avec les trois structures [18255, 18259 et 18031], ils dessinent ainsi un alignement particulier qui se singularise par son orientation, laquelle ne correspond à aucun alignement reconnu à ce jour sur le site. Le trou de poteau [18255] présente un creusement d'une trentaine de centimètre de diamètre, profond de moins de 20 cm, qui vient recouper celui du trou de poteau [18251]. Cette relation stratigraphique peut donner à penser que ce dernier ne fonctionne pas avec cet alignement ONO / ESE, mais avec l'alignement ENE/OSO au sein duquel il a été décrit et indique peut-être l'antériorité de l'un de ces deux aménagements. Les observations recueillies sont toutefois trop ténues pour trancher sur la base de ce seul argument. Plus au sud-est enfin, l'alignement se prolonge jusqu'aux trous de poteau [18259 et 18031] qui offrent, comme les précédents, des diamètres moyens situés entre 45 cm pour l'un et 60 cm pour l'autre, et une profondeur de 15 cm. Leurs comblements compacts, composés de petits basaltes, ont livré quelques fragments.

Le trou de poteau [18255] précédemment décrit, s'inscrit lui-même au sein d'un autre alignement constitué de quatre structures [18022, 18024, 18255 et 18257] disposées plus ou moins parallèlement à l'alignement principal mis en évidence au nord de la cave, bien que sensiblement désaxé en direction du nord. Les trois premiers ont été décelés en bordure nord du radier [18004] et sont apparus dès sa phase de nettoyage. Le dernier [18257] se situe à l'est, entre les trous de poteau [18259] et [18261]. Larges de 22 cm pour le premier et de 40 à 45 cm pour les deux autres, leurs creusements relativement réguliers se développent sur 15 cm de hauteur en moyenne. Si le comblement de deux d'entre eux [18022 et 18057] a livré quelques fragments de céramique et d'amphores, le troisième [18024] a révélé un remplissage plus singulier : outre une quantité importante de mobilier, le fond d'une amphore y a été mis en évidence en position verticale. Éclatée au niveau de sa partie supérieure, elle s'insérait parfaitement dans le creusement du trou de poteau.

La dernière structure [18253] mise en jour en bordure nord de la cave est apparue sous les blocs qui dessinaient, en surface, l'excroissance quadrangulaire observée au niveau des empierrements de la partie nord-ouest du remplissage supérieur [18088] de la cave. Le démontage de ces blocs a révélé, entre les cotes E1172/E1173,10 – N1186,90/N1188,60, la présence d'un creusement [18253]. De plan ovalaire, il suit une orientation nord-sud identique à celles observée pour le massif de blocs supérieur. Il présente des dimensions de 1 m à 1,10 m de large pour 1,70 m de long. Excavé dans le substrat basaltique, il atteint une profondeur moyenne de 0,15 pour l'ensemble de la structure et près de 40 cm dans sa partie sud-ouest et centrale. Ses parois sont très évasées et son fond, en forme de cuvette, accuse un fort pendage en direction du creusement de la cave. Le remplissage de cette structure a livré de très gros fragments d'amphore aux dimensions comprises entre 15 et 50 cm, de la céramique et de la faune, ainsi que des blocs en grande quantité.

En limite septentrionale du secteur, contre la berme, cinq dépressions très rapprochées les unes des autres [18033 à 18041] ont été relevées dans le substrat rocheux ; une quantité importante de mobilier en a été extraite ; il est difficile d'établir s'il s'agit de creusement d'origine anthropique, destinés à implanter des poteaux en bois, ou de cavités naturelles qui auraient piégé du mobilier. Dans le doute, elles ont été considérées comme des structures. La première [18033], située le plus à l'est, se présente sous la forme d'une dépression de plan plus ou moins quadrangulaire, de 70 et 35 cm de côté, aux parois verticales, à fond plat et régulier. Son remplissage, qui se développe sur une profondeur de 19 cm, se présente sous la forme d'un agglomérat extrêmement dense de petits blocs de basalte, au milieu duquel se trouvaient quelques tessons d'amphores et de céramiques, ainsi que de nombreux éléments de faune. Environ 60 cm plus à l'ouest, une cavité similaire [18035] a été mise en évidence. Elle a été repérée par la présence, en surface, de deux grands basaltes dissociés du substrat, de 30 et 80 cm de long. De plan ovoïde et d'une cinquantaine de centimètre de large, elle présente un profil régulier, avec des parois verticales. Son fond a été atteint à une profondeur variant de 25 et 35 cm. Comblée de manière compacte de gravillons de pouzzolane et de blocs de basaltes, cette cavité n'a livré aucun mobilier.

La dépression suivante [18037], localisée 40 cm plus à l'ouest contre la limite nord du chantier, possède des caractéristiques morphologiques similaires, en dépit d'une profondeur plus importante (0,38 m). Sa fouille a révélé quelques restes osseux et tessons de céramiques très fragmentés. Elle jouxte de quelques centimètres la cavité [18039] ; un bloc de basalte de 50 cm de diamètre a été observé entre les deux. Ses dimensions et profil sont relativement semblables aux autres, et son remplissage a livré quelques éléments de mobilier. La dernière de ces dépressions [18041], enfin, peut être caractérisée de la même manière.

A l'est de la cave, cinq autres trous de poteau [18277, 18279 et 18288 à 18292] ont été mis en évidence dans le sondage extensif SE1 réalisé dans le prolongement de son tracé [18015]. Creusées dans le substrat basaltique qui affleure directement sous la couche de labours, ces cinq structures sont disposées en couronne autour du dispositif de plan absidial mis en évidence au niveau de l'extrémité orientale du creusement de la cave. Elles en sont séparées par une distance comprise entre 60 cm et 1 m. Les creusement observés sont de taille relativement restreinte. Si leurs diamètres à l'ouverture sont compris, en moyenne, entre 40 et 60 cm, leurs profondeurs sont en revanche peu marquées ; aucune n'excède en effet 20 cm. De ce fait, ces creusements se distinguent mal, par endroits, de dépressions légères liées à l'irrégularité du substrat. Cette observation est sans doute à mettre sur le compte de l'arasement du site dans ce secteur, où la remontée du terrain naturel expose particulièrement les vestiges. Ces faibles creusements sont cependant caractéristiques de ceux généralement observées pour les structures implantées dans le substrat rocheux. Celui-ci assure en effet une certaine stabilité qui ne nécessite pas d'ancrer très profondément le poteau dans le sol La réalité de ces creusements est quoi qu'il en soit bien attestée, non seulement par les tessons d'amphores et autres mobiliers extraits de leur remplissage, mais aussi et surtout, par la présence de blocs de basalte (diamètre moyen de 25 cm) utilisés en calage du poteau, bien visibles notamment pour les deux structures situées le plus au sud.

Interprétation

L'interprétation de l'alignement de trous de poteau situés au nord de la cave ne pose pas de difficulté, dans la mesure où il constitue le pendant de celui mis en évidence au sud du creusement de la cave. La coïncidence des orientations et de l'écartement des poteaux, dont beaucoup se correspondent d'un bord à l'autre du creusement, permettent d'affirmer qu'ils constituent la façade septentrionale du bâtiment C5 plutôt que la bordure d'un autre bâtiment qui se développerait sous la berme.

Les petits trous de poteau [18290 à 18298] disposés en couronne autour de l'abside de la cave peuvent correspondre à un cloisonnement léger, à un renfort extérieur ou à un dispositif de fermeture du système d'accès (escalier ?) restitué dans son creusement.

L'interprétation de la structure [18253] autorise également plusieurs hypothèses. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un trou de poteau aux bords très évasés, mais le fait qu'aucune autre structure de cette dimension n'a été observé à cette distance du creusement de la cave rend cette solution peu probable. Un pendant réside cependant dans le puissant trou de poteau [18134] observé en bordure sud de la cave, en face de lui si l'on suit l'orientation adoptée par le creusement de la cave. Une autre interprétation peut être envisagée : ce creusement, qui rejoint celui d la cave au nord de son creusement, pourrait correspondre à un système d'accès secondaire ou, ce qui semble plus vraisemblable, à une ouverture destinée à laisser entrer l'air et/ou la lumière à l'intérieur de la structure.

Il est difficile, en revanche, d'interpréter avec certitude les cavités [18033 à 18041] comme des structures archéologiques. La verticalité et la régularité de leurs parois peuvent résulter de l'arrachement de blocs dans le basalte naturel, dont les enlèvements se caractérisent par formes prismatiques régulières. La présence de mobilier peut s'expliquer par des piégeages consécutifs à ces arrachements. Leur répartition, irrégulière et dense, ainsi que leur localisation en limite de chantier, rendent cette interprétation hasardeuse. Seule la fouille de la zone située immédiatement au nord permettrait peut-être de trancher. Quoi qu'il en soit, il ne semble pas, pour l'instant, qu'il s'agisse de trous de poteau rattachés au bâtiment sur cave [18010].

L'alignement formé par les trous de poteau [18029, 18031, 18259 et 18255], dont le dernier recoupe le gros trou de poteau [18251] inscrit dans l'alignement principal constitutif de la façade nord du bâtiment, pourrait être attribué à une construction postérieure à son démantèlement. Son orientation SO/NE, très différente, correspond en effet à celle formée par l'ensemble de trous de poteau fouillés au sud du bâtiment. La réunion des deux alignements permet de restituer une construction rectangulaire dont l'emprise, qui chevauche le creusement de la cave, recouvre très précisément celle du radier empierré [18005] mis au jour à ce niveau. Il ne peut évidemment s'agir que d'une construction tardive, vraisemblablement contemporaine de la toute dernière phase d'occupation de l'oppidum (état IIb), voire du début de l'époque romaine. Cette possibilité sera discutée plus loin, dans le chapitre d'interprétation générale de la cave et du bâtiment.

4.4.5. Fosse [18232]

Description

Le fosse 18232 a été mise en évidence dans l'angle nord-est du sondage extensif réalisé à l'est de la cave [18015], entre les cotes E 1185,50 et E 1190. Il s'agit d'un creusement imposant, dont les dimensions avoisinent 4,50 m pour la longueur et sont comprises entre 2 et 2,20 m pour la largeur. Son profil montre une forme en cuvette avec des parois très évasées. Le fond de la structure, relativement plat, a été atteint à une profondeur de 0,45 m environ sous le niveau d'apparition de la fosse, situé à une altitude moyenne de 572,80 m. Elle dessine, en plan, une forme oblongue relativement régulière.

Son remplissage est composé d'importantes quantités de mobiliers céramiques et fauniques, mêlés à quelques blocs épars de basalte. Il est dominé par la présence des amphores, dont le taux de fragmentation est assez important dans la partie supérieure du remplissage. Un peu plus bas, en revanche, et dans la partie occidentale du creusement, le remplissage se présente sous une forme différente. Un dégagement en plan du comblement à ce niveau a en effet montré la présence d'amphores relativement bien conservées, qui permettent de restituer au moins trois individus, peu fragmentés (fig. 32).

Situées les unes à côtés des autres, ces amphores sont accompagnées d'un crâne de bovidé complet, disposé entre elles. Le comblement de la fosse se distingue aussi, à ce niveau, par la présence abondante des fragments de récipients en céramique, dont un vase de stockage particulièrement bien conservé.

Il est surtout caractérisé par la découverte de petits objets liés à l'artisanat du métal : un bloc tuyère et deux fragments de creusets en terre cuite, un lingot en plomb, une virole et une barre en fer, ainsi qu'un polissoir en basalte en ont été extraits.

Interprétation

Si le remplissage de la fosse [18232] atteste, comme pour la plupart des fosses découvertes sur le site, un mobilier d'origine détritique, les petits mobiliers qui en sont issus laissent subsister peu de doutes quant à sa fonction initiale. Ils mettent en lumière la vocation artisanale de celle structure, qui pourrait correspondre à une fosse-atelier tournée visiblement vers le travail de la métallurgie. La morphologie même de la fosse renvoie, elle aussi, assez clairement vers un tel usage. Elle n'est pas sans rappeler, d'ailleurs, la fosse [18098] mise au jour dans la partie sud du secteur Est et pour laquelle, une interprétation similaire a pu être proposée (voir *infra* chap. 5).

La typologie des amphores (Dressel 1A évoluées) et du mobilier céramique permettent de rattacher la constitution de ce dépôt à la seconde phase d'occupation du site (état Ib, La Tène D1b, 100-70 av. J.-C.).

Dans l'hypothèse où cette fosse correspond à un atelier en position primaire, la présence de déchets de coulée de plomb pourrait constituer une découverte particulièrement intéressante pour un contexte de La Tène finale (voir *infra* chap. §, étude du mobilier métallique)

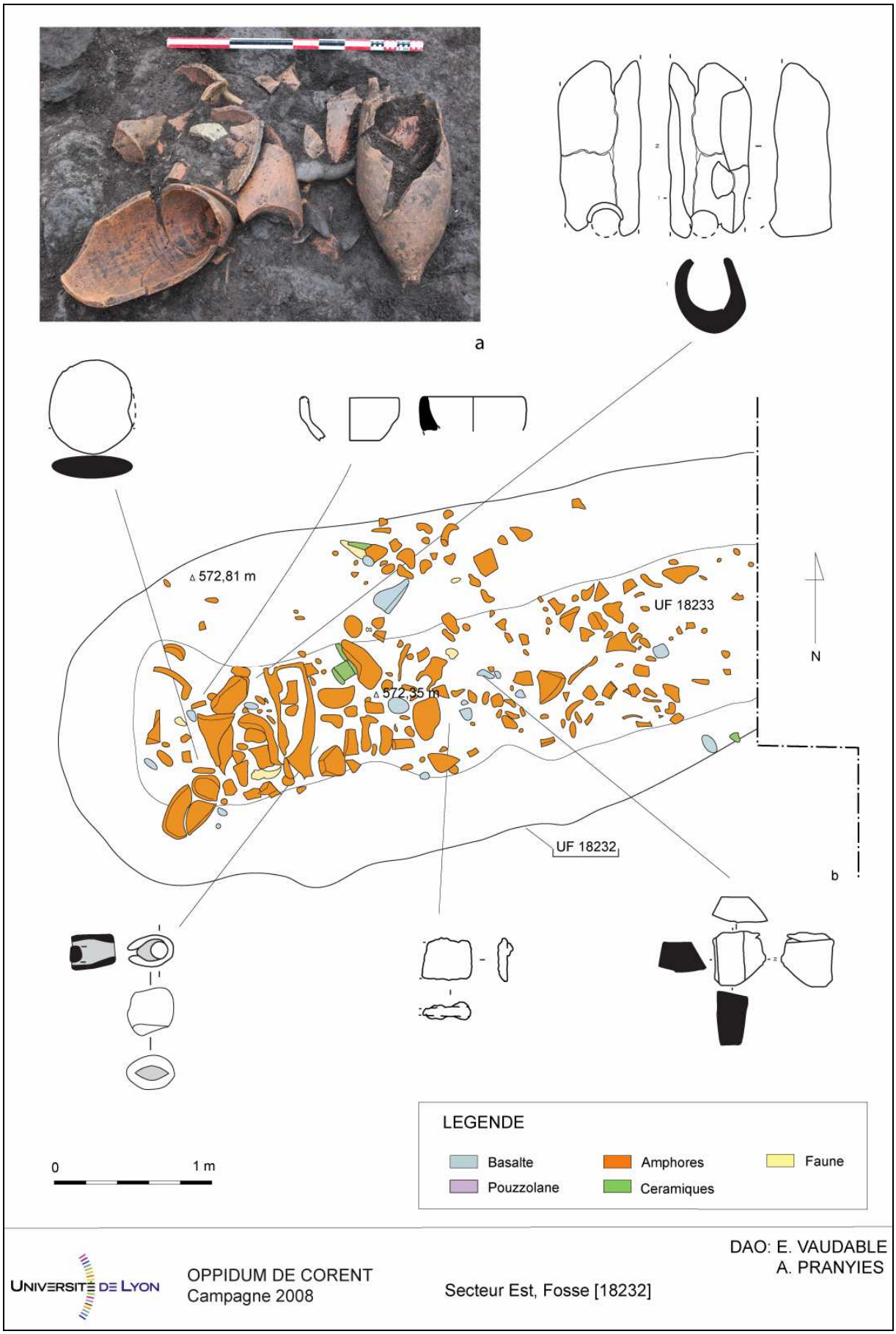

Fig. 32 – Secteur Est, fosse-atelier 18232.

4.5. Interprétation générale de la cave et du bâtiment

4.5.1. Mode de construction, d'organisation et datation du bâtiment

Les vestiges décrits dans les chapitres qui précèdent s'inscrivent dans la parfaite continuité du bâtiment C5, dont l'extrémité occidentale fouillée en 2007 semblait constituer l'amorce d'une grande halle qui paraissait se développer plus à l'est, hors emprise de la fouille. Cette restitution se trouve en grande partie confortée par la présente campagne (fig. 33).

Le creusement de la cave [18015] dégagé cette année est encadré, de part et d'autre, par deux alignements de trous de poteau parallèles, caractérisés par un fort diamètre qui permet de les associer à de puissants montants en bois. Il est délimité, au nord, par un alignement régulier de trous de poteau de moyen à grand module, dont le creusement a entaillé plus ou moins profondément la roche volcanique. Au sud de la cave, les trous de poteau qui constituent leur pendant sont à la fois plus nombreux et implantés de manière plus irrégulière, mais surtout nettement plus profonds et dotés de puissants calages, constitués de gros tessons d'amphores et de blocs de basalte pouvant atteindre jusqu'à un demi mètre de longueur. Cette différence s'explique par la présence du cailloutis constitutif des niveaux de sol de l'âge du bronze qui recouvre le rocher. Selon un principe de construction déjà mis en évidence l'année dernière, les poteaux ont été fondés et calés plus solidement en terrain meuble, que sur un affleurement rocheux offrant toutes les conditions de stabilité requises. Les limites occidentale et orientale du bâtiment sont matérialisées par des rangées de poteaux transversales, distantes de deux (limite est) à trois mètres seulement (limite ouest) du creusement de la cave.

L'espacement des deux rangées de poteaux, qui atteint plus de 6 mètres d'axe en axe, induit une portée importante qui implique la présence de supports intermédiaires sur au moins une, voire deux rangées. L'absence de trous de poteau supplémentaires en bordure nord du creusement invite à rechercher ces supports dans le mode de construction même de la cave. Son tracé longiligne constitue en effet la véritable colonne vertébrale du bâti, dont elle définit l'emprise au sol. Or, l'étude détaillée de ses niveaux de comblement supérieurs a révélé la présence d'alignements correspondant à de puissants solins, basculés d'un seul tenant dans son comblement à des fins de colmatage et d'égalisation du terrain (fig. 33-34). Là encore, leur présence a surtout été observée en bordure sud du creusement. Au nord, elle a sans doute été jugée inutile du fait de l'affleurement de la veine rocheuse, simplement taillé à angle droit. Seule la limite nord-ouest du creusement fouillée en 2007, caractérisée par un cailloutis plus meuble identique à celui qui borde la limite sud de la cave, a nécessité la mise en place d'un solin en pierre.

Ces solins ont pu servir de support à de puissantes sablières basses, sur lesquelles reposaient deux rangées intermédiaires de piliers faîtiers, séparées par une portée inférieure à 2,50 m. Il est également envisageable que les poteaux aient été implantés directement au fond du creusement de la cave, calés contre ses parois. Outre une parfaite stabilité de l'ensemble un meilleur maintien des solins et des sablières disposés en bordure du creusement, cette solution imposerait une forme de cloisonnement et de compartimentage de son espace intérieur, suggérée par d'autres indices.

La mise en évidence de différences notables dans le profil de comblement de certaines portions de son tracé induit, en effet, une nette subdivision entre ses tronçons occidental, médian et oriental : le second se distinguant clairement des deux autres par la présence d'un dépôt d'amphore très dense qui ne se prolonge pas à l'ouest. Cette interruption abrupte induit un net effet de paroi, comme si ce dépôt était contraint par des cloisons en bois. Cette hypothèse sera rediscutée plus loin, à propos de la dynamique de remplissage de la structure.

Dans les deux cas, l'espacement des rangées restituées de poteaux faîtiers par rapport à celles constitutives de la façade du bâtiment induit une portée beaucoup plus importante au nord (de 2,50 à 3 m) qu'au sud (1,50 m). La position légèrement excentrée de la cave, plus proche de la limite méridionale du bâtiment, ménageait un espace de circulation plus large dans sa moitié septentrionale. Dans l'hypothèse ou l'abside ménagée à son extrémité orientale correspond bien à un dispositif d'emmarchement, la configuration des marches supérieures tend à confirmer que l'accès à la cave se faisait par le nord. Le plan du bâtiment s'apparente donc à celui d'une sorte de grande halle d'une vingtaine de mètres de longueur, subdivisée en trois nefs de largeur variable.

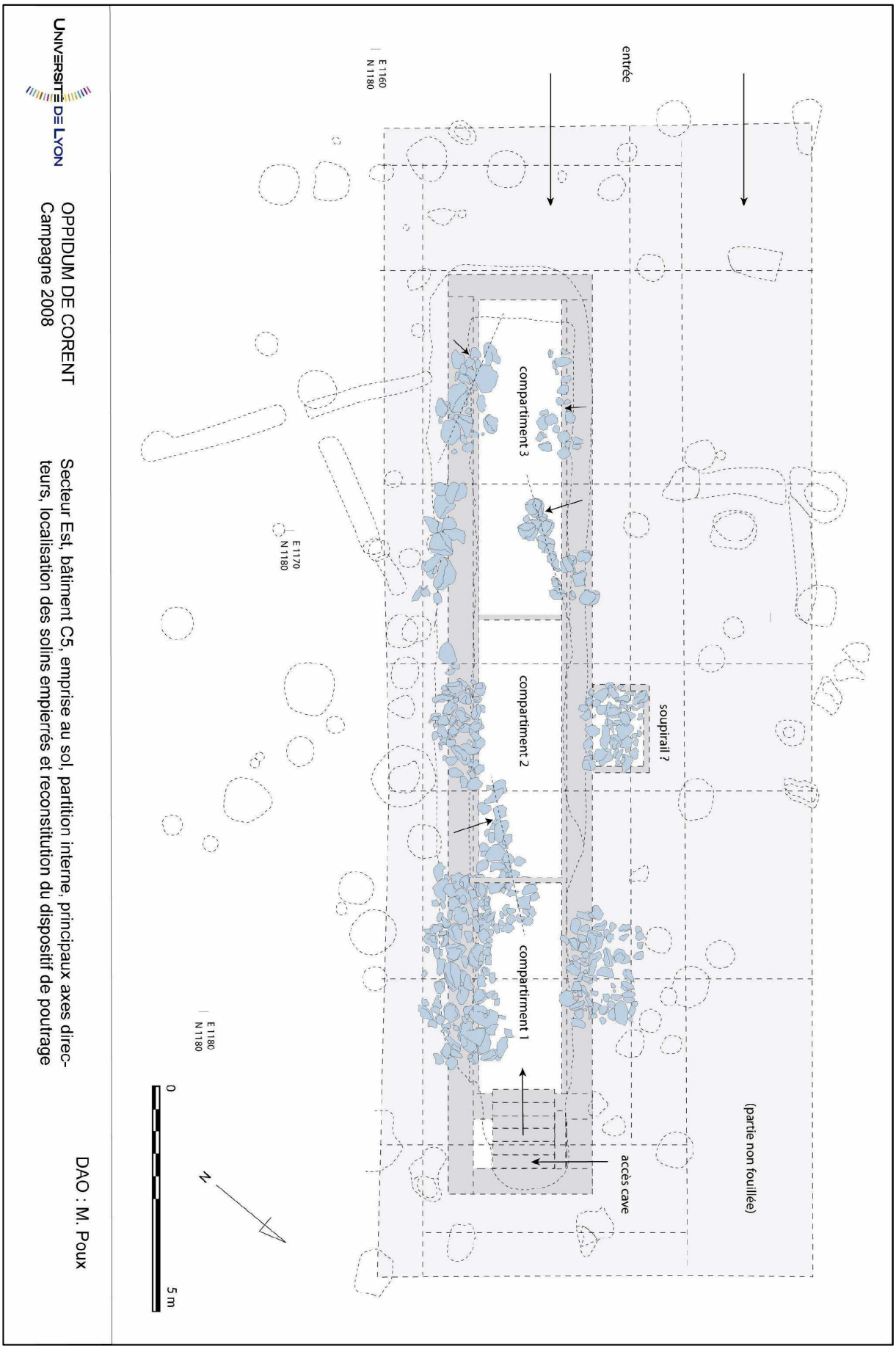

Fig. 33 – Bâtiment sur cave 18010-18015, essai de restitution en plan

Cette différence n'était pas forcément perceptible à l'intérieur du bâtiment, dont le sol était vraisemblablement revêtu d'un plancher continu. Surélevé par rapport au niveau du sol en raison du dénivelé important du terrain, conditionné par un fort pendage du substrat rocheux en direction du sud, ce plancher reposait soit sur un dispositif aérien de solives transversales, soit sur un remblai dont le bord de la cave pourrait avoir conservé la trace. Au dessus du creusement, ce plancher était vraisemblablement soutenu par un système de poutrage arrimé aux sablières reposant sur les solins latéraux, qui tenait également lieu de plafond pour l'espace intérieur de la cave. Au total, le surface utile de ce bâtiment d'environ 22 m par 7 m de long en comptant le débord de la toiture, avoisinerait les 150 m^2 d'emprise au sol.

L'excroissance absidiale formant l'extrémité est de la cave est associée à un possible dispositif d'escalier en pierre et/ou en bois, dont la restitution est problématique. Un parement formé de plusieurs assises en pierres sèches, fortement perturbé suite à l'effondrement de ses blocs, peut tout aussi bien correspondre à un niveau d'emmarchement éboulé qu'à un bouchage ultérieur, visant à en condamner l'accès. Cette dernière hypothèse, corrélée à la possibilité d'un cloisonnement de l'espace intérieur de la cave, permet d'envisager l'existence d'autres dispositifs d'accès par le haut, à l'aide d'échelles ou d'escaliers en bois accessibles par des ouvertures ménagés dans le plancher du bâtiment et le plafond de la cave. Elle est impossible à mettre en évidence sur la seule base des vestiges fouillés cette année.

En revanche, la mise en évidence d'un large creusement descendant en pente douce en direction de la paroi nord de la cave, semble ménager une ouverture dédiée à l'aération et l'éclairage à la manière d'un « soupirail ». Il est possible que les « excroissances » quadrangulaires relevées à intervalles réguliers en différents points de la bordure nord et sud du creusement aient correspondu à des aménagements similaires, colmatés de pierres lors du comblement de la cave, voire antérieurement, en même temps que l'escalier de l'abside. L'hypothèse de logements latéraux destinés à accueillir les poutres transversales supportant le plafond de la cave et le plancher du bâtiment est également envisageable, quoique peu probable en raison du décalage important qui les sépare d'un bord à l'autre du creusement.

La multiplication des trous de poteau au sud de la cave, dont les creusements se recoupent parfois, ne semble pas correspondre à deux états distincts mais plutôt à des reprises ou à des renforts du bâti réalisés à titre ponctuel. Il est possible aussi qu'elle soit liée à une réfection de l'ensemble de la façade, ou à la construction d'une extension adossée au bâtiment, dépendance ou appentis. Quelle que soit leur nature, ces travaux ne semblent pas avoir entraîné une modification de l'emprise au sol du bâtiment : conditionnée dès l'origine par le tracé de la cave, dont la longueur et le rôle porteur pour la stabilité de l'édifice rendait difficile toute modification de plan, elle demeure inchangée au cours des diverses phases de reconstruction du quartier.

Si sa date d'abandon peut être établie sur la base de l'abondant mobilier issu du comblement de la cave, la date de construction du bâtiment est plus difficile à cerner. Son orientation est légèrement décalée par apport à l'axe est-ouest / nord-sud de la trame urbaine adoptée lors de la fondation de l'oppidum, mise en évidence en 2007 et confirmée cette année (voir Rapport 2007 et *infra* chap. §). Elle est identique, en revanche, à celle du corps de bâtiments B fouillé plus à l'ouest, de l'autre côté du complexe C, contemporain de la première phase d'occupation de l'oppidum (état Ia, La Tène D1a). Compte tenu de son emprise au sol et de son caractère monumental, il peut sembler logique que ce bâtiment ait été édifié dès la fondation du quartier et intégré à sa planification d'origine.

L'existence d'alignements divergents susceptibles d'attester l'existence d'un bâtiment antérieur, postulée en 2007 après la fouille des abords de la cave, qui semblaient également conserver la trace d'un creusement plus ancien, n'a pas été décelée cette année. Les remblais utilisés pour le calage des solins en pierre construits sur son rebord recèlent effectivement des éléments d'amphores de typologie ancienne (Dressel 1A et gréco-italiques de transition), contemporains de la première occupation du quartier. Un certain laps de temps s'est écoulé entre la fondation de l'oppidum et leur mise en place. Cette période ne semble pas, pour autant, dépasser la fin du 2e s. av. J.-C. si l'on en juge par l'absence de formes de lèvres verticales plus évoluées tendant déjà vers le type Dressel 1B, caractéristiques des ensembles du début du 1er siècle documentés en abondance sur le site (état Ib, La Tène D1b). Certains tessons d'amphores utilisés pour caler la rangée de poteaux implantée au sud de la cave, en revanche, se distinguent par leur typologie légèrement plus évoluée (Dressel 1A tardives), mais l'existence probable de réfections à cet emplacement interdit d'en tirer des conclusions définitives quant à la date de construction première du bâtiment. Au vu de ces éléments de datation provisoires, la construction de l'édifice semble s'inscrire dans le premier horizon d'occupation du quartier et plus vraisemblablement, dans le courant ou à la fin de l'état Ia (vers 110-100 av. J.-C. ?).

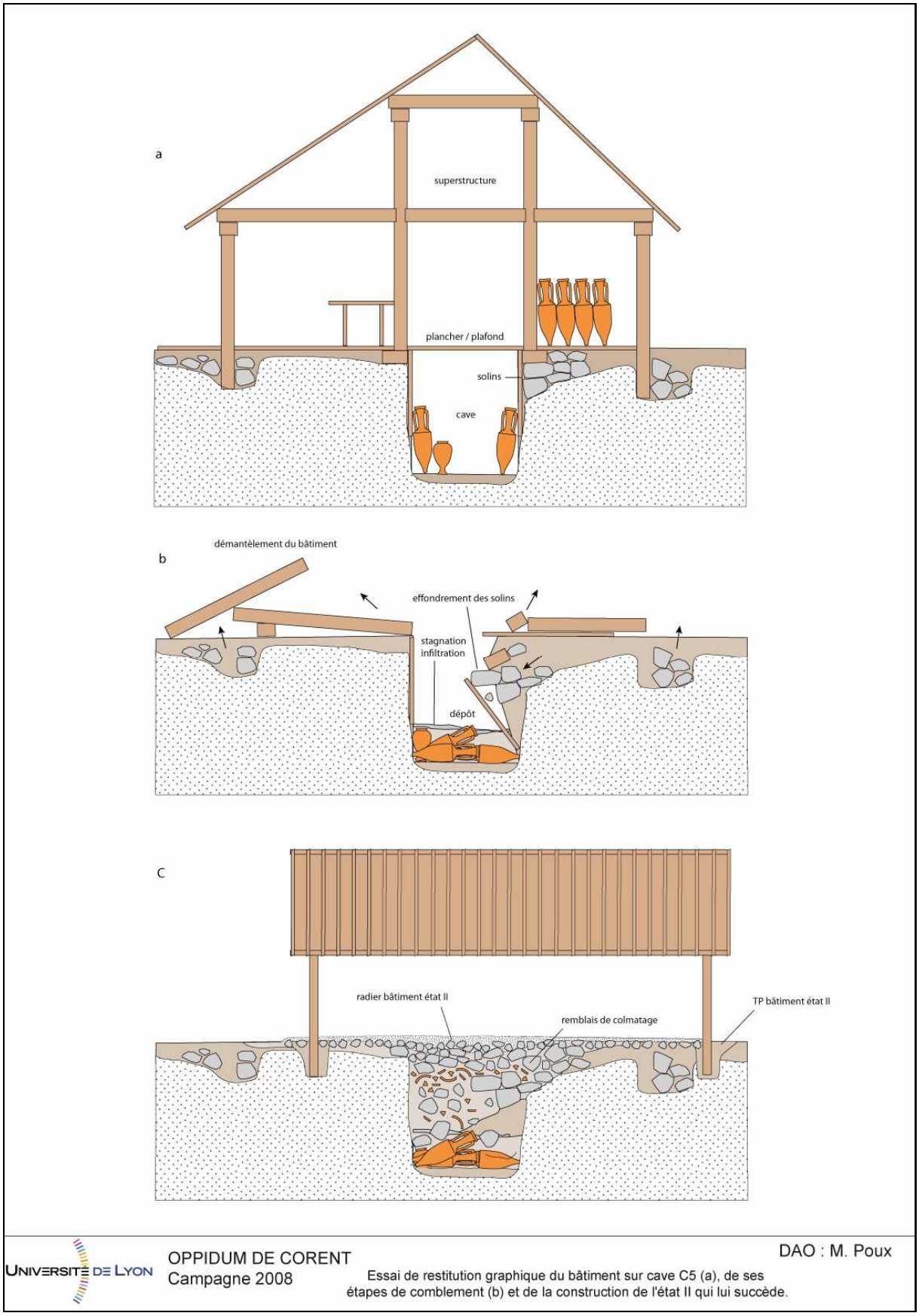

Fig. 34 – Bâtiment sur cave 18010-18015, essai de restitution en coupe

4.5.2. Dynamique d'abandon et de comblement

La dynamique d'abandon du bâtiment C5 [18010] a déjà fait l'objet d'une présentation détaillée au travers de la description stratigraphique des différentes couches de comblement de la cave [18015]. Les observations effectuées permettent de déduire un certain nombre de conclusions, quant aux modalités et au rythme de ce processus.

Dès 2007, les comblements supérieurs [17045] et médian [17150] du creusement avaient été interprétés comme des niveaux de démolition issus de la destruction des cloisons de la cave et du bâtiment qui l'abritait. L'hypothèse d'un démantèlement volontaire de ses structures boisées et empierrées, peut-être précédé ou suivi d'un incendie, pouvait s'appuyer sur un certain nombre d'observations, comme l'homogénéité apparente du remplissage, la présence de nombreux charbons au sein du remplissage et d'alignements de blocs massifs vraisemblablement constitutifs de solins empierrés, basculés dans le creusement. La mise en évidence d'une sorte de dépôt « de clôture » formé de crânes d'ovicapridés et d'amphores complètes fracassées au sommet du comblement, semblait suggérer que cette opération s'était accompagnée d'une cérémonie de type banquet. Tous ces éléments plaidaient pour une condamnation subite et définitive de la cave, survenue peu avant le milieu du 1er siècle avant notre ère (voir Rapport 2007). Ces affirmations doivent être réexaminées ou du moins, fortement nuancées au vu des résultats de cette année.

La mise en évidence d'autres alignements de blocs empierrés inscrits dans la continuité de ceux découverts en 2007, tant en bordure du sud qu'en bordure nord du comblement valident l'hypothèse de solins en pierre déversés d'une seule pièce dans le creusement (fig. 34). Or, le mode de construction du bâtiment exposé plus haut et restitué sur la fig. 34 postule que ces solins fondaient les sablières basses supportant elles mêmes les poteaux faîtiers du bâtiment. Leur basculement a forcément entraîné la destruction de l'ensemble de la structure du bâtiment, de sa toiture, de ses cloisons intérieures et intérieures ainsi que de son plancher. L'agencement solidaire des blocs, par lignes basculées d'un seul tenant, conforte l'hypothèse d'un démantèlement volontaire effectué à l'aide de leviers. Leur position en partie sommitale du comblement s'accorde également avec un processus de démolition réalisé du haut vers le bas, la destruction des solins n'intervenant qu'au terme de l'opération, après colmatage d'une partie du creusement à l'aide de matériaux de démolition issus de la superstructure. En témoignent les nombreux clous de construction et charbons de bois présents dans le comblement médian et supérieur, qui témoignent peut-être d'un incendie survenu avant destruction définitive du bâtiment. On ne peut également exclure la possibilité d'une récupération, à ce stade, des boisages les plus massifs et les mieux conservés.

En revanche, la vision d'un comblement homogène et synchrone proposée en 2007 est contredite par la nature bien distincte des strates supérieure, médiane et inférieure du remplissage fouillées cette année. Sauf à supposer que ces différences soient uniquement dues à des apports de matériaux différents, accumulés en une seule opération, elles pourraient indiquer qu'un certain laps de temps s'est écoulé entre l'abandon de la cave et ce processus de destruction.

Le fond de la cave est occupé, au milieu du creusement, par un important dépôt d'amphores complètes qui semble s'inscrire, *a priori*, dans la continuité des quelques unités découvertes l'année dernière au même niveau. Ces dernières avaient été interprétées comme des récipients en position fonctionnelle, abandonnés avec leur contenu sur leur lieu d'entreposage, lors du comblement de la cave. Il s'en distingue en fait sur plusieurs points. En premier lieu, il a été établi par la fouille qu'il s'agit en fait de conteneurs en position secondaire, voire tertiaire, ou du moins, vidés depuis longtemps, puisque certains d'entre eux ont été réutilisés (sciage des cols) et qu'aucun n'a conservé son bouchon. Leur excellent état de conservation, l'agencement très dense et partiellement organisé du dépôt excluent, d'un autre côté, que les amphores aient été précipitées du haut du creusement, à plus de 2 m de hauteur. L'interprétation retenue, celle d'un dépôt volontaire à caractère symbolique, peut s'appuyer sur la présence de pièces de vaisselle écrasées en place et d'autres objets sans rapport avec sa fonction première, en particulier, de deux cruches complètes disposées tête-bêche, d'un mortier en pierre et d'une corne de bovidé. Sa composition et sa mise en scène ne sont pas sans évoquer, en effet, certains dépôts volontaires déjà rencontrés sur le site, qui font eux-mêmes écho au comblement des puits, fosses et fossés dits « à amphores » reconnus dans le Sud de la Gaule (Poux 2004).

L'hypothèse d'un dépôt intentionnel à caractère votif et/ou propitiatoire n'est absolument pas incompatible avec celle d'une destruction subite et volontaire du bâtiment. Cette possibilité est renforcée par la présence d'un second dépôt du même ordre dans la fosse [18007] attenante à sa façade méridionale, caractérisé par un amas de restes fauniques (jeunes moutons) surmonté d'amphores complètes, dont une a été « sabrée » à coup de lame.

Ce probable dépôt de clôture, fait écho à celui rencontré au fond de la cave, ainsi qu'à la présence, au sommet de la portion occidentale du remplissage fouillée en 2007, d'amphores complètes déposées après basculement des solins latéraux, également en association avec des crânes de jeunes moutons. Ces manifestations d'ordre rituel, observées au fond comme au sommet du comblement, semblent participer d'une même volonté de condamnation généralisée du bâtiment, accomplie en une seule opération.

Seule la mise en évidence d'un niveau sableux de stagnation ou d'infiltration d'eau en limite supérieure du dépôt d'amphores reposant au fond de la cave pourrait indiquer qu'un certain laps de temps s'est écoulé entre leur déposition et le colmatage des niveaux supérieurs. L'interruption de ce niveau à environ 30 centimètres de la paroi sud du creusement dessine un net effet de paroi, vraisemblablement dû à l'effondrement ou à un affaissement partiel des boisages constituant sa paroi méridionale. On peut en déduire qu'il s'est formé après destruction des solins en pierre qui maintenaient ces boisages, dont on a vu qu'elle était indissociable de la destruction du bâtiment tout entier ; et qu'à ce titre, il est plutôt le résultat d'infiltrations survenues après comblement, dans les interstices séparant les amphores et les plus gros blocs demeurés vides de sédiment.

Ce faisceau d'observations permet de proposer, à titre d'hypothèse, le scénario suivant, synthétisé sur le schéma de la fig. 34 : à l'abandon de la cave succède un démantèlement rapide et systématique du bâtiment, effectué par le feu ou à mains d'homme, impliquant démontage de la toiture, des cloisons, basculement de leurs fondations empierrées et arrachage des planchers. Les éléments de démolition issus de cette opération sont utilisés pour le colmatage du creusement de la cave, précédé de dépôts de clôture effectués en différents points du bâtiment. C'est à ce stade, ou peu après la destruction des solins et avant colmatage, qu'intervient la formation de niveaux humides au fond de la cave, dus à la pénétration des eaux de surface au sein d'un dépôt soigneusement préservé lors des opérations de comblement.

La généralisation de ce schéma à l'ensemble de la cave se heurte, en effet, aux différences observées d'un point à l'autre de son creusement et en particulier, entre son tronçon occidental fouillé en 2007, d'une part, son tronçon oriental mis au jour cette année, d'autre part. La possibilité d'un compartimentage de l'espace interne de la cave a déjà été évoquée plus haut, sur la base de la localisation des dépôts à certains tronçons et des effets de parois observés à la base de son remplissage. Elle amène à se demander si certains de ces compartiments n'ont pas également fait l'objet d'un processus de comblement différencié ou plutôt, différé dans le temps. Cette hypothèse est suggérée, au niveau du dépôt sommital (empierrements et dépôts d'amphores), par les différences observées d'un tronçon à l'autre du tracé de la cave, qui paraissent refléter la subdivision antérieure de l'espace interne. S'il apparaît peu probable que ce cloisonnement ait été conservé après condamnation de la cave, il peut s'expliquer, par le fait que les compartiments ont été comblés à l'aide de matériaux différents et/ou à des moments distincts.

C'est surtout dans le tiers oriental de la cave que ces différences sont les plus marquées, par comparaison avec la situation observée en 2007 dans son tiers occidental et son prolongement fouillé cette année. Dans cette zone, l'empierrement sommital [18088] est recouvert d'un épais niveau de cailloutis [18005], qui présente toutes les apparences d'un niveau de sol rapporté et damé. Ce niveau est prolongé, au nord comme au sud du creusement, par des alignements de blocs et des effets de parois qui trouvent sans doute leur explication dans l'agencement de certains trous de poteau qui bordent ce tronçon du creusement. En effet, les trous de poteau [18221, 18229 et 18011] au sud de la cave, respectivement, les trous de poteau [18029, 18031, 18259 et 18255] au nord, dessinent un alignement oblique dont l'orientation SO/NE n'entre pas dans l'organisation du bâtiment C5 et diverge fortement à la fois des structures de l'état Ia et Ib fouillées dans ce secteur. La réunion de ces deux alignements permet de restituer une petite construction édifiée à cheval sur le comblement de la cave, dont l'emprise correspond très précisément au sol de cailloutis [1800] et ses longs côtés, aux effets de paroi mis en évidence à son niveau sommital (fig. 35).

C'est le piégeage de ce sol dans la dépression formée suite au tassement des niveaux inférieurs du comblement de la cave qui a permis sa conservation, dans un secteur très fortement arasé par les labours. Il matérialise peut-être l'amorce d'un nouveau corps de bâtiments qui semble se développer surtout au nord et à l'est de l'emprise du chantier. Sa construction ne peut, quoi qu'il en soit, qu'être postérieure au colmatage de la cave, réalisé dans le courant du second quart du 1er s. av. J.-C. Sa surface a livré quelques mobiliers qui confortent cette datation tardive : en particulier une anse d'amphore Dressel 2-4, type produit au plus tôt à la fin des années 50 av. J.-C., quelques tessons de sigillée, ainsi qu'un clou de chaussure militaire, d'un type caractéristique de la période comprise entre le début de la guerre des Gaules et le début du règne d'Auguste qui rattachent ce bâtiment à la toute dernière phase d'occupation de l'oppidum ; plus précisément à l'état IIb, daté entre les années 40-30 avant notre ère, c'est-à-dire après l'abandon d'une majorité des bâtiments présents dans ce secteur.

La présence de ce bâtiment implanté dans les niveaux de démolition du bâtiment C5 explique en grande partie les différences observées dans le tiers oriental du comblement sommital de la cave. Il n'explique pas, en revanche, celles qui sont observables dans ses couches plus profondes, touchant aussi bien aux modalités qu'à la composition du remplissage. En l'occurrence, c'est dans le tiers occidental du comblement que ces différences sont les plus marquées. Si l'on se réfère aux constatations effectuées lors de la campagne 2007, seule cette portion semble caractérisée par un comblement unique et homogène, résultant d'une opération de comblement unique. À l'exception de deux ou trois amphores déposées à plat, la base n'a pas reçu un dépôt de clôture comparable à celui qui occupe les tiers médian et oriental du creusement. À l'inverse, son comblement sommital est occupé par une série d'amphores entières qui ne se prolonge pas plus à l'est. En outre, le faciès des amphores recueillies dans cette portion de comblement est dominé par le type Dressel 1B et ce, du sommet au fond du remplissage, alors que ce dernier est très minoritaire dans le reste de la cave. Le niveau de stagnation et d'infiltration d'eau mis en évidence plus à l'ouest y forme une couche très ténue, située à une altitude nettement plus élevée.

Il est à déplorer que ces variations n'aient pu être documentées par une coupe longitudinale relevée d'un bout à l'autre du creusement et plus encore, le fait que la limite entre ces deux faciès de remplissage se situe précisément en limite des tronçons fouillés en 2007 et en 2008. On peut néanmoins affirmer que ces particularités ne recouvrent pas un effet de fouille ou une différence méthodologique dans le décapage du comblement, effectué selon les mêmes principes d'une année sur l'autre. Ceci posé, elles ne peuvent guère s'expliquer de deux manières.

L'hypothèse la plus plausible demeure celle d'un comblement simultané, faisant appel à des apport de matériaux d'origine distincte et/ou à une logique de colmatage différente. La présence accrue de Dressel 1B dans le tronçon occidental de la cave peut s'expliquer, dans cette hypothèse, par un recours préférentiel à des récipients de typologie plus récente, stockés à proximité ou consommés immédiatement avant, voire pendant sa condamnation. Leur dépôt au sommet du comblement, qui constitue en quelque sorte le pendant de celui qui a été disposé plus à l'est, au fond de la cave, ne traduit peut-être qu'une inversion, volontaire ou involontaire, dans l'ordre des opérations.

Il est néanmoins possible que ces écarts recouvrent un écart chronologique plus important. La contradiction des observations effectuées lors de la fouille du tronçon dégagé en 2007 et le reste du comblement fouillé cette année peut être levée, si l'on imagine que la cave n'a pas été comblée d'un seul tenant mais en deux étapes successives. Le colmatage d'un premier tronçon, correspondant aux deux tiers de son tracé, a pu précéder le comblement de son dernier tiers occidental, conservé pour un certain temps dans son état fonctionnel. Ce décalage chronologique pourrait éclairer la part plus forte de Dressel 1B présente dans ce dernier tronçon et en particulier, d'un dépôt constitué de plusieurs récipients entiers brisés au sommet de son remplissage, qui impose une date d'abandon autour du milieu du 1er s. av. J.-C., postérieure de près d'une génération au *terminus post quem* retenu pour le dépôt d'abandon découvert à la base du comblement oriental de la cave.

Cette hypothèse d'une préservation temporaire de la portion occidentale de la cave pose néanmoins de nombreux problèmes. Le principal, d'ordre architectonique, est lié à la disparition totale ou partielle du bâtiment C5 qui recouvrait à l'origine la totalité du creusement. Dans l'hypothèse où elle aurait conservé sa fonction, est-ce en tant que structure de stockage à ciel ouvert, protégée par un dispositif de fermeture, voire, par un bâtiment en construction légère qui n'aurait laissé aucune trace ? La présence, au nord de la portion de cave fouillée en 2007 au contact immédiat de son creusement, de radiers empierrés constitutifs du dernier état de construction (état II), doit être prise en compte. Il est également possible que cette cave réduite ait fonctionné avec la construction tardive mise en évidence plus à l'est, édifiée sur la portion déjà comblée du remplissage.

Qu'il s'accompagne d'une condamnation définitive de la cave ou d'une réduction notable de son tracé, le démantèlement du bâtiment C5 marque une rupture majeure dans l'organisation et l'activité du quartier qui n'intervient qu'au cours de l'état II, quelques années tout au plus avant l'abandon définitif de l'oppidum. Dans la mesure où elle n'est pas liée à cet événement, ses motifs sont tout aussi difficiles à cerner : appauvrissement des ressources et/ou de l'approvisionnement de l'oppidum en vin italique, corrélée à la chute des importations de Dressel 1 mise en évidence en Auvergne et dans le reste de la Gaule autour du milieu du 1er s. av. J.-C. (Loughton et Jones 2000, Poux 2004) ? Changement de propriété et de statut du bâtiment, lié à une baisse démographique de la population résidant sur l'oppidum ou à d'autres événements d'ordre politique ? Le choix entre ces différentes hypothèses revêt évidemment une importance majeure pour la compréhension de l'histoire du quartier, mais ne peut être tranché en l'état actuel des données.

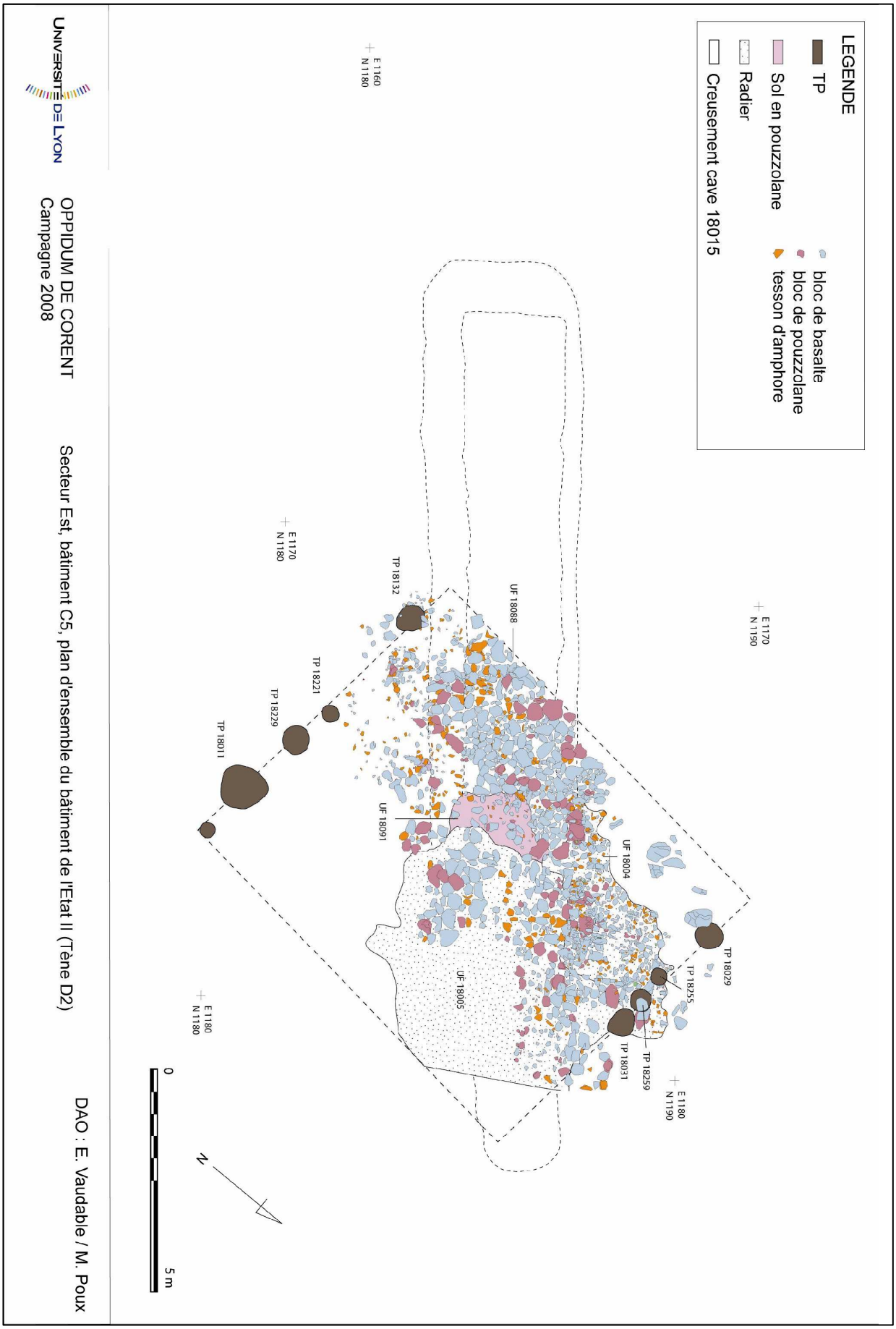

Fig. 35 ─ Bâtiment sur poteaux et radiers en pierre de l'état II (La Tène D2b) implanté sur le comblement de la cave.

4.5.3. Comparaisons et interprétation fonctionnelle

De par leurs dimensions exceptionnelles, cet édifice et sa cave prêtent difficilement à comparaison parmi les vestiges fouillés sur le site de Corent comme sur les autres oppida de Gaule interne. De simples caves ou celliers domestiques, larges d'un à deux mètres pour moins d'un mètre de profondeur, sont documentés en de nombreux points du site et à proximité immédiate du bâtiment C5 (voir *infra*, corps de bâtiment H) : généralement ménagées dans un angle du bâtiment, ils représentent rarement plus d'un dixième de sa surface occupable. Cette configuration se retrouve dans la plupart des cas, au sein des habitats du Parking de la Mairie à Besançon (Guilhot et al. 1992), comme ceux du PC1 ou de la Pâture du Couvent à Bibracte (Paunier, Luginbühl 2004, Olmer 1999).Ces petites structures, d'une surface comprise entre 8 et 24 m², servaient à l'entreposage de denrées consommées à l'échelle familiale. Lorsque des amphores sont présentes, comme dans le cas du cellier du bâtiment H (voir *infra* fig. 40), leur nombre ne peut excéder, faute de place, deux à cinq individus correspondant à moins d'une centaine de litres de vin.

La cave du bâtiment C5, dont la surface au sol atteint près de 40 m^2 pour une capacité de 80 m^3, a été conçue pour l'entreposage de quantités de vin autrement plus importantes. Cette fonction bien spécifique est indiquée non seulement par l'amoncellement d'amphores complètes conservé au fond de la cave, mais plus encore, par le fait que le mobilier amphorique représente, en poids comme en nombre de fragments et d'individus, plus de 95 % du mobilier retrouvé dans son comblement.

Comme l'indique le tableau ci-contre, le nombre de tessons recueilli s'élève à plus de 22 000 pour un poids cumulé d'environ 5,64 tonnes, soit près d'un cinquième de la quantité totale d'amphores recueillies sur le site en huit ans de fouilles, qui dépasse les trente tonnes. Rapporté au volume du creusement, il indique une concentration moyenne de 70 kilos d'amphores par mère cube. Cette proportion, jamais atteinte dans les contextes du sanctuaire et des habitats fouillés à ce jour, est corrélée à l'absence du moindre indice d'une quelconque activité artisanale ou domestique particulière, à l'exception des vaisselles de stockage retrouvées en association avec les amphores. Particulièrement révélatrice, par contraste avec les autres bâtiments, est l'absence des déchets et outils liés à la métallurgie et davantage encore, la rareté des restes fauniques, qui se comptent par milliers d'ossements dans la plupart des bâtiments du complexe C attenant.

S'il est établi que l'amas d'amphores retrouvé au fond de la cave correspond à un dépôt secondaire de récipients vidés depuis longtemps, l'entreposage du vin semble bien correspondre à la fonction première de cet aménagement. Le volume et le tracé naviforme du creusement de la cave, comparable à une cale de navire, étaient adaptés au stockage d'au moins 90 amphores ─ estimation fondée sur une base de calcul de deux rangées latérales d'amphores alignées sur 18 m de longueur et un diamètre maximal de 40 cm par récipient ; le double si l'on considère que sa largeur (2 m) permettait de doubler l'une des rangées, tout en laissant au centre un espace suffisant pour la circulation (1 m 20) ; sans compter la possibilité d'empiler les récipients sur deux niveaux, sur le principe des cargaisons de bateau. Soit, au total, une capacité de stockage d'au moins 18 hectolitres de vin, correspondant à la cargaison complète d'un navire maritime de moyen tonnage comme celui de la Cavalière, pouvant monter jusqu'à 50 hectolitres en cas de recours à la totalité de l'espace disponible.

		Amphores conservées		Amphores jetées		TOTAL	
Comblement	UF	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)
Tronçon Ouest (fouille 2007)		780	86 800	5 478	1 608 120	6 258	1 694 920
Radier	18005	36	5 310	0	0	36	5 310
Comblement supérieur	18047	92	15 187	1 237	348 765	1 329	363 952
	18088	184	41 226	1 602	281 350	1 786	322 576
	18117	45	14 650	159	36 360	204	51 010
	18118	57	25 460	182	54 410	239	79 870
	18119	98	36 790	159	56 330	257	93 120
	18120	39	29 650	178	55 825	217	85 475
	18121	31	5 755	123	36 380	154	42 135
	18122	38	18 470	229	60 110	267	78 580
	18123	44	18 330	176	56 200	220	74 530
	18124	54	19 290	172	54 490	226	73 780
	18125	35	18 210	102	24 930	137	43 140
	18126	13	7 850	94	36 150	107	44 000
Comblement médian	18093	1 059	163 972	7 575	1 176 640	8 634	1 340 612
Comblement inférieur	18240	1 024	202 250	369	78 750	1 393	281 000
	18242	789	933 000	0	0	789	933 000
Abside	18138	11	5 710	75	12 005	86	17 715
	18139	10	2 900	48	11 875	58	14 775
TOTAL 2008		3 659	1 564 010	12 357	2 356 690	16 139	3 944 580
TOTAL CAVE		4 439	1 650 810	17 958	3 988 690	22 397	5 639 500

Tableau de comptage des quantités d'amphores recueillies en 2007 et 2008 dans le creusement de la cave

La fonction de ce dispositif semble difficilement dissociable de celle du bâtiment qui le recouvre. Le principe de construction que relie ces deux entités, celui d'un bâtiment construit tout ou partie sur une cave dont le plafond tient également lieu de plancher, n'est pas inconnu dans la région : le faubourg artisanal situé en contrebas de la porte de l'oppidum de Gondole a livré plusieurs exemples de ces caves-bâtiments bâties sur le même schéma que la cave du bâtiment C5, d'une surface au sol à peu près équivalente (33 à 50 m^2). Elles s'en distinguent néanmoins par leur forme carrée ou rectangulaire classique et le fait qu'elle hébergent des activités artisanales et domestiques courantes, comparables à celles abritées par les halles du complexe C (Deberge 2005, 2006, 2007). La plus grande d'entre elles, découverte cette année, atteint tout de même 11 m de longueur, mais n'a livré que peu de mobilier susceptible d'éclairer sa fonction première. En revanche, ses rebords étaient également renforcés par des solins latéraux, vraisemblablement destinés à supporter des sablières basses sur lesquelles reposait la structure du bâtiment (renseignement Y. Deberge).

Faute de parallèles véritablement pertinents, susceptibles d'établir un lien entre le bâtiment C5 et les aménagements couramment rencontrés sur d'autres oppida de Gaule interne, c'est dans une toute autre direction qu'il convient de se tourner pour tenter de préciser sa fonction et sa structure.

La comparaison la plus probante réside dans une découverte très ancienne, publiée en 1814 dans le « Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite » de Jean Baptiste L.G. Séroux d'Agincourt, publié en 1814. Il s'agit d'une grande taverne ou *cella vinaria* exhumée en 1789 à Rome, sous une portion de la muraille Aurélienne dite « Muro Torto », à proximité de l'antique *Porta Flaminia* et de l'actuelle Piazza del Popolo, en limite du septentrionale du Champ de Mars. Entièrement détruite lors de travaux effectués au début du 18e siècle autour de la villa Borghese, elle est documentée par des gravures relativement précises qui la représentent en section et en plan. L'ensemble se présente comme un long creusement, excavé en partie sous les remparts et subdivisé en trois compartiments (fig. 37) : le premier, accessible de la rue située en contrebas par quelques marches, consiste en un vestibule orné de décors en stucs et de mosaïques, vraisemblablement dédié à l'accueil des clients et à la vente du vin ; le second, dépourvu de décorations pariétales et de sol, était dédié à l'entreposage des amphores et de *dolia* plantés dans un lit de sable ; le dernier compartiment est une galerie étroite, creusée sur à peine 1 m 80 de largeur et de hauteur mais longue de 5 m 50, dans laquelle des amphores plantées dans le sable étaient disposées sur deux files, de part et d'autre d'un espace de circulation central. À noter que certaines d'entre elles contenaient des cendres et divers objets (statuettes, balsamaires en terre cuite) qui attestent clairement d'une réutilisation, notamment à des fins funéraires. Pour autant qu'on puisse en juger d'après les gravures, la typologie des amphores et des objets reproduits oriente la datation de cet ensemble vers les 2e et 3e siècles de notre ère.

Si la configuration de cet aménagement diffère sur de nombreux points de celui fouillé cette année (absence de bâtiment superposé, matériaux de construction en dur, position surélevée de la cave par rapport à la rue), il documente *a minima* l'existence d'un mode de stockage des amphores vinaires dans une étroite galerie semi-souterraine, adossées en deux files sur les parois du creusement, qui ménageaient une bande de circulation encore plus étroite que dans la cave [18015]. L'interprétation donnée à l'époque par Séroux d'Agincourt, qui ne semble pas remise en cause par les ouvrages les plus récents consacrés à ce secteur du champ de Mars (F. Coarelli, Guide de Rome 2007), éclaire sans doute la fonction du bâtiment C5 : celle d'une « taverne » ou *cella vinaria*. Dans le monde romain, l'existence de caves et échoppes publiques (*cellae vinariae, cauponae ou tabernae*) est bien documentée par les tavernes Pompéi et d'Herculanum, modestes débits de boisson qui drainaient une clientèle populaire. L'édifice de la *Porta Flaminia* relève d'un type plus singulier, qui n'a trouvé que peu de parallèles depuis lors.

Le second parallèle disponible se trouve en Gaule même, dans la province de Gaule Belgique. Plus précisément, dans la petite agglomération secondaire de Schwarzenacker-an-der-Blies à proximité de Bliesbrück (Kr. Homburg, D). Les fouilles menées dans un quartier de l'agglomération dominé par les activités marchandes et artisanales (ateliers, halles de stockage), y ont mis au jour un grand bâtiment de plus de vingt mètres de long, reposant toute entier sur une vaste cave sur piliers (fig. 38). Le bâtiment lui-même, dont les murs en torchis sur structure à pans de bois étaient orné d'enduits, est interprété comme un espace d'exposition et de vente des marchandises entreposées dans la cave sous-jacente. Cette dernière, longue de 15 m par 6 m de large, occupe une surface au sol de 80 m^2 (!), de peu inférieure à celle du bâtiment, excentrée contre sa limite méridionale, de sorte à ménager un passage plus important au nord. Soutenu par une triple rangée de piliers en pierre, son plafond renforcé par un système de poutrage constituait le plancher de ce dernier. À un stade relativement avancé de son utilisation, la partie occidentale de la cave est comblée pour faire place à un hypocauste destiné à chauffer une petite pièce aménagée dans la partie supérieure. L'escalier d'accès à la cave, situé dans son angle nord-est, est colmaté par la même occasion. L'édifice et sa cave sont condamnés définitivement au 3e siècle de notre ère, vraisemblablement à la suite d'un incendie (Kolling 1967, 1972).

Bien que sa construction fasse appel à des matériaux et techniques de construction plus évolués, le plan de cet ensemble est comparable, jusqu'au moindre détail, à celui du bâtiment C5 : édifice longiligne de terre et de bois entièrement bâti sur une grande cave décalée vers le sud, soutenue en partie par des piliers latéraux, accessible par un escalier ménagé dans son angle nord-est et éclairée par d'étroits soupiraux ouvrant sur sa façade nord... La présence d'amphores et de nombreuses vaisselles à boire complètes, cruches et gobelets basculés dans le comblement de la cave au moment de son abandon, constitue un autre point de comparaison. Leur évolution présente même d'étroites similitudes (compartimentage et condamnation d'une partie de la cave, accompagnée d'un bouchage de l'escalier).

Le bâtiment de Schwarzenacker, identifié à une taverne (*taberna*) sur la base de graffiti gravés sur les nombreux vases à boire retrouvés dans le comblement de la cave, conforte l'interprétation inférée du parallèle avec la *cella vinaria* du Muro Torto. L'analogie de plan qui l'unit au bâtiment C5, d'autant plus significative qu'il correspond à une configuration très originale, rarement attestée pour d'autres types de bâtiments à caractère artisanal et/ou commercial, permet d'attribuer à ces trois ensembles une même fonction : celle d'un édifice dédié à la fois à l'entreposage, à la vente et à la consommation du vin contenu dans les amphores, plusieurs arguments.

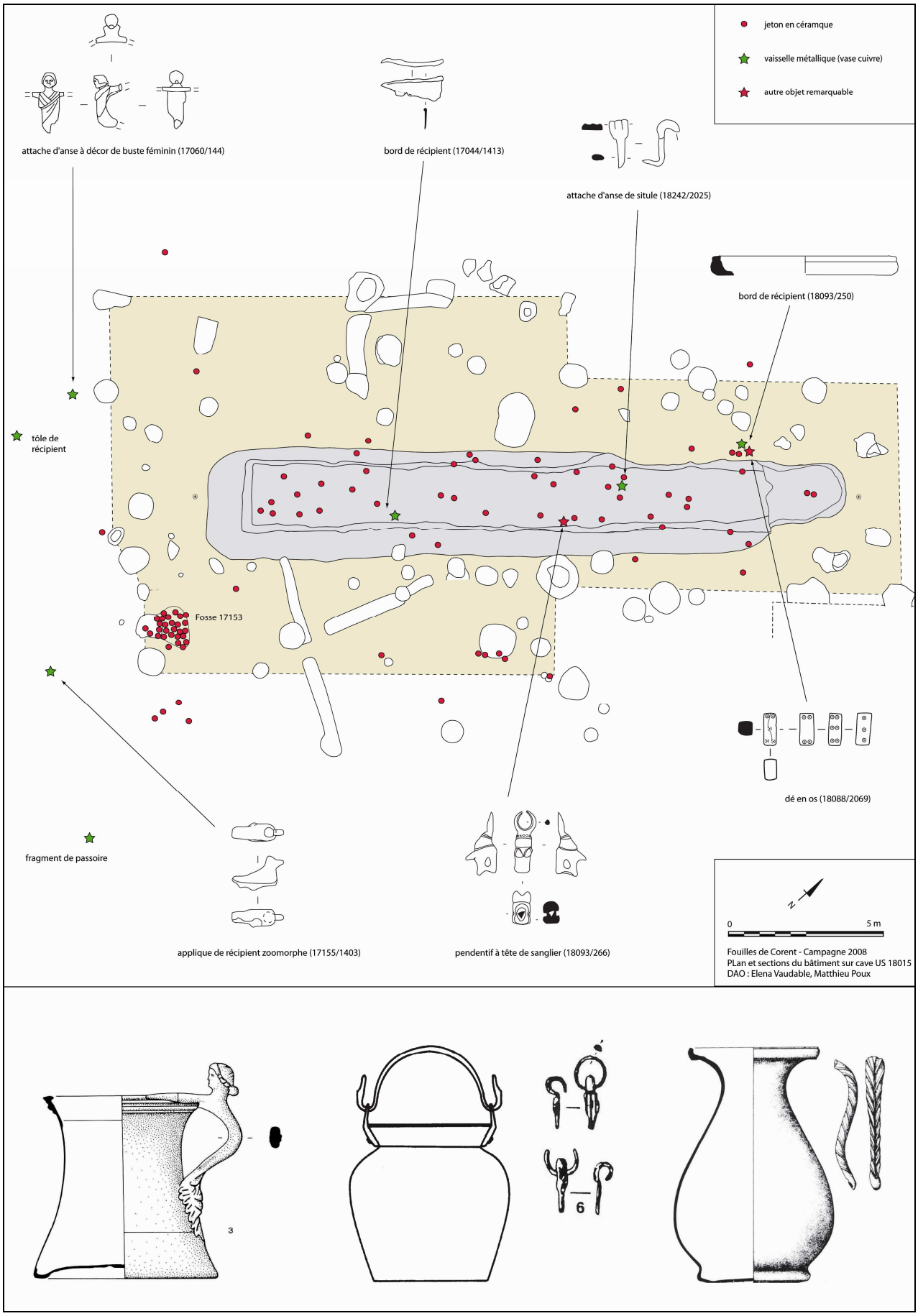

Fig. 36 – Bâtiment sur cave 18010-18015, plan de localisation des vaisselles métalliques, jetons et objets remarquables.

- La première fonction est clairement signalée par le dépôt d'amphores et la masse de tessons recueillis dans le comblement la cave, dont on a postulé plus haut qu'ils étaient directement liés à l'économie et/ou à la décoration du bâtiment.

- La seconde fonction peut être déduite des quelques monnaies et surtout, de la multitude de jetons de compte (plus de 80 exemplaires) recueillis dans le comblement de la cave et de manière plus concentrée, dans une petite fosse aménagée dans la partie du bâtiment donnant sur la cour centrale du complexe C. L'analyse détaillée consacrée à ce dernier dans le précédent rapport de fouille (2007) a montré qu'il était occupée par des « échoppes » de bouchers et artisans dont la production était vendue sur place, dans des boutiques qui s'ouvraient sur la place, comme en témoignent l'abondant monnayage, les innombrables jetons en céramique et les éléments de balance recueillis à sa surface.

- La troisième fonction, celle d'un lieu également dédié à la consommation sur place du vin contenu dans les amphores, repose sur un indice ténu mais particulièrement significatif : à savoir la présence d'un col « sabré » dans la fosse [18007] qui jouxte la limite sud du bâtiment et peut être interprétée comme un dépôt de clôture à caractère rituel ou comme dépotoir attenant au bâtiment ; cette possibilité peut également être inférée des nombreuses vaisselles extraites du comblement de la cave : leur étude développée *infra*, chap. §, révèle une part importante de coupes, de vases et de gobelets à boire en céramique importée (formes de campanienne B) ou imitée localement, de cruches utilisées pour le service du vin (imitations locales de pichets méditerranéens, comparables aux *olpè* ou *modii* exposés dans les tavernes d'époque romaine). À signaler aussi la découverte de deux pièces de vaisselle métallique peu courantes en Gaule interne : un bord de cruche de type Ornavasso-Ruvo et une attache de situle en bronze utilisée pour le mélange du vin, qui vient s'ajouter aux éléments de vaisselle métallique déjà recueillis en 2007 dans l'emprise du bâtiment C5 ou à ses abords immédiats (fig. 36) : appliques d'anse et de couvercle en forme buste féminin et de canard, bord de récipient, fragment de passoire... À l'instar des amphores auxquelles ils sont mêlés, on peut formuler l'hypothèse que ces éléments sont bien liés à l'usage du bâtiment et ne correspondent pas à des apports détritiques provenant de la destruction des habitats environnants. Leur association avec une part non négligeable d'éléments de mouture en pierre, de vases de stockage et de vaisselles culinaires ainsi qu'une grande plaque de foyer pourrait indiquer qu'il était consacré à la fois à la consommation du vin et à la restauration, comme c'est le cas pour la taverne de Schwarzenacker. Même si elle peut paraître anecdotique, la présence d'un dé en os ne dépare pas non plus dans ce contexte, si l'on se fie aux sources textuelles et iconographiques qui font du jeu de dés l'une des principales activités de la taverne romaine.

La distance géographique et l'écart chronologique de plusieurs siècles qui séparent ces différents exemples ne constituent pas un obstacle. Les points de comparaison que l'on peut relever entre les *cellae vinariae* de Rome et Schwarzenacker témoignent de la transposition, dans les provinces gauloises, d'une forme d'entreposage des amphores connue de longue date en Italie et dans le monde méditerranéen. Des *horrea* républicains de Rome au grand *horreum* de Narbonne, ces entrepôts souterrains ont connu une large diffusion dès le 2e s. av. J.-C. La datation de la cave de Corent (fin du 2e et 1er s. av. J.-C.), comblée d'amphores importées d'Italie via les ports de Narbonnaise, laisse à penser que cette solution de stockage ne pouvait être ignorée par des commerçants ou consommateurs arvernes en cheville avec les *négotiatores* romains. La rareté et la dispersion des éléments de comparaison disponibles laisse augurer de l'existence, en Italie comme en Gaule, d'autres exemples plus anciens qui n'ont pas encore été identifiés à ce jour.

La cave de Schwarzenacker a livré d'autres indices (statuettes en bronze formant un ensemble de laraire, embout de sceptre de type *hasta pura*) qui permettent de supposer qu'elle servait également de local de réunion, pour une corporation de marchands ou d'artisans. Il est possible que la « taverne » de Corent, située à l'angle d'une place entièrement vouée aux activités artisanales et commerciales, ait eu une fonction similaire. Son plan monumental, visiblement calqué sur le modèle romain, évoque davantage un lieu à usage collectif qu'un simple débit de boisson populaire. La découverte, dans le trou de poteau [18130], d'un fragment de terre cuite architecturale mouluré renforce ce sentiment : plutôt que de l'imputer à une décoration extérieure du bâtiment, qui aurait sans doute laissé d'autres traces, il est tentant d'y voir le vestige d'un petit autel portatif en terre cuite à base moulurée. Tout comme celle, dans le comblement supérieur de la cave, d'un petit « pendentif » à tête de sanglier (?) qui évoque la forme d'un carnyx miniature, pratiquement identique à un objet de même type découvert dans le quartier d'artisans de Gondole (fig. 29, Deberge 2007) : tous deux sont attachés à un anneau en forme de demi-lune ouverte qui exclut leur suspension à une chaînette, mais permettait leur insertion sur un bâton à la manière d'un embout de sceptre, même si l'orientation divergente des deux anneaux rend cette interprétation très fragile.

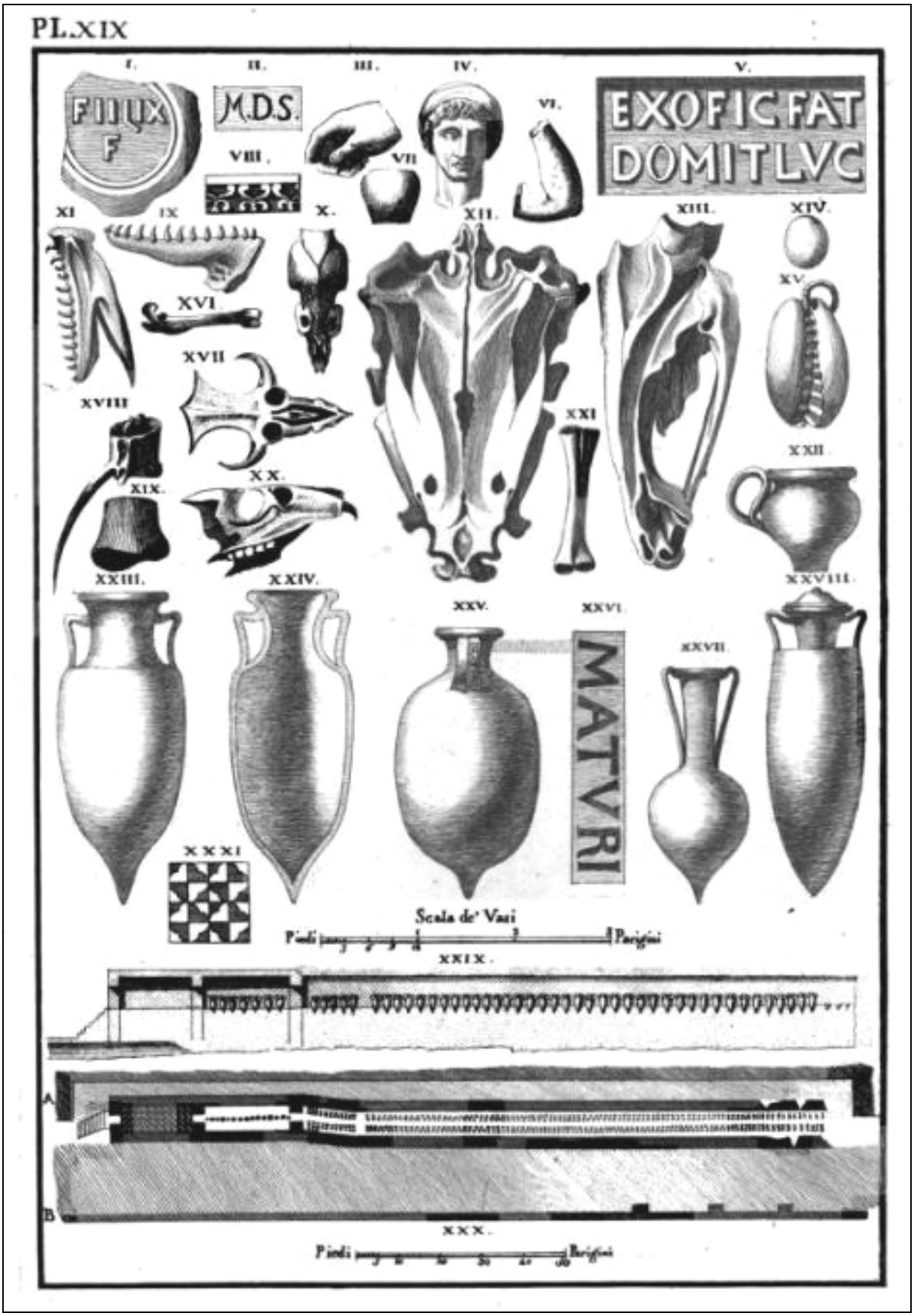

Fig. 37 – *Cella vinaria* semi-enterrée de Rome (jardins de Salluste), relevé en plan en coupe et dessins d'objets extraits de son comblement. Planche extraite du *Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite* de Jean Baptiste Louis Georges SEROUX D'AGINCOURT,Paris, 1814.

Cette dernière piste d'interprétation devra bien entendu être explorée de manière très approfondie avant qu'on puisse en déduire des conclusions définitives. Compte tenu de sa datation très précoce, l'étude de l'ensemble formé par le bâtiment C5 et sa cave pourrait éclairer d'un jour nouveau l'origine et la diffusion, en Gaule romaine, de certains sièges de corporation de type *scholae*. En particulier, d'une corporation particulièrement bien attestée par l'épigraphie, celle des *subaediani*, dont un article récent a établi qu'elle se réunissait dans des locaux placés sous la dépendance d'un édifice religieux, souvent caractérisés par leur position souterraine ou semi-souterraine, parfois dotés de cuisines et d'espaces dédiés au banquet collectif (Bouet 2001). Différents exemples sont recensés pour la Gaule romaine, notamment à Narbonne, à Nîmes, à Périgueux ou à Lyon. Concernant Corent, un parallèle intéressant peut être établi avec la fameuse « crypte » du monument d'Ucuétis, à Alésia, dédiée à l'époque romaine par des artisans bronziers établis en bordure du forum et de son temple. Or, les fouilles ont montré qu'ils recouvraient une grande place publique datée de la fin de l'époque gauloise, dont l'analogie de plan avec les vestiges fouillés à Corent a été longuement souligné dans le rapport 2007.

Toutes ces pistes d'interprétation restent bien entendu tributaires des études de mobilier en cours (en particulier, de celle des amphores) et de l'analyse globale du complexe C, à l'angle duquel s'inscrit le bâtiment C5. Il semble d'ores et déjà établi que la « taverne » découverte cette année appartient, comme le sanctuaire et la place attenante, à un ensemble d'aménagements collectifs planifiés dès la fondation de l'oppidum ou dans sa première phase d'occupation, emblématiques d'un mode de vie urbain partagé par des élites qui entretenaient d'étroits contacts, tant commerciaux que culturels.

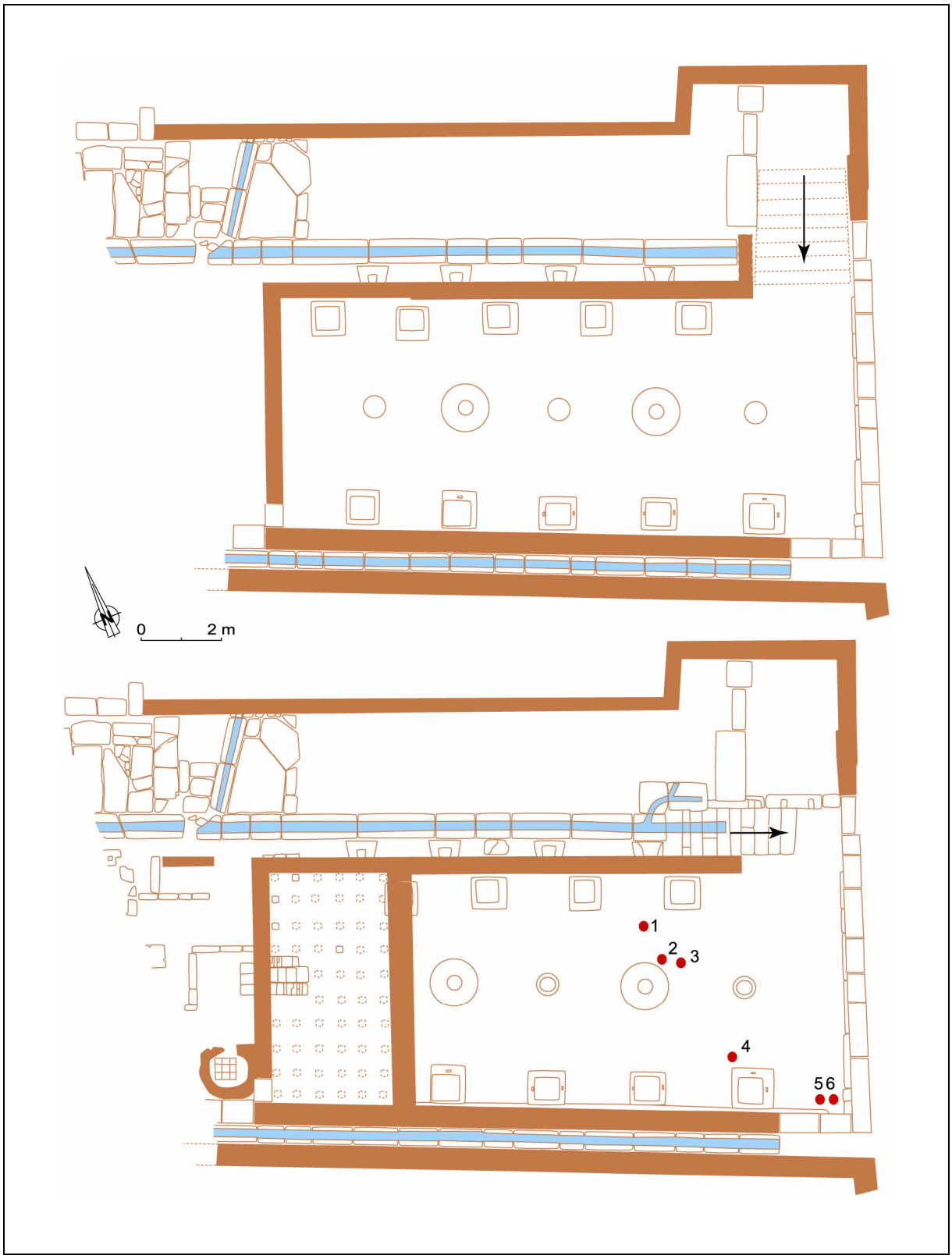

Fig. 38 – Schwarzenacker (Homburg, D), plan et évolution de la grande taverne sur cave (infographie Ph. Brunella).

5. Secteur Est : corps de bâtiments F-H

Lucas GUILLAUD, Audrey PRANYIES

5.1. Objectifs

La fouille du secteur ouvert cette année à l'est de l'emprise de la surface fouillée en 2007 s'était fixée plusieurs objectifs :

- Compléter le plan des aménagements situés en bordure du vaste ensemble C identifié au cours des trois précédentes campagnes. Constitué d'une place centrale entourée de grandes halles à vocation artisanale et commerciale, ce complexe avait bénéficié durant ce programme triannuel d'une fouille quasi-exhaustive, qui avait mis en évidence les différents pôles d'activité exercés par des corps de métiers différents et leur évolution dans le temps. Quelques précisions restaient cependant à apporter, concernant les plans des aménagements situés en limite orientale de l'emprise de la fouille de 2007.
- L'angle sud est de la zone fouillée en 2007 avait également révélé, en marge du complexe C, la présence de bâtiments plus modestes nommés corps de bâtiments E et F, interprétés comme des espaces dévolus à l'habitat. Leurs plans n'avaient toutefois pas pu être appréhendés dans leur intégralité, car ils se prolongeaient à l'est au-delà de la limite du chantier. Il s'agissait donc cette année de valider, de compléter et éventuellement, de modifier les plans qui avaient été proposés à l'issue de la campagne 2007.
- Cette dernière campagne avait enfin montré que la surface qui s'étend au sud du corps de bâtiments E n'a jamais accueilli des bâtiments importants, comparables à ceux rencontrés sur toutes les aires fouillées à ce jour dans l'espace du sanctuaire et dans les quartiers situés au nord du chemin. Cet espace avait été assimilé à une aire de circulation de type place, esplanade ou voirie ouverte, délimitée au nord par une ligne de bâtiments régulièrement alignés en façade. La campagne de cette année visait à valider son existence en mettant en évidence la poursuite de cet alignement.

Un autre objectif envisagé pour la campagne de cette année résidait dans la fouille exhaustive du bâtiment C5 et plus précisément, dans la caractérisation de la grande cave identifiée et intégrée à cet ensemble en 2007, qui a déjà fait l'objet plus haut d'un chapitre à part entière (voir *supra* chap. §).

5.2. Corps de bâtiments H

Les vestiges présents dans la partie médiane du secteur, au sud du bâtiment C5, sont apparus dès la phase de décapage mécanique [US 18000], sous un faible recouvrement de terre végétale [US 18001] dont l'épaisseur varie mais ne dépasse guère, en moyenne 20 à 30 cm. Cette observation est particulièrement valable pour la partie centrale et orientale du secteur. Dans cette zone, comme dans la partie méridionale du secteur, le substrat basaltique [US 18002] apparaît directement sous le la terre végétale, qui constitue la couche de labours des terrains cultivés.

Un premier décapage manuel [18003] a été réalisé après le décapage mécanique du secteur, qui livre en abondance du mobilier céramique et plus rarement, faunique. Il constitue l'interface entre la couche de labour et les structures. Cette UF a été distinguée de l'UF [18014 = 18013], qui correspond à une deuxième passe manuelle réalisée pour atteindre le niveau d'apparition des structures.

5.2.1. Épandages [18053-18054]

Un premier décapage manuel [18003] a été effectué dans la partie centrale du secteur. Il a rapidement permis de mettre en évidence deux zones juxtaposées, présentant des concentrations de mobilier importantes, qui sont apparue à une altitude moyenne de 572,85 m NGF.

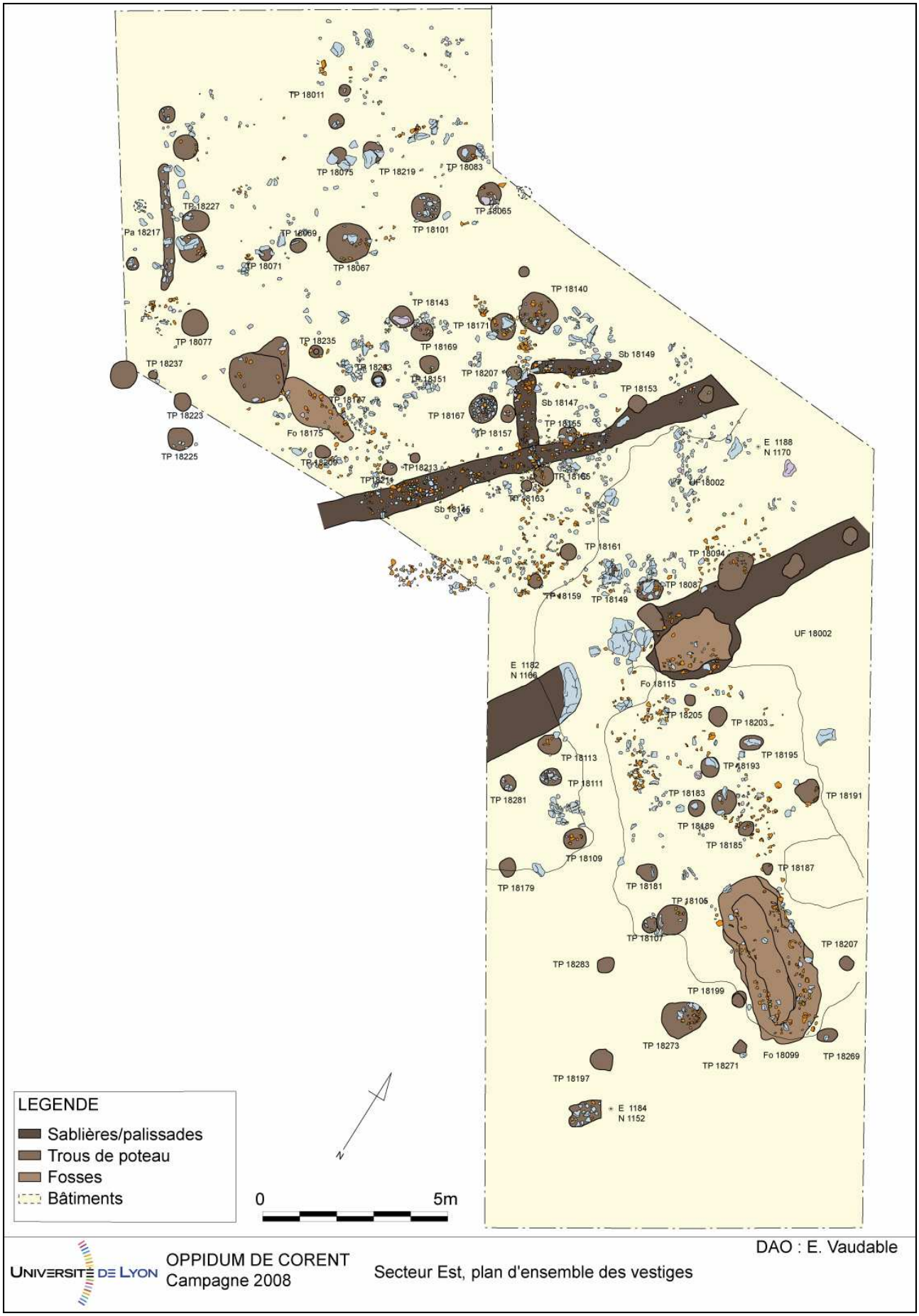

Fig. 39 – Secteur Est, plan général des vestiges de la zone sud.

Description

Le premier de ces épandages [18053] se présente sous la forme d'une cellule de plan quadrangulaire d'environ 2 m par 2 m de côtés, située entre les cotes E1180/E1182 et N1172/N1174. Il est caractérisé par une densité très forte de tessons d'amphores posés à plat et associés à de petits blocs de basaltes de 10 cm en moyenne, formant ainsi un niveau compact et tout à fait caractéristique. Immédiatement au sud, un second épandage [18054] a été mis en évidence, qui jouxte directement le premier. Il est composé des mêmes éléments, mais livre des blocs de basalte qui présentent un module plus important. Ces éléments sont agencés de manière moins dense, mais l'épandage présente des dimensions plus importantes puisqu'il couvre une surface d'environ 40 m², comprises entre les cotes E1176-E1184 et N1168-N1172.

Interprétation

Ces concentrations de mobilier [18053-18054] peuvent être interprétées comme des épandages de sol liés à un niveau d'occupation ou de circulation situé dans ou à l'extérieur d'un bâtiment. Leur démontage a permis de mettre en évidence un nombre important de structures en creux, aménagées soit dans le cailloutis de l'âge du Bronze [UF 18060], soit directement dans le socle basaltique [UF 118002]. Leur présence est indiquée, la plupart du temps, par la présence de gros calage de basalte bien ancré dans la sol, qui résistent au prélèvement des éléments de l'épandage, cantonnés en surface ; elles sont également matérialisées par la présence d'un mobilier archéologique important, piégé dans le comblement et disposé de chant au niveau de l'apparition des structures en creux.

Les alignements de mobilier mis en évidence de cette manière correspondent généralement à des sablières basses, à des tranchées de palissades ou à des effets de parois liés à la présence de cloisons plus légères, tandis que les concentrations de mobilier plus ponctuelles caractérisent la présence des fosses ou des trous de poteau. La répartition des structures au sein de vastes alignements avait été entrevue sur le terrain dès les premiers nettoyages manuels et laissait augurer la présence, dans cette partie centrale du secteur, d'un corps de bâtiments de plan cohérent et régulier. L'analyse de la typologie et de la répartition de ces structures a effectivement permis de mettre en lumière, *a posteriori*, l'organisation structurée de ces vestiges dans l'espace et dans le temps. Un inventaire détaillé de ces structures est donné en annexe à ce rapport.

Outre ces trous de poteau, sablières basses et tranchée palissadée, deux structures de nature différente ont été mises au jour dans l'emprise du corps de bâtiment H. Il s'agit d'une fosse [18075] et d'un petit aménagement circulaire identifié à une sole de foyer [18167].

5.2.2. Sablières et palissades [UF 18147, 18149, 18217]

Les premières structures visibles sur le terrain sont des tranchées d'implantations linéaires, matérialisant des palissades et/ou des sablières basses.

La première [18047] a été mise en évidence dès la phase de décapage par une bande linéaire de mobilier archéologique visible en surface, à une altitude de 572,72 m NGF. Orientée selon un axe nord/sud, elle se présente sous la forme d'un creusement allongé assez régulier, ménagé en partie dans le substrat basaltique [UF 18002] et en partie dans le cailloutis de l'âge du Bronze [UF 18060]. Caractérisé par un fond plat et des bords assez droits, l'ensemble mesure près de 2m de long pour 0,55 m de large, en moyenne. Le mobilier retrouvé dans son comblement est plutôt abondant, constitué principalement de tessons d'amphores. On notera notamment la présence de cols et lèvres de profil plutôt triangulaire, caractéristiques du type Dressel 1A. Quelques céramiques sont également présentes, mais la faune reste relativement rare. La morphologie de cette structure à fond plat indique qu'il s'agit d'une sablière basse.

Perpendiculaire à l'extrémité nord-ouest de cette première structure, une deuxième tranchée [18149] a été mise en évidence. Orientée selon un axe est/ouest, elle mesure 2 m 20 de long pour 0,40 m de large en moyenne. Elle est directement aménagée dans le substrat rocheux, entre les cotes E1182-N1172 et E1184-N1172. Si le creusement est bien visible sur toute sa longueur, un arasement assez prononcé a été observé pour toute sa moitié ouest, dû principalement à une remontée du basalte à cet endroit (572,83 m NGF). Le mobilier retrouvé dans son comblement est de même nature que celui récolté dans la sablière [18147], bien qu'il soit caractérisé par des quantités moindres. Il s'agit, là encore d'une structure de type sablière basse, similaire à la précédente.

L'orientation caractéristique de ces structures se retrouve également pour une autre tranchée d'implantation [18217] mise en évidence en bordure ouest du secteur, à la coordonnée E1172. Perforant les niveaux de l'âge du Bronze sous-jacents, elle se développe du nord au sud entre les cotes N1174,40-N1177,60. Cette tranchée, large de 25 cm et profonde d'à peine 8 à 10 cm, présente dans son comblement de petits blocs de basaltes alignés et disposés de champs. Le mobilier est quant à lui très rare, représenté uniquement par quelques éclats d'amphores. Très différente des sablières mises en évidence précédemment, elle apparaît plutôt comme une petite tranchée palissadée dans laquelle des poteaux ou piquets de bois étaient maintenus en place par l'intermédiaire de blocs de basalte employés en calage.

Lors du décapage manuel [18028] successif au démontage de l'épandage [18054], à l'altitude maximale de 572,73 m NGF, la tranchée [18145] constitue l'une des structures les plus importantes mise au jour dans cette partie du site. D'orientation NNO/SSE, elle s'inscrit dans le prolongement de la tranchée palissadée [17489] mise en évidence en 2007 en limite orientale du secteur est ; cette année encore, elle se poursuit à l'est, au-delà de l'emprise du chantier. Le creusement de cette structure se présente sous la forme d'une cuvette de 0,75 à 0,10 cm de large pour une profondeur variant entre 0,10 et 0,25 m. Elle a été observée sur toute la largeur de l'emprise de la fouille définie cette année. Tout comme la sablière basse [18149], la partie est de cette structure est aménagée directement dans le basalte sur une longueur d'environ 6 m. A l'ouest en revanche, le cailloutis de l'âge du Bronze fait office de substrat encaissant. Le comblement de cette tranchée [18146] a livré un mobilier particulièrement abondant. Outre la présence d'amphores de type Dressel 1A, de nombreux tessons de céramiques fines ont été comptabilisés, parmi lesquels un certain nombre d'éléments d'importation, ainsi que de la faune en grande quantité. Parmi les petits mobiliers, le comblement de la palissade a également livré une fusaïole en bordure ouest du secteur.

Au-delà de la limite imposée par ce large fossé, 2 m au sud environ, la fouille planimétrique a révélé un alignement de mobilier, orienté selon un axe est-ouest. Interprété au départ comme une potentielle structure en creux de type sablière basse ou tranchée palissadée, cet alignement n'a révélé la présence d'aucun creusement. Son mobilier reposait à plat, directement sur le cailloutis de l'âge du Bronze [18060]. Ce type d'aménagements est caractéristique d'un effet de paroi lié à la présence d'une cloison légère, dont l'existence est confirmée par les trous de poteau [18161 et 18149] situés dans le même alignement.

5.2.3. Trous de poteau et de piquets

A l'intérieur de l'espace matérialisé par ces structures linéaires, la fouille a révélé l'existence de nombreux trous de poteau, identifiés pour certains dès la phase de décapage, soit par la présence de mobiliers piégé, soit par l'affleurement de blocs de basalte et de pouzzolane utilisés en calages. A partir d'un certain nombre d'alignements, nettement perceptibles sur le terrain dès les premiers nettoyages, se dessinent des plans relativement réguliers qui témoignent d'un agencement cohérent et bien structuré dans l'espace.

Un premier alignement a pu être mis en évidence, formé de quatre structures situées dans la partie nord du secteur, à une dizaine de mètres au sud du bâtiment C5 et de la cave [18015]. Il s'agit d'un ensemble de trous de poteau [18083, 18219, 18079 et 18928], repérés sur le terrain grâce à la présence de gros calages de basalte. Leur niveau d'apparition moyen est situé autour de 572,85 m NGF et l'alignement qu'ils dessinent est orienté selon un axe est-ouest. Le premier [18083], situé en bordure est du secteur, présente un plan de forme ovoïde. Creusé dans le basalte naturel, il possède un diamètre de 0,68 m pour une profondeur de 0,22 m. Les deux autres trous de poteau [19219 et 18079] sont sensiblement de même gabarit, avec respectivement 0,42 m et 0,49 m de diamètre, 0,23 m et 0,22m de profondeur. Leurs comblements respectifs sont semblables à tout point de vue puisqu'ils se caractérisent par la présence de petits blocs de basaltes dont le diamètre moyen s'échelonne entre 0,10 et 0,20 m, associés à des calages de basalte de gros module, notamment pour les trous de poteau [18079] et [18219]. L'absence de matériel anthropique tels que tessons d'amphores et de céramiques ou restes osseux est à relever. Du fait de leurs dimensions, il semble exclu de rattacher ces trous de poteau au niveau de l'âge du Bronze dans lequel ils apparaissent (avis oral donné sur le terrain par Pierre Yves Milcent).

La bordure occidentale du secteur est marquée par un autre alignement constitué de six trous de poteau [18227, 18077, 18225, 17613, 18959, et 18932]. De plan plus ou moins circulaire, ils présentent à peu de choses près les mêmes caractéristiques que les précédents. Situés entre les cotes E1172 et E1173, il s'agit de creusements aux dimensions assez importantes pour la plupart, comprises entre 0,72 et 0,93 m de diamètre à l'ouverture pour une profondeur comprise entre 0,18 et 0,24 m. Orientés selon un axe nord-sud, ils sont implantés, pour au moins trois d'entre eux, selon un rythme relativement régulier. Leur comblement est de même nature que celui des structures décrites ci-dessus. Ils ont livré de nombreux petits blocs de basalte (de 10 à 15 cm de diamètre en moyenne), associés à quelques rares fragments d'amphores de taille très restreinte. A quelques centimètres au nord du [TP 18225], une autre fosse d'implantation [18223] a été découverte. De taille plus modeste (62 cm de diamètre pour 17 cm de profondeur) son comblement est caractérisé par l'absence de mobilier archéologique.

D'autres grandes fosses d'implantations, mises au jour dans le même secteur, attestent l'existence de poteaux porteurs massifs constitutifs d'un ou de plusieurs bâtiments de terre et de bois. La première de ces fosses [18067] se situe dans la partie centrale du secteur. Perforant le cailloutis de l'âge du Bronze [18060], elle présente une un plan de forme circulaire, de 1,20 m de diamètre pour 40 cm de profondeur. Le profil de son creusement est caractérisé par des parois sub-verticales et un fond relativement plat. Son comblement [18068], très peu visible au moment du décapage, la différencie nettement de l'ensemble des structures en creux retrouvé dans cette partie du site mais la rapproche de la fosse [18007]. Elle a en effet livré un mobilier très dense et riche, constitué essentiellement d'amphores de type Dressel 1A. L'une d'elles a été retrouvée au fond de la fosse, quasiment entière mais écrasée sur place sous un gros bloc de basalte. Une coupe d'axe NO-SE réalisée dans la structure a également permis de déceler la présence de charbons de bois en nombre important et de résidus d'argiles concentrés dans la partie basse du comblement. Plusieurs objets ont également été découverts à ce niveau, dont une plaque de foyer à bords arrondis. Cet objet est caractéristique des plaques utilisées à des fins artisanales à l'image de celles découvertes, par exemple, sur le site du Pâtural. Deux galets parfaitement polis ont également été extraits de ce remplissage. Ils peuvent être interprétés comme soit comme des polissoirs, soit comme des poids

A l'est de ce trou de poteau, alignés selon un axe NNE-SSO, deux autres structures [18065 et 18101] forment, avec les trous de poteau [18067] et [18077], un alignement dont l'emprise recouvre presque toute la largueur du secteur. Celui-ci est apparu de manière particulièrement nette à l'issue des premiers nettoyages manuels successifs au décapage mécanique, par la présence de gros blocs de basaltes régulièrement disposés selon un axe ENE/OSO.

De plan circulaire, ces deux structures ont été identifiées à des trous de poteau. De diamètre équivalent (80 cm), elles présentent des profondeurs respectives de 17 et 20 cm. Le poteau en bois de la première de ces deux structures devait être calé par une grosse pierre en pouzzolane, observée à la surface du comblement à une altitude de 572,85 m NGF. Son comblement a livré quelques petits tessons d'amphore et de céramique, associés à de nombreux blocs de basaltes. Le second de ces trous de poteau n'a livré quant à lui quasiment aucun mobilier. Son comblement n'est constitué que de petits blocs de basaltes associés à de plus grosses pierres, probablement utilisées pour le calage de la pièce en bois.

Situé dans le prolongement de la sablière [18147], un puissant trou de poteau [18140] perfore à la fois dans cailloutis de l'âge du Bronze et le basalte sous-jacent. Mesurant près de 1,05 m de diamètre à l'ouverture pour 41 cm de profondeur, son remplissage a révélé un abondant mobilier, composé de tessons d'amphores, de céramique et de faune. De nombreux blocs de basalte de 10 à 30 cm tapissent en couronne les bords de la fosse. Le fond de la structure a livré un remplissage particulier composé d'un mélange assez compact de petits gravillons et charbons associés à de petits nodules de terre cuite.

Au centre même de l'espace, trois trous de poteau [18143, 18169 et TP 18151], concentrés sur une surface de moins de 4m², ont pu être mis en évidence. Leurs creusements à bords verticaux et fond en cuvette présentent un diamètre à l'ouverture compris entre 53 et 65 cm pour une profondeur moyenne de 30 cm environ. Tous les trois ont livré un mobilier archéologique assez abondant et attestent la présence d'un ou deux blocs de calages de 30 à 50 cm en basalte [18169, 18151] ou en pouzzolane [18143]. C'est aussi le cas du trou de poteau [18171], situé 2 m plus à l'est et jouxtant le trou de poteau [18141]. Présentant un profil assez irrégulier, il a livré de nombreux fragments d'amphores et de céramiques, ainsi que deux gros blocs de calages en basalte liés à la présence d'un puissant poteau en bois, comme le laissent entrevoir les dimensions de sa fosse d'implantation.

Un certain nombre d'autres structures, observées au sein de cette même zone centrale du secteur, témoignent d'aménagements plus légers. De dimensions inférieures, elles matérialisent probablement des partitions de l'espace interne du corps de bâtiment, voire éventuellement, des systèmes d'appentis, d'enclos ou de délimitation de l'espace extérieur. Les structures [18235] et [18177] bordant la fosse [18075] à l'ouest présentent des dimensions équivalentes. De plan circulaire, elles possèdent un diamètre à l'ouverture de 50 et une profondeur de 25 cm qui se développe selon un profil régulier, aux parois évasées et à fond plat. Creusées dans le cailloutis de l'âge du bronze [18060] elles n'ont néanmoins livré aucun mobilier à l'exception de quelques tessons d'amphore récoltés en surface. C'est le cas également du trou de poteau [18233], situé à 4 m 40 dans le prolongement ouest de la sablière basse [18149]. Cette structure a néanmoins livré deux bocs de basalte calant probablement le poteau, dont l'empreinte encore visible sur le terrain témoigne d'une pièce de bois d'une quarantaine de centimètres de diamètre.

Parmi ces structures, les deux dernières [18177, 18233] forment, avec les trous poteaux [18151, 18171 et 18141], un alignement orienté selon le même axe et parallèle à celui décrit plus haut. Tous deux ont été repérés, sur le terrain, dès les premières opérations de nettoyage manuel des vestiges, par l'apparition de la partie sommitale des gros blocs de basaltes employés en calage des poteaux.

Plusieurs trous de poteau semblent directement liés au fonctionnement des structures linéaires (sablières et palissade) décrites auparavant. Parmi eux, le [TP 18207] se situe à la jonction des sablières basses [18147] et [18149]. Située aux coordonnées E1181,4/N1172,14, cette petite fosse de 36 cm de diamètre pour seulement 14 cm de profondeur n'a livré aucun mobilier. Un autre trou de poteau [18157] semble lui aussi lié à la sablière [18147]. Situé en bordure ouest et de celle-ci (N1170,9) et au sud du trou de poteau précédent, son comblement présente un mobilier composé de nombreux fragments d'amphore et de céramique.

La palissade [18145] est bordée au nord-est de deux trous de poteau quasiment identiques [18163 et 18165]. Ceux-ci, de dimensions moyennes, sont alignés selon le même axe. C'est le cas également des structures [18211 et 18213] situées à quelques dizaines de centimètres au nord de la palissade. La première, de forme ovoïde, creusée dans le cailloutis [18060], a livré quelques tessons de céramiques et d'amphores ne dépassant pas 5 cm ainsi que quelques éléments de faune. C'est aussi le cas de la seconde, de forme plus circulaire. La taille relativement peu importante de ces trous (environ 30 cm de diamètre) permet d'envisager la présence, à cet endroit de petit poteaux supportant une cloison de terre et de bois.

Signalons également la présence, en limites du corps de bâtiment, de petits trous de poteau marquant peut être un dispositif plus léger, à l'extérieur de cet espace. C'est le cas, au nord de celui-ci, des structures [18069] et [18071]. Visibles dès le décapage grâce à la présence de pierres de calages de moyenne dimension (20-25 cm), ils sont alignés selon un axe NE-SO caractéristique de l'état Ib. C'est peut être également le cas pour un petit trou de piquet [18237], situé en bordure occidentale de la fouille (E1172,21-N1173,85).

Au sud, également, quelques structures répondant à ce type d'aménagement ont été décelées. Il s'agit des trous de poteau ou de piquets [18049, 18061, 18159] de petit module. Le premier d'entre eux [18049] est un petit creusement ovoïde de 40 cm de diamètre pour 21 cm de profondeur, ménagé dans le basalte naturel. Son comblement a révélé, outre de nombreux fragments d'amphore et céramique (fine et commune), un objet très particulier. Il s'agit d'un anneau en or d'environ 6 cm de circonférence, complètement aplati, retrouvé dans la partie supérieure du remplissage (fig. 43-44).

5.2.4. Fosse-cellier [18075]

La fosse [18075] est située dans la partie centrale du corps de bâtiment, au niveau des cotes E1174.40/N1172,00. Comme la plupart des structures identifiées dans cette partie du secteur, elle est directement aménagée dans le cailloutis de l'âge du bronze [18060] et recoupe un foyer constitué de petites plaques de terre cuite disposées à plat, encore conservé en place. Celui-ci a été attribué à l'occupation de l'âge du Bronze, ainsi qu'une fusaïole découverte à proximité (voir *infra* étude de P.-Y. Milcent, chap. §)

Description

De plan quadrangulaire avec des angles arrondis, cette fosse présente des dimensions assez importantes, avec un diamètre maximal à l'ouverture d'environ 2 m (fig. 40). Sa présence sur le terrain a été repérée, à l'issue du décapage mécanique, grâce à une concentration importante de mobilier abondant en surface, à une altitude de 572,89 m NGF. Le creusement de cette fosse se développe sur une profondeur de plus de 60 cm et présente un profil très régulier, avec des bords verticaux et un fond quasiment plat. Bordant la structure au nord-ouest, une petite excroissance a été observée dans le creusement. Profonde de 10 à 15 cm seulement, elle ménage un dispositif d'emmarchement destiné à faciliter l'accès à la fosse. Le comblement [18076] de cette fosse constitue, de loin, l'ensemble clos le plus riche de la zone étudiée. Une première passe mécanique réalisée dans ce remplissage a révélé plusieurs gros fragments d'amphores de type Dressel 1A, associés à un mobilier céramique abondant. On notera notamment la présence, la partie supérieure de ce remplissage, d'une amphore quasiment complète, intégralement écrasée sur place. Dans les niveaux sous-jacents, la fouille a révélé cinq amphores extrêmement bien conservées. Deux d'entre elles sont en effet quasiment intactes à l'exception de leur col. L'une d'entre elles gisait en position horizontale au fond de la fosse ; une seconde amphore se trouve en position verticale, adossée contre la paroi de la structure, de même que trois autres amphores disposées verticalement. Bien que plus fragmentaires, ces dernières ont conservé leur partie inférieure constituée de la moitié de la panse et du pied. La forme de ces conteneurs vinaires à panse fuselée, épaule arrondie et pied court se rapproche du type Dressel 1A.

Outre la présence d'un mobilier céramique riche et abondant (céramique grossière culinaire et fine, nombreux ossements animaux), plusieurs objets particuliers ont été extraits de ce remplissage. La fouille a en effet révélé la présence de 12 jetons, parfois de grande taille (10 cm), taillés dans des panse de récipients en céramique ou d'amphores. Bien répartis dans l'ensemble du comblement, certains ont été retrouvés quasiment empilés les uns sur les autres. C'est de cas de quatre d'entre eux, retrouvés en place sur un tesson de céramique. Le principal objet issu de la fosse consiste en un anneau passe-guide de char en bronze, caractéristique du 1er quart du 1er siècle avant J.-C (fig. 43-44 et *infra*, étude du mobilier métallique).

Interprétation

La rareté de cet objet et sa position, dans le remplissage de la panse verticale de l'amphore n°1, évo que davantage un dépôt volontaire qu'un rejet détritique. Tout comme l'agencement des amphores dans la fosse, qui évoque des récipients abandonnés en position primaire de stockage. En raison de l'absence des cols, il n'est pas possible d'affirmer que ces amphores étaient encore dédiées à l'entreposage du vin au moment de leur abandon. Il pourrait s'agir de récipients réutilisés pour le stockage de l'eau ou d'autres denrées, voire de récipients en position secondaire, entreposés ou déposés dans la fosse en vue d'un remploi ultérieur. L'hypothèse d'un dépôt volontaire à caractère symbolique, suggérée par la présence d'anneau passe-guide dans l'une des amphores, peut également être envisagée. Sans se prononcer sur ses modalités de comblement, il semble opportun d'interpréter cette structure comme un cellier semi enterré, destiné au stockage domestique de produits restés en place dans son remplissage. Son module et sa forme, caractérisée par un ressaut périphérique et un emmarchement, permet en effet de l'intégrer à une série de celliers de ce type fouillés dans le corps de bâtiments B et le complexe C (voir Rapports 2005, 2006, 2007).

5.2.5. Sole de foyer [18167]

Description

Une dernière structure [18167] mise en évidence à l'autre extrémité du corps de bâtiment H, se présente sous la forme d'un agencement dense de petits blocs de basaltes (10 cm de diamètre maximum), associés à quelques tessons d'amphores posés à plat. Elle est apparue à l'issue des premiers nettoyages (18003) manuels du secteur, à une altitude de 572,80 m, identique à celle des épandages [18053 et 18054]. L'ensemble décrit une forme circulaire de 70 cm de diamètre. Un objet tout à fait particulier a été découvert à proximité de cette sole de foyer, dans l'épandage [18053]. Il s'agit d'un gros cristal de roche (quartz blanc-rosé), dont la partie supérieure est taillée en « pointe de diamant » et la partie inférieure, bouchardée par de nombreux coups de percussion (fig. 44).

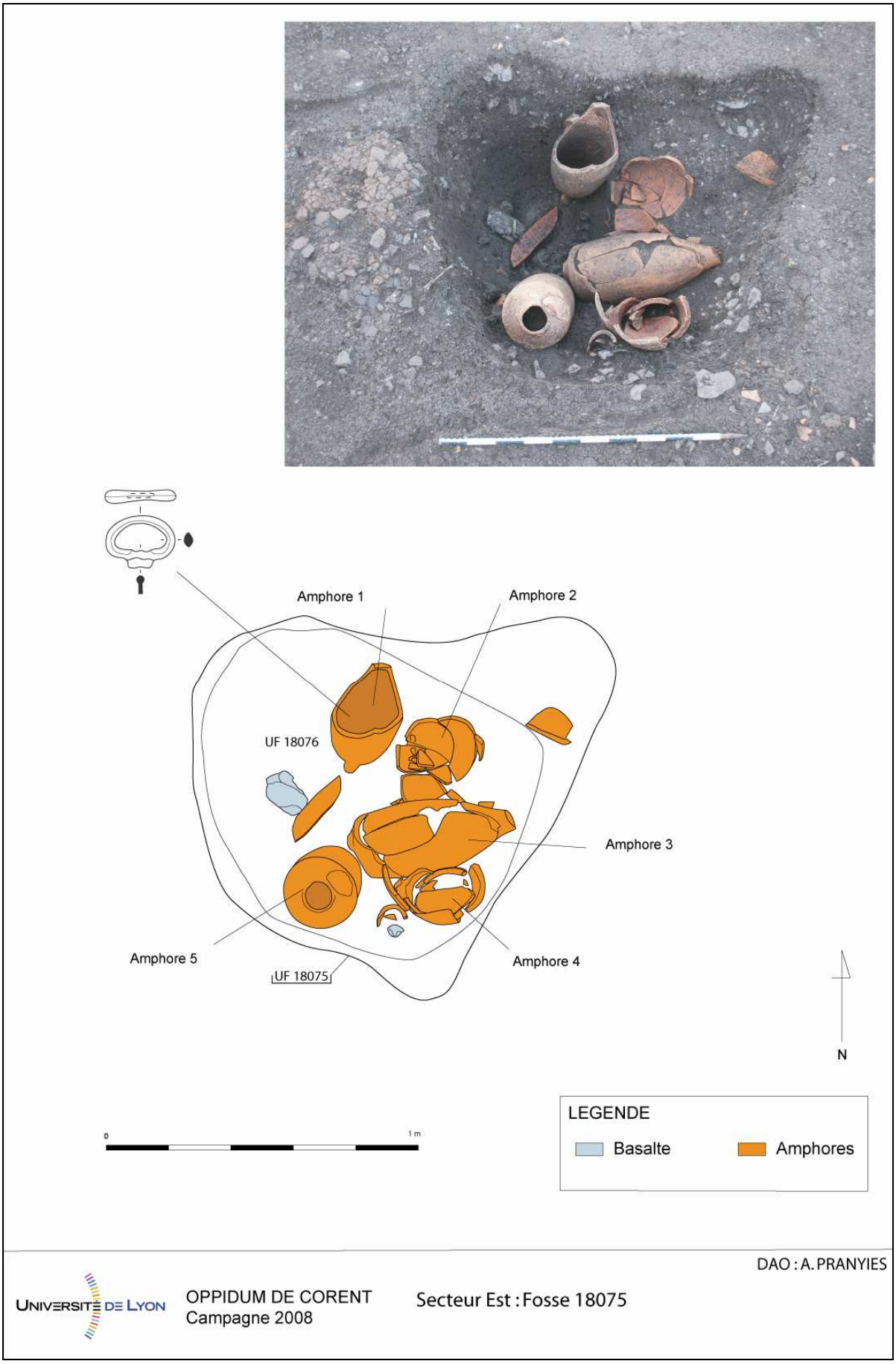

Fig. 40 –Secteur Est, photo et relevé du cellier 18075.

Interprétation

Cet aménagement correspond probablement à une sole de foyer, identique à celles mises en évidence au cours des campagnes précédentes, que ce soit dans le bâtiment B fouillé en 2006 ou dans la branche occidentale du complexe C en 2007 (bâtiment C1). Aucune trace de rubéfaction n'a pu être observée, ce qui implique vraisemblablement la présence d'une chape d'argile recouvrant la structure, totalement arasée par les labours.

Cette fonction est corroborée par la présence de l'objet en quartz retrouvé à proximité immédiate, dont la forme et les caractéristiques sont en tous points identiques à celles des « pierres de briquet » recueillies sur de nombreux sites d'époque médiévale (fig. 44). Considérant que cette dernière période n'est pratiquement pas représentée sur le plateau et qu'en dépit de sa position relativement superficielle, le contexte stratigraphique de cet objet est bien assuré, il s'agit, à notre connaissance, de la première attestation d'un tel dispositif d'allumage pour l'époque pré-romaine. Sa découverte, à proximité de la seule structure de combustion mise au jour cette année sur l'ensemble du secteur laisse à penser qu'il est en place.

5.2.6. Phasage, datation et interprétation générale

Cet ensemble de structures en creux, aménagées dans le cailloutis de l'Age du Bronze [UF 18060], soit directement dans le socle basaltique [UF 118002] est structuré par de vastes alignements liés à la présence d'un corps de bâtiments. L'organisation et l'évolution des vestiges, en accord avec le phasage et le parcellaire du site mis en évidence au terme des trois précédentes campagnes, invitent à restituer deux grands corps de bâtiments superposés, édifiés successivement au cours des états Ia et Ib de l'occupation du site (fig. 41).

Etat Ia

Le premier de ces bâtiments est clairement lié à l'état Ia (La Tène D1a). Orienté sur les axes cardinaux nord-sud et est-ouest, il apparaît de manière relativement nette, bien que subsistent, comme toujours, quelques incertitudes quant à la exactitude de son plan du fait des aménagements postérieurs. La cohérence observée entre les structures donne néanmoins une idée assez précise de son emprise, bornée au nord par l'alignement des trous de poteau [18083, 18219, 18079 et 18959] décrits plus haut. L'orientation de ces structures, corrélée à la rareté du mobilier retrouvé dans leur comblement, constitue un argument solide quant à leur rattachement à l'état Ia, tel qu'il a été défini à l'issue de la fouille 2007. A l'ouest, les trous de poteau [18227, 18077, 18225, 18959, 18932 et 17613], de même dimension et d'orientation nord-sud, constituent la façade occidentale du corps de bâtiments. La tranchée de palissade [18217] qui jouxte cette façade pourrait matérialiser une limite de parcellaire ou une petite palissade extérieure. Au sud-ouest de cet ensemble, la palissade [17357] fouillée en 2007 et attribuée à l'état Ia semble s'inscrire directement dans l'emprise de ce corps de bâtiment et vient sans doute fermer le bâtiment d'ouest en est. Elle est prolongée à l'est par les trous de poteau [17355, 18211, 16163 et 18165]. La sablière basse [18147], d'axe nord-sud, pourrait constituer la limite orientale du corps de bâtiments. Cette limite se prolonge d'ailleurs avec le grand trou de poteau [18140] et le petit creusement (incertain du fait de son implantation en limite de fouille) [18943].

L'ensemble qui se dessine se présente ainsi sous la forme d'un vaste bâtiment de plan quadrangulaire très régulier, d'au moins 8 m sur 10 m de côté. A cette emprise au sol de plus de 80 m^2 s'ajoutent un certain nombre d'aménagements annexes déjà fouillés en 2007, vraisemblablement rattachés au corps central du bâtiment. Au sud et à l'ouest du bâtiment H, les fouilles de 2007 avaient mis en évidence à l'ouest un certain nombre de petits trous de poteau ou piquets [17613, 17639] et [17637, 17647, 17527] alignés selon des axes nord/sud et est/ouest caractéristiques de l'état Ia. La mise en évidence, cette année, d'un effet de paroi qui prolonge cet alignement avec les trous de poteau [18159, 18161 et 18049] établis dans l'axe est-ouest, semble confirmer l'existence d'une structure légère à cet emplacement. On peut l'envisager sous la forme d'une sorte de « portique » ou d'appentis adossé à la façade méridionale du corps de bâtiments H, donnant sur un espace de circulation qui opérait sa séparation d'avec le corps de bâtiments F situé plus au sud (voir *infra*).

La partie orientale de cet ensemble est plus difficile à interpréter. La sablière [18149] pourrait également délimiter un petit appentis ou une dépendance adossés à la façade orientale du bâtiment principal. Si l'arasement de la zone, dû à une remontée du substrat basaltique à cet endroit, n'a pas permis de mettre en évidence un nombre de structures suffisant pour étayer une telle restitution ; il est néanmoins possible que les trous de poteau [18049 et 18159 et 18151] marquent la paroi méridionale d'un dispositif de ce type.

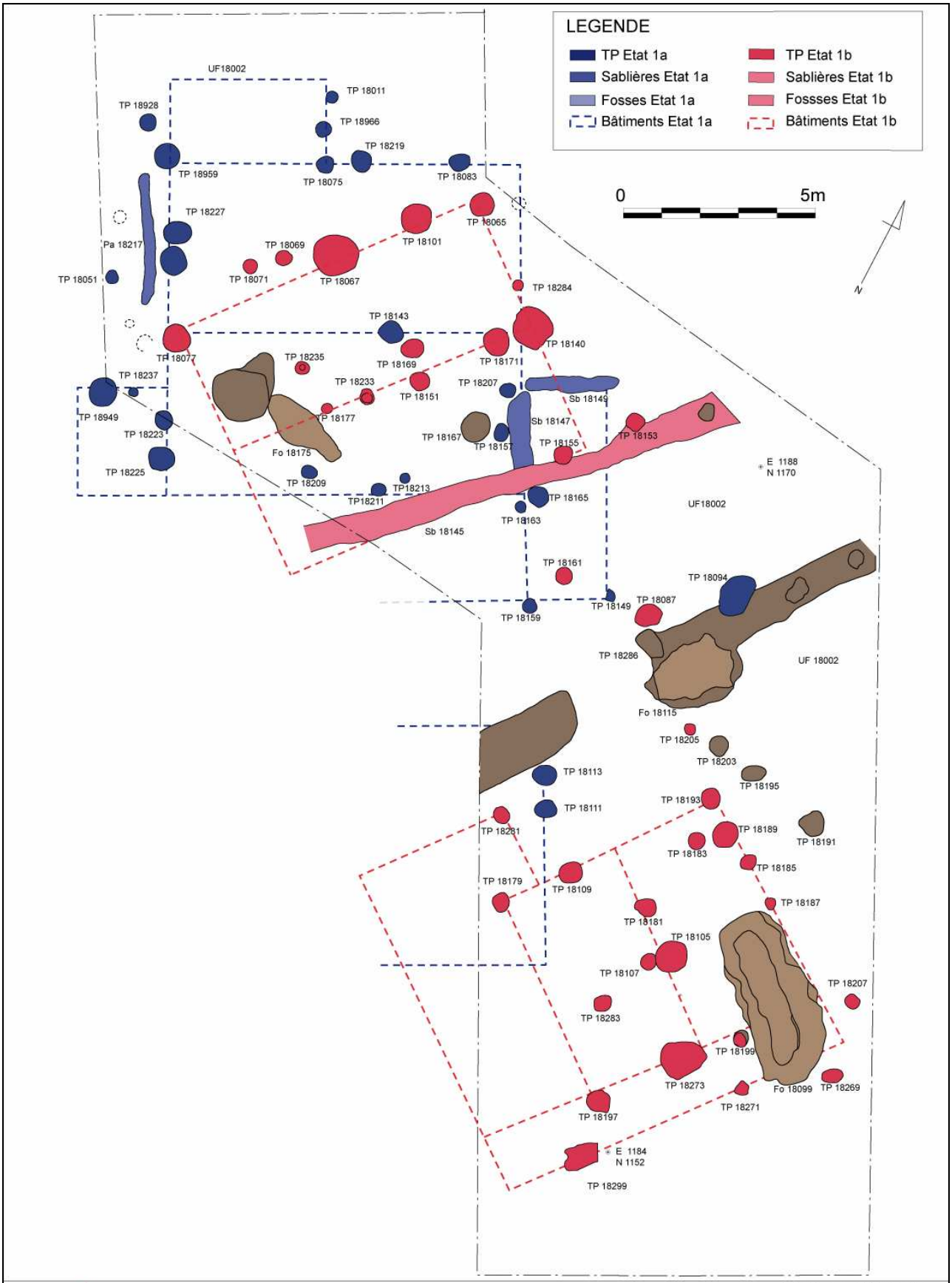

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Secteur Est, proposition de phasage des vestiges

DAO : E. Vaudable

Fig. 41 ─Secteur Est, proposition de phasage des vestiges.

A l'ouest enfin, un certain nombre de structures fouillées en 2007, dessinent un petit espace quadrangulaire, délimité au sud par la palissade [17357]. Établis contre la paroi occidentale du bâtiment central, il semble délimité à l'ouest par la palissade [17651] et le trou de poteau [17346], au nord, par les trous de poteau [17344 et 18949]. Une vocation similaire à celle évoquée pour les précédents aménagements peut être envisagée ici pour cette petite cellule d'environ. 6 m^2 d'emprise au sol.

Etat Ib

Superposé à ce premier corps de bâtiments, un second ensemble peut être restitué, construit dans le courant de l'état Ib (La Tène D1b). Probablement construit dans les premières décennies du 1er siècle avant J.-C., il témoigne d'un changement d'orientation caractéristique des constructions de cette phase.

Les épandages [18053 et 18054] sont à mettre en relation avec cet état. Ils permettent de cerner assez bien l'emprise de ce corps de bâtiments, grâce aux effets de parois qui les délimitent et à leurs orientations caractéristiques. La palissade [18145] fouillée dans le prolongement de celle mise en évidence au cours de la fouille 2007 [17489], marque la limite méridionale de ce corps de bâtiment. Ce dernier est constitué, comme le précédent, d'aménagements de terre et de bois qui venaient probablement s'adosser sur le côté nord de la palissade, comme en témoigne la présence de plusieurs trous de poteau en bordure de sa tranchée d'implantation et alignés selon la même orientation NNE/SSO, tels que [TP18153] et [TP 18155]. Le [TP 17619], rattaché en 2007 à l'état Ia, semble aujourd'hui plutôt fonctionner avec l'état Ib, dans le même alignement.

Au nord et à l'est, une série de puissants trous de poteau aux dimensions massives dessine l'empreinte d'un grand bâtiment quadrangulaire. Sa limite septentrionale est matérialisée par les trois trous de poteau [18065, 18101 et 18067]. A noter que le dernier trou de poteau semble avoir été utilisé pour les deux états ; ses dimensions imposantes, tout comme sa localisation centrale sur le plan, semblent indiquer qu'il a également servi de poteau porteur au sein de la structure de l'état Ia. Aménagés à intervalles réguliers et implantés selon un alignement et une orientation cohérente, ces trous de poteau rejoignent le trou de poteau [18007] à l'est. Ce dernier, déjà attribué à l'état Ia, a pu faire l'objet d'une reprise lors de la seconde phase de construction à l'état Ib. Il est relié, selon un axe NNO-SSE, au trou de poteau [17619] fouillé en 2007, constituant la façade ouest du bâtiment. A l'est, la façade du bâtiment relie les trous de poteau [18065 et 18155], par l'intermédiaire des trous de poteau [18284 et 18141]. Ce dernier, déjà pris en compte dans la restitution du corps de bâtiment de l'état Ia, a sans doute fait l'objet d'une reprise.

Plusieurs trous de poteau de module nettement inférieur, situés à l'intérieur du corps de bâtiments, témoignent plutôt de cloisonnements de l'espace interne. C'est le cas de la série de trous de poteau [18171, 18151, 18233 et 18177], orientés NNE-SSO. Perpendiculairement à cette dernière structure, le TP [18235] s'aligne sur un axe NNO-SSE, matérialisant sans doute aussi la position d'une cloison interne.

La fosse-cellier [18075] semble se rattacher à cet horizon, comme en témoignent son comblement et son orientation légèrement axée NO-SE. C'est probablement le cas aussi de la sole de foyer [18167], compte tenu de son niveau d'apparition relativement élevé, équivalent à celui des épandage [18053 et 18054].

On constate la présence, au sud, de la palissade [18145] de l'alignement du trou de piquet [18163] à intervalles réguliers avec deux autres fosses d'implantations de poteau [17645] et [17529], mises en évidence en 2007. Attribuées dans un premier temps à l'état Ia, il semble aujourd'hui qu'elles s'inscrivent dans une orientation typique de l'état Ib. Ces structures de petites dimensions, apparentées à des trous de piquets, doivent certainement être mises en relation avec une autre structure de même type [17635] découverte l'année dernière. Relié au trou de poteau [17619], cet ensemble de piquets semble se rattacher, de part son orientation, au corps de bâtiment H, même si sa fonction reste mal assurée.

Le second état (Ib) du corps de bâtiment H reprend donc, en dépit d'un changement d'orientation, la morphologie générale de celui édifié à l'état Ia. De plan quadrangulaire, sa superficie au sol est légèrement inférieure mais avoisine tout de même des 80 m^2 En façade des bâtiments ont été repérés, pour les deux états, des alignements discontinus de piquets ou poteaux de petite taille. Ces supports, qui ne semblent pas s'intégrer à la structure porteuse du bâtiment, matérialisent plutôt des appentis ou des portiques adossés à sa façade. Cette hypothèse avait déjà été formulée en 2006 et en 2007 pour un certain nombre de corps de bâtiments. Il est difficile de déterminer si ces structures étaient abritées par une couverture indépendante à un pan, adossée à la façade des bâtiments, ou par une extension de la toiture principale du bâtiment.

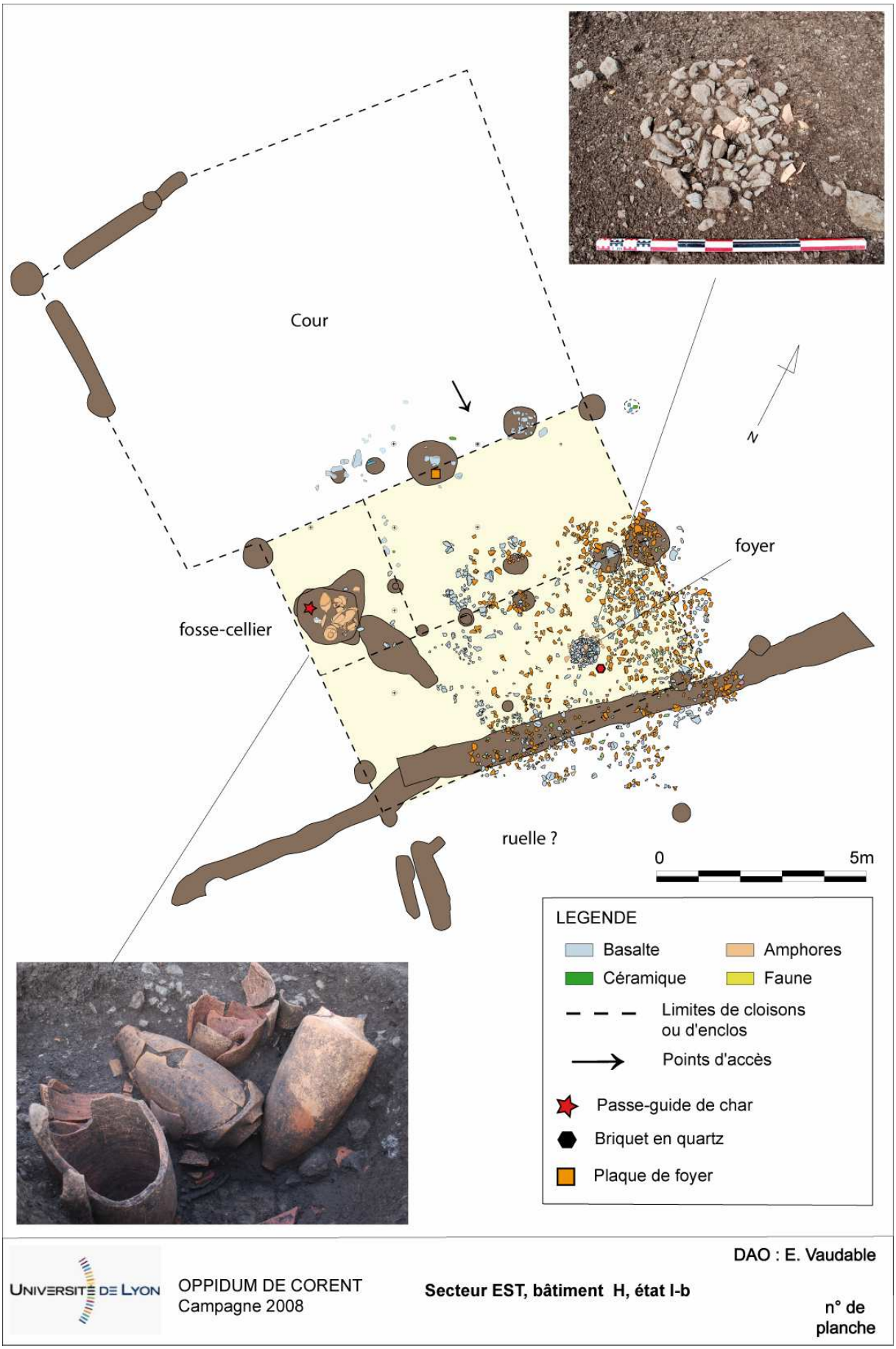

Fig. 42 –Secteur Est, proposition de restitution du bâtiment H et mobiliers remarquables.

Malgré l'absence de structure empierrées caractéristiques, il n'est pas exclu d'envisager l'existence de structures en creux postérieures, liées à l'état II, qui viendraient perturber notre vision d'ensemble du corps de bâtiments H. Des structures contemporaines sont en effet attestées, aussi bien au nord (voir *supra*, bâtiment C5) qu'au sud (voir *infra*, bâtiment F) de cet espace. Il est probable, dans ce cas, qu'il a été entièrement arasé par les travaux agricoles. Certains objets de datation tardive retrouvés lors du décapage des niveaux supérieurs du complexe, notamment d'une monnaie de type Epad « au guerrier » émise à la fin des années 50 av. J.-C. et caractéristique de l'état II, pourraient étayer cette hypothèse.

Fonction et statut du bâtiment

Même si quelques incertitudes subsistent quant à la superposition des deux états et à leur imbrication spatiale, les vestiges découverts dans cette partie du secteur témoignent de bâtiments massifs et bien structurés. Leurs dimensions et leur plan sont comparables par de nombreux points à ceux des grands corps de bâtiments A et B fouillés entre 2005 et 2006 à l'ouest du chantier. A l'instar de ce qui avait été entrevu au terme de la campagne 2007, le statut de ces bâtiments implantés en bordure orientale du complexe C, diffère sensiblement de celui attribué à ce dernier.

L'hypothèse d'un secteur dédié à l'habitat, attenant à ce grand espace à vocation artisanale et commerciale, n'avait pu être avancée avec certitude compte tenu de l'étroitesse de la zone explorée. Elle est confirmée cette année par la découverte de vestiges constitutifs d'une vaste unité d'habitation indépendante de plan quadrangulaire, identique à celle mise en évidence à l'ouest du complexe C, dans le corps de bâtiments B.

Le caractère domestique de cet ensemble est souligné, entre autres, par le cellier de stockage [18075] et par la sole de foyer [18167], intégrés à l'espace interne du bâtiment. Les trois campagnes précédentes ont permis d'établir qu'à de rares exceptions près, chacun des espaces identifiés est doté d'une ou deux grandes structures excavées de grande taille. Ce type de structure répond aussi bien à la définition d'espaces de stockage de marchandises dans le cadre d'activités domestiques ou marchandes, qu'à celle d'espaces de travail (fonds d'ateliers). Les fosses profondes dotées d'un emmarchement destiné à en faciliter l'accès correspondent vraisemblablement à de petits celliers semi-enterrés, dédiés à la conservation au frais de marchandises et/ou de denrées périssables, du même type que ceux mis en évidence dès 2005, 2006 et 2007 dans l'habitat attenant.

Les petites structures de combustion de type foyer sur sole de pierres, surtout caractéristiques de l'habitat, sont parfois associées aux activités artisanales, comme celles identifiées dans les bâtiments C3 et C4. Située à l'intérieur du bâtiment, la sole de foyer [18167] découverte cette année est vraisemblablement liée à la sphère domestique, à l'image de celle mise en évidence dans la corps de bâtiment B en 2006.

La présence d'objets plus particuliers, liés à la sphère aristocratique, comme le passe-guide de char retrouvé dans le comblement de la fosse [18075], ou de l'anneau en or découvert dans le trou de poteau [18059], confère indéniablement à ce corps de bâtiments et à ses occupants un statut particulier. Ce bâtiment est très comparable, par ses dimensions, son organisation (dont un cellier et un foyer disposés aux mêmes emplacements) et son mobilier, à une construction de même type mise au jour sur l'oppidum de Besançon, qui a livré un fragment d'ardillon de fibule en or et un éperon (Feugère 1992). Il fait écho aux autres résidences aristocratiques situées à l'ouest du complexe C (corps de bâtiments A et B), qui livrent un mobilier de statut comparable.

5.3. Espaces de circulation et corps de bâtiments F

Comme dans la partie septentrionale et médiane du secteur, le décapage à la pelle mécanique [18001] a permis de constater l'arasement d'une grande partie des vestiges située au sud du corps de bâtiments H et principalement,en bordure est du secteur. Situé à moins de 30 cm du sommet de la couche de labours, le socle géologique marque dans cette zone une remontée visible sur environ 100 m², à une altitude moyenne de 572, 70 m NGF. À l'instar du secteur ouvert en 2006 de l'autre côté du chemin, cette zone a tout de même livré un nombre relativement important de structures en creux qui ont été aménagées directement dans le substrat rocheux basaltique et ont piégé du mobilier archéologique.

Un certain nombre d'entre elles s'inscrivent dans la continuité directe des corps de bâtiments E et F recoupés durant la campagne précédente, qui n'avaient pu être délimités de manière exhaustive. La restitution d'unités cohérentes est particulièrement ardue, en raison de l'arasement de la zone, de l'absence de niveaux de sol susceptibles d'indiquer l'emprise et la partition des bâtiments, comme de structures linéaires (tranchées palissadées ou sablières basses) permettant d'assurer leur délimitation et leur orientation. La lecture de cette zone est également altérée par la présence de la tranchée [18056], dont le creusement vient perturber l'organisation des structures.

Fig. 43 ─Secteur Est, mobiliers remarquables retrouvés dans l'emprise des bâtiments F et H : a - anneau d'or ; b - crâne humain ; c - marmite (*chytra*) ; d - gobelet en céramique ; e - passe-guide de char en bronze ; f - moyeu de char.

5.3.1. Palissade [18056]

La principale structure mise au jour dans cette partie de la fouille est une tranchée [18056] qui traverse le secteur d'est en ouest. Elle constitue le prolongement oriental de la tranchée [17476] identifiée lors de la campagne de fouilles 2007 et interprétée comme une « fosse d'épierrement » d'époque moderne. Tout comme la palissade [18145], son extrémité est n'a pas été atteinte et se prolonge au-delà de la limite de fouille.

Description

D'une largeur variant entre 1 m et 1 m 50, elle est matérialisée, en surface, par un comblement hétérogène composé essentiellement de blocs de basalte ou pouzzolane de petit module (15 cm maximum), associés à quelques fragments d'amphores et de tuiles. Elle est creusée dans le substrat basaltique, sur une profondeur variable qui atteint par endroits plus de 60 cm. Son profil forme une large cuvette à bords sub-verticaux et à fond irrégulier. Ce creusement n'est toutefois pas continu et s'interrompt brutalement, sur une largeur d'environ 2 m 50, à la cote E1184/N1164, au niveau de laquelle le socle basaltique est demeuré intact. Cette structure est donc séparée en deux tronçons bien distincts.

Dans sa partie est, le fond de la tranchée présente un certain nombre de surcreusement irréguliers de 10 à 15 cm de profondeur, pour 30 à 40 cm de large, dont le comblement est identique au reste de la structure. Ils peuvent être interprétés comme des négatifs liés à l'implantation de poteaux en bois à la base de la tranchée.

Cette tranchée recoupe au nord un large trou de poteau de forme sub-rectangulaire [18094] mesurant près de 95 cm de large pour 26 cm de profondeur, dont le profil dessine une cuvette à font plat, assez régulière. La réalisation d'une coupe transversale dans cette structure a révélé la présence de plusieurs strates de remplissage différenciées.

Le comblement supérieur [18097] se présente sous la forme d'un litage de fragments très fins d'amphores, effrités et disposés à plat sur 10 cm d'épaisseur environ. Leur aspect est caractéristique de tessons ayant subi les effets du froid (gélifraction). Au-dessous de ce niveau, une couche compacte [18096] d'environ 10 cm d'épaisseur est caractérisée par un agglomérat de très petits blocs de basalte qui présente un aspect pailleté. Ces deux couches correspondent vraisemblablement au piégeage d'un niveau de sol qui recouvrait à l'origine cette structure. Le comblement inférieur [18095] est plus commun ; constitué d'une terre noire et meuble associée à un matériel archéologique très abondant (amphores, céramiques et faune), il était occupé par un gros bloc de basalte d'environ 60 cm de long, posé verticalement au fond du creusement. Il s'agit sans doute de la pierre de calage d'un poteau au diamètre massif, d'après l'empreinte matérialisée dans le remplissage.

Une autre fosse [18115] de grandes dimensions, en partie recoupée par la tranchée [18056], a également été mise en évidence au sud-est de son tronçon oriental (coordonnées E1186/N1165,5). Il s'agit d'une grande cuvette à bords évasés de près de 2 m 20 de diamètre, pour une profondeur de plus de 65 cm, dont le fond est irrégulier. Une coupe d'axe est-ouest réalisée sur tout le diamètre de cette fosse rend compte du mobilier très abondant présent dans son remplissage, qui comprend de nombreux tessons d'amphores de type Dressel 1A, quelques céramiques (dont plusieurs fragments de campanienne B) et ossements. L'ensemble de ce mobilier semble correspondre à des apports détritiques déversés en une seule fois dans le comblement de la fosse. Cette fosse fait face à une petite dépression [18286] observée dans le substrat rocheux et recoupée par la bordure nord du creusement de la tranchée [18056]. Il s'agit vraisemblablement d'un trou de poteau, situé immédiatement au nord ouest de la reprise de la tranchée, après l'interruption relevée plus à l'ouest.

Datation et interprétation

Cette tranchée [18056], dont une première portion [17476] avait déjà été fouillée en 2007, pose avant tout un problème de datation. D'orientation NEE-SOO, son tracé bien visible sur les clichés aériens semble se prolonger sur plus d'une centaine de mètres en direction du nord-est (voir *infra* fig. 51). Son comblement est à première vue très comparable à celui des tranchés d'épierrement ou de drainage modernes qui ont perturbé le site, constitué de blocs de pierre de petit module mêlés à des fragments d'amphores et de tuile qui semblaient plaider pour une datation tardive, comprise entre la période romaine et l'époque moderne.

Fig. 44 –Secteur Est, mobiliers remarquables retrouvés dans l'emprise des bâtiments F et H : a-e - garnitures de char, g - anneau d'or ; f - marmite (*chytra*) ; g - pierre de briquet en roche de cristal et parallèle d'époque médiévale découvert sur le site de Giätrich (Valais Suisse).

Son orientation NNE-SSO, en revanche, est très différente de celle adoptée par la plupart des « fosses à pierre » rencontrées les années précédentes : toutes, sans exception, sont axées sur le parcellaire actuel qui est resté pratiquement inchangé depuis l'époque napoléonienne. Beaucoup plus étroite, elle s'en distingue également par sa forme moins régulière. L'hypothèse, envisagée l'année dernière, d'une tranchée de drainage destinée à favoriser l'écoulement des eaux de pluie en direction de la grande dépression située dans l'angle nord-est du plateau peut également être écartée, en raison de l'interruption médiane de son tracé.

Il apparaît désormais clairement que l'orientation de cette tranchée concorde avec celle des structures laténiennes des deux derniers états d'occupation de l'oppidum (états Ib et II). À l'instar de ces dernières, son creusement vient recouper les vestiges liés à l'état Ia. Il évite en revanche soigneusement les bâtiments de l'état Ib, dont il vient souligner les limites. Son tracé longe la bordure méridionale du complexe C et vient matérialiser la limite entre les corps de bâtiments F et H (voir *supra* fig. 2). Cette position médiane, à cheval entre deux unités du parcellaire mis en évidence en 2007, peut difficilement être imputée au hasard. Le matériel retrouvé dans l'[UF 18057] semble confirmer que l'ensemble a été comblé au plus tard dans le courant de l'état II : le tronçon fouillé cette année se distingue en effet par l'absence de mobiliers postérieurs à l'époque laténienne, à l'exception notable de quelques fragments de tuile, dont certains pourraient appartenir à des variantes précoces d'époque tardo-républicaine, caractéristiques de cette époque.

L'hypothèse d'une palissade de clôture destinée à matérialiser la limite entre les corps de bâtiment situés en bordure de la place, d'une part, le complexe C et ses dépendances, d'autre part peut donc être retenue avec toutes les précautions d'usage. Dans cette hypothèse, la césure ménagée au centre de la palissade pourrait indiquer une ouverture ménageant une communication entre le corps de bâtiment H et les corps de bâtiments E-F donnant sur la place. Le prolongement de son tracé sur plusieurs dizaines de mètres en direction du nord-est, suggéré par les photos aériennes prises dans ce secteur (voir *infra* fig. 51), en ferait même l'un des principaux axes structurants de ce secteur de l'oppidum.

5.3.2. Trous de poteau et de piquet

Au nord de cette longue palissade, un trou de poteau [18087] est directement aménagé dans le basalte (E1185, 1/N1166, 17). Plus massif que le trou de poteau [18049] fouillé plus au nord, qui a livré l'anneau en or, son diamètre à l'ouverture est de 60 cm et sa profondeur de 25 cm. Son comblement [18102] est presque uniquement composé de nombreux fragments d'amphores, dont un col quasiment entier.

Le long de la bordure ouest du secteur, dans la zone jouxtant la citerne [17470] mise au jour en 2007, ont été repérés deux creusement. il s'agit de deux trous de poteau [18179] et [18281], alignés selon un axe nord-sud. Les fosses d'implantation sont de plan circulaire et dessinent des diamètres à l'ouverture de 40 et 44 cm. Ces deux structures présentent un creusement évasé, sur une profondeur de 26 cm environ, aménagé dans les niveaux de l'âge du Bronze. Si le remplissage du premier de ces trous de poteau a livré quelques fragments de céramique et un fond d'amphore de type Dressel 1a, le second ne présentait quant à lui aucun mobilier ; seule une pierre de basalte d'environ 30 cm, utilisée pour le calage du poteau, en a été extraite.

Un à deux mètres à l'est de ces deux structures figurent quatre autres trous de poteau présentant des dimensions un peu plus importantes. Les fosses [18109] et [18113] ont des caractéristiques semblables. Assez profondes (35 et 38 cm), leur creusement en forme de cuvette à bords droits ou évasés présente un diamètre à l'ouverture de 52 et 58 cm. Elles ont livré un mobilier assez riche, constitué d'amphores et de céramiques. Les trous de poteau [18181 et 18111], situés pour l'un directement au sud du trou de poteau [18113] et pour l'autre, au sud-est du trou de poteau [18109], sont moins profonds. Le fond de leur creusement a en effet été atteint à 18 cm sous leur niveau d'apparition et ils présentent des diamètres relativement équivalents, de 50 et 62 cm. On note présence, dans leurs comblements respectifs, de blocs de basalte de 30 cm de diamètre utilisés en calages.

A l'est du secteur, en bordure orientale du chantier, la fouille a révélé, sur une surface de moins de 12m², la présence de nombreux trous de poteau faiblement espacés. Deux ensembles peuvent être mis en évidence, distingués d'après la nature de leurs comblements. Les trous de poteau [18183, 18195 et 18205] sont en caractérisés par l'absence presque totale de mobilier dans le sédiment de remplissage. De modules assez variés et d'une profondeur très faible oscillant entre 10 et 18 cm., leurs diamètres sont compris entre 30 et 35 cm pour les structures [18183] et [18205], jusqu'à 70 cm pour la structure [18195]. Ce dernier, de forme oblongue, a livré un bloc de basalte de 45 cm en calage.

L'autre ensemble de trous de poteau s'en distingue par des comblements beaucoup plus riches en mobilier. Il est caractérisé par un même alignement d'axe NNO-SSE, matérialisé par trois trous de poteau [18189, 18193 et 18185]. Espacés selon un rythme régulier de 1 m en moyenne, leurs diamètres varient entre 45 et 65 cm. Deux de ces trous de poteau sont peu profonds (respectivement 19 et 17 cm), tandis que le trou de poteau [18189], plus massif, présente une profondeur de 35 cm. Tous les trois ont livré un mobilier assez abondant, constitué de tessons d'amphore et de céramique, associé à un ou plusieurs blocs de basalte utilisé en calages. Le trou de poteau [18189] recelait, dans la partie supérieure de son comblement, une calotte crânienne humaine retournée (fig. 43).

A l'ouest de cet alignement, en bordure de la limite orientale du secteur, le trou de poteau [18191] a été aménagé directement dans le basalte. Son creusement, taillé très régulièrement en forme de V, présente un diamètre de 65 cm pour 41 cm de profondeur. Tout comme les structures précédentes, ce trou de poteau possède un comblement assez riche, composé également de deux gros calages en basalte de 30 et 40 cm de diamètre. Situé plus au nord, le TP [18203] a été lui aussi aménagé directement dans le rocher. Peu profond (18 cm), il a tout de même livré quelques tessons d'amphores et de céramiques associés à quelques esquilles d'os.

5.3.3. Fosse [18098]

La partie sud-est du secteur est occupée par une vaste fosse de plan très allongé, aux dimensions imposantes.

Description

Longue de 4,60 m pour une largeur moyenne comprise entre 1,8 et 2 m, cette fosse apparue à une altitude de 572,70 m est intégralement creusée dans le substrat naturel, sur une profondeur maximale de 0,55 m. Son profil présente des parois nettement évasées, qui rejoignent le fond de la fosse en escalier. Son fond, relativement plat, est marqué au centre par une longue dépression centrale qui se développe sur 3,60 m dans le sens de la longueur de la fosse. Plus étroite, elle ne mesure que 60 cm de large et dessine une sorte de rigole centrale, dont la fonction est doute à mettre en relation avec l'utilisation primaire de la fosse.

Le remplissage de la fosse [18099] s'est révélé particulièrement riche en mobiliers de toutes sortes. C'est la présence de ce mobilier extrêmement concentré qui a permis, en surface, l'identification de la structure. Au total, ce sont 327 kg d'amphores, 13 kg de céramiques et 26 kg de faune qui en ont été extraits, mêlés à quelques blocs de basalte épars d'une vingtaine de centimètres de diamètre en moyenne. Une coupe stratigraphique longitudinale a été réalisée, du nord au sud, pour cerner la dynamique du remplissage (fig. 45). Elle montre plusieurs strates de déversement du mobilier, avec des pendages marqués en direction du centre de la fosse.

Le mobilier mis en évidence se caractérise tant par son abondance que par sa qualité. Les amphores, bien que fragmentées, se présentent la plupart du temps sous la forme de gros tessons et éléments de formes complets. Parmi ces derniers figurent un nombre important de cols intégralement conservés. Pour la faune, la fosse [18098] constitue l'ensemble le plus représentatif parmi les vestiges fouillés cette année dans le secteur Est. Les os présents y sont, pour la plupart, très bien conservés et peu fragmentés. Toutes les espèces y semblent représentées de manière relativement équilibrée (bovidés, suidés, ovicapridés) et correspondent vraisemblablement à des reliefs de consommation de viande. Il en va de même pour le mobilier céramique, abondant et très diversifié du point de vue des catégories et des formes représentées. Ce remplissage apparaît dans l'ensemble très homogène. Seule la rigole centrale située au fond du creusement a livré un sédiment différent du reste du comblement [18099-2], qu se caractérise par une couleur plus claire et par une nature plus argileuse, avec des inclusions de petits gravillons.

La fosse [18098] se distingue aussi par la présence, dans son remplissage, de 95 objets particuliers qui renvoient à des matériaux et des catégories variés. Ces objets répertoriés dans la liste des petits objets qui figure en annexe à ce rapport, ont été reportés de manière synthétique dans le tableau suivant :

N° d'objet	Description	Mat.
320	Outil (tige pointue et biseautée)	Bc
322	Coulure	Bc
357	Gouge	Fe
360	Panne de marteau de dinandier à œillet	Fe
362	Fragment d'outil	Fe
300-302, 385, 387	Fragments de polissoir ou d'aiguisoir	L
326-329, 367, 369, 371, 374, 376, 385	Galet dont 1 en quartz rubéfiée	L
370	Fragment de basalte bulleux (broyeur?)	L
373	Fragment de meule	L
379, 381, 383, 386	Fragment de pierre atypique	L
305	Déchet de tabletterie avec deux trous circulaires	Os
373	Fragment de corne travaillé	Os
303	Fragment de plaque de plomb avec cupule centrale, plan de travail?	Pb
304	Fragment de moule à alvéoles avec cinq alvéoles carrées conservées.	Tc
325	Fusaïole	Tc
350, 365, 366	Fragment de plaque de foyer	Tc
332 -2, 349, 354, 372, 375, 377	Fragment de terre cuite artisanale / plaque de foyer / torchis (372)	Tc
330-347, 351, 378, 380, 388	Jeton	C
312, 314, 318, 323	Monnaies	Bc
352, 353, 358, 359, 363, 384	Clous de menuiserie	Fe
311	Fragment de cabochon	Bc
315	Clou-rivet	Bc
317	Fragment de ferrure décorative	Bc
324	Fragment de clou décoratif	Bc
306	Fragment de tôle indéterminé	Bc
355	Fragment de tôle (entrée de serrure, ailette d'umbo)	Fe
356	Fragment ou maillon rapide de section carrée	Fe
361	Fragments de tôle	Fe
348	Perle de section en "D"	Ab
310	Fragment de ressort de fibule	Bc
313	Fragment de bracelet tubulaire	Bc
316	Fragment de rouelle.	Bc
319	Anneau	Bc
321	Fragment de bracelet	Bc
364	Anneau de suspension de ceinture ?	Fe
2082	Clou char	Fe
2083	Moyeu de roue de char	Fe
2084	Moyeu de roue de char	Fe
2085	Clavette de char	Fe

Tableau 1 : inventaire sommaire des petits mobiliers issus du comblement de la fosse [18098]
(bc : base-cuivre ; Fe : fer ; L : lithique ; Tc : Terre cuite ; Pb : plomb ; Ab : ambre.)

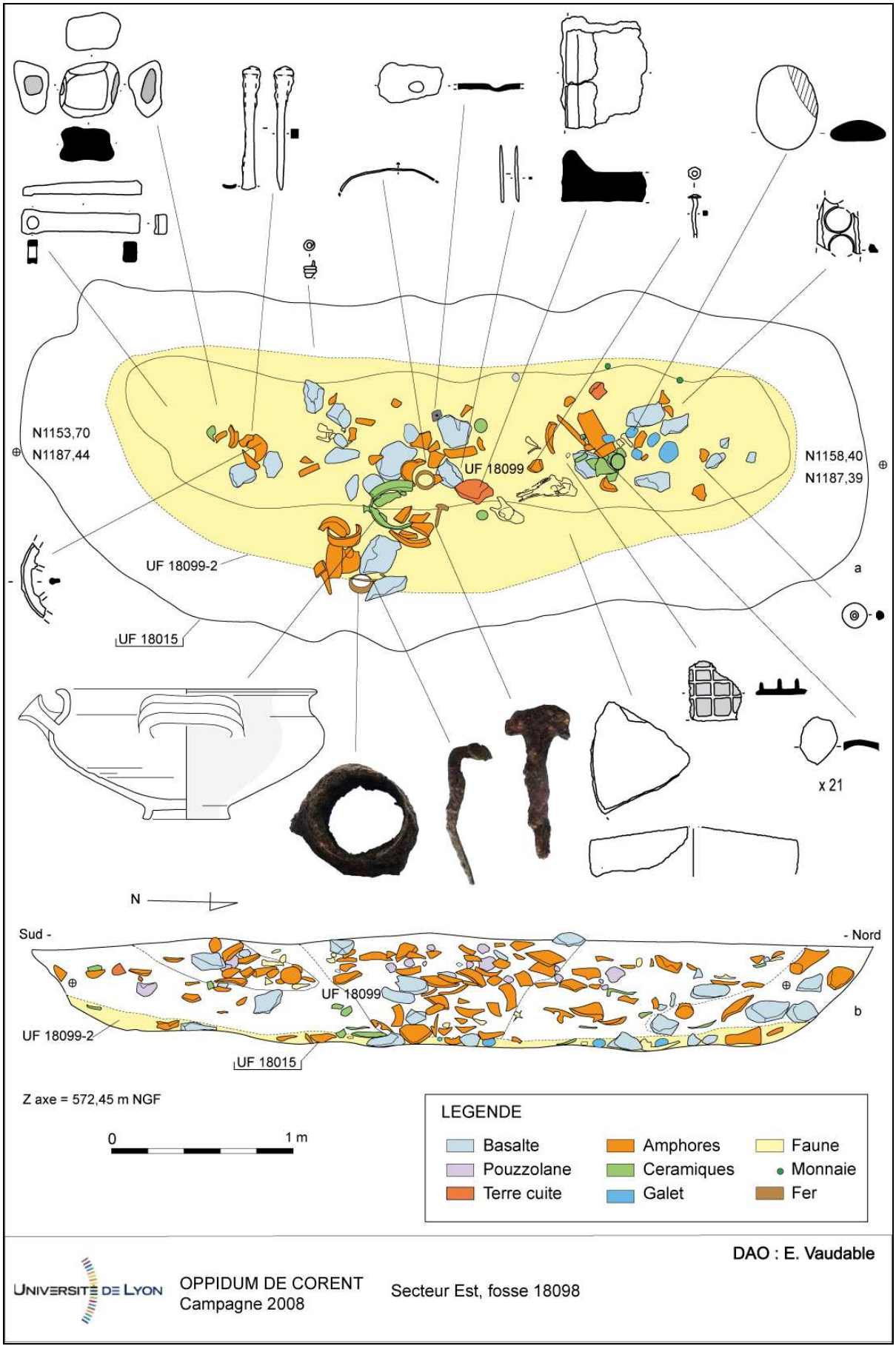

Fig. 45 – Secteur Est, fosse-atelier 18098 et mobiliers associés.

Ces objets, jetés dans la fosse pêle-mêle avec le reste du mobilier, recouvrent l'ensemble des pôles d'activité mis en évidence à ce jour dans le quartier qui s'étend au nord et à l'est du sanctuaire : métallurgie, travail de l'os, du textile, mouture, préparation culinaires diverses, parures… Pas moins de 22 jetons taillés dans des panses de récipients en céramique ou d'amphores, en ont également été extraits.

Certains objets sont particulièrement bien représentés dans le fond de la fosse, qui semble avoir fait l'objet d'un remplissage un peu différent. Au centre, dans la moitié est de la fosse se trouvait, écrasé en place, un récipient céramique particulier, pratiquement complet (fig. 43-44) : il s'agit d'une marmite à bec verseur et anses rapportées de tradition grecque de type *chytra*, appartenant vraisemblablement au cercle des productions massaliètes en usage aux 2e et 1er s. av. J.-C. Inédite sur le site, cette forme est très rare en Gaule interne. Elle était encadrée, entre autres, de plusieurs col d'amphores complets, d'une tête de capriné et d'une plaque de foyer. A proximité immédiate ont également été trouvées quatre pièces de char en fer, parmi lesquelles deux moyeux de roues, un grand rivet de section carré et une clavette à tête en demi lune (fig. 43-45). Cet ensemble exceptionnel jouxtait, plus au nord, de nombreux éléments de faune dont quelques astragales de moutons ou de chèvres, plusieurs galets en basalte poli et des jetons céramiques, ainsi qu'une tête de porc coupée en deux dans le sens de la longueur, caractéristique de la consommation de l'animal sous la forme de viande grillée.

Interprétation

L'assemblage d'objets retrouvés dans la partie basse de la fosse, qui associe au moins deux éléments pratiquement inconnus en territoire arverne (clavette de char, marmite de type *chytra*), son caractère organisé et le bon état de conservation des céramiques, posent clairement la question d'un dépôt à caractère volontaire. À Corent comme ailleurs, l'existence de tels dépôts dans les fosses de stockage, les dépotoirs et les structures liées au captage de l'eau a déjà été discutée à maintes reprises et il n'y a pas lieu d'y revenir. Le reste du comblement de la fosse, en revanche, est clairement de nature détritique. Il reflète la diversité des activités pratiquées au sein du complexe C et de ses abords, telles qu'elles ont été mises en évidence depuis trois ans.

La morphologie du creusement atteste, en revanche, d'une fonction primaire de la structure autre que celle d'un dépotoir. Ce type de grande fosse à fond plat est identifié depuis 2006 à des espaces de travail de type « fond de cabane » et interprété, à l'image de celles mises en évidence dans le complexe C, comme des ateliers semi enterrés du même type que ceux reconnus sur l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain, fréquemment associés au travail de la métallurgie. À cette activité se rattachent effectivement un certain nombre d'objets découverts dans le comblement de la fosse (voir *infra*, étude du mobilier métallique : lingotière, déchets de coulée, outils en fer, polissoirs/aiguisoirs….) ; mais il est à noter que d'autres, comme les déchets de tabletterie, renvoient à des pratiques artisanales distinctes. La présence exceptionnelle de pièces de char, qui fait écho à la seconde clavette retrouvée à quelques mètres de là et à l'anneau passe-guide découvert dans le cellier du bâtiment H fouillé plus au nord, permet d'envisager un lien avec la fabrication ou la réparation de ce type de véhicule.

5.3.4. Autres structures

La fosse [18098] est bordée, sur trois de ces côtés, par plusieurs petites structures en creux. Au total, 5 petits trous de poteau ou de piquets [18199, 18187, 18207, 18269 et 18271] ont été mis en évidence en sur ses côtés ouest, sud et est, à quelques dizaines de centimètres seulement de son creusement. Le diamètre de ces structures varie entre 30 et 60 cm, pour une profondeur ne dépassant pas les 24 cm. Ils comprennent tous des petites pierres de calage qui ont permis leur identification en surface. La majorité est en basalte l'un d'entre eux s'est avéré être un bloc de granit [UF18270].

A l'ouest de la fosse [18098], au niveau de la coordonnée E1186, deux puissants trous de poteau [18273 et 18105] ont été creusés dans le substrat rocheux. Ils présentent des dimensions beaucoup plus imposantes que celles observées pour les trous de piquets situés plus à l'est, autour de la fosse, avec des diamètres compris entre 80 cm et 1 m. Malgré son diamètre important, le premier [18273] entame peu profondément le basalte naturel (22 cm), tandis que le second se développe sur 32 cm. Cette observation peut sans doute être imputée à l'arasement non négligeable de la zone, mais surtout, comme cela a déjà été suggéré pour la zone située au nord du secteur, la stabilité du substrat rocheux ne nécessite pas un ancrage profond des poteaux dans le sol. Le remplissage de ces deux structures a révélé un mobilier abondant, composé, entre autres, de nombreux fragments d'amphore.

Le trou de poteau [18105] est bordé, à l'ouest, par un autre creusement [18107] aux dimensions plus restreintes. De plan plus ou moins circulaire, il possède un diamètre de 40 cm environ et une profondeur de 18 cm. Son comblement se caractérise par la présence, dans sa partie sommitale, de nombreux fragments de plaque foyère.

Enfin, deux trous de poteau circulaires [18197 et 18283] ont été mis en évidence deux mètre plus à l'ouest. Aménagés dans le basalte, ils sont alignés selon un axe nord-sud à la coordonnée E 1184. D'un diamètre assez important, situé autour de 48 cm, ils sont toutefois peu profonds. Creusés sur 15 à 20 cm, leurs comblements respectifs n'ont livré que très peu de mobilier.

Une seconde clavette de char a été découverte quelques mètres au nord-ouest de la fosse [18098], lors des premiers nettoyages manuels du secteur, quelques centimètres au dessus du basalte naturel. Plus au nord, en bordure de la tranchée palissadée [18056], ce sont un couteau en fer et un orle de bouclier qui ont été découverts dans des conditions similaires.

5.3.5. Phasage, datation et interprétation générale

L'ensemble des structures décrites au sud de la tranchée palissadée [18056] témoignent de la présence d'aménagements bâtis, implantés dans cette partie du secteur qui jouxte la grande place mise en évidence en 2007 au sud du chemin moderne. En dépit d'une organisation spatiale beaucoup moins cohérente que celle qui caractérise le corps de bâtiment H, plusieurs paramètres ont été pris en considération pour leur restitution en plan. Cette dernière s'appuie, d'une part, sur la jonction avec les structures mises au jour en 2007, en limite orientale du secteur et attribuées, de manière incertaines, à des deux corps de bâtiments distincts (E et F) et d'autre part, sur les alignements d'orientation caractéristique de l'appartenance des structures à l'une ou l'autre des phases de l'état I.

En regard du plan établi à l'issue de la campagne 2007, aucun ensemble de trous de poteau ne semble devoir être relié au corps de bâtiment E, caractérisé au sud du complexe C de part et d'autre du chemin moderne. La totalité des structures mises en évidence cette année s'inscrivent dans la continuité du corps de bâtiment F, situé dans l'angle sud-est de l'emprise du chantier de 2007.

A l'ouest du secteur, la campagne 2007 avait mis en évidence deux états de construction (Ia et Ib) d'un corps de bâtiment de plan mal assuré, désigné par la lettre F. Son espace intérieur était occupé par une grande structure excavée [17470] aux parois parementées, interprétée comme une réserve d'eau de type citerne. Les découvertes faites cette année permettent de proposer une restitution plus complète du bâtiment et d'en affiner la chronologie.

État Ib

Le corps de bâtiment rattaché à l'état Ib occupe une place centrale au sein de l'espace défini au sud de la tranchée palissadée [18056]. Son corps principal dessine un plan quadrangulaire, axé selon la même orientation que l'ensemble des vestiges du complexe C attribués à cet état. Il est délimité, à l'est, par l'alignement des trous de poteau [18193, 18189, 18185 et 18187], d'orientation NNO-SSE. Au sud, sa façade semble matérialisée par les deux grandes fosses d'implantation de poteau [18273 et 17508], entre lesquelles viennent s'intercaler deux poteaux de plus petit module [18197 et 18199]. La bordure ouest de cet ensemble reste difficile à cerner, délimitée sur le côté nord du corps de bâtiments par les trous de poteau [18193, 18109 et 18179] dont l'alignement respecte scrupuleusement l'orientation qui caractérise l'état Ib.

Au sein de l'espace ainsi délimité, la présence de trous de poteau permet de distinguer des cloisonnements, qui viennent scinder la surface en trois cellules de module comparable et régulier. Cette partition est matérialisée par la jonction qui peut être établie entre les trous de poteau [18179 et 18197], d'une part, entre les trous de poteau [18181 et 18197] par l'intermédiaire d'un troisième [18107], d'autre part.

Ce corps de bâtiment englobe donc la fosse [18098], dont l'orientation se rattache clairement à cet état. Les petits creusements qui la bordent trahissent la présence de piquets ou de poteaux, vraisemblablement liés à un dispositif de couverture servant à protéger la fosse et les activités qu'elle abritait. Parmi eux, le trou de poteau [18271, relié au trou de poteau [18299] situé plus à l'ouest, matérialise un dispositif d'appentis ou de portique ouvert adossé le long de la façade sud du bâtiment, identique à ceux mis en évidence pour l'ensemble du complexe C, et, plus récemment, pour le corps de bâtiment H.

Jouxtant le bord septentrional de la citerne [17470], une petite cellule de plan quadrangulaire se développe au nord du bâtiment, dans le prolongement des trous de poteau [18109 et 18179] ; elle est délimitée à l'est par le trou de poteau [18111] et au nord, par le trou de poteau [18282]. Rien ne permet d'exclure, en l'état des données, que cet aménagement poursuivait à l'ouest, jusqu'à la façade occidentale du corps principal de bâtiment. Si aucun trou de poteau susceptible d'en marquer l'angle nord-ouest n'a été mis en évidence, cette absence peut-être mise sur le compte de l'implantation de la tranchée palissadée [18056]. Cette restitution invite à postuler l'existence, autour de la citerne [17470], d'un aménagement couvert mais vraisemblablement ouvert vers l'extérieur, en direction du complexe C situé immédiatement plus au nord ouest.

La tranchée [18056], dont une première portion [17476] avait déjà été fouillée en 2007 et dont l'orientation coïncide avec celle des structures laténiennes de l'état Ib, peut désormais être interprétée comme une grande palissade matérialisant la limite de parcelle entre les corps de bâtiments H et F. Cette hypothèse est confortée par le prolongement de son tracé, visible en photo aérienne, sur plusieurs dizaines de mètres en direction du nord-est (voir *infra* fig. 51), qui semble la désigner comme l'un des principaux éléments structurants de la trame urbaine de l'état Ib. Son interruption centrale au niveau de la fouille, en revanche, évoque un dispositif d'entrée, peut-être destiné à ménager un passage pour les chars dont plusieurs éléments ont été recueillis à proximité.

État II ?

En limite orientale du chantier de 2007 étaient apparues quatre structures alignées selon un axe NO/SE, divergent des autres orientations observées sur le reste du site. Marqué au sud par la fosse ou trou de poteau [17508] de grand module qui avait livré, outre deux fragments de meule en basalte, une dizaine de jetons en céramique et un vase miniature, cet alignement se poursuivait avec les TP [17549, 17999-88 et 17999-90] situés plus au nord. L'alignement ainsi mis en évidence adoptait une orientation différente de celle généralement observée pour les structures des états Ia, Ib et II reconnus sur le site.

A l'est du secteur, un alignement de quatre structures a été observé cette année, qui reprend scrupuleusement cette orientation. Il s'agit, du nord au sud, des trous de poteau [18286, 18203, 18205, 18195, et 18191]. Le premier peut être directement relié au trou de poteau [19990-90] par l'intermédiaire d'un tracé orienté selon un axe NE/SO, perpendiculaire aux deux alignements définis plus haut. Au sud, les trous de poteau [17508 et 18191] sont reliés par l'intermédiaire des structures [18105 et 18283]. Bien que légèrement désaxés, ces vestiges pourraient délimiter une structure sur poteaux postérieure au premier bâtiment de l'état Ia. Si sa limite septentrionale est brouillée par la tranchée [18056], la réalité de cet ensemble est d'autant plus crédible qu'un aménagement d'orientation identique a été mis en évidence cette année dans la partie nord du secteur (voir *supra*, chap. §). Ce dernier a été attribué au dernier état d'occupation de l'oppidum postérieur au milieu du 1er s. av. J.-C. (état IIb, La Tène D2b). En l'occurrence, aucun argument ne permet de déterminer si cet état de construction intervient antérieurement ou postérieurement à l'état Ib. Le seul point de recoupement qu'il pourrait admettre avec le corps de bâtiment attribué à cet état est le trou de poteau [18508], dont la morphologie et les dimensions n'excluent pas une utilisation au cours de deux phases successives.

État Ia

L'état Ia du corps de bâtiment F défini en 2007 vient se positionner selon le même axe est-ouest que le bâtiment C7, situé quelques mètres plus au nord-ouest. Matérialisé par la présence de trous de poteau pauvres en mobilier, perforant directement les niveaux de l'âge du Bronze, il constituait une unité spatiale dont les limites, très ténues à l'ouest et au sud, restaient difficiles à cerner. A l'ouest, le bâtiment est délimité par les trous de poteau [17517 et 17457], ainsi que [17506], dont le comblement avait livré un gros fragment d'amphore gréco-italique qui plaidait pour son attribution à l'état Ia.

En l'absence de creusements qui auraient pu matérialiser une limite au sud, ce sont les trois trous de poteau [17511 à 17515] qui avaient autorisé la restitution d'un bâtiment. La fouille menée cette année confirme la réalité de cette limite, mais l'implantation de la tranchée palissadée [18056] vient en perturber la lecture. La restitution proposée situe sa façade méridionale légèrement plus au nord que celle proposée l'année dernière : situé dans la continuité du trou de poteau [17457], son alignement rejoint le trou de poteau mis en évidence en 2007 immédiatement au sud de la citerne [17470]. A l'est, la limite du bâtiment pourrait se situer au niveau du trou de poteau [18113]

Espaces de circulation

La fouille de cette partie méridionale du secteur met en évidence des espaces quasiment vierges de tout vestige, qui correspondent vraisemblablement à des axes de circulation séparant les différents bâtiments. Le plus vaste d'entre eux longe la tranchée palissadée [18056], séparée des constructions du corps de bâtiments H et F par une bande de plusieurs mètres, qui s'étend de part et d'autre de son tracé. Cette bande de circulation reconnue sur près de vingt mètres, entre l'angle sud est du complexe C et la limite orientale du chantier, pourrait correspondre à un espace de voirie de type ruelle. Elle semble exister dès l'état Ia, mais dans l'orientation est-ouest qui caractérise la première trame urbaine de l'oppidum. Il est possible que l'interruption observée au centre de la palissade ait formé un dispositif de passage permettant de circuler aisément entre les corps de bâtiments H et F.

Cet axe de voirie et ses points d'accès secondaires témoignent d'un réseau bien structuré, conditionné par le parcellaire mis en place dès la fondation de l'oppidum. Sa largeur est suffisamment importante pour permettre le passage de différents types de véhicules, tels que chars ou chariots, en direction du complexe C. À cet égard, la forte concertation d'éléments de chars qui caractérise ce secteur n'est peut être pas fortuite.

Il ressort clairement du plan général de la fig. 2 que les bâtiments situés au sud de cette limite palissadée forment un tissu beaucoup moins dense qu'au nord et à l'ouest. Cette différence est sans doute liée à leur position limitrophe, en bordure du vaste espace ouvert identifié en 2007 au sud du chemin et à l'est du sanctuaire, interprété comme une place ou une voirie très large. L'existence de cet espace est corroborée cette année par l'absence totale de structures dans un étroit triangle inscrit dans l'angle sud-est du secteur, dont l'hypoténuse s'aligne très précisément sur le bord de la place défini, à l'état Ib, par la façade méridionale du corps de bâtiments E fouillé plus à l'ouest. Il n'est pas exclu que cette limite ait été matérialisée, dans un premier temps, par la grande palissade [18056], longue de plusieurs dizaines de mètres si l'on en croit les clichés aériens (voir *infra* fig. 51). Dans cette configuration, on peut imaginer que les corps de bâtiments E et F sont venus empiéter a posteriori sur cet espace de voirie.

La fonction de ces bâtiments, voués l'un comme l'autre à des activités artisanales et commerciales ouvertes sur la rue, rend cette hypothèse tout à fait plausible. Leur position attenante au complexe C explique sans doute le caractère mixte des vestiges qu'ils abritent. Structures de stockage, foyer et fosses détritiques relèvent d'un univers domestique bien représenté par les mobiliers retrouvés au sein des bâtiments : plaques de foyers, fusaïoles, meules, polissoir et aiguisoir, sont autant d'objets utilisés aussi bien dans le cadre d'artisanats spécialisés que pour des productions ou réparations plus quotidiennes. L'assemblage très diversifié extrait de la fosse [18098], en revanche, témoigne d'un plus large panel d'activités, vraisemblablement orientées vers une production et un commerce à plus grande échelle.

Les corps de bâtiments E et F ne bénéficient pas moins d'un statut privilégié, qui peut également s'expliquer par leur position au contact de la place et de l'entrée du sanctuaire. Le mobilier qu'ils ont livré se distingue par sa richesse et par la présence d'objets dont le caractère aristocratique est indéniable : c'est en particulier le cas des deux clavettes, de l'anneau passe-guide et des autres éléments de roue de char dispersés sur toute leur emprise, mais aussi, de l'anneau d'or découvert dans le comblement du trou de poteau [18049]. La calotte crânienne retrouvée au sommet du trou de poteau [18189], qui vient s'ajouter à celle recueillie en 2007 le long de la façade méridionale du corps de bâtiments E, participe du même contexte. La présence de ces crânes humains caractérise les bâtiments les plus riches du quartier. Leur état de conservation et leur contexte n'évoquent pas des restes erratiques disséminés à la surface de l'habitat, mais de véritables dépôts, conservés avec un soin particulier.

Les corps de bâtiments E et F constituent, en quelque sorte, le pendant oriental des bâtiments aristocratiques A et B installés au nord du sanctuaire et à l'ouest du complexe C. Ces derniers se distinguent également par la présence dans chacun d'entre eux ou à leurs abords immédiats, de bijoux en or (paire de fibules pour le premier, pendentif-lunule pour le second), de crânes humains (demi crâne d'individu féminin pour le premier, crâne complet déposé dans un cellier pour le second), d'armement et de quelques pièces de char ou de harnachement (embout de timon en bronze pour le premier, attache de harnais et applique en bronze à décor végétal pour le second). On pourrait en déduire que ce type d'habitat se prolonge plus à l'est, en bordure de la grande place qui s'étend devant le sanctuaire, dont il appartiendra aux fouilles ultérieures de préciser l'étendue et les limites.

6. Études de mobilier

6.1. Mobilier céramique de la cave [18015]

Romain LAURANSON

L'étude de mobilier engagée sur deux ensembles issus de la campagne 2008 (Cave 18015 et fosse 18098) constitue l'amorce d'un travail de thèse de doctorat sous la direction de M. Poux, qui portera sur la vaisselle céramique de l'*oppidum* dans sa globalité. La richesse quantitative et qualitative du mobilier céramique des fouilles de Corent offre indéniablement l'opportunité d'approfondir la connaissance de la céramique arverne de la Tène finale, dans le sillage des recherches fructueuses menées ces dernières décennies par Y. Deberge dans le cadre du PCR « Chrono-typologie des mobiliers du Second âge du Fer en Auvergne » coordonné par C. Mennessier-Jouannet. Ce travail procèdera par traitement exhaustif des ensembles fouillés, suivi d'une analyse plus approfondie de ceux qui présentent un intérêt plus particulier ─ c'est indéniablement le cas de la cave [18015]. Les objectifs principaux de cette étude seront :

- la sériation des ensembles, afin d'affiner la typo-chronologie des céramiques arvernes de la Tène D et d'étayer le phasage du site ;
- l'approche des particularités du faciès de l'oppidum de Corent, à travers la diversité des productions locales et des importations ;
- l'analyse de la répartition des groupes de productions et des répertoires entre les différents espaces fonctionnels reconnus au cœur de l'oppidum, afin de préciser les modalités et les contextes d'utilisation des assemblages de vaisselle laténiens.

La présentation qui suit constitue un état préliminaire de l'étude détaillée de l'ensemble du mobilier céramique de la cave 17047/18015 (à l'exception des amphores). Le corpus est limité aux comblements fouillés lors de la campagne de 2008, qui correspondent approximativement aux deux tiers du volume total de la structure ; il nécessitera donc un complément en vue de la publication globale de la cave. La masse de tessons traitée permet néanmoins d'appréhender au plus près la date d'utilisation et d'abandon de la cave et d'éclairer les modalités de son comblement.

Les lots étudiés réunissent une quantité de céramique importante : près de 3000 restes pour 340 vases en NMI. Cette quantité de restes de vaisselles doit être pondérée par le volume de comblement extrait, qui s'élève à près de 80 m^3 de pierres et de sédiment ; elle doit surtout être confrontée au spectre global du mobilier, composé pour l'essentiel de restes d'amphores vinaires italiques (cf *infra* et inventaires). Néanmoins, il s'agit d'un des plus importants ensembles de céramique laténienne recueilli sur le site. Sa richesse quantitative, et donc son intérêt scientifique, sont accentués pour le fait que sa datation s'inscrit dans le courant du 1er siècle avant J.-C., moins bien documentée que le siècle précédent (Deberge et alii 2002a).

Si la nature de la structure implique un ensemble bien scellé par les comblements supérieurs, la définition de ce faciès céramique est rendue délicate par son hétérogénéité et surtout, par la présence d'éléments résiduels et d'intrusions gallo-romaines, liée au rythme et aux modalités du comblement (cf *infra*).

La répartition des effectifs au sein des comblements est relativement bien corrélée au volume de chacun, mais traduit toutefois un déclin quantitatif au niveau du comblement supérieur. Les taux de fragmentation sont équivalents d'un comblement à l'autre ; la valeur élevée du taux NR/NMI du comblement inférieur s'explique par la fréquence des recollages réunissant un grand nombre de tessons. L'ensemble céramique recueilli à ce niveau présente, en effet, la particularité de comporter plusieurs vases complets après remontage – toutefois assez fragmenté dans l'ensemble ; issus du fond de la cave, ils y étaient associés à plusieurs dizaines d'amphores républicaines, dont une vingtaine d'exemplaires à peu près complets.

Conformément aux observations stratigraphiques et aux contrastes mis en évidence par l'étude des faciès céramique, il est apparu pertinent de découper la présentation en cinq développements distincts. En premier lieu, les éléments résiduels, antérieurs à La Tène, seront brièvement décrits dans l'attente d'une étude confiée à P.-Y. Milcent. Suivront les descriptions de faciès de chacun des comblements : inférieur (UF 18240 et 18242), médian (UF 18093) et supérieur (UF 18047, 18088, 18117 à 18126) ; les « dépôts » et vases remarquables, principalement issus du fond de la structure, feront l'objet d'un commentaire séparé. Afin d'appuyer l'argumentaire chronologique, tout en illustrant la particularité des dépôts observés au fond de la cave, une sélection de 9 amphores prélevées est ajoutée en fin de présentation.

	Contexte :	Total cave 18015			
CAT	**Famille**	NR	% NR	NMI	% NMI
Céramique indigène	MOGR	887	30,4%	73	21,5%
	TOGR	35	1,2%	6	1,8%
	MOMF	322	11,0%	53	15,6%
	TOMF	62	2,1%	13	3,8%
	MOFI	23	0,8%	8	2,4%
	TOFI	1317	45,1%	154	45,3%
	PCNC	169	5,8%	11	3,2%
	PEIN	53	1,8%	3	0,9%
total indigène		**2868**	**98,3%**	**321**	**94,4%**
Céramique importée	COM IT	8	0,3%	3	0,9%
	CAMP-A	5	0,2%	3	0,9%
	CAMP-B	25	0,9%	10	2,9%
	PC	7	0,2%	2	0,6%
	Autres	6	0,2%	1	0,3%
total importations		**51**	**1,7%**	**19**	**5,6%**
TOTAL		**2919**	**340**		
NR/NMI		**8,6**			

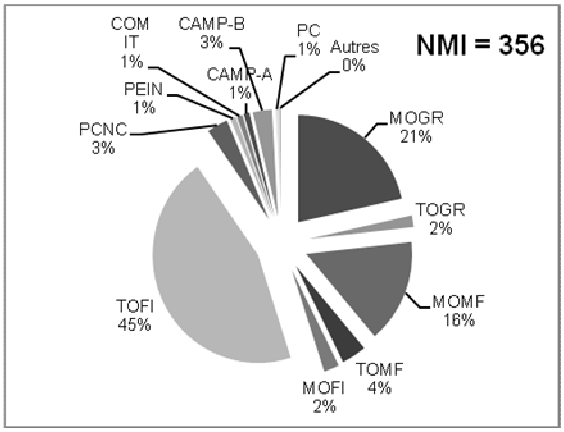

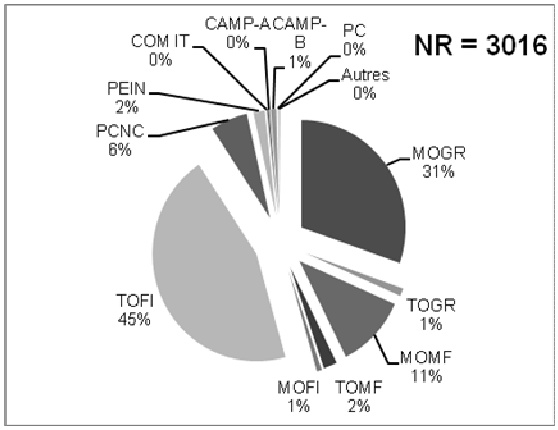

	Comblement inférieur	Comblement médian	Comblement supérieur	Total Ensemble
NR	17	50	14	81
% NR	1,9%	3,9%	1,9%	2,8%
NMI	13	31	10	54
% NMI	16,5%	17,9%	11,4%	15,9%

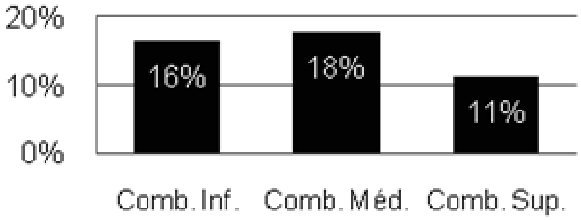

Par souci d'homogénéité avec les recherches régionales, on s'est efforcé d'adopter les normes et la terminologie en vigueur dans le cadre du PCR « chrono-typologie des mobiliers du second âge du fer », coordonné par C. Jouannet.

Les vases sont présentés à l'échelle ¼ sur les planches, et les amphores au 1/10. Le code couleur-trame des dessins de sections des tessons permet d'identifier la texture de la pâte (trame) et le mode de cuisson (niveau de gris). Le mode de façonnage est exprimée par une ondulation du trait supérieur de coupes (modelées et finies au tour lent). Les traitements de surface sont exprimés par une trame couvrante sur les parois internes ou externes : traits horizontaux (lissage ou lustrage), traits désordonnés (balayage) ou résille (raclage).

6.1.1. Éléments résiduels (non illustrés)

Seuls les éléments clairement attribuables à la protohistoire ancienne (âge du Bronze et premier âge du Fer) ont été exclus de cette étude, sur la base de critères morphologiques et technologiques. Il s'agit uniquement de récipients modelés, à pâte fine ou mi-fine (une partie des jarres à col cylindriques, assiettes souvent lustrées), ou grossières (vase de stockage et bols) ; le mode de cuisson est « primitif » (atmosphère mal contrôlée avec, pour certains, tendance carbonifère, ou au contraire oxydante). Au sein des 54 individus en présence, on reconnaît :

- Des urnes à col cylindriques, à lèvre arrondie au équarrie
- Des assiettes à lèvre biseautée
- Quelques gros pots de stockage à cordon digité rapporté sur le col
- Des bols hémisphériques à bord aplati ou arrondi
- Des jattes tronconiques à panse tendue et bord arrondi
- Des jattes à panse renflée, à bord évasé et lèvre biseautée

La majeure partie de ces éléments semble attribuable à un faciès du Bronze final, mais il incombera à leur étude approfondie de déterminer la part exacte d'éléments plus anciens ou plus récents, issus d'autres périodes également représentées sur le site (Bronze moyen et premier âge du Fer notamment).

Ces éléments résiduels sont répartis de manière assez équilibrée au sein des différents comblements, avec toutefois un léger avantage pour le comblement médian où ils représentent près de 18 % du NMI-vaisselle. Il faut signaler la présence, sur l'aire directement attenante à la bordure sud de la cave, de niveaux d'occupation structurés du bronze final parmi les plus riches dégagés sur le site. Le bruit de fond résiduel du comblement de la cave permet ainsi de proposer une origine voisine pour les remblais qui constituent son remplissage, notamment du comblement médian.

6.1.2. Comblement inférieur (UF 18240, 18242, Pl. 1 et 2)

Le comblement inférieur comporte plus de 900 tessons, correspondant à 79 individus. La céramique grossière modelée représente 40 % du Nombre de Restes et un quart du Nombre Minimum d'Individus, soit autant que la céramique tournée fine (hors productions particulières) : pâte claire non calcaire et céramique peinte ; les taux élevés de modelée fine et mi-fine traduisent surtout la part importante d'éléments résiduels à ce niveau (voir *supra*).

Céramique grossière (Pl. 1)

Caractérisée par une argile à inclusions grossières et abondantes (quartz et feldspath principalement, la **céramique grossière** laténienne (au moins 18 vases) comprend uniquement des récipients modelés ou finis au tour (finition manifeste au niveau du col). Aux côtés d'exemplaires cuits en mode primitif « classique », la pâte dénote souvent une cuisson à tendance oxydante (post-cuisson) pour les gros vases de stockage (de couleur chamois, 295 restes, soit 52 % des grossières) et au contraire, carbonifère (pâte uniformément sombre) pour les pots de modules moyen ; seuls 2 tessons semblent avoir fait l'objet d'une cuisson en mode réducteur véritable. Les surfaces des panses sont majoritairement traitées par lissage (198 restes), moins fréquemment par balayage au peigne (94 tessons) et très marginalement par raclage (2 pots à cuire).

	Contexte :	Comblement Inférieur			
CAT	**Famille**	NR	% NR	NMI	% NMI
Céramique indigène	MOGR	371	40,5%	21	26,6%
	TOGR	23	2,5%	1	1,3%
	MOMF	85	9,3%	16	20,3%
	TOMF	16	1,7%	2	2,5%
	MOFI	7	0,8%	0	0,0%
	TOFI	260	28,4%	20	25,3%
	PCNC	126	13,7%	9	11,4%
	PEIN	9	1,0%	1	1,3%
total indigène		**897**	**97,8%**	**70**	**88,6%**
Céramique importée	COM IT	1	0,1%	0	0,0%
	CAMP-A	2	0,2%	2	2,5%
	CAMP-B	13	1,4%	6	7,6%
	PC	1	0,1%	0	0,0%
	Autres	3	0,3%	1	1,3%
total importations		**20**	**2,2%**	**9**	**11,4%**
TOTAL		**917**		**79**	
% de l'ensemble		**31,4%**		**23,2%**	
NR/NMI		**11,6**			

Le répertoire morphologique est dominé par les **formes hautes** (au moins 17 individus), parmi lesquelles (Pl. 1) :

- n°1 à 6 : des gros vases de stockage ou *dolia*, à col droit ou infléchi (8 ex.). Les variantes du bord désignent des types anciens (profil arrondi) ou plus évolués (profil triangulaire).
- n°7-8 : pots de modules moyens, à ouverture large et col concave (7 ex.)
- n°9-10 : 2 pots à col droit, décor incisé sur l'épaule et panse ovoïde raclée, évoquant une typologie propre au 2ème siècle av. J.-C.

On comptabilise également deux grands récipients bas, à bord droit mouluré à bourrelet interne (n°11 et non illustré).

Céramique mi-fine (Pl. 1)

La **céramique mi-fine** laténienne comprend un NMI. de 8 vases, dont 6 modelés :

- 2 pots, dont un à bord déversé massif (n°12),
- n°13-14 : deux bords pouvant correspondre à des formes hautes (pot à ouverture large) ou des formes basses (jatte à col cylindrique, n°13 et 14) ,
- n°17 : une jatte à bord rentrant, à paroi tendue et lèvre nettement infléchie,

Les exemplaires tournés correspondent à des formes basses, telles que :

- des imitations de vaisselle Campanienne : bol Lamb. 31/33 (non illustré), Lamb. 6 (n°15-16)
- n°19 : un bol à bord droit pourvu d'une large gorge sommitale

Céramique fine (Pl. 3)

Les céramiques fines comprennent uniquement des vases tournés, excepté 7 tessons modelés probablement résiduels. Le mode de cuisson majoritaire est le mode B (réduction bien maîtrisée), dont résultent des pâtes de couleur gris clair souvent bleuté (238 tessons, 19 vases) ; il est suivi, dans la moitié des cas (138 tessons, 7 vases) d'un enfumage qui, combiné au lustrage, produit des surfaces sombres et luisantes. Le mode A enfumé ne concerne que 11 tessons (NMI = 1).

Le répertoire des formes se partage assez équitablement entre formes hautes (9 à 10 vases minimum) et formes basses (7 vases) :

- n°1 à 5 : bords de pots à panse ovoïde ou élancée, et ouverture plus ou moins large, dont un col resserré-infléchi (n°3), et un à méplat interne (n° 5).
- n°6 à 9 : les fonds correspondants sont plats ou légèrement soulevés, la base de la panse souvent faiblement marquée par un bourrelet.
- n°20 à 22 : des jattes à bord rentrant à profil arrondie, ou carène anguleuse cannelée (n°22).
- n°25 à 27: formes imitées ou dérivées du répertoire des Campaniennes : bols Lamb.31/33 éventuellement pourvus d'une baguette (n°23), coupes Lamb. 27 (ou Lamb.5 ?, n°24) et Lamb.6/36 à marli rainuré.
- n°27 : un exemplaire de coupe à paroi tronconique ornée d'une baguette (n°23), évoquant un type similaire identifié dans la fosse 3 de Gergovie (Guichard *et alii* 2001).
- au côté de quelques fonds plats, la plupart des fonds de formes basses sont annulaires (n°26). Un fond particulier, ombiliqué (ou percé ?) est pourvu d'une panse droite ornée d'une baguette, qui suggère un récipient cylindrique (n°28).

Les tessons cuits en mode A correspondent pour la plupart au groupe des « **pâtes claires non calcaires** » ; il est très bien représenté (NR = 126, NMI = 9), notamment par une série d'éléments de cruches (NMI = 7) homogènes par leur pâte et conformes au type dit de « Gergovie » (*n° 10 à 16*) : lèvre triangulaire, col cylindrique ornée d'une paire de rainures et d'une baguette à sa base, anse à deux cannelures, fond pourvu d'un pied annulaire débordant. On compte aussi un bol à bord rentrant, à panse décorée à la molette et couverte dorée (enduit micacé) interne et externe (*n°29,* Voir également les vase A, E, F, J et H décrits au sein des vases remarquables, cf. *infra*). Le lot comporte enfin 9 tessons de **céramique peinte** dont une lèvre de récipient haut à ouverture resserrée (vase élancé ?) à couverte rouge et brun-rouge *(n°17).*

Céramique d'importation (Pl. 3)

La **céramique d'importation** ne compte que 20 tessons (NMI = 9). La campanienne A n'est représentée que par 1 ou 2 bords d'assiette Lamb.5 (n°32), mais la campanienne B ou « B-oïde » compte 12 tessons dont deux sont issus d'assiette Lamb.6 (NR=1, n°33). Un fragment de panse évoque une forme haute en céramique commune italique, de type pichet ou cruche (pâte orangée à points blancs et micas noirs, n°35). Les formes de céramiques d'importation (campanienne, commune italique, tec…) font référence à la classification du DICOCER (Py et *alii* 1993).

6.1.3. Comblement médian (UF 18093, Pl. 3 à 6)

Cette UF correspond au plus gros volume de comblement fouillé et comprend près de la moitié du lot étudié : 1338 restes céramiques, pour un NMI-vaisselle de 174. La céramique tournée fine comprend près de la moitié des individus (48,9%), et la céramique modelée grossière moins d'un quart (20,8 %). On observe un taux d'importations en recul par rapport au comblement inférieur, avec seulement 4,6 % du NMI.

Céramique grossière (Pl. 3)

Elle comprend un NMI de 30 vases pour l'époque laténienne. Tous les vases sont modelés ou finis au tour lent. Le mode de cuisson majoritaire est le mode réducteur-oxydant (181 tessons, 51 % des grossières), suivi du mode primitif (171 tessons) ; le mode réducteur ne concerne que 5 tessons. Par rapport au comblement inférieur, on constate une plus forte représentation des panses traitées par balayage (146 tessons) au détriment du lissage (92 tessons).

Les **formes hautes** sont largement prédominantes (au moins 27 individus) :

- n°1 à 7 : des grands vases de stockages, représentés par 12 cols aux profils variés : bord droit ou légèrement évasé, souligné par un méplat, à lèvre déversée (n°1 à 3), variante à légère gorge interne (n°4-5), col infléchi à lèvre massive (n°6) ; les cols sont toujours lissés (finition au tour lent), les panses égalisées au peigne ou lissées ; un fond plat (n°7) complète la restitution de ces *dolia*,
- n°8 à 13 : un NMI de 15 pour des pots de module moyen ou petit, dont 3 exemplaires à col plutôt droit et lèvre arrondie (n°8, 9 et 10), et deux à col concave, lèvre arrondie (n°11) ou triangulaire (n°12), portant un décor incisé sur l'épaule ; on peut leur associer un fond plat (n°13).

Les **formes basses** ne sont illustrées que par 2 exemplaires de grandes jattes, à bord rentrant pourvu d'une baguette externe (n°14), et à bord mouluré massif ménageant une gouttière interne (n°15).

Comblement médian

	Contexte :	Comblement médian			
CAT	**Famille**	NR	% NR	NMI	% NMI
Céramique indigène	MOGR	365	28,6%	36	20,8%
	TOGR	0	0,0%	0	0,0%
	MOMF	197	15,4%	29	16,8%
	TOMF	40	3,1%	9	5,2%
	MOFI	12	0,9%	5	2,9%
	TOFI	583	45,6%	84	48,6%
	PCNC	23	1,8%	1	0,6%
	PEIN	38	3,0%	1	0,6%
total indigène		**1258**	**98,4%**	**165**	**95,4%**
Céramique importée	COM IT	5	0,4%	2	1,2%
	CAMP-A	2	0,2%	1	0,6%
	CAMP-B	7	0,5%	3	1,7%
	PC	6	0,5%	2	1,2%
	Autres	0	0,0%	0	0,0%
total importations		**20**	**1,6%**	**8**	**4,6%**
TOTAL		**1278**		**173**	
% de l'ensemble		**43,8%**		**50,9%**	
NR/NMI		**7,4**			

Céramique mi-fine (Pl. 4)

Elle comprend une part importante de productions modelées, le plus souvent finies au tour lent (NR = 158, NMI = 7, hors éléments résiduels) :

- au moins 4 exemplaires de pots de taille moyenne ; à col resserré et bord légèrement évasé, à épaule ornée d'une rainure horizontale (n°1) ou d'une ligne ondée incisée (n°2).
- pour les formes ouvertes (NMI = 3), un bol imité du type campanien Lamb. 31/33 (n°3), et une grande jatte à bord rentrant à lèvre biseautée (n°4) :

Les vases tournés sont plus nombreux (NR = 40, NMI = 9), et s'apparentent nettement au répertoire des céramiques tournées fines :

- n°5 à 7 : pots à col concave (NR= 2 à 4), dont deux à ouverture étroite et épaule rainurée (n°8-9)
- parmi les formes basses (NMI = 5 à 7), une jatte à bord légèrement rentrant, orné d'une baguette (n°8), et surtout 4 exemples de formes imitées ou dérivées du répertoire des campaniennes : Lamb. 5 (n°9-10), Lamb. 6 (n°11), Lamb. 31/33 (non illustré).

Céramique fine (Pl. 5-6)

Cette catégorie est en nette progression par rapport au comblement inférieur, notamment en ce qui concerne les productions tournées (NR = 595, pour 84 vases). La majeure partie des céramiques fines est cuite en mode B (NR 235, NMI = 31) ou B suivi d'un enfumage (NR=202, NMI=34). Les céramiques sombres sont dans certains cas obtenues par mode A suivi d'un enfumage (NR =60, NMI = 10).

Les formes hautes de ces groupes techniques totalisent un minimum de 26 vases (Pl. 5) :

- n° 1-2 : des cols de grands pots ovoïdes, dont certains exemplaires munis de baguettes plus ou moins large.
- n°2-3 : des bords correspondant peut-être à des vasques tonnelets, à col droit souligné d'un méplat.
- n°5-6 : des pots à col étroit, à lèvre épaissie ménageant un méplat interne.

- n°7-11 : des bords de récipients à ouverture plus ou moins large, pouvant correspondre à des formes basses, ou à des formes hautes ouvertes.
- n°12-14 : 3 exemplaires de petits pots ovoïdes ou élancés à col nettement infléchi.
- n°15-17 : 6 fragments de anse (à section en D), attestant la présence de cruches ou pichets.
- n°18-19 : les fonds attribués à des formes hautes (5 exemplaires) ont souvent la base resserrée et la plante en forme de disque, mais sont plus rarement munis d'un pied bien dégagé.
- n°20 : une forme particulière non identifiée, haute et fermée, à fond tronconique et panse cylindrique (et col évasé ?).
- n°21-24 : des éléments de formes mi-hautes fermées : une lèvre en gouttière de gobelet (n°21) et une de récipient plus ouvert (n°22,), 2 éléments de panse carénée, ornée d'une baguette et de décor lissé (n°23) ou d'ondes réalisées au peigne (n°24).

Plus nombreuses, les formes basses comptent au moins 46 vases (Pl. 6) :

- n°1-6 : les formes du répertoire indigène comportent au moins 2 exemplaires de jattes à profil en S, et 3 jattes à bord rentrant à paroi infléchie (n°3, 4 et 6).
- N°7-21 : Au moins 26 récipients inspirés du répertoire de la vaisselle Campanienne : 12 bols plus ou moins dérivés de la forme Lamb. 31/33 (n°7 à 14), 10 assiettes Lamb.6/36 (n°18 à 21), 3 coupes/assiettes Lamb. 5 (n°15 à 17), une coupe Lamb. 27 (n. ill).
- 2 formes à marli externe plus ou moins développé évoquent des formes culinaires tardives (mortier ou marmite, n°22-23), et un plat imitant une forme de commune italique (n°24, patina COM IT 6).
- 2 bols fermés à lèvres pincées évoquant les bols de Roanne (n°25-26), et un bol plus ouvert à lèvre arrondie déversée (n°27).
- La plupart des fonds sont annulaires (n°28 à 30), parfois plats ou à plante débordante discoïde.
- un fond de passoire en céramoque (n°31).

Parmi les vases cuits en mode A (NR = 76, NMI = 3), deux correspondent à des grands pots ovoïdes, à surface engobée claire (n°26) ou dorée (n°25.). La **céramique peinte** inclut 38 tessons pour seulement 3 éléments de formes hautes : un fond plat simple (n°31), un fond resserré (n°32) et un bord de vase bouteille (n°33). On compte enfin 23 tessons du groupe des **pâtes claires non calcaires** ; la plupart correspondent à des éléments de cruche type Gergovie, dont une panse de grand module (pl.5, n°228 à 30), mais on dénombre aussi un bord de jatte à bord rentrant, à panse ornée d'une baguette (pl.6, n°5).

Céramique d'importation (Pl. 3)

La vaisselle d'importation ne représente qu'1,8 % du nombre de restes (20 tessons, NMI = 8) :

- 2 tessons de **campanienne A**, dont un bord de coupe Lamb.27 (n°12).
- 5 à 7 tessons de **campanienne B (**NMI = 2 à 3), dont un bord de bol Lamb. 1 (n°13), un fond appartenant probablement à une assiette Lamb.5 (n°14), et un fragment de panse de forme haute, peut-être un vase Lamb.10.
- 2 à 5 tessons de commune italique, dont 2 bords de *patina* : COM IT 6 c ou d (n°19) et 6 a (n°20).
- 6 tessons correspondant probablement à des importations de « pâte claire » massaliète, au sein desquels on reconnaîtrait un bord de cruche (CL MAS 546 ?, n°17) et un bol (n°18).

6.1.4. Comblements supérieurs (UF 18047, 18088, 18117 à 18126, Pl. 7-8)

Ce lot rassemble les unités de fouille correspondant au nettoyage des blocs effondrés dans le comblement et aux couches sus-jacentes. Il est sensiblement moins important que les lots des comblements inférieur et médian : 724 restes correspondant à 88 vases. La part de céramique résiduelle est moindre (11% des vases). En revanche, quelques éléments assurément gallo-romains, parmi lesquels un tesson de sigillée, révèlent la présence d'intrusions tardives au sein du contexte ; cette part d'élément intrusifs reste difficilement quantifiable dans le détail, compte tenu des affinités qui unissent certaines formes de céramique commune produites entre La Tène finale et le Haut-empire.

	Contexte :	Comblement supérieur			
CAT	**Famille**	NR	% NR	NMI	% NMI
Céramique indigène	MOGR	151	20,9%	16	18,2%
	TOGR	12	1,7%	5	5,7%
	MOMF	40	5,5%	8	9,1%
	TOMF	6	0,8%	2	2,3%
	MOFI	4	0,6%	3	3,4%
	TOFI	474	65,5%	50	56,8%
	PCNC	20	2,8%	1	1,1%
	PEIN	6	0,8%	1	1,1%
total indigène		**713**	**98,5%**	**86**	**97,7%**
Céramique importée	COM IT	2	0,3%	1	1,1%
	CAMP-A	1	0,1%	0	0,0%
	CAMP-B	5	0,7%	1	1,1%
	PC	0	0,0%	0	0,0%
	Autres	3	0,4%	0	0,0%
total importations		**11**	**1,5%**	**2**	**2,3%**
TOTAL		**724**		**88**	
% de l'ensemble		**24,8%**		**25,9%**	
NR/NMI		**8,2**			

Céramique grossière et mi-fine (Pl. 7)

La **céramique grossière** compte 161 restes pour 20 vases ; des variations significatives apparaissent avec les comblements antérieurs: baisse proportionnelle des modelées grossières, qui passent à environ 20% des restes, bonne représentation des tournées grossières (5 vases sur 20), et du mode de cuisson réducteur (20 tessons sur 161).

Le répertoire compte une grande majorité de formes hautes : au moins 28 vases contre 5 pour les formes basses. Les formes de vases modelées identifiées sont :

- 7 bords de gros vases de stockage, dont 5 finis au tour lent ; on trouve des cols concaves soulignés par un méplat (non illustré), à gorge interne (n°1) ménagée sur le bord, ou des cols nettement infléchis à lèvre massive (n°3).
- 3 exemplaires de pots à col évasé (n. ill.)
- 4 récipients bas : 3 jattes à bord rentrant (n°5, 6 et 9) et une jatte très ouverte à panse tendue (n°10).

Pour les tournées, les éléments notables sont 3 bords de vases de stockage (n°2), et un bord de marmite à marli horizontal (n°19), de typologie franchement gallo-romaine.

La **céramique mi-fine** comprend 38 tessons correspondant à 4 vases, dont un bord de pot modelé (non illustré), une jatte modelée à bord rentrant orné d'une baguette (n°7), et un récipient similaire tourné (n°8).

Céramique fine (Pl. 8)

517 tessons de céramique fines sont issus du comblement supérieur, pour un NMI de 51 vases ; seule une part infime n'est pas tournée (3 tessons, 2 individus). Les productions se décomposent comme suit en nombre de restes : plus des trois quarts cuits en mode réducteur (dont un tiers avec enfumage), 14% cuits en mode A, 5% pour le groupe des pâtes claires non calcaires et 1% pour les céramiques peintes.

Les formes hautes sont minoritaires (21 vases dénombrés) ; elles incluent :

- Des petits récipients à bord légèrement rentrant et panse cylindrique (gobelets ou vases « tonnelets») ornée de rainures ou de baguettes ; bord simplement arrondi (n°1) ou lèvre ourlée débordante (n°2-3)
- Au moins 2 bords attribuables à des cruches ou pichets : col cylindrique souligné par une baguette et lèvre arrondie (n°4), sur le modèle des pichets catalans, col cylindrique rainuré, lèvre triangulaire déversée à l'horizontale (n°5). 6 fragments de anses sont rattachables à ce genre de forme (n°6-7).
- n° 8 à 13 : plusieurs variantes de pots : ouverture plus ou moins resserrée, col concave sur épaule marquée (n°8-9), col rentrant lisse (n°11-12) ou orné d'une baguette (n°13).
- De nombreux fonds sont rattachables à des formes hautes : fond à base resserrée (n°14), plante discoïde (n°15), fond cintré (n°16), etc.

Plusieurs fragments sont attribuables à des formes mi-hautes fermées carénées notamment une lèvre en gouttière (n°17) et une panse renflée avec 2 registres de décor ondé au peigne, séparés par des baguettes et des rainures (n°18).

Les formes basses comptent un minimum de 32 vases :

- Un bord droit issu d'un bol (ou d'une coupe ?), lèvre ourlée déversée, et décor ondé au peigne sur la panse (n°19)
- Des bols à bord droit, à lèvre arrondie (n°20), ou à lèvre élancée soulignée par une cannelure (n°21) évoquant d'avantage un type gallo-romain que laténien.
- Une grande jatte à bord infléchi cannelé (n°22).
- Parmi les imitations de Campanienne (12 vases), les plus représentées sont les bols Lamb.31/33 (5 ex., voir n°24 et 25) et les assiettes Lamb.6/36 (3 ex., n°28) ; on trouve également 2 assiettes à bord redressé tenant franchement du type Lamb.7 (n°26-27), et un bol à bord droit aplati à son sommet pouvant évoquer un Lamb.1 (n°23).
- Un bord droit à lèvre en amande (n°31) s'apparente assez clairement à une patina italique (COM IT 5)
- La plupart des fonds sont annulaires (n°28-29), au coté de quelques exemplaires plats à base marquée (n. ill.).
- Un bol à bord droit muni d'une lèvre ourlée franchement rentrante, et un bord de grande marmite à marli horizontal, faisant très probablement partie des éléments intrusifs du Haut-empire.

Certains fragments à pâte fine, cuits en mode oxydant, présentent les caractéristiques des **communes claires engobées** gallo-romaines, à pâte beige orangé :

- un bord de cruche à lèvre ourlée (n°14) associable à une anse aplatie (n°15)
- un fond plat de forme haute (n°16)
- un col mouluré de forme fermée (n°17)
- un bord de bol au sommet aplati (n°18)

On note aussi une panse carénée revêtue d'un engobe argileux rouge (*terra rubra* ?, n°19)

La **céramique peinte** (6 tessons) n'est illustrée que par un bord très fragmentaire de forme haute (vase bouteille ?, non illustré.). Le groupe de pâtes claires non calcaires (NR =24, NMI = 1) comprend des éléments de cruches de type « Gergovie » (col cylindrique, n°12, anse cannelée, n°11) et un fond plat à base débordante de grand vase (n°13).

Céramique d'importation (Pl. 7)

11 tessons entrent dans la catégorie des céramiques importée, soit 1,5 % seulement du NR total :

- Un fond de forme ouverte en campanienne A, à pied de section triangulaire (n°20)
- 5 tessons de campanienne B, dont un bord d'assiette Lamb.5 (n°21) et un fond à pied massif attribuable à une grande assiette (Lamb.5/7 ou 6 ?, n°22)
- 2 tessons de commune italique dont un bord de *patina* (collage avec élément du comblement médian).
- Un fragment de panse de paroi fine (gobelet ?)
- Un fond de forme basse en sigillée à pied massif de section quadrangulaire.

6.1.5. Dépôts et vases remarquables (Pl. n°9, 10 et 11)

Treize vases ou fragments associés aux amphores au fond de la cave (UF 18242) ont fait l'objet d'une fouille fine et ont été localisés en plan avant leur collecte individualisée :

Vase A Céramique fine tournée claire (pâte claire non calcaire) : col de cruche de type « Gergovie » ; 12 fragments.

Vase B/C Céramique fine tournée sombre : grand vase globulaire à épaulement, col cylindrique, orné d'une onde lissée sur l'épaule. Quasiment intègre, 88 fragments dont 64 recollés. Dislocation du fond du vase (v. B), reposant sur le fond de la structure, et du reste du vase (v.C), effondré sur lui-même tête en bas, à une distance d'env.70.

Vase D Céramique grossière tournée : *dolium*. 23 tessons permettant de restituer le profil complet du vase.

Vase E Céramique fine tournée claire (pâte claire non calcaire) : cruche à col cylindrique. 35 tessons, vase quasi-intègre (anse manquante).

Vase F Céramique fine tournée claire (pâte claire non calcaire) : cruche à panse cylindrique. 29 tessons, vase intègre après remontage.

Vase G Céramique fine tournée claire (pâte claire non calcaire) : Jatte carénée, décor à la molette et enduit micacé doré. 4 tessons, profil complet restituable.

Vase H Céramique fine tournée grise : gobelet semblable à une vase ovoïde miniature. 16 tessons, vase quasi-intègre après remontage

Vase I Céramique grossière tournée : fond de dolium. 119 fragments, vase effondré sur lui-même au fond de la cave, contre la paroi nord.

Vase J Céramique fine tournée claire (pâte claire non calcaire) : fond de cruche de type « Gergovie ». 1 seul fragment de fond reposant quasiment sur le fond de la structure.

Vase K-L Céramique grossière tournée: fond de dolium. 10 fragments de fond et de panse concentrés, reposant quasiment sur le fond de la structure, contre la paroi nord.

Vase M Céramique fine tournée grise : Jatte à bord infléchi orné d'une cannelure. Quasi intègre après remontage des 18 tessons ; fragments étalés quasiment sur le fond de la structure avec une amplitude d'environ 50 cm. La panse du vase affecte une forte déformation indiquant un affaissement lors de la cuisson.

Vase N Céramique grossière tournée: bord de dolium, en 1 seul fragment.

Vase O Céramique campanienne : bord d'assiette Lamb. 5, 1 seul fragment.

Les éléments les plus notables sont :

- Une concentration de vases au milieu de la structure, associant deux cruches de type « Gergovie », un gros pot globulaire, un gobelet et une jatte carénée dorée au mica.
- Une jatte à bord infléchi cannelé et un fragment d'assiette en campanienne complètent l'image du vaisselier de service.
- 3 *dolia*, représentés par leur fond écrasé en place, suggèrent une position primaire.

Peu habituel, l'état de conservation de certains vases suscitent des interrogations quant aux modalités d'abandon de la cave, notamment les vases B/C, E, F, et M, représentés dans leur quasi-intégralité, mais parfois fortement fragmentés. Les observations taphonomiques effectuées amènent à envisager plusieurs hypothèses : position en place lors de l'abandon, rejet ou dépôt intentionnel précédant la condamnation (voir *supra* chap. §).

Le comblement médian (UF 18093) a également livré des pièces remarquables par leur état de conservation :

18093. 603 1 fragment de coupelle (profil complet) en campanienne B, type Lamb.3.

18093.604 Une pyxis à moitié complète en campanienne B (Lamb. 2).

oi.251 Un bol en campanienne B à moitié complet, type Lamb.1.

18093.827 Un gobelet intact (imitation miniature de forme de vase ovoïde), en céramique fine tournée grise, panse décorée à la molette.

À signaler enfin la présence d'un troisième gobelet au sein du comblement de supérieur (18047.324), qui renforce ainsi la représentation de ces récipients peu courants aux cotés des formes de service.

Les vases ainsi décrits sont exempts d'éléments de vaisselle culinaire (pot à cuire, jatte en céramique grossière) et renvoient à ces deux sphères d'utilisation que sont le stockage (*dolia*) et surtout le service des boissons et des aliments (cruches, gobelets, jattes et assiette). A ce dernier aspect fait écho la très forte représentation de cruches en pâte claire non-calcaire dans l'ensemble du comblement inférieur.

6.1.6. Dépôt d'amphores (UF 18242) ; Pl. 12

Les amphores accumulées au fond de la cave correspondent toutes à des amphores vinaires républicaines d'origine italique (type Dressel 1). Au sein de 46 éléments numérotés et isolés lors du prélèvement, une sélection des 5 individus les plus complets et 4 exemplaires timbrés est illustrée et présentée dans l'attente d'une étude exhaustive (voir *supra* fig. 28). Un premier aperçu du faciès amphorique est ainsi dressé par le biais de dessins taphonomiques et typologiques (profils des lèvres), de mesures courantes, et de descripteurs typologiques pour les lèvres, les épaules et les pieds, selon la terminologie élaborée par F. Olmer à Bibracte (mesures exprimées en cm. DL : diamètre maximal à l'ouverture ; HL : hauteur de la lèvre ; EL : épaisseur de la lèvre ; DE : diamètre à l'épaule ; HE : hauteur à l'épaule ; H : hauteur totale ; DP : diamètre maximum du pied).

Les mesures de hauteur des lèvres, comprises entre 3,5 et 5,5 cm, et les éléments morphologiques (lèvres triangulaire ou en bandeau, épaule anguleuses, etc.) donnent l'image d'un faciès amphorique relativement évolué, à la transition des types Dressel 1A et Dressel 1B. Certains exemplaires identifiés sur le terrain (non illustrés) appartiennent clairement à ce dernier type, importé en Gaule à partir des années 70 avant notre ère.

ID	Conservation	Mesures							Typologie			Timbre
		DL	HL	EL	DE	HE	H	DP	Lèvre	Epaule	Pied	
31	Remontée, Forme complète.	19	5,2	2,4	29	64	101	7,2	LP	ANG	PCX	
36	Remontée, intègre.	16	5		28	65	105	5,5	LP	INF	PCX	
22	Remontée, intègre.	17	4		29	67	110	8	LB3	ANG	PCX	LIVE (?), sur lèvre
27	remontée, seul manque le fond ; lacune sur l'épaule.	17	3,5	2	28	>58	>99	ne	LB3	ARR	ne	
19	intacte ; lacune sur le col (perforation ?).	17	3,7	2,9	29	66	104	6,5	LT	INF	PD2	T, sur lèvre
23	éléments disjoints, Forme complète restituable.	17	5,3	2,9	29	70	ne	7,2	LB3	INF	PCX	
43	panse et épaule.	ne			28	>65	>98	ne	ne	ANG	ne	DC, base de anse
24	col seul.	19	4,3	2,7	28	ne	ne	ne	LB3	ne	ne	
34	col seul.	18	5	2,4	30	ne	ne	ne	LCX	ANG	ne	KH, base de anse
32	col seul.	16	4	2,4	28	ne	ne	ne	LT	ANG	ne	CF, base de anse

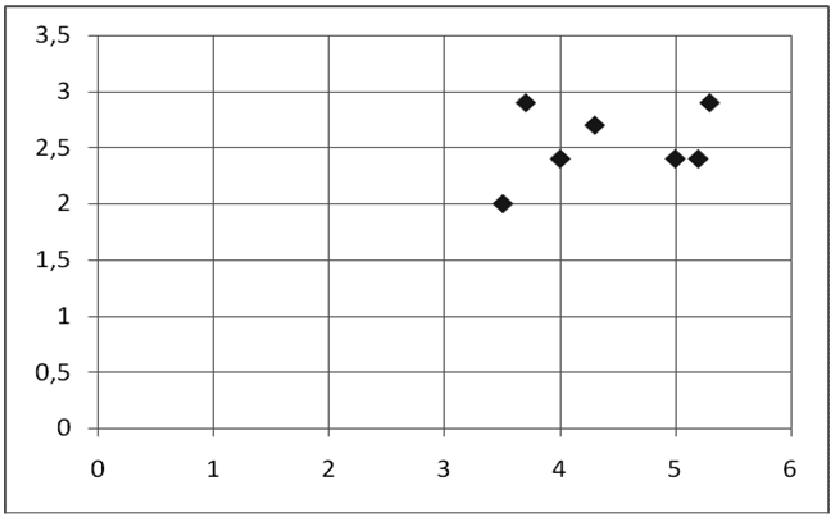

6.1.7. Synthèse

L'ensemble céramique des comblements de la cave 18015 constitue un lot relativement homogène. En écartant la part de matériel résiduel antérieur à La Tène, et la part d'éléments intrusifs gallo-romains dans les comblements supérieurs, les productions et formes identifiées sont tout à fait conformes au faciès de La Tène finale dans le bassin de Clermont-Ferrand. En plus de nombreux référents régionaux, l'analyse peut s'enrichir de comparaisons ultra-locales, grâce à deux études menées dans le cadre du PCR « chrono-typologie des mobiliers du second âge du fer » sur des ensembles mis au jour sur le site même de Corent.

- Des niveaux d'occupation fouillés en 1992 par V. Guichard et J. Collis ("épandage", secteur E1124-1150, N1148-1152). Ils sont situés dans un espace domestique à une quarantaine de mètres de la cave 17047/18015. Il s'agit d'un lot imposant, totalisant plus de 9000 restes, dont plus de 500 vases (Deberge et *alii* 2001b).
- Au cœur du sanctuaire, à peine plus éloigné, l'enclos 10325A fouillé successivement lors de cette campagne et celle de M. Poux entre 2001 et 2004. Il comporte près de 2000 restes pour une centaine de vases (Deberge et *alii* 2002).

Le faciès des comblements inférieur et médian, contemporain de la condamnation de la cave, présente des traits caractéristiques d'un stade avancé de La Tène D :

- Bonne représentation, parmi les grands vases de stockage en céramique grossière, du mode de cuisson réducteur-oxydant, et du lissage.
- La rareté du mode A enfumé, cédant nettement la place au mode B enfumé pour la réalisation de céramiques fines sombres,
- Dans le répertoire des formes basses en céramique fine, la prédominance des imitations de modèles méditerranéens au détriment des formes indigènes
- La faible représentation de la céramique peinte,
- La bonne représentation des pâtes claires non calcaires, et la présence de couverte à engobe micacé,
- La fréquence des décors réalisés à la molette ou au peigne.

Le matériel des premières phases de comblement présente ainsi des affinités avec l'"épandage" fouillé en 1992, telles que le rapport global céramiques grossières et céramiques fines, la fréquence et le répertoire des pâtes claires non calcaires. Certains critères indiquent toutefois un faciès plus évolué, comme la proportion en déclin du mode de cuisson oxydant, la faible représentation des jattes à bord rentrant parmi les céramiques grossières, la rareté du mode de cuisson A suivi d'un enfumage au sein des céramiques fines et la raréfaction des céramiques peintes.

Cette comparaison plaiderait donc pour une datation légèrement plus tardive que celle de l' « épandage », dont le faciès a été jugé caractéristique de la phase La Tène D1b. Rappelons toutefois que l'homogénéité de ce lot, qui structure la typo-chronologie du début du 1er siècle, à été remise en cause à la lumière des fouilles plus récentes qui ont permis de mieux distinguer les niveaux d'aménagement et d'occupation du secteur. Il apparaît aujourd'hui qu'il réunit deux horizons stratigraphiques et chronologiques bien distincts. Le plus récent, lié à un niveau d'empierrement constitutif de l'état II reconnu entre 2005 et 2007, renvoie clairement à la phase de La Tène D2 : fibules en fer à arc cambré et corde externe, amphores Dressel 1B, clous de *caligae* de typologie tardo-républicaine, bronzes frappés épigraphes à légende MOTVDIACA, EPOS, ADCANAVNOS et CICEDV BRI EPAD), tel que définie sur la base du mobilier recueilli au niveau des sols empierrés de cet état.

Cette proposition de datation est renforcée par la présence d'éléments tardifs reposant au fond de la structure, tels que la typologie des cruches en pâte claire non calcaire, du vase à panse globulaire, et la présence d'une jatte carénée dorée au mica, faisant figures d'indicateurs chronologiques pour l'abandon de la structure. Dès le comblement inférieur, des correspondances typologiques sont observables avec les fosses 3 et 5 de Gergovie (Guichard *et alii* 2001) ou l'enclos 10325 de Corent (Deberge *et alii* 2002) : jattes à bord infléchi cannelé, bols imités de Lamb. 31/33, on encore, jatte à col tronconique orné d'une baguette. Ces contextes sont datés du milieu du 1er s. av. J.-C., notamment par association avec des séries monétaires de l'horizon de la Guerre des Gaules.

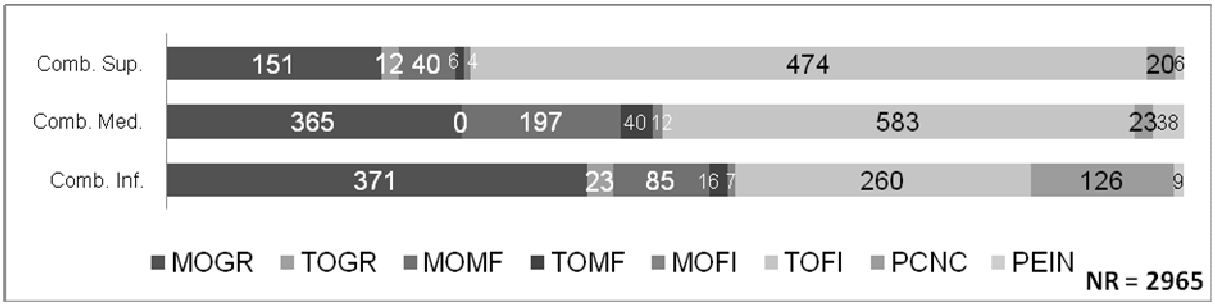

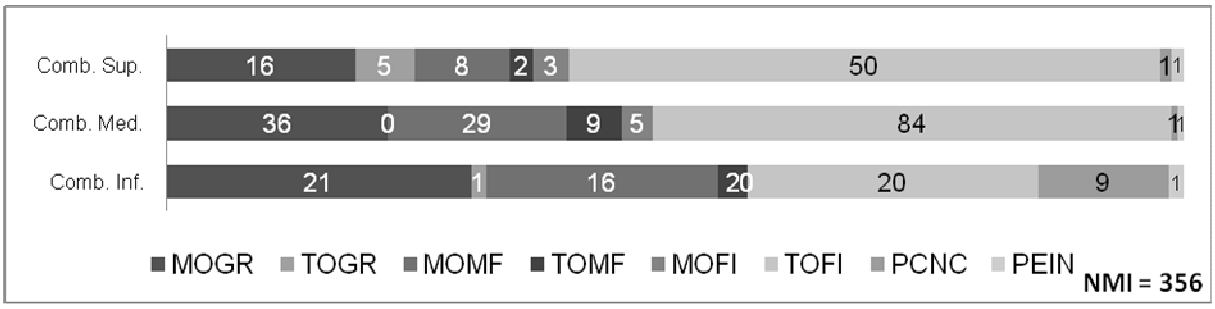

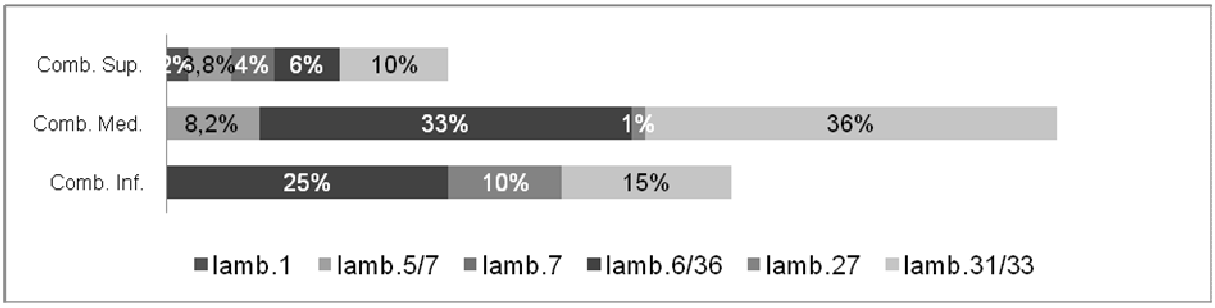

Le matériel associable à l'abandon et à la condamnation de la cave comprend ainsi des éléments clairement ancrés dans le faciès régional de La Tène D2, qui indiquent une datation postérieure à La Tène D1b, probablement centrée sur le second quart du 1er siècle avant J.-C. L'aperçu du faciès amphorique, relativement évolué, corrobore cette datation, même si les amphores Dressel 1B y paraissent très minoritaires. La présence d'éléments résiduels, réutilisés après sciage du col, explique peut-être ce décalage.

De manière plus générale, la présence d'éléments résiduels d'époque pré-laténienne et d'éléments typologiques plutôt caractéristiques du 2ème s. av. J.-C. (typologie de certains pots à cuire, …) le faciès céramologique des comblements inférieur et médian, sont caractéristiques d'un remblai constitué d'apports remaniés, issus des couches d'occupation de la Tène D1 et des horizons chronologiques antérieurs. Des variations sensibles sont toutefois à signaler dans la séquence de comblement. On note tout d'abord une évolution du faciès global (cf. *infra*, en NR et NMI), marquée par une diminution de la représentation des modelées grossières et à l'inverse à une augmentation des tournées fines.

Parmi les céramiques grossières, la forte représentation des céramiques tournées et du mode réducteur dans le comblement supérieur peut s'expliquer en grande partie par la présence d'intrusions gallo-romaines. Plus significatives sont les variations morphologiques observées pour les vases de stockage et les pots à cuire appartenant au répertoire laténien, ou dans l'évolution globale du faciès des imitations de campaniennes (cf. ci-dessous, en pourcentage rapporté au NMI de céramique fine), l'apparition de nouvelles formes telles que telles que les lamboglia 7. L'introduction de formes culinaires italiques, principalement des plats à cuire, vient s'ajouter au répertoire des céramiques grossières et fines. Ces variations font écho à celles observées entre les ensembles auvergnats au long du 1er siècle (Deberge *et alii* 2001a) et à l'instar des deux phases de comblement successives de l'enclos 10325 du sanctuaire de Corent, elles semblent indiquer une séquence de comblement relativement longue, dans le courant de La Tène D2.

L'étude céramologique complète de la cave 17047/18015 et des structures du bâtiment C5, augmentée des UF de la campagne 2007, permettra d'affiner l'analyse des faciès des phases de comblement, à partir d'une présentation exhaustive des productions et du corpus morphologique. Ses résultats pourront être confrontés à ceux de l'étude complète des amphores.

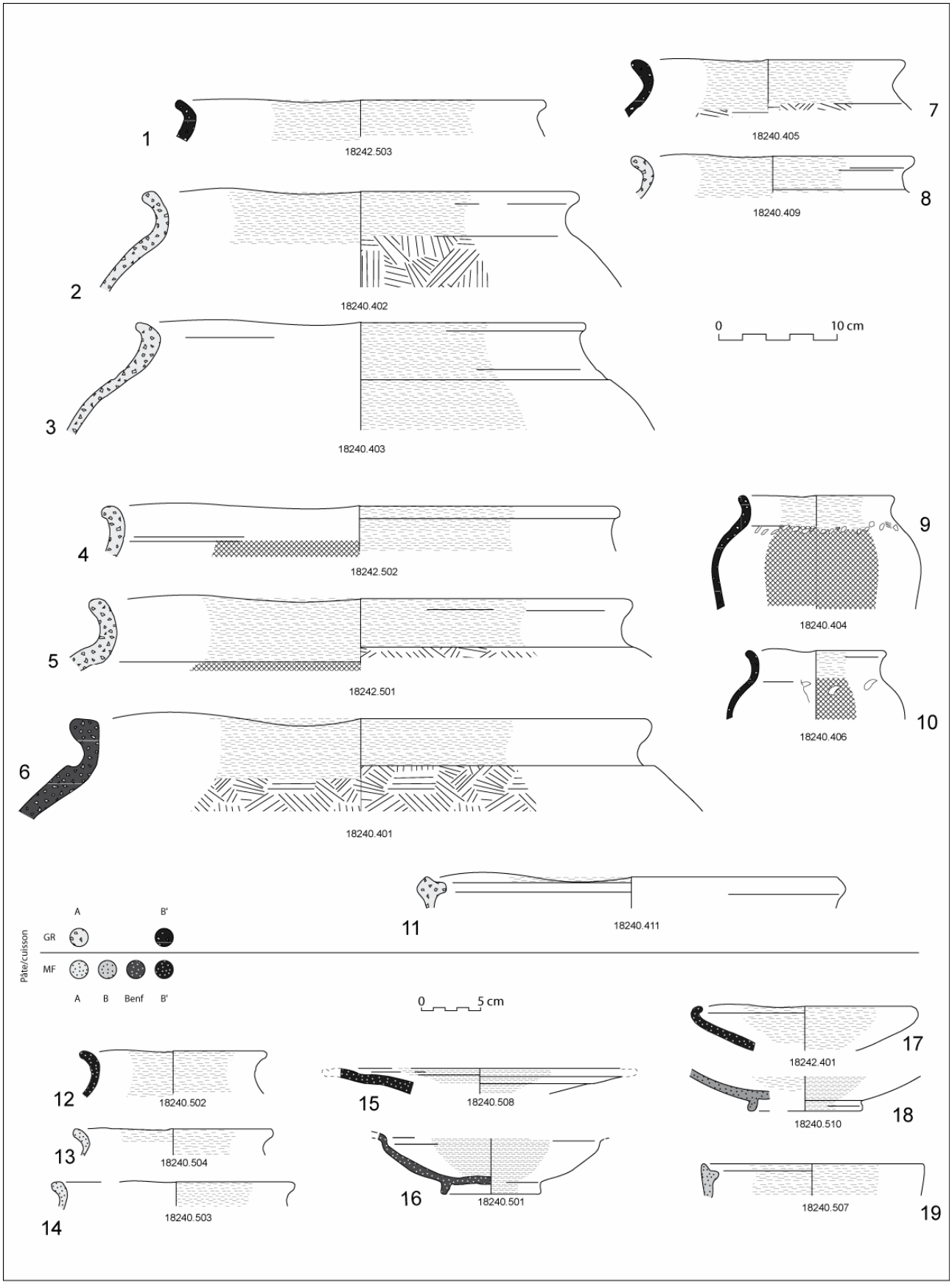

Corent 2008 - Cave 18015, pl.1.Comblement inférieur (UF 18240 - 18242) ;
Céramique grossière et mi-fine (éch. 1/4)

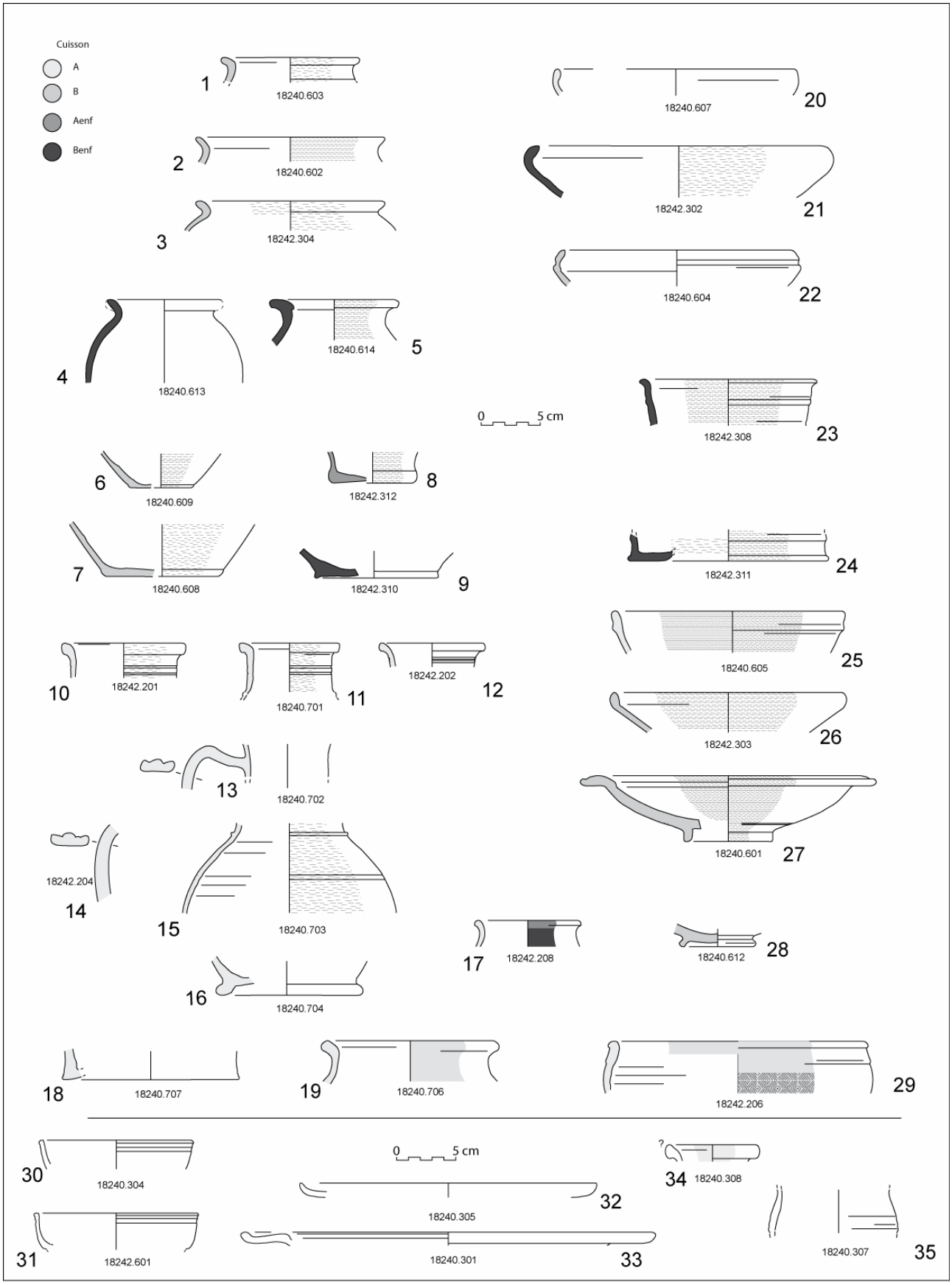

Corent 2008 - Cave 18015, pl.2. Comblement inférieur (UF 18240 - 18242) ;
Céramique fine et importations (éch. 1/4)

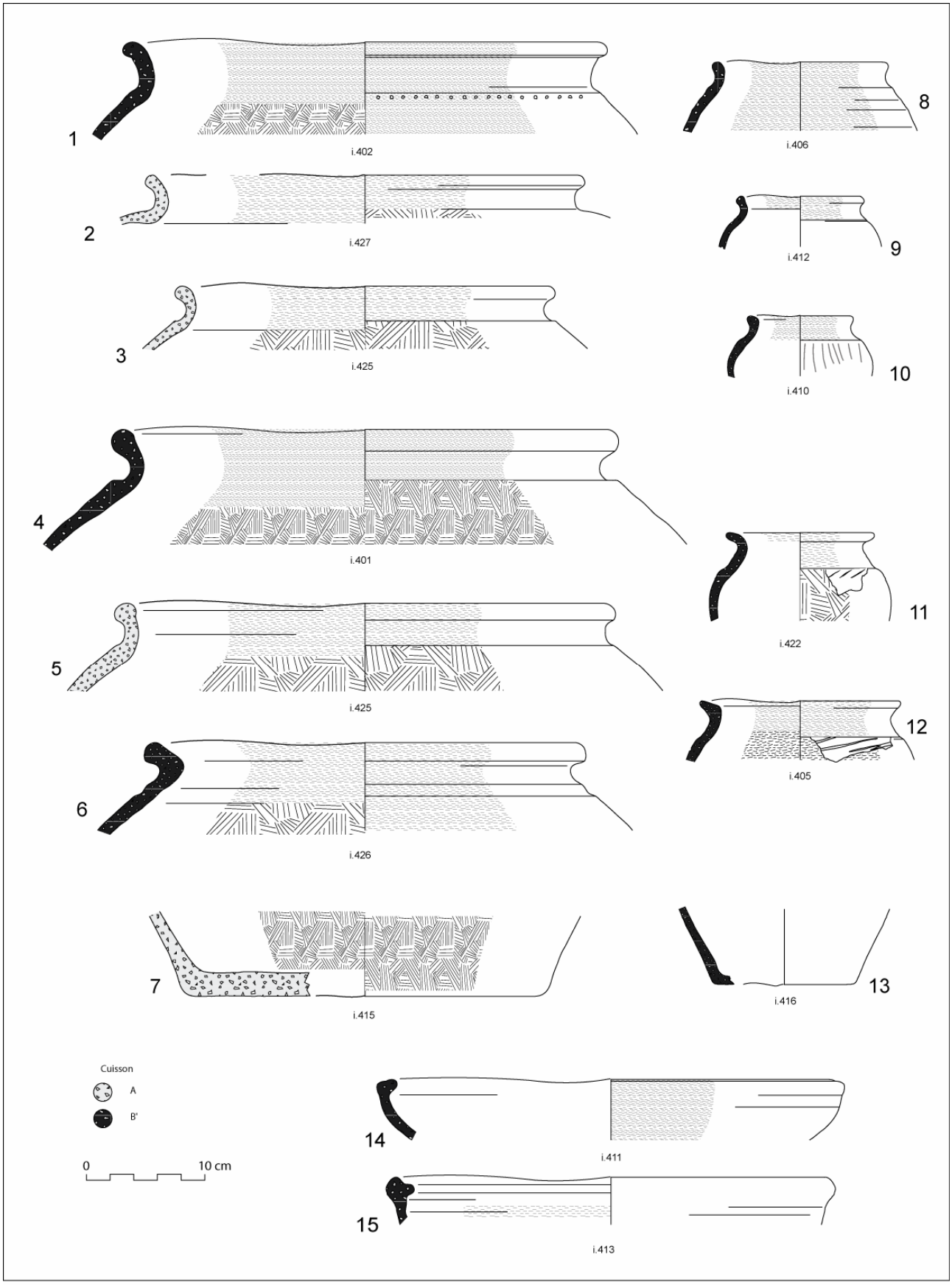

Corent 2008 - Cave 18015, pl.3. Comblement médian (UF 18093) ;
Céramique grossière (éch. 1/4)

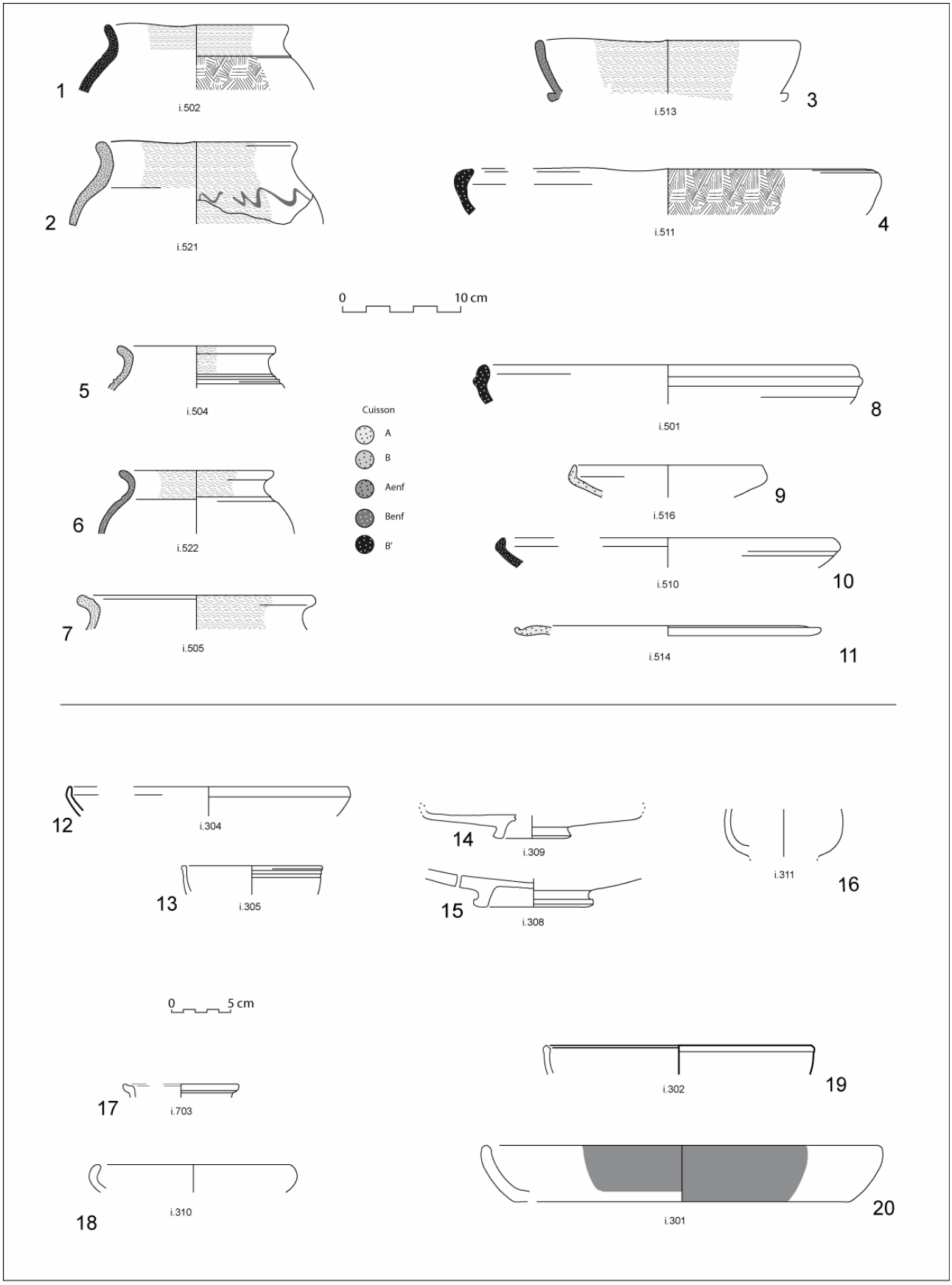

Corent 2008 - Cave 18015, pl.4. Comblement médian (UF 18093) ;
Céramique mi-fine et importations (éch. 1/4)

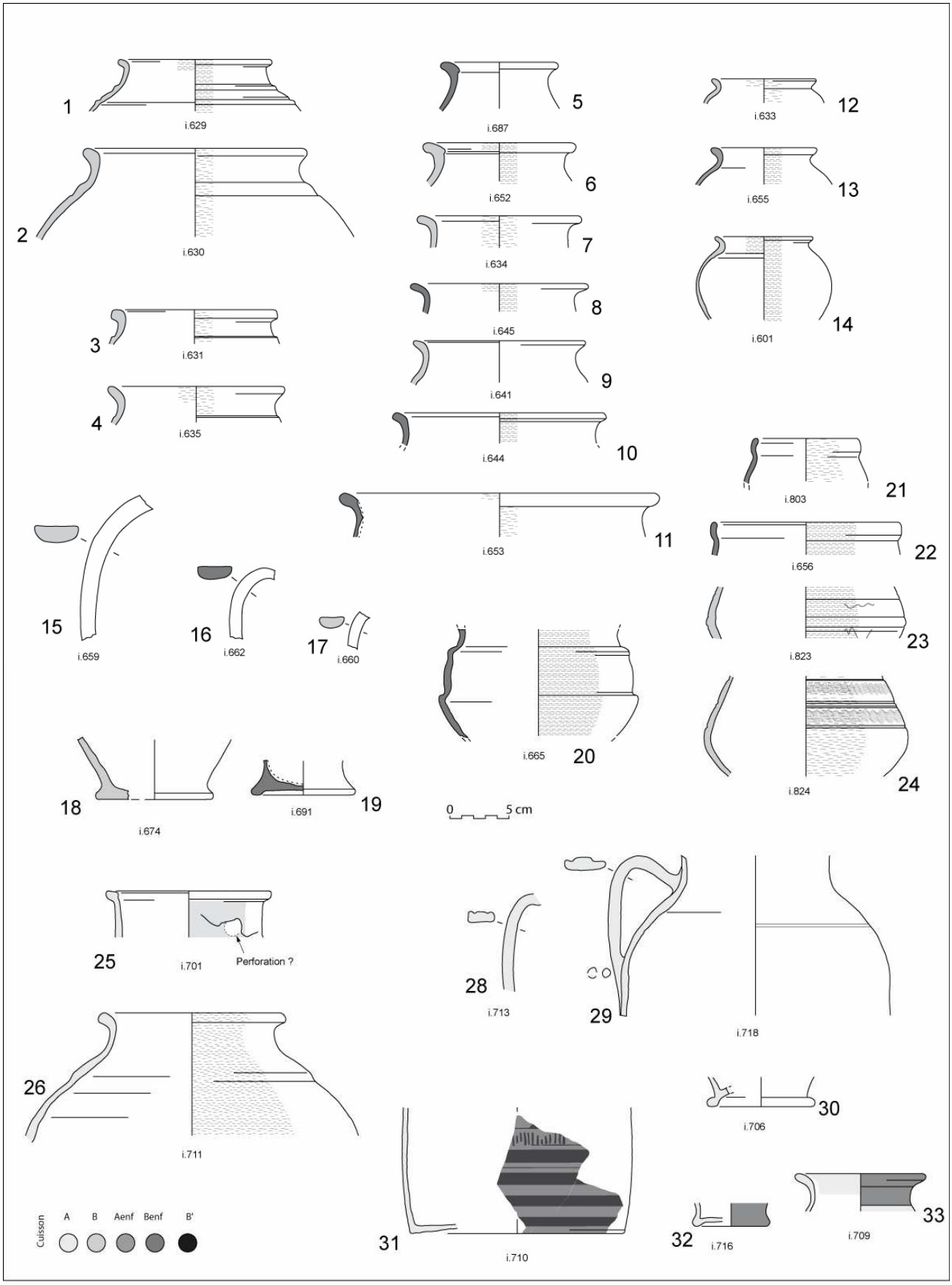

Corent 2008 - Cave 18015, pl.5. Comblement médian (UF 18093) ;
Céramique fine, formes hautes (éch. 1/4)

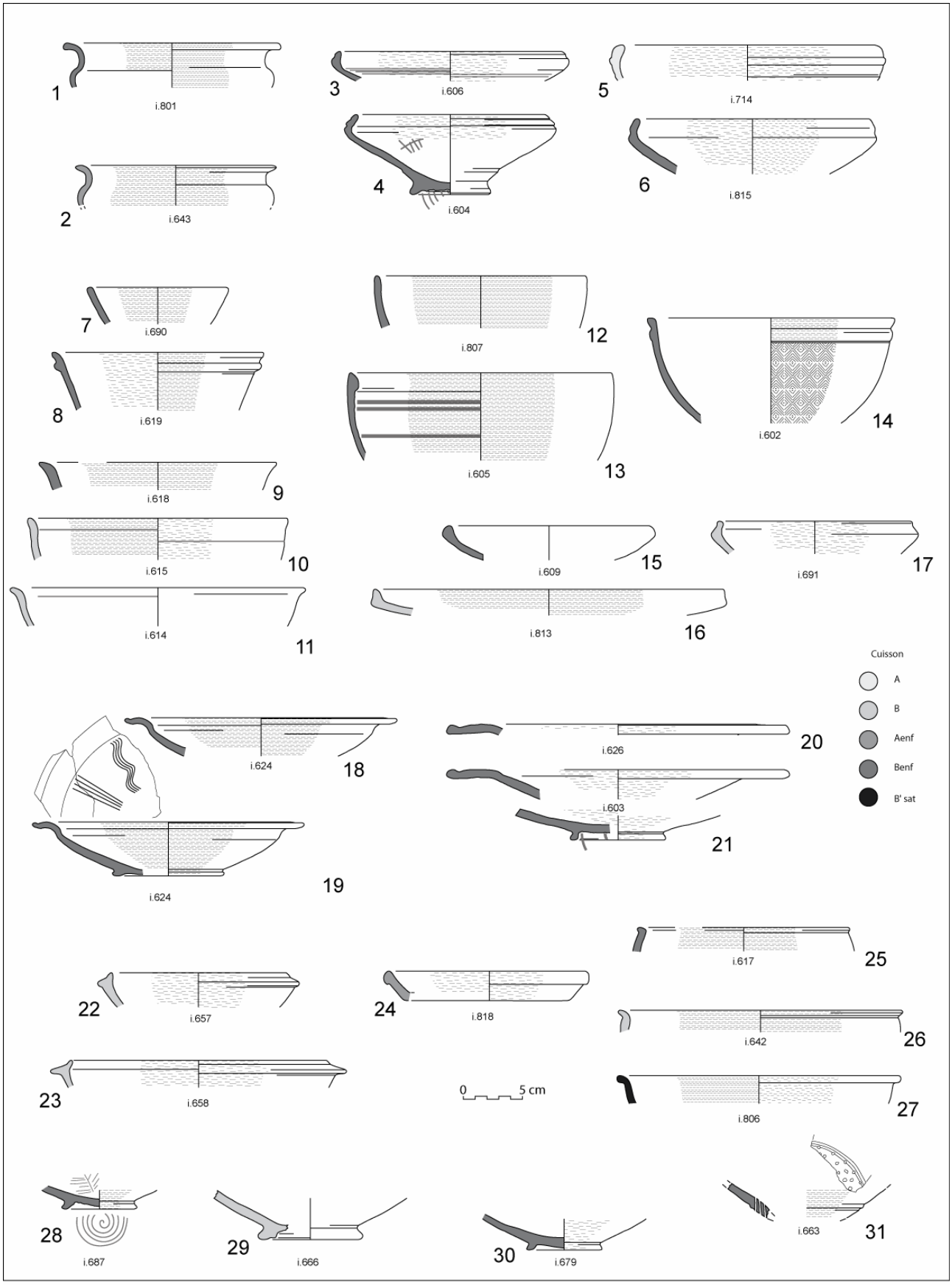

Corent 2008 - Cave 18015, pl.6. Comblement médian (UF 18093) ;
Céramique fine, formes basses (éch. 1/4)

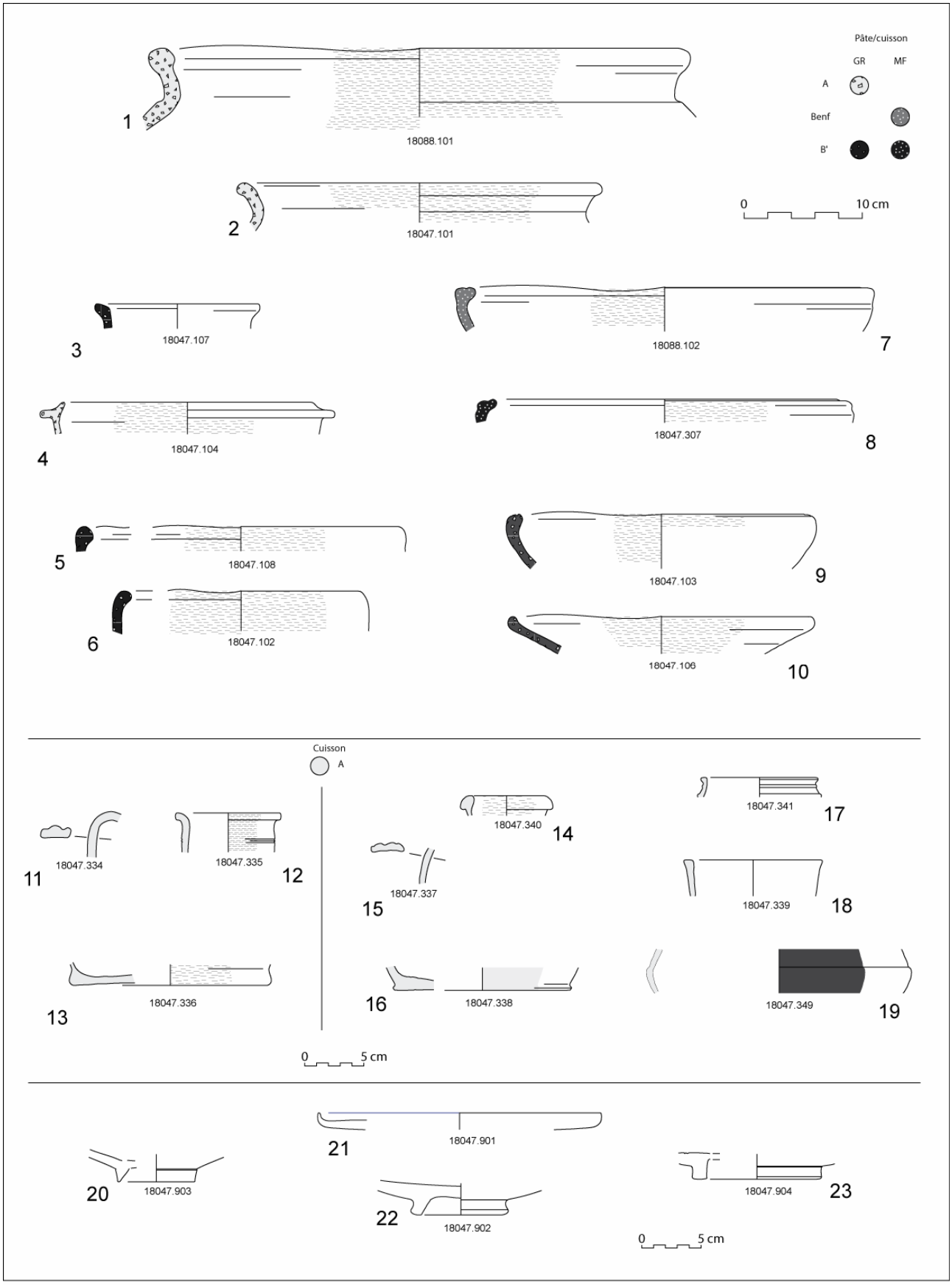

Corent 2008 - Cave 18015, pl.7. Comblement supérieur (UF 18117 à 126, 18047 et 18088) ;
Céramique grossière, fine claire et importations (éch. 1/4)

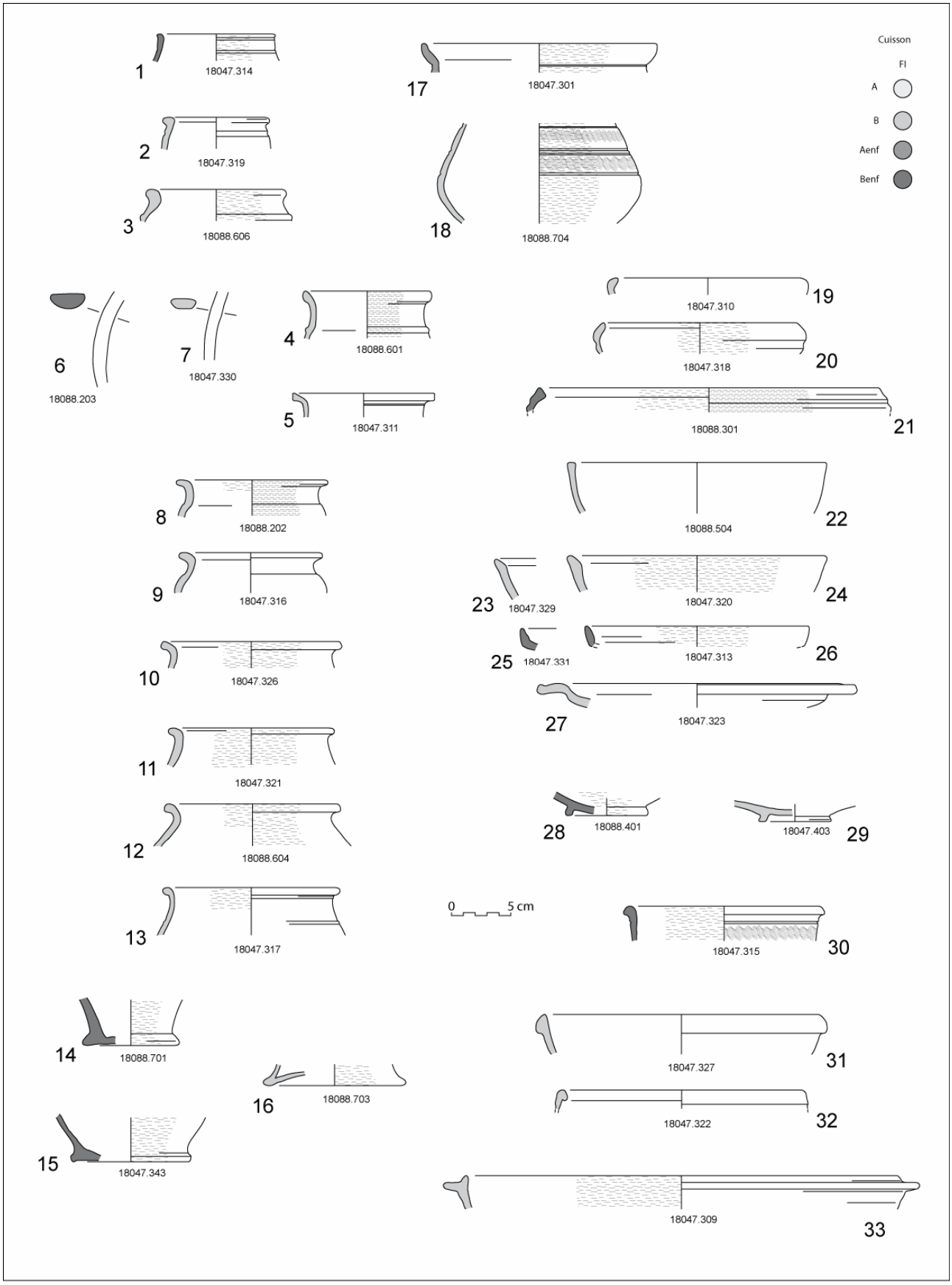

Corent 2008 - Cave 18015, pl.8. Comblement supérieur (UF 18117 à 126, 18047 et 18088) ;
Céramique fine grise et sombre (éch. 1/4)

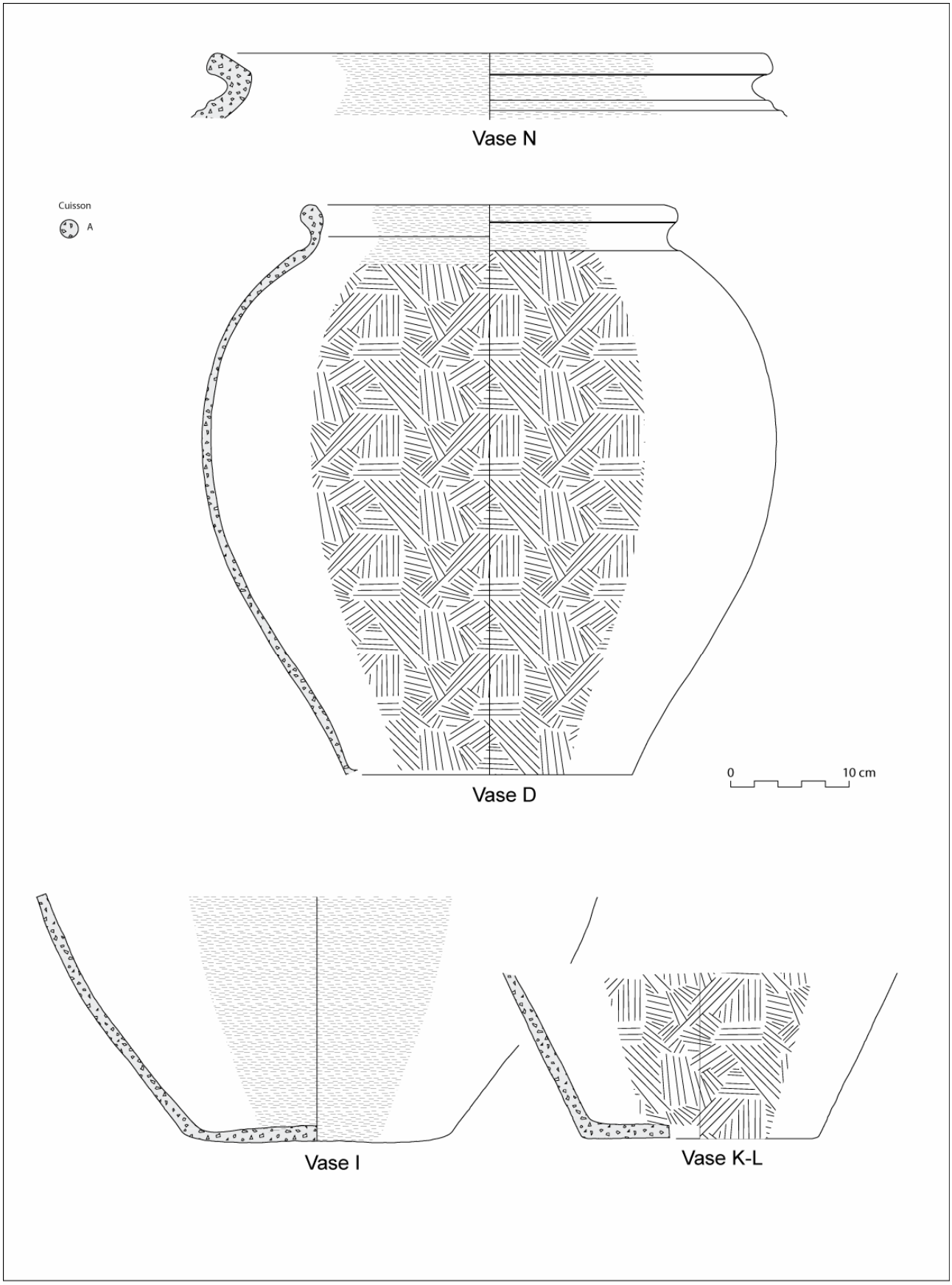

Corent 2008 – Cave 18015, pl.9. Vases en position primaire, céramique grossière (UF 18242 ; éch. 1/4.)

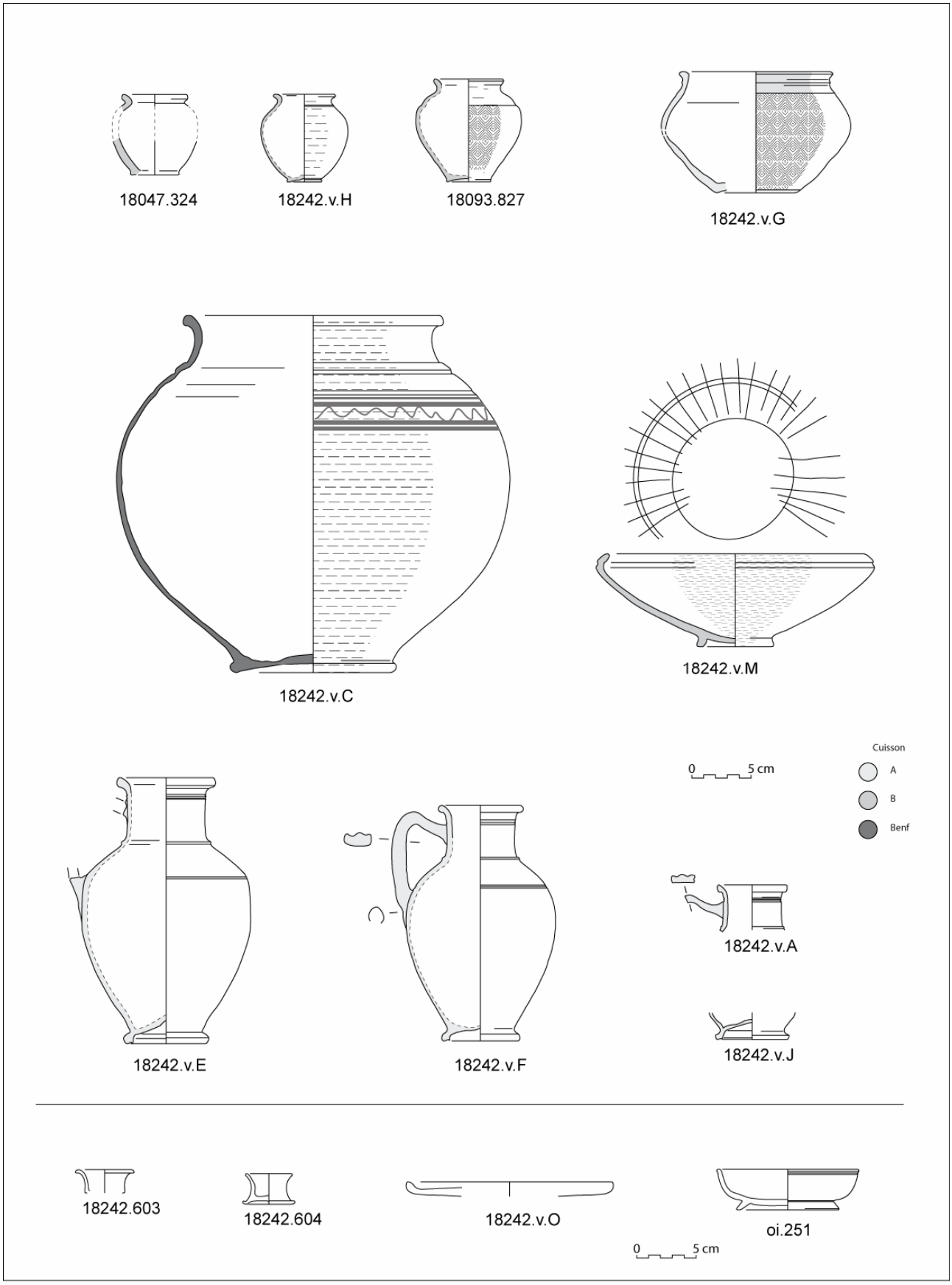

Corent 2008 – Cave 18015, pl.10. Vases en position primaire et vases remarquables, céramique fine et importations (UF 18242, 18093 et 18047 ; éch. 1/4.)

Corent 2008 -Cave 18015 (UF 18242 et 18093), pl.11.
Vases en position primaire et vases remarquables : céramique fine (en haut) et céramique d'importation (en bas) ;
clichés : R. Lauranson et I. Thomson.

6.2. Mobilier métallique

Mathieu DEMIERRE

Le petit mobilier de la campagne 2008 a été traité et dessiné dans le cadre d'un stage d'étude organisé en novembre dernier, qui a réuni une vingtaine d'étudiants des universités de Lyon 2 et de Lausanne. Son analyse suit les différents espaces fonctionnels identifiés sur le terrain et leur chronologie relative. Le secteur Est a été subdivisé en trois zone : la partie sud (corps de bâtiments E-F), le bâtiment central (H), le bâtiment sur cave C5 et ses environs. Le secteur Nord, entre les niveaux situés à l'intérieur du bâtiment romain (corps de bâtiments G), d'une part, les décapages de surface, les fosses gallo-romaine et les niveaux gaulois situés à l'ouest du secteur, d'autre part. La zone de complément à la fouille 2007 du complexe C a été traitée à part. On tentera, à l'aide de ces subdivisions, de mieux caractériser les différentes activités exercées sur le site.

Secteur Est

Bâtiment F

Cette partie de la fouille n'a livré que très peu de mobilier, en raison de son fort degré d'arasement. Le comblement de la fosse 18098 mis à part, seul deux objets appellent un commentaire. Il s'agit d'un fragment d'orle de bouclier en fer à patte de fixation légèrement fragmentaire, dont plusieurs autres occurrences sont déjà attestées sur le site. Le second objet correspond à une clavette de char à tête dite « en forme de lunette » (*Achsnagel mit brillenförmigem Kopf*), composée d'une tige repliée deux fois pour créer deux œillets et rabattue afin de ménager une butée. Ce type, rare en Gaule occidental est considéré par M. Schönfelder (2002, 171) comme caractéristique de la Celtique centrale et orientale (fig. 3). Les parallèles les plus proches proviennent de l'oppidum du Mont Beuvray (Nièvre) et de celui du Puy-du-Tour (Corrèze).

Seule la fosse 18098 se distingue par la présence d'un abondant mobilier relatif à différentes activités.

Les éléments les plus remarquables découvert au bord de la fosse consistent en plusieurs pièces de char (fig. 1, en restauration). Il s'agit tout d'abord d'une clavette à tête en demi-lune qui ne connaît qu'une seule occurrence en Auvergne sur le site de Riom « Le Couriat » (M. Demierre *in* : Pranyies 2008, rapport inédit). Ces éléments datés de LTC2/LTD1 sont particulièrement rares puisque les parallèles les plus proches proviennent de l'*oppidum* de Lacoste (Gironde) et de la tombe aristocratique de Verna (Isère) (fig. 2).

Une frette de moyeu de 11 cm de diamètre et un fragment de bandage de roue ont été retrouvés en association avec cet objet. Une tige massive de plus de 15 cm, qui pourrait correspondre à un renfort d'essieu, vient compléter ce lot. Cet assemblage laisse entrevoir la possibilité d'un dépôt ou d'une mise au rebut d'une roue de char encore montée sur une partie de l'essieu.

Les activités artisanales sont fortement représentées dans le reste du mobilier avec, notamment, du matériel caractéristique de travail du bronze, de l'os et du bois (Pl. 1-2).

Les objets relatifs à l'artisanat du bronze attestent l'activité d'un dinandier dans le secteur, notamment un marteau caractéristique par sa forme allongée et sa panne légèrement bombée, un fragment de lingotière avec des alvéoles de forme variable et un fragment de plaque à cupule en plomb. Ce dernier pourrait être interprété comme une table de travail ou une matrice servant à former des petites tôles de bronze, comme des cabochons décoratifs ou des ferrures (Pl. 2). Ces activités sont complétées par plusieurs polissoirs et aiguisoirs (Pl. 1 et 2) servant à la finition d'objets en alliage cuivreux. Les petits objets fragmentaires en base cuivre découverts dans ce contexte (fragment de ressort de fibule, de rouelle, clous décoratifs, anneau) (Pl. 2) peuvent être interprétés aussi bien comme des artefacts perdus, détériorés, récupérés ou en cours de fabrication. Cette dernière hypothèse est particulièrement plausible concernant le fragment de tôle repliée (bracelet tubulaire ?) et le bracelet de section lenticulaire ouvert (Pl. 2).

Le travail de l'os est attesté par un déchet de tabletterie originellement dédié à la confection d'anneaux, ainsi que par un fragment de bois de cerf facetté (Pl. 2). L'artisanat du bois est signalé par une gouge, un outil à partie active manquante et un petit ciseau à tranchant biseauté en alliage cuivreux. Cet outil pourrait tout aussi bien être attribué à la tabletterie ou au travail du bronze, qui nécessite également des outils de petite taille lors des travaux de finition. Une vingtaine de jetons (Pl. 2) vient compléter cet ensemble et indique vraisemblablement, à l'instar des nombreux exemplaires retrouvés sur la place du complexe C en association avec des monnaies, le déroulement d'activités commerciales liées à cet artisanat.

La fosse a aussi livré des éléments liés à la mouture, des fragments de plaque de foyer (Pl. 3) et une fusaïole (Pl. 1) qui relèvent plutôt des activités domestiques.

Si la découverte de pièce de char dénote un statut social particulièrement élevé, le reste du mobilier issu de cette fosse présente un assemblage caractéristique d'un dépotoir comblé de rejets artisanaux. Ces pièces de char ne sont, en conséquence, pas forcément l'apanage des habitants du bâtiment F et peuvent tout aussi bien avoir appartenu aux occupants du bâtiment H adjacent.

Bâtiment H

Plusieurs objets permettent, en effet, de postuler un statut de résidence aristocratique pour ce bâtiment. Il s'agit tout d'abord d'un anneau en or (Pl. 4) découvert en surface du trou de poteau [TP 18049]. Cet objet, qui semble écrasé, présente dans son état déplié un diamètre intérieur de 2,2 cm. Si cette dimension peut paraître relativement grande pour un anneau digital de type bague, elle n'en demeure pas moins plausible pour un porteur masculin. Une interprétation de passant de ceinture peut également être évoquée, même si les parallèles manquent pour ce type d'objet à l'époque de La Tène. Le second objet à forte valeur statutaire est un anneau passe-guide de type « Verna » mis au jour dans le comblement d'une amphore encore dressée contre la paroi du cellier [St 18075]. Dans ce contexte, l'hypothèse d'un dépôt volontaire peut être évoquée. Cet élément était à l'origine fixé sur le joug du char et recevait les guides permettant de conduire les chevaux. A l'exception de l'exemplaire du site éponyme de la tombe aristocratique de Verna, les rares parallèles connus sont issus de contextes non datés (Levroux, Heideträнk, Kollig, Manching, Soissons : Perrin et Schönfelder 2003). Cette découverte permet de préciser la datation de ce type de passe-guide durant de LTD1b au vu de son contexte clos, clairement daté de La Tène D1b par la présence de plusieurs amphores de type Dr.1A de typologie tardive. Cet objet, auquel on peut rattacher l'applique de char à décor végétal en forme de ying-yang (fig. 1) découverte en 2007, qui possède également son pendant dans la tombe de Verna, confirment l'existence de contacts étroits entre aristocraties arvernes et allobroges, bien attestés par les textes lors de leur défaite commune contre les armées romaines au confluent du Rhône et de l'Isère, en 121 av. J.-C.

Deux petits éléments de parure viennent conforter l'hypothèse d'une résidence aristocratique. Il s'agit de deux perles dont la matière, l'ambre et l'argent, sont passablement rares sur le site.

Ce secteur a livré des éléments caractéristiques d'un habitat avec deux fragments de plaque de foyer issus de la structure [18066], en association avec un fragment massif en plomb, de forme indéterminée (Pl. 4), qui peut être interprété comme un lingot ou un joint de réparation.

Enfin, un gros fragment de quartz, taillé « en pointe de diamant » sur sa face supérieure et bouchardé sur sa face inférieure, pourrait être interprété comme un briquet au vu de sa position à proximité du foyer [St 18167]. Il trouve également des parallèles très proches en contexte médiéval (voir *supra* fig. 44).

Sur le plan des activités artisanales, un fragment de force de dimension imposante pourrait être interprété comme un ciseau de drapier, tandis que deux pierres artisanales sont attestées (Pl. 5). On notera encore la présence d'une épingle à tête côtelée dans les décapages de surface (Pl. 5).Fosse [18231]

La fosse [18231] (Pl. 6), située en bordure est de la fouille, dans le sondage extensif réalisé dans le prolongement de la cave [18015], se distingue également par un assemblage de matériel qui pourrait constituer un ensemble inédit. Il s'agit de deux creusets de grande dimension (Ø 15 et 16 cm), d'un bloc tuyère, d'un polissoir, d'une barre de fer avec trace de découpe, d'une virole avec la soie de l'outil et le bois conservé à l'intérieur et d'un parallélépipède de plomb d'environ 300 g. Les creusets se distinguent des exemplaires habituellement mis en évidence sur le site par leur taille imposante. Une attribution au travail du bronze semble donc peut probable pour ces individus, dont la capacité induit une certaine perte de chaleur lors de la chauffe et surtout lors de la coulée.

Par conséquent, il semble plausible que ces éléments aient servi au travail du plomb plutôt qu'à celui des alliages cuivreux. Cette hypothèse est corroborée par la présence, dans la même fosse, du lingot de plomb et de la tuyère. Cette dernière présente une morphologie singulière, avec une extrémité dirigée vers le bas induisant une ventilation verticale depuis le haut, qui renvoie aux tuyères de l'âge du Bronze. Elle devait être emboîtée, à l'origine, sur l'extrémité d'un soufflet puis orientée sur les braises du foyer. Cet élément se distingue des différents systèmes de ventilation généralement attestés à la Tène finale. Les blocs-tuyères et les systèmes à trous à vent retrouvés sur de nombreux sites montre en effet une ventilation horizontale des foyers artisanaux, tandis que les plaques foyères percées, attestées notamment sur le site de Clermont-Ferrand/Le Pâtural, montrent un système de ventilation vertical, mais dont l'aération s'effectue par le bas (Orengo 2003). Tous ces particularismes nous incitent à voir dans cet objet un système de ventilation qui pourrait, au même titre que les creusets, avoir servi dans le cadre d'un artisanat spécifique, en l'occurrence le travail du plomb, très rarement attesté à cette époque.

Il est pour l'instant impossible d'établir si ce mobilier se trouvait en position primaire dans une fosse de type fond d'atelier, ou si la fosse a simplement servi de dépotoir pour ces déchets. Elle semble toutefois constituer, par les particularités de son assemblage, une des premières traces d'activité de plombier à La Tène finale, voire le premier atelier connu pour cette période. S'il est vrai que les objets en plomb demeurent rares sur le site, ils sont néanmoins attestés dans des contextes clairement datés de LTD1b fouillés dans les bâtiments alentours, dont l'hypothétique fragment de plan de travail de la fosse [18098], le lingot ou la réparation de la fosse [18066] (voir *supra*) ou encore, les différentes attaches de réparation de céramique issus de la partie nord du bâtiment C5 (voir *infra*).

Bâtiment sur cave C5

Les abords de la cave ont livré un matériel diversifié, où les traces d'activité culinaires et artisanales sont mélangées. Les activités culinaires sont attestées par un fragment de plaque de foyer et une lame de couteau de grande dimension, qui pourrait correspondre à un couteau multifonctionnel comme à un couteau de cuisine. Les activités artisanales sont assez bien représentées, par des fragments de tige de section carré, interprétables comme des semi-produits en alliage cuivreux, ainsi que par l'association d'un aiguisoir, d'un molette à broyer et d'une fusaïole dans la structure [18103]. Il est difficile de qualifier l'activité du bâtiment à partir de ces éléments, sans les considérer dans leur relation avec le mobilier de la cave.

Les empierrements et le cailloutis qui recouvrent son comblement sommital ont livré plusieurs clous de chaussure de tradition romaine qui confirment leur interprétation en tant que niveaux de sol. On remarquera la découverte, sur ces mêmes niveaux, d'un pontet d'attache de fourreau d'épée qui représente la première occurrence de ce type d'objet sur le site. Découvert lors du premier nettoyage de surface, cet élément est trop fragmentaire pour pouvoir être identifié avec certitude. C'est donc avec réserve que nous proposons une attribution au type 10 de T. Lejars, daté de La Tène D1. On notera encore la présence, dans ce comblement, de deux perles en verre caractéristique de LTD1, d'une tige enroulée appartenant vraisemblablement à une parure de l'âge du Bronze ainsi que d'un dé-bâtonnet en os, identique à ceux découverts sur le sanctuaire et sur la place attenante. Cet élément parallélépipédique comporte trois, quatre, cinq et six points incisés sur ces quatre faces. Si des exemplaires en cours de façonnage étaient attesté jusque là sur le site, il constitue la première occurrence complète à ce jour. Il atteste du déroulement de jeux de hasard qui s'accorderait bien avec l'interprétation du bâtiment comme « taverne » si l'on s'en réfère aux peintures de Pompéi et à la littérature latine.

Hormis quelques fragments de ferrure et de tôle décorative en alliage cuivreux, le comblement médian (Pl. 8) a livré un fragment de récipient en alliage cuivreux, un pendentif à tête zoomorphe ainsi qu'une grande plaque de foyer dont le côté conservé mesure presque 50 cm. La lèvre de récipient légèrement cannelée pourrait appartenir de col de cruche de type Ornavasso-Ruvo, datée de La Tène D2 (Feugère et Rolley 1991, 34 fig. 11 n°6), daté de La Tène D2.

Le « pendentif » à tête de suidé (?), moulée à la cire perdue et reliée à un anneau non fermé, appelle un commentaire plus approfondi, si tant est qu'il s'agisse effectivement d'un objet de parure. Il trouve un parallèle dans les faubourgs de l'oppidum de Gondole (Deberge et al. 2007 : pl. 54, 24), dont la tête ne comporte pas d'oreilles. L'usure de l'anneau de Gondole est également particulièrement marquées et invite Y. Deberge à postuler un système de fixation sur un autre anneau. La particularité de l'exemplaire de Corent réside dans le fait que l'anneau n'est pas orienté de manière fonctionnelle. En effet, si l'anneau avait effectivement servi comme pendentif, la tête de l'animal porté sur un collier serait orientée comme sur la face droite de l'illustration. De plus, elle comporte deux cavités au niveau des joues qui peuvent servir d'accroche pour sa fixation. Dans ce cas-là, on peut imaginer la tête fixée par les deux extrémités d'un collier ou d'une anse de récipient. Une utilisation comme attache de seau peut également être envisagée si l'on se réfère à la cavité triangulaire de la pièce et à l'anneau qui pourrait recevoir les anses, ce qui expliquerait son degré d'usure, si toutefois l'anneau n'est pas été volontairement coulé avec cette interruption.

Le comblement inférieur livre un fragment d'attache de situle en alliage cuivreux, qui trouve un parallèle dans une tombe de guerrier de Domodossola (Feugère et Rolley 1991, 150 fig. 4, voir *supra* fig. 36). De nombreuses pierres artisanales (Pl. 10), qui ont pu servir d'aiguisoir et de polissoir, proviennent également de ce comblement. On s'explique mal leur utilisation dans ce contexte et leur origine peut être détritique, au même titre que les autres pierres non travaillées jetées dans le comblement. L'ensemble est complété par une pendeloque en lignite, ainsi qu'un mortier en grès, dont le matériau diffère de celui des autres exemplaires du site, habituellement confectionnés en basalte.

L'interprétation de cet ensemble est à considérer avec les découvertes de l'année dernière. On notera la forte concentration d'élément de vaisselle métallique importée dans et autour de la cave, ainsi que la présence de plaques de foyer qui attestent la confection de plats cuisinés en parallèle avec la consommation et de commerce de boissons attesté par les amphores et la vaisselle. L'interprétation de la petite pendeloque zoomorphe sera étoffée ultérieurement.

Complexe C, complément de la fouille 2007

Les décapages supérieurs du complément de la fouille 2007 ont livré un petit mobilier qui signale déjà les activités artisanales sous-jacentes avec notamment plusieurs fragments de tige en base cuivre correspondant à des demi-produits, une gouttière en bronze et un petit ciseau en fer (Pl. 11). Une aiguille ainsi qu'un couteau à manche courbe attestent d'activités domestiques et culinaires. Le couteau peut tout aussi bien avoir servi pour des travaux de découpe bouchère, largement attestés dans la zone. Un fragment de mortier en basalte retrouvé sur le tas de déblais pourrait également provenir de ces niveaux, si l'on considère qu'il a été réutilisé dans le radier de l'état 2.

Le décapage des niveaux de l'état I a permis de mettre au jour un important lot de mobilier caractéristique des activités artisanales de la zone. Elles sont attestées par une coulure, des demi-produits caractérisés par leur section changeante, un tas ou un poids en fer et un important lot de pierres artisanales (Pl. 12 et 13). Parmi celles-ci, on notera tout particulièrement l'aiguisoir de section carrée en quartz et le fragment de hache polie néolithique, qui peut également avoir été réutilisé en tant que polissoir. Une boule de pigment bleu et une fusaïole complètent cet ensemble d'objets artisanaux.

Sur le plan de la parure, on notera la présence de plusieurs perles en alliage cuivreux, ainsi qu'un exemplaire en verre violet à décor de damier. Le second fragment de verre du contexte peut être interprété comme un fragment de récipient en verre. Il se présente sous la forme d'un tesson violet décoré d'une ligne blanche, de section constante et légèrement courbe. De plus, il comporte des stries qui confirment l'interprétation d'un récipient moulé. Un petit fragment similaire est attesté sur l'oppidum de Genève dans un contexte daté de la même période (Demierre et Poux, à paraître). Malgré sa taille, il constitue une attestation rarissime d'utilisation de vaisselle importée (?) en verre à La Tène finale. Dans le registre des importations, on peut également souligner la présence d'une petite lèvre de récipient en alliage cuivreux issu du même contexte. Mentionnons encore un hypothétique anneau de suspension de chaudron (simple anneau d'écurie ?) ainsi que d'une pointe de lance, qui marque également les relations qu'entretenaient les artisans avec la sphère militaire. Les activités commerciales sont également soulignées par la présence d'une quinzaine de jeton dans la zone.

Les structures [Fo 18669 et 18676] livrent un assemblage de mobilier plus directement lié au domaine artisanal. Les vestiges d'un billot associé à une couche de sels de cuivre de la fosse [Fo 18669] attestent une activité de travail du bronze. Nous ne reviendrons pas sur ces éléments, décrits en détail dans le rapport de terrain,, pour nous concentrer sur le petit mobilier associé également, particulièrement éloquent. Le comblement détritique de la fosse a en effet livré deux fragments d'outil (Pl. 14) dont l'un, si ce n'est les deux, pourrai(en)t être interprété(s) comme une ou des lime(s) qui correspondrai(en)t aux activités de finition attestées par les sels de cuivre. Le reste du mobilier est issu des couches de limaille et d'occupation liés au fonctionnement de la fosse atelier. La couche de limaille a livré plusieurs fragments de creuset de taille et de forme variable avec des exemplaires en forme de coupelle ouverte et une occurrence fermée qui trouve un parallèle sur le site de Gondole et est le premier de ce type sur le site (Deberge et al. 2007, Pl. 61, 14). Un fragment de plaque foyère et sept petits fragments de lingotière et sont issus de la couche sous-jacente. Ces éléments caractéristiques du travail des alliages cuivreux devaient servir à récupérer le métal en fusion lors de la coulée ou à effectuer les dosages lors de la confection des alliages. Un fragment de plateau de balance avec un chaînon brasé démontre l'utilisation d'une balance de précision liée à l'artisanat. On mentionnera encore des fragments de terre cuite artisanale qui doivent correspondre à des moules fragmentés. Tous ces objets attestent le déroulement de travaux de finition (limaille, lime) dans la zone comme de coulée (lingotière, moule, creuset) que comporte le travail de bronzier.

La fosse 18676 présente également un assemblage caractéristique avec des déchets et de l'outillage liés au travail des alliages cuivreux (Pl. 14). En effet, une coulure de 12,8g et surtout une patelle de 40 g, soit une masse informe de base cuivre récupérée dans une petite fosse lors de la coulée, sont issues de son comblement. Un polissoir en grès ainsi qu'une pierre angulaire massive pouvant être interprétée comme une pierre multifonctionnelle servant à la fois d'enclume et de polissoir peuvent être considérée comme caractéristique des travaux de bronzier. La découverte de deux petits objets en bronze en forme d'olive dans ce contexte, qui trouvent un parallèle sur le site d'Aulnat « Lagrande Borne », nous incite à les interpréter comme des poids. D'aspect très polis, ces deux objets pesant 7,8 g et 6,3 g pourraient en effet remplir cette fonction et s'inscrire dans le cadre de l'activité artisanale de la zone.

Secteur Nord

Enclos gallo-romain, corps de bâtiments G

Le décapage supérieur [UF 18503] à l'intérieur du bâtiment gallo-romain a permis de mettre au jour un ensemble hétéroclite d'objets allant d'une épingle à tête vasiforme du Bronze final à une sorte de médaillon en argent, dans lequel était enchâssé un denier de Vespasien (Pl. 16). On retrouve également des fibules caractéristiques de LTD1 (Nauheim) et LTD2 (fibule à corde externe basse), ainsi que deux objets liés à l'artisanat. Il s'agit d'une aiguille et d'un fragment de spatule ainsi que d'un demi-produit en alliage cuivreux. L'hétérogénéité de ce mobilier ne permet pas de caractériser plus précisément les activités du secteur.

Il en est de même pour le niveau de radier de l'état II [18506 et 18508], qui livre principalement des fibules caractéristiques de LTD2 avec des fibules filiformes à arc cambré, à pied triangulaire et à corde externe (Pl. 16). Un exemplaire de fibule de Nauheim vient compléter cet ensemble. On notera encore sur ce niveau la découverte d'un fragment d'aiguille et d'un bandage de roue marqué par sa section incurvée de forte épaisseur. Il reste toutefois difficile de caractériser l'activité de cette zone au vu de ces éléments. La découverte d'une fosse-atelier, avec une fibule à pied grillagé datant du même état et un fragment de meule (Pl. 17) dans son comblement, invite à considérer ce secteur comme une zone dédiée à l'habitat et aux activités artisanales. La découverte de fragments d'aiguille, caractéristiques des activités domestiques, va dans le même sens.

La même interprétation peut être retenue pour les niveaux de l'état I, qui livrent trop peu de matériel pour caractériser l'occupation du corps de bâtiments G1-G2. On notera la découverte d'une fibule de Nauheim dans l'UF [18518] qui date l'ensemble de LTD1b. Il en est du même pour le bâtiment nord G3, où un fragment de meule (non représenté), une douille d'outil et une tige de section trapézoïdale (Pl. 17) constituent les rares éléments de mobilier récolté.

Corps de bâtiments D

L'ouest du secteur est touché par de nombreuses perturbations gallo-romaines qui complexifient grandement l'analyse du petit mobilier mis au jour. S'il est possible de voir dans l'espace D des vestiges d'activités artisanales et domestiques, leur analyse est tributaire des contextes de découvertes et il demeure difficile d'attribuer une datation à certains objets produits aussi bien durant la période gallo-romaine que gauloise (outils, quincaillerie,…).

Un abondant mobilier est issu des passes mécaniques de décapage et des fosses gallo-romaines (Pl. 18). A nouveau, ce matériel est marqué par son hétérogénéité chronologique, avec des éléments clairement gallo-romains et des objets laténiens. Pour la période gallo-romaine, on notera la découverte de clous de chaussure, d'un pied de récipient à découpe rainurée, d'un bracelet torsadé, d'une fibule de schéma pseudo-La Tène moyenne d'époque tibéro-claudienne, ainsi que d'une pièce articulée émaillée. Ce dernier objet pourrait être interprété comme un pendant de harnais de cheval, même si une identification de décoration de tablier de soldat romain est également envisageable. Sur le plan des objets de tradition laténienne, mentionnons la présence de fibules de Nauheim, dont une variante originaire du sud-ouest de la Gaule, à doubles protubérances sur la tête de l'arc, ainsi que d'une agrafe de ceinturon à bouton rectangulaire. Cet exemplaire peut être rattaché au port de l'épée de cavalerie ou au harnachement (Demierre et Poux, à paraître). La présence de deux fragments de barre de section lenticulaire, interprétables sous réserve comme des tronçons d'épée, appuierait la première hypothèse. Les reliefs d'activités artisanales de La Tène finale apparaissent déjà dans ces contextes sous la forme d'une fusaïole, de fragments de demi-produit en alliage cuivreux, de déchet de tabletterie, d'une hypothétique lime et de pierres artisanales.

Au nord de cette partie du secteur, un niveau de destruction gallo-romain a livré trois objets dont deux d'identification incertaine (Pl. 19). Il s'agit d'une gouge massive caractéristique de l'époque gallo-romaine ainsi que d'une pince à épiler de facture atypique (ou agrafe de meuble ?) et d'une tige bouletée. Cette dernière pourrait être interprétée comme un fragment de fibule de type oméga, même s'il reste difficile d'assurer cette identification compte tenu de l'aspect fragmentaire de l'objet.

Les niveaux de radier de l'état II livrent un fragment de fibule à tête couvrante caractéristique de La Tène D2, ainsi qu'une tige repliée qui peut être interprétée comme un fragment de pendant d'oreille (Pl. 19).

Au sud de cette zone, les sols et les structures liées à un bâtiment de l'état Ib présentent un abondant mobilier ferreux (Pl. 19 et 20), ainsi que quelques scories. Cet ensemble est caractérisé par de nombreux objets de quincaillerie, dont des ferrures (Pl. 19 et 20), un gond et un piton (Pl. 19), des crampons, une entrée de serrure (Pl. 20), des fragments de barre avec trace de découpe (Pl. 19 et 20) et quelques objets indéterminés (Pl. 19 et 20). Il reste cependant difficile de statuer sur l'activité de cette zone. Deux hypothèses sont envisageables : il pourrait s'agir d'une structure d'habitat, avec un investissement conséquent en matériel ferreux pour sa construction, ou alors, d'un ensemble de matière première stockées par un forgeron à cet endroit. Quelle que soit l'hypothèse retenue, le nombre de scories ainsi que l'absence de structure artisanale ne permettent pas de postuler pour la présence d'un atelier dans la zone.

Les lambeaux de sols de l'état II de l'espace D ont permis de mettre au jour un fragment d'anse de gobelet de type Idria (Pl. 21). Cet objet fait partie des rares éléments de vaisselle importée d'Italie au 1er s. avant notre ère récoltés sur le site et constitue un fort marqueur statutaire. Néanmoins, sa découverte dans une zone bouleversée, ainsi que son état de conservation ne permettent pas d'assurer une position de dépôt primaire pour cet artefact. Cet objet exceptionnel mis à part, ces niveaux ont livré des fragments de fibule (Pl. 21), un fragment de couteau, un anneau, un piton ouvert ainsi qu'un lève-loquet (Pl. 22), clé de fonctionnement basique qui est insérée dans un trou d'une porte afin de soulever le loquet situé de l'autre côté. Les niveaux de l'état I sous-jacents ont livré un lingot ou demi-produit en plomb, un crampon ainsi qu'un peson de tisserand (Pl. 22). Ces éléments à caractère artisanal sont complétés par une serpette issue du trou de poteau [18806].

Le petit bâtiment D1 peut être qualifié d'habitat au vu de son petit mobilier, qui comporte de nombreux éléments caractéristiques des activités domestiques comme des fusaïoles et un objet de toilette, un rasoir (Pl. 22). L'ensemble est complété par des crampons et une tige de section ronde pouvant avoir appartenu à un outil.

Le dépôt du trou de poteau 18585

Le trou de poteau [18585] se distingue par la présence, dans son creusement, d'un abondant petit mobilier métallique : pas moins de 1191 restes pour un poids cumulé d'environ 6200 g., retrouvés dans un état de conservation fort dégradé. Il est constitué par un grand nombre d'objets ferreux et de quelques éléments en alliage cuivreux très fragmentaire, si l'on considère le NMI de l'ensemble qui se monte pour l'instant à seulement 158 individus. Parmi les quelques objets en bronze identifiés, on dénombre cinq petites perles dont une cannelée, quelques fragments de tôle et plusieurs objets indéterminés (Pl. 17). Une grande partie de ces objets reste pour l'instant indéterminé, même s'ils correspondent pour une forte proportion à des éléments de quincaillerie, dont une majorité de fragments de clous et de ferrures, ainsi qu'une hypothétique fibule de Nauheim (Pl. 17).

Ces fragments ont pu être identifiés grâce à des radiographies réalisées gratuitement par le Centre de radiographie de Pont-du-Château grâce à l'entremise du Dr Christian Chagny, que nous tenons à remercier. Ces images permettent d'évaluer plus précisément l'état de conservation des objets du dépôt. On remarquera ainsi que la quasi-totalité du fer de certains objets a migré dans la gangue de corrosion et qu'il ne reste pour ainsi dire quasiment plus de métal sain dans certains objets. Cet état de conservation semble dû à la conjonction de l'action du feu sur certaines pièces, ainsi qu'à la présence de fer en association avec des alliages cuivreux qui accentuent la détérioration du premier. Cette observation répond à une règle de conservation des objets métallique, qui implique que les métaux les moins nobles se dégradent plus rapidement lorsqu'ils sont en contact avec des métaux de meilleur aloi. Toutes ces observations permettent d'imaginer une stratégie dans l'optique de l'étude future de cet ensemble, qui entrera dans le cadre de notre doctorat consacré à la caractérisation des assemblages d'objets métalliques en territoires allobroge, ségusiave et arverne.

Cet ensemble peut être interprété pour l'instant, soit comme un dépôt de fondation, soit comme un dépôt de ferrailleur. Dans la seconde hypothèse, il faut voir cet ensemble comme un amas d'objets destinés à être réutilisés dans le cadre d'activité artisanale, comme l'avait démontré L. Orengo à propos d'un assemblage issu d'un sondage réalisé par V. Guichard en 1992 au sud du quartier (Orengo 2003). L'hypothèse d'un dépôt de fondation pourrait également être évoquée, même si la qualité des objets ne permet pas de l'étayer. Il s'inscrirait dans le même cadre que le dépôt mis au jour par S. Liégard sur le site de Bâtilly-en-Gatinay qui comporte également une importante série de clous et de ferrure (renseignement S. Liégard). Nous nous garderons bien de trancher entre les deux hypothèses, tant que l'identification des objets n'est pas assurée.

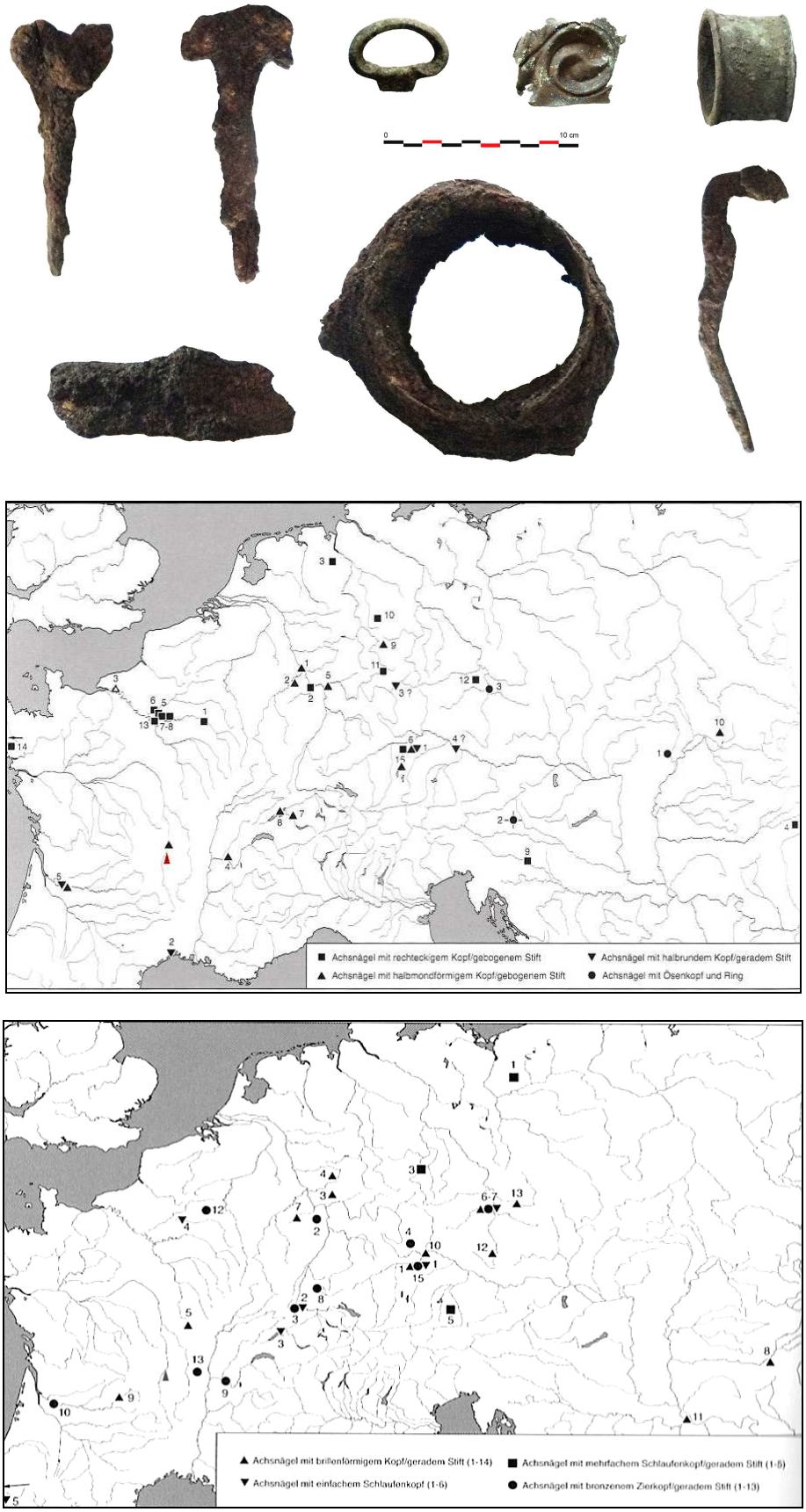

Fig. 46 – Pièces de char découvertes sur l'oppidum de Corent (fouilles 2006-2008), Carte de répartition des clavettes à tête en demi-lune (centre, triangle avec pointe vers le haut) et des clavettes à tête en forme de lunette (bas, triangle avec pointe vers le haut). (dD'après Schönfelder 2002, Abb. 113 et 114.

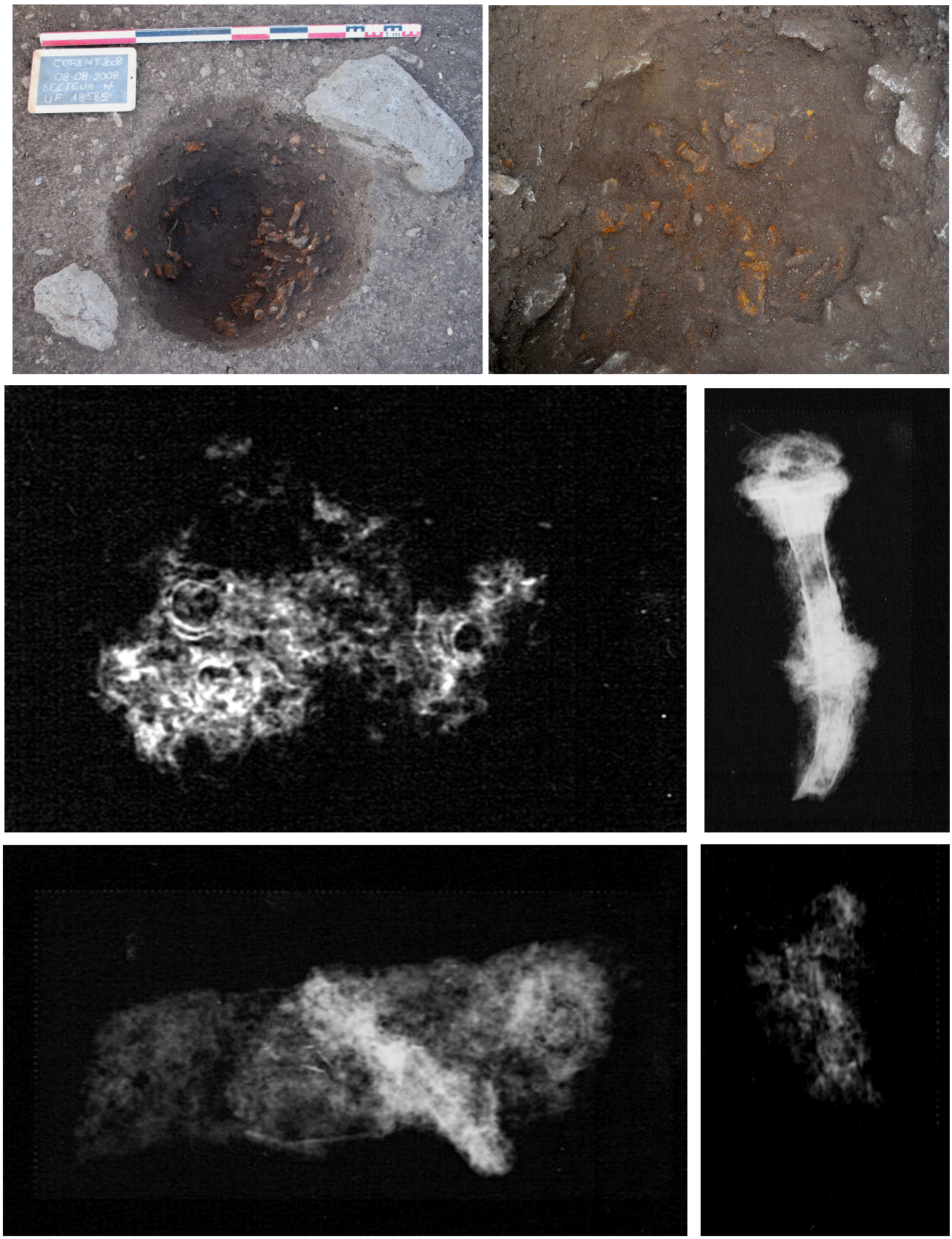

Fig. 47 — Dépôt du TP 18585 et radiographies de quelques éléments du dépôt avec, à gauche deux fragments de ferrure dont une avec une tige de clou. A droite, un clou dont le métal est partiellement conservé et un second dont la quasi-totalité du métal a migré dans la gangue de corrosion.

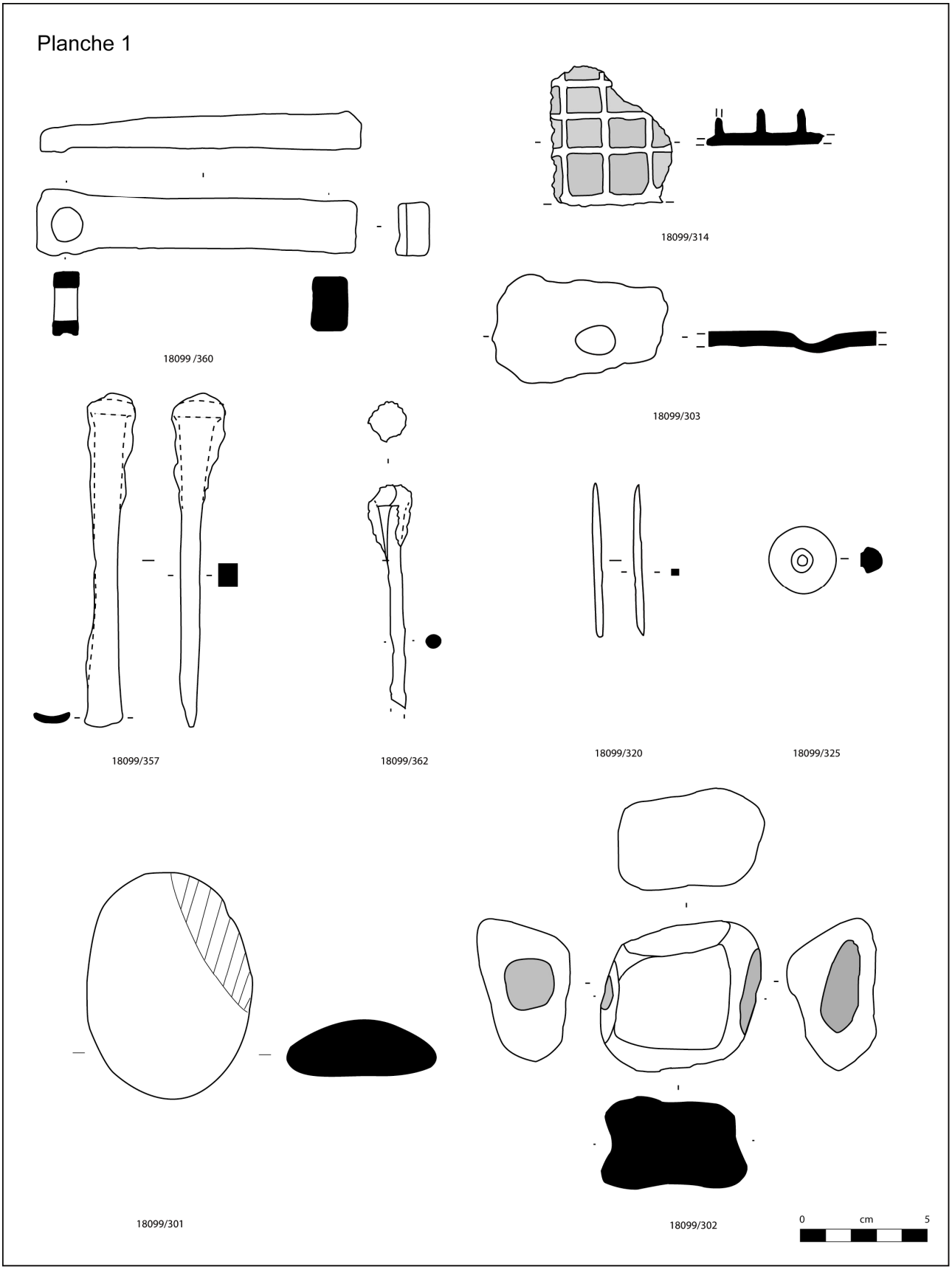

Mobilier de la fosse 18098

Marteau de dinandier (fer); lingotière (terre cuite); plan de travail ? (plomb); gouge et outil indéterminé (fer); ciseau (bc); fusaïole (terre cuite); polissoirs (lithique).

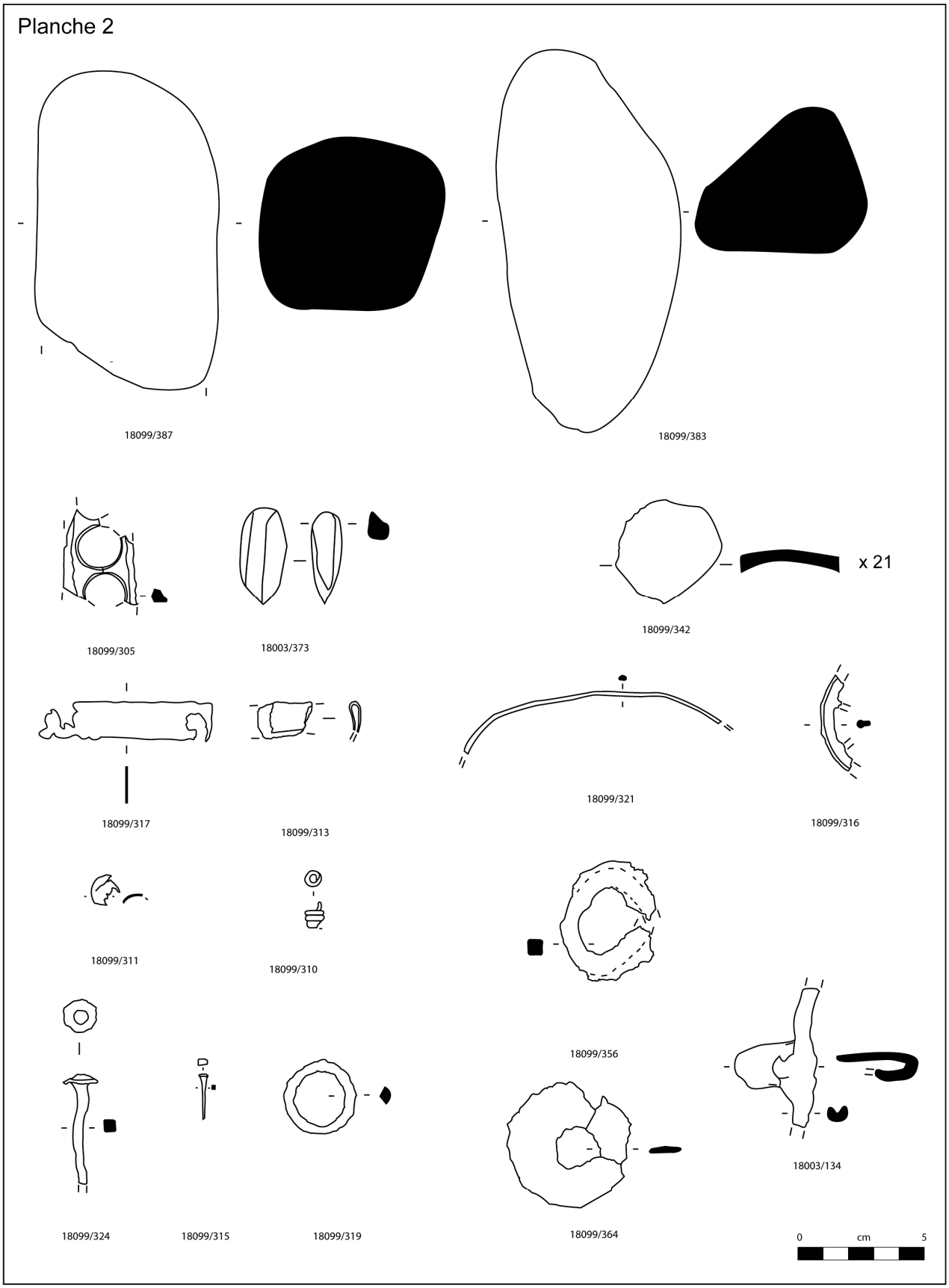

Mobilier de la fosse 18098

Polissoirs, aiguisoirs (lithique); déchets de tabletterie (os et bois de cerf); jeton (céramique); fragment de ferrure, tôle enroulée (bracelet ?), bracelet de section lenticulaire, fragment de rouelle, fragment de cabochon, fragment de ressort de fibule, clous décoratifs, anneau (bc); anneau, rondelle (fer); fragment d'orle (hors fosse)(fer).

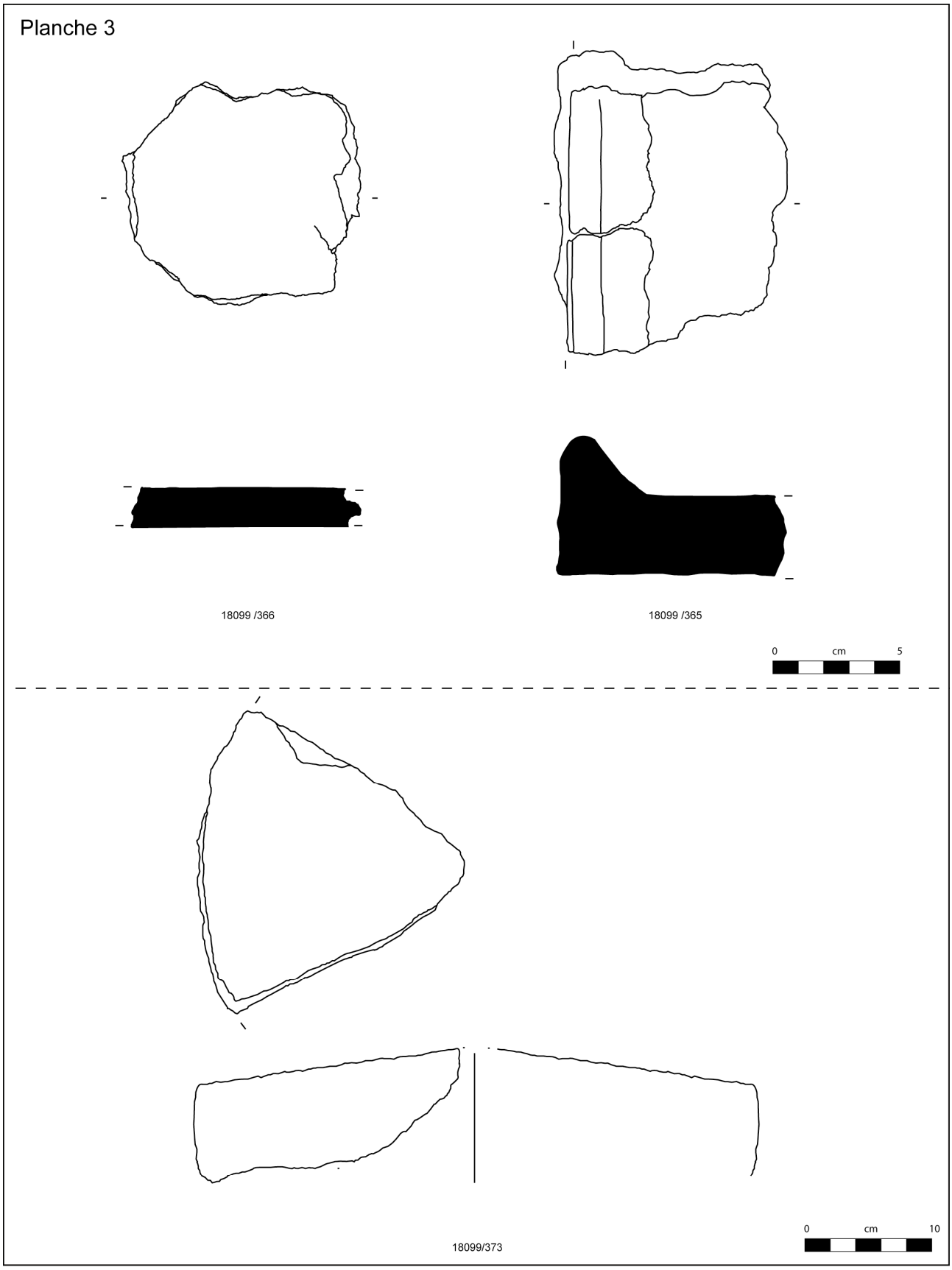

Mobilier de la fosse 18098

Fragments de plaques de foyer (terre cuite); fragment de meule (meta) (lithique).

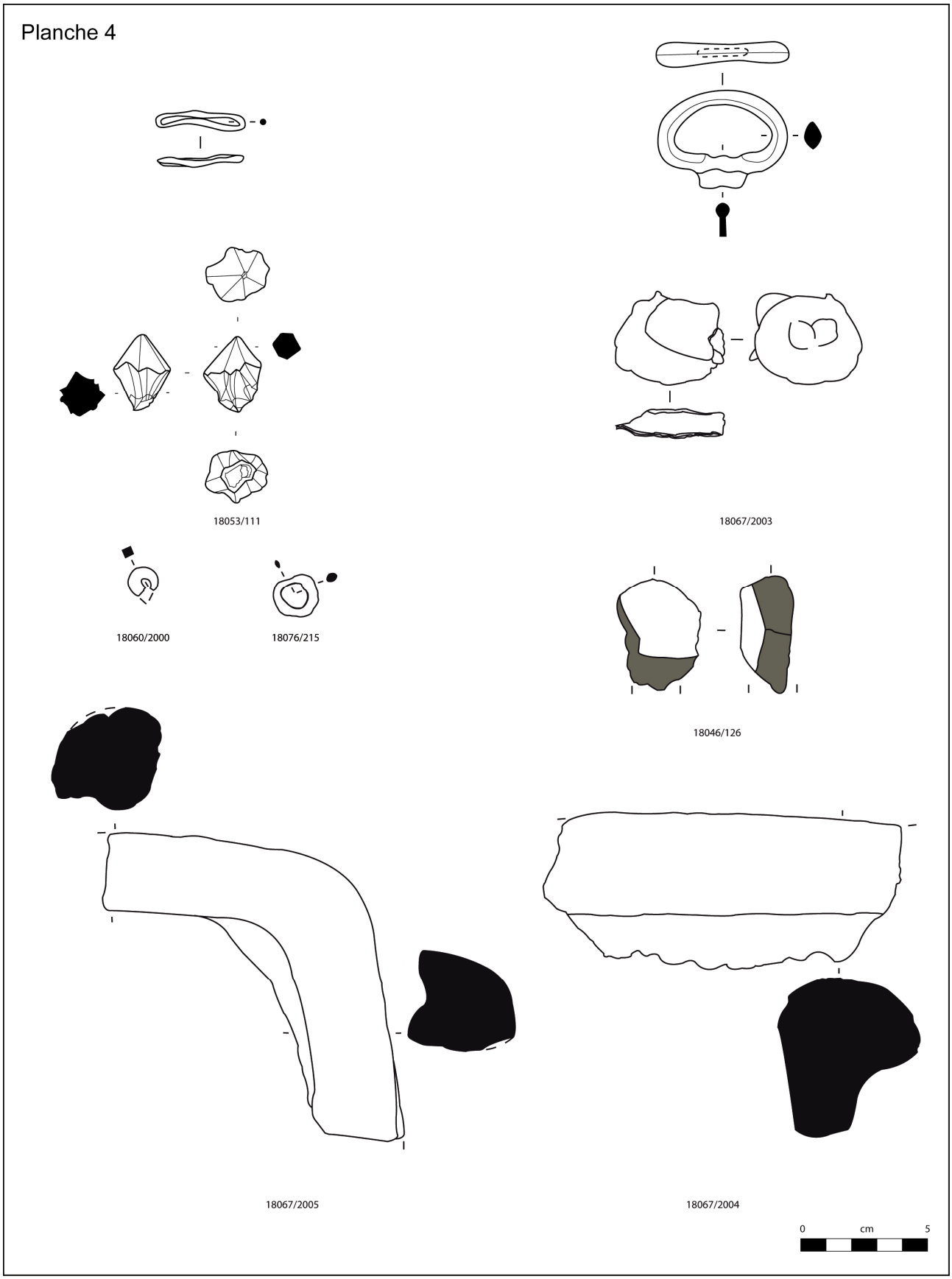

Mobilier du bâtiment du milieu du secteur Est

Anneau, passant (or); passe-guide de type Verna (bc); quartz de briquet; lingot ? (pb); perle (ambre); perle (bc ou argent); fragments de plaques de foyer (terre cuite).

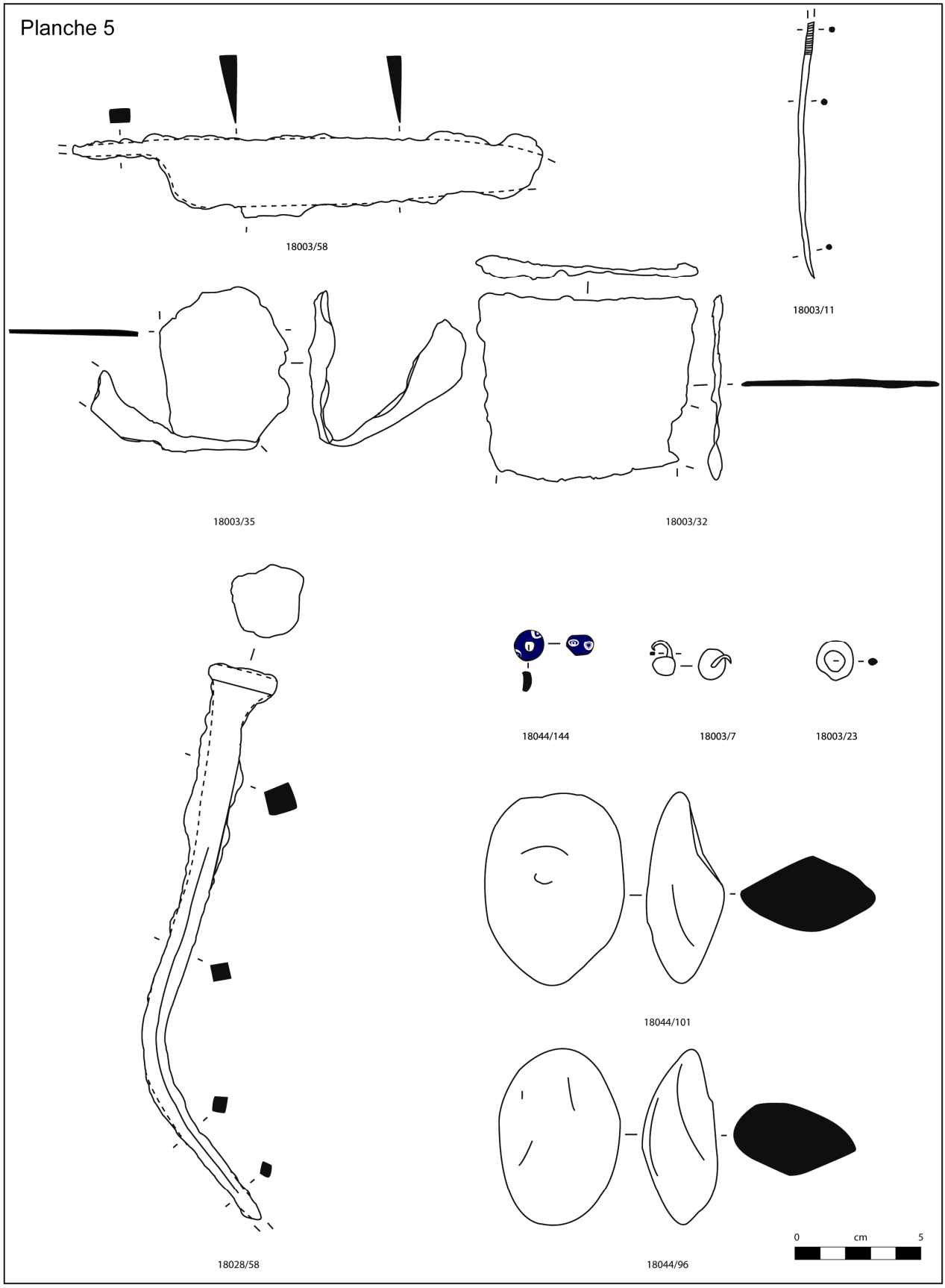

Mobilier du bâtiment du milieu du secteur Est

Fragment de force (de drapier?) (fe);) épingle à tête côtelée (bc); tôles pliées (fer); clou de construction (fe); perle oculée (verre); clou de chaussure (fe); anneau (bc); pierres artisanales (lithique).

Planche 6

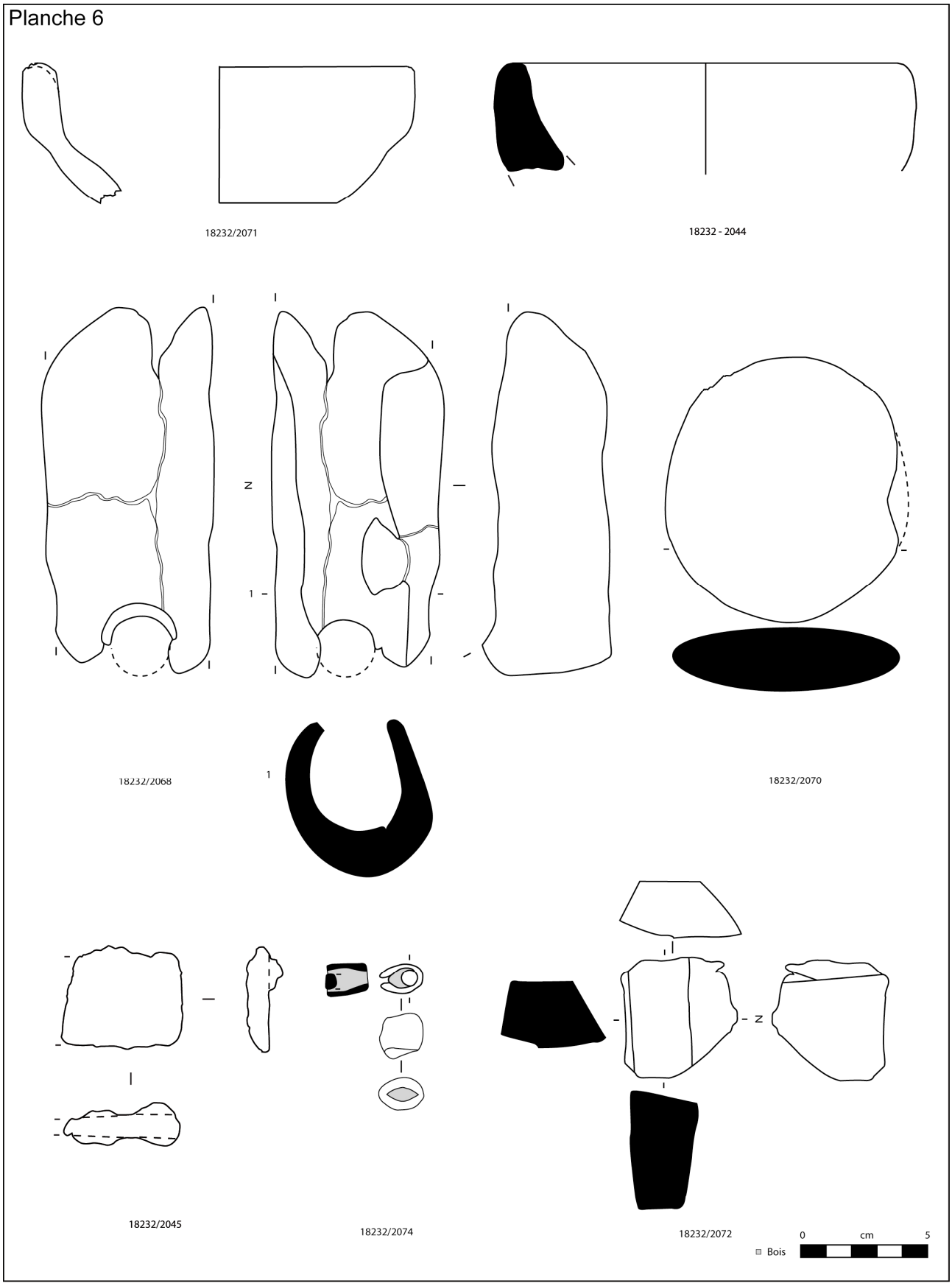

Fosse 18232

Creusets, tuyère (terre artisanale), polissoir (lithique), barre et virole (fer), lingot facetté (pb).

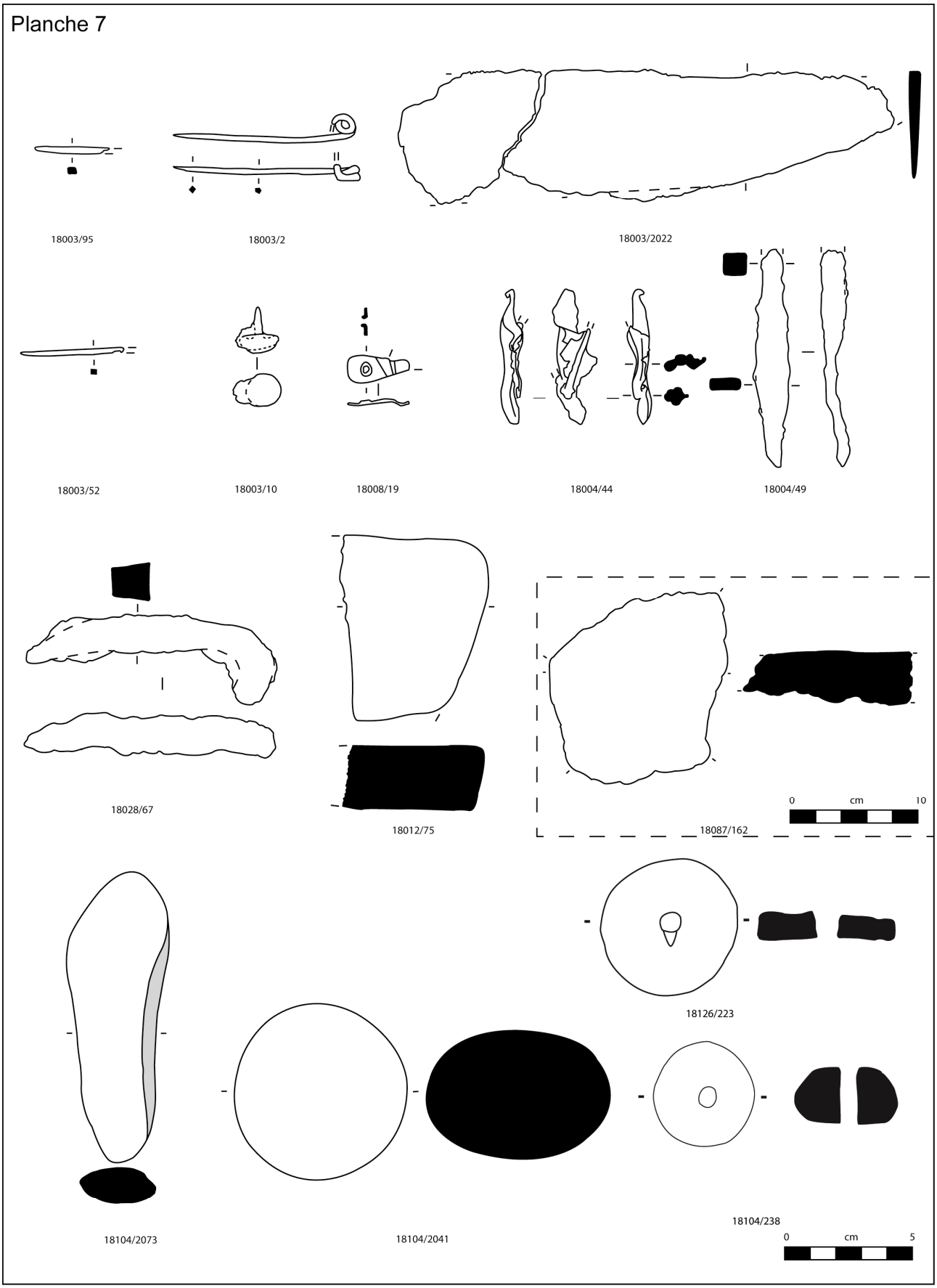

Secteur est, proximité de la cave.

Tiges (demi-produit?), fragment de fibule (bc); lame de couteau, clou de chaussure (fer); applique ?(bc); réparation de céramique (pb); outil ? (fer); crampon (fer); polissoir (lithique); fragment de plaque de foyer (terre cuite); jeton percé (céramique); aiguisoir, molette (lithique); fusaïole (terre cuite).

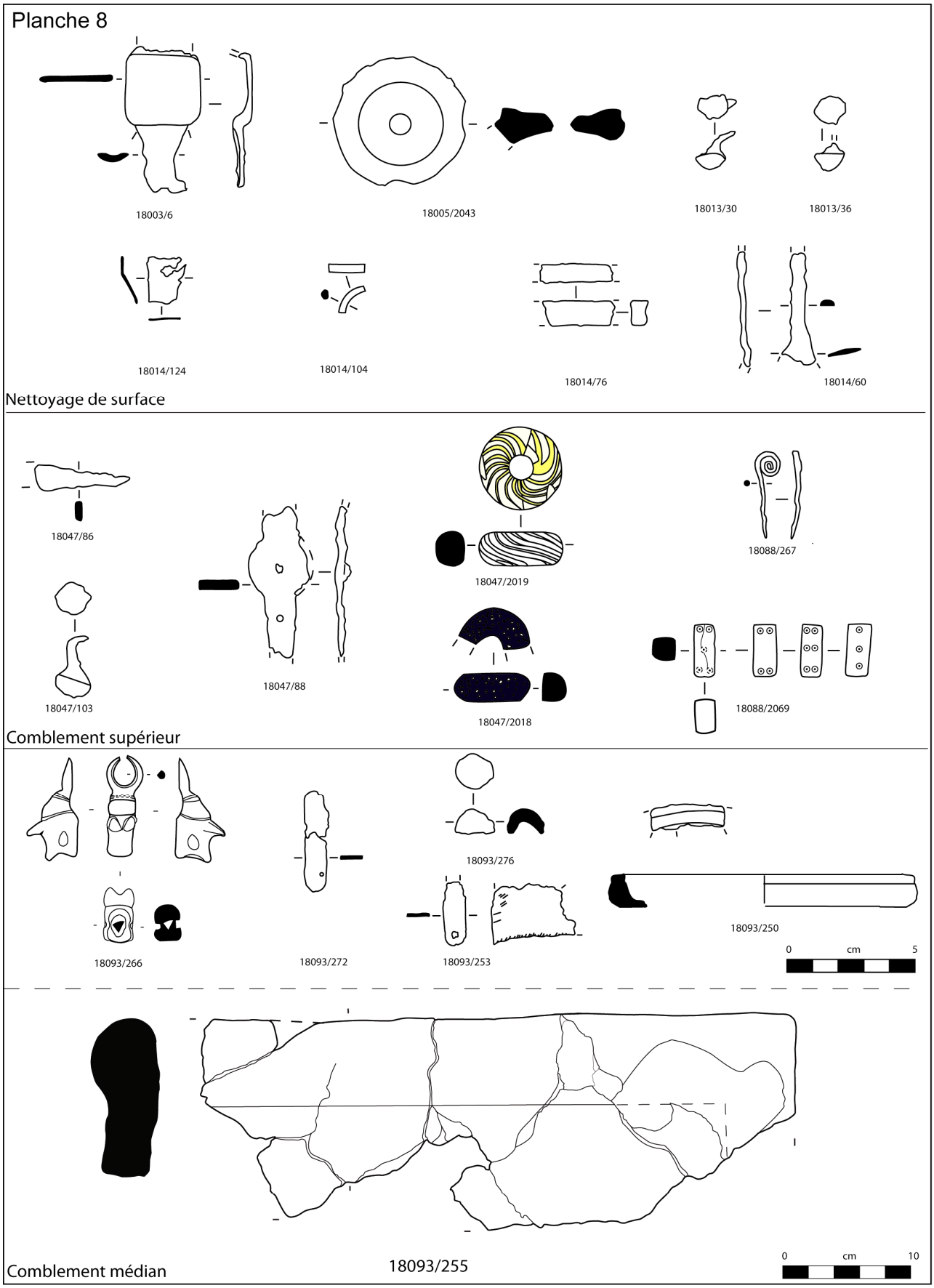

Surface et comblements supérieur et médian de la cave.

Fragment de pontet (fer); jeton ou fusaïole (terre cuite); clous de chaussure (fer); ferrures et anneau (bc); cuillère (fer); fragment de porte-ardillon de fibule, clou de chaussure, ferrure (fer); perles (verre); parure (bc); dé (os); applique zoomorphe? , fragments décoratifs, récipient (bc); plaque de foyer (céramique).

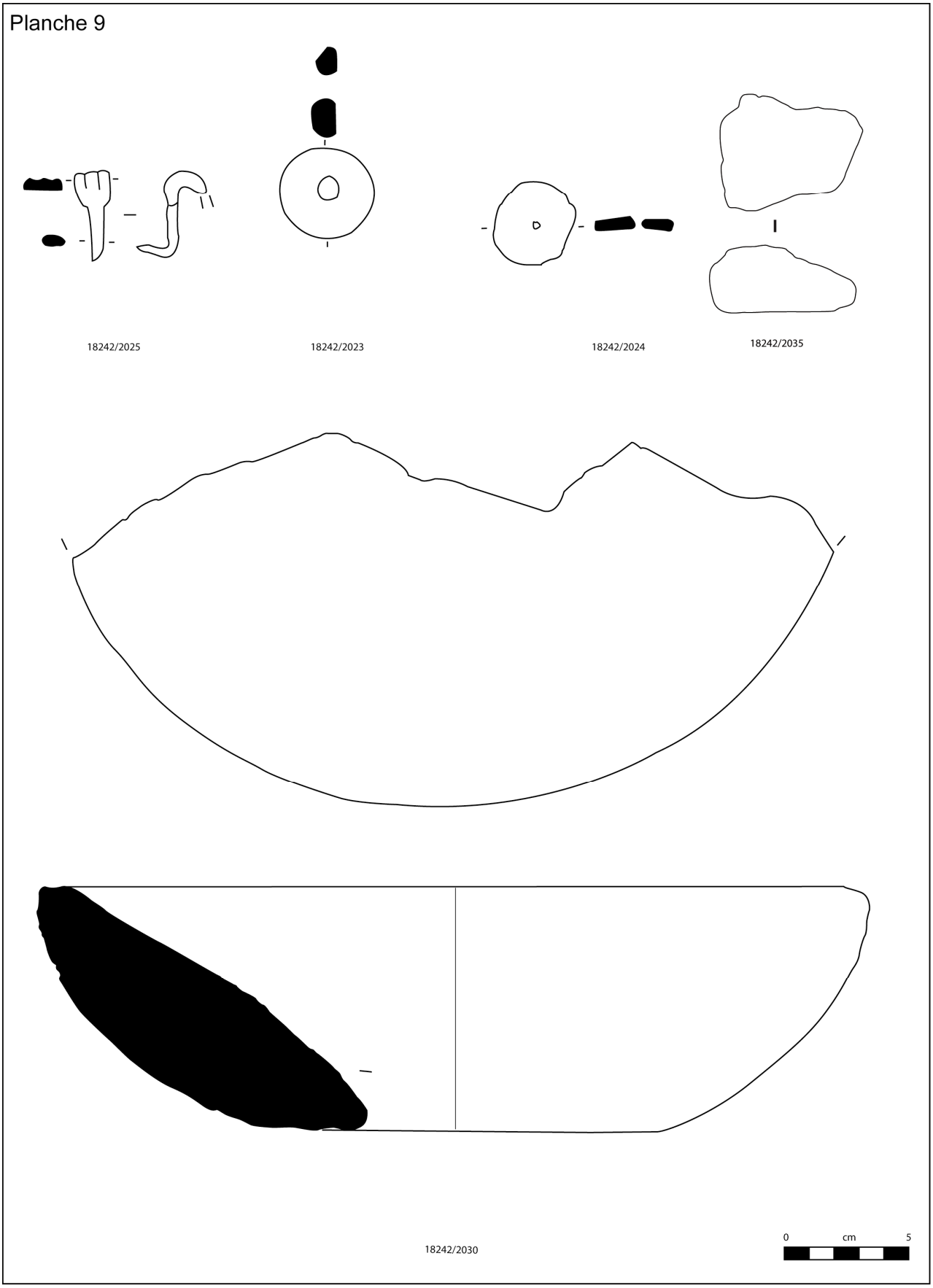

Comblement inférieur de la cave.
Attache de situle (bc); perle (lignite); jeton percé (céramique), fragment de plaque de foyer (terre cuite); mortier (grès).

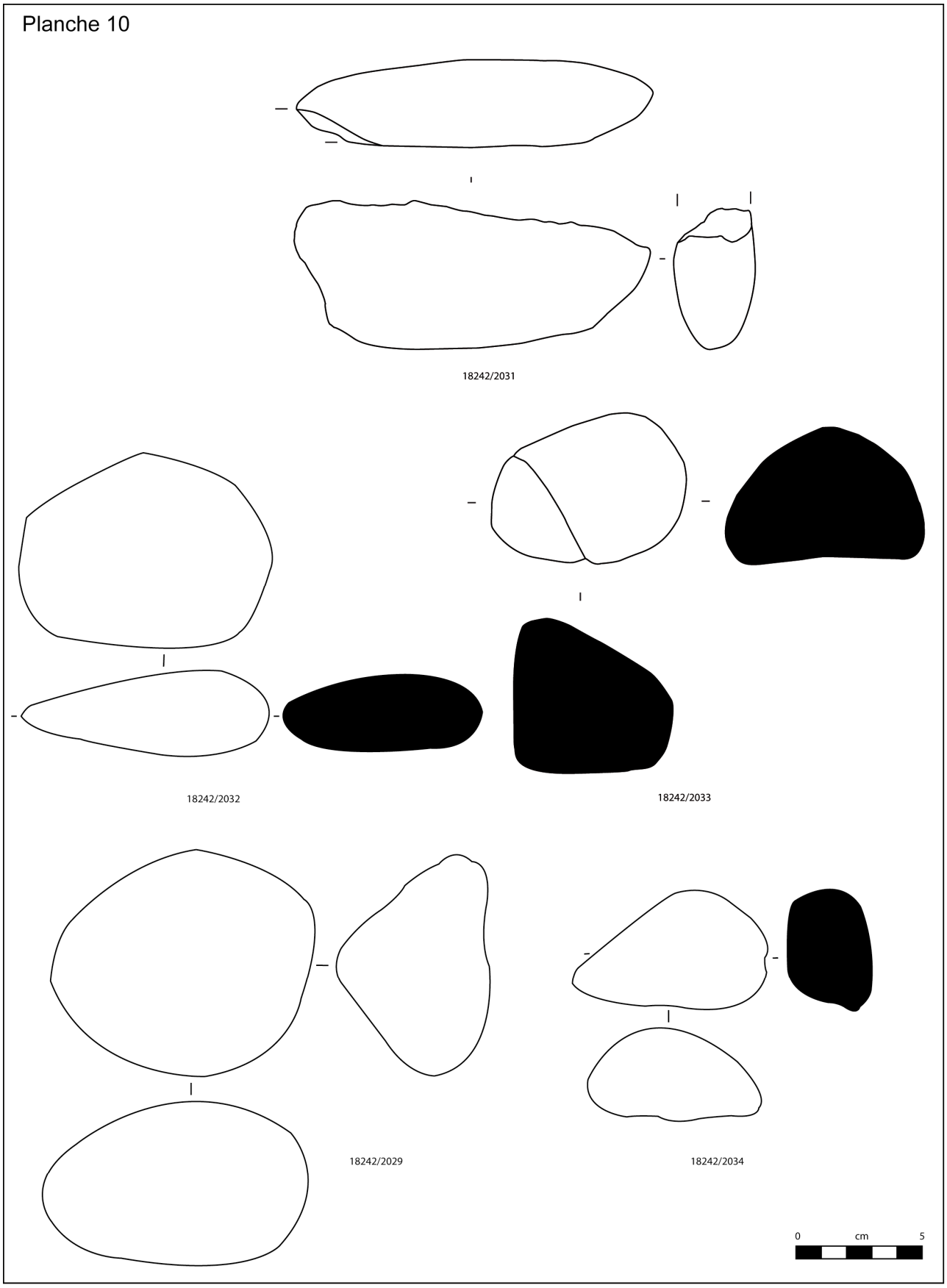

Comblement inférieur de la cave.
Polissoirs et aiguisoirs (lithique).

Planche 11

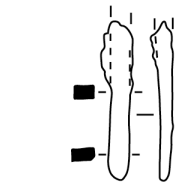

18651/ 1503

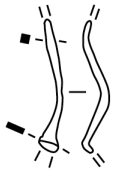

18651/ 1505

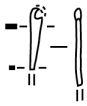

18651/ 1507

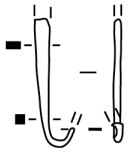

18651/ 1516

18651/ 1514

18652/1532

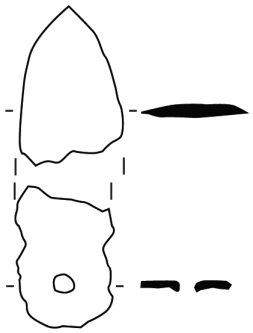

18652/1525

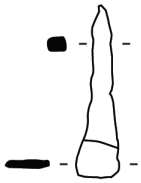

18652/1526

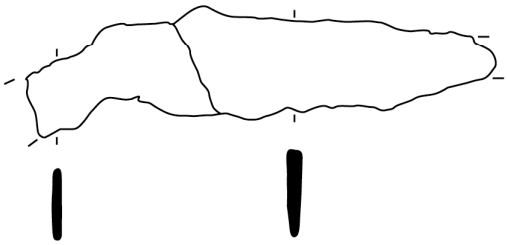

18652/ 1924

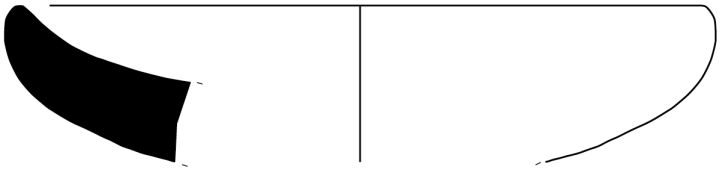

HC/ 1682

0 cm 5

Décapage supérieur et hors contexte du complément de la fouille 07.

Fragment d'outil ? (fer); demi-produits, aiguille, gouttière (bc); indéterminé, ciseau, couteau (fer); mortier (lithique).

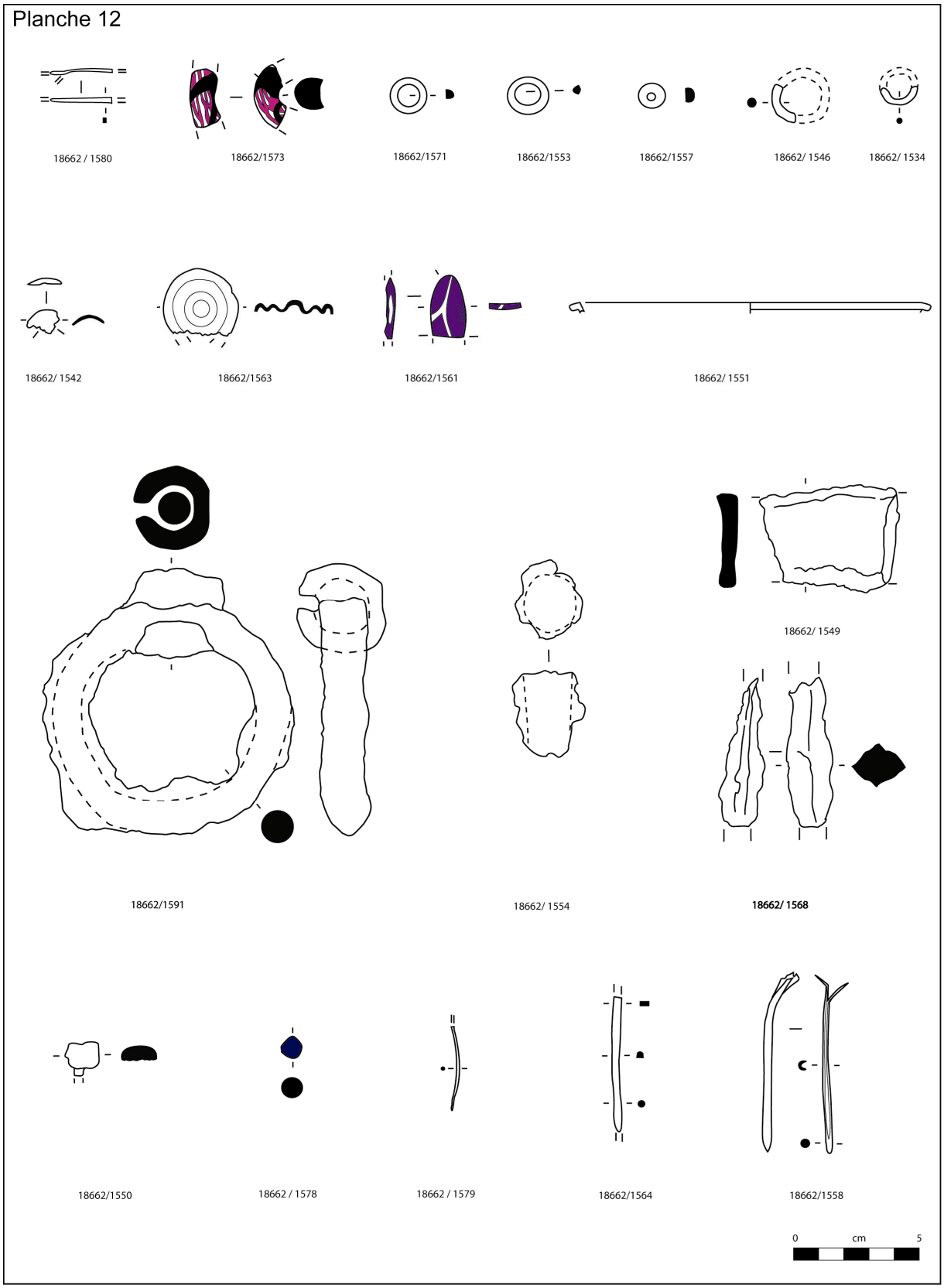

Complément de la fouille 2007, décapage inférieur

Fragment d'arc de fibule de Nauheim (bc); perles et anneaux (verre et bc); appliques (bc); fragments de récipient (verre et bc); anneau de suspension de chaudron, tas, barre avec trace de découpe et fragment de pointe de lance (fer); coulure (bc), boule de pigment bleue, chutes de tige (bc).

Planche 13

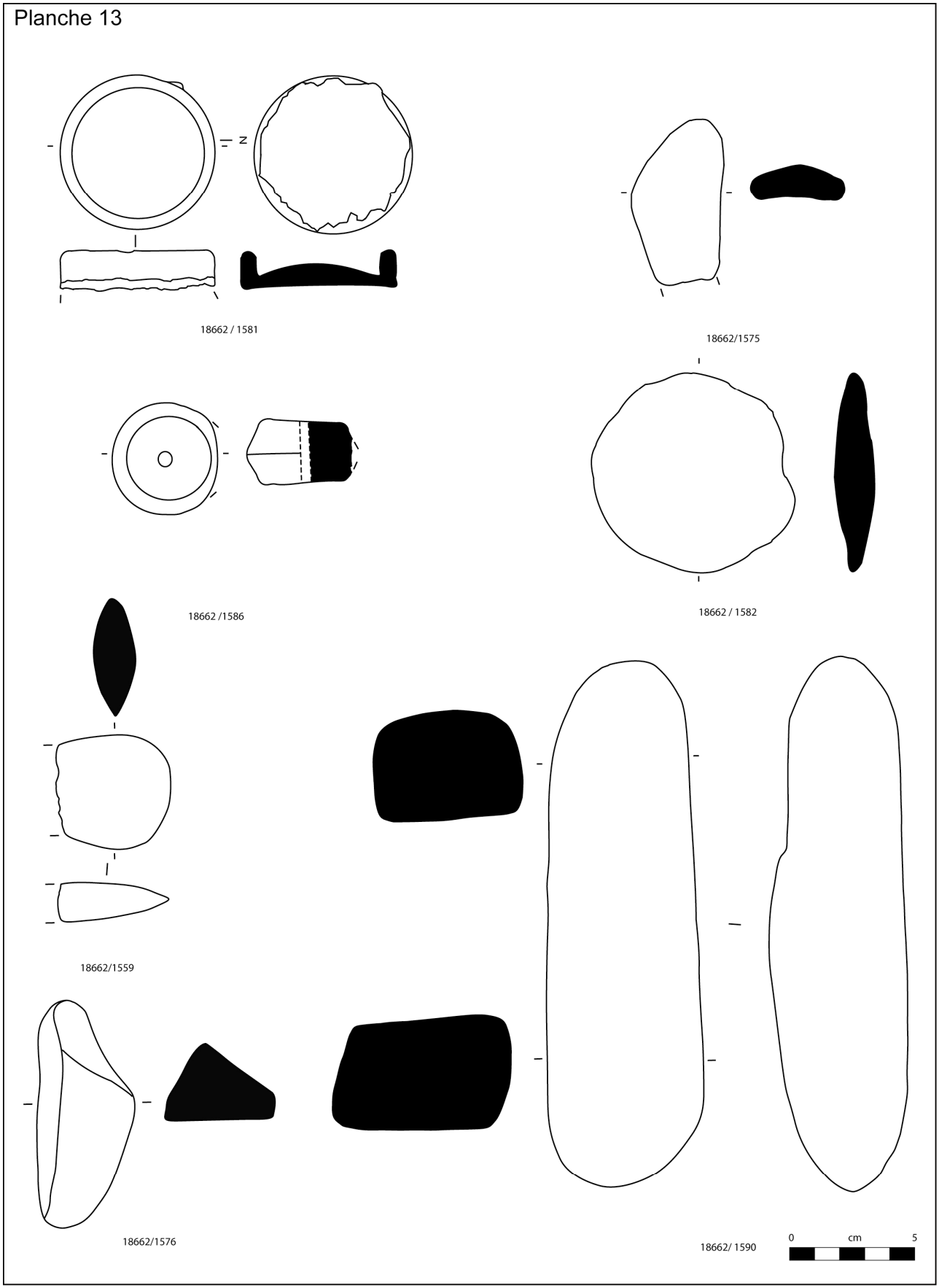

Complément de la fouille 2007, décapage inférieur.
Coupelle aménagée dans un pied de céramique (céramique), fusaïole (terre cuite), polissoirs, fragment de hache en pierre polie (réutilisée en polissoir?), aiguisoirs (lithique).

Planche 14

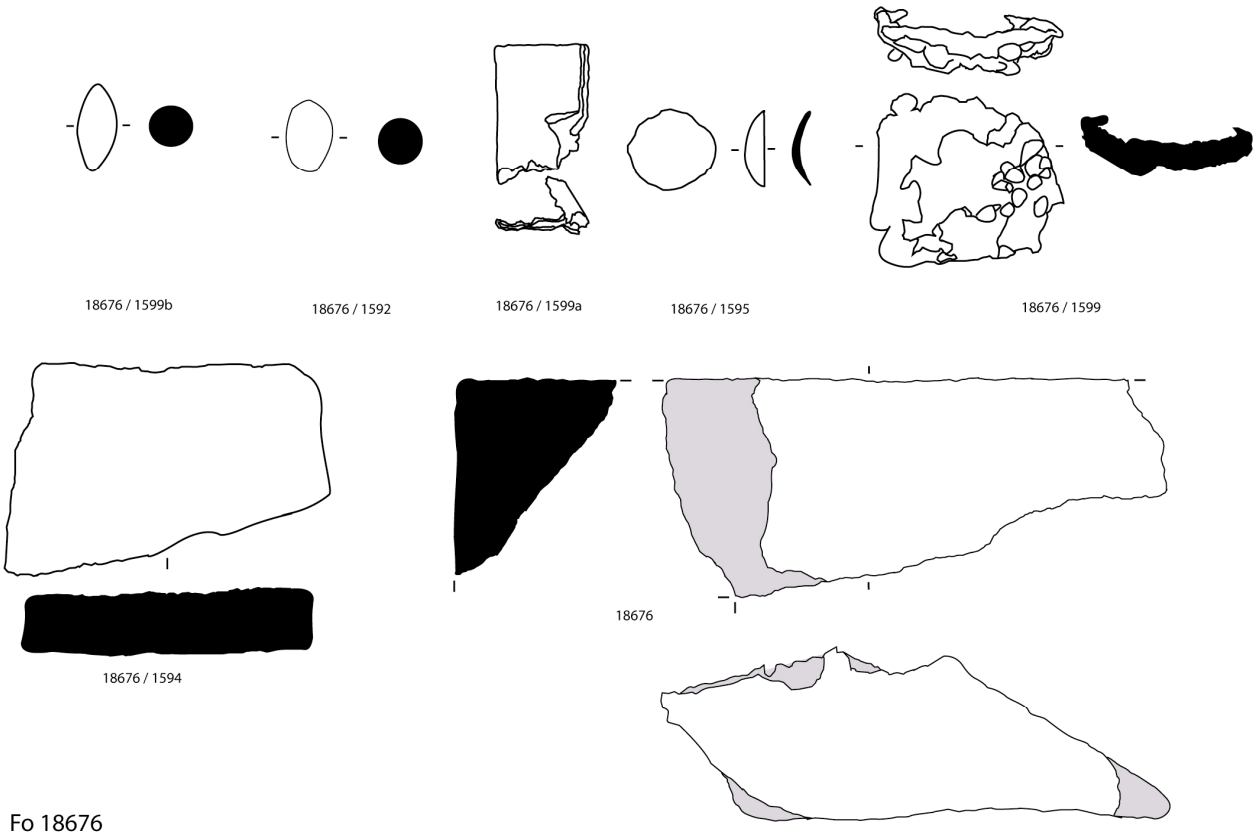

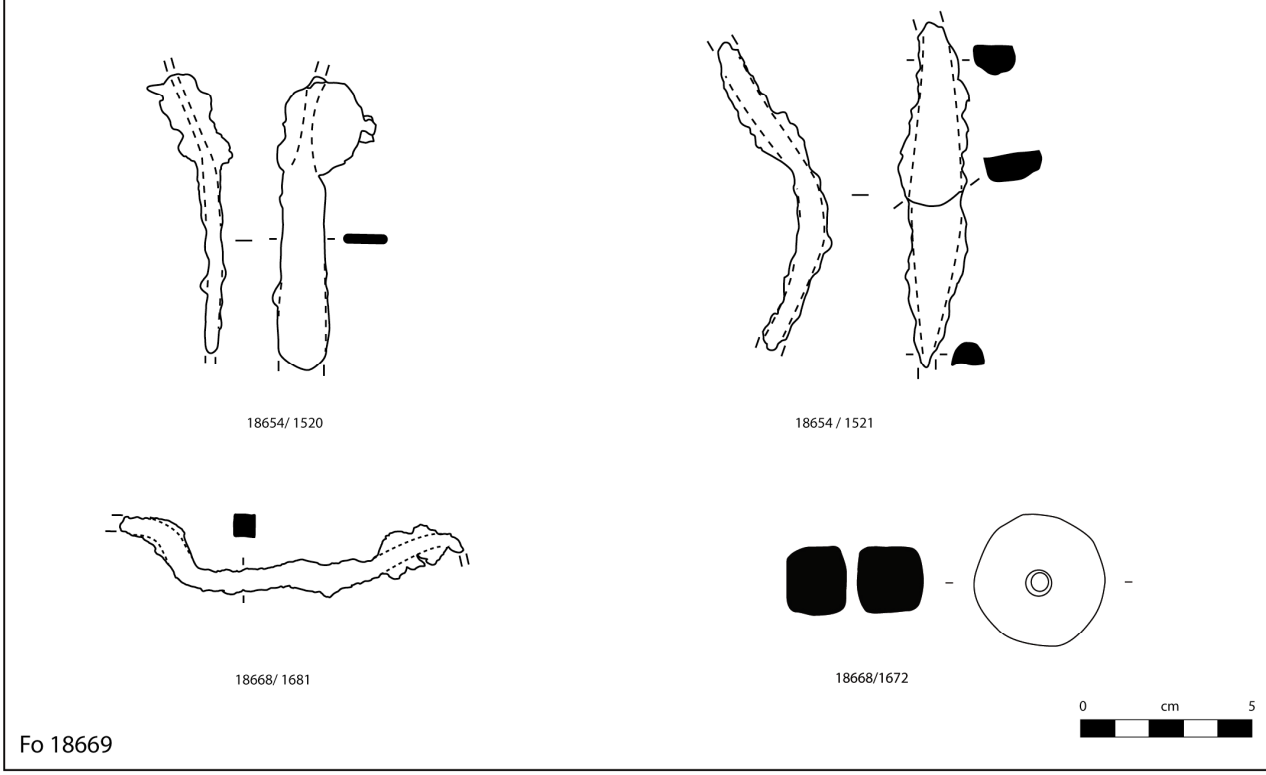

Complément de la fouille 2007, structures 18669 et 18676.
Poids ? en forme d'olive, tôle repliée, cabochon et patelle (bc); polissoir et plan de travail (lithique); fragments de lime, fragment d'outil ?, pène (fer); fusaïole (terre cuite).

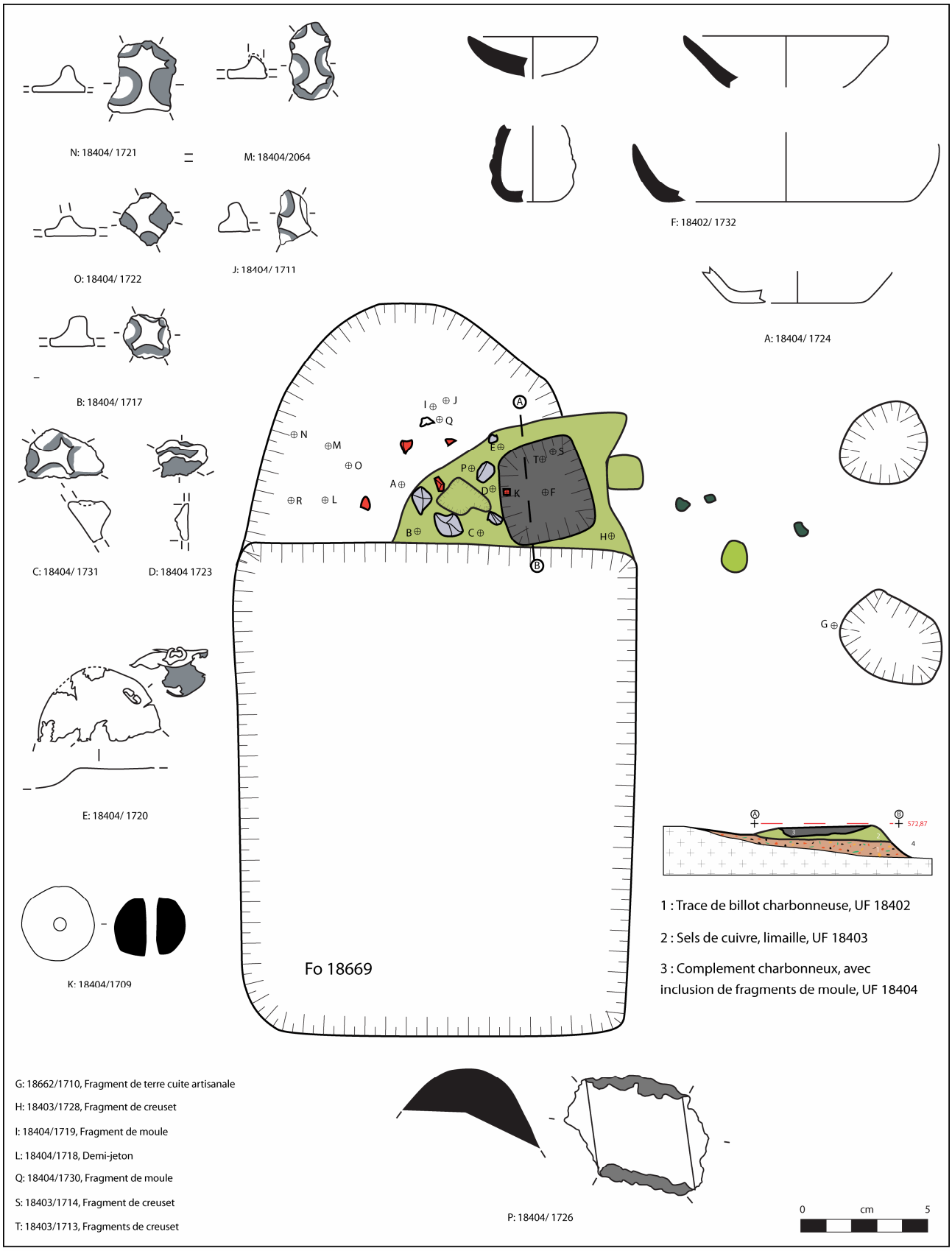

Mobilier , plan et coupe de la fosse 18669.
A, F, H, S, T: Fragments de creuset (terre cuite artisanale). B, C, D, J, M, N, O: Fragments de lingotière (terre cuite artisanale). E: Fragment de balance avec anneau de suspension (bc). G, I, Q: Fragment de moule (terre cuite artisanale). K: Fusaïole (terre cuite)L: Jeton (céramique). P: Fragment de plaque de foyer (terre cuite).

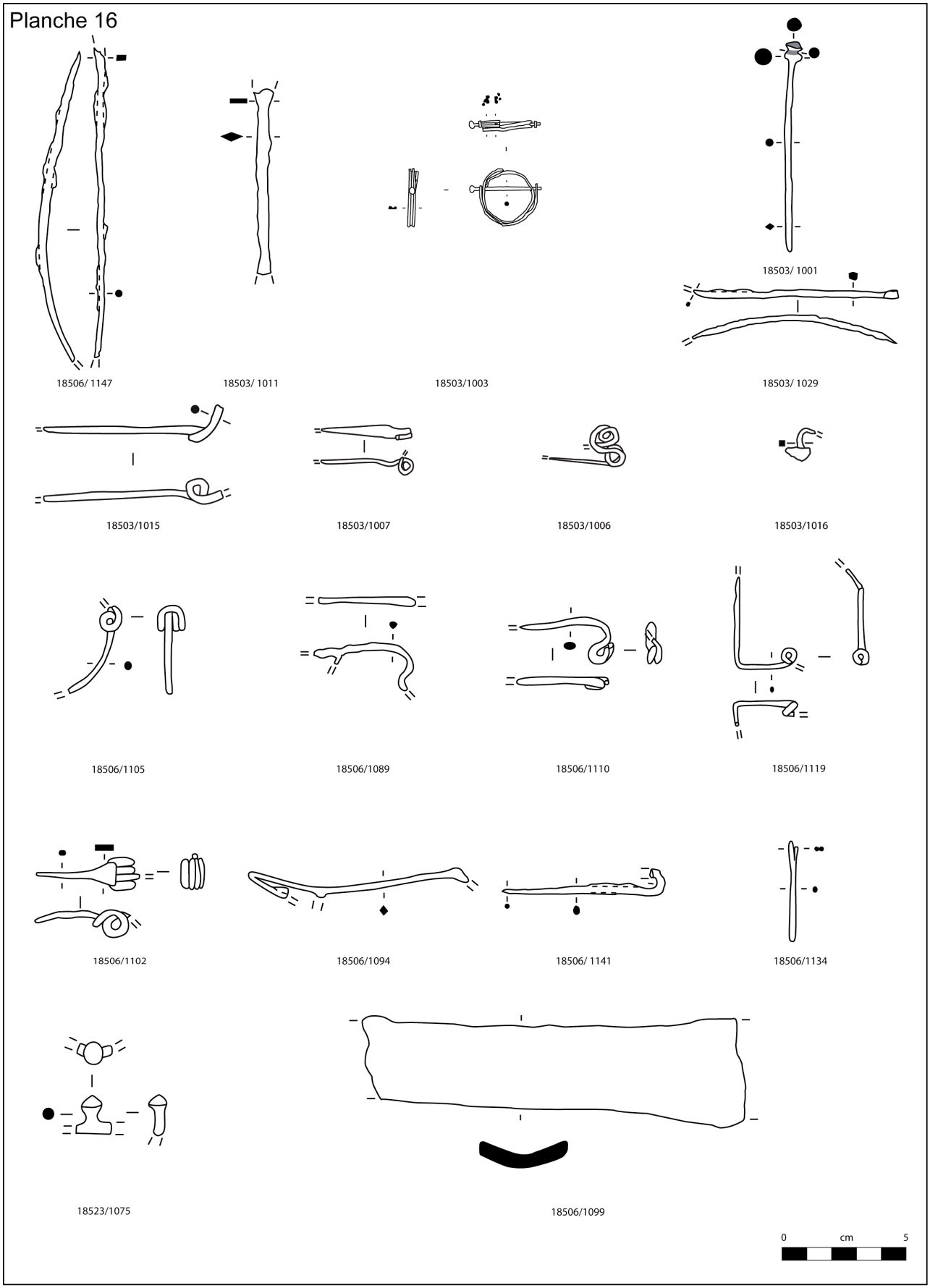

Décapages et niveaux de sols de l'état 2 à l'intérieur du bâtiment romain.

Aiguille, fragment de spatule (fer), médaillon à denier de Vespasien (argent); épingle vasiforme, chute de tige (bc); fibule à corde externe basse (fer), fibule de Nauheim, ressort de fibule (bc); clou de chaussure (fer); fragments de fibule à corde externe et à arc filiforme, de Nauheim (fer); aiguille, agrafe de ceinturon (bc); bandage de roue (fer).

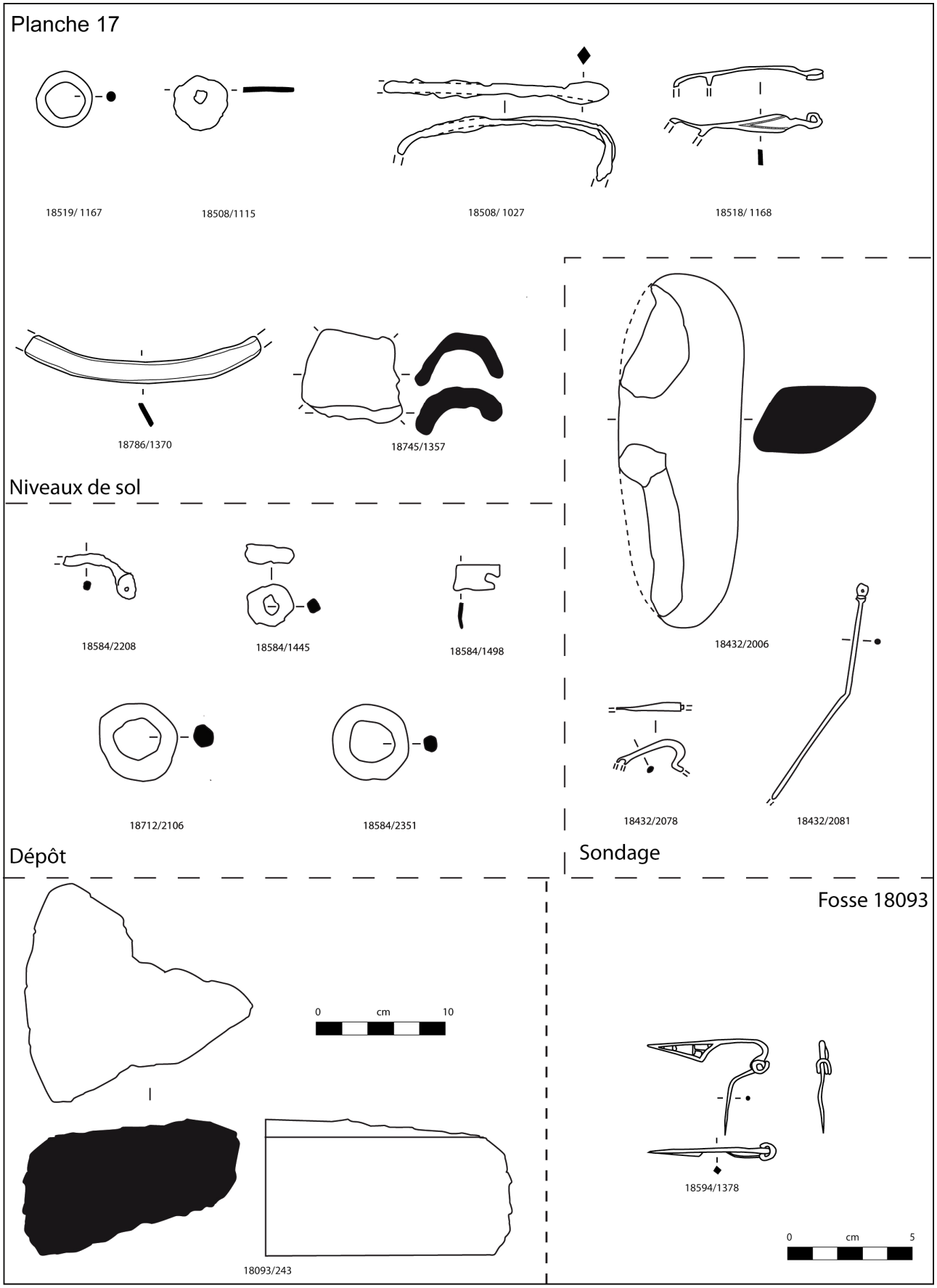

Niveaux de sols des états 1 et 2, dépôt du TP 18585, sondage stratigraphique et de la fosse 18093.
Anneau (bc); rondelle (fer); arc de fibule (fer); fibule de Nauheim, pied de récipient? (bc); douille (fer); fibule (fe); anneau et ferrure (bc); aiguisoir (lithique), fibule à arc cambré (fer), épingle de l'âge du Bronze (bc); meule (lithique); fibule à pied grillagé (bc)

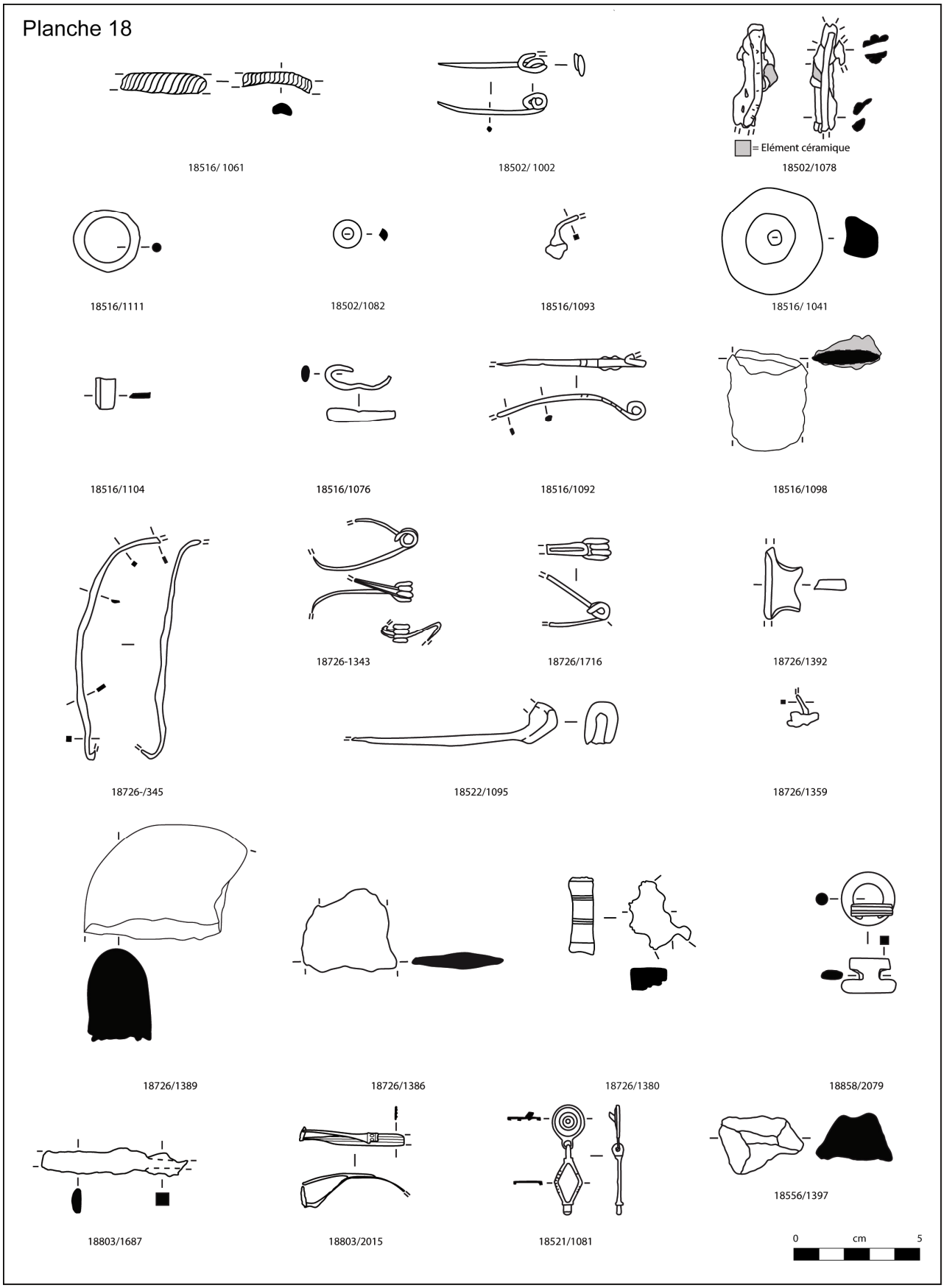

Passes mécaniques et fosses gallo-romaines.

Fragment de bracelet, fragment de fibule, (bc); attache de réparation de céramique (pb); anneau (bc); clou de chaussure (fer); fusaïole (terre cuite); lingot, anneau, fibule var. Nauheim (bc); fragment d'épée? (fer); demi-produit, fibules de Nauheim (bc); fibule filiforme (fer); déchet de tabletterie (os); clou de chaussure (fer); polissoir (lithique); fragment d'épée ? (fer); pied de récipient gallo-romain (?), agrafe de ceinturon (bc); lime ? (fer); fibule pseudo-LT moyenne (bc); pendant de harnais (bc et émail); polissoir (tuf).

Planche 19

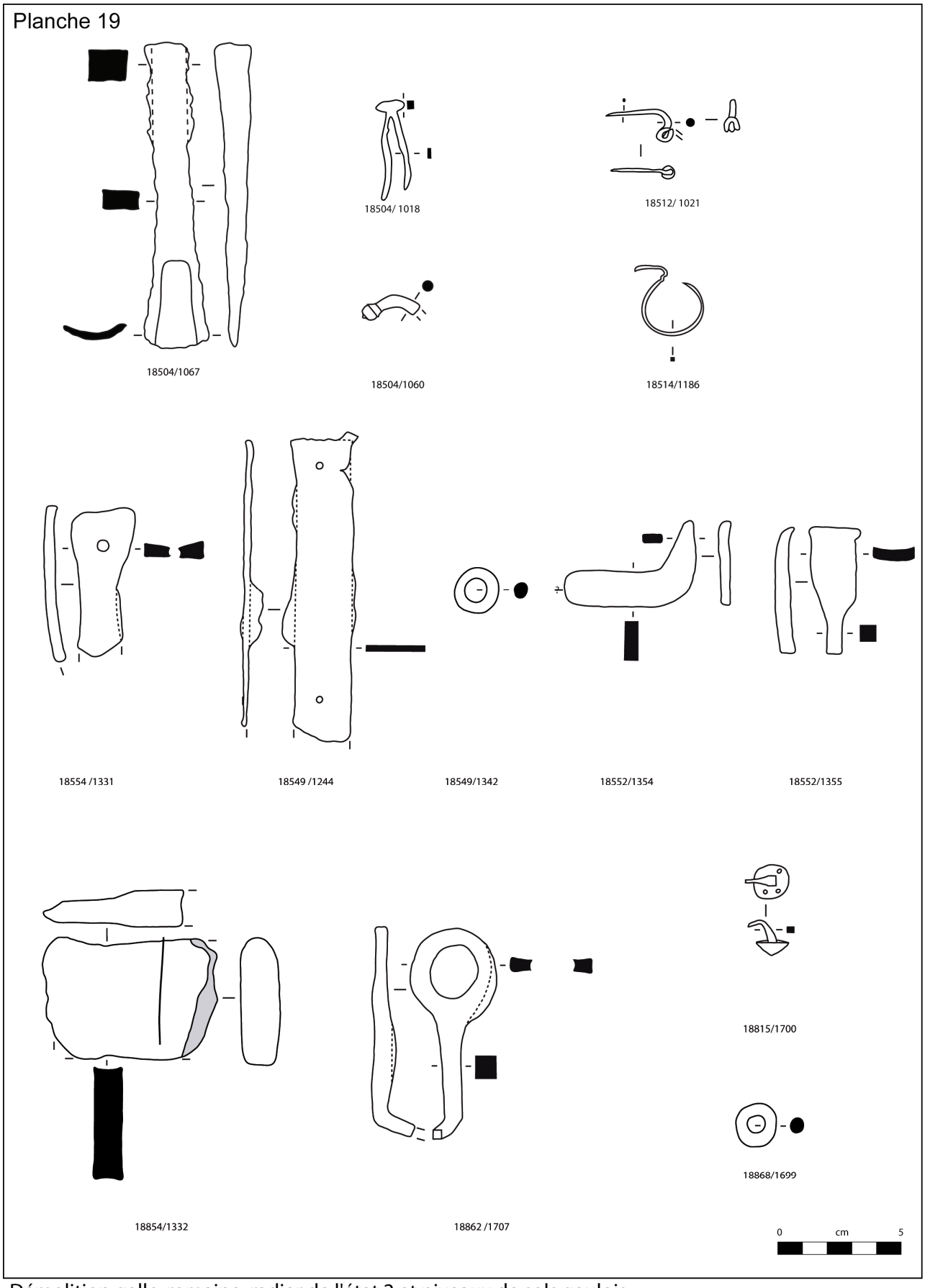

Démolition gallo-romaine, radier de l'état 2 et niveaux de sols gaulois.

Gouge (fer); pince à épiler, agrafe?, extrémité de fibule oméga, de bracelet? (bc); fibule à tête couvrante, boucle d'oreille (bc); fragments de ferrure (fer), anneau (bc); gond, indéterminés, barre avec trace de découpe, piton, clous de chaussure militaire à globules(fer); anneau (bc).

Planche 20

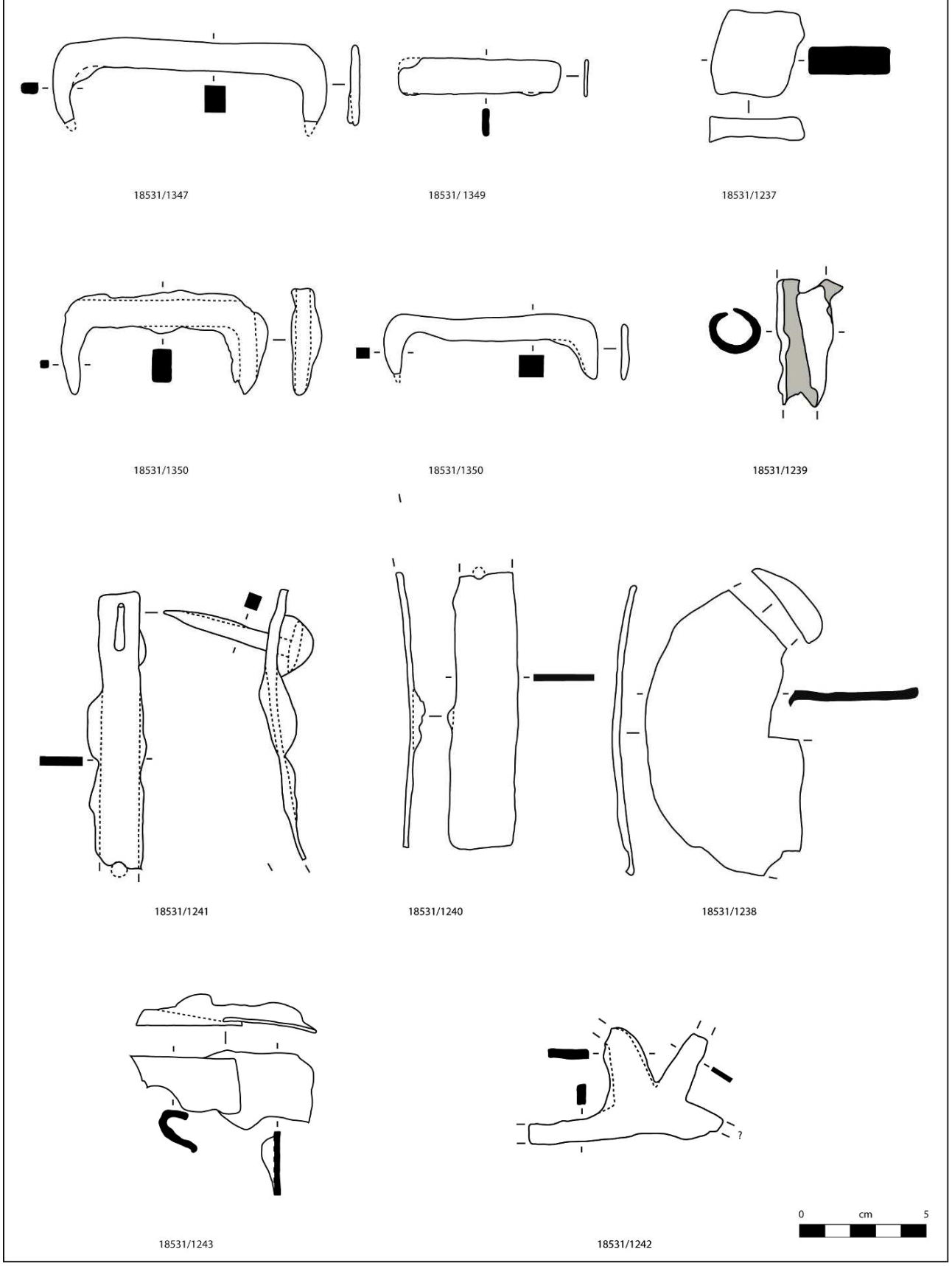

Niveau de sol état 1, 18531.
Crampons, ferrure, barre avec trace de découpe, douille, ferrure, plaque d'entrée de serrure, indéterminés (fer).

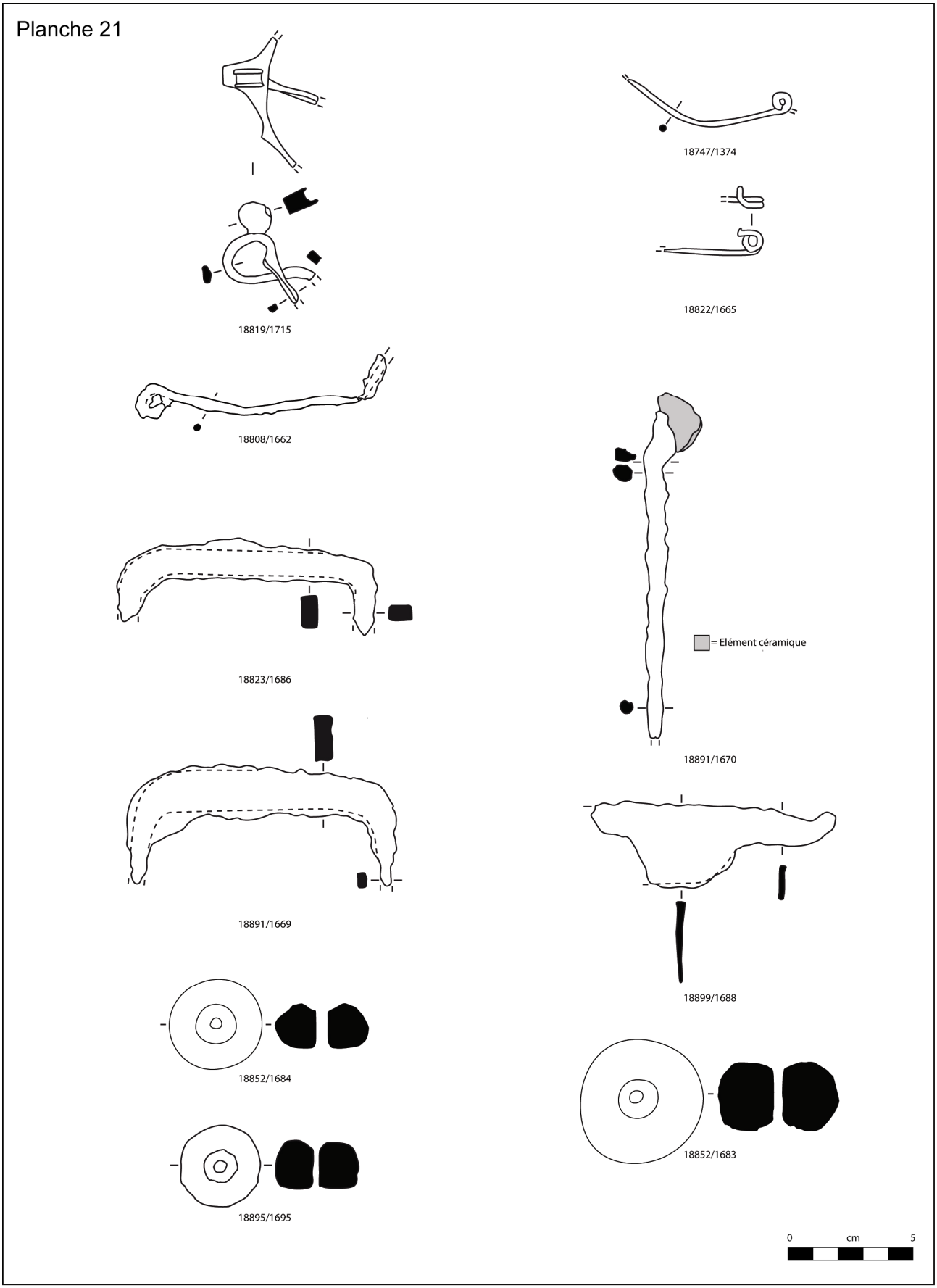

Etats 1 et 2 de la zone ouest du secteur nord.

Anse de gobelet de type Idria; fragments de fibule (bc); moraillon, crampon, fragment d'outil?, rasoir (fer); fusaïoles (terre cuite).

Planche 22

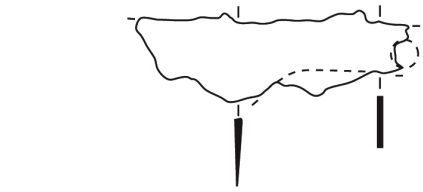

18400/1692

18400/1708

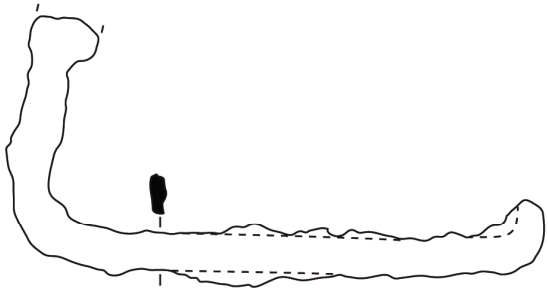

18420/1698

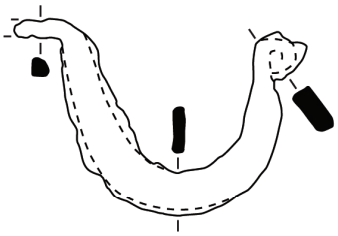

18423/1701

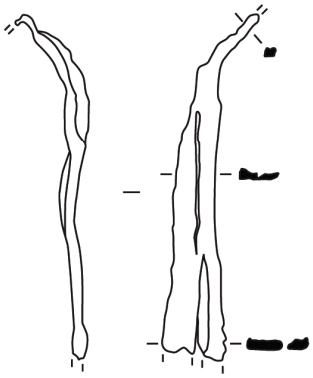

18424/1735

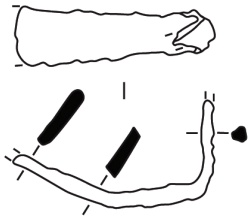

18425/2009

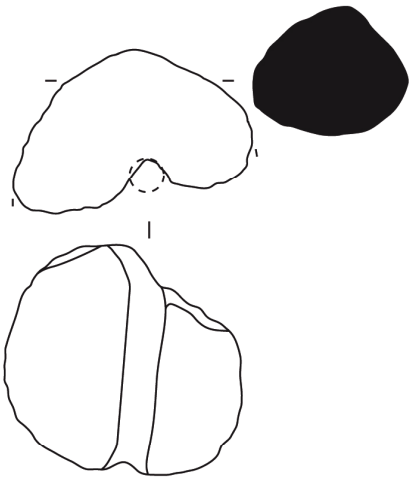

18425/1736

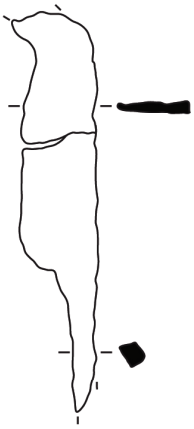

18807/2080

0 cm 5

Etats 1 et 2 de la zone ouest du secteur nord.

Fragment de couteau, anneau, lève-loquet, piton ouvert (fer); lingot (pb); agrafe ? (fer); peson (terre cuite); serpette (fer).

6.3. Restes humains

Élodie GERMAIN

6.3.1. Crâne issu du TP [18189]

Traitement du matériel

Lors du dégagement du crâne et de la fouille du trou de poteau au bord duquel ce dernier se trouvait, tout le sédiment a été collecté et tamisé à l'eau afin de récupérer un maximum de fragments osseux.

Le crâne a été observé avec une loupe binoculaire (grossissement entre X 10 et X 20), afin de tenter de trouver des modifications osseuses d'origine anthropique ou animale.

Description

Ce crâne appartient à un individu adulte. Il s'agit d'une calva, orientée nord-sud (occipital vers le sud et frontal vers le nord) qui reposait en vue endocrânienne. Aucun caractère discret n'a pu être mis en évidence.

Ce crâne était particulièrement fragmenté et fracturé selon une ligne irrégulière le long de l'os frontal, des os pariétaux de l'os temporal gauche et de l'os occipital.

L'os frontal est fracturé au-dessus des arcades sourcilières. La bosse frontale ainsi que l'extrémité de la crête latérale du processus zygomatique, sont visibles uniquement sur le côté gauche du crâne.

Le pariétal droit est fracturé au-dessus de son bord squameux, ce qui a entraîné la disparition de l'angle sphénoïdal et de l'angle mastoïdien.

Le pariétal gauche est lui aussi fracturé en grande partie au-dessus du bord squameux ce qui a entraîné la disparition de l'angle sphénoïdal, mais pas de l'angle mastoïdien.

L'os temporal gauche est très abimé. Il est seulement représenté par quelques éléments. On observe sur cet os l'incisure mastoïdienne, le processus mastoïde tronqué de moitié dans sa partie antérieure, la partie supérieure de l'ouverture du méat acoustique externe ainsi que le tubercule post-glénoïdal et enfin la partie supérieure de la fosse mandibulaire. Il s'articule avec le pariétal au niveau de l'angle mastoïdien.

L'os occipital est quant à lui fracturé en son tiers supérieur juste en dessous du sillon du sinus transverse au niveau endocrânien, (on voit tout juste apparaître le haut des fosses cérébelleuses), et de la ligne nuchale suprême au niveau exocrânien..

Ces fractures sont anciennes et ne semblent pas être dues à une action anthropique.

Diagnose sexuelle primaire

En l'absence de l'os coxal, le seul os montrant les caractères du dimorphisme sexuel, le sexe est impossible à déterminer (J. Bruzek 1991 a et b, Bruzek *et al*., 1996).

Age au décès

La détermination de l'âge des adultes est toujours un problème difficile à résoudre. La seule méthode que nous pouvions utiliser ici, était l'évaluation du degré de synostose des sutures crâniennes, mais elles « pourraient être le résultat d'un dysfonctionnement du métabolisme cellulaire, ce qui expliquerait que les individus sont touchés de façon très variable » (Schmitt, 2002). Il y a donc une très faible corrélation entre l'âge des individus et le degré d'oblitération des sutures crâniennes, et il existe également des différences sexuelles dans le déroulement de cette oblitération (Masset, 1971, 1982 et 1989). Enfin, une dérive séculaire dans l'évolution de la fermeture des sutures crâniennes, qui aurait été auparavant bien plus tardive qu'aujourd'hui a été démontrée (Masset, 1982). L'utilisation d'un phénomène biologique mal connu comme indicateur d'âge au décès étant hasardeuse, et notamment pour un individu isolé, nous avons préféré ne pas estimer l'âge de cet individu.

Interprétation

Durant la fin de l'âge du Fer les nécropoles posent de nets problèmes de démographie. Elles ne sont absolument pas représentatives de la population vivante, dans quelque région que ce soit (Germain, 2002). Même si les effectifs d'enfants surtout très jeunes sont très insuffisants, cela ne suffit pas à expliquer de tels vides démographiques. Ces effectifs semblent signifier que bon nombre d'individus n'étaient pas admis dans la nécropole communautaire. Peut-être peut-on penser à d'autres lieux d'inhumation difficiles à découvrir ou à d'autres traitements des défunts. Des rites d'exposition et de décarnisations ont d'ailleurs été proposés par B. Cunliffe, pour l'Angleterre, où l'on ne trouve quasiment aucune sépulture (Ralston, 2000). Parallèlement aux découvertes faites dans les nécropoles, des restes humains sont mis au jour dans des contextes particuliers comme des sanctuaires (Brunaux, 1999 ; Duday, 1998 ; Thiol, 2002 ; Watel 1997), des silos (Cunliffe, 1992 ; Delattre *et al*., 2000 a et b), des fosses (Lambot, 1998), des fosses détritiques d'habitat (Lambot, 1998 ; Méniel, 1989) ou bien encore dans des cavités naturelles (Boulestin *et al*., à paraître ; Germain, 2002 ; Thiol, 1998 a et b). Les corps dans les tourbières et les eaux stagnantes enrichissent encore ces pratiques particulières (Cunliffe, 2001 : 207 ; Kaner, 1997).

La découverte de restes humains isolés, (ici un crâne près d'un trou de poteau et une hémi-mandibule dans une fosse), nous renvoie à ces problématiques sans que l'on ne puisse pour autant donner une explication satisfaisante quant à leur présence et pose encore une fois la question de l'identité des défunts, de la cause de leur mort et du traitement qui leur a été réservé.

Aucune lésion qui soit susceptible d'entraîner la mort n'a été observée sur ces restes humains, ce qui nous empêche d'émettre des hypothèses quant à la cause de leur décès.

Enfin, ces os ne portent aucune modification osseuse anthropique, mais cela ne prouve en aucun cas qu'ils n'auraient pas pu avoir fait l'objet d'interventions anthropiques. Le crâne ou la mandibule pourraient, en effet, avoir été prélevés sur un cadavre frais ou sec, exposés, avoir fait l'objet de plusieurs traitements successifs ou bien encore appartenir à des cadavres laissés à l'air libre. Les restes d'un individu découverts en 2007 sur le site de Corent, dans le trou de poteau 17868, semblent avoir été abandonnés un moment à l'air libre, puisqu'ils ont fait l'objet d'un charognage poussé par des canidés, avant d'être déposés dans une structure.

Avec le peu d'élément dont nous disposions il n'a pas été possible de déterminer de façon satisfaisante quel était l'âge au décès et le sexe des ces individus, mais également d'expliquer la présence de ces restes humains en contexte d'habitat. Dans cette perspective il serait donc particulièrement intéressant de recenser tous les restes humains découverts sur le site de Corent et de voir dans quelle mesure la présence des restes humains est significative ou non, si certaines parties du corps sont plus représentées que d'autres et enfin si certains individus ont pu faire l'objet de traitements particuliers. Ces éléments replacés également dans un contexte archéologique plus large pourraient peut-être apporter des réponses intéressantes à nos questions.

Mandibule issue des niveaux de décapage supérieurs du secteur Nord

Traitement du matériel :

Cette mandibule a été observée avec une loupe binoculaire (grossissement entre X 10 et X 20), afin de tenter de trouver des modifications osseuses d'origine anthropique ou animale.

Description :

Cet os est une hémi-mandibule gauche particulièrement gracile, fracturée en deux endroits, et sur laquelle se trouvent encore deux dents en place. Elle a été retrouvée dans une fosse.

Fracturation :

La première fracture se situe en avant du foramen mentonnier, au niveau de l'alvéole de la première prémolaire. La mandibule est également fracturée en arrière du processus coronoïde, au niveau de l'échancrure sigmoïde. La fracture se poursuit le long du foramen dentaire inférieur, de l'épine de spix, et a occasionné par là même la disparition de la tubérosité massétérique et de l'angle mandibulaire. Ces fractures sont assez irrégulières, anciennes, et ne semblent pas être dues à une action anthropique.

Denture :

Deux dents sont encore en place sur l'arcade mandibulaire. Une seconde prémolaire et une première molaire extrêmement érodée : l'émail a en effet totalement disparu sur la face occlusale, ainsi qu'en partie sur les faces mésiales et distales de la dent. Les cuspides ont elles aussi quasiment disparues. L'érosion est telle qu'elle laisse apparaître la dentine. Érosion d'autant plus étonnante que la seconde prémolaire n'est absolument pas touchée et que l'écart de date d'éruption entre ces deux dents n'est normalement que de six ans. Cette observation amène à deux hypothèses : soit cet individu est mort jeune et relativement peu de temps après l'éruption de la seconde prémolaire, soit la prémolaire antagoniste était absente. Il faut souligner une perte osseuse extrêmement importante, entre la mandibule et les racines des dents, qui correspond à une lyse du septum interradiculaire et par là même à une atteinte parodontale. On peut également observer sur ce fragment osseux les alvéoles de la seconde et de la troisième molaires. Ces deux dents sont tombées post-mortem.

Détermination de l'âge et du sexe :

Il n'est pas possible de déterminer le sexe à partir d'une mandibule. Il est particulièrement difficile de déterminer un âge fiable pour un individu, et ici d'autant plus que nous ne pouvons nous baser que sur une hémi-mandibule isolée, qui n'est même pas entière, et sur laquelle se trouvent encore seulement deux dents en place. Même si les alvéoles de la seconde et de la troisième molaires sont en partie formées, il est difficile de raisonner par l'absence : aussi nous ne pouvons nous baser que sur la seconde prémolaire et la première molaire pour déterminer un âge. Nous avons exclu la première molaire, qui est la première des deux dents à faire éruption et dont les racines sont complètement fermées. Nous nous sommes donc basée sur la seconde prémolaire dont la racine est également complètement fermée. En nous appuyant sur l'étude de Moorrees *et al*. (1963), et en prenant en compte les variations dues au sexe, nous pouvons dire à titre indicatif que cet individu était âgé de 11 à 18 ans.

Bibliographie

BOULESTIN B., GERMAIN E., GOMEZ DE SOTO J. – L'aven à dépôt de restes humains du Trou de la Coupe à Touvre (Charente). Considérations sur la problématique des dépôts de restes humains dans les grottes en Gaule au second âge du Fer. *In :* Actes du XXXIème colloque de l'AFEAF, Chauvigny, Mai 2007 (à paraître).

BRUNAUX J.-L., coll. AMANDRY M., BROUQUIER-REDDE V., DELESTRÉE L.-P., DUDAY H., FERCOQ DU LESLAY G., LEJARS T., MARCHAND C., MÉNIEL P., PETIT B., ROGERE B. (1999) – Ribemont-sur-Ancre (Somme), Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia 56*, CNRS Editions, p. 177-283.

BRUZEK J. (1991a) – Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'Homme fossile. Thèse de doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris, multicopié.

BRUZEK J. (1991b) – Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Application à la Chaussée-Tirancourt. *In* : GDR 742, *Méthodes d'étude des sépultures. Compte-rendu de la table ronde des 8, 9 et 10 mai 1991, Saintes*, multicopié, p. 13-21.

BRUZEK J., CASTEX D. et MAJÓ T. (1996) – Evaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle. *In* : CASTEX D., COURTAUD P., SELLIER P., DUDAY H., BRUZEK J., (dir.), Les ensembles funéraires du terrain à l'interprétation. Actes du colloque du GDR « Méthodes d'étude des sépultures ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris,* n.s., t. 8, fasc. 3-4, p. 491-502.

CUNLIFFE B. (1992) – *Pits preconceptions and propitiation in the British iron Age.* Oxford Journal of Archaeology, 11, 1, p. 69-83.

CUNLIFFE B. (2001) – *Les Celtes.* Editions Errance, Paris.

DELATTRE V., GRANSAR F. et BUCHSENSCHUTZ O. (2000a) **–** Les inhumations en silos dans les habitats de l'âge du Fer du Bassin-Parisien. *In* : MARION et BLANCQAERT, Les Installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale, *Etudes d'Histoire et d'Archéologie,* 6, Editions ENS, p. 299-311

DELATTRE V., BULARD A., GOUGE P. et PIHUIT P. (2000b) **–** De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine et Marne), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39, p. 5-30.

DUDAY H. (1998) – Le charnier gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme). *In : Les Celtes. Rites funéraires en Gaule du Nord entre le Vème et le Ier siècle avant J.-C.* Etudes et documents fouilles 4. Recherches récentes en Wallonie, Direction de l'archéologie, Division du Patrimoine, p. 113-119.

GERMAIN E. (2002) – Etude des restes humains du second âge du Fer de l'aven du Trou de la Coupe à Touvre (Charente), Mémoire de D.E.A d'archéologie, Université de Paris I.

KANER S. (1997) – Les corps dans les marais anglais et danois. *In* : BAHN P. (dir.), *Tombes et momies ?*, ED ; Céliv.

LAMBOT B. (1998) – Les morts d'Acy-Romance (Ardennes) à La Tène finale. Pratiques funéraires, aspects religieux et hiérarchie sociale. *In* : *Les Celtes. Rites funéraires en Gaule du Nord entre le Vème et le Ier siècle avant J.-C.* Etudes et documents fouilles 4. Recherches récentes en Wallonie, Direction de l'archéologie, Division du Patrimoine, p. 107-113.

MASSET C. (1971) – Erreurs systématiques dans la détermination de l'âge par les sutures crâniennes. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 7, série XII, p. 85-105.

MASSET C. (1982) – *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes.* Thèse de Doctorat ès sciences, Université de Paris I, multicopié.

MASSET C. (1989) – Age estimation on the basis of the cranial sutures. *In:* ISCAN M. Y (dir.), *Age markers in the Human Skeleton.* Springfield: Charles C. Thomas, p. 71-103.

MÉNIEL P. (1989) – Des restes humains dans les habitats gaulois. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 35, p. 17-19.

MOORREES C.F.A, FANNING E. A., HUNT E. E., (1963), Age variation of formation stages for ten permanent teeth. *Forsyth Dental Infirmary-Harvard School of Dental Medicine, Vol 42, N° 6, Boston, Massachussets.*

RALSTON I. (2000) – Quelques données et hypothèses sur les restes humains des habitats de Grande-Bretagne. *In* : MARION et BLANCQAERT , *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Etudes d'histoire et d'Archéologie, 6, ENS, p. 313-320.

SCHMITT (A.) 2002, Estimation de l'âge au décès des adultes : des raisons d'espérer, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris,* n.s., 14, 1-2 : 51-73.

THIOL S. (1998a) – Étude des traces anthropiques observées sur les individus de l'âge du Fer à Eprave, Belgique. *Revue Archéologique de Picardie,* n° 1/2, p. 253-256.

THIOL S. (1998b) – Première approche des traces anthropiques observées sur les individus du gisement de l'âge du Fer à Éprave (Namur). *In : Les Celtes. Rites funéraires en Gaule du Nord entre le Vème et le Ier siècle avant J.-C.* Études et documents fouilles 4. Recherches récentes en Wallonie, Direction de l'archéologie, Division du Patrimoine, p. 105-107.

THIOL S. (2002) – Les guerriers gaulois de Ribemont-sur-Ancre (IIIème siècle avant J.-C., Somme). Blessures au combat et traitement du cadavre. Thèse de Doctorat en Anthropologie, Université de Bordeaux I.

WATEL F. (1997) – L'ossuaire 91 de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : étude des traces d'origine anthropique observées sur les os humains. Mémoire de D.E.A. d'anthropologie physique, Université de Bordeaux I, multicopié.

7. Âge du Bronze et premier âge du Fer

Pierre-Yves Milcent*, Guillaume Saint-Séver**

Avec la collaboration de Stéphanie Adroit, Anaïs Berger, Emmanuelle Bœuf, Sébastien Simioni***

* Maître de conférences

Université de Toulouse 2 - Le Mirail / UMR 5608-TRACES

** Doctorant UMR 5608-TRACES

*** Étudiants de Master à l'Université du Mirail

7.1. Introduction

Notre stratégie de fouille en 2008 a légèrement évolué compte tenu de ce que cette campagne devait être la dernière sur l'espace décapé en 2006 et 2007. Pour mémoire, rappelons que nos moyens d'intervention étant limités par le temps et le financement, il était hors de portée de fouiller l'ensemble de l'aire dégagée préalablement par l'étude des niveaux laténiens : dans ces conditions, la priorité a été accordée aux zones où les structures étaient les mieux conservées et les plus exposées à l'érosion compte tenu qu'elles apparaissaient immédiatement sous les sols laténiens. Par ailleurs, nos recherches de terrain sont également tributaires du rythme d'avancement des fouilles des niveaux laténiens et ne peuvent intervenir efficacement qu'en fin de campagne. Pour toutes ces raisons, nos travaux s'apparentent à des campagnes de sondages et d'évaluation qui visent d'abord à reconnaître l'extension, la nature et la chronologie des occupations antérieures à la fin de l'âge du Fer. Rappelons enfin que l'ampleur des processus de conservation différentielle, de même que la faible épaisseur de la stratigraphie où il reste très difficile d'identifier les structures en creux et de les rattacher précisément à un horizon stratigraphique, posent de nombreuses difficultés au stade de la fouille comme de l'interprétation.

Au cours de notre intervention de trois semaines en août, nous avons concentré notre travail sur deux secteurs disposés à l'est (zone 13) et au nord-est (zone 14) de l'aire décapée. Le choix du premier d'entre eux s'explique par la volonté de reconnaître les séquences anciennes pratiquement à l'opposé des secteurs précédemment fouillé et dans un espace *a priori* moins perturbé par les aménagements laténiens (espace de cour en l'occurrence), ceci afin de détecter d'éventuelles limites spatiales à l'extension des occupations et, surtout, de tenter de dégager des structures cohérentes. Pour le second secteur, au nord-est, il s'agissait d'abord d'étudier un important amas de tessons de l'âge du Bronze apparaissant immédiatement sous une couche de La Tène finale et de faire la jonction avec un secteur qui avait livré l'année dernière un foyer du 1er âge du Fer. En dehors de ces deux zones, des points d'investigation très limités ont fait l'objet d'un enregistrement au fur et à mesure lorsque la fouille de niveaux laténiens pouvait amener le dégagement fortuit de mobilier du 1er âge du Fer ou de l'âge du Bronze. Au total, la surface étudiée cette année atteint **234 m^2**.

7.2. Stratigraphie

La stratigraphie est comparable à celle reconnue les années précédentes, à ceci près que la couche du 1er âge du Fer n'est pas représentée dans la zone 13, et qu'elle est très restreinte en zone 14.

Pour rappel, les niveaux de l'âge du Bronze final et du 1er âge du Fer sont difficiles à différencier et peu dilatés, chaque niveau étant puissant de 10 cm au maximum :

- sous le sol primitif d'occupation laténien apparaît à certains endroits un niveau du premier âge du Fer moyen (Ha D1-2) caractérisé par un sédiment très noir homogène et riche en matière organique ;
- à l'interface du niveau du premier âge du Fer et de la couche sous-jacente apparaissent des lambeaux de sol attribuables au Bronze final IIIb (Ha B2-3). Le sédiment est hétérogène et emballe de nombreuses inclusions constituées essentiellement de gravillons rougeâtres de pouzzolane. Il tend à se confondre d'un point de vue sédimentaire avec le niveau sous-jacent et ne dépasse pas un centimètre d'épaisseur. Quelques soles de foyer sur radier de tessons (zone 13) et quelques lambeaux d'épandage de tessons (zone 14) témoignent d'une meilleure conservation de cette couche que ce qui avait été vu durant les deux campagnes précédentes. L'hypothèse d'une séquence érosive intercalée entre le Bronze final et le Hallstatt moyen avait été envisagée pour les secteurs fouillés en 2006 et 2007 ;

- plus bas dans la stratigraphie, un niveau attribuable au Bzf IIb-IIIa est ensuite identifiable sur une épaisseur de 15 cm aux endroits où celui-ci n'est pas raboté par l'érosion. Des différents niveaux, il s'agit du plus étendu et du plus riche en mobilier, ce dont témoigne en particulier l'amas de tessons de la zone 14 (UF 18911). Le sédiment est semblable au précédent, à ceci près qu'il est légèrement plus meuble et que les gravillons de pouzzolane apparaissent un peu moins denses. ;

Nous ne sommes pas descendus plus bas cette année, mais une fosse peut-être attribuable au Bronze ancien (UF 18997) a été fouillée car elle affleurait et avait été, au départ, confondue avec un grand trou de poteau.

7.3. Structures et répartitions spatiales par zone

Zone 14

Cet espace a été dégagé sur 78m^2 (pl.1, 2 & 3), mais en trois secteurs différents, afin de reconnaître les vestiges d'un vase du Bzf IIIb dégagé par hasard peu avant la fin de la fouille sous un niveau laténien (UF 18990 ; 1 m^2), l'environnement d'un amas de tessons du Bronze final IIb (UF 18911) localisé en bordure de berme au nord(20 m^2 ; pl.2 ; pl.21 photo 1) et la périphérie nord d'une sole de foyer du 1er âge du Fer qui avait été dégagée l'année dernière (57 m^2 ; pl.3). Un mur gallo-romain et de profondes tranchées laténiennes ont été choisis pour limite de fouille à l'ouest. L'espace apparaît très perturbé par la densité des aménagements laténiens et gallo-romains.

Au nord, seul l'amas de tessons UF 18911 forme un ensemble cohérent, mais il n'a pu être fouillé entièrement puisqu'il apparaissait en limite de décapage. Parmi les trous de poteau proches, certains pourraient être contemporains, mais sans que l'on puisse l'affirmer dans la mesure où leur niveau d'apparition reste très difficile à identifier.

Très ponctuellement, à l'ouest du mur gallo-romain, a été dégagé un petit amas de tessons du Bzf IIIb (UF 18990) qui affleurait sous le sol laténien.

Au sud, un fond de vase (UF 18915) et une terrine carénée (UF 18964) écrasés *in situ* forment les seuls éléments en place attribuables au Hallstatt moyen (pl.19). Dans la mesure où ils apparaissent isolés, ils témoignent apparemment d'une limite pour l'occupation de cette époque. Il s'agit là d'un indice important puisque c'est le premier secteur où un hiatus est observable pour le 1er âge du Fer. Toutefois, seule une fouille étendue plus au nord permettrait de s'assurer de la nature de cette limite : marque-t-elle une zone vide au sein d'un habitat aggloméré plus étendu, ou bien la périphérie du site ?

Ponctuellement, un niveau d'occupation du Bronze final est apparu au sud de la zone 14 (pl. 3), mais il a été laissé en réserve à l'exception d'un foyer (UF 18988 ; pl.7), confondu initialement avec le niveau d'occupation supposé du Ha moyen.

Zone 13

Etudiée sur 156 m^2 (pl.4, 5 & 6 ; pl.21 photo 2), cette zone a été choisie en raison de son éloignement par rapport aux campagnes précédentes et, surtout, parce qu'elle présentait des indices de nombreuses structures en creux et une moindre densité d'aménagements laténiens. Il s'agissait donc de vérifier l'extension des occupations « anté-laténiennes » et de tenter de dégager des aménagements cohérents permettant de préciser l'organisation et la fonction des occupations. Dans la mesure où nous avons concentré notre attention sur le dégagement des structures superficielles, nous ne sommes descendus que d'une dizaine de cm dans les sédiments archéologiques. Seule la couche attribuable au BzfIIIb a été fouillée, si bien que nous ne savons à peu près rien des niveaux sous-jacents laissés en réserve. Les structures consistent en quatre foyers, une cinquantaine de trous de poteau et une fosse. En première analyse, le mobilier collecté témoigne d'une forte occupation de cette zone au Bzf IIIb et, dans une moindre mesure, au Bzf IIb-IIIa. Les tessons attribuables au 1er âge du Fer et à La Tène ancienne, extrêmement rares, ne suffisent pas pour envisager une occupation du secteur là aussi. Un tesson du Bronze ancien date probablement une petite fosse (UF 18997) apparue sous le niveau du Bronze final.

Quatre foyers (UF 18901, 18902, 18903 et 18996) sont apparus et présentent une distribution relativement homogène. Les trois premiers, attribuables au Bzf IIIb, présentent des caractéristiques similaires : un radier de tessons et/ou de galets de forme oblongue (1 m à 1,2 m de long), orienté NE-SO, recouvert d'une sole d'argile rechapée (pl.21, photos n°3 & 4). La distance de l'un à l'autre est assez régulière avec un écart de centre à centre de 6,20 et 6,50 m. Dans un cas (UF 18901), la sole présente un décor de gorge supposée rectiligne (pl.8), ce qui permet d'envisager, en admettant un lien morphologique étroit entre bordure et décor, que la forme générale n'était pas nécessairement ovale ou circulaire. Le dernier foyer apparaît trop mal conservé pour que l'on puisse relever ses caractéristiques.

Ces foyers pouvaient fonctionner aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une unité domestique, si bien qu'ils ne sont que d'une aide très approximative pour localiser l'intérieur des espaces domestiques. Les fragments de soles représentent, sans compter les tessons utilisés comme radier, 4,76 kg de terre cuite. Ils sont très riches en petits grains de dégraissant en quartz (pâte d'aspect sablé).

Les trous de poteau sont difficiles à dénombrer dans la mesure où plusieurs ne sont pas assurés tandis que la plupart ne peuvent être datés précisément. 39 paraissent assurés tandis que 14 sont incertains (pl.9 & 10 ; pl.22 photo n°5). En tenant compte des perturbations laténiennes, cela correspond à une densité de structures assez forte, soit au minimum 1 poteau pour 3m^2 de surface. Un classement permet de distinguer trois modules :

- des petits trous de 25 à 40 cm de diamètre environ pour 15 à 30 cm de profondeur ;
- des trous de taille moyenne, de 50 à 75 cm de diamètre environ pour 10 à 30 cm de profondeur ;
- des trous de grande taille, de 75 à 100 cm de diamètre pour 25 à 40 cm de profondeur ;

La distribution de ces trois classes de trous de poteau ne présente aucune organisation nette. En revanche, des alignements paraissent dessiner de possibles orientations privilégiées selon des axes NNE-SSO et NOO-SEE ; ces orientations ne sont pas en discordance forte avec celles des foyers (pl.11).

La petite fosse UF 18997 est apparue immédiatement sous le niveau de sédiment noir à gravillons rougeâtre du Bronze final (pl.12 ; pl.22 photo n°5 & 6). De forme oblongue, orientée NOO-SEE, elle présente une longueur de 2,05 m à l'ouverture, et une largeur d'environ 0,75 m dans son tiers oriental, pour une profondeur variant entre 25 et 33 cm. Le creusement, qui semble s'élargir vers le nord-ouest, atteint la pouzzolane, sans pour autant entamer véritablement cette dernière. Le comblement est constitué de blocs de basalte de petit à moyen modules. Quelques-uns de ces blocs paraissent avoir été chauffés. Il est envisageable par conséquent que la structure corresponde à une fosse à pierres chauffantes. La situation stratigraphique, de même que la présence d'un tesson isolé du Bronze ancien permet d'envisager une datation ancienne pour cet aménagement.

7.4. Mobilier

Le mobilier collecté est nettement moins abondant que l'année dernière pour deux raisons principales : d'une part, la surface fouillée est plus réduite (234 m^2 contre 300 m^2 en 2007), d'autre part, l'occupation du Hallstatt moyen, riche de vases entiers écrasés et brûlés sur place, n'a pas été observée dans les zones explorées à quelques exceptions près. Il représente 54 kg 715 de vaisselle céramique, 0 kg 109 d'objets en céramique, 3 kg 478 d'ossement, 0 kg 148 d'objets en alliage cuivreux ; 22 kg 207 de galets, 15 kg 043 de meules et 0 kg 586 de pièces en silex, 0 kg 002 d'objets en lignite, soit 96 kg 288 au total.

La vaisselle céramique, de l'âge du Bronze à La Tène ancienne

Par rapport aux précédentes campagnes, le faciès de collecte du matériel céramique est marqué cette année par une surreprésentation du Bzf IIb et IIIb, ainsi que par une très faible représentation du Hallstatt moyen (pl.13-19). En outre, et à l'exception de l'amas de tessons UF 18911 de la zone 14, des foyers de la zone 13, aucun sol d'occupation avec une concentration importante de tessons peu fragmentés n'a été observé.

La céramique du Bronze final (Guillaume Saint-Séver) :

La campagne 2008 a de nouveau livré une grande quantité de céramiques attribuables au Bronze final dans les deux différentes zones fouillées. Un total de 4577 tessons pour 54, 72 kg ont été exhumés lors de cette campagne. Les deux zones fouillées ont livré le même poids de tessons, mais la poterie de la zone 14 est nettement moins fragmentée que dans la zone 13 (cf. tableau 2).

Zone 13

La zone 13 a livré une quantité importante de tessons au nettoyage, mais les niveaux Bronze final ne livrent pas d'épandages cohérents comme dans la zone 14. La céramique y est plus fragmentée, sans poteries écrasées, et très dispersée, à l'exception des radiers de foyer. Les foyers de la zone 13 sont attribuables au Bzf IIIb. Ils incorporent des tessons peints et à lamelles collées d'étain. Hors de ces structures, les niveaux de sols semblent perturbés, ou ont en partie disparu. Des éléments attribuables à la période laténienne, niveau directement sus-jacents, sont épars mais présents un peu partout. Des tessons plus anciens apparaissent également (fin du Bronze moyen), bien que la zone semblait avoir une ampleur stratigraphique importante ; les successions de structures en creux (comme le montre la densité des seuls trous de poteau) ont dû largement contribuer au bouleversement de ces niveaux.

La céramique issue des décapages restés superficiels est à attribuer à un Bronze final III au sens large, la taille des tessons et le faible nombre de remontages ne permettant pas une bonne restitution des profils. Des éléments traditionnellement attribués au Bronze final IIIb, comme la peinture rouge sont largement présents, mais contrairement à l'an passé où un niveau homogène de poteries écrasées en place avait été mis au jour, nous n'avons retrouvé ni décor de « pictogramme », ni peinture noire. Cet épandage fouillé en 2007 n'avait pas livré de décor à l'étain. Peut-être avons-nous là un indice d'ancienneté dans le Bronze final IIIb de cette campagne 2008.

Les trous de poteau de la zone 13 ont livré du matériel ; certains tessons ont pu par leur décor ou leur forme être rattachés au Bronze final IIIa ou IIIb (nous l'avons précisé dans l'inventaire). Il en résulte deux phases de remplissage de trous de poteau, l'une au Bzf IIIa, l'autre au Bzf IIIb. L'aspect continu de l'habitat ne peut pas être discuté ici tant la datation des poteaux est soumise à beaucoup d'aléas, tels les nombreuses intrusions et matériels résiduels qui font que des trous de poteau laténiens se retrouvent parfois avec plus de tessons de l'âge du Bronze que de tessons de l'âge du Fer.

Zone 14

Le nord de la zone 14 a livré un niveau d'épandage dense sur quelques mètres carrés, avec de nombreux fragments de poteries écrasées (UF18911 ; pl.13-18 ; pl.21 photo 1). L'étude de cette poterie révèle une grande homogénéité des vases au niveau technologique : les dégraissants sont très homogènes entre les différents vases, d'aspect sableux ; ils contiennent entre autres du quartz, qui peut être ajouté sous forme pilé dans les céramiques grossières, du mica très fin et des particules noires brillantes. Les cuissons sont également proches (cœur gris et rose, surface noire). La qualité de cette céramique est à souligner, au niveau de la cuisson, très bien maîtrisée pour la majorité des tessons, et au niveau de la production de la céramique fine qui, pour les différentes assiettes ou coupes, peut avoir des épaisseurs de pâte ne dépassant pas 2 mm pour les parties les plus fines.

Un possible engobe a pu être appliqué sur plusieurs formes fines. Il rend la paroi très lisse et facilite ainsi le lustrage. La cuisson en atmosphère réductrice lui confère une couleur noir brillant. Celle-ci est une cuisson en deux temps (deux enfumages ou peut-être une deuxième cuisson), ce qui expliquerait le rose intercalé entre la surface noire et le cœur gris, quand on observe la coupe du tesson.

Les formes de cette série, comparées aux formes attribuées les années précédentes au Bzf IIIa ou IIIb, comportent des différences typologiques remarquables :

- les gobelets à épaulement n'ont pas été reconnus lors des autres campagnes ;

- les jattes possèdent un profil très arrondi et refermé qui diffère de celles du Bzf III de Corent 2007, à tendance carénée ; ces dernières ont en outre des lèvres travaillées avec double biseau et/ou excroissance et sont rarement cannelées. Nos exemplaires de 2008 ont une lèvre à simple biseau et une à deux cannelures. Ces formes de lèvres sont étrangères à celles qui ont été retrouvées les autres années.

Les comparaisons de quelques exemplaires nous permettent de dater la série du Bronze final IIb :

- l'assiette segmentée (pl. 16) trouve une comparaison directe avec certaines issues d'une fosse du Bzf IIb à Sandillon (Loiret) (Froquet *et al*. 2006 fig. 7 et 9). Celle-ci et les autres assiettes ont des lèvres dont le biseau est orienté vers l'extérieur (pl. 16). Ce petit détail apparaît comme un indice chronologique dans l'étude des céramiques du Bzf IIb et IIIa de fosses jurassiennes (Bourson 2006). Ce biseau ainsi que l'assiette segmentée sont présents dans la fosse Bzf IIb de Choisey « aux Champins » st. 390 (*ibid.* n°3 fig.11). La structure 670 du même site, datée entre le Bzf IIb et le Bzf IIIa, ne livre plus d'assiettes segmentées, mais donne en quantité des assiettes à larges cannelures internes aux lèvres à biseau vers l'extérieur (*ibid.* fig.15). Enfin ce biseau disparaît dans les structures du Bzf IIIa (*ibid*. pl. 7, 8 14, 16, 17, 18, 21, 22) ;

- la grande assiette à impressions sur la lèvre (pl. 14) trouve une comparaison à Misy-sur-Yonne (Yonne) « Le Bois des Refuges » dans la fosse F2 pour une série du Bronze final I-IIa (Mordant et al. 1977, n° 68 fig.32) ; nous n'avons pas trouvé d'autre correspondance ;

- la jatte à bord à une cannelure décorée de chevrons (pl. 18) trouve un équivalent à Hauterive-Champréveyres en Suisse (canton de Neuchâtel), dans la couche 1 datée de 1050-1040 par la dendrochronologie, date correspondant au Bronze final IIb (Borello et al. 1986, n° 7 fig.18). Ces jattes ou terrines sont fréquentes en France centrale au moins pour le Bzf IIIb et le Ha ancien (Milcent 2004), mais ce sont des formes qui ne sont pas présentes plus au sud. Pour le Lot, par exemple, ces formes ne sont pas identifiées dans les séries du Bronze final (Saint-Sever 2006).

Cette campagne a donc livré une série homogène du Bronze final IIb et s'ajoute à l'épandage très bien conservé du Bronze final IIIb de l'an dernier pour documenter solidement les séries de la région encore trop peu connues. Pour la poterie de la zone 13, à ce stade, il est difficile de trancher entre un niveau perturbé contenant des éléments des deux périodes du Bronze final III ou à un niveau ancien dans le Bzf IIIb.

Compte tenu des résultats des campagnes précédentes, il semblerait que l'occupation de ce secteur du plateau soit continue depuis le Bzf IIb, même si la dispersion des céramiques, suite aux arasements successifs ne doit pas refléter l'occupation du sol tel qu'elle pouvait être tout au long du Bronze final.

Etape moyenne du 1er âge du Fer (Ha D1-2 ancien : 650-575 av. J.-C.) et étapes anciennes du second âge du Fer (LT A2-B1, LT B2-C1 : 425-275 av. J.-C.)

A la différence des années précédentes, aucune occupation avec des vases écrasés en place n'est apparue. Une terrine carénée presque entière a cependant été recueillie en zone 14 (pl.19 UF 18964), mais en limite d'une zone où nous étions déjà intervenus l'année dernière ; il ne s'agit donc pas d'un vase isolé, mais plutôt d'un indice qu'une limite d'occupation a été atteinte.

Un bord de pot en tonnelet (pl.19 UF 18972), en zone 13, présente un intérêt chronologique puisqu'il s'agit sans doute d'un vase attribuable au IVe ou au IIIe s. av. J.-C. Il doit être versé au dossier de la fréquentation du centre du plateau de Corent durant La Tène ancienne (cf les rares autres découvertes de mobilier de cette époque des trois précédentes campagnes).

L'*instrumentum* de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer (hors matériel lithique)

L'*instrumentum* collecté est un peu moins abondant que les années précédentes, ce qui s'explique par la surface exploitée, mais sans doute aussi par le fait que nous n'avons pratiquement pas touché l'occupation du Bronze final IIb-IIIa, habituellement riche en mobilier métallique. Le NMI d'objets s'élève à 18, dont 11 en métal (pl.20). Les éléments métalliques représentent un NR de 11, un poids total de 148,4 grammes, ce qui est moindre que les années précédentes, soit une masse moyenne de 13,5 g par reste. En outre, les objets les plus massifs ont été découverts à l'occasion de la fouille de niveaux laténiens et en dehors de notre zone d'intervention. Plusieurs catégories fonctionnelles sont représentées avec de la parure, de l'armement, de l'outillage domestique et des objets liés peut-être à des usages symboliques (concernant les principes d'étude de l'*instrumentum*, cf Milcent 2007 p.189-191).

Les objets d'habillage, des parures et attaches de vêtement (NMI : 12), sont représentés par une épingle, deux bracelets entiers en alliage cuivreux, un fragment de bracelet en céramique, un fragment d'anneau en lignite, un fragment de boucle d'oreille et une sorte de petit cabochon en alliage cuivreux. Les objets datent du Bzf IIb-IIIa et IIIb, sauf un, sans doute datable du Hallstatt moyen. Le bracelet n°1845 est remarquable car il est très petit (objet d'enfant ?) et semble correspondre à une importation puisqu'il présente une forme atlantique.

Deux objets en alliage cuivreux du Bzf appartiennent à la catégorie « guerre et prédation ». Il s'agit d'abord d'un petit clou recourbé (n°1847) qui semble correspondre à un élément de fixation de fond de carquois. L'autre élément constitue une découverte assez exceptionnelle pour un contexte d'habitat : c'est un fragment de lame d'épée (n°1202), sans doute de facture nord-alpine et attribuable au Bzf IIb-IIIa. L'objet, collecté lors du dégagement de niveaux laténiens, provient des environs de l'amas de tesson UF 18911 et pourrait donc être contemporain.

Un élément (n°1662) découvert dans un contexte laté nien correspond sans doute à un objet exceptionnel de l'âge du Bronze. C'est une pièce coulée d'alliage cuivreux creuse, avec une tête tronconique ajourée de cinq triangles et munie d'une perforation centrale de 7mm de diamètre. Une douille, décorée de trois cannelures et dotée d'une perforation permettant la fixation d'un manche en bois, prolonge la tête. Des éléments de même taille et de même forme, à ceci près que la tête est plate ou en coupelle, proviennent de tombes à char d'Europe centrale datées du début de l'âge du Fer et sont interprétés comme des gaines métalliques d'extrémité d'aiguillon en bois et à pointe métallique (Kraußе 1992). Ces objets destinés à la conduite d'un attelage sont bien entendu des marqueurs élitaires. La pièce de Corent, compte tenu de ses spécificités et de l'absence d'occupation au Ha ancien, n'est pas une importation d'Europe centrale et ne date sans doute pas du début de l'âge du Fer. Le décor cannelé de la douille fait plutôt penser à une production du Bzf IIIb, mais les jours triangulaires demeurent des éléments décoratifs originaux.

Un seul objet, une fusaïole (n°1848), traduit une a ctivité de production domestique, de filage en l'occurrence. L'objet appartient à un module lourd et de grande taille (Milcent 2007 p.210), ce qui laisse envisager son utilisation pour la fabrication de fils assez épais.

Quatre pièces appartiennent à des activités plus difficiles à caractériser. Deux sont des jetons attribuables au Bronze final. L'un a été taillé dans une assiette décorée d'incisions en méandres du Bzf IIb-IIIa (n°1719 ; pl.22 photo n°8), tandis que l'autre a été taillé d ans un petit morceau de céramique (n°1769). On pour rait douter de leur chronologie (le premier jeton pourrait éventuellement avoir été taillé au second âge du Fer dans un tesson récupéré) si le second n'avait été trouvé en association avec un amas de céramique du Bzf IIb-IIIa. Bien qu'assez rares avant le second âge du Fer, les jetons en céramique sont attestés tout au long de l'âge du Bronze et du 1er âge du Fer ; leurs fonctions possibles sont multiples et vont d'activités économiques à des activités symboliques (Milcent 2007 p.220). Les contextes de découverte ne permettent pas de connaître pour les deux exemplaires la nature de leur usage.

Deux fragments de modelages en terre cuite correspondent à ce que l'on appelle des « chenets » en croissant et datent du Bronze final IIb-IIIa ou IIIb (n°1817 et 1836). Un autre chenet avait été mis a u jour dans la partie ouest de la parcelle en 2005. Les comparaisons sont nombreuses parmi le mobilier des habitats nord-alpins ; il semblerait en revanche que les chenets d'Auvergne soient les plus occidentaux que l'on connaisse. On considère aujourd'hui que ce sont des objets symboliques, sans doute liés à des croyances astrales (Anastasiu, Bachmann 1991 p.46-48).

7.5. Conclusion

La campagne 2008, bien qu'elle concerne une emprise plus réduite et morcelée que l'année dernière, apporte des résultats complémentaires de ceux des années précédentes. L'occupation du Hallstatt moyen apparaît soit érodée, soit, plus vraisemblablement, absente dans les zones investiguées. Quant à l'occupation du Bzf IIIa, elle est peu représentée cette année, sans doute parce que nous n'avons fouillé que les niveaux les plus superficiels. A l'inverse, des phases d'occupation du Bzf IIb et du Bzf IIIb ont pu être documentées de façon significative pour la première fois. Il apparaît donc que l'occupation du centre du plateau de Corent a pu être continue du XIe au IXe s. av. J.-C., mais que les horizons successifs apparaissent par lambeaux, de place en place. Quelles que soient les phases, il semble qu'il s'agisse d'occupations à vocation principalement domestique. Même si des résultats significatifs ont été obtenus cette année, la reconnaissance de structures est toujours aussi difficile, compte tenu des perturbations archéologiques et des difficultés que pose l'identification des trous de poteau. Il apparaît clairement qu'une meilleure compréhension des occupations du Bz final et du 1er âge du Fer du plateau de Corent passerait par des fouilles extensives, avec des moyens matériels, financiers et humains bien supérieurs à ceux qui nous ont été alloués jusqu'à présent. Compte tenu de ces moyens, nous ne pouvons que projeter pour l'instant la réalisation d'autres sondages en différents lieux du plateau, afin d'avoir au moins une idée plus précise de la chronologie et de l'extension des occupations successives.

7.6. Bibliographie

Anastasiu, Bachmann 1991 : ANASTASIU (R.), BACHMANN (F.). - *Les terres cuites du Bronze final, témoins de la vie quotidienne et religieuse*. Hauterive-Champéveyres, 5, Archéologie neuchâteloise, 11, 1991, 63 p., 61 pl.

Borello 1988 : BORELLO (M.-A.)- Nouvelles approches dans l'étude d la céramique du Bronzefinal dans la région des lacs du pied du Jura. *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la Notion de Civilisation des Champs d'Urnes, Actes du colloque de Nemours* : Mémoires du musée de préhistoire d'Île-de-France n°1, 1986, p.75-102, 23 fig.

Bourson 2006 : BOURSON (V.)-La céramique du Bronze final IIb/IIIa dans le département du Jura. Approche typo-chronologique de trois sites : Choisey, Quintigny, Ruffey-sur-Seille. *Revue Archéologique de l'Est*, t.55, 2006, p.7-65, 17 fig. 31 pl.

Froquet et al. 2006-2007 : FROQUET (H.), CASTANET (C.), JOLY (S.), PRADAT (B.)- Une fosse du Bronze final IIb dans le Val d'Orléans à Sandillon (Loiret) : données archéologiques et contexte environnemental*. Revue archéologique du Centre de la France*, t. 45-46, [en ligne]

http://racf.revues.org// index594.html.

Krauße 1992 : KRAUßE (D.). - Treibstachel und Peitsche. Bemerkungen zur Funktion hallstattzeitlicher Stockbewehrungen. *Arch. Korrespondenzblatt*, 22, 1992, pp.515-523.

Milcent 2004 : MILCENT (P.-Y.). - *Le premier âge du Fer en France centrale*. Société Préhistorique Française, Mémoire XXXIV, 2004, 2 vol., 718 p. dont 132 pl.

Milcent (dir.) 2007 : MILCENT (P.-Y.) dir. - Bourges-Avaricum, un centre proto-urbain celtique du Ve siècle av. J.-C. Les fouilles du quartier Saint-Martin-des-Champs et les découvertes des Etablissements militaires. Coll. Bituriga, Service d'archéologie municipal, UMR 5608, Bourges, 2007, vol.1, 341 p., vol.2, 176 p.

Mordant et al. 1977 : MORDANT (C. et D.)- Le Bois des Refuges à Misy-sur-Yonne (Seine et Marne) (Néolithique-Bronze-Hallstatt), *Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. 74, 197, Etudes et travaux, fasc. 1, p. 420-459 31, fig.*

Saint-Sever 2006 : SAINT-SEVER (G.)- *La céramique du Bronze final en Quercy : Approches nouvelles d'étude*, Mémoire de DEA, Université de Toulouse II.

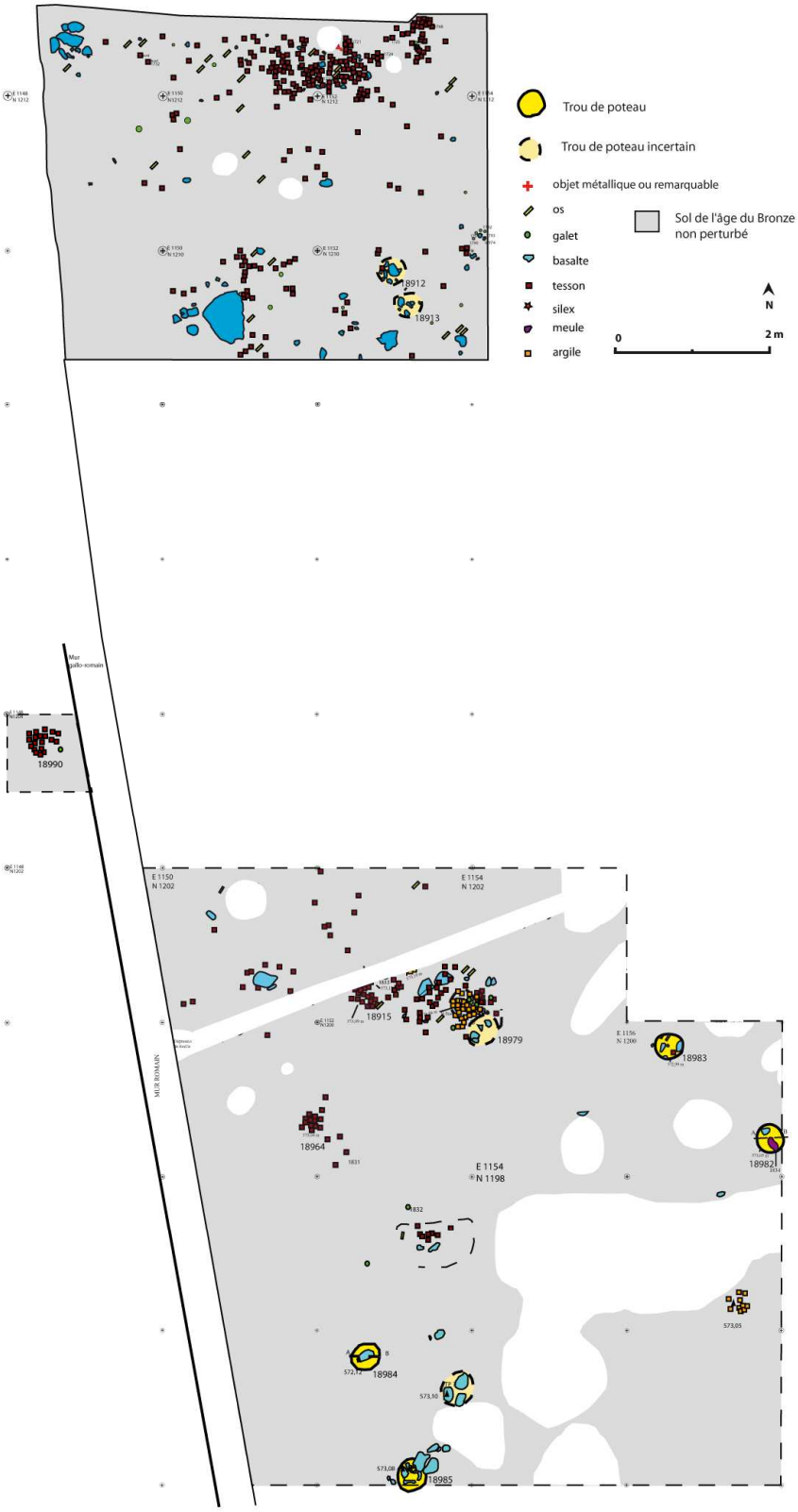

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

DAO : P.-Y. Milcent

Pl.1. Plan de masse de la zone 14.

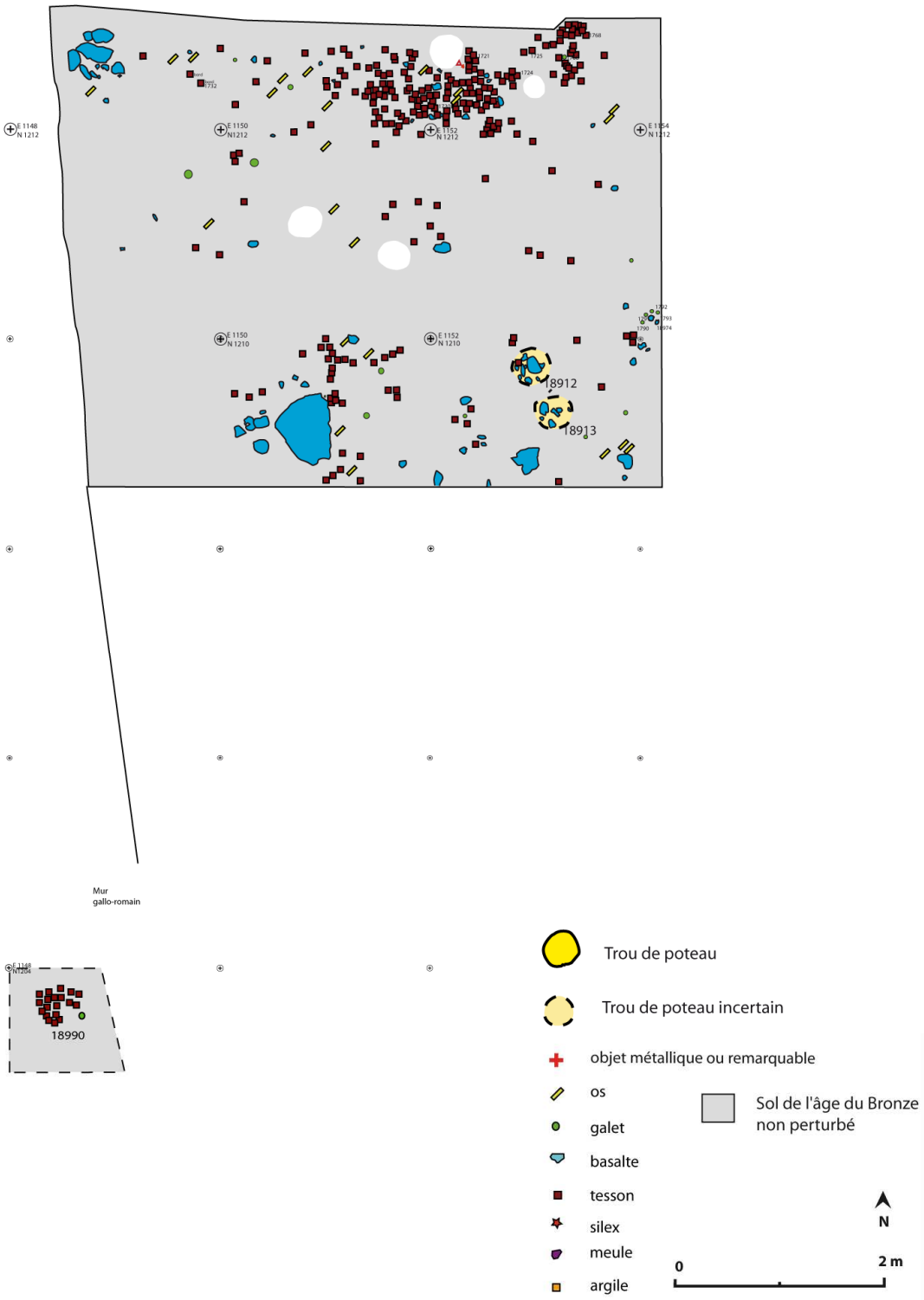

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.2. Détail de la zone 14.

DAO : P.-Y. Milcent

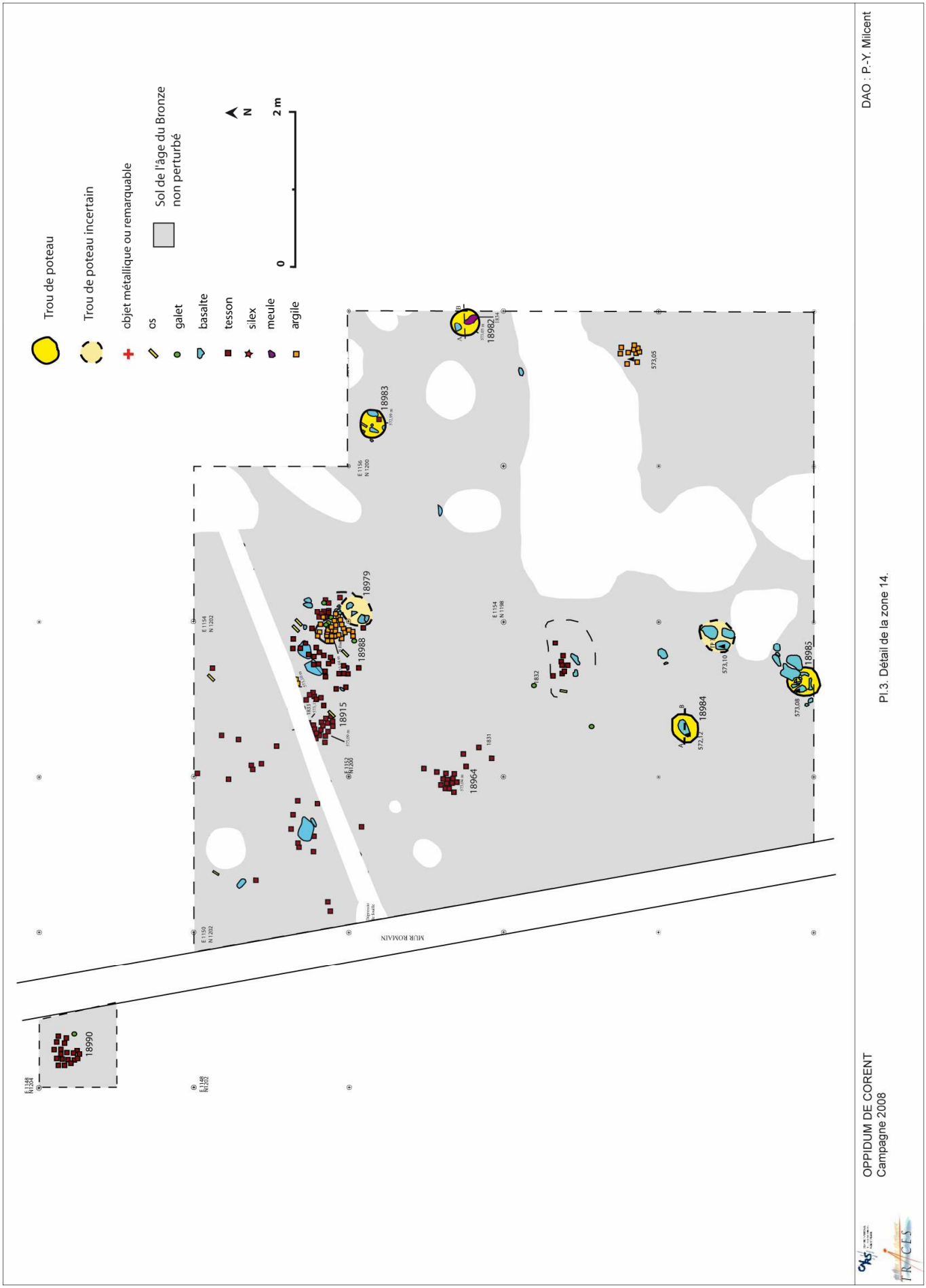

Pl.3. Détail de la zone 14.

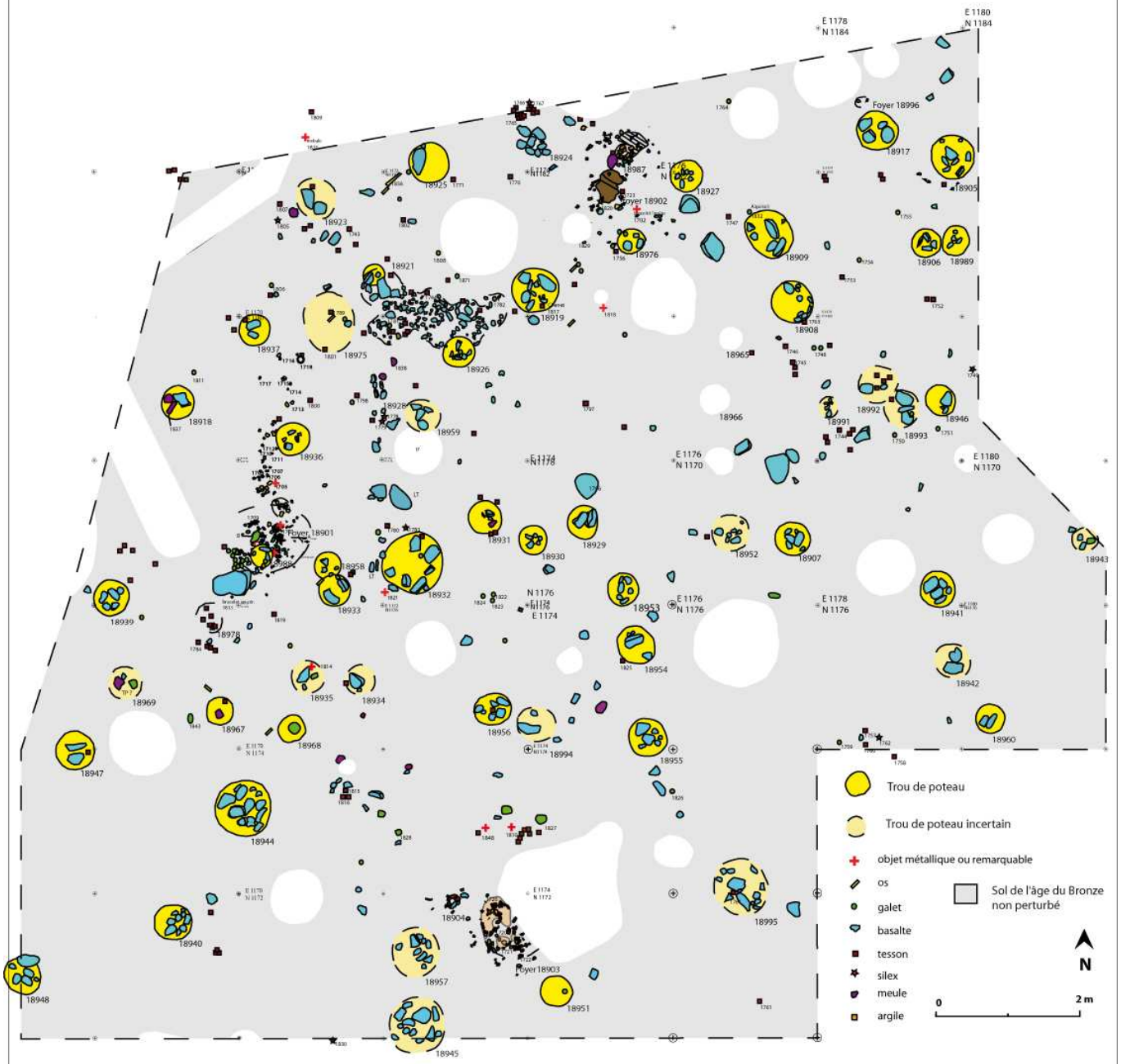

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.4. Plan de masse de la zone 13

DAO : P.-Y.Milcent

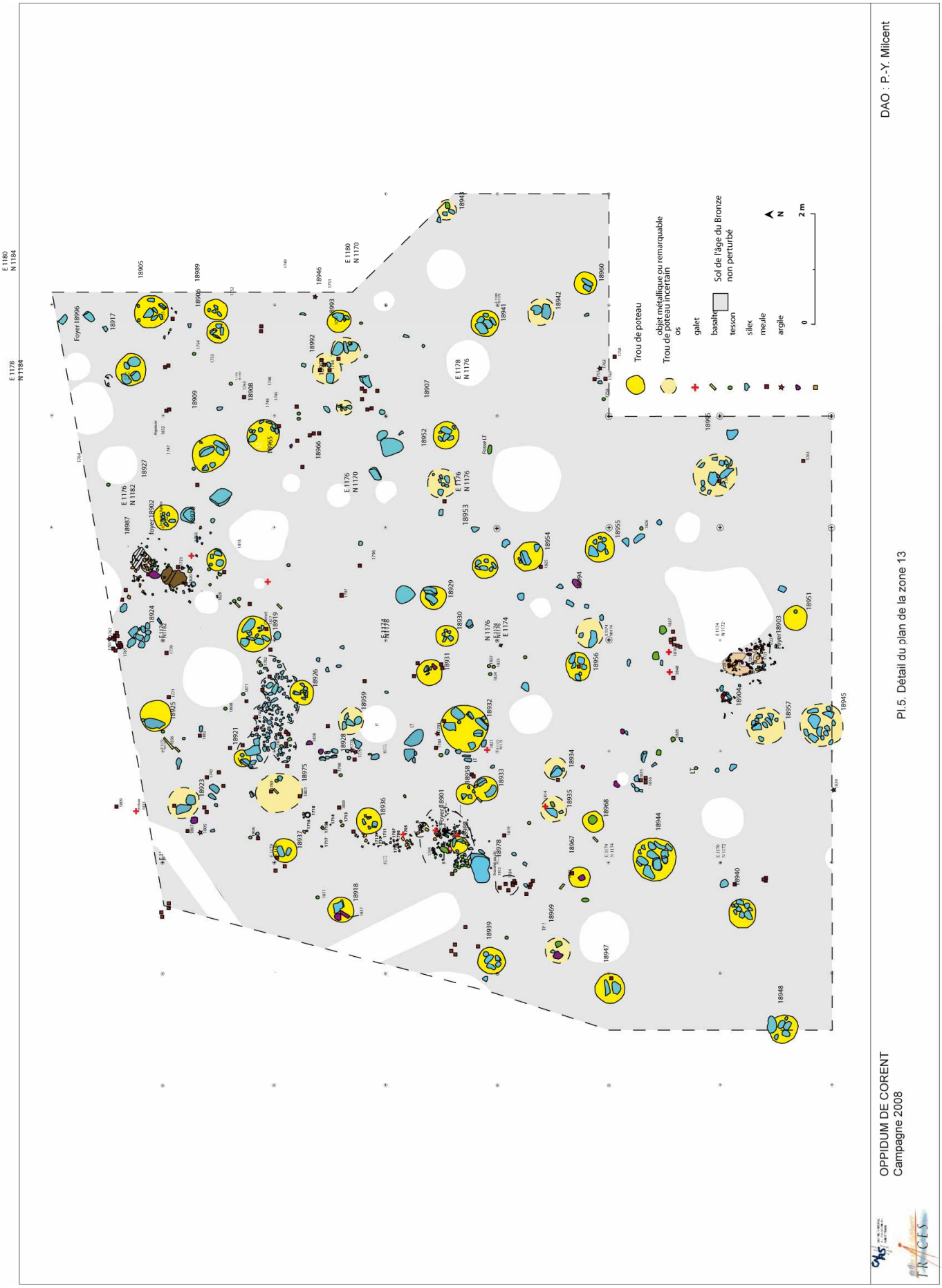

Pl.5. Détail du plan de la zone 13

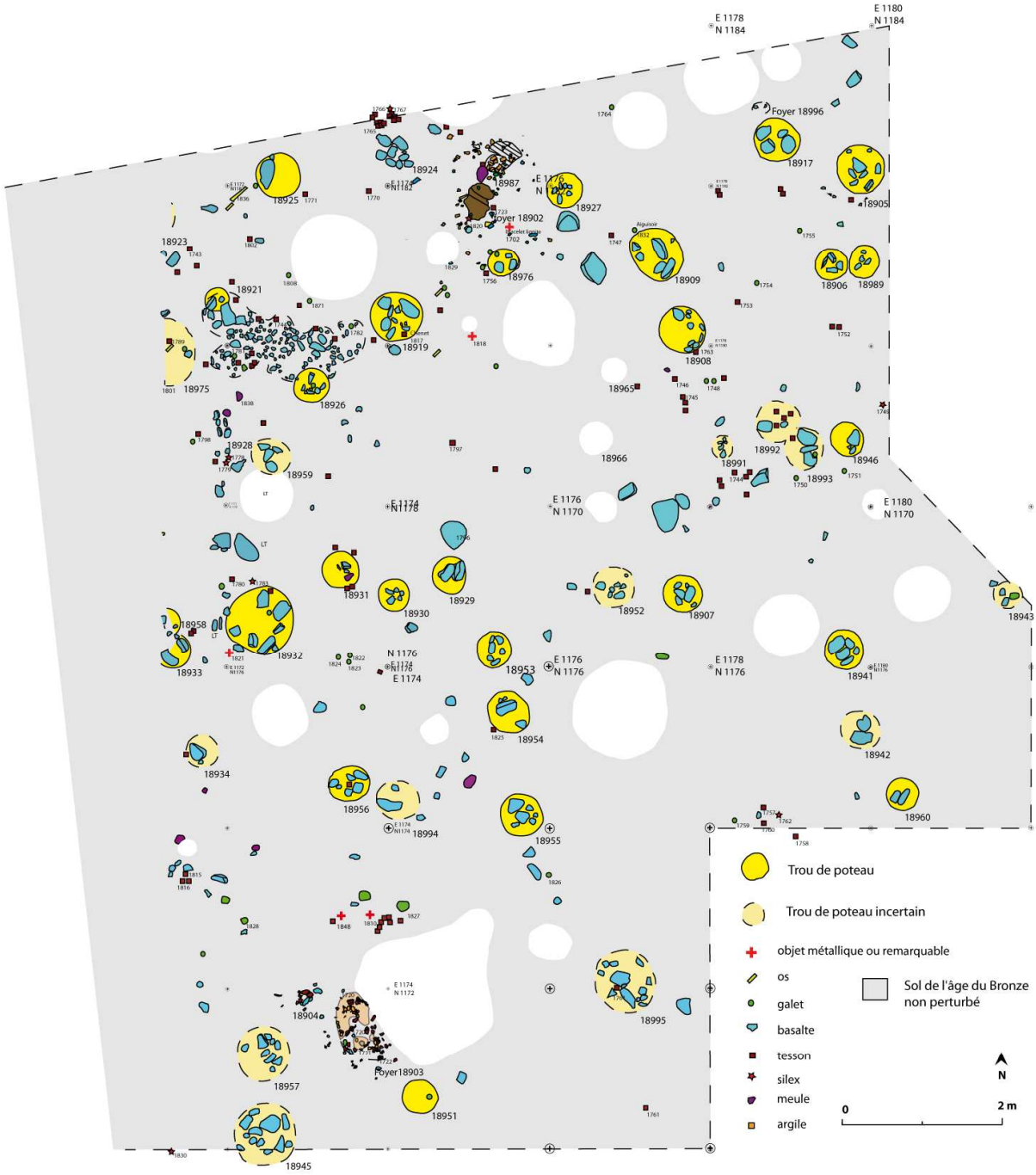

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.6. Détail du plan de la zone 13

DAO : P.-Y. Milcent

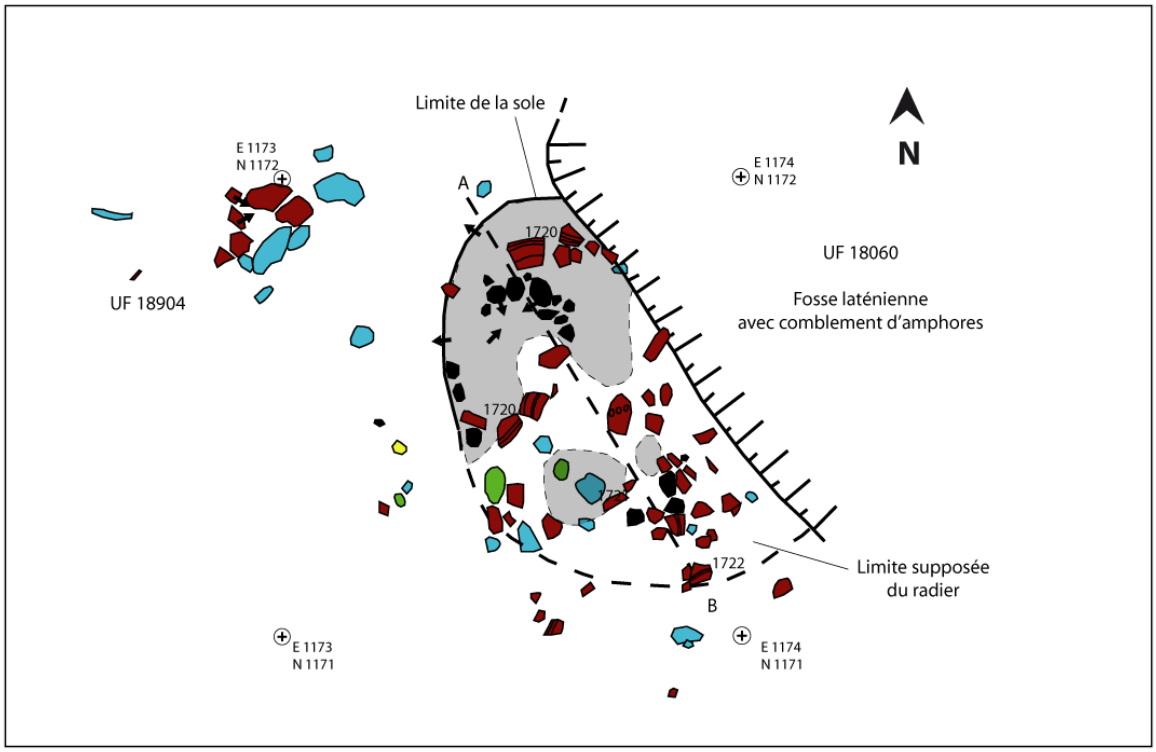

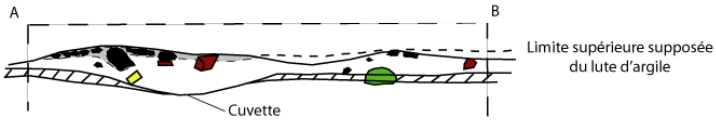

Cailloutis

Altitude fond cuvette 572,69

0 1 m

os

galet

basalte

tesson

silex

meule

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.7. Plan et coupe du foyer UF 18903 (zone 13)

DAO : P.-Y.Milcent

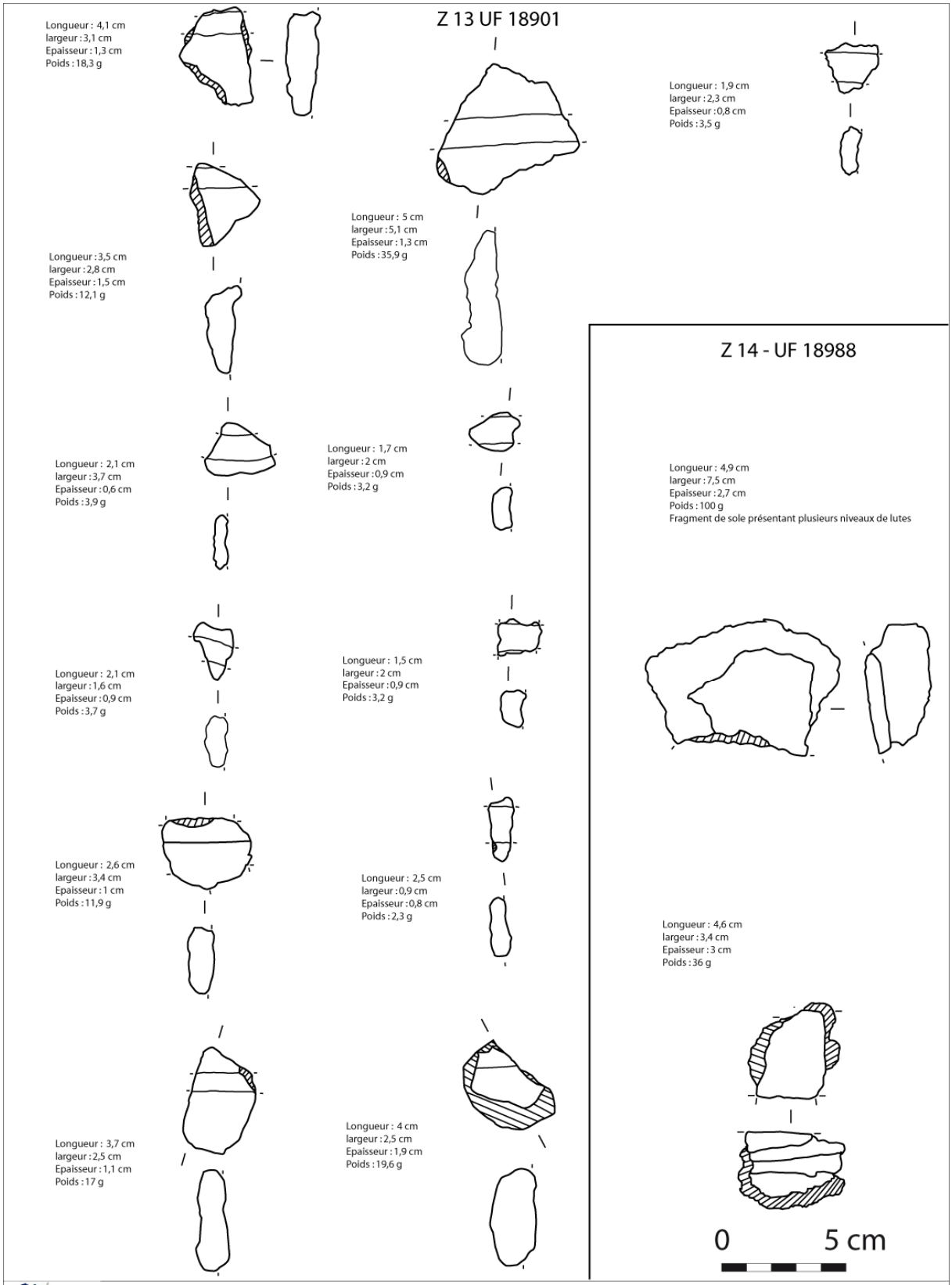

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl. 8. Fragments de soles de foyer.

DAO : P.-Y.Milcent

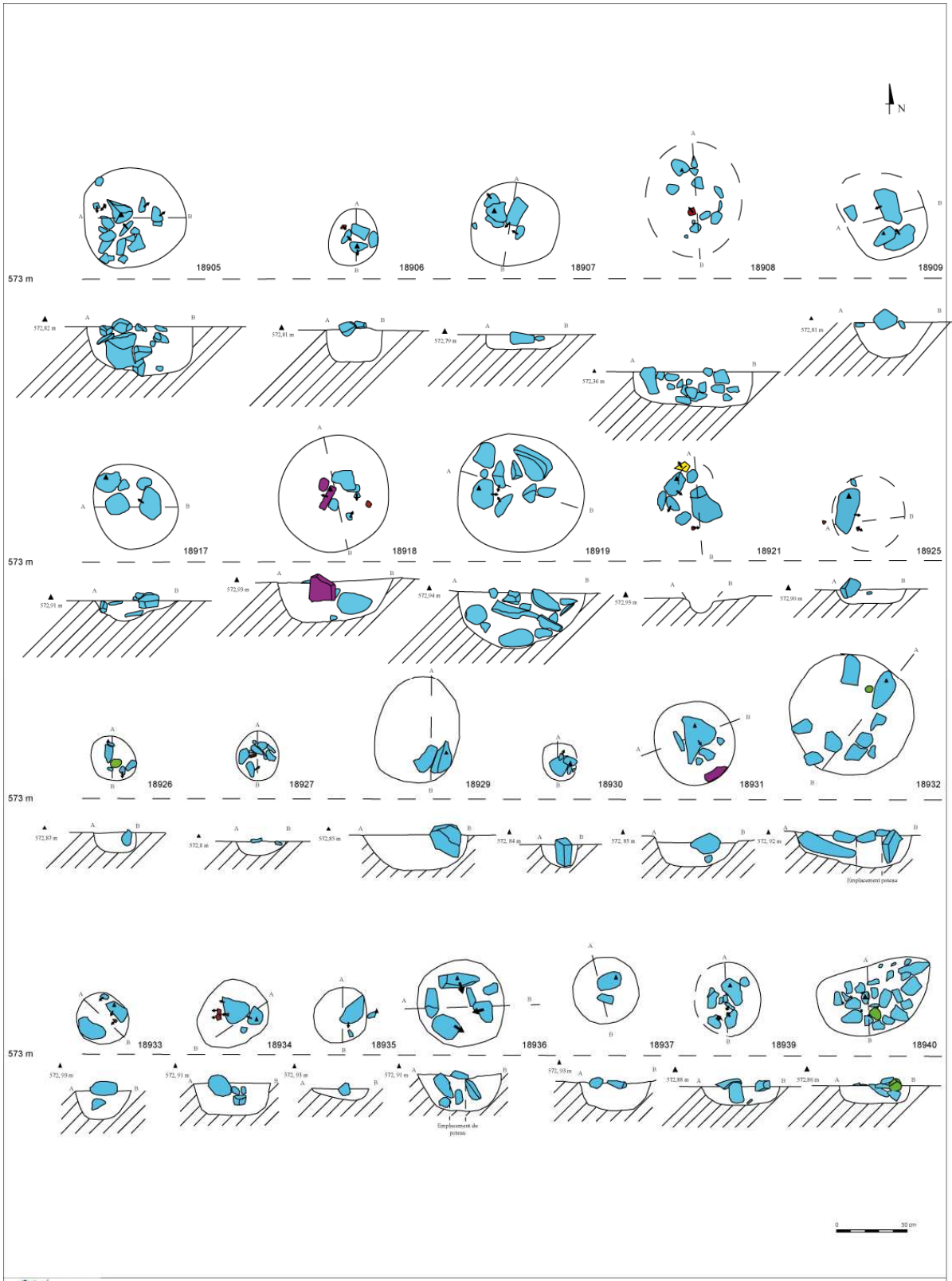

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.9. Plans et coupes des trous de poteau

DAO : P.-Y.Milcent

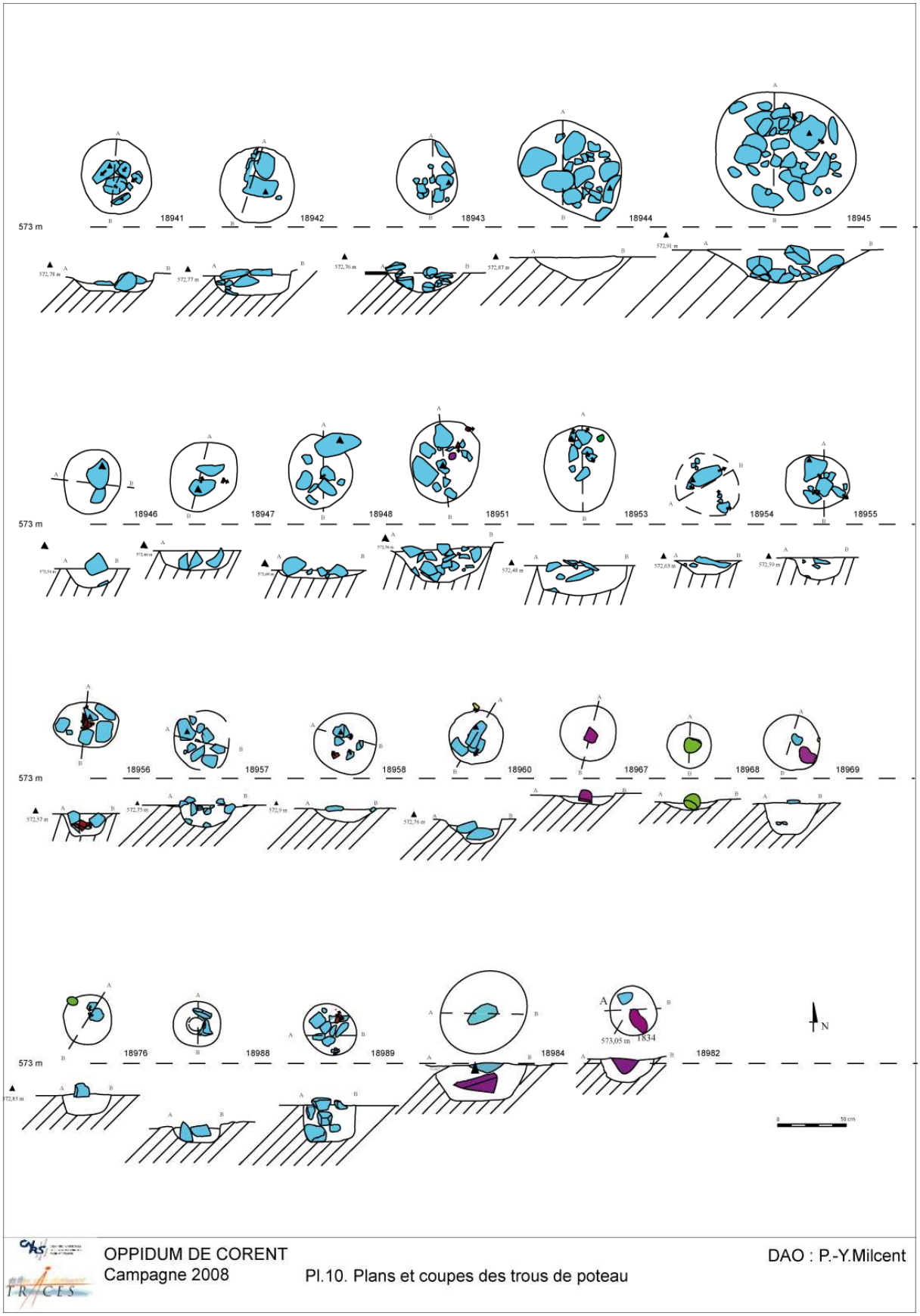

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.10. Plans et coupes des trous de poteau

DAO : P.-Y.Milcent

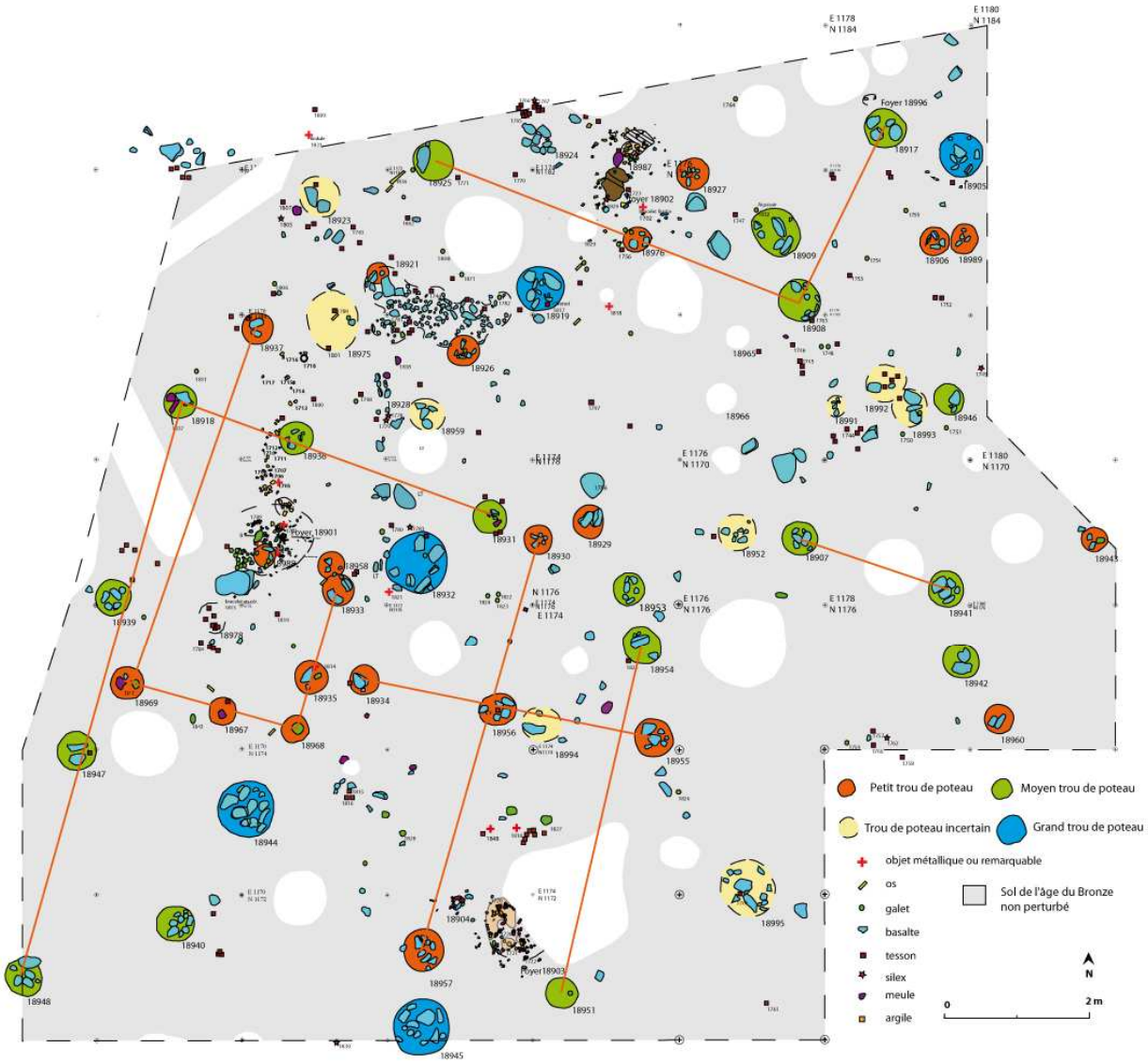

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.11. Plan de la zone 13 avec les trois classes de trous de poteau et les alignements envisageables.

DAO : P.-Y.Milcent

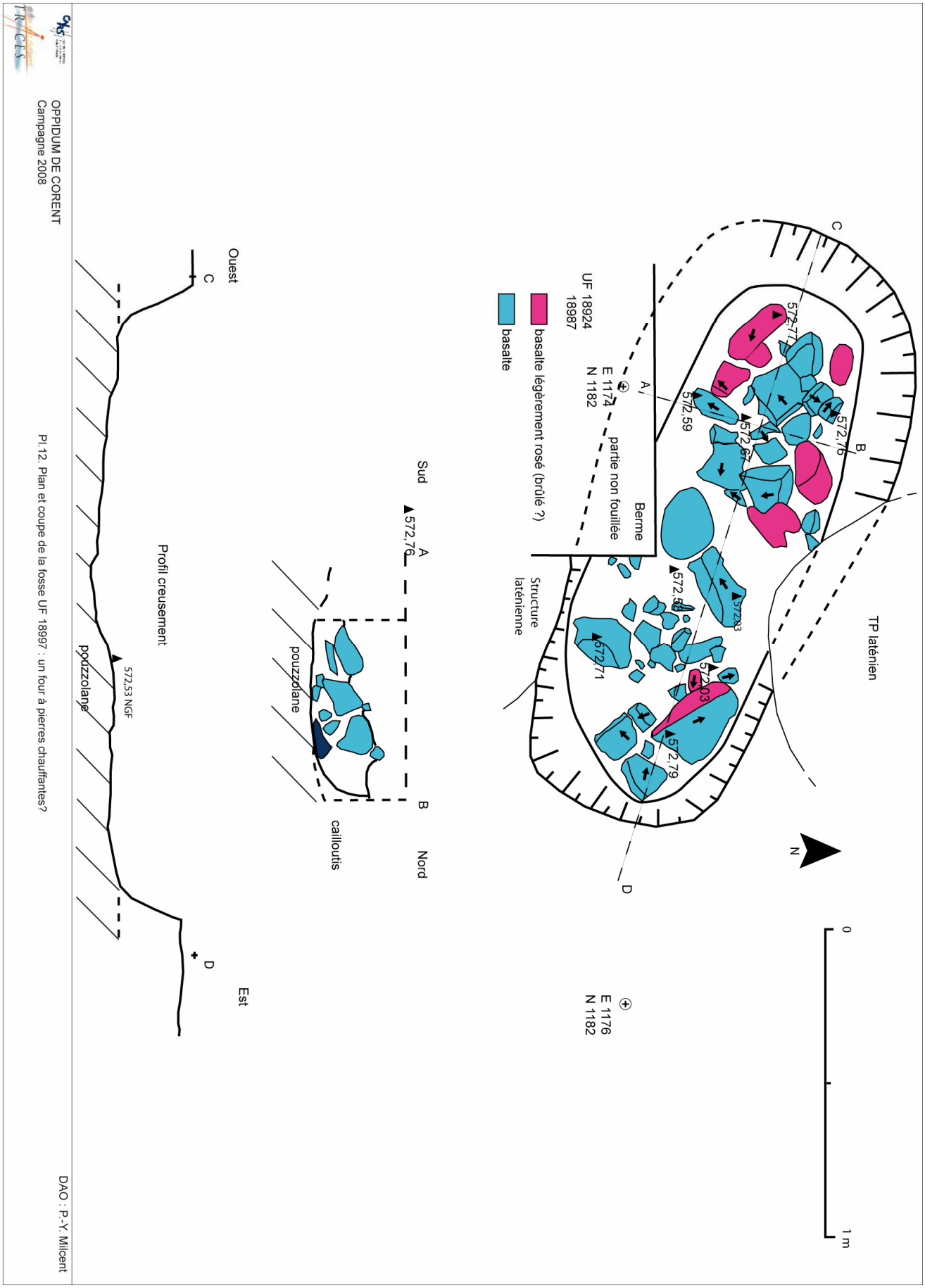

Pl. 12. Plan et coupe de la fosse UF 18997 : un four à pierres chauffantes?

n° 1725

Deg. fin
Int. lissé sommairement raclé/
Ext. lustre engobe noir
Diam. non mesurable

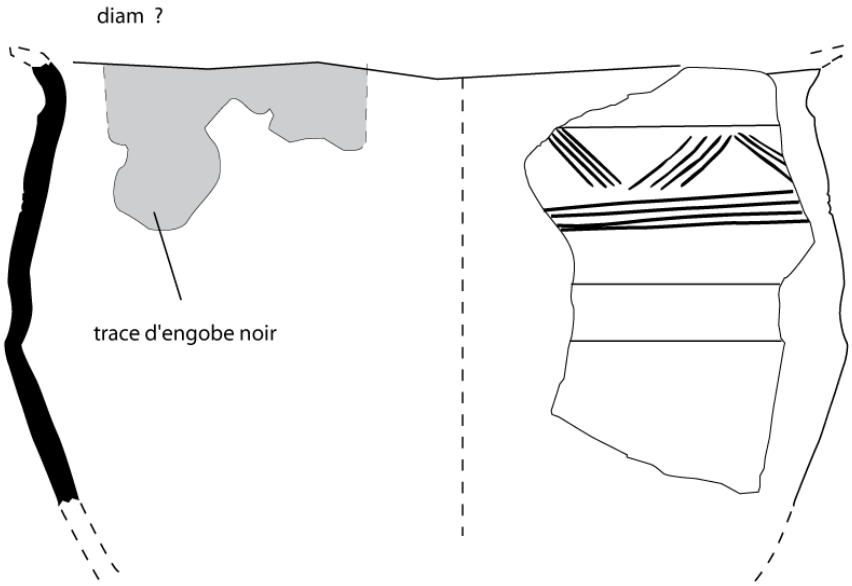

n° 1731

Deg. fin, mica, quartz, particules
noires brillantes
Ext./Int. lustre érodé, réparation à l'étain
Diam. 21 cm

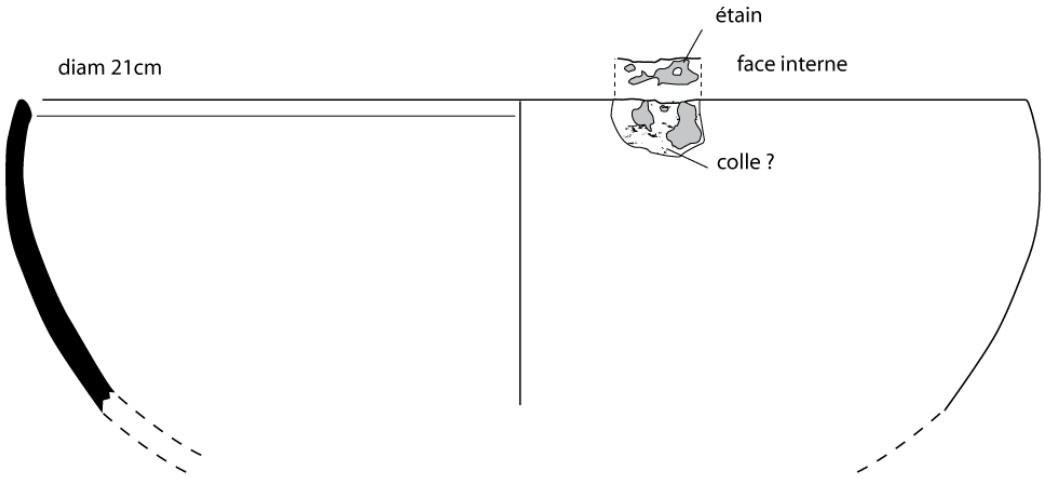

0 5 cm

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.13. Zone 14- UF 18911

DAO : P.-Y.Milcent

échelle 1/3

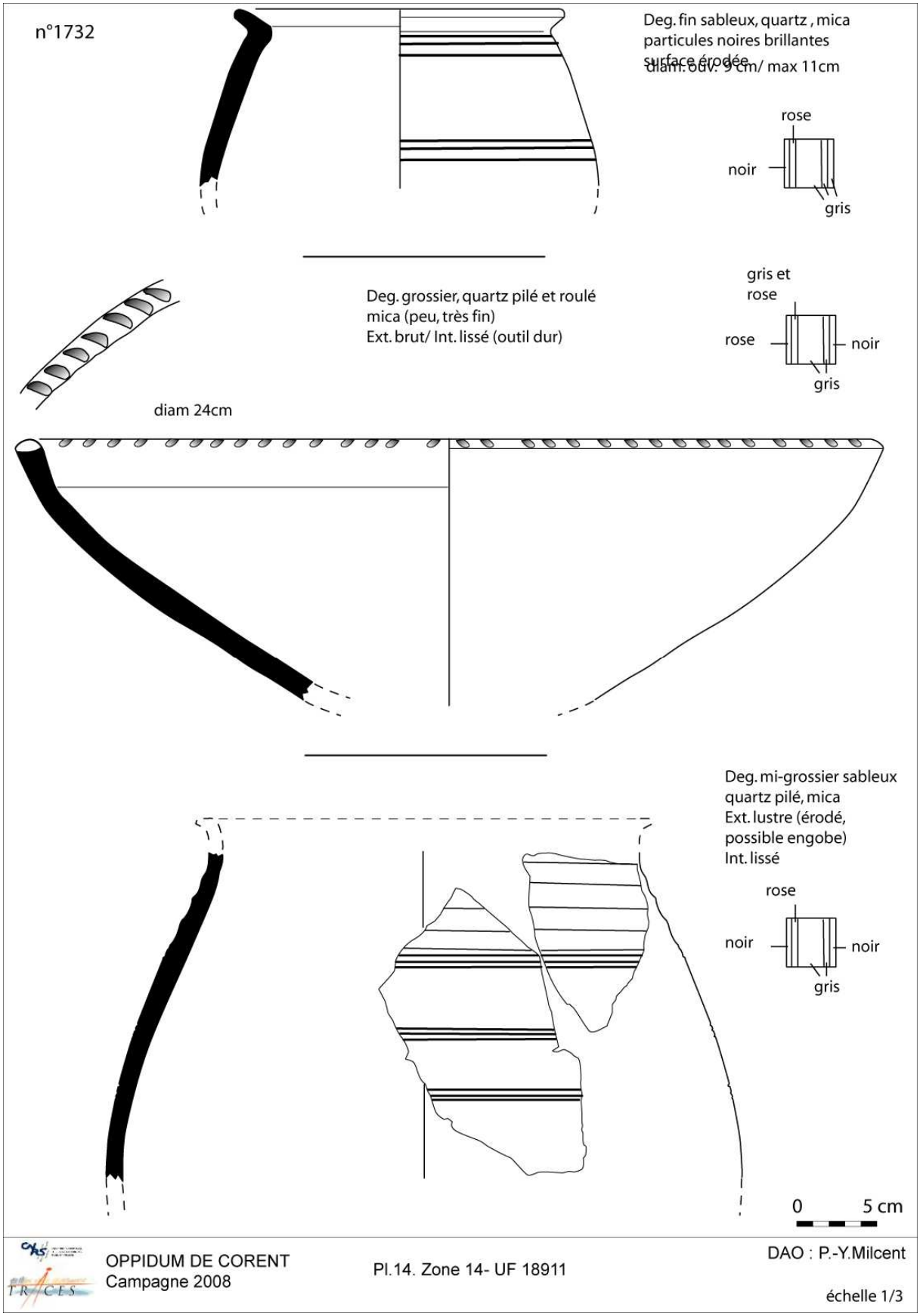

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.14. Zone 14- UF 18911

DAO : P.-Y.Milcent

échelle 1/3

n°1768

Deg. grossier quartz pilé mica très fin (argile)
cuisson réd.
Int .lissé, trace de carbonisation
Ext. desquamage fond et carène
Diam 20 cm ouv./ 11 cm fond

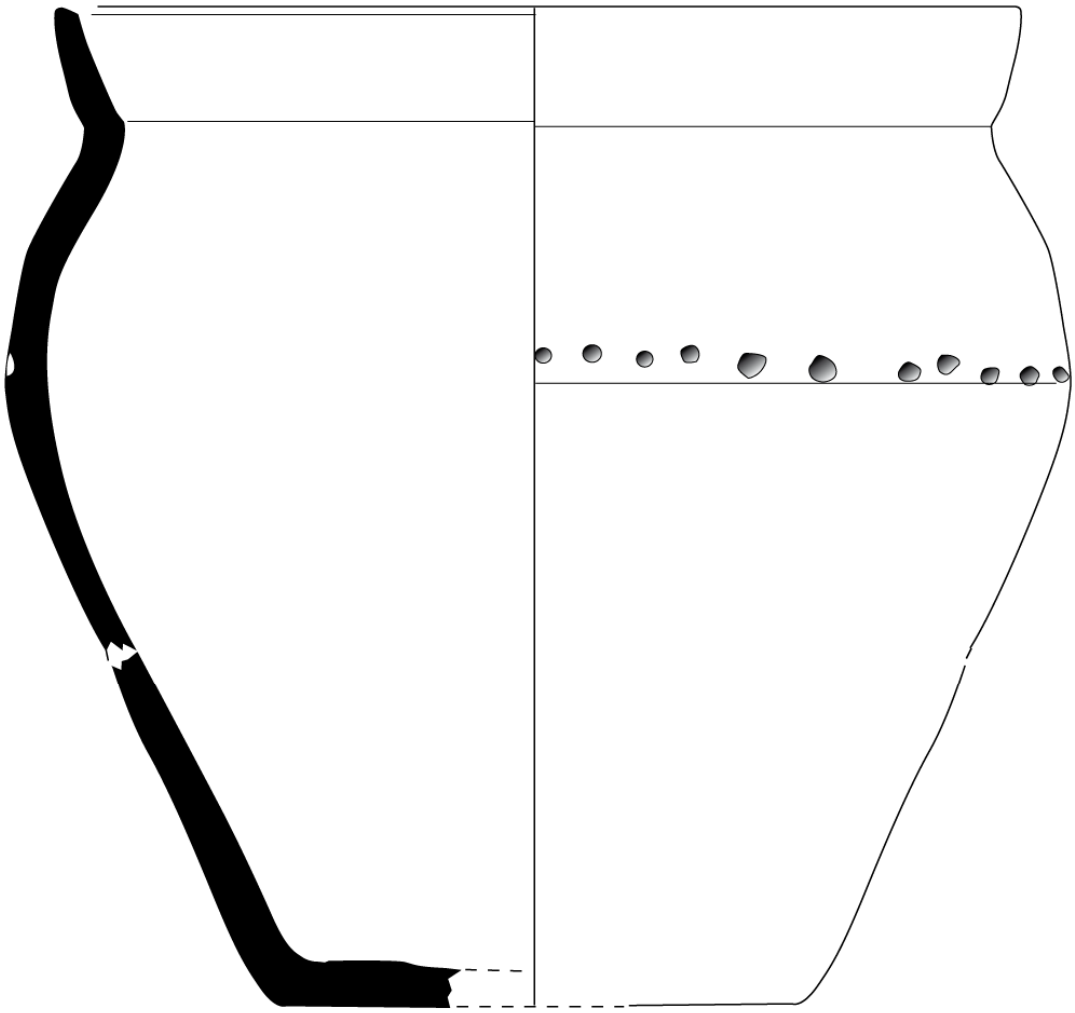

Int. lustré/ ext. lissé, lustre sur le bord

Deg. mi-grossier sableux
dont quartz, pouzzolane,
particules noires brillantes

diam 12 /14 cm

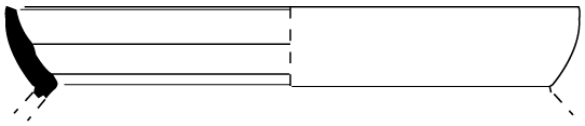

0 5 cm

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.15. Zone 14- UF 18911

DAO : P.-Y.Milcent

échelle 1/3

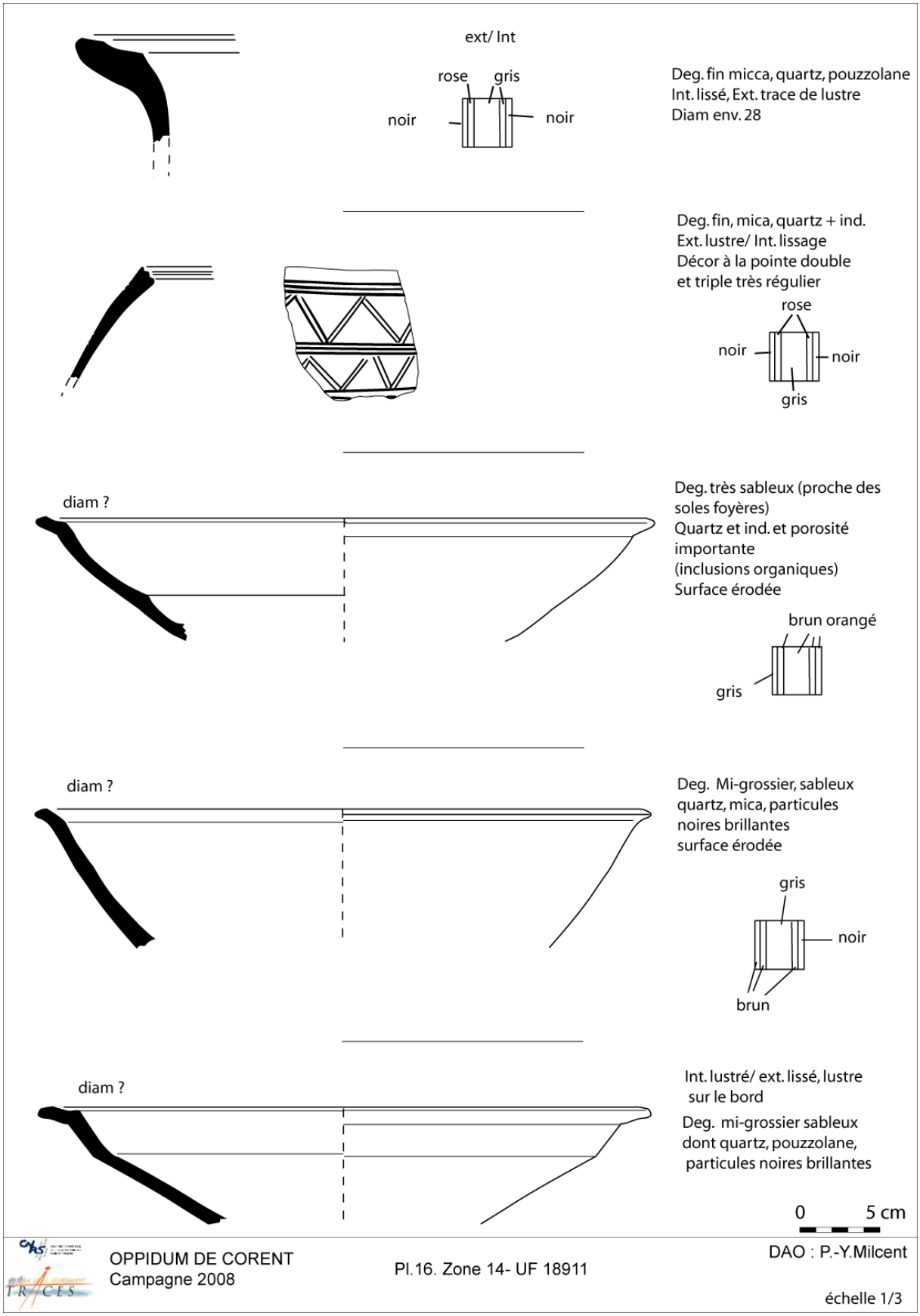
ext/ Int
rose
gris
noir
noir
Deg. fin micca, quartz, pouzzolane
Int. lissé, Ext. trace de lustre
Diam env. 28
Deg. fin, mica, quartz + ind.
Ext. lustre/ Int. lissage
Décor à la pointe double
et triple très régulier
rose
noir
noir
gris
diam ?
Deg. très sableux (proche des
soles foyères)
Quartz et ind. et porosité
importante
(inclusions organiques)
Surface érodée
brun orangé
gris
diam ?
Deg. Mi-grossier, sableux
quartz, mica, particules
noires brillantes
surface érodée
gris
noir
brun
diam ?
Int. lustré/ ext. lissé, lustre
sur le bord
Deg. mi-grossier sableux
dont quartz, pouzzolane,
particules noires brillantes
0
5 cm
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
Pl.16. Zone 14- UF 18911
DAO : P.-Y.Milcent
échelle 1/3

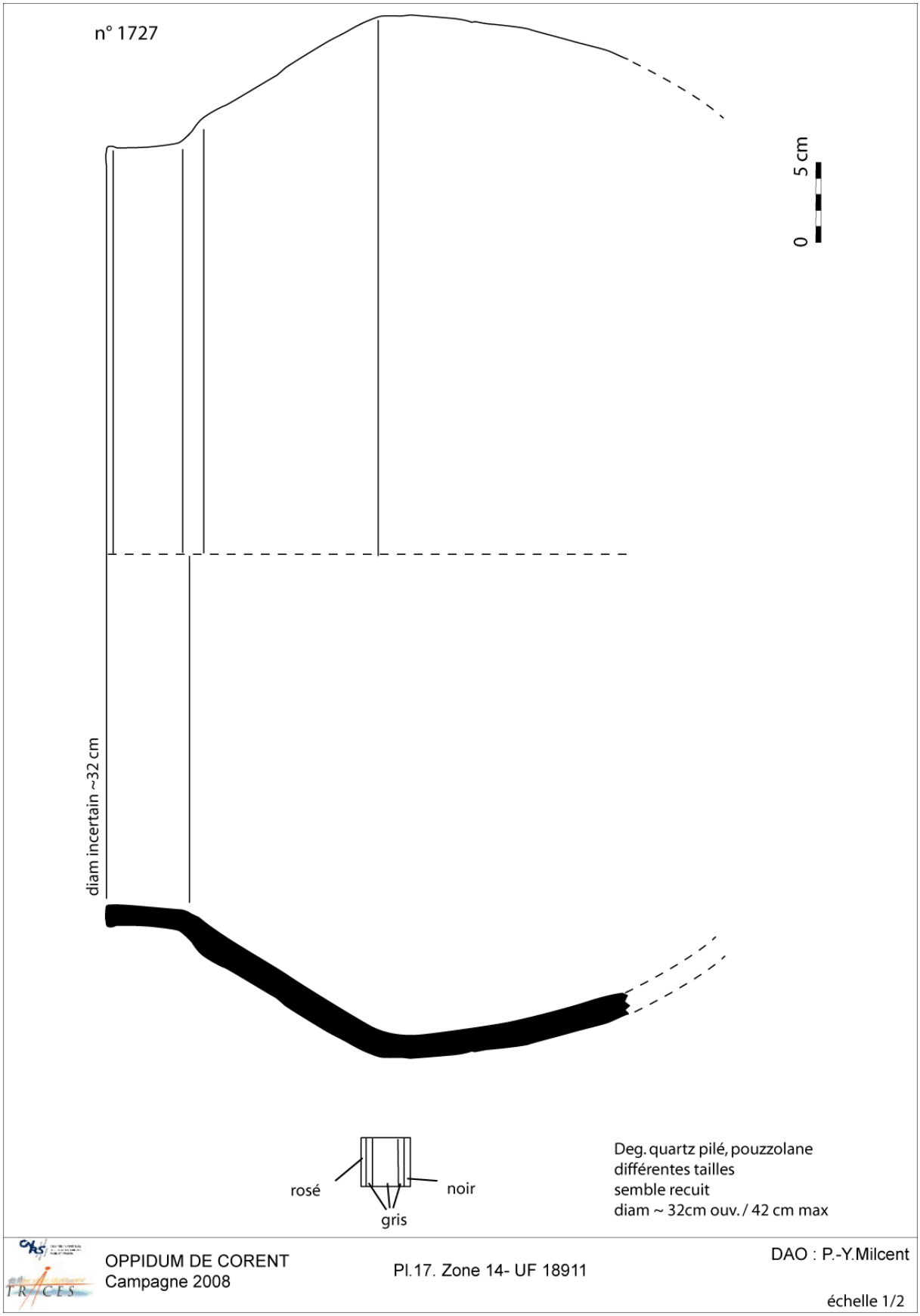
n° 1727
0
5 cm
diam incertain ~32 cm
rosé
noir
gris
Deg. quartz pilé, pouzzolane
différentes tailles
semble recuit
diam ~ 32cm ouv. / 42 cm max
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
Pl.17. Zone 14- UF 18911
DAO : P.-Y.Milcent
échelle 1/2

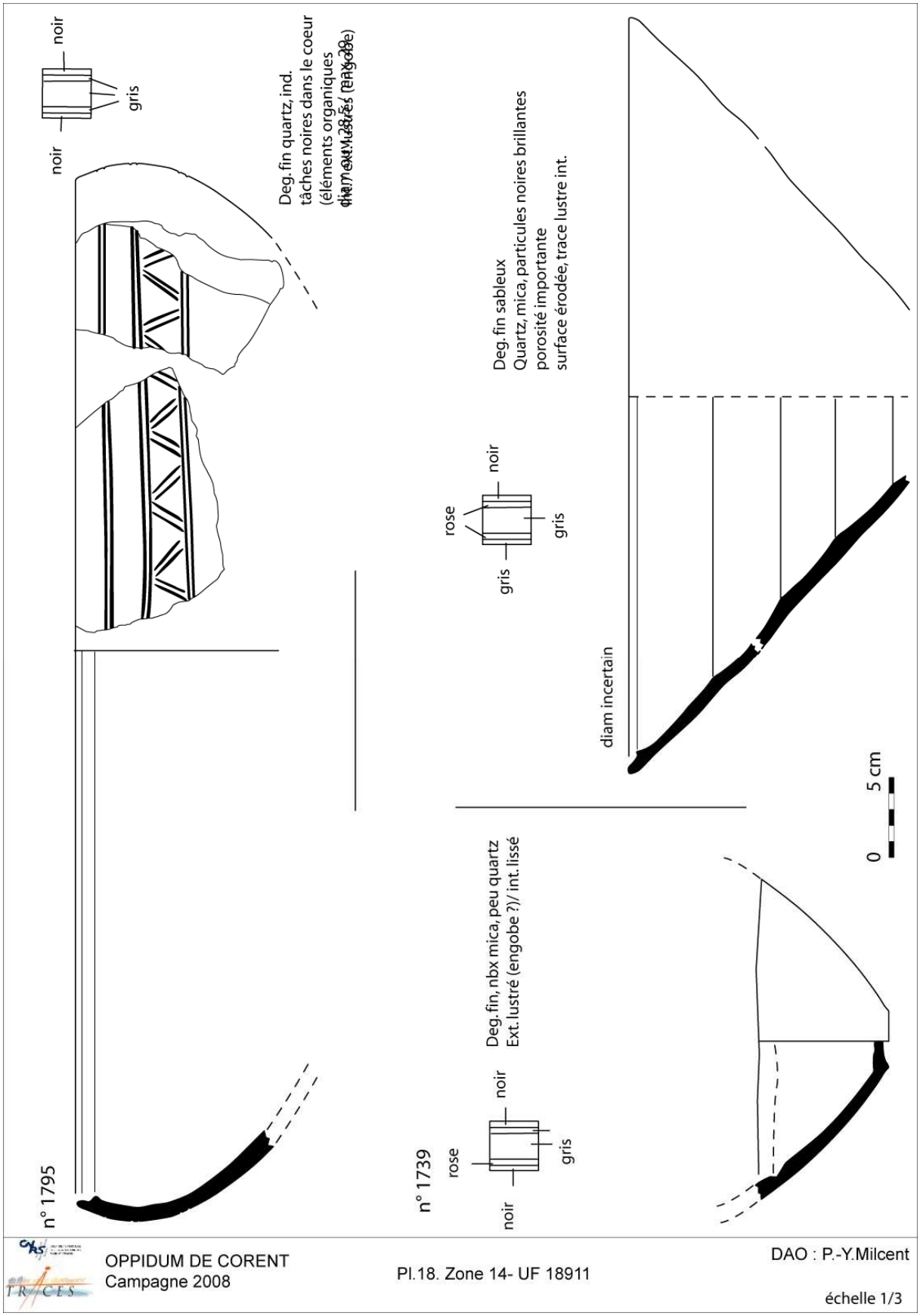

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.18. Zone 14- UF 18911

DAO : P.-Y.Milcent

échelle 1/3

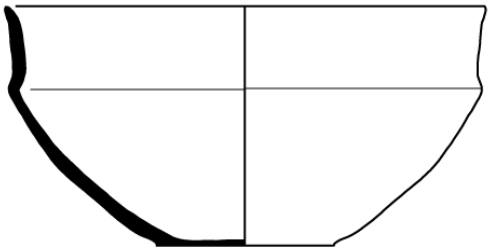

UF 18964

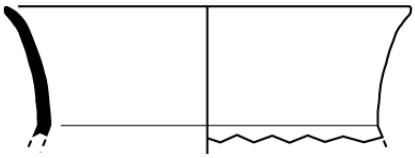

UF 18915

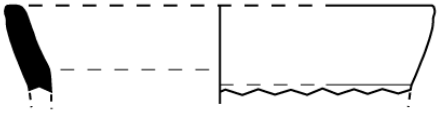

UF 18964

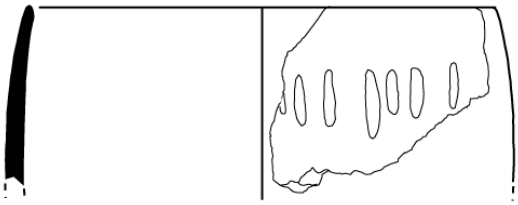

UF 18972 n°1797

0 5 cm

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

Pl.19. Mobilier céramique du premier âge du Fer et de La Tène ancienne (zones 13-14).

DAO : P.-Y.Milcent

Photo 1 : zone 14. Vue de l'amas de tessons UF 18911.

Photo 2 : zone 13. Vue générale en fin de fouille.

Photo 3 : zone 13. Vue du foyer UF 18903.

Photo 4 : zone 13. Vue en coupe du radier de galets. Foyer UF 18901.

Pl. 21. Photos

Photo 5 : zone 13. Vue en coupe du trou de poteau UF 18908.

Photo 6 : zone 13. Vue du comblement de la fosse UF 18987.

Photo 7 : zone 13. Vue du creusement de la fosse UF 18987.

Photo 8 : palet en terre cuite n°1719 *in situ*.

Pl. 22. Photos

CORENT 2008 - Fragments de soles de foyer				
UF	**NR**	**Poids (g.)**	**épaiss.(cm)**	**Remarque**
18901		375		petits fragments, rechapage
18902		1150		fragments moyens, rechapage et montage en grosses plaques ou boule
18903		1330		gros fragments et décor cannelure+éléménts rechapage et modelage
18988	78	980	3,2	gros fragment bien conservé dont rechapage du lute entre 0,8 et 0,2 cm d'épaisseur jusqu'à 4 rechapages
18910	3	82		Z 14 dec
18972	2	66		Z 13 dec
18911	2	43		amas de tessons
18961	3	50		
TOTAL		**4076**		

CORENT 2008 - Céramique																			
UF	**Z**	**Nature UF**	**Datation**	**NR**				**NMI bord**				**NR fond**				**Poids (g)**			
				fine	semi-f.	commune	**total**	bord fine	semi-f.	commune	**total**	fine	semi-f.	commune	**total**	fin	semi-f.	commune	**total**
18900	13	décapage	Bzf	47	56	50	**153**	6	6	7	**19**	0	0	1	**1**	175	364	398	**937**
18900	13			53	57	58	**168**	6	9	4	**19**	1	1	1	**3**	204	313	569	**1086**
18901	13	zone foyère		33	31	56	**120**	3	1	0	**4**	1	1	0	**2**	391	435	1015	**1841**
18901	13	N°1704 foyer	Bzf IIIb	0	0	22	**22**	0	0	3	**3**	0	0	0	**0**	0	0	308	**308**
18901	13	N°1717 foyer	Bzf IIIb	1	0	0	**1**	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	1	0	0	**1**
18901	13	N°1718 foyer	Bzf IIIb	0	9	0	**9**	0	1	0	**1**	0	1	0	**1**	0	93	0	**93**
18901	13	démontage foyer	Bz f III	19	28	47	**94**	5	2	1	**8**	0	1	0	**1**	63	124	496	**683**
18902	13	zone foyère	Bf IIb	38	57	87	**182**	1	2	4	**7**	0	2	1	**3**	150	326	600	**1076**
18902	13	Radier tessons	Bzf IIIb	0	0	31	**31**	0	0	3	**3**	0	0	0	**0**	0	0	560	**560**
18903	13	sole foyer	Bzf IIIb	0	24	0	**24**	0	5	0	**5**	0	0	0	**0**	0	303	0	**303**
18903	13		Bzf IIIb	0	106	0	**106**	0	5	0	**5**	0	0	0	**0**	0	783	0	**783**
18904	13			13	15	15	**43**	4	1	0	**5**	0	1	0	**1**	53	207	378	**638**
18905	13	TP	Bzf	1	2	8	**11**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	6	3	42	**51**
18906	13	TP	Bzf IIIa	3	3	5	**11**	1	1	1	**3**	0	0	0	**0**	23	14	49	**86**
18907	13	TP	Bzf	0	1	1	**2**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	1	1	**2**
18908	13	TP	Bzf ou LT	2	0	3	**5**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	1	0	10	**11**
18909	13	TP	?	0	1	1	**2**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	1	9	**10**
18916	13	TP	LT	0	6	0	**6**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	25	0	**25**
18917	13	TP	Bzf	1	0	2	**3**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	2	0	18	**20**
18918	13	TP	Bzf IIIa	4	1	7	**12**	1	0	0	**1**	0	0	1	**1**	16	1	132	**149**
18919	13	TP	Bzf III	5	5	8	**18**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	5	43	57	**105**
18921	13	TP	Bzf IIIa	4	0	7	**11**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	28	0	106	**134**
18922	13	TP ?	Bzf	2	3	9	**14**	1	1	0	**2**	0	0	0	**0**	9	9	67	**85**
18923	13	TP	Bzf III	4	1	2	**7**	1	0	1	**2**	0	0	0	**0**	13	3	55	**71**
18924	13	Fosse à pierres	Bzf / Bz anc	2	2	3	**7**	1	1	0	**2**	0	0	1	**1**	24	28	75	**127**
18925	13	TP	Bzf IIIb ou a	8	4	11	**23**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	52	27	86	**165**
18926	13	TP	Bzf III	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	1	0	0	**1**	13	0	0	**13**
18927	13	TP	Bzf IIIb	13	4	6	**23**	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	52	3	49	**104**
18929	13	TP	Bzf III	1	2	0	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	7	6	0	**13**

18930	13	TP	?	1	0	1	**2**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	1	0	1	**2**
18931	13	TP	Bz	0	0	5	**5**	0	0	0	**0**	0	0	1	**1**	0	0	49	**49**
18933	13	TP	Bz	1	0	0	**1**	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	1	0	0	**1**
18934	13	TP	Bzf III	7	5	14	**26**	1	0	2	**3**	1	0	0	**1**	16	79	66	**161**
18935	13	TP	Bzf	0	2	1	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	9	4	**13**
18936	13	TP	Bzf III	0	1	1	**2**	0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	1	8	**9**
18937	13	TP	Bzf III ?	5	9	4	**18**	1	1	0	**2**	0	0	0	**0**	12	43	29	**84**
18938	13	décapage		14	11	12	**37**	1	1	1	**3**	0	1	0	**1**	133	91	180	**404**
18939	13	TP	Bzf	3	0	0	**3**	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	1	0	0	**1**
18940	13	TP	Bzf IIIb	1	4	7	**12**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	1	28	75	**104**
18941	13	TP	Bzf	0	4	3	**7**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	6	24	**30**
18942	13	TP	Bzf III	2	2	8	**12**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	11	1	52	**64**
18943	13	TP	Bzf III	0	2	2	**4**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	3	13	**16**
18944	13	TP	Bzf III	4	2	2	**8**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	1	18	18	**37**
18945	13	TP	Bzf	7	6	4	**17**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	25	22	27	**74**
18946	13	TP	Bzf ou LT	0	1	2	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	2	9	**11**
18947	13	TP	Bzf IIIb	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	13	0	0	**13**
18949	13	TP	Bzf IIIb ou LT	8	6	12	**26**	2	0	0	**2**	0	0	1	**1**	13	14	118	**145**
18951	13	TP	Bzf III	1	6	6	**13**	0	0	0	**0**	0	0	1	**1**	1	32	124	**157**
18952	13	TP ?	1er Fer	0	0	3	**3**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	181	**181**
18953	13	TP	Bzf	0	0	2	**2**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	8	**8**
18954	13	TP	Bzf ?	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	1	**1**
18956	13	TP	1er Fer ?	0	0	5	**5**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	182	**182**
18957	13	TP	Bzf	0	0	3	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	43	**43**
18958	13	TP ?	Bzf	2	0	1	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	1	0	19	**20**
18959	13	TP	Bzf	7	5	22	**34**	2	1	1	**4**	0	0	0	**0**	21	39	334	**394**
18965	13	TP	LT ?	0	2	0	**2**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	1	0	**1**
18966	13	TP	Bzf IIIa ou LT	0	2	0	**2**	0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	4	0	**4**
18967	13	TP	Bzf IIIa	6	1	0	**7**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	28	1	0	**29**
18969	13	TP	Bzf III	1	1	4	**6**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	1	1	2	**4**
18970	13	décapage abside	Bzf IIIb ?	89	103	63	**255**	9	13	4	**26**	0	0	2	**2**	599	934	1455	**2988**
18970	13	n°1766		0	0	37	**37**	0	0	3	**3**	0	1	0	**1**	0	0	457	**457**

18971	13	décapage abside		110	102	121	**333**	12	12	4	**28**	2	0	2	**4**	830	845	1390	**3065**
18972	13	décapage	Bzf	211	246	267	**724**	23	22	19	**64**	2	1	3	**6**	1200	2055	4200	**7455**
18972	13	décapage	Bzf	15	16	25	**56**	0	0	3	**3**	0	0	0	**0**	106	118	228	**452**
18972	13	N° 1765 décapage	Bzf	0	4	0	**4**	0	0	0	**0**	0	1	0	**1**	0	35	0	**35**
18975	13	petite dépression	Bzf I ?	0	0	7	**7**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	28	**28**
18976	13	TP	Bzf III	3	4	3	**10**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	13	27	26	**66**
18977	13	Amas tessons	Bzf IIIb	2	7	13	**22**	0	0	2	**2**	0	0	0	**0**	1	18	348	**367**
18978	13	Amas tessons	bzf III	42	14	38	**94**	6	2	2	**10**	4	0	0	**4**	288	82	360	**730**
18987	13	Fosse à pierres	Bzf / Bz anc	4	5	16	**25**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	27	26	152	**205**
	TOTAL Zone 13			**802**	**991**	**1154**	**2947**	**91**	**89**	**70**	**250**	**12**	**11**	**15**	**38**	**4632**	**7647**	**15291**	**27570**
18716	14	Str gallo-r secteur N		3	0	0	**3**	2	0	0	**2**	0	0	0	**0**	52	0	0	**52**
18910	14	1795	Bzf IIb ?	3	0	0	**3**	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	29	0	0	**29**
18910	14	Nettoyage		114	159	150	**423**	10	20	11	**41**	4	3	10	**17**	540	1259	1741	**3540**
18910	14	Nettoyage		5	0	0	**5**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	25	0	0	**25**
18911	14	1731	Bzf IIb ?	8	0	0	**8**	2	0	0	**2**	1	0	0	**1**	155	0	0	**155**
18911	14	1725 amas tessons		2	0	0	**2**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	33	0	0	**33**
18911	14	1732		0	2	0	**2**	0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	38	0	**38**
18911	14	1730		0	0	9	**9**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	253	**253**
18911	14	1724		0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	45	**45**
18911	14	SS N°		0	0	8	**8**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	202	**202**
18911	14	SS N°		0	0	2	**2**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	68	**68**
18911	14	SS N°		4	0	0	**4**	2	0	0	**2**	0	0	0	**0**	39	0	0	**39**
18911	14	SS N°		0	0	4	**4**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	123	**123**
18911	14	SS N°		4	0	0	**4**	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	62	0	0	**62**
18911	14	1768		0	0	58	**58**	0	0	1	**1**	0	0	1	**1**	0	0	976	**976**
18911	14	SS N°		40	62	70	**172**	9	4	4	**17**	1	0	3	**4**	193	476	742	**1411**
18911	14	SS N°		11	26	18	**55**	3	6	2	**11**	0	1	1	**2**	119	298	352	**769**
18911	14	SS N°		15	0	0	**15**	0	0	0	**0**	1	0	0	**1**	83	0	0	**83**
18911	14	SS N°		2	0	0	**2**	0	0	0	**0**	2	0	0	**2**	38	0	0	**38**
18911	14	SS N°		3	0	0	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	30	0	0	**30**
18911	14	décapage		14	38	61	**113**	0	4	0	**4**	0	1	1	**2**	21	111	1158	**1290**
18911	14	1728		0	0	74	**74**	0	0	0	**0**	0	0	1	**1**	0	0	2395	**2395**

18911	14	1727		0	36	0	**36**	0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	1655	0	**1655**
18911	14	SS N°		0	0	10	**10**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	200	**200**
18911	14	SS N°		0	0	4	**4**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	114	**114**
18911	14	SS N°		0	0	29	**29**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	605	**605**
18911	14	SS N°		0	0	4	**4**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	60	**60**
18911	14	SS N°		0	23	0	**23**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	445	0	**445**
18911	14	1726		0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	1	**1**	0	0	41	**41**
18911	14			0	0	0	**0**	0	0	4	**4**	0	0	0	**0**	0	0	116	**116**
18911	14	1729		0	0	33	**33**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	333	**333**
18915	14		1er Fer ?	0	0	54	**54**	0	0	1	**1**	0	0	2	**2**	0	0	3090	**3090**
18915	14			0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	4	0	**4**
18950	14	1737	Bzf IIb-IIIa	1	0	3	**4**	1	0	1	**2**	0	0	0	**0**	1	0	62	**63**
18950	14	amas de tessons	Bzf	11	0	0	**11**	3	0	0	**3**	0	0	0	**0**	70	0	0	**70**
18950	14	1739		4	0	0	**4**	0	0	0	**0**	1	0	0	**1**	11	0	0	**11**
18950	14	1740		0	4	1	**5**	0	1	0	**1**	0	0	1	**1**	0	92	12	**104**
18950	14	1738		0	0	3	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	42	**42**
18961	14	nettoyage		18	52	59	**129**	3	6	3	**12**	0	0	2	**2**	526	770	923	**2219**
18964	14		1er Fer	1	29	2	**32**	0	1	1	**2**	0	1	0	**1**	1	685	71	**757**
18974	14			0	0	2	**2**	2	0	0	**2**	0	0	0	**0**	27	0	52	**79**
18979	14		1er Fer	0	0	26	**26**	0	0	1	**1**	0	0	1	**1**	0	0	316	**316**
18984	14	TP		0	1	2	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	7	118	**125**
18986	14	Zone foyère		13	36	64	**113**	0	2	0	**2**	1	0	3	**4**	80	325	1105	**1510**
18990	14	amas de tessons	Bzf IIIb	3	0	47	**50**	1	0	3	**4**	0	0	0	**0**	16	0	1670	**1686**
	14	à 20 cm de 18915		0	5	9	**14**	0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	29	294	**323**
17469				12	12	22	**46**	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	76	95	307	**478**
18583				0	0	12	**12**	0	0	1	**1**	0	0	0	**0**	0	0	607	**607**
18704		secteur nord		2	0	7	**9**	2	0	0	**2**	0	0	0	**0**	58	0	250	**308**
18885		TP		0	3	0	**3**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	128	0	**128**
	TOTAL zone 14			**293**	**489**	**848**	**1630**	**43**	**47**	**40**	**130**	**11**	**6**	**27**	**44**	**2285**	**6417**	**18443**	**27145**
	TOTAL13			**802**	**991**	**1154**	**2947**	**91**	**89**	**70**	**250**	**12**	**11**	**15**	**38**	**4632**	**7647**	**15291**	**27570**
	TOTAL 14			**293**	**489**	**848**	**1630**	**43**	**47**	**40**	**130**	**11**	**6**	**27**	**44**	**2285**	**6417**	**18443**	**27145**
	TOTAL 2008			**1095**	**1480**	**2002**	**4577**	**134**	**136**	**110**	**380**	**23**	**17**	**42**	**82**	**6917**	**14064**	**33734**	**54715**

CORENT 2008 - Inventaire de l'*instrumentum*											
Classe fonctionnelle	**N° objet**	**Zone/localisation**	**UF**	**Matière**	**L. (cm)**	**l. (cm)**	**Diamètre (cm)**	**Ep. (cm)**	**Poids (g)**	**Datation**	**Description**
Bracelet	1377	E 1135,19 N 1204,65	Laténienne	All. Cu	5,3	5,1	int. 4,3x4,5	0,95	23,1	Bzf IIb-IIIa	neuf ou peu usagé, déformé, décor incisé
Bracelet	1845	E 1144,1 N 1173,5	Laténienne	All. Cu	6,1	4,6	int. 4,9x3,5	0,7	27,1	Bzf IIIb	Tige de section circulaire, tampons en pastille
Bracelet	1813	13	18972	Céram.			int. 8 ext. 10,5	1,3	9,5	Bzf	Pâte semi-fine, lissée, cuisson réductrice
Anneau	1702	13	18902	Lignite			int. 4,5 ; ext. 6,3	0,7x0,8	2,7	Bzf IIIb	Tige de section en D
Boucle d'oreille	1846	14	18910	All. Cu	0,9	0,7		0,07	0,2	Ha moyen ?	Décor de hachures incisées
Perle	1818	13	18972	All. Cu	1,6	0,5	0,5	0,05	0,6	Bzf	Faite d'un ruban de bronze hélicoïdal
Epingle	1814	13	18972	All. Cu	11,2		0,3		6,8	Bzf IIb-IIIa	Fût incisé de chevrons et lignes horizontales, tête et pointe manquantes
Timbale	1831	14	18961	All. Cu	0,5		0,8		0,1	?	très abîmé
Clou	1847	13	18903	All. Cu	1,3	0,2		0,05	0,1	Bzf IIIb	Tige de section plate, extrémité recourbée
Epée	1202	13	18519	All. Cu	5,7	3,2		0,7	45,4	Bzf IIb-IIIa ?	2 filets de chaque côté du renflement médian, fil aiguisé.
Aiguillon (manchon)	1662	E 1133,2 N 1204,9	18839	All. Cu	4,5	2,8	D. int.: 1,25		44,5	Bzf ?	Ajouré, une large perforation au centre de la tête, une autre dans la douille
Fusaïole	1848	13	18972	Céram.			int. 0,7 ext. 3,8	2,3	28,2	Bzf	Piriforme, pâte semi-fine, lissée, cuisson réductrice
Creuset		14	18910	Céram.	2	1,9		1	3	Bzf ?	Tesson vitrifié. Contexte incertain.
Jeton	1719	E 1140,2 N 1205	18520	Céram.			5	0,8	22	Bzf IIb-IIIa	Taillé ds 1 assiette à décor incisé. Pâte fine, lissée, cuisson réd.
Jeton	1769	14	17911	Céram.			1,8	0,8	3	Bzf IIb-IIIa	Taillé, pâte semi-fine, lissée, cuisson réductrice
Chenet en croissant	1817	13	TP 18919	Céram.	5,6	3,7		3,2	29,1	Bzf IIb-IIIa ou IIIb	Chenet creux, pâte grossière, égalisée, cuisson réductrice, décor digité sur un côté.
Chenet en croissant	1836	13	18972	Céram.	3,5	1,6		2	14,5	Bzf IIb-IIIa ou IIIb	Chenet plein, pâte grossière, lissée, cuisson réductrice, décor de cannelures sur les côtés et incision profonde sur le dessus.
Indéterminée (tige)	1821	13	18972	All. Cu	2,1	0,7	0,2		0,4	Bzf	Fragment de tige de section ovale
Indéterminée (tige)	1810	13	18977	All. Cu	0,6	0,3	0,2		0,1	Bzf IIIb	Fragment de tige de section circulaire
Clou à tête en calotte	1839	13	189	All. Cu	0,5		0,8		0,1	LT finale ?	

CORENT 2008 - Silex						
UF	**Z**	**N° objet**	**Nature UF**	**NR**	**Poids (g)**	**Description**
18900	13		nettoyage Nord Est	9	21,1	9 éclats
18900	13		décapage BzF	9	23,1	8 éclats, 1 éclat retouché
18900	13	1831bis	int abside (proche sablière)	1	25	grattoir
18900	13	1741	sol laténien	1	11	talon de hache polie? Roche verte
18901	13		zone foyère	1	1	éclat
18901	13	1705	zone foyère	1	15	gros éclat retouché grattoir?
18901	13	1703	zone foyère	1	18,5	éclat à retouches couvrante
18902	13		zone foyère nettoyage	4	19,5	4 éclats retouchés
18902	13		foyer, sous sole BF IIIb	1	4,1	1 éclat
18902	13		zone foyère	3	18	quartz taillé nucléus?
18902	13		zone foyère	3	1,5	2 éclats, 1 extrémité proximale de lame à encoche retouchée
18903	13		plaque de foyer	3	14,5	1 éclat retouché, 1 éclat, 1 éclat retouché (perçoir)
18904	13		amas de tesson	1	2,3	grattoir sur lame
18909	13		TP	1	2,7	éclat
18917	13		TP	1	16,4	gros éclat
18925	13		TP	5	5,1	5 éclats
18931	13		TP	1	0,6	fragment d'armature tranchante
18934	13		TP	3	6,8	3 éclats
18943	13		TP Bzf III	1	2,9	éclat
18946	13		TP	1	2,5	éclat
18954	13		TP	1	1,4	éclat
18959	13		TP	2	6,7	éclats
18968	13		TP	1	9	gros éclat
18970	13		décap. abside Bzf IIIb	3	33,8	3 gros éclats
18971	13		nettoyage	3	14,9	3 éclats dont 1 laminaire
18971	13		nettoyage	3	4	3 éclats dont 1 retouché

18972	13		nettoyage ext. abside	11	42,5	1 racloir sur éclat, 3 gros éclats retouchés, 6 éclats, 1 micro-nucléus - 2 cm de côté
18972	13		cailloutis abside	1	0,1	1 lamelle
18972	13		nettoyage	2	1,8	1 éclat , 1 éclat laminaire
18972	13	1820	nettoyage	1	3	grattoir sur lame (extrémité proximale)
18972	13	1762	nettoyage	1	2	2 éclats
18972	13	1825	nettoyage	1	6	éclat
18972	13	1805	nettoyage	1	4	éclat laminaire
18972	13		nettoyage	1	1	éclat
18972	13	1830	nettoyage	1	8	couteau sur lame à retouches couvrantes unifaciales 5 cm long, traces de lustré
18972	13	1783	nettoyage	1	1	éclat
18972	13	1767	nettoyage abside	1	0,5	éclat brulé
18972	13		nettoyage	1	3	quartz taillé nucléus?
18972	13	1779	nettoyage	1	1	éclat
18972	13	1778	nettoyage	1	6	racloir sur éclat
18978	13			1	1	1 éclat
18987	13		entre structure et cailloutis	1	53	1 gros eclat
18910	14		nettoyage Hallstatt moy.	14	85,2	10 éclats, 1 grattoir sur lame, 1 talon de lamelle,1 nucleus, 1 nucleus repris en percuteur ?
18910	14		nettoyage	1	1	éclat
18910	14	1794	nettoyage	1	14	tablette de ravivage
18910	14		nettoyage	2	1	éclats
18911	14		amas de tesson	1	1	éclat
18911	14		amas de tesson	4	1,3	1 éclat, 1 éclat traces d'abrasion, 1 éclat retouché, 1 fragment de lamelle retouchée
18915	14			1	8	éclat
18988	14		zone foyer	1	1,8	éclat
19810	14		nettoyage	1	1	1 éclat brulé trace de percussion multiple
18816	nord		Néo moyen	1	57	gros éclat
			TOTAUX	**118**	**586,6**	

CORENT 2008 - Instruments de mouture								
UF	**N°objet**	**Nature**	**Matière**	**L. (cm)**	**l. (cm)**	**Epaiss. (cm)**	**Poids (g.)**	**Remarque**
18974	1793	molette	granit	6	5	2,5	105	2 faces planes, 1 galbée
18987			granit	11	8	9	1355	érodée
18987		meule dormante	grès rose	16	12	4	1150	1 face incurvée
18911	1734	pierre à polir	granit fin blanc moucheté noir	20	17	7	3980	2 faces bombées cotés actifs (creusés)
18972	1838	Meule dormante	granit	14	10	6	956	1 face incurvée
18982	1834		granit (blanc moucheté de mica noir)	20	16	9	4210	érodée
18969	1841		grès grossier rosé	13	10	5	731	fragment sans face active
18915	1833	pierre à polir ?	grès très fin ?	14	8	4	916	pas de face active?
18972	1827	molette, percuteur	galet basalte	14	11	5	1120	retaillée sur un côté, traces de percussion sur le côté opposé
18952		molette?	grès grossier	12	10	3	494	1 face bombée
18972		fragment molette	granit rose	5	3	1,5	26	1 face bombée
TOTAL							**15043**	

CORENT 2008 – Inventaire des galets								
UF	**Secteur**	**n° objet**	**Nature UF**	**NR**	**NMI**	**Poids (en g)**	**Datation**	**Remarque**
18900	*Z 13*		nettoyage	1	1	50		
18901				3	3	81	Bronze final III b	traces de polissage
			Sole foyère	13	13	764		traces planes de polissage (surfaces actives et passives) et de percussion (surfaces actives et passives)
			Démontage foyer	26	25	1400		galets brisés, traces planes de polissage (surfaces actives et passives)
			Zone foyère à radier de galet	3	3	124		galet brisé, traces de polissage
18902			Zone foyère plaque, radier de tessons	2	1	44	Bronze final III b	mica brûlé (friable)
18903			Plaque de foyer	17	16	1455		traces de polissage et de percussion
18907			Comblement TP	1	1	68	Bronze final	galet brisé, traces de polissage (2 surfaces actives)
18908			Comblement TP	1	1	35	Bronze final	1 surface de travail plane
18916			Comblement TP	1	1	8	Tène	
18919			comblement TP/abside	1	1	55	Bronze final III	galet brisé = 1 fragment de 18910, 1 surface plane
18925			Comblement TP	1	1	154	Bronze final III a ou b?	traces de polissage
18931			Comblement TP	1	1	83	Bronze	traces de polissage et dépôt de matière
18934			Comblement TP	6	6	822	Bronze final III	traces de polissage (surfaces actives et passives) et de percussion
18936			Comblement TP, calage	1	1	67	Bronze final III	traces de polissage
18937			Comblement TP, calage	2	2	481	Bronze final III	galet brisé, traces de polissage (surfaces actives et passives), molette en granit
18940			comblement TP/nettoyage (18972)	1	1	91	Bronze final III b	traces de polissage
18951			Comblement TP	2	2	567	Bronze final III	traces de polissage (surfaces actives) et de percussion
18952			Comblement TP	1	1	114	1er âge du Fer?	traces de polissage (surfaces actives et passives) et de percussion
18953			Comblement TP	2	2	170	Bronze final	traces de polissage (surfaces actives et passives) et de percussion?
18957		***1840***	Comblement TP	1	1	624	Bronze final	surfaces de travail actives et passives (sillons d'abrasion)
18959			Comblement TP	2	2	76	Bronze final	1 galet brisé, traces de polissage (surfaces actives)
18967			Comblement TP	1	1	612	Bronze final III a	galet brisé, traces de polissage (3 surfaces actives et 1 passive)
18968		***1844***	Comblement TP	1	1	1170		galet brisé, traces de polissage et de percussion?
18969			Comblement TP, calage	1	1	465	Bronze final III	galet brisé et calciné? traces de polissage (surfaces actives et passives) et de percussion

			Comblement TP	1	1	22		galet brisé, traces de polissage? Meule va-et-vient
		1748		1	1	125		traces de polissage (4 surfaces de travail)
		1750		1	1	244		traces de polissage et de percussion
		1751		1	1	600		traces de polissage (1 surface de travail)
18970		***1754***		1	1	370	Bronze final III b?	traces de polissage (6 surfaces de travail)
		1755	Décapage	1	1	410		traces de polissage (4 surfaces planes de travail)
		1759		1	1	94		traces de polissage (3 surfaces de travail)
			Décapage abside	5	5	126		4 éclats de galets, traces de polissage
		1803		1	1	328		traces de polissage (3 surfaces de travail) et de percussion?
		1808	"abside"	1	1	88		traces de polissage (6 surfaces de travail)
18971		***1829***		1	1	170		traces de percussion actives et passives
			Nettoyage	3	3	120		1 éclat de galet, traces de polissage et de percussion?
			Nettoyage	3	3	666		1 galet brisé, traces de polissage et de percussion
		1764	surface cailloutis	1	1	478		traces de polissage (7 surfaces de travail)
		1772		1	1	144		traces de polissage (1 surfaces de travail)
		1781		1	1	415		traces de polissage (8 surfaces de travail) et de percussion?
		1782		1	1	95		traces de polissage (4 surfaces de travail)
		1806		1	1	130		traces de polissage (4 surface de travail) et de percussion?
		1811		1	1	110		traces de polissage (2 surfaces de travail) et de percussion?
		1822		1	1	87		traces de polissage (1 surface de travail) et de percussion?
18972		***1823***		1	1	63	Bronze final	traces de polissage (3 surfaces de travail) et de percussion d'outils
		1824		1	1	56		1 surface de travail (aiguisoir?)
		1826		1	1	232		galet brisé, 1 surface plane de travail
		1828		1	1	588		surfaces planes (6 surfaces de travail)
		1832 bis		1	1	22		
				3	3	209		traces de polissage (surfaces actives et passives), 1 molette
			Nettoyage	12	12	948		galets brisés, traces de polissage et de percussion
18975			Fosse	2	2	38	Bronze final (1?)	1 éclat de galet, traces de polissage

18976			Comblement TP	1	1	119	Bronze final III	traces de polissage (2 surfaces de travail)
18988			petit TP sous foyer Bronze final III b "sole" "foyer 1er Fer"	7	7	431	Bronze final III b	galet brisé, traces de polissage et de percussion, 2 calages en basalte
HC				1	1	395		traces de polissage (5 surfaces de travail)
18910	*Z 14*	***1785***	Nettoyage	1	1	400		traces planes de polissage (3 surfaces de travail)
		1786	Nettoyage	1	1	117		traces de polissage (1 surface de travail) et de percussion?
		1787	Nettoyage	1	1	180		galet roulé, traces de polissage? (1 surface active et 2 passives?)
		1788		1	1	180		traces de polissage (1 surface plane de travail)
		1789		1	1	160		traces de percussion
			Nettoyage	1	1	54		
			Nettoyage	8	8	1000	Hallstatt moyen	galets brisés, traces de polissage (surfaces planes de travail actives et passives)
18911		***1733***	Démontage amas de tessons	6	6	610	Bronze final III a	traces de polissage (surfaces actives et passives)
		1768		1	1	170		galet brisé, traces de polissage (3 surfaces de travail)
			Amas de tessons	1	1	122		traces de polissage (1 surface de travail)
			Démontage sup. amas de tessons	1	1	33		surface brûlée, traces de polissage (3 surfaces de travail)
18950			Amas de tessons sol	2	2	338	Bronze final	traces de polissage (surfaces actives et passives)
18974		***1790***	sol	1	1	176	Bronze final	traces de polissage? et de percussion
		1791		1	1	147		traces de polissage (5 surfaces de travail)
		1792		1	1	37		traces de polissage? (1 surface de travail) et de percussion?
18986		***1832***	sol	1	1	365	Tène ou 1er âge du Fer?	traces planes de polissage (4 surfaces de travail) et de percussion (surfaces active et passive)
18990			amas de tessons	2	2	40	Bronze final III ou 1er âge du Fer	1 éclat de galet, traces de polissage et de percussion
HC	*?*			10	10	575		traces de polissage ou de percussion (surfaces actives et passives)
TOTAUX				**192**	**189**	**22207**		

CORENT 2008 - Inventaire des ossements								
UF	**Secteur**	**Identification**	**NR**	**NMI**	**Poids (g)**	**Datation**	**Remarques**	
							Descriptif UF	**Observations**
18900	*Z 13*	6 dents, 4 épiphyses	35	35	350		nettoyage	
18901	*Z 13*	5 épiphyses, 2 talus	51	51	210	*Bronze final III b*	Zone foyère" à radier de galet	
18902	*Z 13*	2 dents	7	7	9	*Bronze final III b*	Nettoyage, zone foyère"	1 os brûlé (gris=forte température)
		4 dents, 1 mandibule, 2 épiphyses	20	20	31		"sur un tesson" "os pris dans le foyer BfIIIb"	
			25	25	81		"zone foyère" "plaque foyère"	
			11	11	30		"fosse sous sole foyer"	
18903	*Z 13*	3 dents	4	4	8	*Bronze final III b*	"plaque foyère Bronze final III b" radier de tessons + chape d'argile sup.	
18904	*Z 13*		1	1		*Bronze final III b*	"amas de tessons" près 18903, possible calage?	
18905	*Z 13*		2	2		*Bronze final III b*	comblement TP	
18907	*Z 13*		1	1		*Bronze final*	"comblement TP"	traces de découpe
18911	*Z 14*	1 dent, 1 mandibule	21	21	54	*Bronze final III*	amas de tessons	
		1 mandibule de *"canis"*	2	1	18			
		1 épiphyse	10	10	117		"démontage amas de tessons"	
		1 dent, 9 épiphyses	60	60	344		"démontage amas de tessons"	
		2 dents, 3 épiphyses	25	25	134		"démontage amas de tessons"	
		6 dents, 1 mandibule, 1 vertèbre, 8 épiphyses	37	37	442		"démontage amas de tessons"	
18915	*Z 14*	vertèbre	2	2	16	*Hallstatt moyen*	fosse	
18918	*Z 13*	épiphyse	6	1	24	*Bronze final III a*	comblement "TP/nettoyage"	
			13	13	35		"comblement TP"	
18923	*Z 13*	1 dent, 1 épiphyse	4	3	28	*Bronze final III*	"comblement TP"	
18924	*Z 13*	1 dent, 1 talus, 1 épiphyse	7	5	18	*Bronze final*	"comblement TP"	
18925	*Z 13*		5	2	10	*Bronze final III a ou b?*	"comblement TP"	
18927	*Z 13*		3	3	1	*Bronze final III b*	"comblement TP"	
18934	*Z 13*		3	3	2	*Bronze final III*	"comblement TP"	
18938	*Z 13*		2	2		*Bronze final III b*		
18941	*Z 13*	1 dent	5	5	1	*Bronze final*	comblement TP	
18950	*Z 14*	2 mandibules, 1 vertèbre, 2 épiphyses	21	18	110	*Bronze final*	"amas de tessons" sol	
18951	*Z 13*	5 épiphyses	35	30	57	*Bronze final III*	"TP/nettoyage"	
18958	*Z 13*	1 mandibule, 1 dent	6	3	10	*Bronze final*	"comblement TP?"	

18959	*Z 13*	1 phalange	3	2	1	*Bronze final*	"comblement TP?"	
18961	*Z 13*	1 épiphyse	8	7	177		Nettoyage"	traces de découpe, brûlé?
18966	*Z 13*	1 dent, 1 épiphyse	2	2	6	*Bronze final III a?*	"comblement TP"	
18969	*Z 13*		2	2		*Bronze final III*	"comblement TP"	brûlé
18970	*Z 13*	1 épiphyse	3	3	66	*Bronze final III b*	"sol bronze dans abside"	
		1 mandibule, 2 épiphyses	11	9	42		"décapage abside"	
18971	*Z 13*	2 dents, 5 épiphyses	32	23	147		"nettoyage" "abside"	
18972	*Z 13*	1 mandibule	6	1	24	*Bronze final*		
		5 mandibules, 13 dents, 25 épiphyses, 1 phalange	122	122	578			traces de découpe
			1	1			"cailloutis au-dessus de structure"	
			1	1			Nettoyage surface/extérieur abside"	brûlé (gris)
		1 épiphyse	8	7	14		Nettoyage"	
		1 os, 1 épiphyse	4	2	117		Nettoyage surface cailloutis" extérieur "abside"	
18974	*Z 14*	1 mandibule, 1 épiphyse	10	9	34	*Bronze final*	"amas de galets" sol	
18986	*Z 14*	1 épiphyse	3	2	39	*Tène*		
18987	*Z 13*	1 dent	2	2	1	*antérieur Bronze final III*	Comblement TP ant. au Bz final III b	
18988	*Z 14*	vertèbre, 2 épiphyses	8	3	40	*Bronze final III b*	TP dans "zone foyer"	
18989	*Z 13*	1 mandibule	10	10	52		"comblement TP"	
TOTAUX			**660**	**609**	**3478**			
18910	*Z 14*	73 frgts crâne ou mandibule, 81 épiphyses ou diaphyses	2	2		*LT pour l'essentiel*	Nettoyage"	brûlés (gris)
			402	402	2766		Nettoyage"	traces de découpe et de brûlures

8. État d'avancement des études et des publications

Comme indiqué en introduction, la campagne de cette année 2008 marque l'achèvement d'un programme de fouille pluriannuel consacré aux quartiers centraux de l'oppidum laténien (2005-2007), lui-même inscrit dans la continuité d'un précédent programme de fouille du sanctuaire laténien (2001-2005). La longévité de ce projet de recherche invite à dresser un rapide bilan, concernant l'étude de l'abondant mobilier recueilli au fil des campagnes, d'une part, la publication des vestiges, d'autre part, dont l'état d'avancement est synthétisé sur le tableau ci-contre.

8.1. Études de mobilier

Les quantités exceptionnelles de mobilier présentes dans le sous-sol de Corent — plus de 30 tonnes d'artefacts et écofacts comptabilisés à ce jour, dont un tiers environ a été conservé pour étude — constituent l'un des principaux enjeux de ce programme de recherche. Leur gestion et leur étude mobilise depuis 2001 un véritable chantier parallèle aux opérations de fouille proprement dites. Une bonne maîtrise de la chaîne opératoire de tri, de lavage, de conditionnement et d'inventaire des objets a permis de les traiter en temps réel au terme de chaque campagne depuis 2005. Des inventaires sommaires inclus à chaque rapport d'opération annuel ont donné, en poids et en nombre de restes, un aperçu exhaustif des principales catégories en présence. Le temps imparti à ces opérations et la masse de mobilier en présence, en revanche, obligent à procéder par échantillonnage en se concentrant sur les ensembles les plus significatifs, tant sur un plan quantitatif que qualitatif :

- Fossé périphérique [10325] de l'enclos A du sanctuaire fouillé en 2001, dont le mobilier a été étudié et publié de manière exhaustive l'année suivante (Poux et al. 2002) ;
- Fossé principal du péribole laténien [11276] fouillé entre 2002 et 2004, dont la céramique (Pasquier 2001, G. Verrier *in :* Rapport 2004), les amphores (Loughton 2005) et le mobilier métallique (Demierre 2006) ont fait l'objet d'une étude détaillée ;
- La grande fosse d'habitat [16219], qui constitue l'un des principaux ensembles clos de la fouille 2006, a été intégralement traitée du point de vue de son mobilier céramique (G. Verrier), amphorique (P. Chanteux), numismatique (K. Gruel) et du petit mobilier (M. Demierre), de même que les niveaux de sol du bâtiment empierré C1-C2 ;
- La totalité du mobilier céramique issu de la grande citerne à parements de pierre [17240] fouillée en 2007 a été étudiée par G. Verrier et P. Chanteux, mais n'avait pu être intégrée au rapport, faute de temps.
- La grande cave [18015] mise au jour cette année a bénéficié d'une étude complète de son mobilier céramique (voir *supra* chap. 6.1.), celle des quelque 5,6 tonnes d'amphores extraites des mêmes contextes étant reportée à une date ultérieure.

Parallèlement à ces analyses ponctuelles, des recherches transversales mises en œuvre dès 2002, dans le cadre de mémoires universitaires soutenus entre 2002 et 2008 et/ou d'études spécialisées à des fins de publication, couvrent la presque totalité du faciès mobilier livré par les fouilles.

L'étude de l'abondant mobilier métallique (environ 8000 restes !) prélevé lors des fouilles du sanctuaire a été réalisée en 2006 par Matthieu Demierre, dans le cadre d'un travail de licence soutenu à l'université de Lausanne (Suisse). Sa publication dans le cadre de la monographie du sanctuaire permettra de rendre accessible l'une des seules études prenant en considération l'ensemble du matériel métallique d'un sanctuaire. Intégralement dessiné, ce mobilier a fait l'objet d'analyses approfondies portant sur tous ses aspects qualitatifs, quantitatifs, fonctionnels, taphonomiques et spatiaux.

L'ensemble du petit mobilier récolté depuis 2006, toutes catégories confondues (fer, bronze, os, verre, terre cuite, pierre artisanale) est traité annuellement par M. Demierre à l'occasion de stages de formation des étudiants organisés chaque automne, sur la base d'un partenariat entre l'université de Lausanne et de Lyon 2 Lumière. Au total, ce sont plusieurs milliers d'objets qui ont été dessinés, identifiés et inventoriés en vue de leur présentation préliminaire incluse aux trois précédents rapports de fouille.

Les fouilles de Corent livrent un corpus de fibules d'importance majeure sur le plan typo-chronologique, avec près de 600 exemplaires comptabilisés à ce jour. Il a été identifié, inventorié et dessiné dans son intégralité par Magali Garcia (doctorante à l'université Lumière Lyon 2), dans le cadre d'une première approche résumée sous forme de tableaux et de planches dans chaque rapport de fouille.

	SANCTUAIRE (campagnes annuelles)				HABITAT (campagne triannuelle)			HABITAT (annuelle)	
Catégorie	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Auteur(s)
Mobilier trié, lavé, inventorié, saisi et conditionné	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	
Étude du mobilier métallique	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	Demierre 2006 (2001-2005, sanctuaire M. Demierre (2006-2008, habitat), doctorat
Étude des fibules	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	M. Garcia (2001-2007) M. Demierre (2008)
Étude des monnaies	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	K. Gruel (Identification, pesée et saisie)
Étude des céramiques	☑	☐	■	☐	■	☐	☐	☐	D. Pasquier (2001-2002, sanctuaire) G. Verrier (2004, 2006-2007, échantillonnage) R. Laurenson (2008), doctorat
Étude des amphores	☑	☑	☑	☑	☑	☐	☐	■	M. Loughton (2001-2005, sanctuaire) P. Chanteux (2006-2007, échantillonnage)
Étude de la faune	☑	☑	☑	☑	■	☑	■	■	S. Foucras (2001-2005, sanctuaire), doctorat T. Delaune (2006-2007, boucheries)
Études anthropologiques	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	P. Courtaud, E. Rousseau (2003), L. Vergonzanne (2004-2005), E. Germain (2007-2008)
Mobilier en verre	☑	☑	☑	☑	☐	☐	☐	☐	T. Matsuo (2001-2004, sanctuaire) M. Demierre (depuis 2005, inventaire partiel)
Étude des mobiliers pré-laténiens	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	J. Gasc (2001-2006) P.-Y. Milcent (2007-2008)
Rapports	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	
Publications intermédiaires		Poux 2002 a-c, Poux *et al.* 2002	Poux 2003 a et b	Poux 2004 a-d	Poux 2006 a-b, Guichon 2006	Poux 2005	Poux et al. 2007 a-b, Gruel/ Haselgrove 2007	Poux et al. 2008	
Publication finale	Monographie en préparation : reddition du manuscrit fin 2009				Monographie (2010-2011)				

Fouilles de Corent, tableau d'avancement des études de mobilier et publications :

☑ Étude achevée et publiable (avec aménagements)

☐ Étude partielle (échantillonnage) ou en cours

■ Étude non effectuée

Les monnaies recueillies depuis 2001 sur le sanctuaire et dans l'habitat attenant, dont le nombre s'élève désormais à près de 1300 exemplaires, ont été identifiées, photographiées, pesées et inventoriées chaque année par Katherine Gruel (CNRS). On en trouvera la liste dans chaque rapport de fouille à l'exception de celui-ci, la transmission des monnaies découvertes cette année n'ayant pu être effectuée dans les délais.

La majorité du corpus de mobilier en verre (parures et récipients) recueilli sur le sanctuaire a été étudié en 2004 lors d'un travail de Master réalisé par T. Matsuo. Les nouvelles découvertes effectuées depuis sont traitées par M. Demierre, dans le cadre de l'étude générale des petits mobiliers. Il en va de même pour le matériel de tabletterie, étudié exhaustivement par Delphine Minni dans le cadre de sa thèse de doctorat soutenue à l'université de Strasbourg ou encore, des objets de parure en lignite, tous traités A. Michel dans le cadre de son mémoire de Master consacré aux parures en matériaux organiques fossilisés (Université Lumière Lyon 2).

La faune du sanctuaire a fait l'objet d'études suivies depuis 2001, focalisées sur les ensembles les mieux dotés du point de vue quantitatif et les plus cohérents. Son analyse s'inscrit au centre d'un programme d'analyses archéozoologiques mené par S. Foucras depuis 2004, dans le cadre d'une thèse de doctorat consacrée aux pratiques alimentaires et cultuelles liées à la consommation carnée en territoire arverne (Université de Bourgogne). Elle est complétée, depuis 2007, par une étude de Master confiée à Tatiana Delaune (Université Lumière Lyon 2), portant plus spécifiquement sur les vestiges de boucherie (restes de bovidés) recueillis en grand nombre dans les halles du complexe C et à leurs abords. Cette étude, qui prend également en considération les autres espèces représentées dans les mêmes contextes, devrait couvrir, à moyen terme, une grande partie du mobilier osseux recueilli dans ce secteur.

Les amphores constituent, de très loin, la catégorie de mobilier la plus abondante et la plus encombrante. La conservation des seuls éléments de forme et de certains assemblages constitutifs d'ensembles clos permet de maîtriser un corpus qui s'élève malgré tout à plusieurs tonnes de tessons par an. Les cinq tonnes d'amphores collectées dans l'enceinte du sanctuaire entre 2001 et 2005 ont été intégralement étudiées et dessinées par M. Loughton (University of Bournemouth), dans le cadre d'un contrat d'étude achevé en 2006. Les amphores issues de l'habitat ont fait l'objet d'un mémoire de Master mené et soutenu en 2006 (Master 1), puis en 2007 (Master 2) par Pamela Chanteux, de l' Université de Tours. Les quelque dix tonnes d'éléments de forme conservés, issus pour une grande part de nivaux de sol superficiels, remaniés ou arasés par les labours, ont imposé une stratégie d'échantillonnage ciblée sur les ensembles clos les plus riches en mobilier (celliers, citerne, fosses-dépotoirs, niveaux scellés par des radiers empierrés). Elle a permis, au total, l'étude d'un corpus à peu près équivalent à celui du sanctuaire, qui s'élève à près d'un millier d'individus en NMI récipient.

Comme le montre le tableau ci-contre, le principal déficit inhérent à ce panel d'études concernait, jusqu'à une date récente, l'étude du mobilier céramique non amphorique. Au terme du travail de Master mené par Dorian Pasquier en 2001 (Université Lumière Lyon 2), prolongé en 2002 et en 2004 par l'étude des assemblages issus du fossé de péribole du sanctuaire laténien, elle dépendait ces dernières années d'interventions ponctuelles de Guillaume Verrier (INRAP), consacrées en marge de la fouille aux ensembles clos les plus pertinents et les plus riches en mobilier. Cette lacune sera prochainement résorbée, grâce à une thèse de doctorat entreprise cette année par R. Laurenson, qui portera sur la totalité du corpus céramique récolté à ce jour sur le site. Ce travail, dont l'étude de la grande cave 18015 donne un premier aperçu, s'intéressera aussi bien aux aspects typo-chronologiques qu'à d'autres questions d'ordre taphonomique ou sociologique, relatives à la composition, au contexte et aux modalités de dépôt des assemblages.

Les différentes catégories d'objets énumérées plus haut continueront à faire l'objet d'études spécialisées, dans le cadre de mémoires de Master et de doctorat étalés sur une durée de deux à cinq ans, dont la mise en œuvre requiert un certain délai nécessaire à la définition du sujet et à la formation de l'étudiant. Ce mode opératoire a déjà fait ses preuves, puisqu'il a permis de traiter en presque totalité les quelque dix tonnes de mobilier recueillies sur le sanctuaire, dont la fouille ne s'est achevée qu'en 2005, ainsi qu'une large part de celui récolté sur les quartiers d'habitat attenants.

Une étude exhaustive des amphores, des céramiques et de la faune recueillis dans les mêmes contextes d'habitation fouillés entre 2005 et 2007, en revanche, ne saurait constituer l'objectif scientifique prioritaire de ce programme de recherche. Si l'on fait abstraction des quantités en présence, l'intérêt de ces mobiliers est en effet limité par la configuration particulière des vestiges, l'écrasante majorité d'entre eux étant issus d'épandages résiduels de surface fortement exposés aux perturbations et remaniements liés aux occupations postérieurs d'époque romaine et aux travaux agricoles. Il semble plus pertinent de procéder par échantillonnage d'ensembles clos et bien étoffés sur le plan statistique, représentatifs des différentes phases d'occupation du site.

8.2. État des publications et projets en cours

La publication exhaustive des fouilles de l'oppidum constitue leur principal objectif à moyen terme. Il est important de rappeler que chaque campagne a fait l'objet depuis 2001 d'un rapport annuel exhaustif, d'un volume compris entre 100 et 300 pages, dont la liste figure en bibliographie. Disponibles en téléchargement sur le site Internet www.luern.fr, ces huit rapports sont accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique, qui peut ainsi disposer pour ses travaux de l'intégralité des textes, plans, coupes, illustrations et planches de mobilier.

Parallèlement à ces rapports annuels, les résultats des huit campagnes de fouille écoulées ont déjà donné lieu à une trentaine d'articles intermédiaires publiés dans des actes de colloques, des catalogues d'exposition, des revues nationales spécialisées ou de vulgarisation, dont on trouvera la liste en bibliographie. Consacrés à des problématiques (le sacrifice animal, les banquets, le rôle social, politique et économique du sanctuaire et des rites exercés dans son enceinte, l'urbanisation du territoire) et/ou à des catégories de mobilier particulières (faune, amphores vinaires, parures, monnayage, fibules en or), ils posent les principaux jalons d'une réflexion qui sera développée ultérieurement, dans le cadre d'ouvrages et d'articles monographiques embrassant l'ensemble des données disponibles.

La publication du sanctuaire constitue la première étape de ce programme de publications. Elle constituera une monographie de 600 à 800 pages (illustration comprise) privilégiant les données de fouille primaires, présentant *in extenso* l'intégralité des structures et des mobiliers mis au jour entre 2001 et 2005. La synthèse de ces données sera confrontée aux hypothèses et pistes d'interprétation développés dans les articles cités plus haut. Dans cette perspective, priorité sera donnée à la présentation exhaustive des vestiges et mobiliers laténiens, même si l'évolution et le statut du lieu de culte seront examinés dans une perspective diachronique, qui prendra également en compte ses antécédents (habitats d'époque protohistorique) et son devenir à l'époque romaine, traités sous la forme de chapitres de synthèse placés en début et en fin de volume. Une première partie présentera chaque catégorie d'aménagement sous une forme normalisée (plan, stratigraphie, évolution). Une seconde partie comprendra diverses études de mobilier (céramique, faune, métal, verre, tabletterie, pierre artisanale), réalisées dans une perspective tant typo-chronologique que taphonomique (appréciation quantitative et qualitative, analyse spatiale, modalités de dépôt). La troisième partie établira la synthèse des deux précédentes, au travers d'une analyse croisée des structures et du mobilier (mise en horizon chronologique, assemblages fonctionnels, parcours des offrandes). Un chapitre de conclusion tentera de replacer toutes ces observations dans une perspective plus large : mode de fonctionnement du lieu de culte et diversité des pratiques rituelles dans le monde gaulois, examinées dans leur dimension religieuse, politique, économique et sous l'angle de leur rapport avec le monde méditerranéen, place du sanctuaire dans l'espace urbain et son rôle dans les modalités d'appropriation, d'occupation et d'urbanisation du territoire…

Les cinq rapports de fouille annuels rédigés entre 2001 et 2005, d'un volume compris entre 100 et 300 pages, fourniront la matière première d'un manuscrit de plus de 500 pages de texte et plus de 300 illustrations. Grâce à la présentation individuelle des structures, rédigée de manière synthétique dans la perspective d'une publication ultérieure, le texte ne nécessitera qu'un travail de simplification et d'harmonisation des descriptions normalisées. Selon le même principe, la seconde partie consacrée aux mobiliers sera constituée par la réunion de différentes études spécialisées, réalisées pour l'essentiel dans le cadre de mémoires universitaires soutenus entre 2002 et 2006 (voir *supra* et bibliographie). Leur juxtaposition nécessitera un important travail d'harmonisation des textes et des illustrations (échelles, épaisseur de trait, format et composition des planches).

La finalisation de ce manuscrit exige, au préalable, l'achèvement des études spécialisées, en particulier de celles portant sur les mobiliers faunique et céramique, prévue pour le courant de l'année 2009. L'achèvement de la thèse de doctorat de S. Foucras et le démarrage du mémoire de doctorat de R. Laurenson (voir *supra*), qui donnera priorité aux assemblages du sanctuaire, permettront de remplir cet objectif. La rédaction des chapitres de synthèse, effectuée sur une base bénévole, sera achevée fin 2009, dans la perspective d'un dépôt du manuscrit au printemps 2010.

Pour ne pas en retarder la parution par une procédure administrative trop longue, il a été décidé de renoncer à une subvention d'aide à l'édition, qui a déjà fait l'objet de deux demandes adressées à la CIRA Rhône-Alpes en 2006 et 2007. L'harmonisation et la mise aux normes des illustrations, plans, planches et figures nécessiteront entre deux et trois mois de contrat d'édition, qui seront pris en charge sur le budget propre de l'association LUERN, abondé par le mécénat culturel.

Cet ouvrage ne constituera que le premier volume d'une collection de monographies, dont les prochains volets seront consacrés à la grande place artisanale et commerciale fouillée entre 2006 et 2008 (Corent II), puis aux habitats périphériques (Corent III). Ces chantiers de publication seront entrepris en parallèle dès l'année 2009 et coordonnés par les adjoints de fouille, responsables de secteur et étudiants-chercheurs impliqués de longue date sur le chantier et spécialistes en ces matières (Matthieu Demierre, Audrey Pranyies, Romain Guichon, Elena Vaudable).

Le grand bâtiment sur cave fouillé cette année devrait faire l'objet, après étude exhaustive des amphores dans le cadre de stages d'étude et/ou d'un mémoire de Master, d'un article de synthèse dont le manuscrit sera proposé à la revue Gallia début 2009. Dans le même temps, les résultats issus de chaque campagne de fouille continueront de faire l'objet de brèves notices dans les Bulletins Scientifiques régionaux édités chaque année par le SRA-DRAC-Ministère de la Culture et de la Communication, dans des revues de vulgarisation (*L'Archéologue-Archéologie Nouvelle*) et dans les bulletins annuels de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (AFEAF), qui constituent le principal organe de diffusion des résultats de fouille auprès de la communauté des spécialistes de la période.

À signaler enfin la parution d'une large synthèse dédiée au site de Corent, au sanctuaire et à son environnement urbain (plus de 70 pages), dans un ouvrage à paraître avant l'été 2009 aux éditions *Infolio*, intitulé « Les Arvernes face à Rome. Processus d'urbanisation et de conquête », qui constitue le développement d'une partie de notre mémoire d'habilitation à diriger des Recherches soutenu en 2005 à l'Université de Provence.

8.3. Bibliographie

8.3.1. Liste des rapports de fouille et d'activité (depuis 1993)

2008 Rapport 2008 = M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, A. PRANYIES, L. GUILLAUD, R. LAURENSON, J. RAMONA, P.-Y. MILCENT, E. VAUDABLE. Corent. Rapport de la campagne 2008. LUERN - Université Lumière Lyon 2, Les Martres-de-Veyre 2008.

2007 Rapport 2007 = M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, R. GUICHON, A. PRANYIES, P.-Y. MILCENT, Oppidum et sanctuaire (III). Fouille programmée pluriannuelle des abords du sanctuaire du Puy de Corent à Veyre-Monton (Puy-de-Dôme). Rapport de la campagne 2007. Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne, Les Martres-de-Veyre 2007.

2006 Rapport 2005 = M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, R. GUICHON, M. GARCIA, K. GRUEL, J. GASC, P.-Y. MILCENT, Oppidum et sanctuaire (II). Fouille programmée pluriannuelle des abords du sanctuaire du Puy de Corent à Veyre-Monton (Puy-de-Dôme). Rapport de la campagne 2006. Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne, Les Martres-de-Veyre 2006.

2005 Rapport 2005 = M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, M. GARCIA, S. FOUCRAS, K. GRUEL, J. GASC, P.-Y. MILCENT, Oppidum et sanctuaire (I). Fouille programmée pluriannuelle des abords du sanctuaire du Puy de Corent à Veyre-Monton (Puy-de-Dôme). Rapport de la campagne 2005. Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne, Les Martres-de-Veyre 2005.

2004 Rapport 2004 = M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, M. GARCIA, J. GASC, G. VERRIER, Corent – Festins et pratiques religieuses (IV). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Corent, Rapport de la campagne 2004 (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 2004.

2003 Rapport 2003 = M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, M. GARCIA, J. GASC, G. VERRIER, Corent – Festins et pratiques religieuses (III). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Corent, Rapport de la campagne 2003 (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 2003.

2002 DEBERGE Y., POUX, M., PASQUIER D., GARCIA, M., MALACHER, F. *Oppidum* de Corent, enclos 10325 (La Tène D2a/). In : MENNESSIER-JOUANNET, C. (dir.), COLLIS, J., DEBERGE, Y., GARCIA, M., GUICHARD, V., LOUGHTON, M. MALACHER, F., M. ORENGO, L., PASQUIER, D ., POUX, M., rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chronolotypologie du mobilier du second âge du Fer en Auvergne », ARAFA, Mirefleurs 2002, pp. 151-178.

2002 Rapport 2002 = M. POUX (dir.), S. FOUCRAS, M. GARCIA, J. GASC, Corent – Festins et pratiques religieuses (II). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Corent, Rapport de la campagne 2002 (ARAFA), Veyre-Monton 2002.

2001 Rapport 2001 = M. POUX, Corent – Festins et pratiques religieuses (I). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Corent, Rapport de la campagne 2001 (rapport de fouilles inédit, ARAFA), Veyre-Monton 2001.

2001 DEBERGE Y., FAYE S., GUICHARD V., LOUGHTON M., MALACHER F., ORENGO L., PASQUIER D. – Veyre-Monton, *oppidum* de Corent, niveaux d'occupations (La Tène D1b). In : Mennessier-Jouannet C., Collis, J., Deberge, Y., Guichard, V., Izac-Imbert, L., Loughton, M. Orengo, L., rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chronolotypologie du mobilier du second âge du Fer en Auvergne », ARAFA, Mirefleurs 2001.

1993 COLLIS J., DUNKLEY J., GUICHARD V., MENNESSIER-JOUANNET Ch., WATSON C. 1993 Fouille programmée de l'*oppidum* de Corent. Rapport d'activité de l'année 1993, dans le cadre du programme de recherche sur « le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'Age du fer » (ARAFA), 1993, p. 43-64.

1992 V. GUICHARD, J. COLLIS, Puy de Corent. Rapport de la campagne de fouille de 1992. Projets de recherches « Auvergne Archaeological Survey » (Université de Sheffield) et « Le peuplement des Limagnes à l'Âge du fer » (ARAFA), Veyre-Monton 1992.

8.3.2. Mémoires universitaires en relation avec le site de Corent et ses mobiliers

2009 M. DEMIERRE, De *Gergovia* à *Genava* : étude et caractérisation des dépôts métalliques en Gaule du Centre-Est. Thèse de doctorat en co-tutelle, sous la direction de T. LUGINBÜHL et M. POUX, Universités de Lausanne et Lumière Lyon 2, en préparation.

2009 E. VAUDABLE, Le bâtiment sur cave du « Complexe C » de l'oppidum de Corent : étude architecturale, fonctionnelle et comparative. Mémoire de Master II, sous la direction de M. POUX, Université Lumière Lyon 2, en préparation.

2009 M. ALEXANDRE, Le mobilier de parure en matière organique fossilisée (schiste bîtumeux) en Gaule du Centre-Est : production, circulation et usages. Mémoire de Master II sous la direction de M. POUX, Université Lumière Lyon 2, en préparation.

2009 D. TOURGON, L'armement et l'équipement militaire protohistorique en territoire arverne, de l'âge du Bronze au début de l'époque romaine. Mémoire de Master II sous la direction de M. POUX, Université Lumière Lyon 2, en préparation.

2009 T. DELAUNE, La faune des installations de boucherie du « Complexe C » à Corent. Mémoire de Master II, sous la direction de M. POUX et S. FOUCRAS, Université Lumière Lyon 2, en préparation.

2008 S. FOUCRAS, Des hommes et des animaux : études d'archéozoologie en territoire arverne. Mémoire de thèse en préparation sous la direction de P. Méniel, Université de Bourgogne, soutenance prévue courant 2009.

2008 P. CHANTEUX, Étude du mobilier amphorique de Corent : campagnes de fouille 2005-2007. Mémoire de Master II, sous la direction de S. FICHTL, Université François Rabelais, Tours, en préparation.

2007 P. CHANTEUX, Étude du mobilier amphorique de Corent : campagnes de fouille 2005-2007. Mémoire de Master II, sous la direction de S. FICHTL, Université François Rabelais, Tours, en préparation.

2007 E. VAUDABLE, Formes d'architecture en terre, bois et pierre sèche en Gaule du Centre-Est : techniques, évolution. Mémoire de Master I, sous la direction de M. POUX, Université Lumière Lyon 2, 2007.

2007 B. CLEMENT, Les tuiles d'époque tardo-républicaine en Gaule du Centre-Est :production, circulation et usages. Mémoire de Master I, sous la direction de M. POUX, Université Lumière Lyon 2, 2007.

2007 T. DELAUNE, Étude de la faune et des installations de boucherie découvertes à Corent (campagnes 2005-2007). Mémoire de Master I, sous la direction de M. POUX et S. FOUCRAS, Université Lumière Lyon 2, 2007.

2005 M. POUX, Convergence et confrontation. Processus d'uurbanisation et conquête romaine en territoire arverne (IIe – Ier s. av. J.-C.). Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR, sous la direction de D. GARCIA ; jury : Chr. GOUDINEAU, A.-M. ADAM, X. LAFON, D. PAUNIER et St. VERGER), Université de Provence, Centre Camille Jullian, MMSH Aix-en-Provence 2005, 283 p.

2004 M. DEMIERRE, Le mobilier métallique ferreux du sanctuaire de Corent : analyse taphonomique et fonctionnelle. Mémoire de licence (équ. Master II). Université de Lausanne, sous la direction de TH. LÜGINBÜHL et M. POUX

2004 R. GUICHON, Les jetons en céramique du sanctuaire de Corent : analyse typologique, spatiale et fonctionnelle. Mémoire de Master I (filière recherche). Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX

2004 M. OLIVE, La valorisation patrimoniale et touristique des sites et construction protohistoriques en terre et bois : l'exemple du sanctuaire de Corent (titre à préciser). Mémoire de Master I (filière professionnelle). Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX

2003 A. ARMSTUTZ, L'architecture en bois du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme). Essai d'analyse et de restitution, d'après les structures en creux et les éléments d'assemblage en fer. Maîtrise universitaire, Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.

2003 T. MATSUO, Les parures en verre d'époque celtique dans le Centre-Est de la Gaule (titre provisoire). Maîtrise universitaire, Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.

2003 J. GASC, L'occupation du plateau de Corent (Puy-de-Dôme) à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer à travers l'étude de la céramique. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction de P.-Y. MILCENT et M. POUX.

2002 S. FOUCRAS, Une fenêtre sur le banquet gaulois. Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : étude de la faune issue des niveaux laténiens. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.

2002 D. PASQUIER, La vaisselle laténienne du site de Corent, Commune de Veyre-Monton (Puy-de-Dôme) : fouilles de 1992, 1993 et 2001. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.

2002 M. GARCIA , Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : les fibules de l'enclos cultuel et les offrandes de parures en contexte de sanctuaires. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.

1996 S. FAYE, Les objets de parure et de toilette de l'*oppidum* de Corent. Mémoire de maîtrise en Histoire Ancienne. Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II. Sous la direction de V. GUICHARD.

8.3.3. Liste à jour des publications relatives aux fouilles de Corent (depuis 2001)

2009 M. POUX, A. PRANYIES, Corent, « Taverne à la gauloise », L'Archéologue-Archéologie Nouvelle n°100, février-mars 2009.

2009 M. POUX, Les Arvernes face à Rome. Dynamiques d'urbanisation et processus de conquête. Éditions *Infolio*, Gollion, sous presse.

2008 POUX, M., FOUCRAS, S., « Du sacrifice au banquet : l'exemple du sanctuaire de Corent (Cité des Arvernes) ». In : VAN ANDRINGA, W., LEPETZ , S., Le sacrifice animal en Gaule romaine. Actes de la table-ronde de Paris (Museum d'Histoire Naturelle), septembre 2002. Collection *Protohistoire Européenne*, éditions Monique Mergoil, Monagnac 2008.

2008 POUX, M., DEMIERRE, M., FEUGÈRE, M., Autour de Gergovie : découvertes anciennes et récentes. *In* : POUX M. (dir.), Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Glux-en-Glenne (octobre 2002). Collection du CAE de Bibracte, 2008.

2008 M. POUX, M. DEMIERRE, R. GUICHON, A. PRANYIES, Corent, pette « Pompéi arverne ». *In* : Collectif, Les Arvernes, peuple celtique d'Auvergne. L'Archéologue-Archéologie nouvelle n°95, avril-mai 2008, 40-47.

2008 Magali GARCIA, S. OESTERLÉ, Organisation spatiale des sanctuaires arvernes: les exemples de Gergovie et de Corent à l'époque romaine (Puy-de-Dôme, F), *In : Daniel Castella et Marie-France Meylan Krause (dir.),* Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006, *Antiqua* 43, 287-291.

2007 GRUEL, K. HASELGROVE C., British potins abroad. A new find from central France and the Iron Age in south-east England, in GOSDEN, C., HAMEROW, H., DE JERSEY, P. LOCK, G. (dir.) — *Communities and Connections. Essays in Honour of Barry Cunliffe*. Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 240–262.

2007 Veyre-Monton, Plateau de Corent, fouille programmée pluriannuelle. Bulletin Scientifique Régional Auvergne 2007, Publication du Ministère de la Culture et de la DRAC et du SRA d'Auvergne, Clermont-Ferrand 2007, 158.

2007 POUX, M. (avec la participation de M. Demierre, M. Garcia, B. Gratuze, K. Gruel, R. Guichon, S. Nieto), Paires de fibules en or du Ier s. av. J.-C. Autour d'une découverte de l'*oppidum* de Corent. *Gallia* n°64, 2007.

2007 POUX, M. (avec la participation de M. Demierre, S. Foucras, M. Garcia, R. Guichon, G. Verrier), Blutige Opfer und Weinspenden in Gallien am Beispiel des spätkeltisch-römischen Heiligtums von Corent (F). In : Groh (St.), Sedlmayer (O), Blut und Wein. Akten des Kolloquiums am Frauenberg bei Leibnitz (Mai 2005), à paraître début 2007 dans la collection Protohistoire Européenne des éditions Monique Mergoil.

2007 POUX, M., FEUGÈRE, M., DEMIERRE, M., Autour de Gergovie : militaria césariens en Basse Limagne d'Auvergne, découvertes anciennes et récentes. In : Poux (M., dir.), Militaria césariens en contexte gaulois. Actes du colloque de Bibracte (octobre 2002), sous presse.

2006 Veyre-Monton, Plateau de Corent, fouille programmée pluriannuelle. Bulletin Scientifique Régional Auvergne, Publication du Ministère de la Culture et de la DRAC et du SRA d'Auvergne, Clermont-Ferrand 2006, 146-148.

2006 POUX, M., Le sanctuaire arverne de Corent. In : Goudineau, Chr. (dir.), Religion et société en Gaule, Ed. Errance – Pôle Archéologie du Rhône, Paris 2006,117-134.

2006 POUX, M., Religion et société à la fin de l'âge du Fer : systèmes (en)clos et logiques rituelles. In : Haselgrove (C.), dir., Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table-ronde de Cambridge, Collection Bibracte 12/4, Glux-en-Glenne 2006, p. 181-200.

2006 : GUICHON R., Les rondelles de céramique du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme). In : L. Rivet (dir.), Productions, approvisionnements et usages de la vaisselle en Languedoc du Ier au IVe siècle ; Actualité des recherches céramiques, SFECAG, Actes du congrès de Pézenas (mai 2006).

2005 POUX, M., « Du Nord au Sud. Définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante ». *In :* S. Ribichini, *Saturnia Tellus*. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico. Collection de l'École Française de Rome, sous presse (25 p.)

2005 Veyre-Monton, Plateau de Corent, fouille programmée annuelle. Bulletin Scientifique Régional Auvergne 2005, Publication du Ministère de la Culture et de la DRAC et du SRA d'Auvergne, Clermont-Ferrand 2005, 132-135.

2004 POUX (M.), DEMIERRE (M.), FOUCRAS (S.), GARCIA (M.), VERRIER (G.), Sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : bilan de trois années de fouille. Bulletin de l'A.F.E.A.F. n°22, 45-51.

2004 Veyre-Monton, Plateau de Corent, fouille programmée annuelle. Bulletin Scientifique Régional Auvergne 2004, Publication du Ministère de la Culture et de la DRAC et du SRA d'Auvergne, Clermont-Ferrand 2004, 110-113.

2004 BRUN, J.-P., POUX, M, TCHERNIA, A. (dir.), « Le Vin, Nectar des Dieux, Génie des Hommes ». Collectif. Editions *Infolio*, Gollion 2004, 350 p.

2004 POUX, M, « L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante ». Coll. Protohistoire Européenne 8. Editions Monique Mergoil, Montagnac 2004, 637 p..

2003b POUX, M., « L'atelier monétaire de Corent (63) ».
L'Archéologue / Archéologie nouvelle, n°68, octobre -novembre 2003, pp. 49-50.

2003 Veyre-Monton, Plateau de Corent, fouille programmée annuelle. Bulletin Scientifique Régional Auvergne 2001, Publication du Ministère de la Culture et de la DRAC et du SRA d'Auvergne, Clermont-Ferrand 2001, 121.

2003a POUX, M., « Les cuves du Roi Luern ».
L'Archéologue / Archéologie nouvelle, n°65, avril-m ai 2003, pp. 27-29.

2002 Veyre-Monton, Plateau de Corent, fouille programmée annuelle. Bulletin Scientifique Régional Auvergne 2002, Publication du Ministère de la Culture et de la DRAC et du SRA d'Auvergne, Clermont-Ferrand 2002, 126-128.

2002c POUX, M., DEBERGE, Y., FOUCRAS, S., GASC, J., PASQUIER, D. (avec la collaboration de V. GUICHARD et F. MALACHER), « L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs ».
Revue Archéologique du Centre de la France, Tome 41, 2002, pp. 57-110.

2002b POUX, M. « Corent : rites et festins gaulois »,
L'Archéologue / Archéologie nouvelle, n°59, avril-m ai 2002, pp. 52-53.

2002a POUX, M. DEBERGE, Y., « Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : festins, sacrifices et libations »,
Bulletin de l'A.F.E.A.F. n°20, 2002, pp. 35-38.

2001 Veyre-Monton, Plateau de Corent, fouille programmée annuelle. Bulletin Scientifique Régional Auvergne 2001, Publication du Ministère de la Culture et de la DRAC et du SRA d'Auvergne, Clermont-Ferrand 2001, 135-137.

9. Prospection géophysique par méthode magnétique AMP

Fiche d'étude Géophysique	
Titre : étude de la zone archéologique du Puy-de-Corent **Statut du rapport** : rapport préliminaire	
Date : 21/12/2008	
Auteur : M. Dabas, M. Poux **Société** : GEOCARTA **Relecture** : **Adresse** : 16 rue du Sentier 75002 Paris **Mail** : michel.dabas@geocarta.net **Tel** : 01.55.80.76.38 Fax : 01.55.80.76.37	**Date du rapport** : 21/12/2008
Financement : Université Lyon2, **Adresse** : UMR 5138, Archéométrie et Archéologie Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux 7 rue Raulin, 69365 LYON CEDEX 7	
Emetteur de la recherche : Matthieu Poux **Adresse** : UMR 5138, Archéométrie et Archéologie Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux 7 rue Raulin,69365 LYON CEDEX 7	
Acquisition : GEOCARTA **Opérateur** : M. Dabas **Matériel** : AMP	**Date d'acquisition**:09/09/2008
Traitement des données : M. Dabas **Société** : GEOCARTA	**Date de traitement** : 07/10/2008
Mention de protection : protégé **Mention de diffusion** : Interne et externe	
Documents fournis : fichiers informatiques	
Observations diverses : Plan de fouille fourni par Matthieu Poux Chapitre de présentation méthodologique rédigé par M. Dabas Chapitre d'interprétation rédigé par M. Poux	

9.1. Méthodologie

9.1.1. Principe de base

La méthode magnétique permet de mettre en évidence et de cartographier les variations du champ magnétique terrestre provoquées par des contrastes de susceptibilité magnétique propres aux matériaux constituant le sous-sol. Elle permet donc de repérer des anomalies magnétiques induites par la présence de vestiges archéologiques.

On peut distinguer, *a priori* grâce aux caractéristiques des anomalies, plusieurs types de structures enfouies: les fosses et fossés, les zones d'activités artisanales, les vestiges de construction, les remblais. La méthode magnétique est plus particulièrement efficace pour toutes les recherches concernant les structures en creux et les structures de combustion.

Il faut attirer l'attention sur le fait qu'une anomalie magnétique est plus difficile à interpréter qu'une anomalie électrique par exemple. Cela est dû à la nature vectorielle du champ magnétique. Ainsi, en prospection électrique un fossé se traduira par une anomalie qui sera généralement doublée en prospection magnétique, créant un effet d'ombre. La prospection magnétique permet également de détecter les terres cuites qui possèdent une aimantation thermorémanente (ATR) de forte intensité.

Ainsi, les amas de tuiles et de briques sont repérés, créant souvent un "bruit" de fond indésirable mais nous renseignant également sur des zones d'occupation. Les objets métalliques sont également détectables ce qui entraîne, par contre, une réduction du champ d'application de cette méthode. Elle doit en effet s'effectuer dans un milieu magnétiquement calme (hors pollution type clôtures, poteaux électriques…).

Enfin, on soulignera le fait que les dimensions d'une structure ne peuvent être directement extrapolées de celles de l'anomalie qu'elle génère, la profondeur d'enfouissement et l'aimantation jouant un rôle sur l'extension spatiale des anomalies.

9.1.2. Matériel utilisé

Le système AMP développé en 2006 comprend une partie de l'électronique du système ARP© associée à des capteurs de type fluxgate (Ferex CON 650) développé par la société allemande Foerster. L'appareil comprend une centrale d'acquisition à laquelle sont couplés les magnétomètres.

Les données sont décryptées et redirigées vers un ordinateur en temps réel (développement Geocarta). Chacun des quatre capteurs mesure la différence de la composante verticale du Champ Magnétique Terrestre (CMT) cinquante fois par seconde entre deux points espacés verticalement de 65 cm. Les capteurs sont espacés de 50 cm permettant l'acquisition de quatre profils simultanément.

Le dGPS utilisé permet un positionnement en temps réel décimétrique (sans post-traitement). Un point est acquis toutes les secondes.

9.1.3. Protocole d'acquisition

Afin de cartographier les plus petits vestiges (anomalies de longueur d'onde de l'ordre du mètre), la prospection magnétique a été effectuée avec un espacement entre profils de 50 cm et une fréquence d'échantillonnage sur chaque voie de 50 Hz.

Les profils sont parallèles entre eux, de longueur variable et espacés de 2 m (utilisation de 4 capteurs espacés de 50 cm). L'acquisition des mesures est réalisée dans le sens des cultures afin de minimiser les variations d'attitude des capteurs magnétiques.

9.1.4. Traitement des données

Le traitement des données consiste en la correction de différents effets :

- effets de bruit haute fréquence : cet effet est filtré en 1D selon la direction des profils.
- effets de profil (« heading error ») : ces effets sont causés par les changements d'orientations des magnétomètres dans le champ. Ces variations sont éliminées en imposant à chaque profil une valeur de médiane nulle.
- effets haute-fréquence résiduel : le filtrage des anomalies de haute fréquence permet d'éliminer une partie de la pollution de surface d'origine moderne.

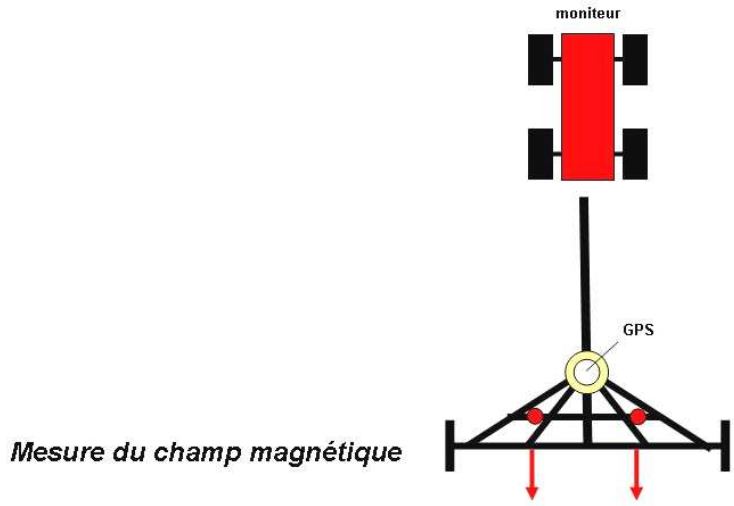

Fig. 48 – Schéma de fonctionnement et photographie du système AMP sur le site de Corent.

- effets régionaux : un filtrage 2D par la médiane permet d'atténuer les effets régionaux d'origine géologique et anthropique (pylônes électriques, clôtures…).

L'ensemble des données magnétiques est géoréférencé et interpolé avec un maillage isotrope de 0.25 m x 0.25 m afin d'être visualisé sous forme cartographique.

9.1.5. Conditions particulières au site de Corent

La prospection d'un plateau volcanique, caractérisé à la fois par une faible sédimentation, le fort degré d'arasement des sols dû aux travaux agricoles et surtout, par des affleurements du substrat basaltique qui perturbent fortement les mesures, est particulièrement difficile et impose un réglage de l'appareil à très faible sensibilité. La qualité des cartes obtenues est fortement dépendante de la nature du sous-sol : dans certains secteurs, l'épaisseur de la stratigraphie permet une bonne lecture des structures, dans d'autres, les remontées de basalte se signalent par des zones de forte résonance magnétique qui en brouillent toute visibilité.

9.2. Résultats

Les cartes permettent néanmoins de discerner un certain nombre de structures linéaires d'origine anthropique dont le tracé, parfois repérable sur plusieurs dizaines de mètres, est visible par-delà ces zones de perturbation (fig. 49). Dans certains secteurs caractérisés par une certaine ampleur stratigraphique, plus particulièrement au nord-ouest et au sud-est de la surface prospectée, leur plan dessine une organisation cohérente qui trahit vraisemblablement l'existence de systèmes d'enclos fossoyés et/ou maçonnés. Dans les secteurs prospectés au nord du chemin moderne, le terrain est criblé d'anomalies ponctuelles de forme plus ou moins circulaire et de tailles diverses, qui peuvent tout aussi bien correspondre à des trous de poteau qu'à d'autres anomalies, d'origine géologique ou technique.

Trois catégories d'anomalies linéaires doivent être distinguées pour l'interprétation :

- Les anomalies fortes (en rouge), au nombre de deux seulement : la première, limitée sur quelques mètres, jouxte la limite septentrionale du secteur Nord fouillé cette année, à l'est de l'ensemble de maçonneries [18505-18530] dont l'extension au-delà de la berme de fouille est suggérée par les photos aérienne (fig. 51) ; la seconde consiste en une longue anomalie linéaire qui s'étend parallèlement à la branche orientale du sanctuaire laténien. Située en marge de la zone recoupée par la campagne de l'année dernière (secteur Sud de 2007), elle correspond peut-être à la grande tranchée de sondage ménagée en 2007 pour y rechercher d'éventuelles structures constitutives de la limite sud de l'espace de voirie mis en évidence la même année, dont le creusement avait profondément entamé le substrat basaltique. Il est difficile d'établir si ces deux anomalies correspondent à des murs d'époque romaine ou moderne ou encore, à de simples fosses d'épierrement.
- Les anomalies moins marquées, dont l'orientation comprise entre 22° et 26° Est coïncide plus ou moins avec celle du parcellaire actuel. Un doute subsiste donc concernant la datation de ces structures, qui peuvent soit correspondre à des limites de parcelle antérieures au remembrement, soit à des structures linéaires du premier état de l'oppidum (état Ia, La Tène D1a), d'orientation à peu près identique.
- Les anomalies moins marquées, dont l'orientation comprise entre 33 et 38° Est coïncide parfaitement avec celle des structures du second état de construction de l'oppidum (états Ib et II, La Tène D1b et D2). Ces structures linéaires peuvent être considérées comme antérieures au parcellaire moderne, déjà fixé sur le cadastre napoléonien. Considérant que le plateau n'a, a ce jour, livré aucune trace d'occupation ou de mise en culture à l'époque médiévale, les structures qu'elles délimitent appartiennent selon toute probabilité à l'époque antique. En revanche, la nature des anomalies ne permet pas de distinguer entre époque romaine et protohistorique. Compte tenu de la superposition fréquente des tracés liés aux deux époques, due à la reprise de certains bâtiments au début de l'époque romaine (en particulier sur le sanctuaire), la différence ne pourra être établie que par une fouille stratigraphique des vestiges.

Les anomalies du troisième type, présentes sur la totalité de la zone explorée, semblent attester la continuité des quartiers de l'oppidum sur plusieurs dizaines d'hectares. Ce résultat rejoint les conclusionscelui obtenu lors des prospections et sondages limités réalisés au début des années 1990 par J. Colllis et V. Guichard, qui avaient révélé l'existence de vestiges et mobiliers relatifs à ses deux phases d'occupation (La Tène D1 et D2) sur une majeure partie de la moitié basse du plateau. La remarquable cohérence des alignements, respectés d'un point à l'autre de la zone prospectée, tend à conforter l'existence de la trame urbaine mise en évidence dans l'aire déjà fouillée, qui semble s'appliquer à l'ensemble des vestiges de l'oppidum, au moins pour l'état Ib.

Dans le détail, deux secteurs semblent caractérisés par une plus forte densité de vestiges, organisés ou mieux préservés des travaux agricoles.

Le premier se situe au nord de la zone fouillée en 2005-2008, au sud et au sud-ouest d'une grande structure tumulaire déjà repérée sur les photos aériennes et confirmée par les prospections magnétiques (voir Rapport 2003), vraisemblablement datée de la fin de l'âge du Bronze. Le tracé des anomalies dessine des alignements parallèles et perpendiculaires, vraisemblablement constitutifs de systèmes d'enclos cloisonnés, associés à d'hypothétiques corps de bâtiment quadrangulaires. Cette configuration évoque celle qui régit l'organisation des corps de bâtiments B et H fouillés respectivement à l'ouest et à l'est du complexe C. L'orientation des structures correspond à celle des deux états d'occupation de l'oppidum (état Ib ou II pour l'enclos situé au sud-ouest du cercle tumulaire, état Ia au sud), leurs limites s'alignent sur le parcellaire mis en évidence en 2007. Cette zone semble également occupée par un ensemble compact de maçonneries parallèles, également visibles sur les clichés aériens (fig. 51) et partiellement recoupées par la fouille de cette année [murs 18505 et 18530]. Cet ensemble attenant à l'enclos mis au jour dans le secteur Nord ne peut être caractérisé sur la seule base des prospections : il est possible qu'il corresponde à un vaste corps d'habitat de type villa, ou à un second lieu de culte dépendant du sanctuaire principal.

Le second secteur d'intérêt est localisé au sud du chemin moderne et à l'est du sanctuaire. Entre l'aire explorée en 2007 devant l'entrée du péribole et le carrefour des chemins situé une centaine de mètres plus à l'est, une large portion pratiquement exempte d'anomalies, à l'exception de quelques tranchées parallèles d'orientation nord-sud cohérente avec celle de l'état Ia, qui peuvent tout aussi bien correspondre à des tranchées d'épierrement et/ou à des fondations épierrées de murets de parcelle d'époque moderne, similaires à celles déjà rencontrées dans ce secteur et sur l'ensemble du site. Le dernier tiers oriental de la bande explorée, en revanche, s'en distingue par une très forte densité de structures linéaires qui reprennent en grande partie celle des vestiges laténiens de l'oppidum fouillés au nord du chemin. Certains forment des systèmes d'enclos partitionnés, comparables à ceux mis en évidence au nord de la fouille. Cette configuration tend à confirmer l'existence d'une grande place ou esplanade située à l'avant du sanctuaire, dont 600 m^2 ont déjà été décapés en 2007 et dont les anomalies décrites plus haut pourraient constituer la limite orientale, à l'époque laténienne comme à l'époque romaine. Cette hypothèse ne pourra être validée que par une fouille extensive des vestiges situés dans ce secteur.

GEOCARTA SA
16, rue du Sentier – 75002 PARIS – France
TEL +33 1 55 80 76 30 – FAX +33 1 55 80 76 37
www.geocarta.net

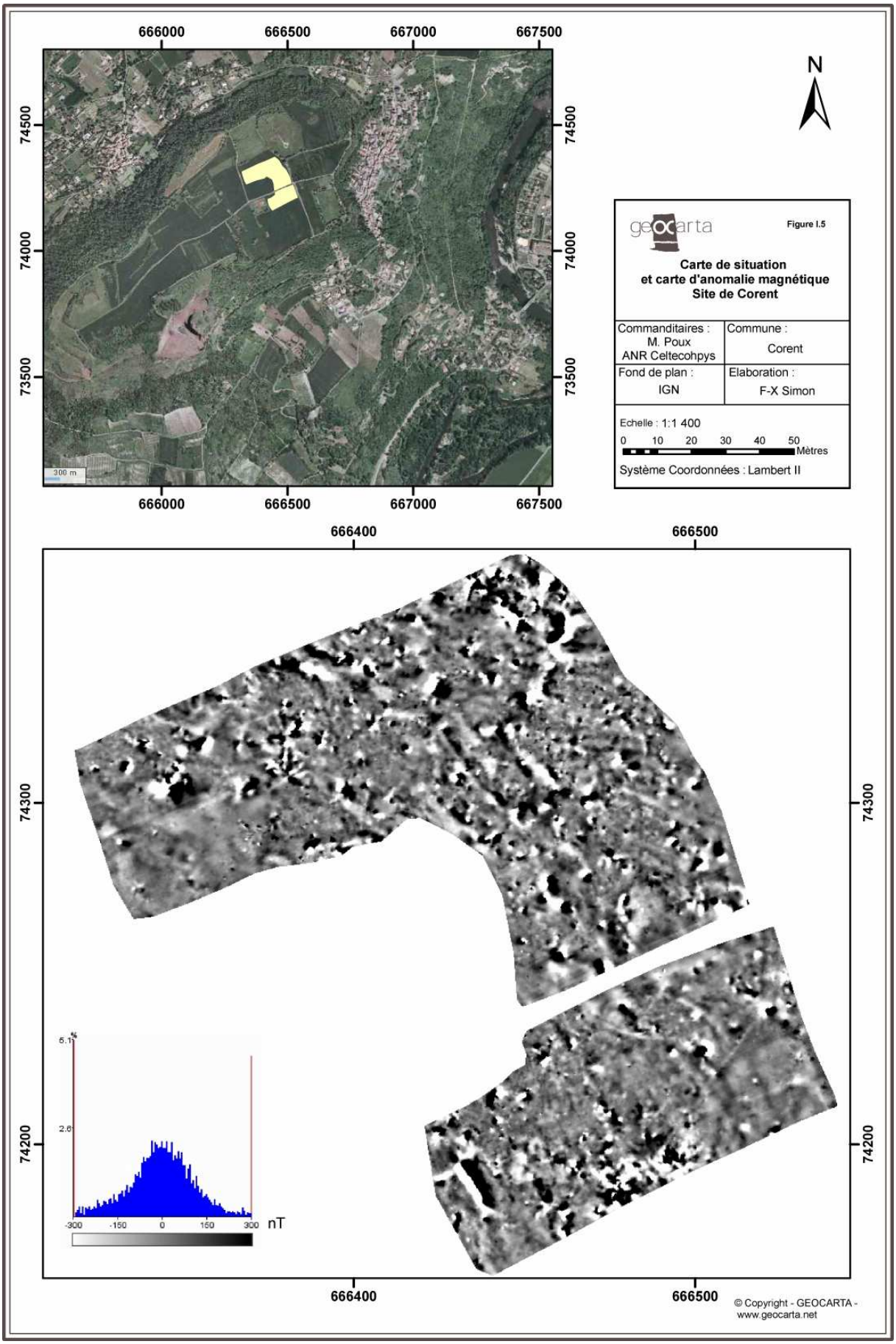

Fig. 49 ─ Localisation de l'aire prospectée et carte de mesure de résistivité magnétique AMP.

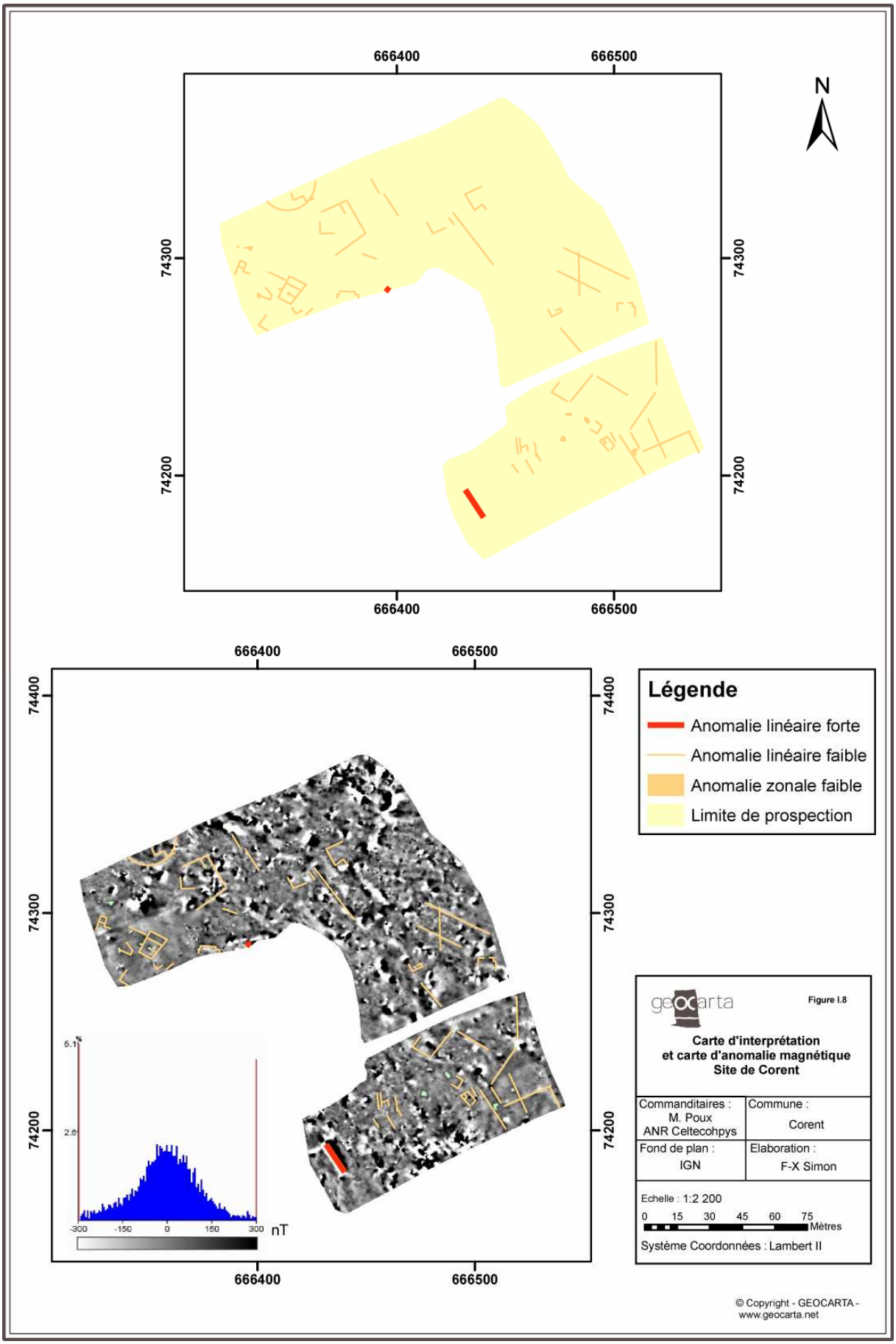

Fig. 50 – Carte d'interprétation des anomalies magnétiques (M. Dabas)

10. Résultats et perspectives

10.1. Résultats de la campagne 2008

La campagne menée cet été, destinée à compléter le programme de fouille triannuel conduit entre 2005 et 2007, a permis d'achever la fouille du quartier situé au nord du sanctuaire et de résoudre la plupart des questions qui restaient en suspens, concernant la nature des bâtiments et espaces situés aux abords du complexe C. Ses résultats ne modifient pas substantiellement les éléments de synthèse développés dans le rapport 2007, qui se voient largement confirmés par l'élargissement de la fenêtre de fouille initiale.

En effet, les vestiges découverts cette année obéissent aux mêmes principes de construction, d'organisation, d'orientation et d'évolution que ceux reconnus lors des campagnes précédentes. Ils sont parfaitement intégrés au schéma de trame urbaine mis en évidence l'année dernière, dont la pertinence se vérifie cette année à travers l'alignement des limites de parcelles et des façades de bâtiments sur plus de cent mètres de distance, de l'angle sud-est du sanctuaire aux clôture palissadées fouillées à l'extrémité nord du chantier (fig. 2).

Principalement dévolus aux activités domestiques et artisanales, les bâtiments ne diffèrent pas de ceux fouillés lors des campagnes précédentes. Certains d'entre eux (corps de bâtiments F et H) se distinguent par leurs dimensions imposantes et la présence de marqueurs aristocratiques similaires à ceux déjà reconnus dans les corps de bâtiments A et B : à la découverte de vaisselle métallique (gobelet de type Idria), d'un anneau en or, d'un crâne humain et de pièces d'armement (épée, bouclier), s'ajoute celle, plus exceptionnelle en territoire arverne, de plusieurs pièces de char (un anneau passe-guide, deux clavettes et une boîte de moyeu) étroitement concentrées dans un même espace. D'autres bâtiments sont dévolus à un artisanat très spécialisé, à l'exemple d'un atelier de bronzier signalé par l'empreinte d'un billot en place environné de rejets (sels de cuivre, fragments de creusets et moules à alvéoles, lingots, poids), ou encore, d'une fosse comblée de vestiges liés à l'artisanat du plomb, très rarement attesté sur les sites de l'âge du Fer.

À l'instar de ceux mis au jour lors des fouilles 2005-2007, les bâtiments présentent plusieurs états de construction qui s'échelonnent sur plusieurs générations, de la fondation de l'oppidum à La Tène D1a (corps de bâtiments D, G1-G3, F et H) à son abandon dans le courant de La Tène D2 (bâtiments C5, F et G4). La fouille des secteurs les moins perturbés par l'emprise des bâtiments d'époque laténienne et romaine confirme qu'ils succèdent à d'autres vestiges d'habitat structurés, datés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, dont l'extension semble s'inscrire dans le même ordre de grandeur.

La seule inflexion notable, parmi les pistes d'interprétation proposées l'année dernière, réside dans l'abandon d'une hypothèse cultuelle de « l'espace D », pour celle d'un espace de circulation ouvert de type ruelle ou placette. Utilisé un temps comme zone d'extraction de matériaux de construction (pouzzolane), cet espace est comblé de rejets détritiques et de dépôts à caractère intentionnel manifeste (restes humains, crânes animaux).

La découverte majeure de cette campagne réside dans la mise en évidence d'un vaste bâtiment sur cave, dont l'extrémité occidentale avait déjà été recoupée par la fouille de 2007 (bâtiment C5). Il se présente sous la forme d'une vaste halle longiligne de plus de vingt mètres de long, encadrée par deux rangées de puissants poteaux. Son emprise au sol est occupée par un vaste creusement excavé dans le substrat basaltique, qui se distingue des caves couramment rencontrées sur les oppida de Gaule interne par sa forme allongée et ses dimensions exceptionnelles : plus de 18 m de long pour 2 m de largeur et autant de profondeur, soit une capacité de près de 80 m^3. Sa superstructure repose sur un dispositif de poutrage fondé sur des solins en pierre, supportant un plancher qui tenait également lieu de plafond pour la cave sous-jacente, dont l'espace intérieur était compartimenté.

Le mobilier retrouvé dans le remplissage de la cave, principalement composé d'amphores dont le poids cumulé avoisine les 5,6 de tessons, suggère qu'elle était spécifiquement dédiée au stockage du vin. Rejetées en une seule opération lors du démantèlement du bâtiment, survenu dans le second quart du 1er siècle avant notre ère, une vingtaine d'entre elles ont été déposées intactes au fond du creusement. Leur disposition organisée, en association avec des vases écrasés en place, oriente l'analyse vers l'hypothèse d'un dépôt volontaire liés à la condamnation de la cave. La présence de nombreux éléments de vaisselle métallique (fragments de situle, de cruche, de gobelet et de passoire en bronze), d'amphores en situation de dépôt (dont un col sabré) et de nombreux jetons céramiques témoignant de transactions effectuées à cet emplacement, plaident pour un bâtiment voué à l'entreposage, mais aussi, à la vente et à la consommation sur place du vin importé. Cette interprétation peut s'appuyer sur des comparaisons avec certains plans de tavernes semi-enterrées (*cellae vinariae*) reconnus dans le monde romain, notamment à Rome (Porta Flaminia) ou à Schwarzenacker en Gaule Belgique. Les dimensions de la cave (qui pouvait accueillir simultanément jusqu'à deux cent amphores) et sa situation en bordure de la place plaident pour un aménagement à caractère public, qui tenait peut-être également lieu de local de réunion pour des corporations d'artisans.

10.2. Projet de fouille triannuelle 2009-2011 : « Corent cœur d'oppidum »

En dépit des résultats exposés plus haut, cette campagne ne marque qu'une étape transitoire, préalable à un nouveau programme d'exploration de l'oppidum à plus vaste échelle, dont les objectifs ont déjà été exposés dans le précédent rapport

10.2.1. Enjeux scientifiques

L'exploration plus poussée de la partie centrale du plateau fouillée entre 2001 et 2008 recouvre un enjeu scientifique majeur. La configuration du terrain et l'état de conservation des vestiges offrent, en effet, l'opportunité unique d'appréhender dans sa globalité un centre urbain d'époque gauloise, dans des conditions rarement réunies sur les autres sites d'oppida actuellement fouillés en France. Que ce soit en raison de l'étroitesse des fenêtres d'exploration, ou de la présence de vestiges romains qui ralentissent la fouille des niveaux sous-jacents ou en perturbent la lecture, les grands programmes de fouille mené sur les grands oppida de Gaule du Centre-Est, à Bibracte, Gergovie, Gondole ou Châteaumeillant, n'ont pas permis d'obtenir une vision extensive de leurs aménagements centraux dédiés à l'activité politique, religieuse, artisanale et commerciale, tels qu'ils ont été reconnus par exemple à Manching (Bavière) ou sur le Titelberg (Luxembourg). Concentrés dans un premier temps sur les zones de remparts et/ou de faubourgs (Châteaumeillant, Bibracte, Gergovie, Gondole), occupées par des vestiges principalement datés de l'époque romaine (Gergovie, Bibracte), ils ne permettent pas d'appréhender le phénomène de l'urbanisation dans sa dimension politique et religieuse.

La possibilité de mener les investigations au cœur même de l'espace urbain, sur de grandes surfaces agricoles caractérisées par un recouvrement minimal par les structures d'époque postérieure, constitue à cet égard un atout majeur. La mise au jour d'un sanctuaire et de sa périphérie, puis de quartiers d'habitat, attenants à d'autres espaces publics dédiés aux activités artisanales et commerciales, procède d'une démarche d'exploration progressive mais exhaustive des différents pôles d'activité constitutifs de l'oppidum, qui constitue la spécificité du site de Corent. Véritable « laboratoire d'étude » des interactions qui unissent ces différents pôles, de leurs manifestations archéologiques, abordées au travers de la configuration des vestiges comme de la composition du mobilier, la fouille de ce secteur privilégié de l'oppidum apporte, chaque année, de nouveaux outils de compréhension du mode de fonctionnement des sociétés arvernes des second et premier siècle avant notre ère et de leur évolution à l'époque de la romanisation.

10.2.2. Recherches et prospections préalables

Dans cette perspective, des prospections géophysiques ont été mises en œuvre dès cette année, parallèlement à la fouille, dont les résultats permettront de cibler ce programme sur les secteurs les plus riches d'information. Une première campagne de mesures de résistivité magnétique AMP, qui sera complétée début 2009 par une seconde campagne de mesures par méthode électrique ARP, a porté ses fruits. Elle a permis la reconnaissance, au nord de la zone d'habitat fouillée en 2005-2008 et à l'est du sanctuaire laténien fouillée en 2001-2005, d'anomalies magnétiques d'orientation et d'organisation cohérentes avec celles des vestiges de l'oppidum laténien déjà dégagés (fig. 49-51). Les photos aériennes prises depuis 2003 dans le même secteur, dans des périodes de forte chaleur favorisant la reconnaissance d'anomalies phytographiques dans les cultures de blé (fig. 51), complètent notre vision d'une occupation dont la chronologie est assurée par l'abondant mobilier recueilli en fouille et à la surface du site.

Comme l'avaient déjà démontré les prospections pédestres et les campagnes de sondages réalisées dans les mêmes secteurs au début des années 1990, il se confirme donc que son emprise s'étend sur une surface minimale de plusieurs dizaines d'hectares. Aux campagnes de prospection systématique au sol, mises en œuvre dès 1988, a succédé en 1991 une campagne de sondages à plus vaste échelle : une vingtaine de fenêtres de 4 m^2, pratiquées tous les vingt mètres dans les parcelles situées entre le sanctuaire et le bord oriental du plateau, ont révélé la présence de vestiges structurés d'époque laténienne en différents points de la zone sondée, associées à un abondant mobilier dont la chronologie recouvre toute la durée d'occupation de l'oppidum (La Tène D1 et D2, époque romaine). La découverte d'amphores tardo-républicaines sur toute la surface du plateau, y compris sur ses marges orientale, septentrionale, méridionale, laissent à penser que l'occupation laténienne s'étendait au moins aux cinquante hectares qui constituent sa partie basse.

Un enjeu particulier réside dans l'exploration du grand espace de voirie mis en évidence en 2007 à l'est du sanctuaire laténien. Apparemment exempt de tout vestige, cet espace a été interprété comme une place publique, de nature et d'étendue comparable à la grande place centrale qui précède le forum romain édifié sur le site de l'oppidum d'Alésia. L'hypothèse d'une large voie conduisant à l'entrée du sanctuaire est également envisagée (Rapport 2007). Ces deux hypothèses impliquent une reprise des quartiers d'habitation et d'artisanat fouillés de l'autre côté du chemin moderne, qui s'interrompent à sa limite nord, dans des secteurs de l'oppidum situés plus au sud et/ou à l'est, susceptibles de délimiter la bordure méridionale et orientale de la place et/ou de la voie.

Ce postulat semble corroboré par le résultat des prospections par les mesures de résistivité magnétique effectuées cette année. Les parcelles comprises entre l'aire explorée en 2007 devant l'entrée du péribole et le carrefour des chemins modernes situé une centaine de mètres plus à l'est se distinguent par l'absence presque totale d'anomalies linéaires et ponctuelles. Seules quelques tranchées parallèles, d'orientation nord-sud, pourraient trahir la présence de structures contemporaines du premier état d'occupation de l'oppidum (état Ia, La Tène D1a). Une distance d'une cinquantaine de mètres les sépare de l'entrée du péribole et elles peuvent tout aussi bien correspondre à des tranchées d'épierrement et/ou à des fondations épierrées de murets de parcelle d'époque moderne, similaires à celles déjà rencontrées dans ce secteur et sur l'ensemble du site.

Par contraste, le dernier tiers oriental de la bande explorée est caractérisé par une très forte densité de structures linéaires qui reprennent en grande partie celle des vestiges laténiens de l'oppidum fouillés au nord du chemin, toutes époques confondues (états Ia, Ib-II). Certaines forment des systèmes d'enclos partitionnés, comparables à ceux mis en évidence au nord de la fouille. Ces observations tendent à confirmer l'hypothèse d'une grande place ou esplanade située à l'avant du sanctuaire, dont les anomalies décrites plus haut pourraient constituer la limite orientale, à l'époque laténienne comme à l'époque romaine. L'espace ainsi délimité, mesurant sur son long côté sur plus de 70 m de longueur, totaliserait plus de 3000 m^2.

10.2.3. Programme de fouille triannuel 2009-2011

Cette hypothèse ne pourra être validée que par une fouille extensive des vestiges situés dans ce secteur, qui devrait pouvoir être achevée en l'espace de trois ans. La mise en œuvre d'un nouveau programme de recherche triannuel, intitulé « Corent, cœur d'oppidum », permettra d'élargir la fenêtre d'exploration ouverte depuis 2005 à un secteur totalement méconnu du plateau, afin de mieux cerner l'organisation de ce centre-ville et les liens d'interaction qui unissent ses espaces publics aux habitats environnants.

L'ouverture de grandes tranchées de sondages d'orientation nord-sud et est-ouest, visant à reconnaître les zones les plus riches en vestiges, avait été envisagée initialement (voir rapport 2007). Cette première phase exploratoire est rendue superflue par la cartographie des anomalies archéologiques obtenue suite aux prospections magnétiques effectuées cette année, qui invite à concentrer les recherches sur les parcelles adjacentes au carrefour formé par les chemins modernes, une centaine de mètres à l'est du sanctuaire ; plus précisément, sur les structures susceptibles de constituer le bord oriental de la place, dont l'éventuelle interruption/extension à l'ouest pourra être vérifiée par le biais de tranchées de sondage limitées.

Fig. 51 – Carte de confrontation des données de fouille et anomalies repérées en prospection magnétique et aérienne, emprise de l’aire de fouille envisagée pour 2009 (en rouge).

L'extension du champ d'investigations à une plus large échelle ne pourra se faire sans une réduction drastique des fenêtres d'exploration, déjà amorcée cette année. Le quartier qui jouxte le sanctuaire au nord du chemin, exploré depuis deux ans, s'est distingué par l'ampleur et la richesse des structures rencontrées. Leur plan très vaste ne pouvait être appréhendé que par une stratégie de fouille extensive, nécessitant l'ouverture de larges fenêtres portant chaque année sur une surface comprise entre 1500 et 2000 m^2. Si elle a largement porté ses fruits, cette approche n'est pas compatible avec une politique de recherche planifiée sur le long terme. En effet, l'accroissement des surfaces et du temps de fouille induit mécaniquement une forte augmentation des quantités de mobilier recueillies. Une meilleure maîtrise de la chaîne opératoire de traitement du mobilier a d'ores et déjà permis de résorber le passif des trois années de fouille écoulées, dont le mobilier, intégralement trié, pesé, lavé, conditionné, inventorié et saisi, fait actuellement l'objet d'études dans le cadre de mémoires universitaires (voir *supra* chap. §).

La campagne écoulée démontre la pertinence de cette stratégie de réduction des objectifs de fouille : ramenée à moins de 800 m^2, la surface cumulée des deux secteurs ouverts cette année a permis une meilleure maîtrise des opérations de terrain, de documentation des vestiges et de traitement du mobilier, sans hypothéquer pour autant leur intérêt en termes de résultats scientifiques. Malgré la découverte, totalement inattendue, d'une grande structure excavée de plus de 80 m^3, comblée de plusieurs tonnes de matériel, l'archivage, l'analyse et la mise au propre de la documentation, comme le conditionnement et l'enregistrement du matériel ont pu être menés à terme sans difficulté particulière.

Ce rythme de croisière sera maintenu pour les trois années à venir. L'organisation de campagnes annuelles limitées à un ou deux mois de terrain, portant sur une surface maximale de 700 à 1000 m^2, permettra d'atteindre les objectifs scientifiques fixés dans le précédent chapitre, en respectant toutes les prescriptions d'usage en matière de documentation, d'étude et de publication des données. Cet objectif paraît d'autant plus raisonnable qu'il portera sur un secteur de l'oppidum passablement arasé, caractérisé par un faible recouvrement stratigraphique.

10.2.4. Projet de fouille 2009

La première étape de ce programme nécessitera l'ouverture d'une grande fenêtre d'exploration centrée sur la zone de plus forte densité des vestiges, reconnue dans la parcelle ZA 26 (propriété de M. Paul Liévain, Corent). Son emprise rectangulaire d'environ 35-40 m de long par 15-20 m de large, totalisera une surface au sol comprise entre 700 et 800 m^2. Cette fenêtre d'exploration sera prolongée, en cas de nécessité et si le temps le permet, par l'ouverture de deux tranchées de sondage étroites (2,50 m de large) en direction de l'ouest (20 à 30 m de long), visant à établir le lien avec la surface explorée en 2007 devant l'entrée du péribole et à vérifier l'absence de structures dans ce secteur.

Au total, la surface du chantier n'excèdera pas 900 m^2 de surface. La fouille aura lieu entre le 15 juillet et le 15 septembre 2009 et sera conduite par une vingtaine de bénévoles, étudiants de l'université Lumière Lyon 2 pour la plupart, placés sous la responsabilité de trois adjoints (Audrey PRANYIES pour la phase terrain, Alice LE GUEN et Matthieu DEMIERRE pour la gestion et l'étude du mobilier), assistés de trois responsables de secteurs (Lucas GUILLAUD, Elena VAUDABLE, Jules RAMONA, étudiants en Master à l'université Lumière Lyon 2). Cette opération donnera lieu, comme précédemment, à un rapport intermédiaire circonstancié présentant l'intégralité des vestiges et un aperçu préliminaire de certains ensembles de mobilier en cours d'étude.

La stratégie de fouille mise en œuvre pour les deux années ultérieures dépendra essentiellement des résultats acquis lors de la première campagne. On peut envisager, à titre provisoire, une extension de l'aire de fouille dans la moitié sud de la parcelle ZA 26 ou à l'est du chemin nord-sud qui marque sa limite orientale. Ces objectifs restent totalement tributaires de la nature même des vestiges, qui peut apporter des surprises susceptibles d'orienter les recherches dans une toute autre direction.

Bibliographie générale

Bouet 2001 : Alain BOUET, Les collèges dans la ville antique : le cas des Subaediani, P.U.F. *Revue archéologique* 2001/2 - n°32, 227 à 278

Deberge 2005, 2006, 2007 : Y. Deberge, Oppidum de Gondole, rapports de fouille 2005, 2006, 2007. ARAFA, Mirefleurs.

Deberge et al. 2007 : Deberge Y., Collis J. et Dunkley J. (dir.), Le Pâtural, Clermont-Ferrand, Puy de Dôme, Un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne, DARA 30, Lyon : Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 2007.

Deberge et alii 2001a : Y. DEBERGE, V. GUICHARD, D. LALLEMAND, A. WITTMAN, L. IZAC-HUMBERT, L. ORENGO, M. LOUGHTON, D. PASQUIER, Déterminations des phases récentes de La Tène : le Ier s. avant J.-C., in : C. MENNESSIER-JOUANNET (dir.), *rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chrono-typologie des mobiliers du Second âge du Fer en Auvergne »*, 2001, 1 vol (multigraphié), 63 à 99.

Deberge et alii 2001b : Y. DEBERGE, S. FAYE, V. GUICHARD, M. LOUGHTON, F. MALACHER, L. ORENGO, D. PASQUIER, Veyre-Monton, oppidum de Corent, niveaux d'occupations (La Tène D1b), in : C. MENNESSIER-JOUANNET (dir.), *rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chrono-typologie des mobiliers du Second âge du Fer en Auvergne »*, 2001, 1 vol (multigraphié), 130 à 174.

Deberge et alii 2002 : Y. DEBERGE, M. POUX, M. GARCIA, D. PASQUIER, F. MALACHER, *Oppidum* de Corent, enclos 10325 (La Tène D2a/b), in : C. MENNESSIER-JOUANNET (dir.), *rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chrono-typologie des mobiliers du Second âge du Fer en Auvergne »*, 2002, 1 vol (multigraphié) : 157 à 179.

Demierre 2006 : M. Demierre, Le mobilier métallique ferreux du sanctuaire de Corent : analyse taphonomique et fonctionnelle. Mémoire de licence inédit. Université de Lausanne, 2006.

Demierre et Poux (à paraître) : Demierre M. et Poux M., « Etude du petit mobilier (IIème et Ier s. av. J.-C. », Ch. Bonnet (dir.), Le centre urbain de Genève de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation, Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre, Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, à paraître en 2009, p. 181-227.

Feugère 1992 : Feugère M., Bibelots, quincaillerie et colifichets : le monde des petits objets», 20000 m^3 d'histoire, Les fouilles du parking de la mairie à Besançon, Besançon: Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1992, 130-173.

Feugère et Rolley 1991 : M. Feugère, Cl. Rolley, La vaisselle tardo-républicaine en bronze. Actes du Colloque de Lattes (1990). Université de Bourgogne, Centre de Recherche sur les Techniques Gallo-Romaines, Dijon 1991.

Guichard et alii 2001 : V. GUICHARD, D. LEGUET, D . TOURLONIAS, La Roche Blanche, *oppidum* de Gergovie, Chemin de La Croix, fosses 3, 5 et 7 (milieu et seconde moitié du Ier s. avant J.-C.), C. MENNESSIER-JOUANNET (dir.), *rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chrono-typologie des mobiliers du Second âge du Fer en Auvergne »*, 2001, 1 vol (multigraphié) : 195 à 210.

Guilhot et al. 1992 : J.-O. Guilhot, M.-O. Lavendhomme, V. Guichard, Habitat et urbanisme en Gaule aux IIe et Ier s. avant J.-C. : l'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (départ ement de la Loire), dans G. Kaenel, P. Curdy, Les Celtes dans le Jura, XVe colloque de l'AFEAF (Pontarlier-Yverdon, 1991), Lausanne (Cahiers d'Archéologie romande 57), 1992 : 239-261.

Kolling 1967 : A. Kolling, Die Bronzestatuetten aus dem Säulenkeller, *Forschungen im römischen Schwarzenacker* 1, 1967.

Kolling 1972 : A. Kolling, Schwarzenacker an der Blies, *Bonner Jahrbücher*, 172, 1972, pp. 239-257.

Loughton et Jones 2000 : M. Loughton, S. Jones, Les amphores républicaines en Auvergne (Puy-de-Dôme) : importation et diffusion avant la conquête. *Rev. Arch. du Centre de la France* 39, 2000, 63-81.

Orengo 2003: Orengo L., Forges et forgerons dans les habitats laténiens de la Grande Limagne d'Auvergne: fabrication et consommation de produits manufacturés en fer en Gaule à l'Âge du Fer, Montagnac: Monique Mergoil, 2003.

Paunier, Luginbühl 2004 : Paunier et Luginbühl 2004 : D. Paunier, T. Luginbühl (dir.), Bibracte Le site de la Maison 1 du Parc aux Chevaux (P1) des origines de l'oppidum au règne de Tibère, Glux-en-Glenne, Coll. Bibracte, 8, 2004.

Perrin et Schönfelder 2003 : Perrin F. (dir.), Schönfelder M. (dir.), La Tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge, Lyon : Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2003.

Pion *et alii* 1997 : P. Pion, C. Pommepuy, G. Auxiette, B. Hénon, F. Gransar, *L'oppidum* de Condé-sur-Suippe/Variscourt (Aisne)(fin IIe-début Ier av. J.-C.): approche préliminaire de l'organisation fonctionnelle d'un quartier artisanal. *In*: *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites, du néolithique à l'âge du Fer*. Actes du 119e colloque du C.T.H.S. (1994), Amiens, 1997, 275-309.

Poux 2004 : M. Poux, *L'Âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante. Protohistoire Européenne* 8, Ed. Monique Mergoil, Montagnac 2004.

Poux et Feugère 2002 : M. Poux, M. Feugère, Le festin, reflet des élites celtiques de Gaule indépendante. *In* : V. Guichard, F. Perrin (dir.), *L'aristocratie Celte de la fin de l'Âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.)*. Actes du Colloque de Glux-en-Glenne (1999). Bibracte 5, Glux-en-Glenne 2002.

Pranyies 2008 : A. Pranyies A., Riom « Le Couriat », Lycée du bâtiment. Rapport de fouille inédit. Archeodunum SA, Lyon 2008.

Py 1993 : Michel PY (dir), *Dicocer : dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée occidentale*, Lattes : ARALO (Lattara 6), 1993.

Schönfelder 2002 : Schönfelder M., Das spätkeltische Wagengrab von Boé (Dép. Lot-et-Garonne) : Studien zu Wagen und Wagengräber der jüngeren Latènezeit, Mainz : Römisch-Germanischen Zentralmuseum (RGZM), 2002.

Séguier *et alii* 1996 : J.-M. Séguier, L. Lang, N. Ginoux, : *Occupations préhistoriques et habitat groupé de la Tène finale à Varennes-sur-Seine « Le Marais du Pont » (Seine-et-Marne). Document Final de Synthèse*. Bazoches-les-Bray 1996.

Vitali 1997, 1998 : D. Vitali, Etude stratigraphique du quartier occidental de la Pâture du Couvent, dans Rapport annuel d'activité scientifique 1997 du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, CAEMB, 1997, 1998.

Annexes

- Catalogue des structures en creux
- Plans et coupes de détail des structures en creux
- Minutes de relevés
- Inventaire des photographies
- Inventaire du petit mobilier
- Inventaire sommaire du mobilier

Catalogue des structures en creux

UF nég.	UF pos.	Descriptif	Ø - L (cm)	Prof. (cm)	Est	Nord	Alt. Sup.	Alt. inf.	Orientation
Secteur Est									
18011	18012	TP ovoïde dans substrat basaltique avec présences de calages en basaltes (10 à 40 cm)	95	0.2	1176	1180.26	572.78	572.58	
18007	18008	Fosse circulaire aménagée dans le cailloutis avec présence de gros blocs de basaltes (30 cm) sur un dépôt d' amphores	120	0.46	1173.32	1181	572.81	572.35	
18016	18017	TP circulaire à l'extrémité est de la sablière [18018] avec gros blocs de basaltes en calages (15 à 30 cm). Présence de charbons	50	0.09	1172.21	1181.8	572.82	572.73	
18022	18023	TP circulaire creusé dans substrat basaltique au nord de [18004]	22	0.2	1175.8	1188.5	572.75	572.55	
18024	18025	TP ovoïde creusé dans substrat basaltique au nord de [18004]. Présence d'une amphore en position verticale.	44	0.16	1177.1	1189.2	572.75	572.59	
18026	18027	TP circulaire dans basalte au nord de la cave	95	0.33	1174	1189.36	572.85	572.52	
18029	18030	TP aménagé dans le basalte. Remplissage de petits blocs de basaltes agglomérés	57	0.22	1177.1	1190.5	572.78	572.56	
18031	18032	TP ovoïde aménagé dans le basalte au nord de la cave	77	0.16	1179.3	1189	572.66	572.5	

18033	18034	TP (?) creusé dans le basalte en bordure nord du secteur. Rare mobilier dans le comblement	35	0.18	1173.5	1191.28	572.72	572.54	
18035	18036	TP (?) assez quadrangulaire ménagé dans le basalte en bordure nord du secteur. Absence de mobilier dans le comblement	35	0.36	1172.3	1191.5	572.7	572.34	
18037	18038	TP ovoïde aménagé dans substrat basaltique qu nord	68	0.38	1171.5	1191.36	572.74	572.36	
18039	18040	TP (piquet) ovoïde aménagé dans basalte	32	0.27	1170.15	1192.24	572.93	572.66	
18042	18043	TP (piquet) ovoïde aménagé dans basalte. Rare mobilier	40	0.25	1170.5	1192.08	572.88	572.63	
18049	18050	TP circulaire aménagé dans basalte . Présence d'un anneau en or dans comblement	40	0.21	1184	1166.67	572.73	572.52	
18051	18052	TP (piquet) circulaire	23	0.25	1175.2	1180.5	572.78	572.53	
18058	18059	TP circulaire au nord de [8004] aménagé dans le basalte. Deux blocs de pouzzolanes en calages	100						
18061	18062	TP circulaire aménagé dans basalte.	75	0.28	1168.4	1189.1	572.8	572.52	
18063	18064	TP circulaire creusé dans cailloutis avec calage de basalte (20 cm)	30		1181.7	1174.8			

18065	18066	TP circulaire dans cailloutis avec présence de 4 blocs de calage en basaltes (environ 25 cm)	80	0.17	1180.82	1176.62	572.73	572.56	
18067	18068	TP circulaire de grand diamètre dans cailloutis (fosse ?). Présence d'une plaque de foyer et de 2 polissoirs.	120	0.39	1176.9	1175.6	572.75	572.36	
18069	18070	TP circulaire aménagé dans cailloutis avec négatif du poteau et présence de 2 calages en basaltes (20 cm)	47	0.13	1175.43	1175.59	572.75	572.6	
18071	18072	TP (piquet) circulaire	39	0.21	1174.34	1175.09	572.75	572.54	
18073	18074	TP ovoïde dans cailloutis	51	0.25	1175.8	1172.6			
18075	18076	Cellier ovoïde creusé dans le cailloutis. Présence de 3 amphores quasi-complètes, plusieurs jetons céramiques et un passe guide de char	205	0.59	1174.4	1172	572.83	572.24	NNO/SSE
18077	18078	TP circulaire dans cailloutis de l'âge du bronze . Comblement de basaltes de petits modules.	72	0.22	1172.6	1173.24	572.77	572.55	
18079	18080	TP circulaire dans cailloutis avec présence d'un bloc de calage en basalte (25 cm)	49	0.22	1176.61	1177.82			
18083	18084	TP circulaire en bordure est du secteur avec calages de basaltes et pouzzolane (25 cm)	68	0.22	1180.15	1177.95	572.72	572.5	
18087	18102	TP circulaire aménagé une remontée du basalte au nord de [18047]. Présence de bloc de calage en basalte.	70	0.4	1185.1	1166.17	572.81	572.41	

18094	18095	TP ovoïde creusée dans le basalte en bordure nord de la palissade [18056]	95	0.26	1187.27	1166.54	572.5	572.24	à vérifier
18098	18099	Fosse sub rectangulaire creusée dans le substrat basaltique ayant livré un mobilier très abondant parmi lequel des éléments de char	460	0,55	1188.8	1156.4	572.65	572,10	NNO/SSE
18100	18101	TP ovoïde dans cailloutis avec présence de calages en basaltes	80	0.2	1179	1176.51	572.72	572.52	
18103	18104	TP	97	0.62	1178.8	1183.33	572.82	572.2	
18105	18106	TP circulaire creusé dans le basalte à l'ouest de la fosse [18098]. Présence de 2 calages en basaltes (60 cm). Recoupe un foyer de l'âge du bronze	82	0.32	1185.85	1157.2	572.73	572.41	
18109	18110	TP circulaire dans cailloutis avec calage de basalte (30 cm) en bordure.	52	0.35	1183	1159.25	572.65	572.3	
18111	18112	TP circulaire dans cailloutis	50	0.18	1181.93	1160.9	572.66	572.48	
18113	18114	TP ovoïde dans cailloutis avec présence de calages en basalte (30 cm)	58	0.38	1182.25	1161.77	572.71	572.33	
18115	18116	Fosse ovo!ide creusée dans le substrat basaltique et recoupée par la palissade [18056]	220	0.63	1186	1165.5	572.56	571.93	

18128	18129	TP circulaire dans cailloutis en bordure sud de la cave avec 2 calages en basaltes (30-40 cm)	68	0.28	1172.5	1182.9	572.8	572.52	
18130	18131	TP circulaire dans cailloutes en bordure sud de la cave avec présence d'un bloc de calage en basalte. Présence d'un fragment d'entablement en terre cuite.	66	0.26	1172.56	1182.9	572.78	572.52	
18132	18133	TP circulaire dans cailloutis en bordure sud de la cave [18015] avec calage en basalte (30 cm)	52	0.17	1171.61	1183	572.79	572.62	
18134	18135	TP circulaire creusé dans cailloutis avec 3 calages en basaltes et pouzzolane (40-50 cm)	135	0.69	1174.69	1183.31	572.84	572.15	
18136	18137	TP circulaire au sud-est de la cave [18015] dans sondage.							
18140	18141	TP circulaire dans cailloutis. Présence de charbons et et de nodules de terre cuite.	105	0.41	1182.53	1173.7	572.67	572.26	
18143	18144	TP aménagé dans cailloutis avec gros bloc de pouzzolane en calage (50 cm)	62	0.26	1178.62	1173.5			
18145	18146	palissade creusée dans le basalte au centre du secteur	85	0.13	1183,63	1170,22	572.76	572.63	NNE-SSE
18147	18148	sablière orientée nord/sud creusée dans le cailloutis perpendiculaire à [18149]	53	0.17	1181.78	1170	572.75	572.58	N-S

18149	18150	sablière orientée est/ouest creusée dans le basalte perpendiculaire à [18147]	38	0.14	1182.31	1172.19	572.72	572.58	E-O
18151	18152	TP circulaire dans bâtiment avec présence de 2 calages en basaltes (25-30 cm)	52	0.28	1179.12	1172.2	572.76	572.48	
18153	18154	TP ovoïde creusé dans le basalte en bordure nord-est de [18145]avec petit bloc de basalte en calage (20 cm)	42	0.22	1184.58	1171.02	572.72	572.5	
18155	18156	TP circulaire creusé dans le basalte en bordure nord de [18145]	45	0.19	1182.66	1170.8	572.74	572.55	
18157	18158	TP circulaire creusé dans le cailloutis à l'ouest de [18147]. Rare mobilier.	45	0.2	1181.18	1170.9	572.74	572.54	
18159	18160	TP (piquet) circulaire au sud du bâtiment	40	0.17	1181.84	1166.36	572.72	572.55	
18161	1862	TP (piquet) circulaire aménagé dans le cailloutis de l'âge du bronze au sud du bâtiment	53	0.27	1182.77	1167.06	572.7	572.43	
18163	18164	TP (piquet ?) circulaire aménagé dans le cailloutis en bordure sud de [18145]	38	0.15	1181.88	1168.99	572.74	572.59	
18165	18166	TP (piquet ?) circulaire aménagé dans le cailloutis en bordure sud de [18145]	54	30	1182.29	1168.99	572.74	542.74	
18169	18170	TP circulaire aménagé dans le cailloutis avec présence de bloc de calage en basalte (30 cm)	65	0.3	1178.92	1172.92			

18171	18172	TP circulaire creusé dans le basalte dans le prolongement de la sablière [18147]. Gros blocs de calages en basaltes (40-50 cm)	75	0.35	1181.6	1173.4	572.72	572.37	
18173	18174	TP (piquet) creusé dans le substrat basaltique au nord du bâtiment	35	0.11	1181.7	1174.79			
18175	18176	Fosse ovo!ide creusée dans le substrat basaltique.	104	0.15	1175.46	1171.16	572.82	572.67	
18177	18178	TP (piquet) circulaire aménagé dans le cailloutis à l'est de la fosse [18175]	35	0.18	1176.3	1171.28	572.82	572.64	
18179	18180	TP ovoïde aménagé dans le cailloutis au sud de [18056] et en bordure est de la citerne [17470]	44	0.26	1180.92	1158.7	572.61	572.35	
18181	18182	TP ovoïde creusé dans le cailloutis en bordure ouest de la FO [18098]. Présence d'un pierre de calage (50 cm) mais pas de mobilier.	62	0.18	1185	1158.45	572.68	572.5	
18183	18184	TP ovoïde creusé dans le cailloutis au nord de FO [18098]. Pas de mobilier mais présence d'une pierre de calage en basalte (20 cm)	35	0.18	1186.28	1160.2	572.65	572.47	
18185	18186	TP (?) circulaire creusé dans le cailloutis au nord de FO [18098]	45	0.19	1187.62	1159.65	572.65	572.46	
18187	18188	TP (piquet) circulaire creusé dans le cailloutis au nord de FO [18098]	25	0.24	1188.16	1158.52	572.65	572.41	
18189	18190	TP ovoïde aménagé dans le basalte au sud du secteur avec présence d'une grosse pierre de calage (50 cm)	67	0.35	1187.17	1160.43	572.63	572.28	

18191	18192	TP circulaire aménagé dans le basalte présentant deux blocs de calages en basalte (30-40 cm)	65	0.41	1189.33	1160.48	572.68	572.27	
18193	18194	TP aménagé dans basalte sans mobilier mais avec une pierre de basalte en calage (30 cm)	57	0.17	1186.9	1161.47	572.69	572.52	
18195	18196	TP aménagé dans basalte sans mobilier mais avec une pierre de basalte en calage (45 cm)	70	0.14	1188	1162.02	572.68	572.54	
18197	19198	TP circulaire situé au sud du secteur aménagé dans le basalte avec blocs de calage en basalte (15-30cm)	46	0.37	1183.86	1153.64	574.8	574.43	
18199	18200	TP (piquet ?) circulaire à l'ouest de la FO [18098]	42	0.16	1187.62	1156.28	572.65	572.49	
18201	18202	TP (piquet ?) circulaire au sud-est de la FO [18098]	43	0.13	1189.9	1159.2	572.68	572.55	
18203	18204	TP circulaire aménagé dans le basalte sud de [18056]	55	0.18	1186.9	1162.68	572.79	572.61	
18205	18206	TP (piquet) creusé dans le basalte situé au sud de [18056]	30	0.1	11886.14	1163.1	572.72	572.62	
18207	18208	TP circulaire aménagé dans le cailloutis à la jonction de [18147] et [18149]	36	0.14	1181.4	1172.14	572.72	572.58	
18209	18210	TP circulaire aménagé dans le cailloutis au sud de FO [18075]	38	0.15	1176.1	1170.11			

18211	18212	TP circulaire creusé dans le cailloutis au nord de [18145] avec présence d'un calage en basalte (20 cm)	35	0.09	1177.76	1169.48	572.79	572.7	
18213	18214	TP circulaire creusé dans le cailloutis au nord de [18145]	32	0.23	1168.7	1170	572.75	572.52	
18215	18216	TP circulaire creusé dans le basalte en limite sud du sondage à l'est du secteur							
18217	18218	Tranchée palissadée	25	0.08	1171.9	1176.2	752.78	752.7	
18219	18220	TP circulaire creusé dans le cailloutis de l'âge du bronze situé au nord de FO [18067]	42	0.23	1177.41	1178	572.75	572.57	
18221	18222	TP (piquet) circulaire à l'est de FO [18007]	30		1173.95	1181.85			
18223	18224	TP ovoïde creusé dans le cailloutis à l'ouest de [18075]. Rare mobilier et petits blocs de calage en basaltes (20 cm max.)	62	0.17	1172.26	1171.04	572.78	572.61	
18225	18226	TP ovoïde creusé dans le cailloutis à l'ouest de [18075] sans de mobilier.	93	0.24	1172.33	1170.22	572.78	572.54	
18227	18228	TP circulaire aménage dans le cailloutis	73	0.18	1172.4	1176.12	572.78	572.6	
18229	18230	TP circulaire creusé dans le cailloutis à l'est de FO [18007] avec présence de calage en basalte (40 cm)	61	0.24	1174.44	1181.01	572.78	572.54	

18232	18233	Fosse oblongue situé dans l'angle nord-est du sondage extensif	450	0.45			572.85	5772,40	ENE/ESE
18233	18234	TP circulaire creusé dans cailloutis au sud de FO [18075] sans mobilier mais un bloc de calage (25 cm)	41	0.23	1177.58	1172	572.81	572.58	
18235	18236	TP (piquet) circulaire creusé dans cailloutis à l'ouest de [FO 18075] sans mobilier mais un bloc de calage (25 cm)	50	0.25	1176.16	1172.74	572.83	572.58	
18237	18238	TP (piquet) circulaire creusé dans le cailloutis au nord-ouest de FO [18075]	32	0.16	1172.21	1173.85	572.82	572.66	
18243	18244	TP (piquet) circulaire situé au sud de la cave [18015]	31	0.14	1177.68	1182.6	572.8	572.66	
18245	18246	TP circulaire situé au sud de la cave [8015]. Présence d'un bloc de basalte en calage (20 cm)	37	0.28	1170.34	1182.57	572.8	572.52	
18247	18248	TP ovoïde situé au sud de la cave [8015]. Présence d'un bloc de basalte en calage	44	0.28	1170	1183.13	572.75	572.47	
18249	18250	Sablière	32	0.12	1170.7	1181.26	572.81	572.69	
18251	18252	TP circulaire creusé dans le basalte au nord de la cave [18015] avec présence de plusieurs blocs de basalte en calage (20-25 cm)	95	0.24	1177.9	1190	572.76	572.52	
18253	18254	TP ovoïde aménagé dans le basalte en bordure nord de la cave [18015] de gros blocs de pouzzolane et basaltes en calage (40 cm) et	140	0.4	1172.63	1187.77			

		négatif du poteau							
18255	18256	TP ovoïde aménage dans le basalte au nord de la cave [18015]. Blocs de basaltes en comblement (10-20 cm)	48	0.21	1178.2	1189.4	572.74	572.53	
18257	18258	TP circulaire situé au nord de la cave [18015] et aménagé dans le substrat basaltique. Sans mobilier	40	0.17	1179.18	1189.84	572.73	572.56	
18259	18260	TP circulaire creusé dans le basalte situé au nord-est de la cave [18015] et présentant un bloc de calage en basalte (40 cm)	48	0.15	1178.72	1189.26	572.65	572.5	
18261	18262	TP circulaire creusé dans le basalte au nord de l'abside de la cave [18015]. Présence de blocs de basaltes en calages.							
18261	18262	TP circulaire aménagé dans le basalte au nord de l'abside de la cave [18015]. Rare mobilier mais présence de calages en basaltes (30-50 cm)	80	0.14	1181.1	1190.3	572.86	572.72	
18263	18264	TP circulaire creusé dans le basalte au nord de la cave [18015] et en limite ouest du secteur. Présence de deux blocs de calages en basaltes (20 et 25 cm)	72	0.13	1168.9	1188.1	572.89	572.76	
18265	18266	TP aménagé dans le basalte au nord de la cave [18015] avec petits blocs de pouzzolanes en comblement.	45	0.16	1170.38	1189.62	572.83	572.67	
18267	18268	TP circulaire aménagé dans le basalte au nord de la cave [18015]	65	0.24	1171.2	1189.07	572.86	572.62	

18269	18270	TP (piquet) circulaire dans cailloutis au nord de la FO [18098] avec présence d'un bloc de granit en calage	60	0.13	1155.9	1154	572.65	572.52	
18271	18272	TP (piquet) circulaire creusé dans le basalte au sud -ouest de [18098] sans mobilier	40	0.11	1187.53	1153.68	572.72	572.61	
18273	18274	TP	99	0.21	1186.45	1155.1	572.75	572.54	
18275	18276	TP circulaire aménagé dans cailloutis en bordure sud de la cave [18015] avec présence d'un gros bloc de pouzzolane en calage (60 cm)						0	
18277	18278	TP circulaire aménagé dans le cailloutis au sud du sondage à l'est de [18015]							
18279	18280	TP circulaire creusé dans le basalte à l'est de l'abside de la cave [18015]							
Secteur Nord									
18407	18406	TP dans fosse d'extraction 18859 ?	42	8	1136.6	1997.50	572.99	572.91	
18413	18412	TP ? Nombreux blocs de grande dimension (jusqu'à 40 cm). Quelques tessons d'amphores et de céramiques.	95	44	1147	1201.30	572.95	572.51	
18415	18414	TP avec quelques blocs de basalte de petit module (5 cm) . quelques tessons et os. Pierres de calage au fond (5 à 15 cm)	60	32	1145.9	1200.00	572.94	572.62	

18417	18416	TP avec blocs de basalte de gros module (10 à 40 cm).	70	14	1144.6	1206.70	573.04	572.9	
18422	18421	TP avec grosse pierre de calage en surface	75	20	1146.7	1207.00	572.96	572.76	
18427	18426	TP avec quelques pierres de calage (15-20 cm). Pas de mobilier en surface	53	14	1142.7	1202.50	573.03	572.89	
18429	18428	TP présence de blocs de basalte (20 cm). De taille moyenne, en bordure de fosse, au bord du mur romain. Comblement : mobilier romain	80	21	1148.7	1200.50	573.04	572.83	
18431	18430	TP avec 2 tessons d'amphore en surface	79	19	1145.2	1206.50	572.99	572.8	
18437	18436	Palissade âge du bronze. Blocs de basalte de champs. Amphores 10-15 cm. quelques os. Rares tessons de céramiques.	498	20	1153	1200.70	573.03	572.83	NNE-SSO
18528	18527	Sablière ? Blocs de mortier, amphores, gros blocs de basalte (20-25 cm).	149	10	1155.8	1200.20			SSO-NNE
18535	18510, 18546, 18545	Mur d'époque romaine (UF englobante 18505))							NNO-SSE
18538	18539	TP associé à la sablière. Nombreux petits blocs de basalte, peu de matériel			1155.4	1199.70			
18553	18554	TP	58	8	1144	1203.80	573.02	573.1	N-S

18561	18559	Fond du radier 18506? Fond de fosse à pierres d'époque romaine? à l'intérieur du bâtiment romain.	300	75					
18564	18563	Fosse romaine coupée à l'Ouest par sondage 18526. Quelques éléments de mortier de tuileau. quelques tessons de sigillée	350	29	1148	1200.00	573.04	572.75	
18573	18572	TP avec quelques fragments d'amphore dont une anse de champ	76		1157	1198.60			
18575	18574	TP quelques fragments d'amphore (10 cm). quelques basaltes en calage (20 cm)	75	38	1155.4	1198.40			
18577	18576	TP quelques basaltes (15 cm). nombreux fragments d'amphore (10 cm).	103		1155.6	1201.80			
18579	18578	TP avec quelques fragments d'amphore (10 cm) et calage de basaltes (30 cm)	32	8	1154.7	1202.70			
18581	18580	TP avec rares amphores de champ	48	14	1154.6	1201.20			
18582	18581	Niveau de circulation, structure en creux ? Cailloutis de pouzzolane et de basalte de petit module (10 cm) avec quelques petits fragments d'amphore et de céramique (5 cm)			1151	1200.00			
18585	18584	TP avec une amphore de champ							

18587	18586	TP avec rares basaltes de petit module (5 cm) et os long (fémur ?) de champ	36	18	1157	1202.00			
18590	18589	TP avec nombreux basaltes (5 cm) rares éléments de faune et quelques éclats d'amphore	44	22	1156.1	1202.50			
18592	18591	TP carré ? Avec cailloutis de basalte en surface et calage en pouzzolane et basalte.	46		1155.8	1203.10			
18594	18593	TP ou suite fosse (18594?)			1150.3	1206.20			
18596	18595	TP avec nombreuses inclusions de basalte de module moyen (10-15 cm)	24	10	1155.24	1204.40			
18598	18597	TP avec rares fragments d'amphore de champs	54		1154.8	1205.50			
18600	18599	TP avec assez nombreux basaltes de petit module (10 cm)	50	26	1154	1203.10			
18602	18601	TP Ha ? Avec gros tessons de panse de dolium, pierre de champ (rubéfiée ou artisanale ?			1152.4	1200.20			
18604	18603	TP avec cailloutis de pouzzolane (3 cm), quelques fragments d'amphore, de céramique et d'os			1158	1199.50			
18606	18605	TP	52		1153.8	1200.80			

18608	18607	TP avec 4-5 pierres de basalte (15 cm)	48		1151	1201.80			
18610	18609	TP avec quelques inclusions de basaltes (5 cm) et rares éclats d'amphore (5 cm)	32	7	1152.3	1202.00			
18612	18611	TP ou FO ? Avec nombreux basaltes et pouzzolanes (10- 15 cm), rares ossements et fragments d'amphore (5 cm)	114	18	1152.3	1203.30			
18614	18613	TP avec quelques basaltes (5 cm), fragments d'amphores et os (5 cm)	84	42	1151.1	1203.10			
18616	18615	TP avec quelques basaltes (10-15 cm), rares fragments d'amphore et d'os (5 cm)	34	11	1152.14	1204.10			
18618	18617	TP avec nombreux basaltes (10 cm) dont 1 de champ, 1 calcaire, rares fragments d'amphore (3 cm)	53	8	1151.3	1204.60			
18620	18619	TP avec assez nombreux fragments d'amphore, de faune et des basaltes de petit module, rares petits quartz (3 cm)	34	21	1151.8	1205.10			
18627	18626	TP circulaire avec calage d'amphore et surtout de basalte (15 cm). quelques fragments d'amphore (dont 1 de 15 cm de champ et en calage)	72		1157.4	1206.10			
18629	18628	TP / Piquet avec fragments d'amphore	27	10	1154.7	1203.50			
18631	18630	TP avec nombreux basaltes en calage (30 cm).	54		1158.2	1211.20			

18633	18632	TP avec calage de basalte (30 cm) et 1 fragment d'amphore	81		1158.2	1212.00			
18635	18634	TP avec fragments d'amphore (10 cm), quelques os et basaltes de petit module (10 cm)	58	20	1158.4	1208.40			
18637	18636	TP avec quelques fragments d'amphore (10 cm) et mâchoire de porc en surface	68		1153.5	1207.60			
18639	18638	TP/ piquet avec quelques fragments d'amphore	42	16	1154.4	1207.70			
18641	18640	TP avec nombreux fragments d'amphore, nombreux basaltes	94		1154.4	1209.60			
18643	18642	TP avec nombreux fragments d'amphore (10 cm), quelques basaltes (10 cm) et quelques os.	81		1154.2	1211.80			
18645	18644	TP avec quelques fragments d'amphore et quelques os			1150.8	1207.60			
18706	18705	TP avec quelques os, 1 fragment d'amphore (10 cm)	70		1160	1210.50			
18708	18707	TP ou piégeage.	46		1160.6	1208.80			
18717	18716	Fosse sans forme particulière, nombreux os, quelques fragments d'amphores, rares petites fragments de tuiles (5 cm) (piégeage ?),	141		1157.3	1207.90			

		quelques céramiques.							
18719	18718	TP circulaire avec paillettes de charbon, quelques fragments d'amphore	39	14	1155.1	1212.40			
18721	18720	TP avec nombreux fragments amphore.	55	7	1154.5	1212.50			
18723	18722	TP avec nombreux et gros calages de basalte (30 cm)	68	12	1153.6	1212.70			
18728	18727	Sablière ? Faune, céramique métal en surface	231	15	1155.6	1212.00			SSO-NNE
18730	18729	Sablière ?	152	5	1156	1210.80			SSO-NNE
18732	18731	TP avec os en surface	24	12	1155.6	1211.20			
18734	18733	TP avec cailloutis en surface	32		1155.9	1211.70			
18736	18735	TP avec faune, cailloux et fer en surface	27	10	1155.5	1212.50			
18738	18737	Sablière, solin ? Cailloux, socle d'enclume ?	114	10	1157.2	1210.10			SSE-NNO

18740	18739	TP équivalent à 18780et 18781. TP avec céramique peignée et élément en fer en surface.	52	18	1156.8	1211.90			
18742	18741	TP avec céramiques, clous, os et basalte (15 cm)	43	19	1156.9	1212.50			
18744	18743	Sablière, Palissade ? quelques tessons d'amphore, os, basalte	142	6	1156.8	1208.60			SSO-NNE
18746	18745	TP circulaire avec nombreux fragments d'amphore, peu de céramiques	31	17	1152.3	1212.60			
18750	18749	TP, fosse ? Avec mortier et tuiles en surface	121	16	1140	1204.00	573.12	572.96	
18752	18751	TP avec amphores, basalte et pouzzolane (10-15 cm)	34	10	1136.5	1204.90	573.16	573.06	
18754	18753	TP avec fragments d'amphore	28	8	1136.4	1203.90	573.18	573.1	
18756	18755	TP avec fragments d'amphore (5 cm) et quartz en calage	48	10	1136.6	1203.20	573.19	573.09	
18758	18757	TP avec un calage de basalte (10 cm)	47		1136	1202.00		573.03	
18760	18536, 18540, 18812	Mur d'époque romaine (UF englobante 18530)							N-S

18762	18761	TP avec petits éclates d'amphore (3 cm) et un tesson de campanienne	32	10	1152.8	1212.20			
18764	18763	TP avec 2 fragments d'amphore et un fragment de bronze	36	10	1150.8	1211.30			
18766	18765	TP avec un fragment d'amphore et quelques céramiques	38	8	1153.3	1212.10			
18768	18767	TP avec quelques éclats d'amphore (5 cm), quelques céramiques et de nombreux os, charbon	34	12	1151.4	1210.80			
18770	18769	TP	38		1156.4	1212.20			
18774	18773	TP	40		1156.3	1207.70			
18776	18775	TP avec 2 fragments d'amphore (10 cm)	19	6	1154.9	1212.70			
18778	18777	TP avec quelques fragments d'amphore (5 cm)	14	6	1155	1212.20			
18785	18784	TP	90		1157.3	1200.30			
18788	18787	TP	26		1156.7	1212.70			

18804	18803	Fosse romaine. Mortier (gros modules / 20 cm), tuile, sigillée, faune, os humains (mâchoire)							
18810	18809	Structure en creux	414	22	1135.2	1999.60	573.15	572.93	N-S
18816	18815	Structure en creux	288	10	1131.8	1202.4	573.16	573.06	N-S
18818	18817	Structure en creux	107	6	1132.7	1200.3	573.22	573.16	
18822	18821	Départ de sablière avec TP final, nombreux fragments d'amphore (20 cm)	109	36	1138	1203.00	572.92	572.56	N-S
18826	18825	TP	34	8	1138.5	1203.90	573.15	573.07	
18828	18827	TP	42	8	1138.6	1204.60	573.14	573.06	
18830	18829	TP	59	14	1143	1204.50	573.09	572.95	
18832	18831	TP avec pouzzolane et basalte (20 cm), quelques os et quelques petits fragments d'amphore (5 cm)	38	12	1147	1206.20	572.99	572.87	
18834	18833	TP avec gros fragments d'amphore (20 cm), quelques basalte (20 cm), quelques céramiques, une scorie, rares éléments de faune	56	23	1145.8	1203.60	573.1	572.77	

18836	18835	TP, fosse ? avec matériel d'époque romaine : sigillée, tuiles, basalte et pouzzolane de petit module (5 cm)	84	22	1147.7	1203.80	573.13	572.93	
18838	18837	TP, fosse ? Fragments de faune (oiseau ?), éclats de tuiles et de sigillée	29	10	1148.1	1206.90	573.00	572.9	
18840	18839	sablière	310	12	1133	1204.6	573.29	573.13	EES-OON
18842	18841	Sablière, fosse?	218	12	1134.8	1204	573.31	573.19	E-O
18844	18843	TP avec 2 fragments d'amphore (5 et 15 cm), quelques calages	58	12	1135.3	1202.10	573.18	573.06	
18846	18845	TP avec gros calage de basalte	92	14	1134.6	1997.70	573.15	573.01	N-S
18849	18848	TP avec gros calage de basalte (30 cm)	91	16	1134	1998.80	573.20	573.04	NNO-SSE
18851	18850	TP, fosse d'époque romaine ? : sigillée, tuiles, mortier, quelques fragments d'amphore	74	12	1146.4	1202.40	573.03	572.91	
18853	18852	TP	38	6	1132.9	1999.70	573.23	573.17	
18855	18854	TP	26	8	1134.4	1200.54	573.21	573.13	

18857	18856	TP	57	14	1134.7	1998.50	573.15	573.01	
18859	18858	Poche de mobilier dans creusement de l'espace D. Traces de sigillée, mortier, amphores jusqu'au terrain naturel.							
18861	18860	Sablière ? : fragments d' amphores, quelques os	107	10	1131.8	1200.5	573.28	573.18	E-O
18863	18862	TP oval très profond : bcp de pouzzolane verdâtre, bcp d'amphores, faune, céramiques	167	44	1132.2	1999.00	573.20	572.8	N-S
18865	18864	TP avec calage à l'extrémité de la sablière 18810. nombreuses amphores, quelques céramiques (10 cm) dont campanienne, basaltes (20 cm)	75	15	1135.3	1997.10	573.01	572.86	N-S
18867	18866	TP	32	20	1134.6	1201.50	573.28	573.08	
18869	18868	TP	60	16	1134	1201.2	573.23	573.07	
18871	18870	TP	22	5	1133.9	1200.62	573.2	573.15	
18873	18872	TP	28	6	1133.72	1200.54	573.24	573.18	N-S

18878	18877	TP ? Jatte d'Aulnat ?, quelques fragments d'amphore (5 à 15 cm), un os, quelques cailloux (5 cm)	44	8	1148	1201.40		572.69	
18880	18879	TP ?							
18884	18883	TP	34	12	1140.3	1201.50	573.02	572.95	
18886	18885	TP âge du bronze ace tessons de céramiques de champ, calage de basalte, (10-15 cm)	30	17	1140.1	1202.50	573.10	572.93	
18887	18523, 18569, 18704	Fosse d'époque romaine contenant blocs de basalte et pouzzolane épars (15 à 30 cm) dans matrice meuble avec gros fragments d'amphores, tuile, mortier, faune, céramique.	500	50	1160	1210	573.46	572.9	N-S
18890	18889	TP avec calage de basalte dont 1 module de 40 cm, quelques éclats d'amphore et de céramiques (5 cm)	92	22	1137.1	1998.90	572.99	572.77	
18896	18895	TP ou FOSSE ?	126	13	1135.8	1998.00	573.07	572.94	N-S
18898	18897	TP ou FOSSE ? Avec quelques fragments d'amphore et quelques os	92	20	1138	1997.80	573.02	573.82	
18511		Tranchée d'empierrement moderne (UF englobante)	16 5,5						N-S

18775 ?	18774 ?	TP	60	16	1154.8	1210.40			
18879 ?	18878 ?	Structure en creux	84		1134	1200.20	573.22		
18588	18588	Sablière, solin ? Alignement de 5 blocs de basalte (30 cm)	273		1157.2	1204.40			NNO-SSE
18420	18420	Comblement fosse d'époque romaine	500?	24	1144	1200.80	573.03	572.79	

Planches : plans et coupes de détail des structures en creux

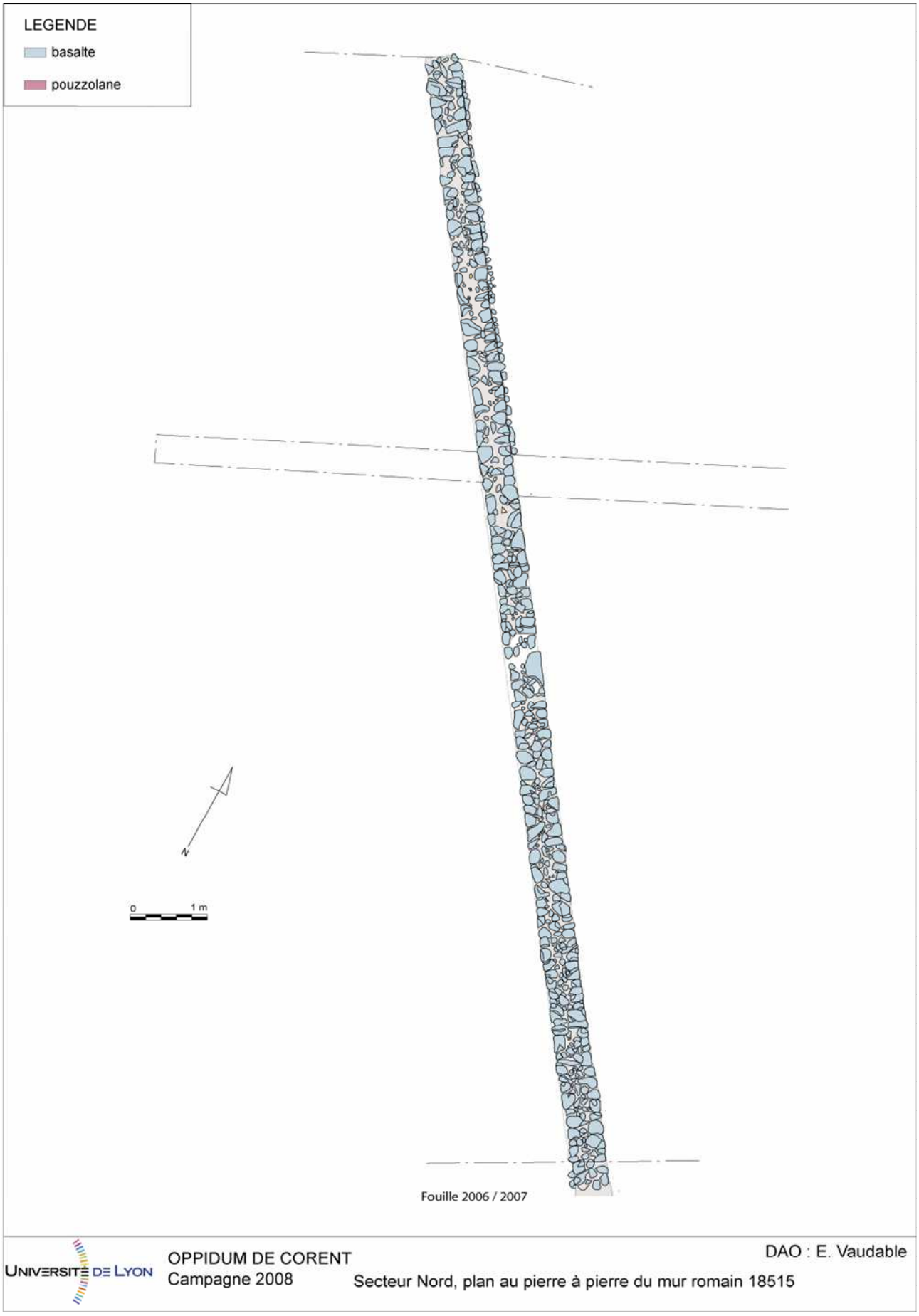
LEGENDE
basalte
pouzzolane
N
0
1 m
Fouille 2006 / 2007
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
DAO : E. Vaudable
Secteur Nord, plan au pierre à pierre du mur romain 18515

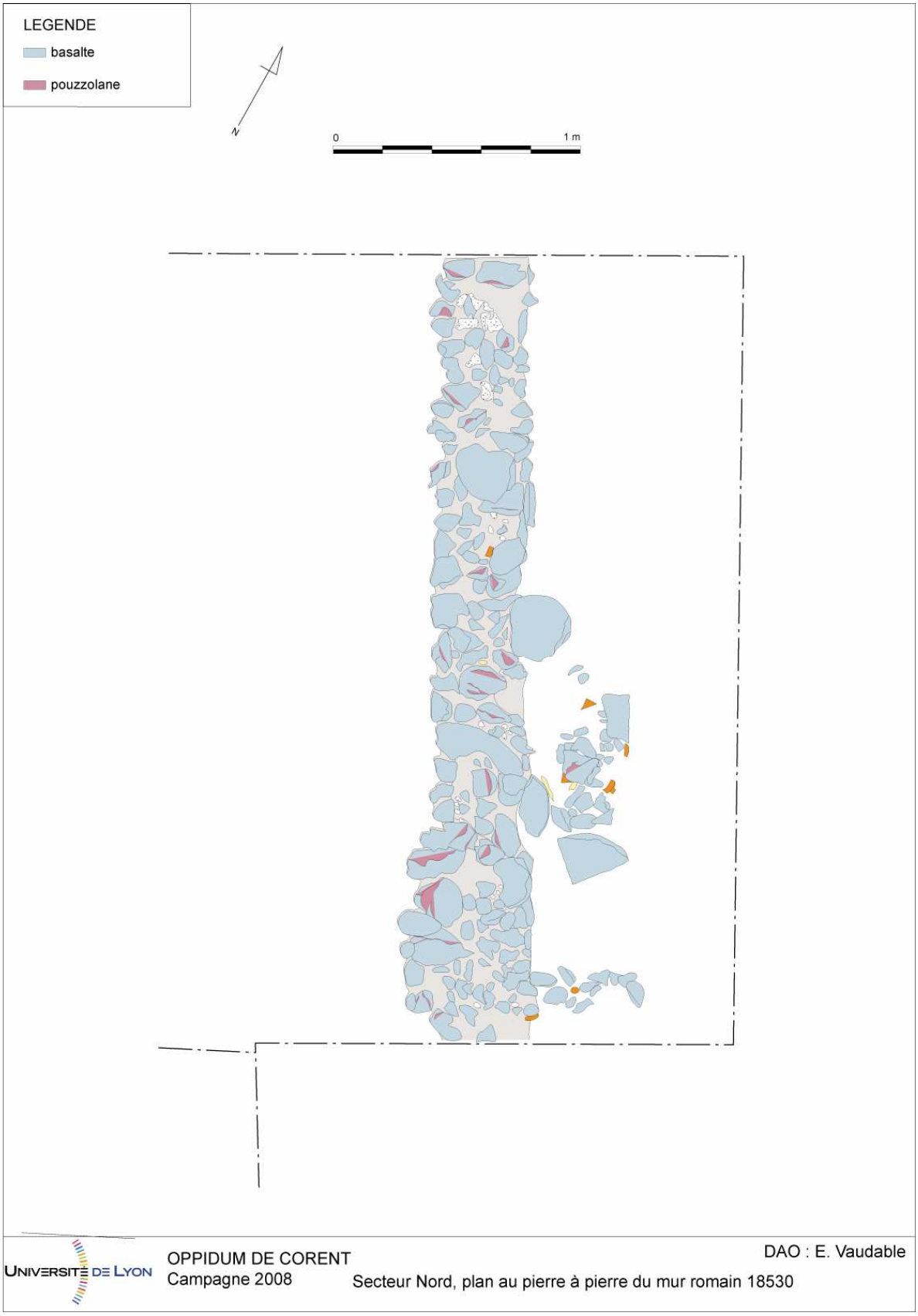
LEGENDE
basalte
pouzzolane
N
0
1 m
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
Secteur Nord, plan au pierre à pierre du mur romain 18530
DAO : E. Vaudable

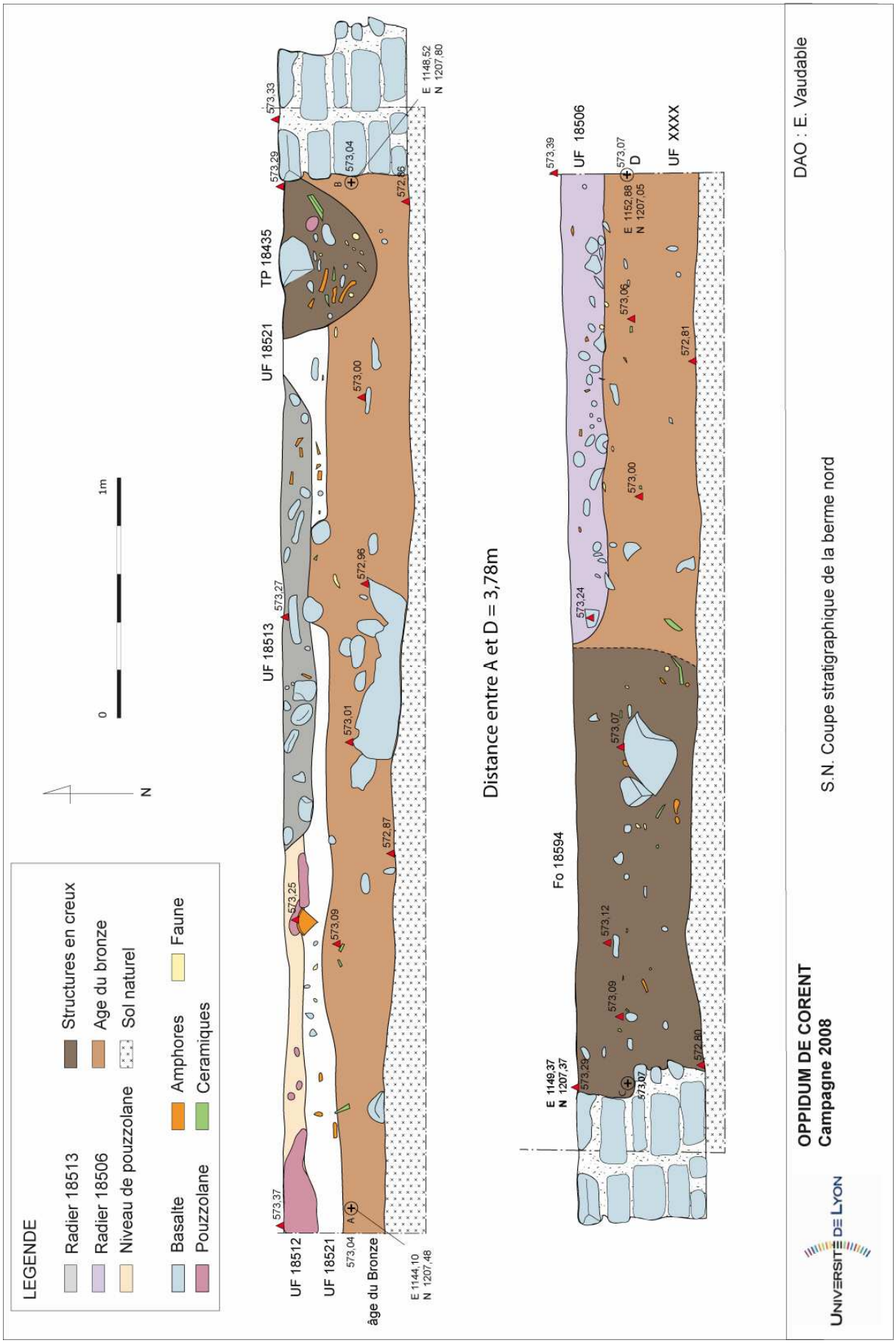
LEGENDE
Radier 18513
Radier 18506
Niveau de pouzzolane
Basalte
Pouzzolane
Structures en creux
Age du bronze
Sol naturel
Amphores
Ceramiques
Faune
N
0
1m
UF 18512
UF 18521
âge du Bronze
UF 18513
UF 18521
TP 18435
Fo 18594
UF 18506
UF XXXX
Distance entre A et D = 3,78m
E 1144,10
N 1207,48
E 1148,52
N 1207,80
E 1149,37
N 1207,37
E 1152,88
N 1207,05
573,37
573,04
573,25
573,09
573,27
573,01
572,87
572,96
573,00
573,29
573,33
573,04
572,86
573,24
573,07
573,12
573,09
573,29
573,07
572,80
573,39
573,06
573,00
572,81
573,07
DAO : E. Vaudable
S.N. Coupe stratigraphique de la berme nord
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
UNIVERSITÉ DE LYON

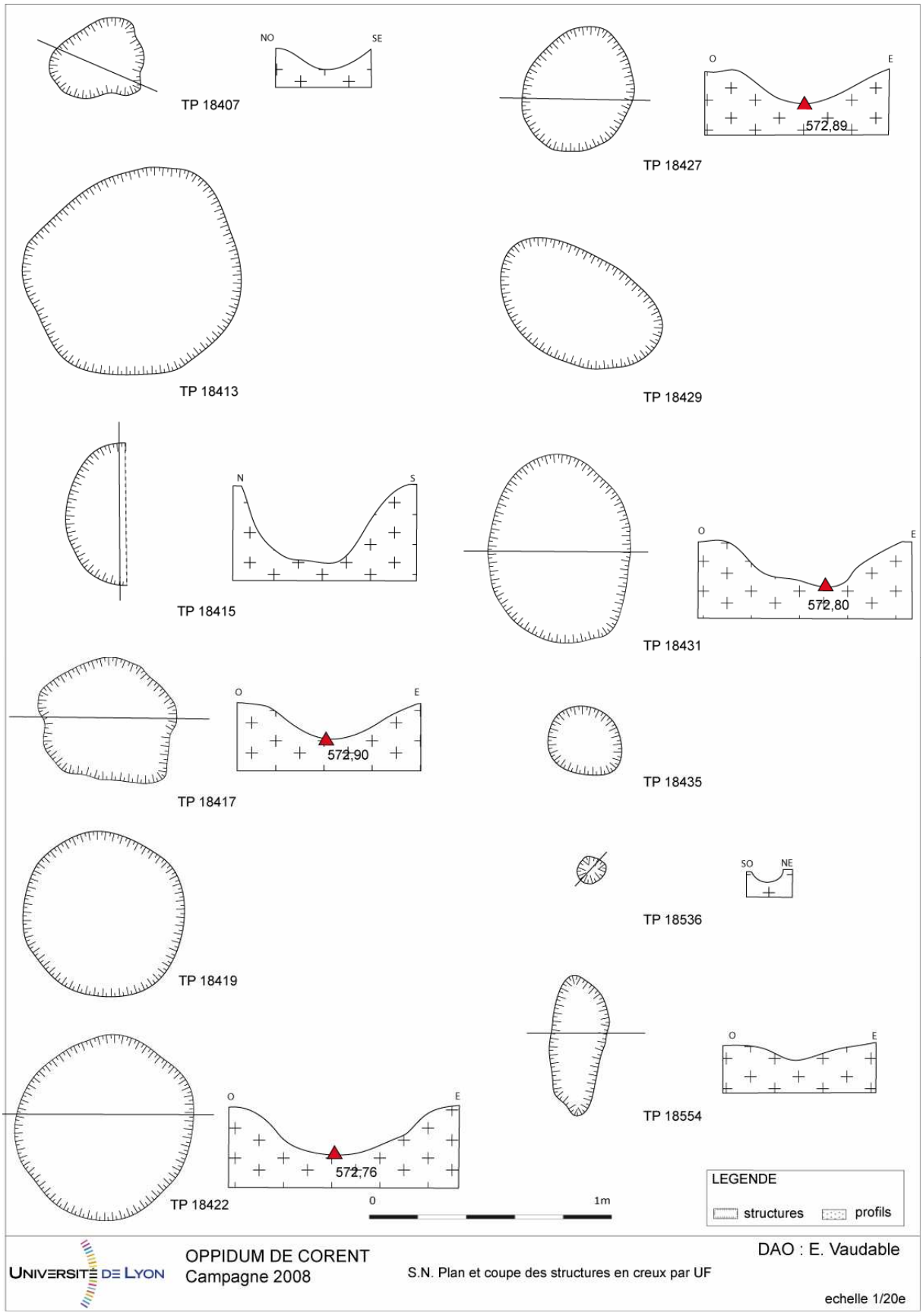
NO
SE
TP 18407
O
E
572,89
TP 18427
TP 18413
TP 18429
N
S
TP 18415
O
E
572,80
TP 18431
O
E
572,90
TP 18417
TP 18435
SO
NE
TP 18536
TP 18419
O
E
TP 18554
O
E
572,76
TP 18422
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

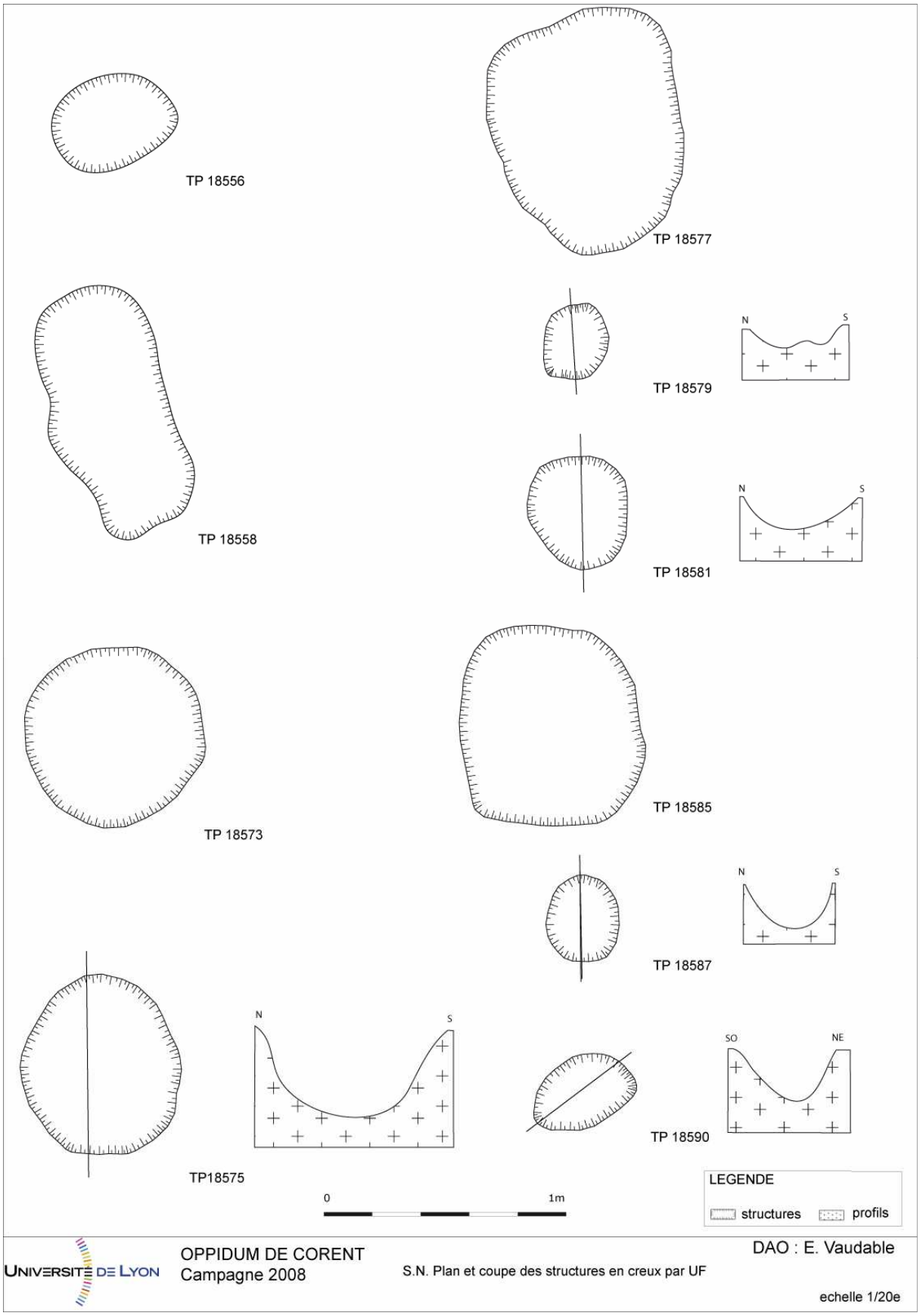
TP 18556
TP 18577
TP 18558
TP 18579
N
S
TP 18581
N
S
TP 18573
TP 18585
TP 18587
N
S
N
S
TP18575
SO
NE
TP 18590
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

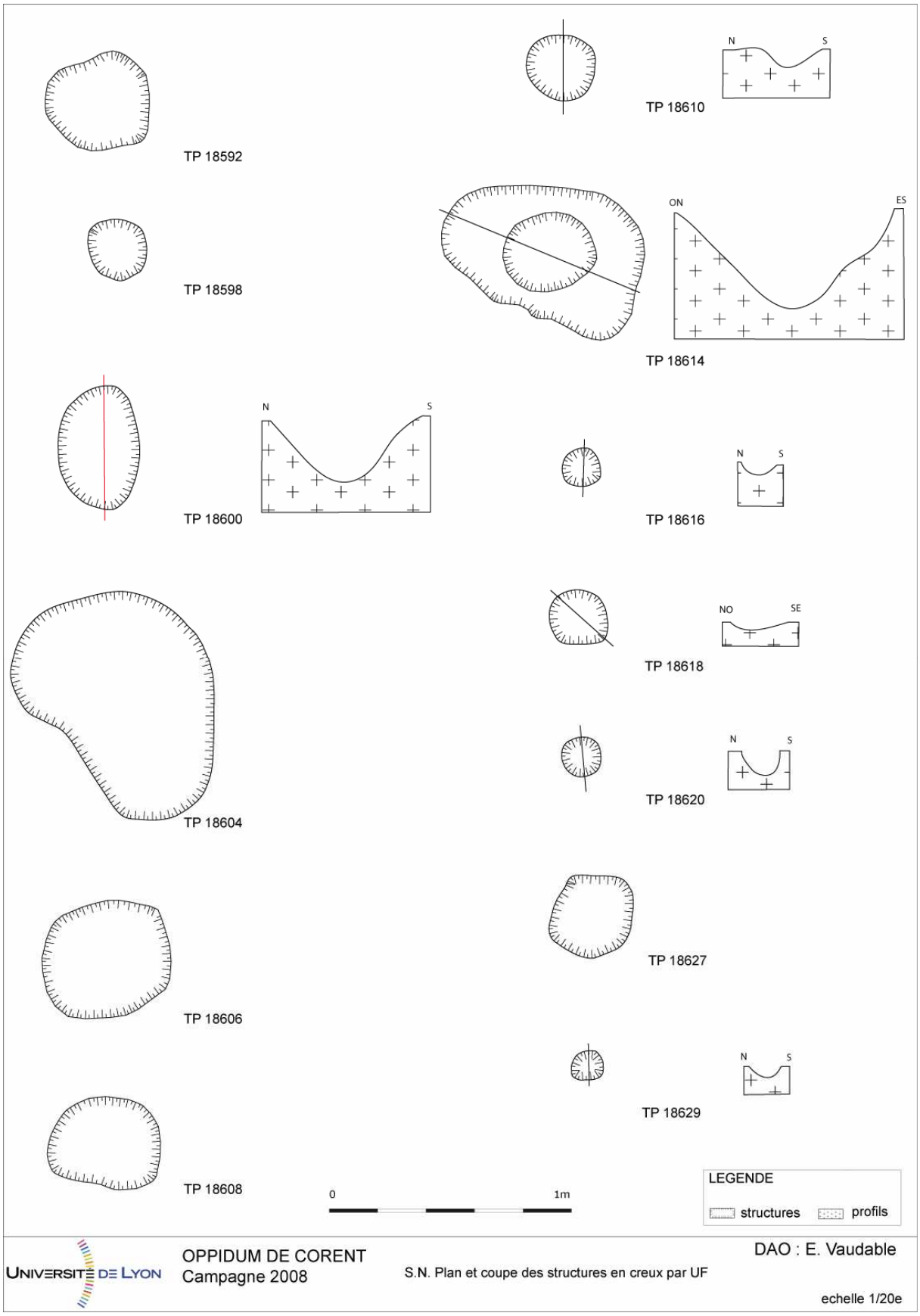

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

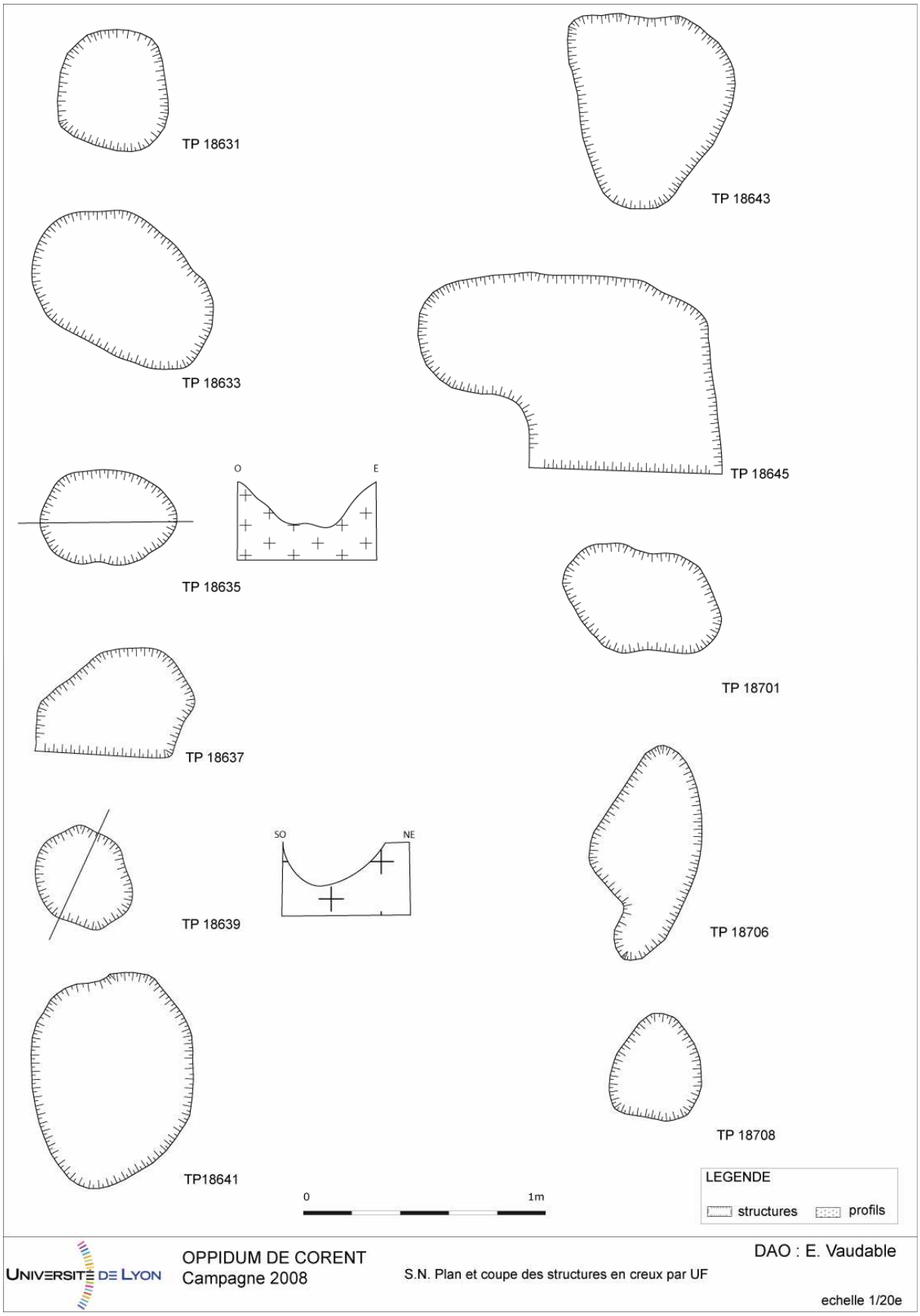
TP 18631
TP 18643
TP 18633
TP 18645
O
E
TP 18635
TP 18701
TP 18637
SO
NE
TP 18639
TP 18706
TP 18708
TP18641
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

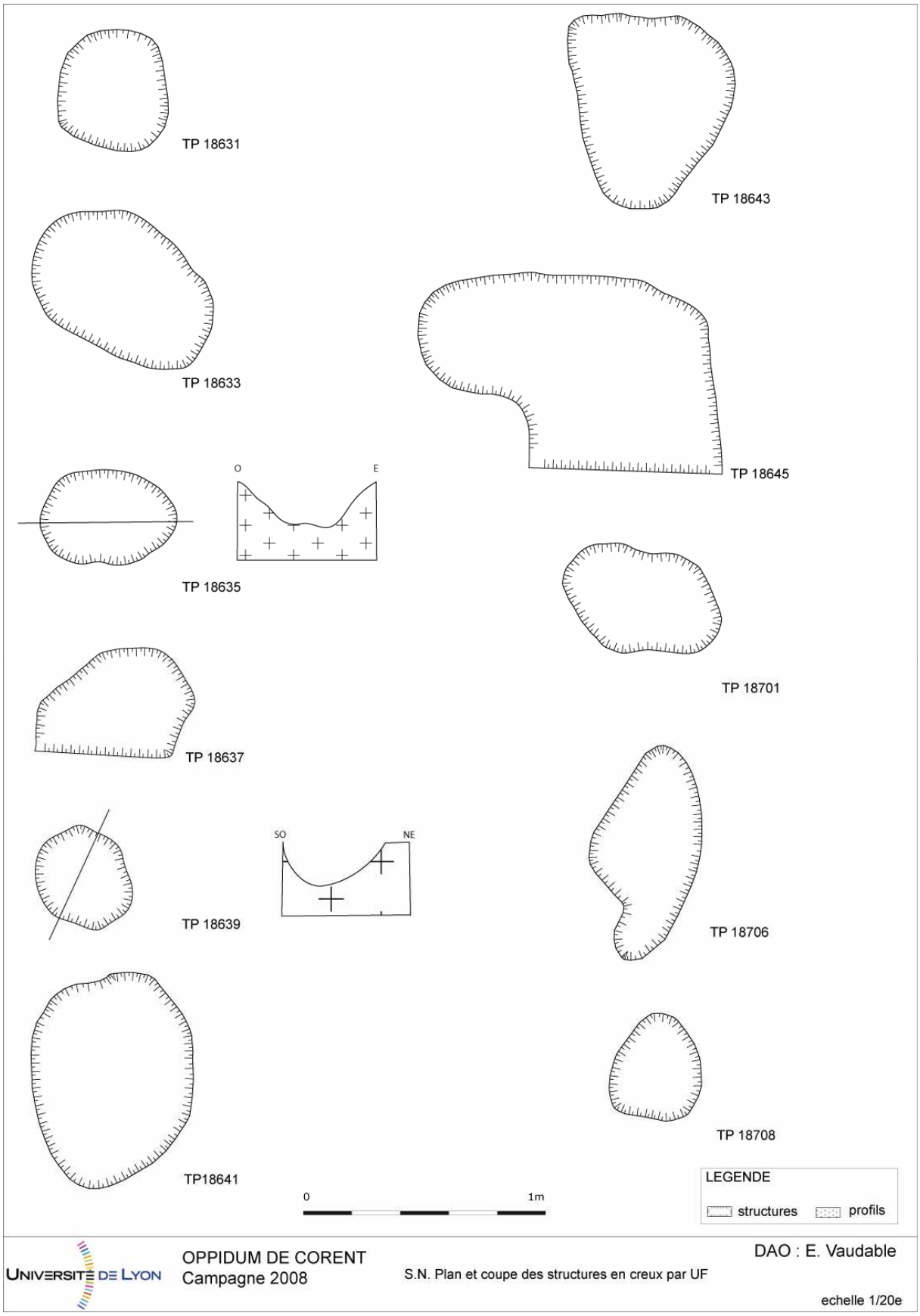
TP 18631
TP 18643
TP 18633
TP 18645
O
E
TP 18635
TP 18701
TP 18637
SO
NE
TP 18639
TP 18706
TP 18708
TP18641
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

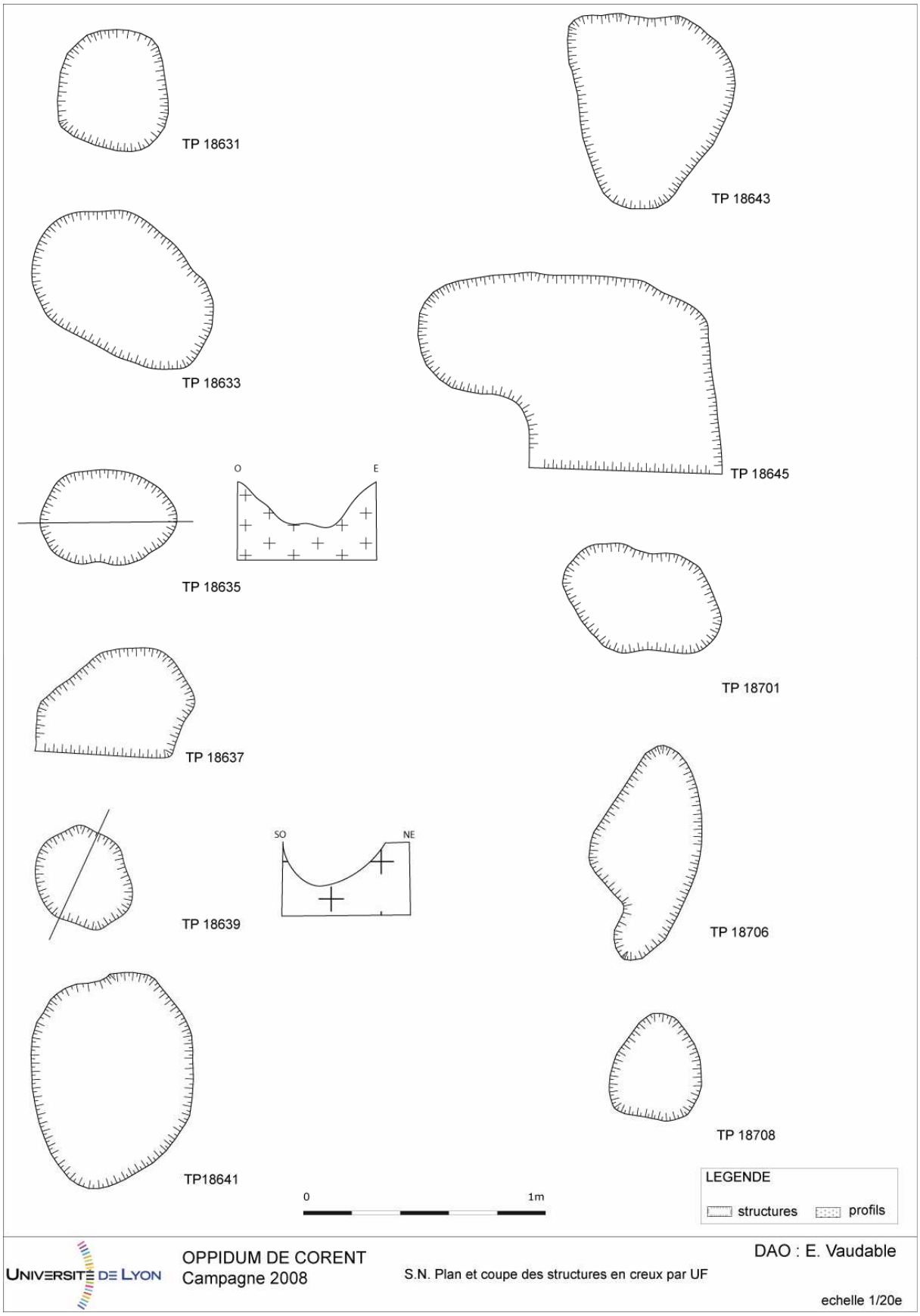

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

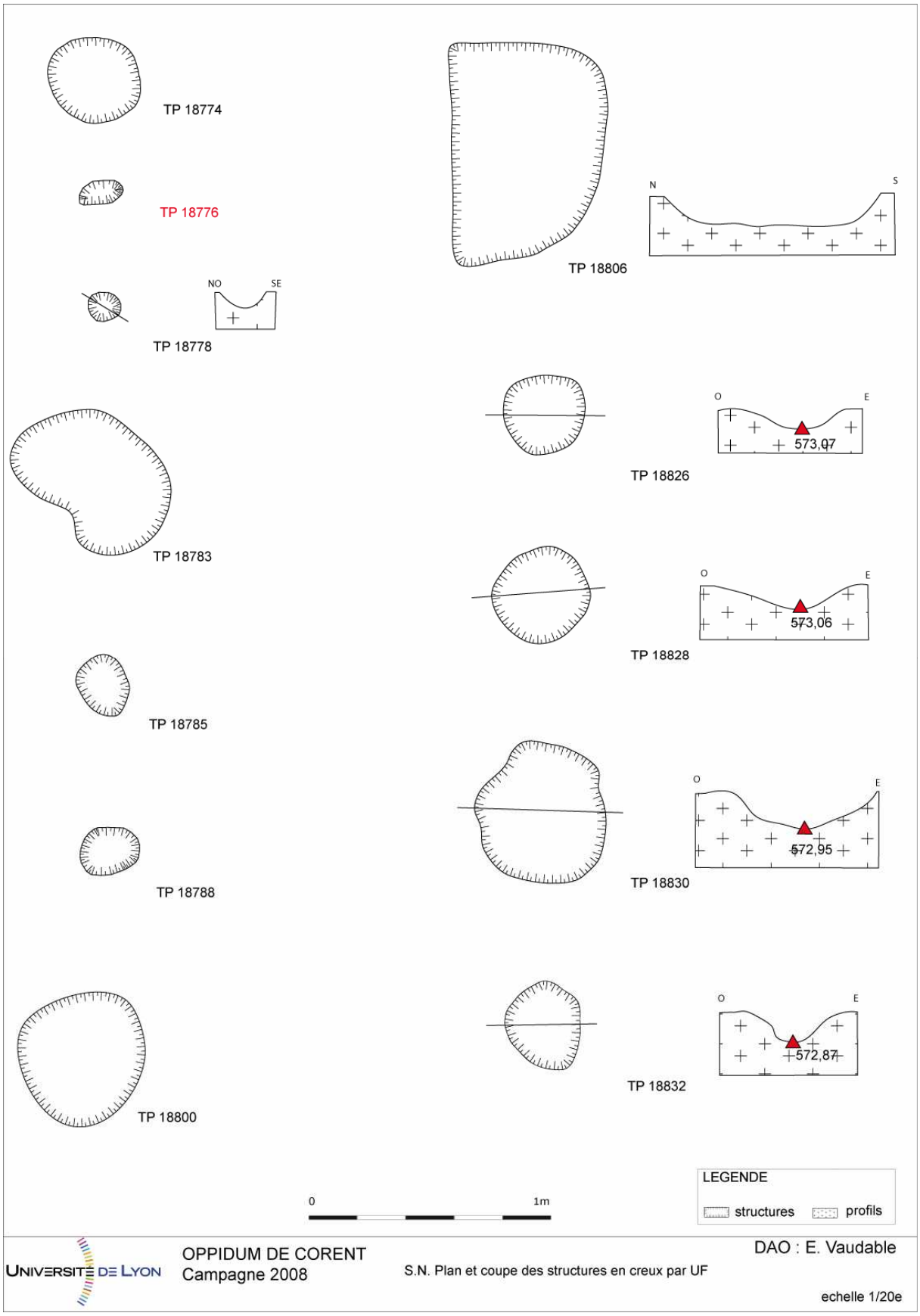

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

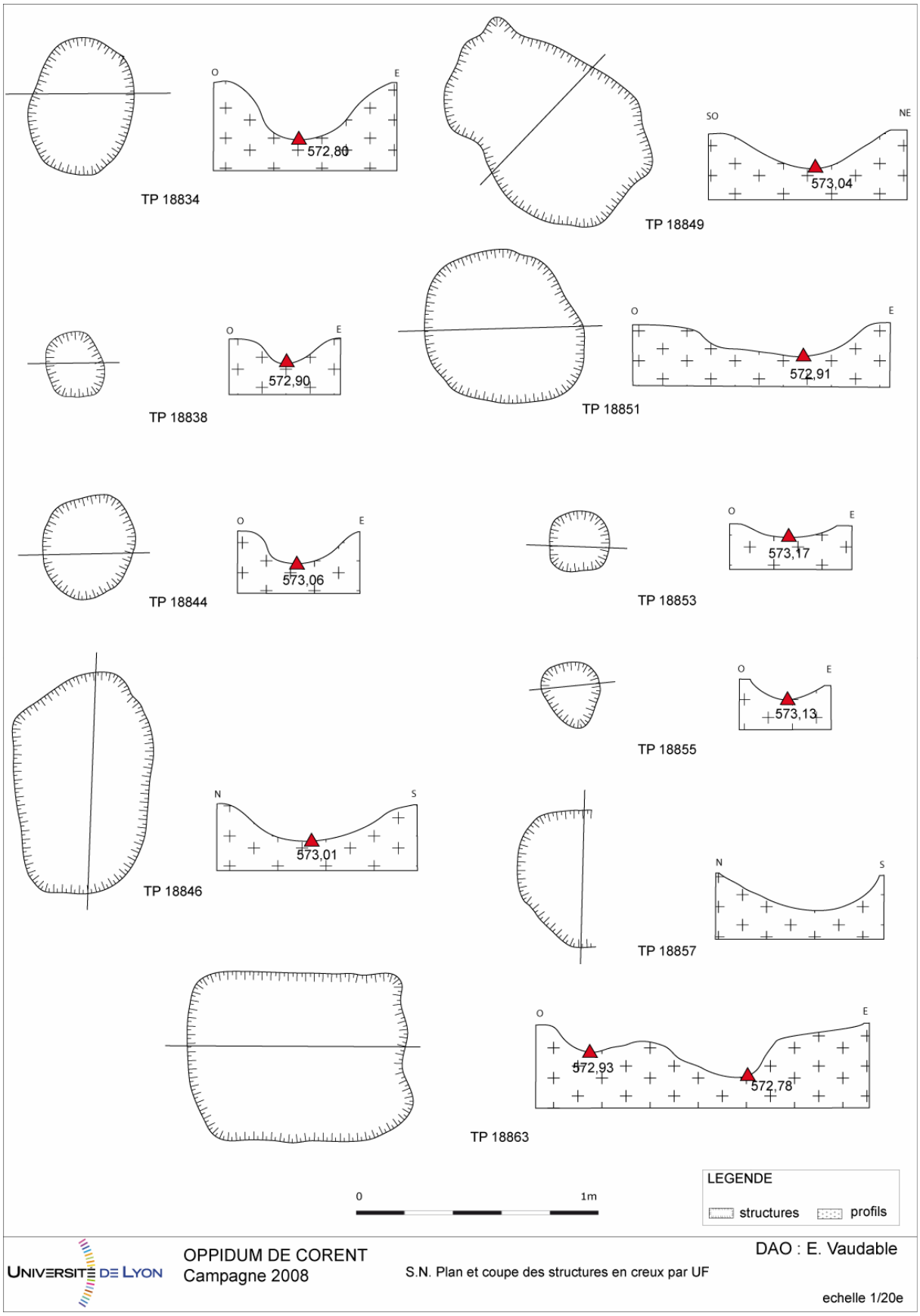

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

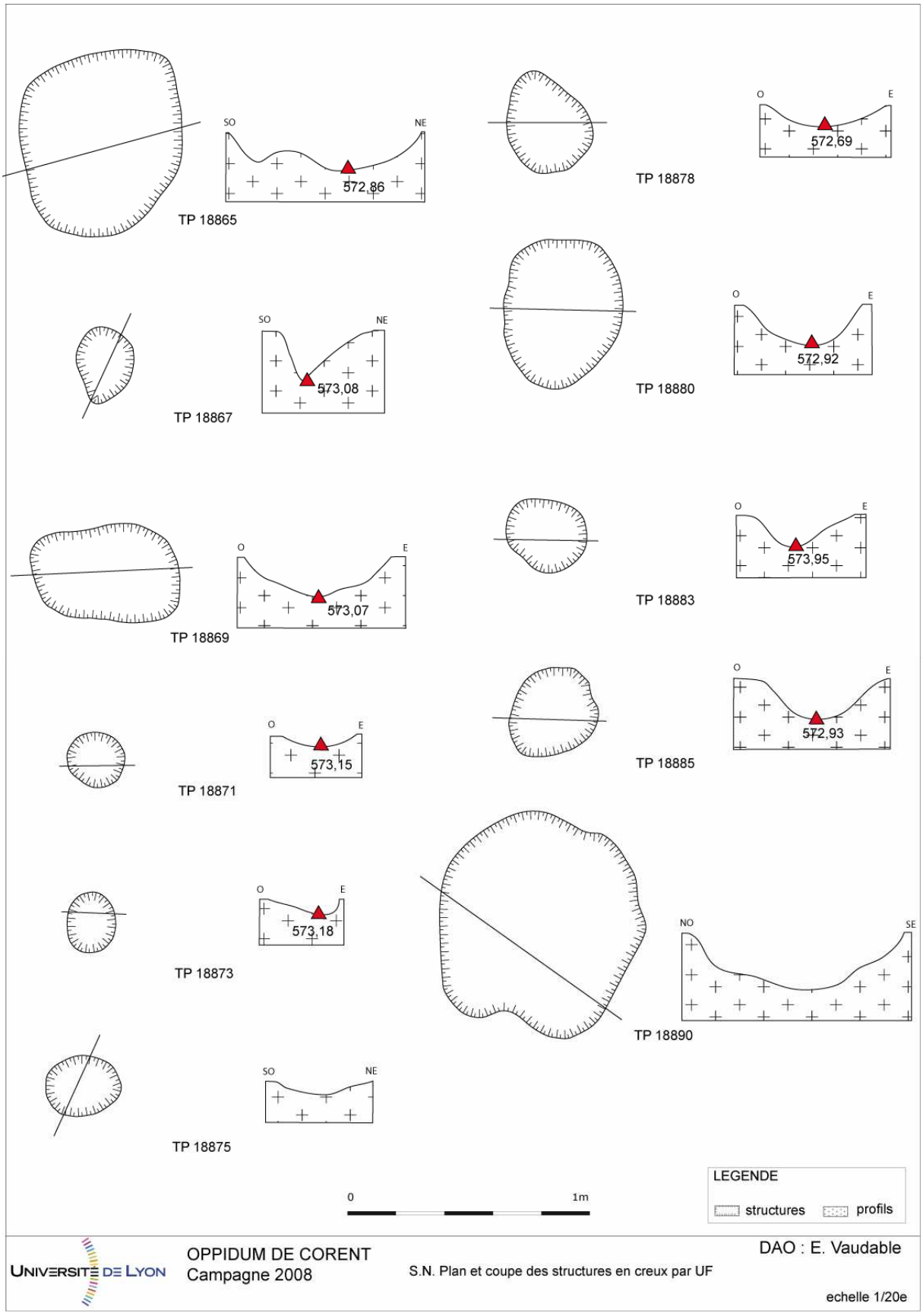

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

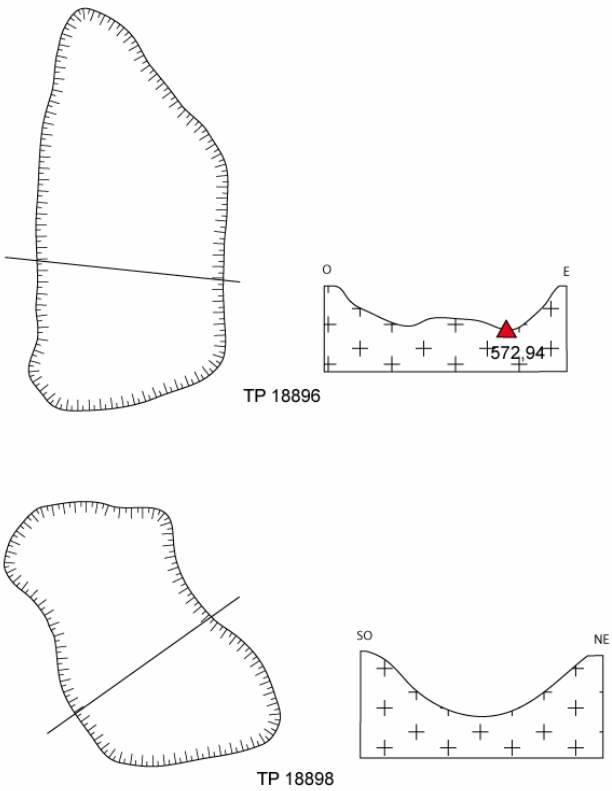

0 1m

LEGENDE
structures
profils

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

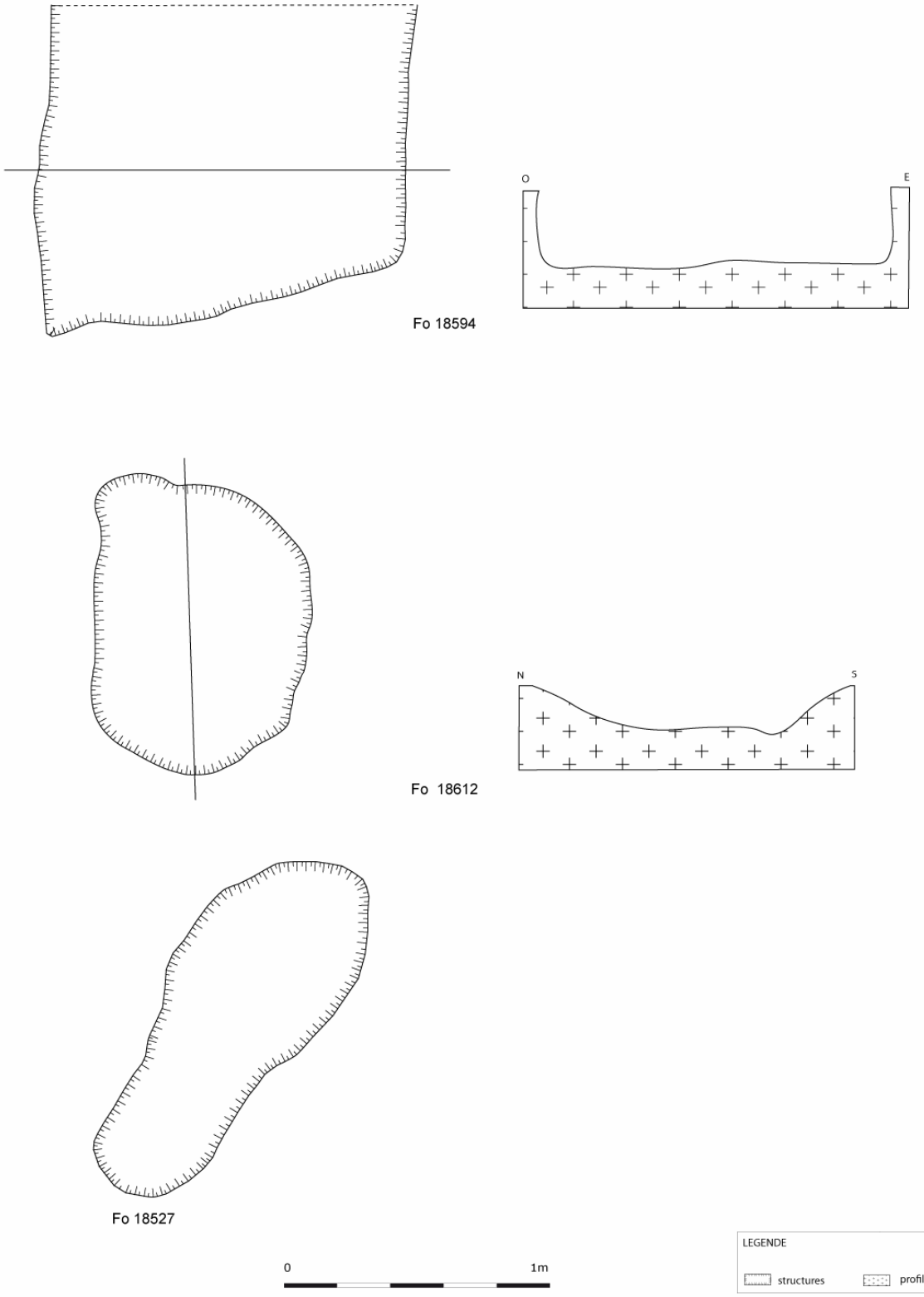

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

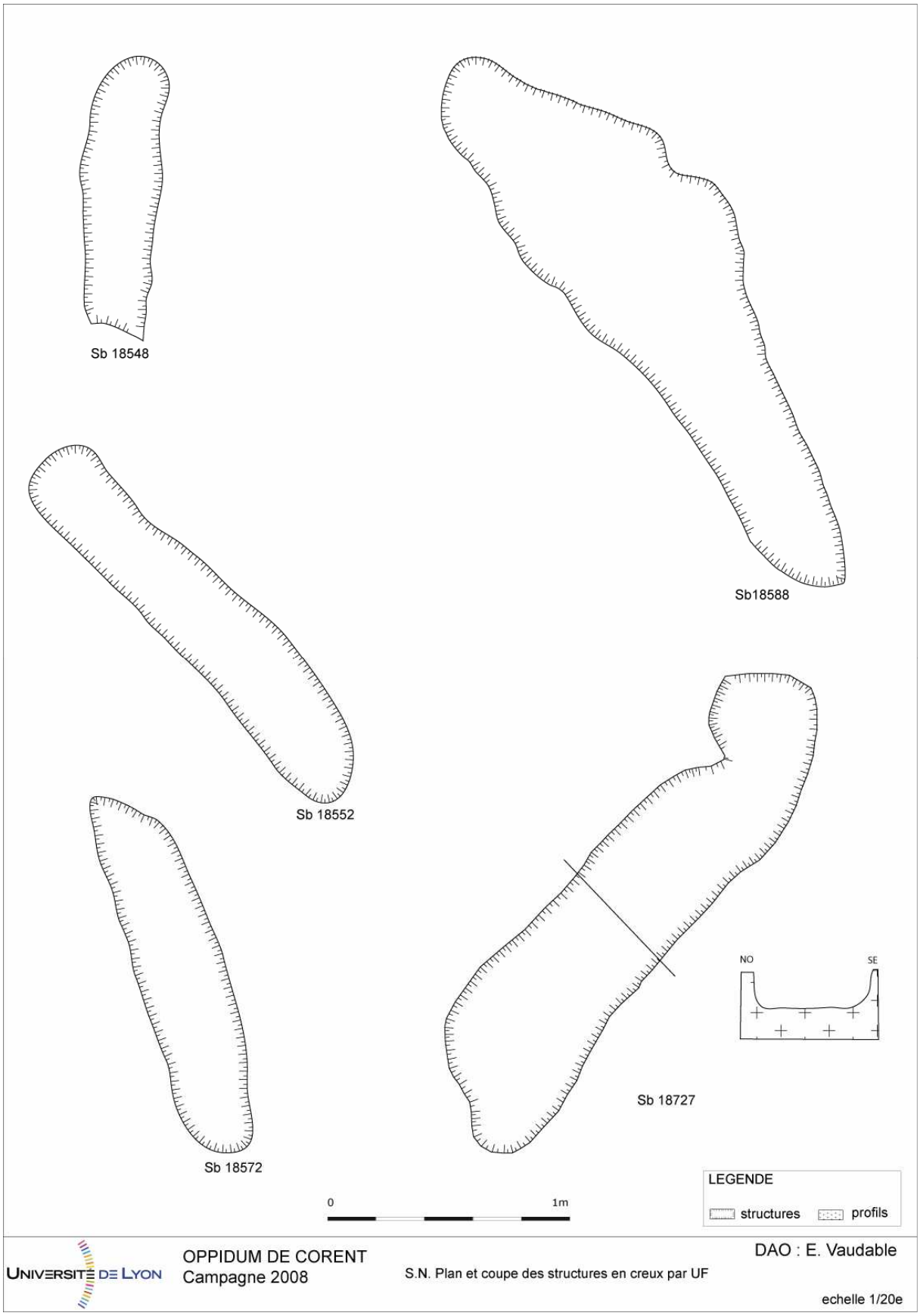
Sb 18548
Sb18588
Sb 18552
Sb 18572
Sb 18727
NO
SE
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

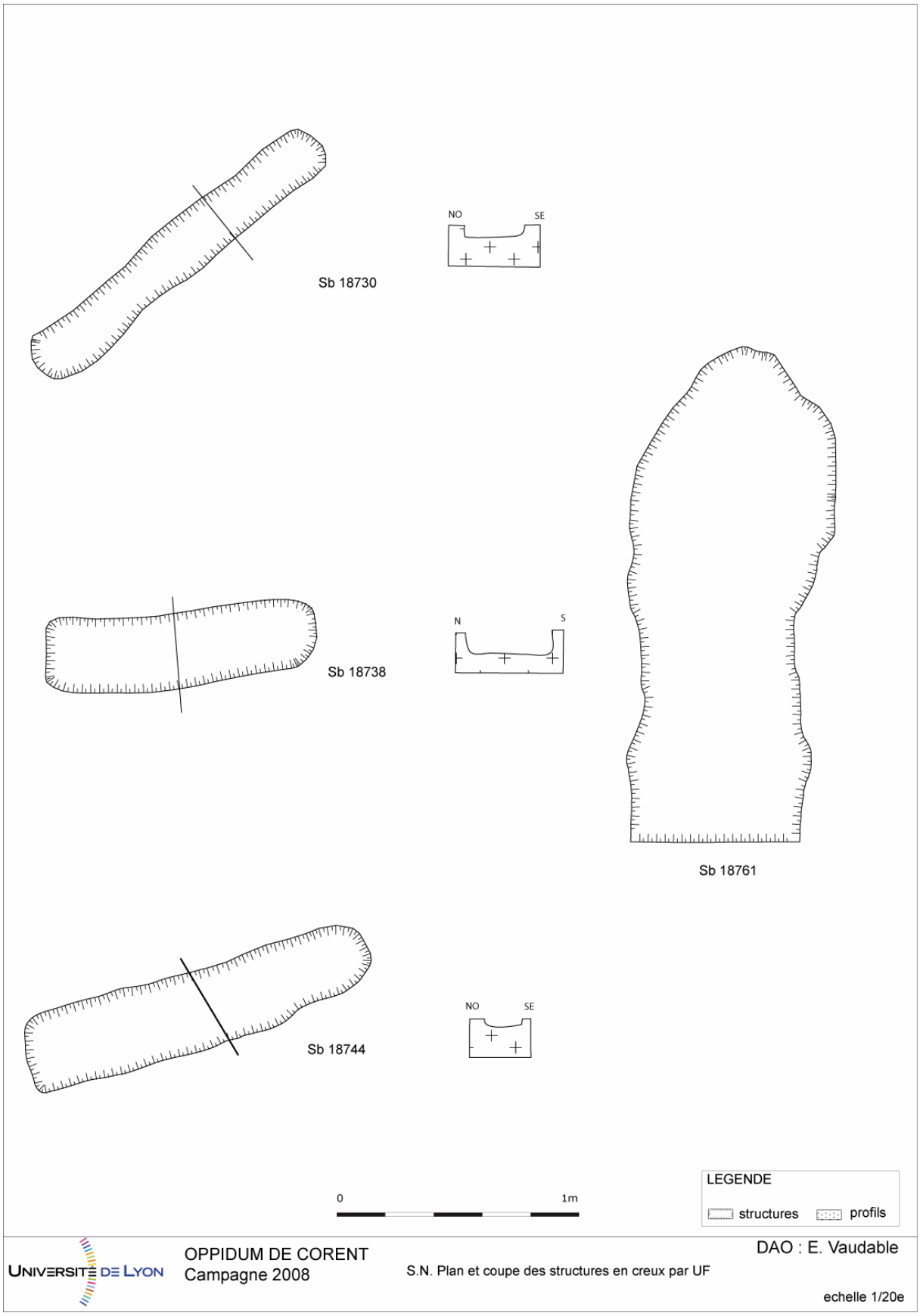

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

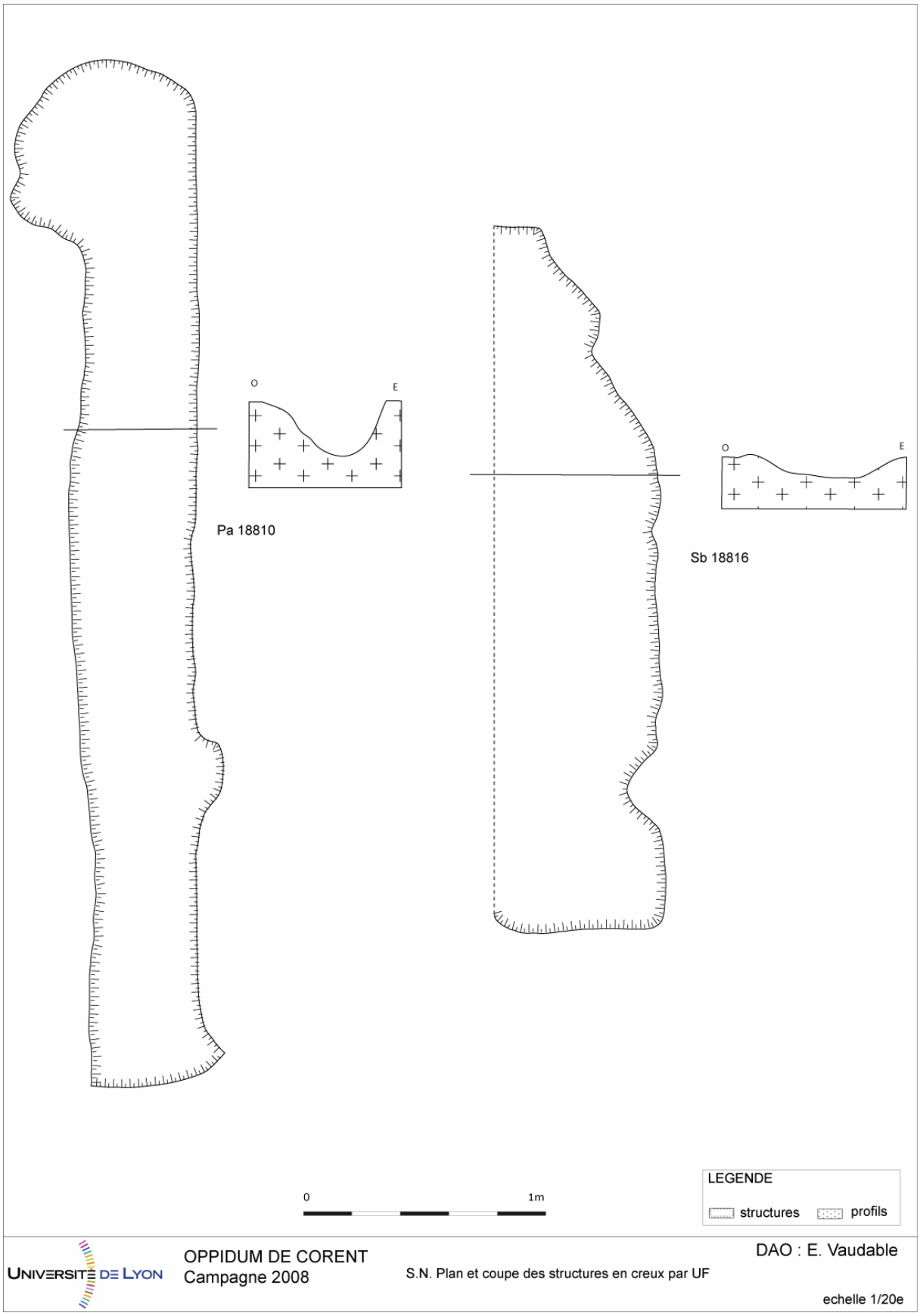
O
E
Pa 18810
O
E
Sb 18816
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

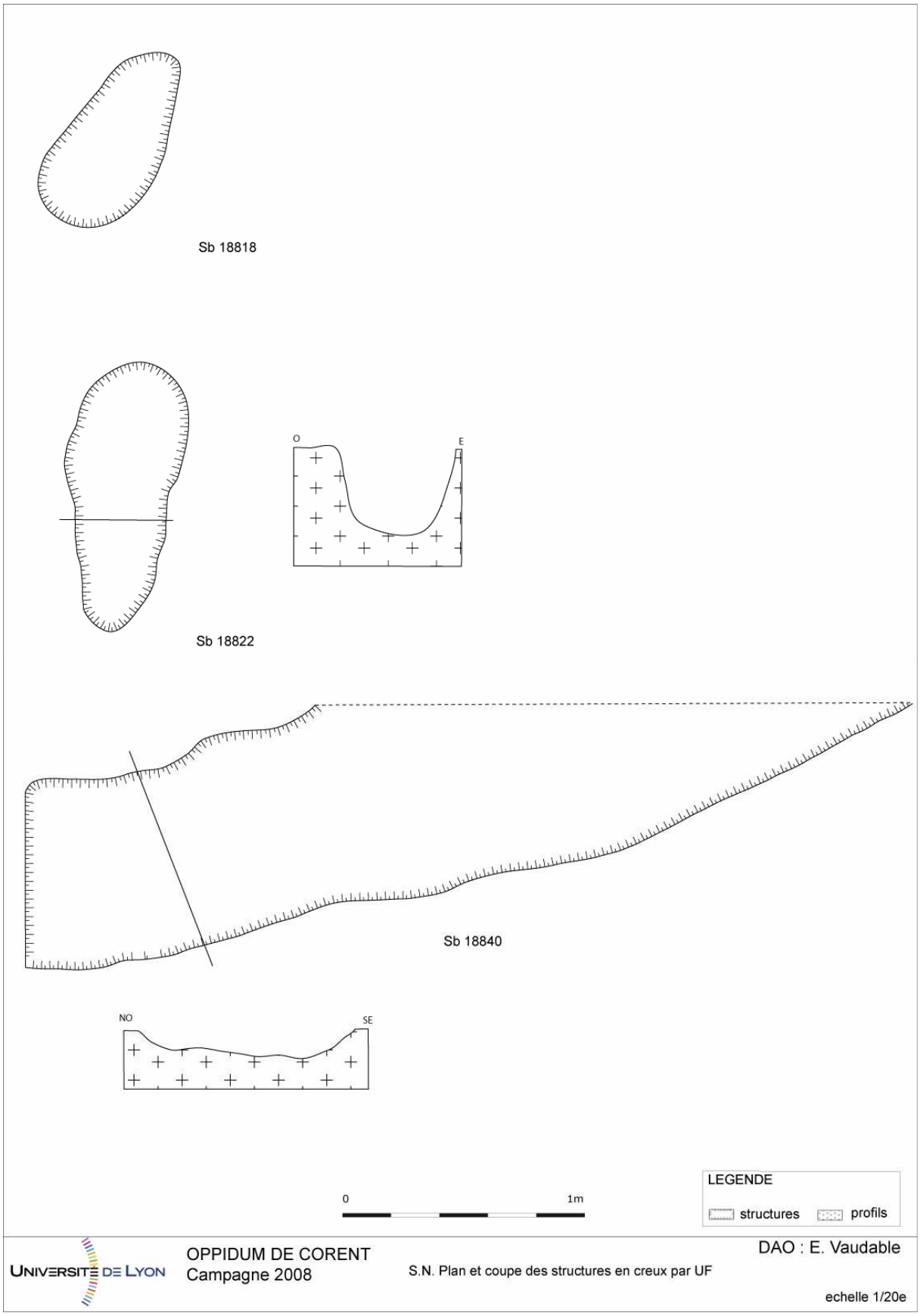
Sb 18818
Sb 18822
O
E
Sb 18840
NO
SE
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

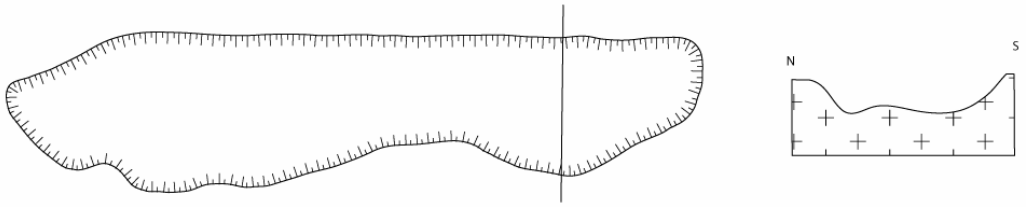

Sb 18842

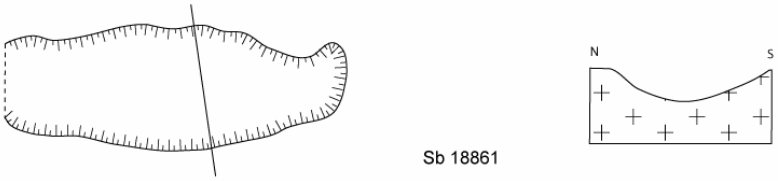

Sb 18861

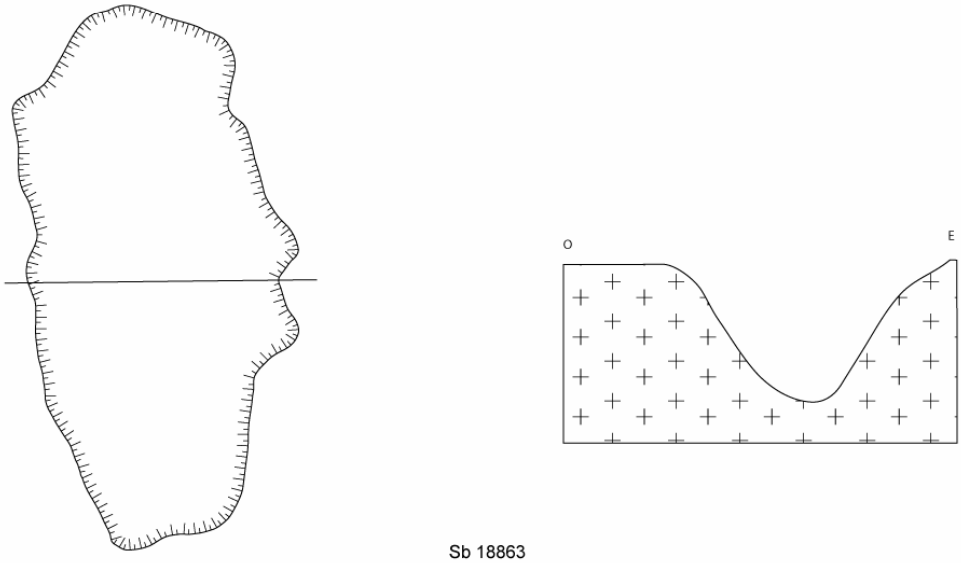

Sb 18863

0 1m

LEGENDE
structures profils

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

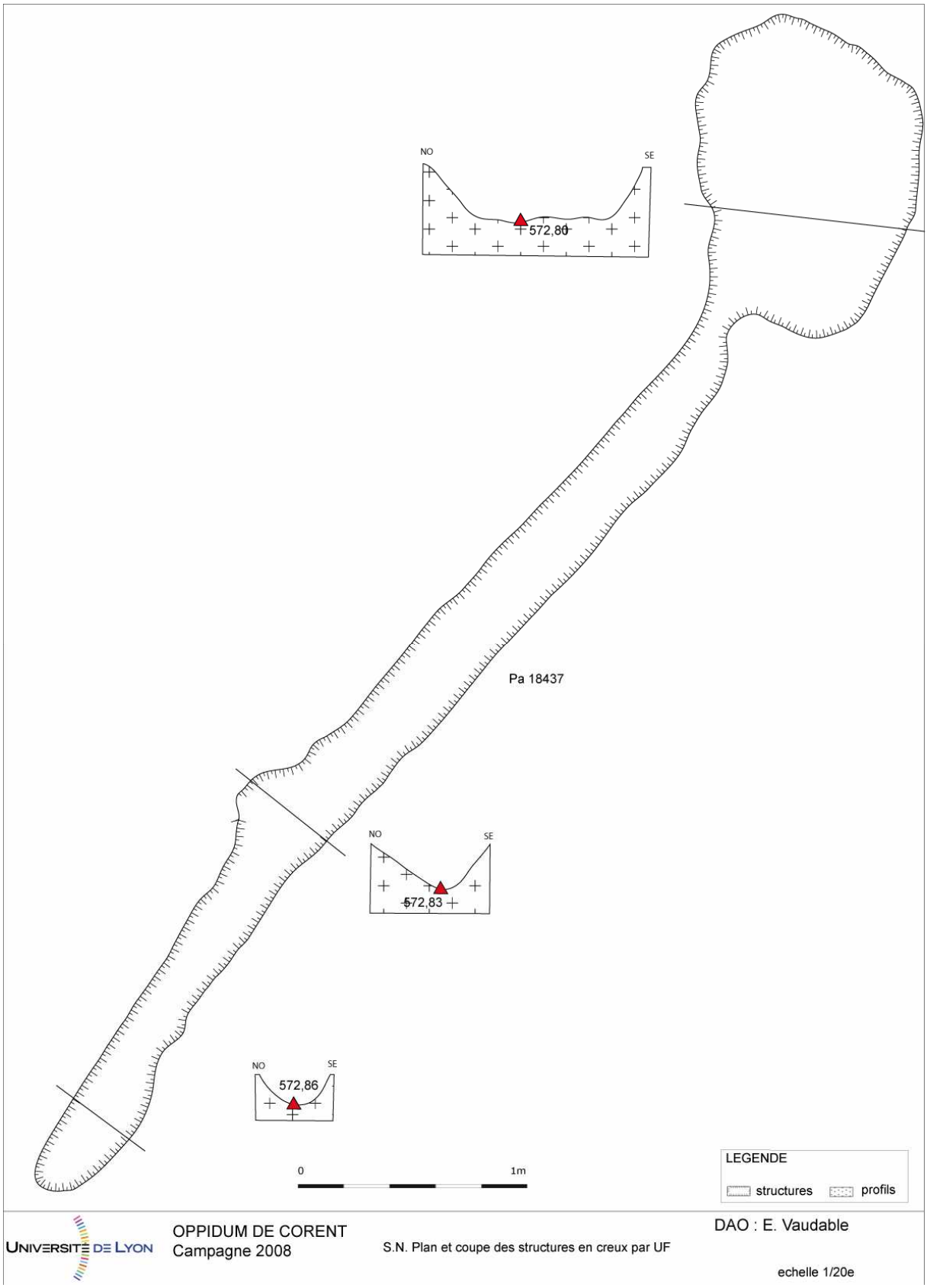
NO
SE
572,80
Pa 18437
NO
SE
572,83
NO
SE
572,86
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.N. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

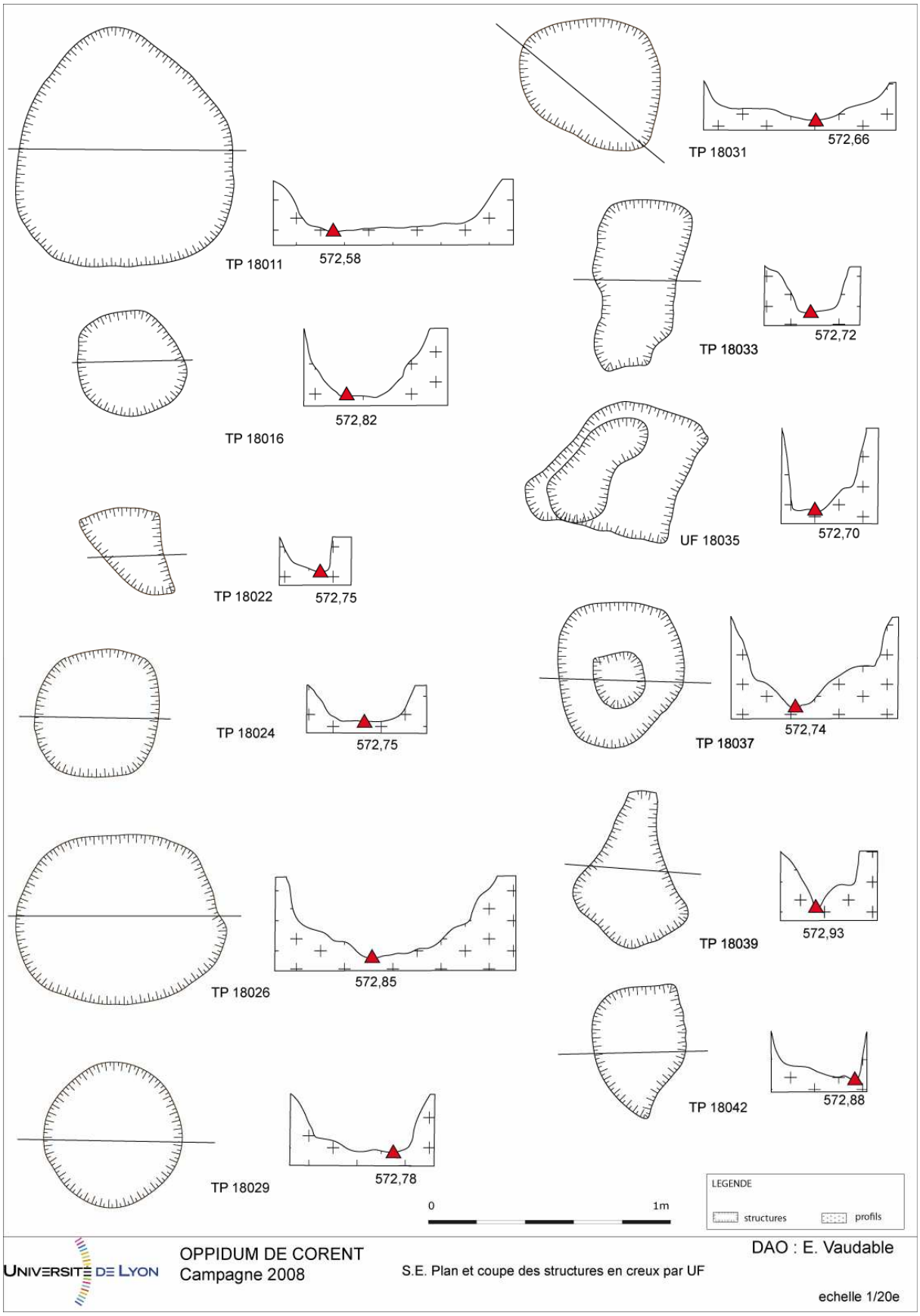
TP 18011
572,58
TP 18031
572,66
TP 18033
572,72
TP 18016
572,82
UF 18035
572,70
TP 18022
572,75
TP 18024
572,75
TP 18037
572,74
TP 18026
572,85
TP 18039
572,93
TP 18042
572,88
TP 18029
572,78
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

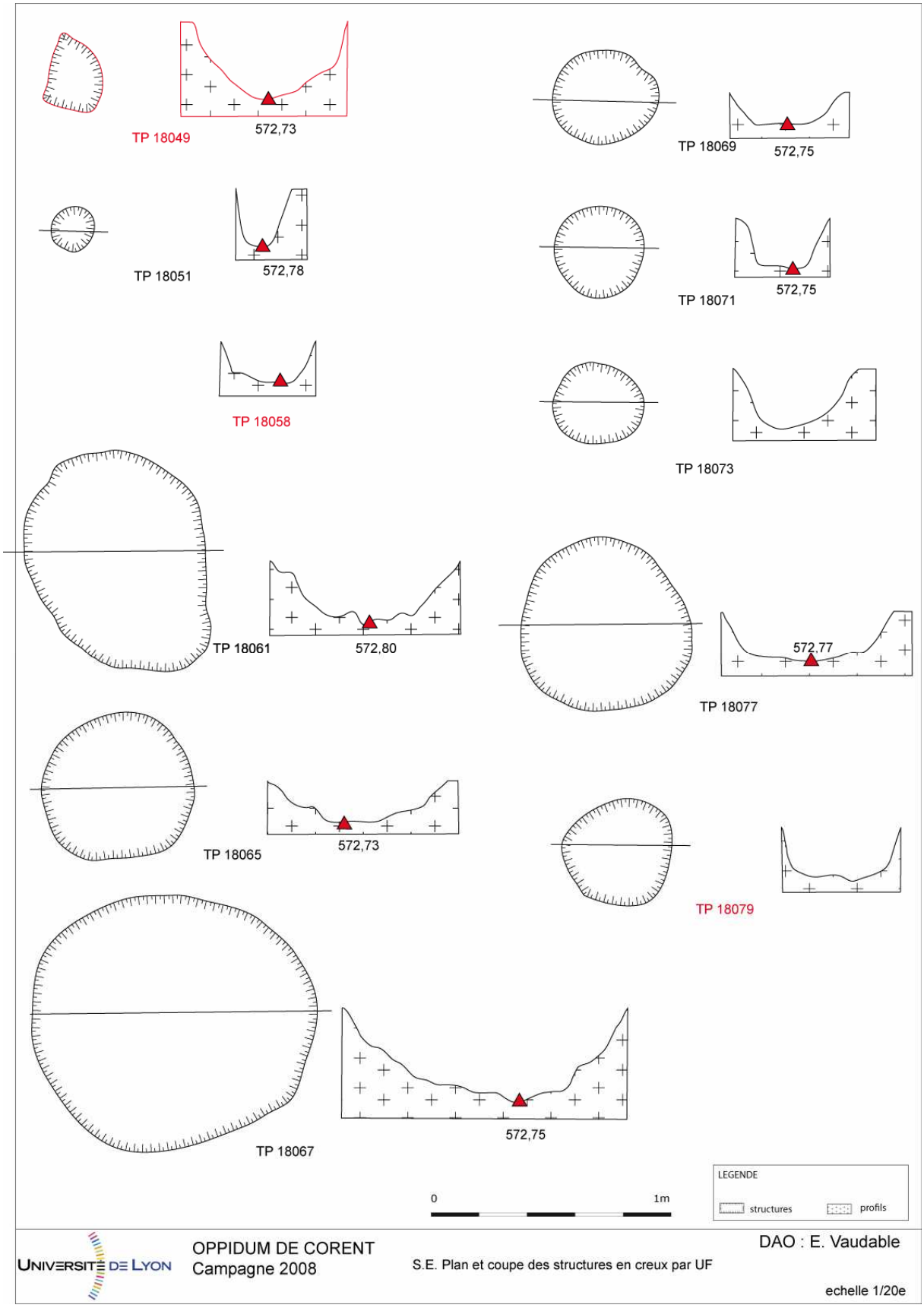

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

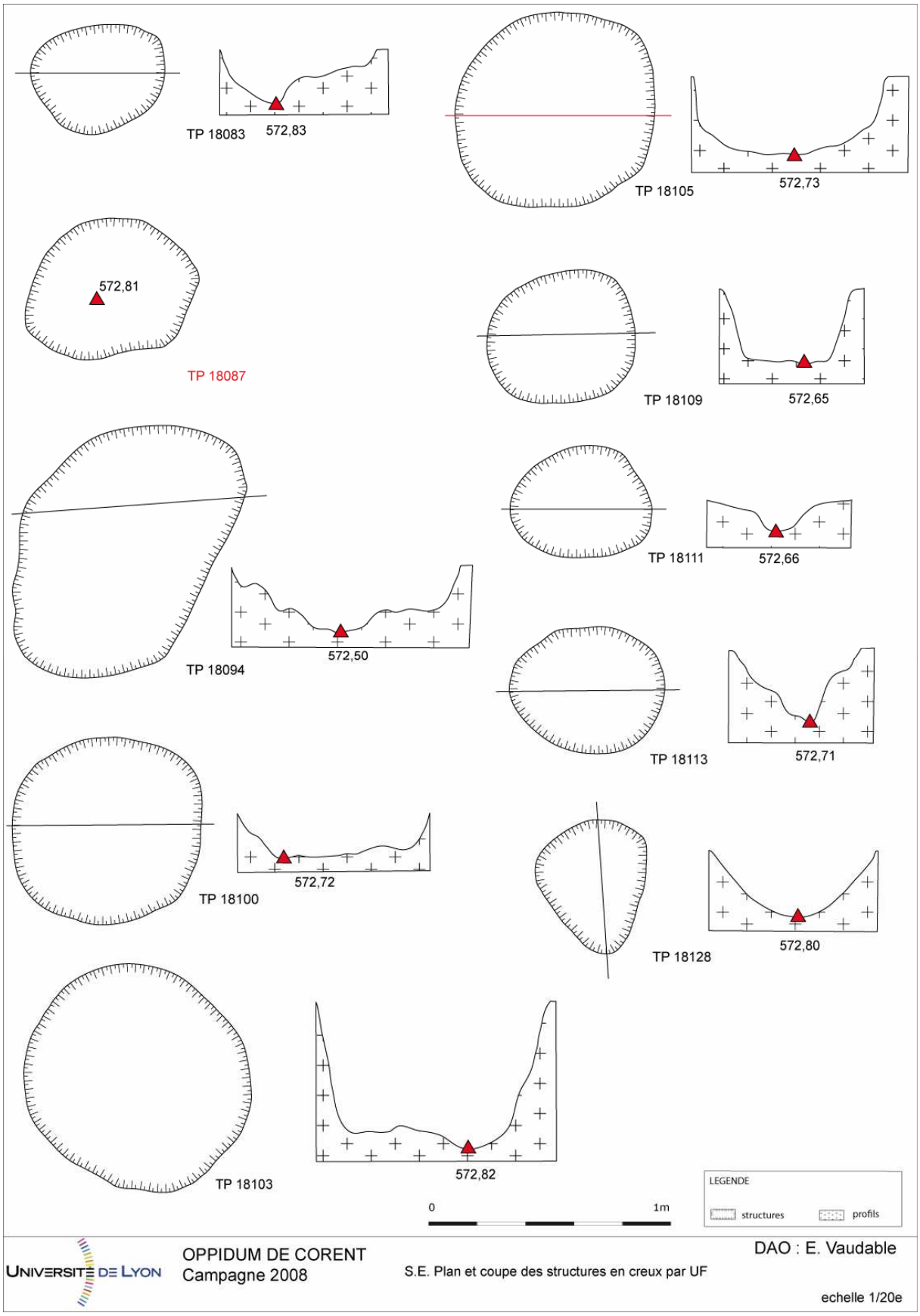
TP 18083
572,83
TP 18105
572,73
572,81
TP 18087
TP 18109
572,65
TP 18111
572,66
TP 18094
572,50
TP 18113
572,71
TP 18100
572,72
TP 18128
572,80
TP 18103
572,82
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

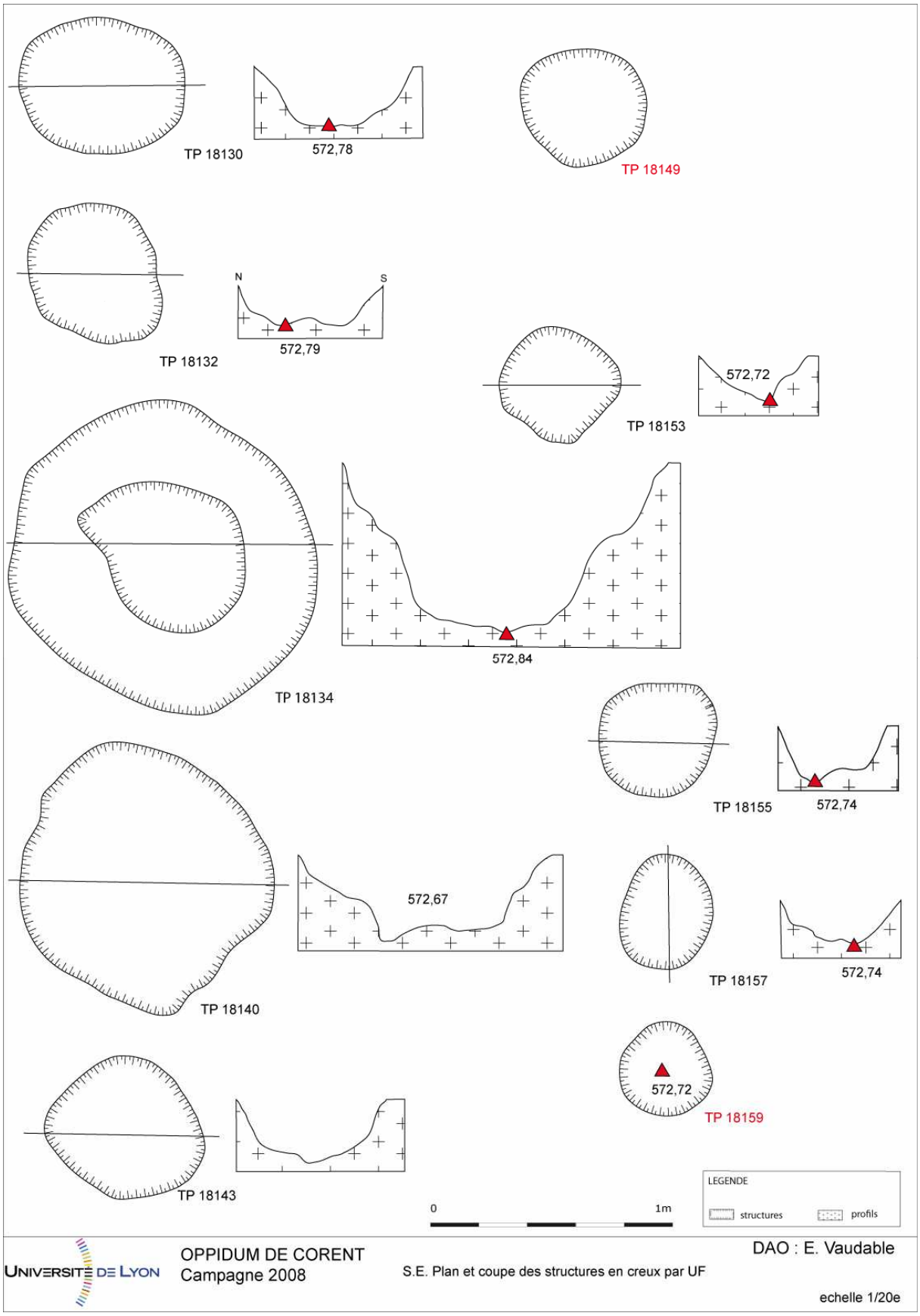
TP 18130
572,78
TP 18149
TP 18132
N
S
572,79
TP 18153
572,72
TP 18134
572,84
TP 18155
572,74
TP 18140
572,67
TP 18157
572,74
572,72
TP 18159
TP 18143
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

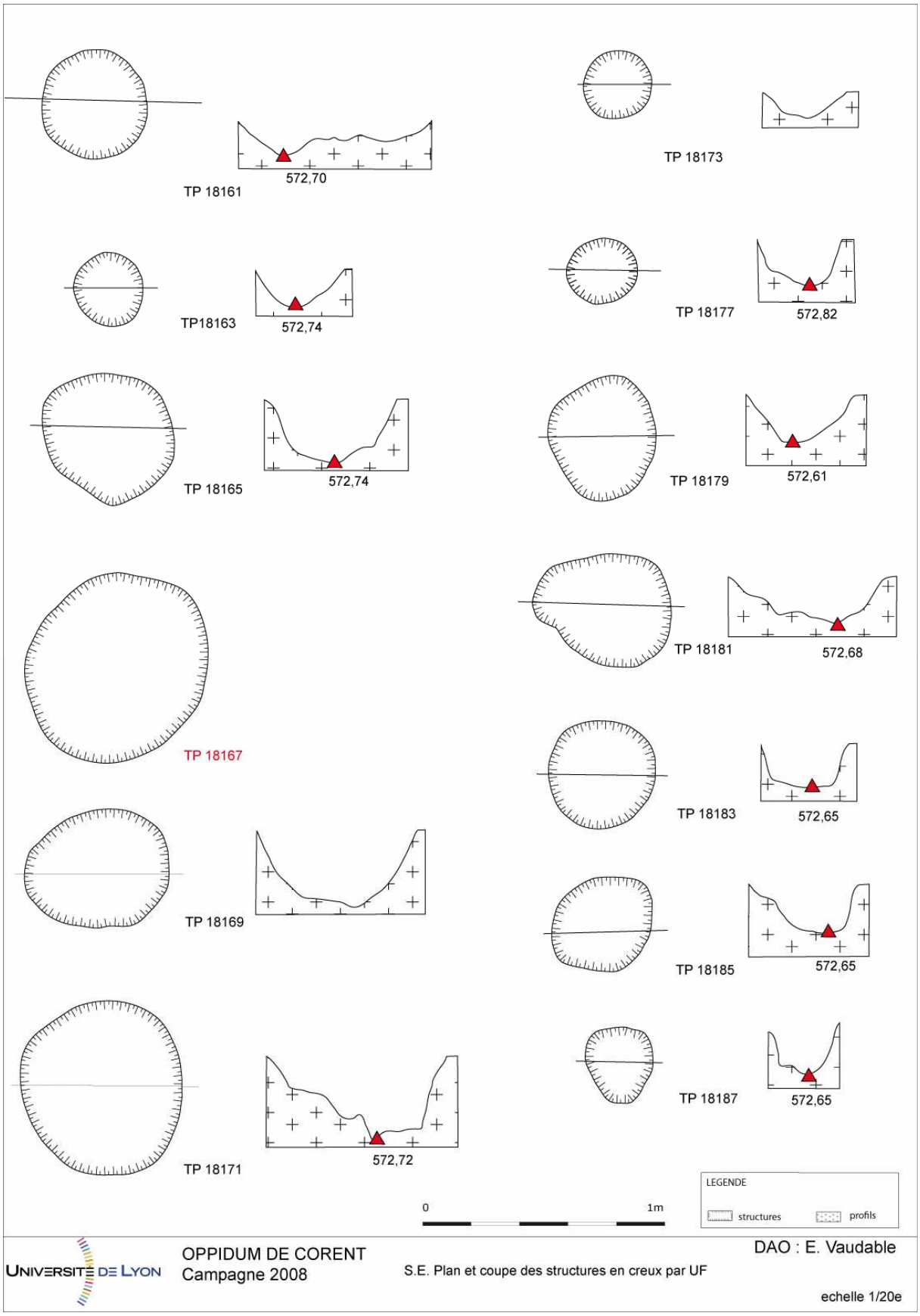

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

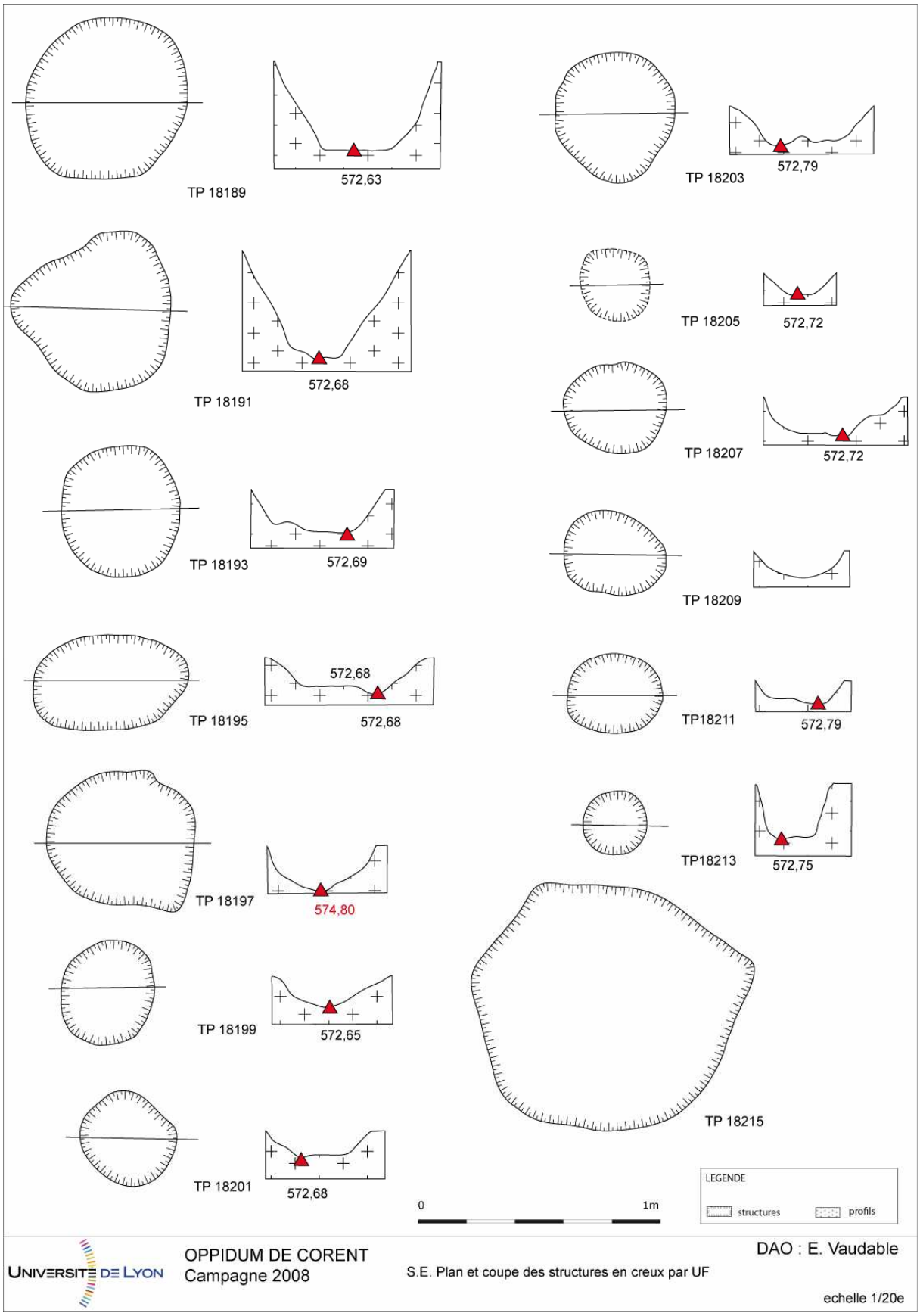
TP 18189
572,63
TP 18191
572,68
TP 18193
572,69
TP 18195
572,68
572,68
TP 18197
574,80
TP 18199
572,65
TP 18201
572,68
TP 18203
572,79
TP 18205
572,72
TP 18207
572,72
TP 18209
TP18211
572,79
TP18213
572,75
TP 18215
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

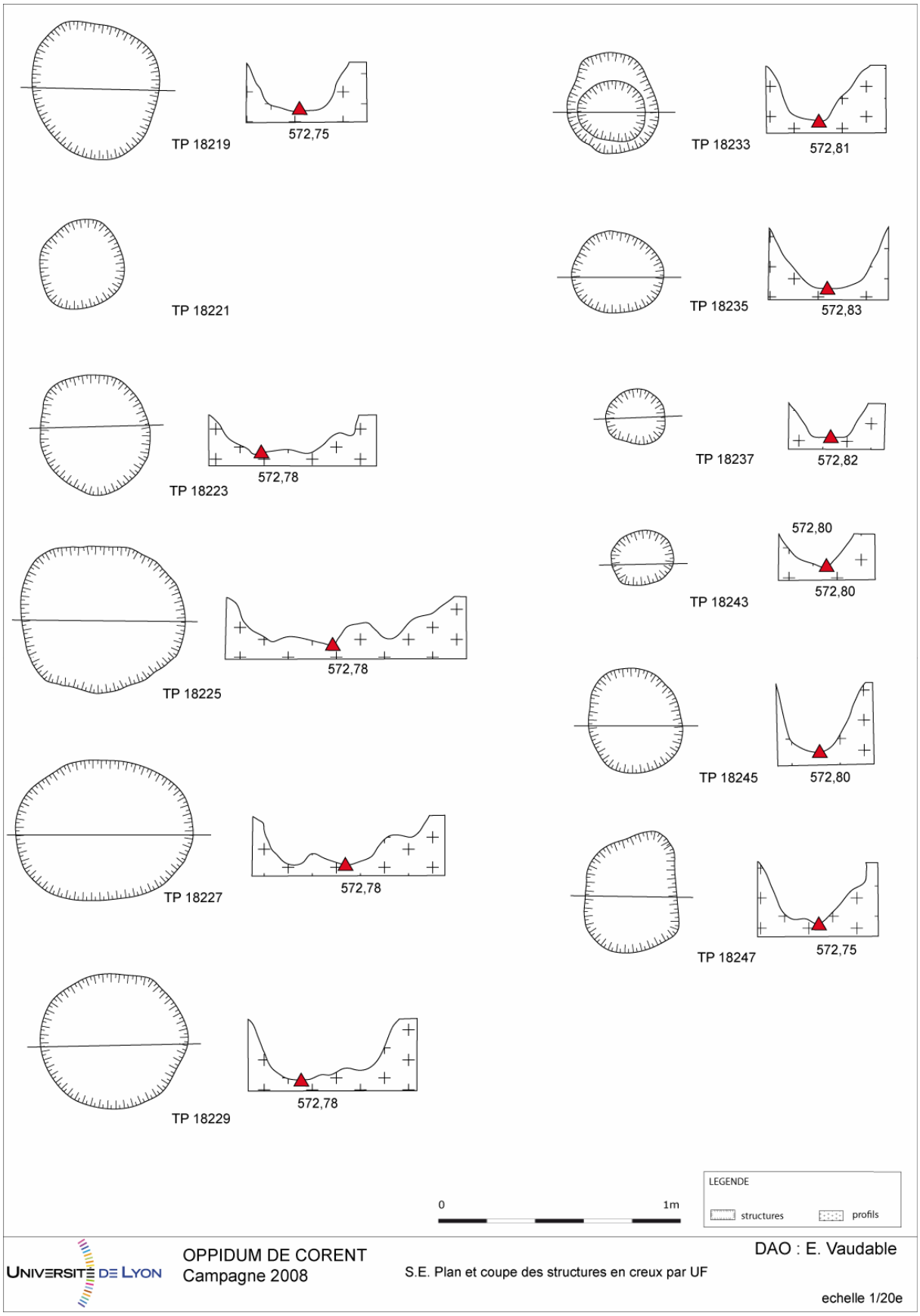

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

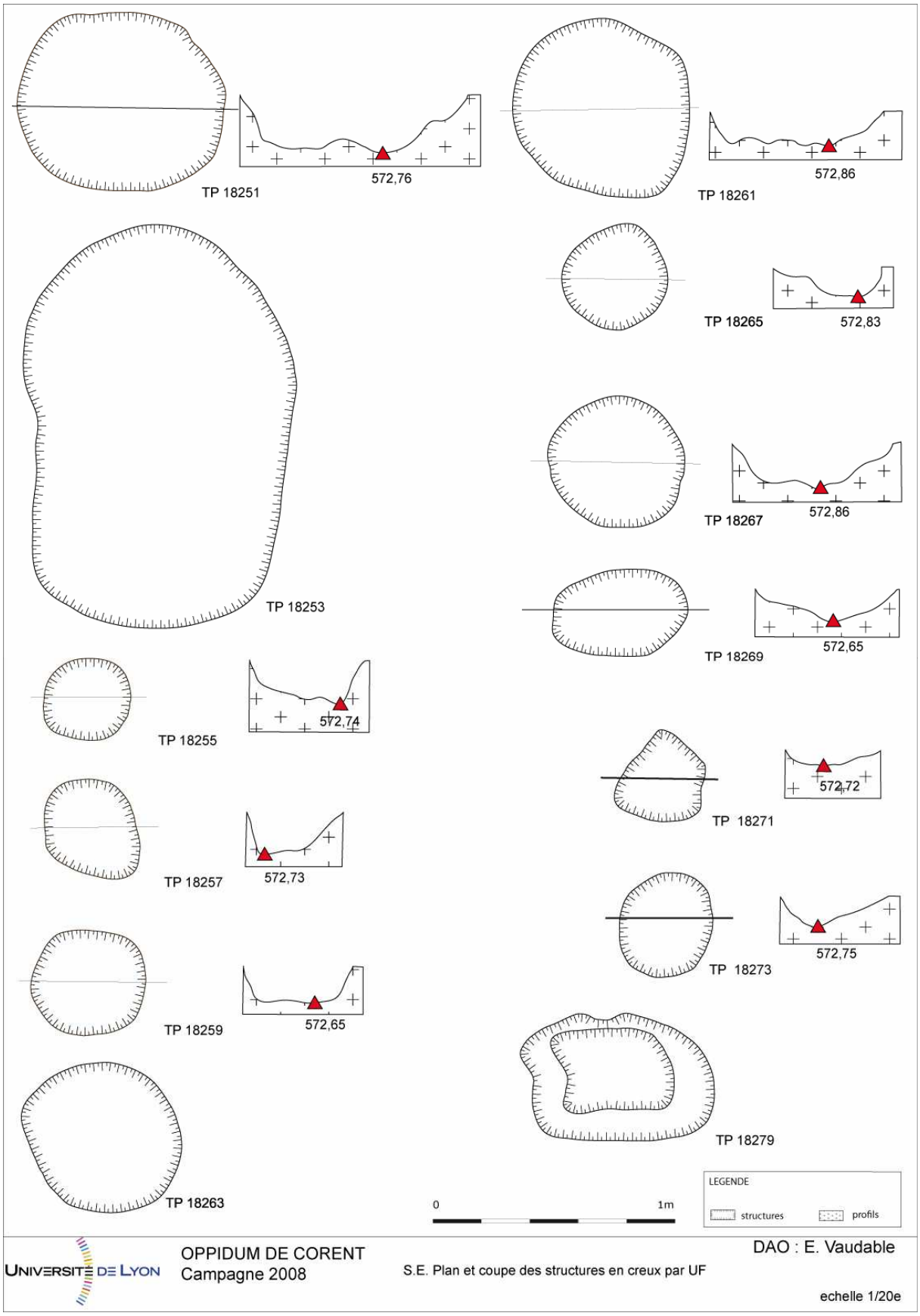
TP 18251
572,76
TP 18261
572,86
TP 18265
572,83
TP 18267
572,86
TP 18253
TP 18269
572,65
TP 18255
572,74
TP 18271
572,72
TP 18257
572,73
TP 18273
572,75
TP 18259
572,65
TP 18279
TP 18263
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

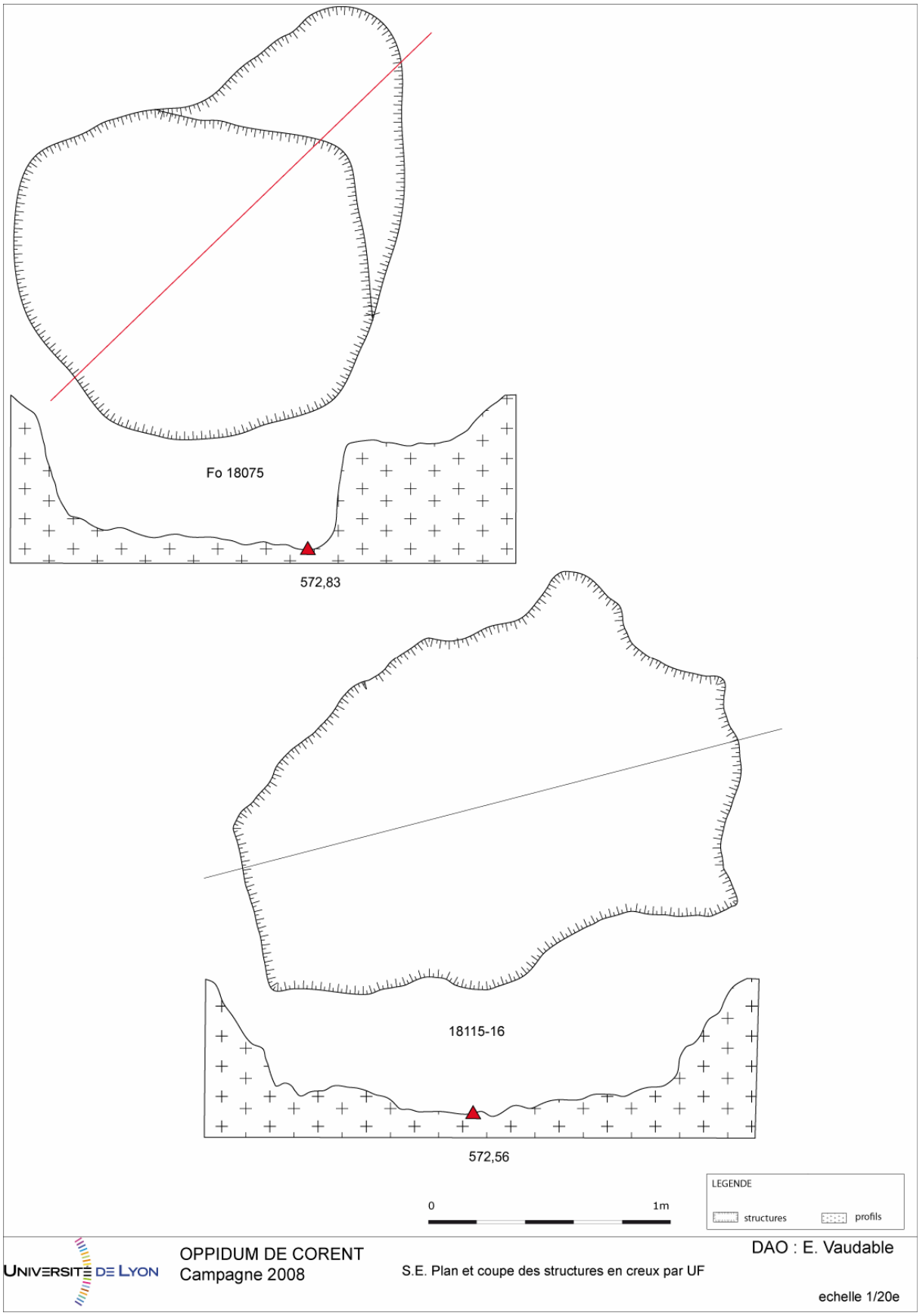
Fo 18075
572,83
18115-16
572,56
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

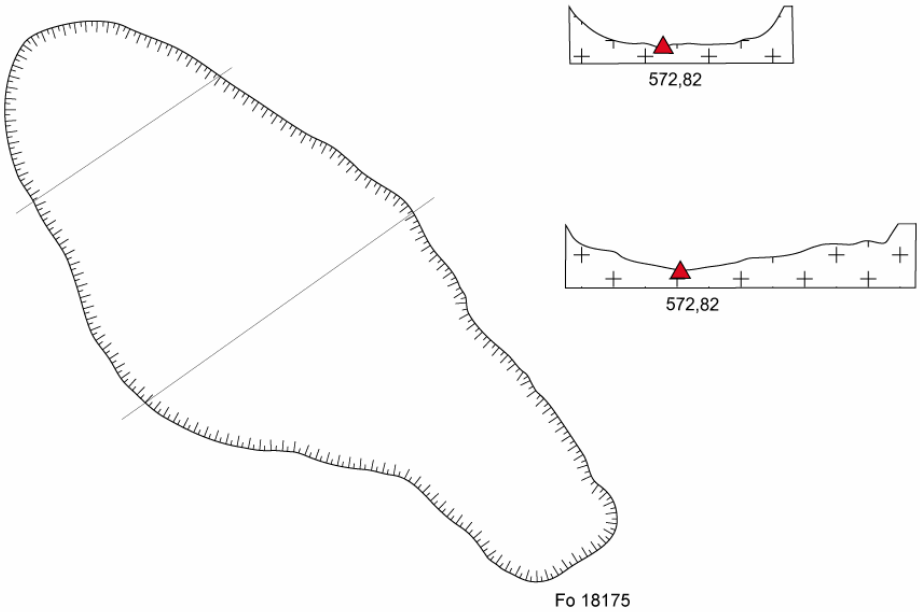

LEGENDE

structures profils

0 1m

UNIVERSITÉ DE LYON

OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008

S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF

DAO : E. Vaudable

echelle 1/20e

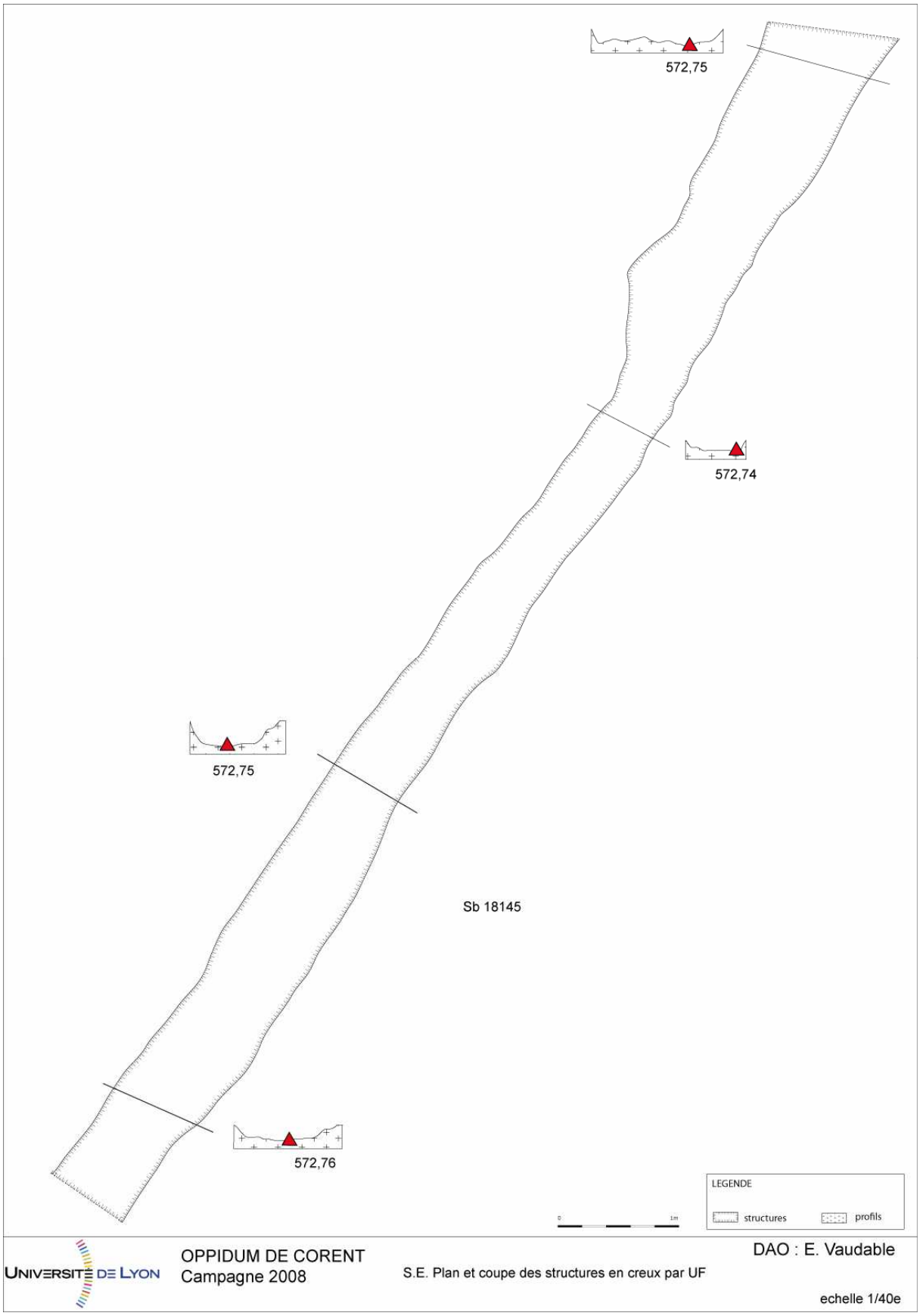
572,75
572,74
572,75
Sb 18145
572,76
LEGENDE
structures
profils
0
1m
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/40e

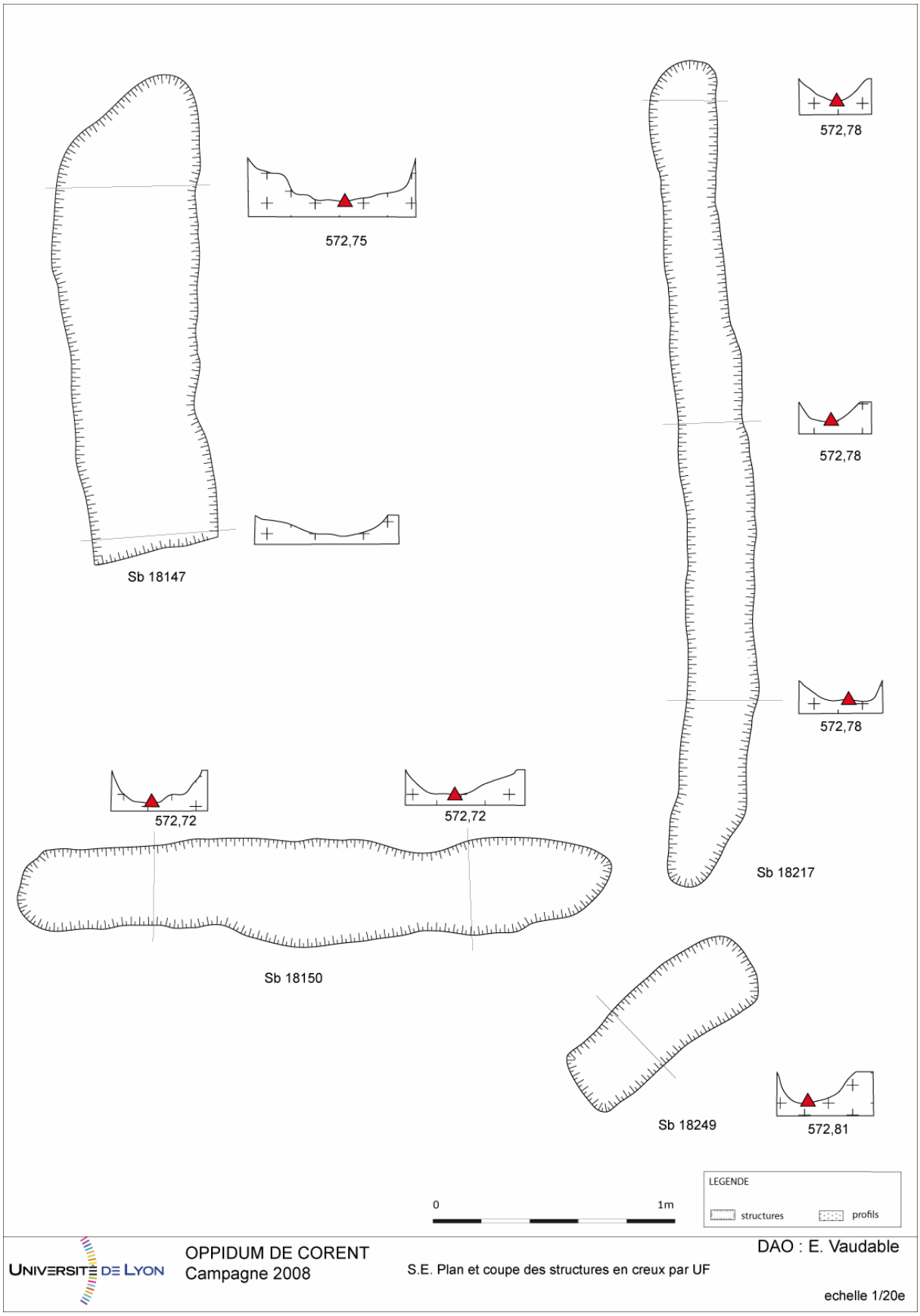
572,75
Sb 18147
572,78
572,78
572,78
Sb 18217
572,72
572,72
Sb 18150
Sb 18249
572,81
0
1m
LEGENDE
structures
profils
UNIVERSITÉ DE LYON
OPPIDUM DE CORENT
Campagne 2008
S.E. Plan et coupe des structures en creux par UF
DAO : E. Vaudable
echelle 1/20e

Minutes de relevés

	N°	Sect.	Format	Auteur	Date	Légende (Faits et US)	Description	Orientation	Echelle
COR08	01a	Nord	A3	P. BERTHOLET	12.07.2008	UF [18506, 18507, 18509]	Plan		1/20e
COR08	01b	Nord	A3	P. BERTHOLET	12.07.2008	UF [18506, 18507, 18509]	Plan		1/20e
COR08	01c	Nord	A3	P. BERTHOLET	12.07.2008	UF [18506, 18507, 18509]	Plan		1/20e
COR08	01d	Nord	A3	P. BERTHOLET	12.07.2008	UF [18506, 18507, 18509]	Plan		1/20e
COR08	01e	Nord	A3	P. BERTHOLET	12.07.2008	UF [18506, 18507, 18509]	Plan		1/20e
COR08	01f	Nord	A3	P. BERTHOLET	12.07.2008	UF [18506, 18507, 18509]	Plan		1/20e
COR08	02a	Nord	A4	T. HORRIER	21.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02b	Nord	A4	T. HORRIER	21.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02c	Nord	A4	T. HORRIER	21.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02d	Nord	A4	T. HORRIER	21.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02e	Nord	A4	T. HORRIER	23.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02f	Nord	A4	T. HORRIER	23.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02g	Nord	A4	T. HORRIER	23.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02h	Nord	A4	T. HORRIER	27.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02i	Nord	A4	T. HORRIER	27.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02j	Nord	A4	T. HORRIER	27.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	02k	Nord	A4	T. HORRIER	27.07.2008	Structures et épandages à l'est du secteur	Plan		1/20e
COR08	03a	Nord	A3	P. BERTHOLET	18.07.2008	Radier [18504] et [18512]	Plan		1/20e
COR08	03b	Nord	A3	P. BERTHOLET	18.07.2008	Radier [18504] et [18512]	Plan		1/20e
COR08	03c	Nord	A3	P. BERTHOLET	18.07.2008	Radier [18504] et [18512]	Plan		1/20e
COR08	4	Nord	A4	J. RAMONA	05.07.2008	UF [18523]	Plan		1/20e
COR08	5	Nord	A3	J. RAMONA	20.07.2008	UF [18526]	Plan		1/20e
COR08	6	Nord	A3	J. RAMONA	20.07.2008	UF [18526, 18559, 18551, 18535, 18534]	Plan		1/20e
COR08	07a	Est	A3	D. TOURGON	17.07.2008	Radiers [18004 et 18005]	Plan		1/20e
COR08	07b	Est	A3	D. TOURGON	17.07.2008	Radiers [18005]	Plan		1/20e
COR08	07c	Est	A3	D. TOURGON	17.07.2008	Radiers [18005]	Plan		1/20e
COR08	08a	Est	A3	L. GUILLAUD	20.07.2008	Structures au sud du radier [18005]	Plan		1/20e
COR08	08b	Est	A3	L. GUILLAUD	20.07.2008	Structures au sud du radier [18005]	Plan		1/20e
COR08	08c	Est	A3	L. GUILLAUD	21.07.2008	Structures au sud du radier [18005]	Plan		1/20e
COR08	08d	Est	A3	L. GUILLAUD	21.07.2008	Structures au sud du radier [18005]	Plan		1/20e
COR08	9	Est	A4	S. NIELOUD	05.09.2008	Fosse [18232]	Coupe vue de l'Est	N-S	1/10e
COR08	10a	Est	A3	L. GUILLAUD	27.07.2008	Structures et épandages au centre du secteur	Plan		1/20e
COR08	10b	Est	A3	L. GUILLAUD	27.07.2007	Epandages [18053 et 18054]	Plan		1/20e
COR08	10c	Est	A3	L. GUILLAUD	27.07.2007	Epandages au centre du secteur Est	Plan		1/20e
COR08	10d	Est	A3	L. GUILLAUD	27.07.2007	Cellier [18075] et épandages alentours	Plan		1/20e
COR08	11a	Est	A3	A. BAUDRIER	02.08.2008	UF [18520, 18531, 18532, 18552-18558, 18512, 18513]	Plan		1/20e

COR08	11b	Est	A3	A. BAUDRIER	02.08.2008	UF [18520, 18531, 18532, 18552-18558, 18512, 18513]	Plan		1/20e
COR08	12	Est	A3	P. BEGUIN	05.08.2008	UF [18505], mur enclos romain	Pierre à pierre		1/20e
COR08	13a	Nord	A3	E. VIGIER	10.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13b	Nord	A3	E. VIGIER	10.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13c	Nord	A3	E. VIGIER	10.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13d	Nord	A3	E. VIGIER	11.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13e	Nord	A3	E. VIGIER	11.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13f	Nord	A3	E. VIGIER	11.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13g	Nord	A3	E. VIGIER	11.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13h	Nord	A3	E. VIGIER	11.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13i	Nord	A3	E. VIGIER	11.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	13j	Nord	A3	E. VIGIER	11.08.2008	Structures et épandages à l'ouest du secteur	Plan		1/20e
COR08	14a	Nord	A4	J. RAMONA	08.08.2008	Secteur Nord	Plan masse		1/100e
COR08	14b	Nord	A4	J. RAMONA	08.08.2008	Secteur Nord	Plan masse		1/100e
COR08	15a	Est	A3	A. PRANYIES	05.08.2008	Cave [18015], comblement sup.[18088]	Plan		1/20e
COR08	15b	Est	A3	A. PRANYIES	11.08.2008	Cave [18015], comblement sup.[18088]	Plan		1/20e
COR08	16a	Est	A3	L. GUILLAUD	07.08.2008	Structures au sud du secteur Est	Plan		1/20e
COR08	16b	Est	A3	L. GUILLAUD	07.08.2008	Structures au sud du secteur Est	Plan		1/20e
COR08	16c	Est	A3	L. GUILLAUD	08.08.2008	Structures au sud du secteur	Plan		1/20e
COR08	16d	Est	A3	L. GUILLAUD	08.08.2008	Structures au sud du secteur	Plan		1/20e
COR08	16e	Est	A3	L. GUILLAUD	08.08.2008	TP [18197 et [18299] au sud du secteur	Plan		1/20e
COR08	16f	Est	A3	L. GUILLAUD	08.08.2008	Structures au sud du secteur	Plan		1/20e
COR08	16g	Est	A3	L. GUILLAUD	08.08.2008	Structures au sud du secteur	Plan		1/20e
COR08	16h	Est	A3	L. GUILLAUD	08.08.2008	Structures au sud du secteur	Plan		1/20e
COR08	16i	Est	A3	A.PRANYIES	21.08.2008	Fosse [18098]	Coupe vue de l'Est	N-S	1/20e
COR08	17	Est	A3	C. GUILLEUX	17.08.2008	TP [18094]	Coupe vue du Sud	E-O	1/10e
COR08	18	Est	A4	J. MONTAGNAT	05.09.2008	Parement [18282], abside [18015]	Coupe vue de l'Ouest	N-S	1/20e
COR08	19	Est	A4	J. MONTAGNAT	05.09.2008	TP à l'est de l'abside et cave [18015]	Plan		1/20e
COR08	20	Est	A3	R. LAURANSON	30.08.2008	Abside [18015]	Coupe vue du Sud	E-O	1/10e
COR08	21	Est	A3	A. KEFELIAN	03.09.2008	Abside [18015] et TP alentours	Plan		1/20e
COR08	22	Est	A3	L. GUILLAUD	05.09.2008	Secteur est	Plan masse		1/100e
COR08	23	Est	A3	J. MONTAGNAT	05.09.2008	Fosse [18232]	Plan		1/20e
COR08	24a	Est	A4	R. LAURANSON	08.09.2008	Cave [18015], détails du dépôt [18242]	Plan		Photo
COR08	24b	Est	A4	R. LAURANSON	08.09.2008	Cave [18015], détails du dépôt [18242]	Plan		Photo
COR08	25a	Est	A4	A. PRANYIES	08.09.2008	Cave [18015], détails du dépôt [18242]	Plan		Photo
COR08	25b	Est	A4	A. PRANYIES	08.09.2008	Cave [18015], détails du dépôt [18242]	Plan		Photo

COR08	25c	Est	A4	A. PRANYIES	08.09.2008	Cave [18015], détails du dépôt [18242]	Plan		Photo
COR08	26	Est		C.CHAGNY	20.08.2008	Cave [18015], comblement sup.[18092]	Plan		Photo
COR08	27	Est	A4	A. PRANYIES	12.08.2008	Fosse [18067]	Plan		1/20e
COR08	28	Est	A4	H. KERNAFY	10.08.2008	Fosse [18067]	Coupe vue du Sud	E-O	1/10e
COR08	29a	Est	A3	A. PRANYIES	28.08.2008	Cave [18015]	Coupe vue de l'Ouest	N-S	1/20e
COR08	29b	Est	A3	A. PRANYIES	30.08.2008	Cave [18015]	Coupe vue de l'Est		1/20e
COR08	30	Est	A3	A. PRANYIES	10.09.2008	Cave [18015]	Profils	ENE/OSO NNE/SSO	1/50e
COR08	31a	Est	A3	J.MONTAGNAT	01.09.2008	TP du secteur Est	Profils		1/10e
COR08	31b	Est	A3	J.MONTAGNAT	01.09.2008	TP du secteur Est	Profils		1/10e
COR08	31c	Est	A3	J.MONTAGNAT	02.09.2008	TP du secteur Est	Profils		1/10e
COR08	31d	Est	A3	J.MONTAGNAT	03.09.2008	TP du secteur Est	Profils		1/10e
COR08	32a	Est	A3	L. GUILLAUD	03.09.2008	TP en bordure sud de la cave [18015]	Plan		1/20e
COR08	32b	Est	A3	L. GUILLAUD	03.09.2008	TP en bordure sud de la cave [18015]	Plan		1/20e
COR08	33a	Est	A3	L. GUILLAUD	03.09.2008	TP en bordure nord de la cave [18015]	Plan		1/20e
COR08	33b	Est	A3	L. GUILLAUD	03.09.2008	TP en bordure nord de la cave [18015]	Plan		1/20e
COR08	34	Est	A4	K. SCHWANZ	07.07.2008	UF [18013], apparition de la cave [18015]	Plan		1/20e
COR08	35	Est	A3	L. GUILLAUD	08.08.2008	Limites sud du secteur	Plan		1/20e
COR08	36a	Est	A3	L. GUILLAUD	15.08.2008	Structures au centre du secteur Est	Plan		1/20e
COR08	36b	Est	A3	L. GUILLAUD	15.08.2008	Structures au centre du secteur Est	Plan		1/20e
COR08	36c	Est	A3	L. GUILLAUD	15.08.2008	Structures au centre du secteur Est	Plan		1/20e
COR08	36d	Est	A3	L. GUILLAUD	15.08.2008	Structures au centre du secteur Est	Plan		1/20e
COR08	37	Est	A3	L. GUILLAUD	04.09.2008	TP en bordure de la fosse [18098]	Plan		1/20e
COR08	38	Est	A3	A. PRANYIES	04.09.2008	Fosse [18098]	Plan et profils	N-S et E-O	1/20e
COR08	39	Nord	A3	E. VAUDABLE	10.08.2008	Mur [18530], TP [18621] et [18633]	Coupe vue du sud	E-O	1/20e
COR08	40	Nord	A3	E. VAUDABLE	05.09.2008	Secteur nord, intérieur	Coupe vue du sud	E-O	1/20e
COR08	41	Nord	A3	J. RAMONA	03.08.2008	Angle nord-est du secteur, mur [18530]	Plan		1/20e
COR08	42a	Nord	A3	J. RAMONA	20.07.2008	Epandages et radiers	Plan		1/20e
COR08	42b	Nord	A3	J. RAMONA	20.07.2008	Epandages et radiers	Plan		1/20e
COR08	42c	Nord	A3	J. RAMONA	20.07.2008	Epandages et radiers	Plan		1/20e
COR08	43	Nord	A3	C. AQUILLON	18.07.2008	Mur [18530]	Plan		1/20e
COR08	44a	Nord	A3	S. BOCHATON	02.09.2008	Structure à l'ouest du secteur	Plan et profils		1/20e
COR08	44b	Nord	A3	S. BOCHATON	02.09.2008	Structure à l'ouest du secteur	Plan et profils		1/20e
COR08	44c	Nord	A3	S. BOCHATON	02.09.2008	Structure à l'ouest du secteur	Plan et profils		1/20e
COR08	44d	Nord	A3	S. BOCHATON	03.09.2008	Structure à l'ouest du secteur	Plan et profils		1/20e
COR08	44e	Nord	A3	S. BOCHATON	03.09.2008	Structure à l'ouest du secteur	Plan et profils		1/20e
COR08	44f	Nord	A3	S. BOCHATON	03.09.2008	Structure à l'ouest du secteur	Plan et profils		1/20e
COR08	44g	Nord	A3	S. BOCHATON	03.09.2008	Structure à l'ouest du secteur	Plan et profils		1/20e

COR08	45	Nord	A3	E. VAUDABLE	29.08.2008	Fosse [18420] et sols [18899 et 18400]	Plan		1/20e
COR08	46a	Nord	A3	F. PRIOUX	11.08.2008	Structures complément complexe C	Plan		1/20e
COR08	46b	Nord	A3	F. PRIOUX	29.08.2008	Structures complément complexe C	Plan		1/20e
COR08	47	Nord	A3	M. DEMIERRE	29.08.2008	Fosse [18400] et structures complément complexe C	Plan		1/10e
COR08	48	Nord	A3	S. BOCHATON	06.09.2008	Palissade [18437]	Plan et profils		1/20e
COR08	49a	Nord	A3	A.L. MEUNIER	04.09.2008	Structures en creux du secteur nord	Plan et profils		1/20e
COR08	49b	Nord	A3	A.L. MEUNIER	04.09.2008	Structures en creux du secteur nord	Plan et profils		1/20e
COR08	49c	Nord	A3	A.L. MEUNIER	04.09.2008	Structures en creux du secteur nord	Plan et profils		1/20e
COR08	49d	Nord	A3	A.L. MEUNIER	04.09.2008	Structures en creux du secteur nord	Plan et profils		1/20e
COR08	49e	Nord	A3	A.L. MEUNIER	04.09.2008	Structures en creux du secteur nord	Plan et profils		1/20e
COR08	49f	Nord	A3	A.L. MEUNIER	04.09.2008	Structures en creux du secteur nord	Plan et profils		1/20e

Inventaire des photographies

	N°	Nb	Sujet	Description	Auteur
Secteur Est					
COR08	1	1	plan	TP [18049]	A.Pranyies
COR08	2	1	plan	TP [18049]	A.Pranyies
COR08	3	1	plan	TP [18049]	A.Pranyies
COR08	4	1	plan	TP [18049]	A.Pranyies
COR08	5	1	détail	TP [18049], vue de détail du crâne humain	A.Pranyies
COR08	6	1	détail	TP [18049], vue de détail du crâne humain	A.Pranyies
COR08	7	1	détail	TP [18049], vue de détail du crâne humain	A.Pranyies
COR08	8	2	plan	TP [18105] et [18107]	A.Pranyies
COR08	9	1	plan	TP [18105] et [18107]	A.Pranyies
COR08	10	1	détail	TP [18107], vue de détail	A.Pranyies
COR08	11	3	plan	TP [18109]	A.Pranyies
COR08	12	3	fosse	TP [18094]	A.Pranyies
COR08	13	2	fosse	TP [18094]	A.Pranyies
COR08	14	2	fosse	TP [18086]	A.Pranyies
COR08	15	9	plan	TP [18049]	A.Pranyies
COR08	16	17	détail	TP [18049], vue de détail de l'anneau en or	A.Pranyies
COR08	17	12	plan	Palissade [18056]	A.Pranyies
COR08	18	3	plan	Palissade [18056], vue de détail	A.Pranyies
COR08	19	4	plan	TP [18128]	L. Guillaud
COR08	20	7	plan	TP [18253]	L. Guillaud
COR08	21	2	plan	TP [18140]	A.Pranyies
COR08	22	2	plan	TP [18143]	A.Pranyies
COR08	23	3	plan	TP [18215]	L. Guillaud
COR08	24	4	fosse	TP [18215]	L. Guillaud
COR08	25	2	fosse	TP [18191]	L. Guillaud
COR08	26	2	fosse	TP [18187]	L. Guillaud
COR08	27	2	fosse	TP [18113]	L. Guillaud
COR08	28	2	fosse	TP [18111]	L. Guillaud
COR08	29	3	fosse	TP [18179]	L. Guillaud
COR08	30	2	fosse	TP [18181]	L. Guillaud
COR08	31	2	fosse	TP [18193]	L. Guillaud
COR08	32	2	fosse	TP [18183]	L. Guillaud
COR08	33	2	fosse	TP [18185]	L. Guillaud
COR08	34	2	fosse	TP [18195]	L. Guillaud
COR08	35	2	fosse	Fosse [18115]	L. Guillaud
COR08	36	2	fosse	TP [18234]	L. Guillaud
COR08	37	2	fosse	TP [18203]	L. Guillaud
COR08	38	2	fosse	TP [18205]	L. Guillaud
COR08	39	2	fosse	TP [18197]	L. Guillaud
COR08	40	2	fosse	TP [18201]	L. Guillaud
COR08	41	2	fosse	TP [18199]	L. Guillaud
COR08	42	2	fosse	TP [18159]	L. Guillaud
COR08	43	2	fosse	TP [18161]	L. Guillaud
COR08	44	2	fosse	TP [18163]	L. Guillaud
COR08	45	2	fosse	TP [18165]	L. Guillaud
COR08	46	2	fosse	TP [18153]	L. Guillaud
COR08	47	2	fosse	TP [18155]	L. Guillaud
COR08	48	2	fosse	TP [18157]	L. Guillaud
COR08	49	2	fosse	TP [18207]	L. Guillaud
COR08	50	2	fosse	TP [18151]	L. Guillaud
COR08	51	2	fosse	TP [18169]	L. Guillaud

COR08	52	4	fosse	TP [18143]	L. Guillaud
COR08	53	2	fosse	TP [18171]	L. Guillaud
COR08	54	2	fosse	TP [18233]	L. Guillaud
COR08	55	2	fosse	TP [18235]	L. Guillaud
COR08	56	2	fosse	TP [18177]	L. Guillaud
COR08	57	2	fosse	TP [18175]	L. Guillaud
COR08	58	2	fosse	TP [18209]	L. Guillaud
COR08	59	2	fosse	TP [18211]	L. Guillaud
COR08	60	2	fosse	TP [18213]	L. Guillaud
COR08	61	2	fosse	TP [18223]	L. Guillaud
COR08	62	2	fosse	TP [18225]	L. Guillaud
COR08	63	2	fosse	TP [18237]	L. Guillaud
COR08	64	2	fosse	TP [18077]	L. Guillaud
COR08	65	2	fosse	TP [18227]	L. Guillaud
COR08	66	2	fosse	TP [18051]	L. Guillaud
COR08	67	2	fosse	TP [18063]	L. Guillaud
COR08	68	2	fosse	TP [18083]	L. Guillaud
COR08	69	2	fosse	TP [18100]	L. Guillaud
COR08	70	2	fosse	TP [18219]	A.Pranyies
COR08	71	2	fosse	TP [18079]	L. Guillaud
COR08	72	2	fosse	TP [18069]	L. Guillaud
COR08	73	2	fosse	TP [18071]	L. Guillaud
COR08	74	2	fosse	TP [18011]	L. Guillaud
COR08	75	2	fosse	TP [18229]	L. Guillaud
COR08	76	2	fosse	TP [18221]	L. Guillaud
COR08	77	3	fosse	TP [18255]	L. Guillaud
COR08	78	2	fosse	TP [18134]	L. Guillaud
COR08	79	3	fosse	TP [18128]	L. Guillaud
COR08	80	2	fosse	TP [18130]	L. Guillaud
COR08	81	2	fosse	TP [18132]	L. Guillaud
COR08	82	3	fosse	TP [18249]	L. Guillaud
COR08	83	2	fosse	TP [18016]	L. Guillaud
COR08	84	2	fosse	TP [18247]	L. Guillaud
COR08	85	2	fosse	TP [18263]	L. Guillaud
COR08	86	2	fosse	TP [18261]	L. Guillaud
COR08	87	2	fosse	TP [18265]	L. Guillaud
COR08	88	2	fosse	TP [18267]	L. Guillaud
COR08	89	2	fosse	TP [18042]	L. Guillaud
COR08	90	2	fosse	TP [18039]	L. Guillaud
COR08	91	2	fosse	TP [18037]	L. Guillaud
COR08	92	2	fosse	TP [18035]	L. Guillaud
COR08	93	2	fosse	TP [18026]	L. Guillaud
COR08	94	2	fosse	TP [18022]	L. Guillaud
COR08	95	2	fosse	TP [18024]	L. Guillaud
COR08	96	2	fosse	TP [18029]	L. Guillaud
COR08	97	1	fosse	TP [18051]	L. Guillaud
COR08	98	1	fosse	TP [18059]	L. Guillaud
COR08	99	2	fosse	TP [18057]	L. Guillaud
COR08	100	2	fosse	TP [18031]	L. Guillaud
COR08	101	2	fosse	TP [18033]	L. Guillaud
COR08	102	1	fosse	TP [18094] et Fosse [18115]	L. Guillaud
COR08	103	1	coupe E-O	TP [18136]	L. Guillaud
COR08	104	3	plan	TP [18136], détail	L. Guillaud
COR08	105	2	fosse	TP [18161]	L. Guillaud
COR08	106	3	fosse	TP [18277]	L. Guillaud
COR08	107	2	fosse	TP [18279]	L. Guillaud

COR08	108	6	plan	Sondage extensif, apparition des structures	M. Poux
COR08	109	4	plan	Sondage extensif, apparition des structures	M. Poux
COR08	110	2	plan	Sondage extensif, apparition des structures, détail	M. Poux
COR08	111	7	fosse	Sablière [18217]	L. Guillaud
COR08	112	5	fosse	Sablière [18217]	L. Guillaud
COR08	113	2	plan	Fosse [18098], comblement inférieur	A.Pranyies
COR08	114	2	plan	Fosse [18098], comblement inférieur	A.Pranyies
COR08	115	11	détail	Fosse [18098], vue de détail du comblement inférieur	A.Pranyies
COR08	116	8	détail	Fosse [18098], comblement inférieur, détail ,tête de porc	A.Pranyies
COR08	117	5	détail	Fosse [18098], vue de détail du dépôt, vase et clavette	A.Pranyies
COR08	118	5	détail	Fosse [18098], vue de détail du dépôt, moyeu de char	A.Pranyies
COR08	119	5	détail	Fosse [18098], vue de détail du dépôt, moyeu de char	A.Pranyies
COR08	120	9	détail	Fosse [18098], vue de détail du dépôt, pièces de char	A.Pranyies
COR08	121	5	coupe N-S	Fosse [18098]	A.Pranyies
COR08	122	6	coupe N-S	Fosse [18098], détail	A.Pranyies
COR08	123	5	fosse	Fosse [18098]	A.Pranyies
COR08	124	6	plan	Fosse [18232], vue de détail	A.Pranyies
COR08	125	8	plan	Fosse [18007], niveau d'apparition	A.Pranyies
COR08	126	5	plan	Fosse [18007], niveau d'apparition, détails	A.Pranyies
COR08	127	8	fosse	Fosse [18007]	A.Pranyies
COR08	128	9	plan	Fosse [18007], fond du remplissage, détails	A.Pranyies
COR08	129	7	plan	Fosse [18007], fond du remplissage	A.Pranyies
COR08	130	9	objet	Col d'amphore avec son bouchon, fosse [18007]	M. Poux
COR08	131	16	plan	Fosse [18007], passe 5, détail	A.Pranyies
COR08	132	14	plan	Fosse [18007], passe 5	A.Pranyies
COR08	133	17	plan	Fosse [18007], passe 4, détail	A.Pranyies
COR08	134	21	plan	Fosse [18007], passe 4	A.Pranyies
COR08	135	12	plan	Fosse [18007], passe 3, détail	A.Pranyies
COR08	136	24	plan	Fosse [18007], passe 3	A.Pranyies
COR08	137	1	plan	Fosse [18007], passe 2, détail	A.Pranyies
COR08	138	17	plan	Fosse [18007], passe 2	A.Pranyies
COR08	139	16	coupe E-O	TP [18094]	A.Pranyies
COR08	140	2	coupe E-O	TP [18067]	A.Pranyies
COR08	141	5	coupe E-O	TP [18067], détails	A.Pranyies
COR08	142	17	plan	TP [18067]	A.Pranyies
COR08	143	2	détail	TP [18067], détails	A.Pranyies
COR08	144	4	détail	UF [18003], couteau	A.Pranyies
COR08	145	5	détail	UF [18003], gobelet	A.Pranyies
COR08	146	30	plan	Corps de bâtiment H, vue d'ensemble	A.Pranyies
COR08	147	30	fosse	Corps de bâtiment H, vue d'ensemble	A.Pranyies
COR08	148	10	plan	Corps de bâtiment H, sole de foyer [18167]	A.Pranyies
COR08	149	22	plan	UF [18053 et 18054]	A.Pranyies
COR08	150	4	plan	UF [18028]	A.Pranyies
COR08	151	6	plan	TP [18065]	A.Pranyies
COR08	152	3	fosse	TP [18065]	A.Pranyies
COR08	153	5	plan	TP [18079]	A.Pranyies
COR08	154	2	plan	Sole de foyer [18167]	A.Pranyies
COR08	155	6	plan	TP [18140], détail du comblement	A.Pranyies
COR08	156	9	coupe E-O	Abside [18015], parement [18282] en cours de fouille	R. Lauranson
COR08	157	21	plan	Abside [18015], parement [18282]	R. Lauranson
COR08	158	11	plan	Abside [18015] en cours de fouille	R. Lauranson
COR08	159	16	coupe	Abside [18015]	R. Lauranson
COR08	160	5	coupe	Abside [18015], parement [18282]	R. Lauranson
COR08	161	5	détail	Abside [18015], vue de détail	R. Lauranson
COR08	162	13	fosse	Abside [18015]	R. Lauranson
COR08	163	8	fosse	Cellier [1075]	A.Pranyies

COR08	164	3	objet	Fusaïole en bordure ouest du cellier [18075]	A.Pranyies
COR08	165	4	objet	Passe-guide, amphore 1, cellier [18075]	A.Pranyies
COR08	166	3	plan	Cellier [1075] en cours de fouille	A.Pranyies
COR08	167	4	plan	Cellier [1075] en cours de fouille	A.Pranyies
COR08	168	10	plan	Cellier [1075]	A.Pranyies
COR08	169	7	plan	Cellier [1075]	A.Pranyies
COR08	170	1	plan	Cellier [1075]	A.Pranyies
COR08	171	2	plan	Cellier [1075]	A.Pranyies
COR08	172	8	détail	Cellier [1075]	A.Pranyies
COR08	173	9	coupe N-S	Cave [18015], coupe 1	A.Pranyies
COR08	174	10	coupe N-S	Cave [18015], coupe 2	A.Pranyies
COR08	175	11	plan	Trous de poteau au nord de la cave [18015]	A.Pranyies
COR08	176	1	détail	Radier [18005], vue de détail	A.Pranyies
COR08	177	1	détail	Radiers [18005] et [18004], vue de détail	A.Pranyies
COR08	178	4	détail	Radier [18004], vue de détail	A.Pranyies
COR08	179	4	plan	Radier [18004] en cours de fouille	A.Pranyies
COR08	180	4	plan	TP [18024]	A.Pranyies
COR08	181	21	plan	Radiers [18005] et [18004], vue de détail	A.Pranyies
COR08	182	4	fosse	TP [18022]	A.Pranyies
COR08	183	9	plan	TP [18024]	A.Pranyies
COR08	184	4	fosse	TP [18018]	A.Pranyies
COR08	185	4	fosse	TP [18026]	A.Pranyies
COR08	186	1	fosse	Fosse [18232]	A.Pranyies
COR08	187	1	objet	Cave [18015], objet en forme de suidé (bronze)	M. Poux
COR08	188	5	coupe N-S	Cave [1815], coupe 2007 en limite de fouille	A.Pranyies
COR08	189	13	fosse	Cave [1815]	A.Pranyies
COR08	190	7	fosse	Cave [1815]	A.Pranyies
COR08	191	4	plan	Cave [1815], comblement [18088] et radier [18005]	A.Pranyies
COR08	192	10	plan	Cave [1815], comblement [18088], radiers [18005] et [18091]	A.Pranyies
COR08	193	6	plan	Cave [1815], comblement [18088]	A.Pranyies
COR08	194	10	plan	Cave [1815], comblement [18088]	A.Pranyies
COR08	195	22	plan	Cave [1815], comblement [18088]	A.Pranyies
COR08	196	2	plan	Cave [1815], comblement [18088], trous de poteau au nord	A.Pranyies
COR08	197	19	plan	Cave [1815], comblement [18088], excroissance au sud	A.Pranyies
COR08	198	4	plan	Cave [1815], comblement [18088], effet de parement	A.Pranyies
COR08	199	22	détail	Cave [1815], comblement [18088], vue de détail	A.Pranyies
COR08	200	20	plan	Cave [1815], comblement [18092]	A.Pranyies
COR08	201	20	plan	Cave [1815], comblement [18092]	A.Pranyies
COR08	202	2	plan	Cave [1815], comblement [18092]	A.Pranyies
COR08	203	4	détail	Cave [1815], comblement [18092], portion est	A.Pranyies
COR08	204	6	détail	Cave [1815], comblement [18092], portion ouest	A.Pranyies
COR08	205	5	détail	Cave [1815], comblement [18092], portion ouest, amphore	A.Pranyies
COR08	206	9	détail	Cave [1815], comblement [18092], portion ouest, jetons	A.Pranyies
COR08	207	3	détail	Cave [1815], comblement [18242], dépôt portion ouest	A.Pranyies
COR08	208	1	détail	Cave [1815], comblement [18242], vase B-C	M. Poux
COR08	209	1	détail	Cave [1815], comblement [18242], vase B-C et corne	M. Poux
COR08	210	4	détail	Cave [1815], comblement [18242], sédiment	M. Poux
COR08	211	5	détail	Cave [1815], comblement [18242], niveau de boue	M. Poux
COR08	212	6	détail	Cave [1815], comblement [18242], amphore 44 et vase I	M. Poux
COR08	213	1	détail	Cave [1815], comblement [18242], vase I	M. Poux
COR08	214	3	détail	Cave [1815], comblement [18242], vases E et F	M. Poux
COR08	215	5	détail	Cave [1815], comblement [18242], amphores et vases	M. Poux
COR08	216	2	détail	Cave [1815], comblement [18242], vases M-O	M. Poux
COR08	217	11	détail	Cave [1815], comblement [18242], cols 4-7	M. Poux
COR08	218	15	plan	Cave [1815], comblement [18242], dépôt oriental	M. Poux
COR08	219	110	plan	Cave [1815], comblement [18242], dépôt central	M. Poux

COR08	220	37	plan	Cave [1815], comblement [18242]	M. Poux
COR08	221	33	plan	Cave [1815], comblement [18242]	M. Poux
Secteur Nord					
COR08	222	17	plan	Enclos romain, angle sud-ouest, vue d'emsemble	M. Poux
COR08	223	15	plan	Enclos romain, mur nord-sud	M. Poux
COR08	224	4	détail	Enclos romain, vue de détail du mur	M. Poux
COR08	225	1	plan	Radier [18506]	M. Poux
COR08	226	2	plan	Radiers [18506] et [18507]	M. Poux
COR08	227	1	plan	Radiers [18506], [18507] et [18508]	M. Poux
COR08	228	1	plan	Radiers [18506], [18507] et [18508]	M. Poux
COR08	229	2	plan	Radiers [18506] et [18508]	M. Poux
COR08	230	2	détail	Radier [18506], vue de détail	M. Poux
COR08	231	1	plan	Radier [18506]	M. Poux
COR08	232	7	plan	Radier [18507]	M. Poux
COR08	233	1	plan	Radiers [18512] et [18513]	A.Pranyies
COR08	234	4	plan	Radiers [18512],[18513] et [18514]	A.Pranyies
COR08	235	12	plan	Radiers [18512],[18513] et [18514]	A.Pranyies
COR08	236	8	détail	Radiers [18512],[18513] et [18514], vue de détail	A.Pranyies
COR08	237	11	détail	Radiers [18512] et [18513], vue de détail	A.Pranyies
COR08	238	6	plan	Radiers [18512] et [18513]	A.Pranyies
COR08	239	11	plan	Radier [18515]	A.Pranyies
COR08	240	4	plan	TP [18527] et [18536]	M. Poux
COR08	241	5	plan	Radier [18531]	M. Poux
COR08	242	11	plan	Radier [18531]	A.Pranyies
COR08	243	3	plan	Vue générale du secteur	M. Poux
COR08	244	13	objet	UF [18808], bracelet en bronze	E. Vaudable
COR08	245	2	objet	UF [18736], objet en bronze	E. Vaudable
COR08	246	2	objet	UF [18645], objet en bronze	E. Vaudable
COR08	247	2	objet	UF [18645], objet en fer	E. Vaudable
COR08	248	8	plan	UF [18869], complexe C	E. Vaudable
COR08	249	3	plan	Complément complexe C, vue générale du sondage	E. Vaudable
COR08	250	2	plan	UF [18400]	E. Vaudable
COR08	251	17	fosse	UF [18400] et [18403]	E. Vaudable
COR08	252	5	fosse	UF [18405]	E. Vaudable
COR08	253	5	plan	Epandage [18652]	E. Vaudable
COR08	254	2	plan	Epandage [18653]	E. Vaudable
COR08	255	2	fosse	TP [18656]	E. Vaudable
COR08	256	7	plan	Cailloutis [18662]	E. Vaudable
COR08	257	2	fosse	UF [18668]	E. Vaudable
COR08	258	2	fosse	TP [18672]	E. Vaudable
COR08	259	2	fosse	TP [18674]	E. Vaudable
COR08	260	2	fosse	TP [18676]	E. Vaudable
COR08	261	2	fosse	UF [18680] et [18682]	E. Vaudable
COR08	262	2	fosse	UF [18684] et [18692]	E. Vaudable
COR08	263	2	fosse	TP [18686]	E. Vaudable
COR08	264	2	fosse	TP [18690]	E. Vaudable
COR08	265	2	fosse	TP [18693]	E. Vaudable
COR08	266	2	fosse	TP [18694]	E. Vaudable
COR08	267	2	fosse	TP [18695],[18696],[18698] et [18699]	E. Vaudable
COR08	268	2	fosse	TP [18697]	E. Vaudable
COR08	269	2	plan	UF [18823]	E. Vaudable
COR08	270	3	plan	UF [18899]	E. Vaudable
COR08	271	7	plan	UF [18899], objet en bronze	E. Vaudable
COR08	272	6	plan	Vue générale de l'angle nord-est du secteur	E. Vaudable
COR08	273	3	plan	Vue générale du nord-est du secteur	E. Vaudable

COR08	274	6	plan	Vue générale du nord du secteur	E. Vaudable
COR08	275	27	fosse	Vue générale des structures en creux à l'est du secteur	E. Vaudable
COR08	276	35	fosse	Vue générale des structures en creux à l'est du secteur	E. Vaudable
COR08	277	12	plan	Vue générale des structures en creux à l'est du secteur	E. Vaudable
COR08	278	2	fosse	TP [18429]	E. Vaudable
COR08	279	2	fosse	TP [18478]	E. Vaudable
COR08	280	2	fosse	TP [18483]	E. Vaudable
COR08	281	2	fosse	TP [18485]	E. Vaudable
COR08	282	2	plan	UF [18408]	E. Vaudable
COR08	283	2	plan	UF [18413]	E. Vaudable
COR08	284	1	coupe N-S	UF [18415]	E. Vaudable
COR08	285	4	fosse	TP [18417]	E. Vaudable
COR08	286	4	fosse	TP [18419]	E. Vaudable
COR08	287	4	fosse	TP [18422]	E. Vaudable
COR08	288	2	fosse	TP [18427]	E. Vaudable
COR08	289	1	coupe N-S	UF [18432]	E. Vaudable
COR08	290	3		Sondage [18433]	E. Vaudable
COR08	291	9	plan	Radiers [18512], [18513], [18621] et [18622]	E. Vaudable
COR08	292	4	plan	Radiers [18531] et [18532]	E. Vaudable
COR08	293	3	plan	Radier [18543]	E. Vaudable
COR08	294	5	plan	Radier [18564]	E. Vaudable
COR08	295	4	plan	Radiers [18564] [18565] et [18566]	E. Vaudable
COR08	296	2	plan	Radier [18565]	E. Vaudable
COR08	297	2	plan	UF [18566]	E. Vaudable
COR08	298	4	plan	UF [18568]	E. Vaudable
COR08	299	4	plan	UF [18569] et [18583]	E. Vaudable
COR08	300	11	plan	UF [18570] et [18571]	E. Vaudable
COR08	301	2	plan	TP [18573]	E. Vaudable
COR08	302	7	fosse	TP [18573]	E. Vaudable
COR08	303	2	plan	TP [18575]	E. Vaudable
COR08	304	2	fosse	TP [18575]	E. Vaudable
COR08	305	2	plan	TP [18577]	E. Vaudable
COR08	306	2	fosse	TP [18577]	E. Vaudable
COR08	307	2	plan	TP [18579]	E. Vaudable
COR08	308	2	plan	TP [18581]	E. Vaudable
COR08	309	2	fosse	TP [18581]	E. Vaudable
COR08	310	2	plan	UF [18582]	E. Vaudable
COR08	311	1	plan	UF [18583]	E. Vaudable
COR08	312	2	plan	TP [18585]	E. Vaudable
COR08	313	5	fosse	TP [18585]	E. Vaudable
COR08	314	2	plan	TP [18587]	E. Vaudable
COR08	315	2	fosse	TP [18587]	E. Vaudable
COR08	316	5	fosse	UF [18588]	E. Vaudable
COR08	317	2	fosse	TP [18590]	E. Vaudable
COR08	318	4	fosse	TP [18592]	E. Vaudable
COR08	319	2	plan	TP [18592]	E. Vaudable
COR08	320	1	fosse	UF [18594]	E. Vaudable
COR08	321	4	plan	UF [18594]	E. Vaudable
COR08	322	1	fosse	TP [18595]	E. Vaudable
COR08	323	5	détail	TP [18595], vue de détail	E. Vaudable
COR08	324	2	plan	TP [18596]	E. Vaudable
COR08	325	2	fosse	TP [18596]	E. Vaudable
COR08	326	2	plan	TP [18598]	E. Vaudable
COR08	327	4	fosse	TP [18598]	E. Vaudable
COR08	328	2	plan	TP [18600]	E. Vaudable
COR08	329	2	plan	TP [18602]	E. Vaudable

COR08	330	2	plan	TP [18604]	E. Vaudable
COR08	331	3	fosse	TP [18604]	E. Vaudable
COR08	332	2	plan	TP [18606]	E. Vaudable
COR08	333	2	fosse	TP [18606]	E. Vaudable
COR08	334	2	plan	TP [18608]	E. Vaudable
COR08	335	2	fosse	TP [18608]	E. Vaudable
COR08	336	2	plan	TP [18610]	E. Vaudable
COR08	337	2	fosse	TP [18610]	E. Vaudable
COR08	338	4	plan	TP [18612]	E. Vaudable
COR08	339	2	plan	TP [18614]	E. Vaudable
COR08	340	2	fosse	TP [18614]	E. Vaudable
COR08	341	2	plan	TP [18616]	E. Vaudable
COR08	342	2	fosse	TP [18616]	E. Vaudable
COR08	343	2	plan	TP [18618]	E. Vaudable
COR08	344	2	fosse	TP [18618]	E. Vaudable
COR08	345	2	plan	TP [18620]	E. Vaudable
COR08	346	2	fosse	TP [18620]	E. Vaudable
COR08	347	5	plan	UF [18625]	E. Vaudable
COR08	348	2	fosse	TP [18627]	E. Vaudable
COR08	349	2	fosse	TP [18629]	E. Vaudable
COR08	350	2	plan	TP [18631]	E. Vaudable
COR08	351	2	plan	TP [18633]	E. Vaudable
COR08	352	2	plan	TP [18635]	E. Vaudable
COR08	353	2	fosse	TP [18635]	E. Vaudable
COR08	354	2	fosse	TP [18637]	E. Vaudable
COR08	355	2	plan	TP [18639]	E. Vaudable
COR08	356	2	fosse	TP [18639]	E. Vaudable
COR08	357	2	plan	TP [18641]	E. Vaudable
COR08	358	2	fosse	TP [18641]	E. Vaudable
COR08	359	2	plan	TP [18643]	E. Vaudable
COR08	360	2	fosse	TP [18643]	E. Vaudable
COR08	361	2	fosse	TP [18645]	E. Vaudable
COR08	362	1	détail	TP [18645], vue de détail	E. Vaudable
COR08	363	2	plan	UF [18653]	E. Vaudable
COR08	364	2	plan	UF [18655]	E. Vaudable
COR08	365	2	plan	UF [18657]	E. Vaudable
COR08	366	2	plan	UF [18659]	E. Vaudable
COR08	367	2	plan	UF [18663]	E. Vaudable
COR08	368	4	plan	UF [18668]	E. Vaudable
COR08	369	2	plan	UF [18670]	E. Vaudable
COR08	370	2	plan	UF [18672]	E. Vaudable
COR08	371	2	plan	UF [18674]	E. Vaudable
COR08	372	3	plan	UF [18676]	E. Vaudable
COR08	373	2	plan	UF [18678]	E. Vaudable
COR08	374	2	plan	UF [18680]	E. Vaudable
COR08	375	2	plan	UF [18682]	E. Vaudable
COR08	376	2	plan	UF [18686]	E. Vaudable
COR08	377	2	plan	UF [18688]	E. Vaudable
COR08	378	2	plan	UF [18690]	E. Vaudable
COR08	379	2	plan	UF [18701]	E. Vaudable
COR08	380	2	plan	UF [18703]	E. Vaudable
COR08	381	2	plan	UF [18706]	E. Vaudable
COR08	382	2	plan	UF [18708]	E. Vaudable
COR08	383	2	fosse	UF [18717]	E. Vaudable
COR08	384	2	fosse	TP [18719]	E. Vaudable
COR08	385	2	fosse	TP [18721]	E. Vaudable

COR08	386	2	fosse	TP [18723]	E. Vaudable
COR08	387	2	plan	Sablière [18728]	E. Vaudable
COR08	388	2	fosse	Sablière [18728]	E. Vaudable
COR08	389	2	plan	Sablière [18730]	E. Vaudable
COR08	390	3	fosse	Sablière [18730]	E. Vaudable
COR08	391	2	plan	TP [18732]	E. Vaudable
COR08	392	2	fosse	TP [18732]	E. Vaudable
COR08	393	2	plan	TP [18734]	E. Vaudable
COR08	394	2	fosse	TP [18734]	E. Vaudable
COR08	395	2	plan	TP [18736]	E. Vaudable
COR08	396	2	fosse	TP [18736]	E. Vaudable
COR08	397	2	plan	Sablière [18738]	E. Vaudable
COR08	398	2	fosse	Sablière [18738]	E. Vaudable
COR08	399	2	fosse	TP [18740]	E. Vaudable
COR08	400	4	plan	TP [18742]	E. Vaudable
COR08	401	2	fosse	TP [18742]	E. Vaudable
COR08	402	2	plan	Sablière [18744]	E. Vaudable
COR08	403	3	fosse	Sablière [18744]	E. Vaudable
COR08	404	2	fosse	UF [18750]	E. Vaudable
COR08	405	2	fosse	TP [18752]	E. Vaudable
COR08	406	2	plan	TP [18754]	E. Vaudable
COR08	407	4	plan	TP [18756]	E. Vaudable
COR08	408	2	fosse	TP [18756]	E. Vaudable
COR08	409	2	plan	UF [18758]	E. Vaudable
COR08	410	4	plan	UF [18768]	E. Vaudable
COR08	411	2	fosse	TP [18770]	E. Vaudable
COR08	412	2	fosse	TP [18772]	E. Vaudable
COR08	413	2	fosse	TP [18774]	E. Vaudable
COR08	414	1	fosse	TP [18776]	E. Vaudable
COR08	415	2	fosse	TP [18778]	E. Vaudable
COR08	416	6	plan	TP [18785]	E. Vaudable
COR08	417	2	détail	TP [18785], vue de détail du comblement	E. Vaudable
COR08	418	2	fosse	TP [18787]	E. Vaudable
COR08	419	2	fosse	TP [18789]	E. Vaudable
COR08	420	2	plan	UF [18806]	E. Vaudable
COR08	421	3	plan	Palissade [18810]	E. Vaudable
COR08	422	2	fosse	Palissade [18810]	E. Vaudable
COR08	423	2	plan	UF [18812]	E. Vaudable
COR08	424	2	plan	UF [18814]	E. Vaudable
COR08	425	2	plan	UF [18816]	E. Vaudable
COR08	426	2	plan	UF [18818]	E. Vaudable
COR08	427	2	fosse	UF [18818]	E. Vaudable
COR08	428	2	fosse	TP [18822]	E. Vaudable
COR08	429	2	plan	TP [18826]	E. Vaudable
COR08	430	2	fosse	TP [18826]	E. Vaudable
COR08	431	2	plan	TP [18828]	E. Vaudable
COR08	432	4	fosse	TP [18828]	E. Vaudable
COR08	433	2	plan	TP [18830]	E. Vaudable
COR08	434	4	fosse	TP [18830]	E. Vaudable
COR08	435	2	plan	TP [18832]	E. Vaudable
COR08	436	2	fosse	TP [18832]	E. Vaudable
COR08	437	2	plan	TP [18834]	E. Vaudable
COR08	438	2	fosse	TP [18834]	E. Vaudable
COR08	439	2	fosse	TP [18836]	E. Vaudable
COR08	440	2	fosse	TP [18836]	E. Vaudable
COR08	441	2	plan	TP [18836]	E. Vaudable

COR08	442	2	plan	TP [18838]	E. Vaudable
COR08	443	2	fosse	TP [18838]	E. Vaudable
COR08	444	2	fosse	Sablière [18840]	E. Vaudable
COR08	445	2	fosse	Sablière [18842]	E. Vaudable
COR08	446	2	fosse	UF [18843]	E. Vaudable
COR08	447	2	fosse	TP [18844]	E. Vaudable
COR08	448	2	fosse	TP [18846]	E. Vaudable
COR08	449	2	plan	TP [18846]	E. Vaudable
COR08	450	2	plan	UF [18849]	E. Vaudable
COR08	451	2	fosse	UF [18849]	E. Vaudable
COR08	452	2	plan	TP [18851]	E. Vaudable
COR08	453	2	fosse	TP [18851]	E. Vaudable
COR08	454	2	plan	TP [18853]	E. Vaudable
COR08	455	2	fosse	TP [18853]	E. Vaudable
COR08	456	2	plan	TP [18855]	E. Vaudable
COR08	457	2	fosse	TP [18855]	E. Vaudable
COR08	458	2	fosse	UF [18861]	E. Vaudable
COR08	459	2	fosse	UF [18863]	E. Vaudable
COR08	460	2	fosse	UF [18865]	E. Vaudable
COR08	461	2	fosse	UF [18867]	E. Vaudable
COR08	462	2	fosse	UF [18869]	E. Vaudable
COR08	463	2	fosse	UF [18871]	E. Vaudable
COR08	464	2	fosse	UF [18873]	E. Vaudable
COR08	465	2	fosse	UF [18875]	E. Vaudable
COR08	466	1	fosse	UF [18876]	E. Vaudable
COR08	467	2	plan	UF [18878]	E. Vaudable
COR08	468	2	plan	TP [18879]	E. Vaudable
COR08	469	2	fosse	TP [18879]	E. Vaudable
COR08	470	2	plan	UF [18881]	E. Vaudable
COR08	471	2	plan	UF [18883]	E. Vaudable
COR08	472	4	fosse	TP [18885]	E. Vaudable
COR08	473	2	plan	UF [18887]	E. Vaudable
COR08	474	2	plan	TP [18890]	E. Vaudable
COR08	475	2	fosse	TP [18890]	E. Vaudable
COR08	476	2	plan	UF [18893]	E. Vaudable
COR08	477	2	plan	UF [18896]	E. Vaudable
COR08	478	2	plan	UF [18898]	E. Vaudable
COR08	479	2	plan	UF [19752]	E. Vaudable

Inventaires de mobilier

Inventaire des petits mobiliers

UF	N°	Est	Nord	Alt.	Description	Matière
18003	1	1170,2	1191,31	572,85	Fragment de tôle	Fer
18003	2	1172,44	1191,13	572,85	Fragment de ressort de fibule à quatre spires (deux conservées) et corde interne	Base-cuivre
18003	3	1174,68	1189,85	572,86	2 Jetons	Céramique
18003	4	1174,45	1188,55	572,83	Fragment de tige	Fer
18003	5	1174.7	1187.48	572,86	Fragment de plat	Fer
18003	6	1173,42	1187.4	572,82	Pontet	Fer
18003	7	1173,28	1188.16	572,85	Clou de chaussure	Fer
18003	8	1175,88	1185,30	572,86	Monnaie	Base-cuivre
18003	9	1171,48	1186,18	572,85	Fragment de fer plat	Fer
18003	10	1174,38	1182,81	572,84	Clou de chaussure	Fer
18003	11	1179,80	1181,80	572,72	Tige d'épingle côtelée	Base-cuivre
18003	12	1178,03	1183,82	572,79	Anse d'amphore Dressel 2/4	Céramique
18003	13	1179,48	1184,75	572,80	Fragment de bande de fer plat	Fer
18003	14	1180,20	1185,87	572,78	Culot de forge	Scorie
18003	15	1180,04	1185,88	572,78	Basalte	Lithique
18003	16	1179,30	1185,90	572,78	Fragment de tige	Fer
18003	17	1179,23	1186,19	572,79	Clou-rivet en une pièce à tête ronde	Base-cuivre
18003	18	1179,72	1189,13	572,71	Monnaie	Base-cuivre
18003	19	1170	1192	572,83	Fragment de tôle percée en forme de forme, ferrure décorative?	Base-cuivre
18003	20	1174,12	1182,58	572,82	Petit fragment d'objet.	Base-cuivre
18003	21	1176,1	1180,68	572,71	Tige de clou tordu	Fer
HC	22	/	/	/	Tige (produit semi-fini?)	Base-cuivre
18003	23	1179,06	1177,99	572,84	Anneau de section ronde	Base-cuivre
18008	24	1173,02	1180,5	572,8	Jeton	Céramique
18008	25	1173,57	1180,6	572,83	Jeton	Céramique
18008	26	1172,8	1180,53	572,82	Jeton	Céramique
18012	27	1175,17	1180,34	572,8	Jeton	Céramique
18013	28	1171,5	1185,87	572,87	Fragment de tige	Fer
18013	29	1171,48	1184,5	572,85	Goutte	Base-cuivre
18013	30	1171,45	1184,45	572,86	Clou de chaussure	Fer
18013	31	1171,32	1184,9	572,82	Fragment de tige	Fer
18003	32	1180,3	1178,34	572,8	Fragment de fer plat, ailette d'umbo?	Fer
18003	33	1173,87	1179,2	572,84	Fragment de tôle tordu, fragment de plaque de fourreau?	Fer
18013	34	1170,6	1186,63	572,72	Culot de forge	Scorie
18013	35	1170,8	1185,27	572,85	Fragment d'anneau de section ronde et rivet en une pièce	Base-cuivre
18013	36	1170,99	1186,36	572,71	Clou de chaussure	Fer
18013	37	1171,1	1186,18	572,79	Fragment indéterminé tordu	Fer
18013	38	1171,2	1186,28	572,72	Fragment de tôle	Fer
18013	39	1172,35	1185,38	573,02	Fragment de tête de clou	Fer
18003	40	1176,34	1175,5	572,74	Ferrure légèrement bombée aux extrêmilés arrondies avec traces de deux rivets	Fer
18003	41	1174,89	1175,11	572,85	Monnaie	Base-cuivre
18013	42	1172,6	1185,63	572,82	Indéterminé	Fer
18013	43	1171,60	1186,20	572,81	Indéterminé	Fer
18004	44	1179	1188,53	572,92	Canal de coulée ou réparation de vase	Plomb
18004	45	1176,2	1188,03	572,87	Fragment de tige repliée	Fer
18004	46	1176,37	1188,36	572,88	Fragment de plaque de foyer	Terre cuite
	47	1175,26	1191,8	572,92	Ardillon de fibule?	Fer

18003	48	1182,01	1172,11	572,86	Fragment de bande de fer plat	Fer
18004	49	1176	1187,7	572,81	Fragment d'outil (?) à douille et partie active en ogive	Fer
18004	50	1177,82	1187,85	572,80	Jeton	Céramique
18004	51	1175,03	1187,65	572,76	indéterminé	Fer
18003	52	/	/	572,94	Fragment de tige de section carrée	Base-cuivre
18003	53	/	/	572,91	Fragment de perle.	Verre
18003	54	1178,33	1186,27	572,97	Monnaie	Base-cuivre
18008	55	1173,02	1180,5	572,80	Jeton	Céramique
18003	56	1169,20	1176,85	572,96	demi Monnaie romaine	Base-cuivre
18028	57	1168.4	1185.1	572.9	Scorie	Scorie
18028	58	1168.24	1180.37	572.7	Clou de construction	Fer
18028	59	1169.28	1182.77	572.6	Petit culot	Scorie
18028	60	1169.9	1179.9	572.7	Jeton	Céramique
18028	61	1167.6	1189.7	572.9	Monnaie	Base-cuivre
18014	62	1188.3	1174.1	572.7	Jeton	Céramique
18014	63	1189.2	1175.34	572.8	Jeton	Céramique
18014	64	1188	1174.7	572.9	Objet en fer ?	Fer
18014	65	1186.7	1174.45	572.8	Objet en fer ?	Fer
18028	66	1165.27	1181	572.9	Jeton en Céramique	Céramique
18028	67	1165	1184.64	572.9	Fragment de crampon	Fer
18028	68	1165.13	1182.87	572.9	Goutte.	Base-cuivre
18028	69	1165.25	1182.8	572.9	Fragment de fer plat	Fer
18014	70	1174.4	1187.29	572.9	Fragment de tige	Fer
18028	71	1198.9	1182.94	572.8	Jeton	Céramique
18014	72	1174	1186	572.9	Jeton	Céramique
18028	73	1172	1179	572.8	Jeton d'amphore	Céramique
18028	74	1170.94	1183.53	572.7	Jeton	Céramique
18012	75	1180.4	1176	572.7	Polissoir de section rectangulaire avec face polie (grès)	Lithique
18014	76	1185.6	1175.47	572.8	Fragment de parallépipède rectangle avec trace de découpe	Os
18014	77	1183.2	1175.6	572.9	Monnaie en argent	Argent
18014	78				Jeton en Céramique	Céramique
18014	79	1184	1174	572.8	Objet en bronze non identfié	Base-cuivre
18014	80	1185.85	1173.55	572.8	Tôle en bronze	Base-cuivre
HC	81				Monnaie en bronze	Base-cuivre
18014	82	1184	1174.4	572.8	Fragment de tige	Base-cuivre
18014	83	1184.6	1174.1	572.8	Jeton en Céramique	Céramique
18047	84	1172	1185.5	572.8	Tesson avec percements (passoire)	Céramique
18047	85	1185.64	1174.5	572.8	Monnaie en bronze	Base-cuivre
18047	86	1186.88	1172.25	572.7	Fragment de fer plat triangulaire, porte-ardillon (?)	Fer
18047	87	1185.8	1171.5	572.7	Monnaie	Base-cuivre
18047	88	1186.7	1172.8	572.6	Fragment de ferrure avec deux perforations et un élargissement circulaire	Fer
18047	89	1186.2	1173.2	572.7	fragment de fusaïole	Terre cuite
18047	90	1185	1173.4	572.6	Jeton d'amphore	Céramique
18047	91	1186.2	1172.2	572.6	Jeton en Céramique	Céramique
18047	92	1183.63	1170.65	572.8	Clou-rivet en une pièce	Base-cuivre
18003	93	1183.6	1170.15	572.8	Jeton	Céramique
18013	94	1186.2	1171.6	572.8	Fragment de tête de clou	Fer
18003	95	1181	1179.49	572.8	Fragment de tige de section carrée	Base-cuivre
18044	96	1180.97	1173.05	572.5	Galet artisanal, broyeur, polissoir	Lithique
18014	97	1188.8	1173.7	572.8	Broyeur (?) en basalte	Lithique
18046	98	1180.86	1173.5	572.4	Jeton d'amphore	Céramique
18014	99	1185.1	1174.6	572.9	Fragment de tige	Fer
18014	100	1188	1174.76	572.9	Fragment de manche de cuillère (?) composé d'une tige de section hémisphérique et départ du cuilleron.	Fer

18044	101	1181	1173	572.5	Galet artisanal en quartz, polissoir, brunissoir	Lithique
18046	102	1181.08	1173.32	572.3	Jeton Céramique (fond de campanienne)	Céramique
18047	103	1186.9	1175.8	/	Clou de chaussure	Fer
18014	104	1188	1174	572.9	Fragment de perle en verre bleu de section hémisphérique	Verre
18046	105	1188	1174	572.9	Microfaune.	Os
18043	106	1181.3	1173.7	572.7	Clou	Fer
18044	107	1182.2	1172.9	572.6	Jeton en Céramique	Céramique
18004	108	1187.85	1177.82	572.8	Jeton en Céramique	Céramique
18013	109	1185.63	1172.4	572.8	Fragment de fer plat, tête de clou?	Fer
18003	110	1184.3	1176	572.8	Silex	Lithique
18053	111	1180.68	1170.85	572.7	Cristal de roche taillé (?)	Lithique
18088	112	1171	1186	571.3	Jeton d'amphore	Céramique
18088	113	1172	1184.5	572.2	Tige (arc?) en fer	Fer
18088	114	1172.9	1186.5	572.4	Morceau plaque bronze	Base-cuivre
18003	115	1170.2	1191.31	572.9	Plaquette triangulaire.	Base-cuivre
18004	116	1175.03	1187.65	572.8	Fragment de tige	Fer
18043	117	1173.5	1181.2	572.6	Petit Jeton Céramique ?	Céramique
18014	118	1175.34	1189.2	572.8	Jeton	Céramique
18014	119	1174.1	1188.3	572.7	Jeton	Céramique
18014	120	1174.45	1186.7	572.9	Fragment de tige	Fer
18008	121	1176	1186.3	572.8	Fragment de tige de section carrée	Fer
18044	122	1173.04	1180.9	572.5	Fragment de bande de tôle	Fer
18046	123	1173.43	1180.72	572.4	Jeton	Céramique
18014	124	1173.55	1185.85	572.8	Fragment de ferrure	Base-cuivre
18046	125	1173.77	1181.02	572.5	Clou de menuiserie	Fer
18046	126	1173.25	1181.27	572.5	Fragment de plaque de foyer	Terre cuite
18014	127	1174	1184	572.8	Coulure	Base-cuivre
18044	128	/	/	/	Microfaune.	Os
18046	129	1172.91	1181.26	572.5	Monnaie en bronze	Base-cuivre
18054	130	1181.5	1171.05	572.6	Jeton	Céramique
18028	131	/	/	/	Galet.	Lithique
18028	132	/	/	/	Jeton	Céramique
18028	133	/	/	/	Jeton	Céramique
18003	134	1182.6	1153.5	574.1	Fragment d'orle avec gouttière et patte de fixation	Fer
18003	135	1170	1183.6	572.8	Jeton d'amphore	Céramique
18003	136	1175.26	1191.8	572.9	Fragment de tige pointue de section ronde	Base-cuivre
HC	137	/	/	/	Monnaie bronze	Base-cuivre
HC	138	/	/	/	Jeton en Céramique	Céramique
HC	139	/	/	/	Clou-rivet	Base-cuivre
HC	140	/	/	/	Anneau de section ovale.	Base-cuivre
HC	141	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	142	/	/	/	Monnaie	Argent
18003	143	1184.3	1162.8	572.7	Indeterminé	Fer
18044	144	1173.15	1180.8	572.7	Perle oculée bleue et blanche sous âme en bleu	Verre
18003	145	1184	1165.85	572.6	Fragment de tôle.	Base-cuivre
18047	146	1171.5	1184.8	572.7	Monnaie argent	Argent
HC	147	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	148	/	/	/	Tôle aléatoirement repliée	Plomb
HC	149	/	/	/	Fragment de tôle aléatoirement replié.	Plomb
HC	150	/	/	/	Petit clou	Fer
HC	151	/	/	/	Clou de chaussure.	Fer
HC	152	/	/	/	Coulure	Base-cuivre
HC	153	/	/	/	Fragment d'anneau de section en D	Base-cuivre
18088	154	/	/	/	Jeton d'amphore	Céramique
18088	155	/	/	/	Jeton d'amphore	Céramique

18088	156	/	/	/	Jeton d'amphore	Céramique
18005	157	1177.04	1186.64	572.5	Plaquette alongée	Base-cuivre
18054	158	1178.01	1168.05	572.7	Monnaie	Base-cuivre
HC	159	1174.13	1172.25	572.8	Jeton	Céramique
HC	160	1174	1172.2	572.8	Jeton	Céramique
18054	161	1179.1	1169.05	572.7	Jeton	Céramique
18087	162	1185.3	1169.8	572.9	Fragment de plaque de foyer	Terre cuite
HC	163	1174.32	1171.77	572.6	Monnaie	Base-cuivre
18047	164	1177.5	1187.1	572.7	Plaque	Fer
HC	165	1182.7	1173.55	572.7	Indétermininé	Fer
18047	166	1177.7	1185.15	572.7	Monnaie	Base-cuivre
18076	167	1171.76	1172.36	572.7	Jeton de Céramique	Céramique
18114	168	/	/	/	Plaque de foyer	Terre cuite
18047	169	1176.8	1184.3	572.6	Jeton	Céramique
18088	170	1175.8	1186.3	572.7	Monnaie	Base-cuivre
18114	171	/	/	/	Galet poli	Lithique
18114	172	1180.59	1154.4	572.5	Jeton	Céramique
18088	173	1179.4	1185.6	572.5	Jeton	Céramique
18088	174	1178	1186.1	572.7	Jeton	Céramique
18088	175	1176	1185.96	572.5	Jeton	Céramique
18088	176	1179.44	1187.5	572.5	Jeton	Céramique
18076	177	1174.24	1171.84	572.4	Jeton	Céramique
18053	178	/	/	/	Morceau de grès	Lithique
18088	179	1178	1187.3	572.5	Indeterminé	Fer
18047	180	1178	1186.3	572.7	Jeton	Céramique
18054	181	/	/	/	Jeton	Céramique
18088	182	1180	1185.4	572.6	Jeton	Céramique
	183	1182.7	1173.65	572.7	Jeton	Céramique
18088	184	1179.3	1188	572.5	Jeton	Céramique
18076	185	1174.3	1172.18	572.5	Jeton	Céramique
18076	186	/	/	/	Jetons	Céramique
18076	187	1173.83	1171.73	572.6	Jeton	Céramique
18047	188	1177	1185.65	572.6	Jeton	Céramique
18047	189	/	/	/	Amphore poinçonnée	Céramique
18003	190	1178.95	1190.7	572.7	Jeton	Céramique
18054	191	/	/	/	Jeton	Céramique
18047	192	1177	1184.9	572.6	Fragment de bande de tôle	Fer
18076	193	1174.14	1171.88	572.7	Jeton	Céramique
18088	194	1180.07	1184.5	572.7	Jeton	Céramique
18047	195	1177.5	1187.1	572.7	Fragment de fer plat replié	Fer
18076	196	1172.37	1171.86	573.2	Jeton	Céramique
18076	197	1174.36	1171.5	573.3	Jeton	Céramique
18076	198	1174.37	1172.1	573.2	Jeton	Céramique
18076	199	1174.4	1171.73	573.2	Jeton	Céramique
18076	200	1174.17	1172.09	572.1	Jeton	Céramique
18076	201	1174.37	1172.12	573.2	Jeton	Céramique
18076	202	1174.34	1172.1	573.2	Jeton	Céramique
18076	203	1172.5	1174	572.7	Jeton	Céramique
18076	204	1174.55	1172.21	572.5	Fragment de tôle	Base-cuivre
18076	205	1173.94	1172.16	572.5	Jeton	Céramique
18076	206	1173.3	1172.3	572.6	Jeton	Céramique
18076	207	1174	1171.28	572.2	Jeton	Céramique
18076	208	1173.94	1172.16	572.5	Jeton	Céramique
18076	209	1173.76	1172.2	572.3	Jeton	Céramique
18076	210	1173.84	1172.2	572.2	Jeton	Céramique

18076	211	1173.76	1172	572.3	Jeton	Céramique
18076	212	1171.64	1172.7	572.1	Jeton	Céramique
18076	213	1171.84	1172.22	572.6	Jeton	Céramique
18076	214	1174.4	1172.8	572.4	Jeton	Céramique
18076	215	1174.2	1171.4	572.6	Anneau peut-être recouvert d'argent, étamé ?	Base-cuivre
18076	216	1174.39	1172.7	572	Jeton	Céramique
18110	217	1182.29	1159.4	572.9	Fragment de fer plat	Fer
18047	218	1176.8	1185.9	572.6	Fragment de tôle	Fer
18122	219	1174.85	1185.15	572.4	Jeton	Céramique
18125	220	1175.65	1186.2	572.5	Jeton	Céramique
18125	221	1172.2	1184.8	572.4	Jeton	Céramique
18126	222	1171.04	1185	572.3	Jeton	Céramique
18126	223	1171.33	1186.32	572.3	Jeton percé	Céramique
18121	224	1175.6	1185.2	572.4	Jeton	Céramique
18123	225	1173.8	1185	572.3	Jeton en amphore	Céramique
18125	226	1171.5	1186.25	572.2	Jeton en amphore	Céramique
18121	227	1175.5	1186.85	572.4	Jeton	Céramique
18121	228	1176	1186.65	572.2	Jeton	Céramique
18122	229	1174.5	1186.45	572.4	Jeton en amphore	Céramique
18126	230	1170.7	1185	572.3	Jeton en amphore	Céramique
18122	231	/	/	/	Polissoir	Lithique
18122	232	1173.3	1186.65	572.3	Jeton en amphore	Céramique
18119	233	1177.52	1186.3	572.3	Jeton en amphore	Céramique
18121	234	1175.9	1186.6	572.2	Jeton en amphore	Céramique
18125	235	/	/	/	Demi-jeton	Céramique
18121	236	1175.55	1186.82	572.3	Jeton	Céramique
18104	237	1178.27	1183.11	572.3	Anneau	Fer
18104	238	1178.42	1183.26	572.3	Fusaïole	Terre cuite
18104	239	1178.22	1183.4	572.1	Fragment de tige, objet en cours de fabrication (?)	Base-cuivre
18104	240	1178.22	1183.43	572.1	Fragments de bracelet tubulaire informe	Base-cuivre
18104	241	1178.42	1183.26	572.3	Fragment d'anneau très fin, cotte de maille (?)	Fer
18093	242	1170.52	1185.1	571.6	Fragment de mortier avec pied annulaire	Lithique
18093	243	1170.52	1185.1	571.6	Fragment de meule	Lithique
18093	244	1170.25	1185.33	571.4	Fragment de plaque de foyer	Terre cuite
18093	245	1170.12	1185.46	571.5	pyxide campa.	Céramique
18138	246	1182	1187.2	572.4	Monnaie	Base-cuivre
18138	247	1181.5	1187.25	572.4	Jeton	Céramique
18138	248	1181.6	1187.2	572.3	Jeton	Céramique
18093	249	1172	1185	571.2	Demi-monnaie	Base-cuivre
18093	250	1179	1188	571.8	Fragment de lèvre cannelé de récipient. Trace de tour ou rainure à l'intérieur.	Base-cuivre
18093	251	1178.6	1188	571.5	Campa B/ Lamb 1 (4 fragments)	Céramique
18093	252	1178.85	1188	571.5	Monnaie	Base-cuivre
18093	253	1173	1199.5	571.8	Deux fragments de tôle dont un décor de stries sur ces bords et un autre percé	Base-cuivre
18093	254	1172.1	1185.6	572	Plaque de foyer	Terre cuite
18093	255	1172.15	1184.5	572.2	Plaque de foyer avec rebord et angle conservé	Terre cuite
18093	256	1179	1188	571.5	Jeton	Céramique
18003	257	1186.3	1157.56	572.7	Monnaie	Base-cuivre
18098	258	1186.5	1157.33	572.4	Fragment indéterminé	Base-cuivre
18098	259	1186.8	1157.79	572.4	Fragment	Base-cuivre
18098	260	1186.53	1167.62	572.3	Clou de chaussure	Fer
18098	261	1186.87	1158	572.5	Jeton	Céramique
18098	262	1185.77	1158.67	572.4	Jeton	Céramique
18098	263	1186.51	1156.63	572.5	Monnaie	Base-cuivre

	264	1185.6	1166.6	572	Agrafe	Fer
18093	265	1174.8	1186.3	572	Anneau de section lenticulaire	Base-cuivre
18093	266	1174.2	1185.9	572.6	Pendentif à tête de cochon	Base-cuivre
18088	267	1176.1	1188	572.3	Fragment d'épingle à tête enroulée spiralée	Base-cuivre
18003	268	1177.8	1169.45	572	Monnaie	Base-cuivre
18093	269	1174.6	1185.8	571.6	Monnaie	Base-cuivre
18133	270	1172	1182.7	572.7	Grand anneau de section ronde	Base-cuivre
18093	271	1177.9	1185.9	572.3	Monnaie	Base-cuivre
18093	272	1175.8	1185.8	571.6	Fragment de ferrure décorative	Base-cuivre
18093	273	1175.25	1186	572.2	Tête de rivet ou cupule	Base-cuivre
18093	274	1177.4	1185.35	571.7	Jeton	Céramique
18093	275	1173.3	1186.1	571.6	Jeton	Céramique
18093	276	1174.6	1186.65	572.5	Hémisphère creuse	Plomb
18093	277	1173.1	1185.51	571.5	Anneau de section ronde	Base-cuivre
HC	278	1147.25	1201.85	572.9	Fusaïole	Terre cuite
	279	/	/	/	Fragment d'applique de récipient?	Base-cuivre
18099	300	/	/	/	Fragment de galet, de polissoir	Lithique
18099	301	/	/	/	Fragment d'aiguisoir, de polissoir	Lithique
18099	302	/	/	/	Polissoir ou aiguisoir en basalte avec six faces dont deux avec usure marquée (emplacement pour les doigts)	Lithique
18099	303	/	/	/		
18099	303	/	/	/	Fragment de plaque de Plomb avec cupule centrale, plan de travail?	Plomb
18099	304	/	/	/	Fragment de moule à alvéoles avec cinq alvéoles carrées conservées.	Terre cuite
18099	305	/	/	/	Déchet de tabletterie avec deux trous circulaires montrant une section biseautée (enlèvement de matière de chaque côté du fragment)	Os
18099	306	/	/	/	Fragment de tôle indéterminé	Base-cuivre
18099	307	/	/	/	Os brûlés	Os
18099	309	/	/	/	Os brûlés	Os
18099	310	/	/	/	Fragment de ressort de fibule à spires conservées	Base-cuivre
18099	311	/	/	/	Fragment de cabochon	Base-cuivre
18099	312	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18099	313	/	/	/	Fragment de bracelet tubulaire (tôle repliée)	Base-cuivre
18099	314	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18099	315	/	/	/	Clou-rivet en une pièce	Base-cuivre
18099	316	/	/	/	Fragment de rouelle avec anneau extérieur présentant un renflement (bandage) et deux départs de rayon.	Base-cuivre
18099	317	/	/	/	Fragment de ferrure décorative	Base-cuivre
18099	318	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18099	319	/	/	/	Anneau de section en quart de rond	Base-cuivre
18099	320	/	/	/	Outil composé d'une tige pointue à une extrémité et biseautée à l'autre	Base-cuivre
18099	321	/	/	/	Fragment de bracelet ouvert de section lenticulaire	Base-cuivre
18099	322	/	/	/	Coulure	Base-cuivre
18099	323	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18099	324	/	/	/	Fragment de clou massif décoratif	Base-cuivre
18099	325	/	/	/	Fusaïole	Terre cuite
18099	326	/	/	/	Galet	Lithique
18099	327	/	/	/	Galet	Lithique
18099	328	/	/	/	Galet	Lithique
18099	329	/	/	/	Galet	Lithique
18099	330	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	331	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	332	/	/	/	Jeton	Céramique

18099	332	/	/	/	Fragment de terre cuite artisanale	Terre cuite
18099	333	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	334	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	334	/	/	/	Microfaune	Os
18099	335	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	336	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	337	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	338	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	339	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	340	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	342	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	343	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	344	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	345	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	346	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	347	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	348	/	/	/	Perle de section en "D"	Ambre
18099	349	/	/	/	Fragment de terre cuite artisanale ou de plaque de foyer	Terre cuite
18099	350	/	/	/	Fragment de plaque de foyer	Terre cuite
18099	351	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	352	/	/	/	Clous de menuiserie	Fer
18099	353	/	/	/	Clous de menuiserie	Fer
18099	354	/	/	/	Ensemble d'objets indéterminés	Terre cuite
18099	355	/	/	/	Grand fragment de tôle rectangulaire, entrée de serrure? ailette d'umbo?	Fer
18099	356	/	/	/	Fragment ou de maillon rapide de section carrée	Fer
18099	357	/	/	/	Gouge avec tige de ronde carré et gorge marquée avec tête à douille ou maté	Fer
18099	358	/	/	/	Clous de menuiserie	Fer
18099	359	/	/	/	Clous de menuiserie	Fer
18099	360	/	/	/	Panne de marteau de dinandier à oeillet	Fer
18099	361	/	/	/	Fragments de tôle	Fer
18099	362	/	/	/	Fragment d'outil à tige de section ronde avec une tête hémisphérique pleine	Fer
18099	363	/	/	/	Clous de menuiserie	Fer
18099	364	/	/	/	Fragment de grande rondelle avec anneau central rond, fragment d'anneau de suspension de ceinture (?)	Fer
18099	365	/	/	/	Fragment de plaque de foyer avec bord sub-triangulaire	Terre cuite
18099	366	/	/	/	Fragment de plaque de foyer	Terre cuite
18099	367	/	/	/	Galet	Lithique
18099	368	/	/	/	Galet de quartz rubéfié	Lithique
18099	369	/	/	/	Galet	Lithique
18099	370	/	/	/	Fragment de basalte bulleux (broyeur?)	Lithique
18099	371	/	/	/	Galet	Lithique
18099	372	/	/	/	Fragment de terre cuite artisanale ou de torchis	Terre cuite
18099	373	/	/	/	Fragment de meule	Lithique
18003	373	1182.46	1164.15	572.7	Fragment de corne travaillé	Os
18099	374	/	/	/	Galet	Lithique
18099	375	/	/	/	Fragment de terre cuite artisanale ou de plaque de foyer	Terre cuite
18099	376	/	/	/	Galet	Lithique
18099	377	/	/	/	Fragment de terre cuite artisanale	Terre cuite
18099	378	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	379	/	/	/	Fragment de pierre ou de scorie	Lithique
18099	380	/	/	/	Jeton	Céramique
18099	381	/	/	/	Fragment de pierre atypique	Lithique

18099	382	/	/	/	Faune	Os
18099	383	/	/	/	Fragment de pierre atypique	Lithique
18099	384	/	/	/	Clous de menuiserie	Fer
18099	385	/	/	/	Fragment de polissoir	Lithique
18099	385	/	/	/	Galet	Lithique
18099	386	/	/	/	Fragment de pierre atypique	Lithique
18099	387	/	/	/	Aiguisoir, polissoir de section carré	Lithique
18099	388	/	/	/	Jeton	Céramique
18503	1001	1151.87	1204.31	573.2	Epingle vasiforme	Base-cuivre
18502	1002	1145.37	1208.12	573.2	Ressort de fibule à quatre spires (deux conservées) et corde interne	Base-cuivre
18503	1003	1154.32	1210.38	573.2	Médaillon composé d'un denier de Vespasien enchâssé dans un cercle composé d'une tige à deux cannelures relié par un axe à terminaison bouleté	Argent
18503	1004	1154.32	1210.38	573.2	indéterminé associé au denier	argent
18503	1005	1152.94	1204.65	573.2	Fragment de cadre en tôle replié	Base-cuivre
18503	1006	1152.5	1212.2	573.2	Ressort de fibule à corde interne à quatre spires écrasé	Base-cuivre
18503	1007	1158	1210.69	573.2	Fragment de fibule de Nauhiem à ressort à quatre spires (deux conservée) et corde interne	Base-cuivre
18503	1008	1154.6	1212	573.2	Fragment de ferrure	Fer
18503	1009	1153.6	1210.8	573.1	Fine tige de section rectangulaire	Base-cuivre
18503	1010	1153.96	1207.04	573.2	Clou-rivet	Base-cuivre
18503	1011	1154.04	1211.8	573.1	Fragment de tige de section losangique coupée à chaque extrémité, spatule?	Fer
18503	1012	1153.98	1206.06	573.3	Petite plaque de forme triangulaire	Base-cuivre
18503	1013	1149.8	1207.98	573.2	Fragment d'anneau de section lenticulaire	Base-cuivre
18503	1014	1151.1	1207.98	572.2	Potin	Base-cuivre
18503	1015	1155.8	1208.2	573.2	Fragment de fibule à corde externe basse	Fer
18503	1016	1150.16	1207.3	573.2	Clou chaussure	Fer
18503	1017	1151	1200.2	573.2	Jeton	Céramique
18512	1018	1144.68	1206.07	573.1	Pincette à ressort à bouton rectangulaire	Base-cuivre
18504	1019	/	/	/	Clou-rivet en une pièce	Base-cuivre
18504	1020	1148.29	1207.05	573.1	Clou-rivet en une pièce	Base-cuivre
18512	1021	1145.3	1207.16	573.2	Fragment de fibule à tête couvrante et ressort à trois spires et corde externe	Base-cuivre
HC	1022	/	/	/	Fragment de tôle de fer et de bronze riveté, chaudron?	Base-cuivre et fer
18508	1023	1152.49	1199.24	573.1	Fragment de barre avec trace de découpe	Fer
18508	1024	1150.15	1201.77	573.1	Virole	Fer
18508	1025	1154.82	1201.7	573.1	Fragment d'outil ou de crampon avec une barre de section rectangulaire terminée par une tige (soie?)	Fer
18508	1026	1150.94	1200.55	573.1	Monnaie gauloise (VERCA)	Base-cuivre
18508	1027	1157.28	1198.64	573.2	Fragment d'arc de fibule de section losangique	Fer
18508	1028	1153.49	1201.21	573.1	Monnaie gauloise	Base-cuivre
18503	1029	1155.15	1210.92	573.2	Fragment de tige de section ronde avec trace de découpe	Fer
18504	1030	1147.24	1210.33	573.2	Anneau de section lenticulaire	Base-cuivre
18504	1031	1145.31	1212.41	573.2	Clou de chaussure presque neuf	Fer
18523	1032	1158.98	1209.67	573.2	Anneau ou maillon rapide	Fer
18516	1033	1246.02	1205.71	573	Eclat de silex brûlé	Lithique
18508	1034	1151.73	1200.76	573.1	Anneau de section lenticulaire	Base-cuivre
18504	1035	1145.61	1210.73	573.3	Clou de chaussure	Fer
18516	1036	1145.31	1205.01	573.1	Monnaie	Argent
18506	1037	1156.71	1203.18	573.2	Tesson de Céramique sigillée	Terre cuite
18508	1038	1157.27	1203.09	573.2	Fragment de bande de fer plat	Fer
18506	1039	1147.2	1213.45	573.3	Fragment de ferrure, de contreplaque	Fer
18504	1040	147.01	1204.09	573	Silex	Lithique

18516	1041	1146.09	1204.78	573	Fusaïole	Terre cuite
18516	1042	1144.95	1204.14	573.1	Ferrure d'angle	Fer
18516	1043	1157.52	1204.79	573.1	Coulure	Base-cuivre
18508	1044	1147.1	1211.34	573.3	Clou-rivet	Base-cuivre
18504	1045	1157.54	1205.09	573.2	Clou-rivet en une pièce	Base-cuivre
18508	1046	1155.81	1206.79	573.2	Fragment de fer plat	Fer
18521	1047	1146.44	1200.12	573.1	Cabochon	Base-cuivre
18516	1048	1144.81	1203.87	573.1	Fragment de tôle incurvée	Fer
18516	1049	1146.42	1203.6	573.1	Clou-rivet émaillé	Base-cuivre
18504	1050	1147.98	1210.48	573.2	Clou de chaussure	Fer
18516	1051	1143.81	1204.78	573.1	Clou-rivet émaillé à tige en fer	Base-cuivre et fer
18516	1052	1143.75	1203.03	573.1	Fragment de ferrure décorative enroulé	Base-cuivre
18516	1053	1143.25	1203.24	573.1	Fragment d'outil? composé d'une tige avec un épaississement triangulaire	Fer
18508	1054	1151.06	1206.51	573.2	Monnaie	Base-cuivre
18516	1055	1143.33	1204.38	173.1	Fragment de ferrure bombé	Fer
18516	1056	1142.44	1203.62	173.1	Scorie	Scorie
18516	1057	1144.01	1204.47	573.1	Fragment de barre	Fer
X	1058	1140	1193.24	573.1	Fragment de ressort de fibule à huit spires (quatres conservées), corde externe	Base-cuivre
18504	1059	1147.46	1210.02	573.2	Fragment d'anse de récipient	Verre
1850	1060	1147.66	1211.28	573.2	Extrémité d'objet bouletée, bracelet? fibule?	Base-cuivre
18516	1061	1142.85	1205.11	573.3	Fragment de bracelet strié et torsadé	Base-cuivre
18516	1062	1143.17	1203.89	573.2	Scories de fer	Fer
18520	1063	1146.81	1207.15	573.2	Fragment de perle en verre violette	Verre
18515	1064	1150.44	1205.53	573.1	Jeton	Céramique
18515	1065	1150.98	1202.92	573.2	Fragment d'anse de récipient	Verre
18516	1066	1144	1202.2	573.1	Fragment de fer plat incurvé, douille ?	Fer
18504	1067	/	/	/	Gouge	Fer
18502	1068	/	/	/	Fragment d'anse de récipient	Verre
18502	1069	/	/	/	Tesson Céramique avec graffiti	HC
18502	1070	/	/	/	Tesson sigillée	HC
18516	1071	1146	1202.5	573.2	Monnaie coulée (Potin?)	Base-cuivre
18516	1072	1142.55	1203.74	573.2	Objet ou fragment d'objet rectangulaire plat.	Fer
18523	1073	1157.67	1212	573.2	Fragment de ferrure	Fer
18523	1074	1157.04	1208.25	573.3	Monnaie	Base-cuivre
18523	1075	1158.08	1212.49	573.2	Fragment d'attache de ceinture à seul le bouton et le départ de l'anneau	Base-cuivre
18516	1076	1146.1	1202.67	573.2	Anneau de section lenticulaire ouvert et plié	Base-cuivre
18515	1077	/	/	/	Plomb	HC
HC	1078	/	/	/	Canaux de coulée ou réparation en alliage cuivreux Plombé (potin) avec canaux de distribution.	Base-cuivre
HC	1079	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18521	1080	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1081	/	/	/	Pendant de harnais émaillé constitué de 2 éléments mobiles. Première partie de forme losangique, émaillé sur l'une de ses face, un bouton sur l'extrémité opposée à l'attache à bordure incisée. Seconde partie de forme circulaire décorée, sur l'une de ses faces, d'un cercle et et d'un disque émaillés et concentriques, avec un rivet de fixation de section carrée sur l'autre face.	Base-cuivre
HC	1082	/	/	/	Anneau de section en quart de rond	Base-cuivre
HC	1083	/	/	/	Monnaie	Argent
18522	1084	1146.3	1199.17	572.9	Jeton d'amphore	Céramique
18506	1085	1152.31	1212.96	573.1	Fragment de tige repliée	Fer

18506	1086	1157.27	1211.3	573.2	Fragment de ferrure	Fer
18503	1087	1154.39	1206.97	573.2	Potin (?)	Base-cuivre
18523	1088	1161.5	1212.2	573.3	Rivet à contreplaque	Fer
18506	1089	1156.67	1210	573.2	Fragment d'arc de fibule filiforme de section losangique	Fer
18506	1090	1154.32	1212.26	573.1	Tesson de Céramique sigillée	Céramique
18523	1091	1159.93	1212.35	573.4	Fragment de fibule filiforme à ressort à 4 spires et corde externe, à arc cambré(?) de section lenticulaire. Le pied et l'ardillon sont manquant.	Fer
18516	1092	1139.05	1202.84	573.3	Fragment de variante de fibule de Nauheim (Sud-Ouest, Rutènes) à arc triangulaire à double protubérances sur la tête et décor de trois lignes parallèles non équidistantes. Une spire restante.	Base-cuivre
18516	1093	1139.05	1202.84	573.3	Clou de chaussure.	Fer
18506	1094	1156.62	1209.74	573.2	Arc de fibule filiforme de section lenticulaire à pied triangulaire	Fer
18522	1095	1147	1199.37	574	Fibule filiforme à ressort et quatre spires à corde externe	Fer
18523	1096	1161.4	1212.3	573.1	Fragment de tige à section quadrangulaire	Fer
18506	1097	1154.46	1211.42	573.2	Fragment de tige de clou	Fer
18516	1098	1137.58	1203.01	573.3	Plaque rectangulaire.	Fer
18506	1099	1157.08	1212.62	573.2	Fragment de bandage de roue de section bombée	Fer
18506	1100	1153.01	1210.78	573.2	Fragment de ferrure	Fer
18506	1101	1155.14	1210.64	573.2	Fragment de tige de section changeante	Fer
18506	1102	1155.02	1210.64	573.2	Fibule de Nauheim (?) à ressort à quatre spires et corde interne et arc triangulaire	Fer
18516	1103	1137.23	1204.21	573.3	Monnaie	Base-cuivre
18516	1104	1140.88	1203.17	573.2	Fragment de plaque biseautée sur une face latérale (découpe).	Base-cuivre
18506	1105	1156.08	1211.36	573.2	Fragment de fibule à ressort à quatre spires et corde externe avec un départ d'ardillon	Fer
18506	1106	1154.62	1210.77	573.2	Fragment de tôle	Fer
18506	1107	1153.21	1210.38	573.2	Fragment de chute de tige de section rectangulaire	Fer
18516	1108	1140.51	1204.48	573.2	Fragment de ferrure	Fer
18506	1109	1155.85	1210.68	573.2	Potin (?)	Base-cuivre
18506	1110	1156.3	1209.97	573.3	Fibule filiforme à ressort à quatre spires (deux conservées) et corde externe à arc de section losangique	Fer
18516	1111	1142.18	1203.56	573.1	Grand anneau de section ronde.	Base-cuivre
18506	1112	1154.73	1299.6	573.2	Fragment de ferrure	Fer
18508	1113	1151.16	1212.19	573.1	Rondelle percée en carré	Lignite
18506	1114	1153.03	1209.18	573.2	Fragment de fine ferrure	Fer
18508	1115	1150.27	1211.93	573.1	Fragment de rondelle	Fer
18508	1116	1151.56	1210.76	573.1	Monnaie	Base-cuivre
18517	1117	1151.84	1210.04	573.2	Fragment de tige	Fer
18506	1118	1154	1208.62	573.2	Anneau	Fer
18506	1119	1154.87	1208.43	573.2	Fragment de ressort de fibule à une spire conservée et ardillon presque complet	Fer
18508	1120	1150.83	1210.66	573.1	Fragment de ferrure	Fer
18517	1121	1151.36	1209.55	573.1	Scorie de forge	Fer
18506	1122	1154.1	1209.02	573.2	Coulure	Base-cuivre
18506	1123	1153.72	1208.25	573.2	Fragment de fibule de Nauheim, à ressort à 4 spires à corde interne à arc de tôle triangulaire. Le pied est manquant.	Fer
18516	1124	1138.61	1203.6	573.2	Petite tige irrégulière de bronze de section ronde	Base-cuivre
18506	1125	X	X	X	Fragment de tige dans un os	Fer
18517	1126	1151.68	1208.74	573.1	Fragment de tôle	Fer
18517	1127	1151.73	1208.03	573.2	Scorie de forge	Fer
18517	1128	1151.85	1208.13	573.2	Fragment de ferrure	Fer
18508	1129	1152	1210.63	573.2	Coulure	Base-cuivre
18516	1130	1137.5	1204.59	573.2	clou de chaussure	Base-cuivre
18517	1131	1150.66	1208.85	573.2	Fragment de tige de section ronde	Base-cuivre

18517	1132	1151.16	1208.83	573.2	Scorie de bronze	Base-cuivre
18517	1133	1150.82	1208.74	573.2	Fragment de tige coudée à une extrémité	Fer
18506	1134	1156.03	1208.75	573.2	Fragment d'aiguille avec départ du chas	Fer
18508	1135	1149.96	1210.98	573	Fragment de ferrure repliée	Fer
18506	1136	1156.05	1208.2	573.1	Tige de section ronde	Fer
18506	1137	1156	1207.78	573.2	Fragment de perle en pâte de verre	Verre
18517	1138	1150	1211.65	573	Monnaie	Base-cuivre
18517	1139	1148.85	1212.34	573	Fragment de bracelet strié	Base-cuivre
18506	1140	1155.63	1208.55	573.1	Fragment de piton à oeillet composé d'une tige de section carrée repliée	Fer
18506	1141	1156.41	1208.02	573.1	Fragment d'ardillon et de ressort de fibule	Fer
18516	1142	1147.14	1201.1	573	Fragment de ferrure	Fer
18506	1143	1155.01	1207.84	573.1	Fragment de bande de fer pliée	Fer
18517	1144	1149.98	1210.65	573	Rivet à contreplaque	Fer
18517	1145	1148.66	1211.12	573	Fragment de tige de section rectangulaire	Fer
18506	1146	1156.64	1207.67	573.1	Fragment de récipient	Verre
18506	1147	1155.94	1208.02	573.2	Aiguille	Fer
18516	1148	1147.68	1197.86	573.1	Chute de tige de section ronde	Fer
18516	1149	1149	1198.83	573.1	Fragment de tige de section losangique (arc de fibule?)	Fer
18500	1150	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18500	1151	/	/	/	Fragment de tôle	Base-cuivre
18500	1152	/	/	/	Fragment de gouttière	Base-cuivre
18518	1153	1151.04	1202.21	573.1	Fragment indéterminé	Fer
18519	1154	1152.36	1201.62	573.2	Fragment de fer plat replié	Fer
18528	1155	1155.44	1202.27	573	Fragment de tige de section triangulaire formant un "U", boucle de ceinture?	Base-cuivre
18519	1156	1153.56	1202.41	573.2	Bandelette repliée	Base-cuivre
18519	1157	1151.48	1205.1	573.1	Tôle repliée, recyclage?	Base-cuivre
18518	1158	1152.31	1198.1	573.1	Scorie de forge	Scorie
18519	1159	1156.72	1198.12	573.1	Fragment de crampon atypique avec un rond et une tige	Fer
18519	1160	1156.41	1198.1	573.1	Fragment de bande de fer plat fine repliée	Fer
18518	1161	1151.7	1198.35	573.1	Silex	Lithique
18516	1162	1145.25	1201.25	573.1	Perle tubulaire verte	Verre
18516	1163	1145.53	1200.04	573.1	Fragment de cabochon	Base-cuivre
18516	1164	1145.71	1199.32	573.1	Fragment de tôle	Base-cuivre
18519	1165	1154.16	1198.1	573.1	Fragment de tôle pris dans un rivet décoratif	Base-cuivre
18518	1166	1152.48	1209.27	573.1	Déchet de fabrication	Fer
18519	1167	1156.73	1199.86	573.1	Anneau de section ronde	Os
18518	1168	1152.25	1200.03	573	Fibule de Nauheim à arc triangulaire avec décor de ligne d'échelle sur ses bords.	Base-cuivre
18518	1169	1151.92	1200.12	573	Scorie ferreuse	Scorie
18519	1170	1158.46	1200.28	573.1	Tesson sigillée	voir matériel céram [18519]
18518	1171	1152.16	1200.35	573.1	Scorie de forge	Scorie
18519	1172	1156.47	1201.27	573.2	Fragment de bande de tôle	Fer
18518	1173	1153.01	1201.16	573.1	Fragment de tôle enroulée	Base-cuivre
18503	1174	1158.2	1201.12	573.1	Jeton	Céramique
18500	1175	/	/	/	Fragment de bande de fer plat incurvée	Fer
18519	1176	1157.21	1202.09	573.1	Cabochon	Base-cuivre
18519	1177	1155.39	1201.22	573.1	Fragment de bracelet	Base-cuivre
18503	1178	1158.02	1202.25	573.2	Fragment de ferrure	Fer
18503	1179	1158.15	1198.63	573.1	Jeton	Céramique
18503	1180	1158.06	1199.31	573	Fragment de tôle	Base-cuivre
18519	1181	1155.94	1199.81	573.1	Tesson sigillée	voir matériel céram [18519]

17038=17096	1182	1157.66	1198	573	Silex brûlé	Lithique
17038=17096	1183	1157.88	1197.5	572.9	Fragment de plaque de foyer	Terre cuite
17038=17096	1184	1157.88	1197.47	572.9	Scorie	Fer
18519	1185	1154.66	1202.49	573.2	Roudelle	Fer
18519	1186	1154.68	1202.8	573.2	Pendant d'oreille	Base-cuivre
18519	1187	1157.99	1203.28	573.2	Tesson sigillée	voir matériel céram [18519]
18518	1188	1151.92	1205.29	573.1	Fragment de ferrure recourbée	Fer
18519	1189	/	/	/	Jeton en amphore	Céramique
18519	1190	1157.54	1203.44	573.1	Couteau?	Fer
18519	1191	/	/	/	Serpette	Fer
18511 ou 18519	1192	1158.02	1205.76	573.1	Tige	cuivre
18518	1193	1150.42	1205.79	573	Silex taillé	Lithique
18519	1194	1156.92	1208.09	573.2	Plaque	Fer
18518	1195	1150.6	1207.97	573.1	Indéterminé	Fer
18518	1196	1151.3	1208.19	573.1	Fragments d'ambre	Ambre
18518	1197	1151.59	1209.05	573.1	Pierre quadrangulaire	Lithique
18519	1198	1152.87	1207.9	573.1	Morceau en forme d'échelle	Plomb
18519	1199	1153.4	1208.39	573.1	Morceau	Base-cuivre
18518	1200	1149.86	1208.85	573	Fragment de plaque	Base-cuivre
18518	1201	1149.81	1208.98	573	scorie	Fer
18519	1202	1153.51	1209.82	573.1	Plaque	Base-cuivre
18523	1203	1160	1211.2	573.2	Jeton percé au centre	Céramique
18519	1204	1152.41	1212.05	573.1	Indéteminé	Base-cuivre
18523	1205	1160.38	1208.01	573.3	Monnaie	Base-cuivre
18523	1206	1160.51	1209.36	573.1	Indéterminé	Base-cuivre
18523	1207	1160.37	1208.74	573.1	Indéterminé circulaire concave	Base-cuivre
18523	1208	1160.51	1209.36	573.3	Jeton	Céramique
18523	1209	1160.29	1208.22	573.1	Fragment de verre bleu	Verre
18543	1210	1137.59	1200.15	573.3	Fragment de perle	Verre
18542	1211	1133.66	1200.83	573.3	Indéterminé	Base-cuivre
18543	1212	1135.2	1200.68	573.3	Clou de chaussure	Fer
18543	1213	1138.46	1200	573.2	Fibule à tête couvrante	Base-cuivre
18519	1214	1154.78	1210.87	573.2	Indéterminé	Base-cuivre
18519	1215	1154.59	1208.92	573.2	Tête de clou	Base-cuivre
18519	1216	1154.59	1208.71	573.2	Fragments de plaque	Fer
18519	1217	1154.16	1208.37	573.1	Fragments de plaque	Fer
18547	1218	1140.08	1198.23	573.1	Ferret	Base-cuivre
18543	1219	1140.21	1200.17	573.2	Plaque	Base-cuivre
18543	1220	1142.21	1197.73	573.1	Scorie	Fer
18523	1221	1160	1210.85	573.1	Monnaie	Base-cuivre
18551	1222	1146	1199.88	572.9	Manche d'ustensile avec anneau de suspension	Fer
18543	1223	1141.77	1200.22	573.1	Fragment indéterminé	Plomb
18519	1224	1154.76	1210.69	573.2	Fibule de Nauheim	Fer
18519	1225	1154.78	1208.59	573.2	Fragments de plaque	Fer
18519	1226	1154.94	1208.85	573.1	Indéterminé	Base-cuivre
18519	1227	1154.81	1212.25	573.2	Fragment de tôle	Base-cuivre
18519	1228	1154.67	1212.26	573.2	Scories	Fer
18519	1229	1154.98	1212.78	573.2	Arc de fibule	Fer
18519	1230	1155.01	1210.05	573.2	Indéterminé (lime? Poinçon?)	Fer

18519	1231	1155.09	1211.39	573.2	Scorie	Fer
18519	1232	1155.13	1212.81	573.2	Fragment de polissoir	Lithique
18519	1233	1155.21	1209.39	573.1	Virole	Fer
18560	1234	1148.2	1197.41	573.1	Monnaie (CICED)	Base-cuivre
18519	1235	1155.49	1211.57	573.2	Aiguille?	Fer
18520	1236	1144.48	1204.24	573.1	Scories vitrifiées	Scorie
18531	1237	1143.7	1203.32	573.1	Fragment de barre	Fer
18531	1238	1143.6	1203.04	573.1	Fragment de plaque de serrure circulaire avec entrée rectangulaire et tôle légèrement bombée sur les bords	Fer
18531	1239	1143.48	1203.26	573.1	Fragment de douille	Fer
18531	1240	1143.3	1203.3	573.1	Fragment de ferrure	Fer
18531	1241	1143.6	1202.62	573	Fragment de ferrure avec clou de fixation	Fer
18549	1242	1142.58	1202.94	573.1	Fragment d'objet avec trois tiges de section rectangulaire dont une droite et les deux autres formant un "V". Grill?	Fer
18531	1243	1142.73	1202.53	573.1	Deux tôles collées (corrosion ?) superposées dont l'une tordue	Fer
18549	1244	1142.22	1203.42	573.1	Fragment de ferrure avec deux trous de fixation	Fer
18520	1245	1142.65	1203.19	573.1	Scorie	Scorie
18549	1246	1141.83	1202.37	573.1	Scorie vitrifiée	Scorie
18549	1247	1141.6	1202.91	573.1	Fragment indéterminé	Fer
18549	1248	1141.17	1202.63	573.1	Scorie vitrifiée	Scorie
18549	1249	1141.22	1202.78	573.1	Fragment de tige	Fer
18549	1250	1143	1202.77	573.2	Fragment de scorie vitrifiée	Scorie
18531	1251	1144.5	1202.52	573.1	Scorie vitrifiée	Fe
18519	1252	1155.45	1210.11	573.2	Scorie avec terre artisanale	Scorie
18543	1253	1144.4	1197.89	573.1	Clou-rivet	bc
18519	1254	1155.83	1212	573.2	Extrémité de polissoir	Lithique
18519	1255	1155.65	1211.61	573.2	Fragments d'argile en partie cuite	Terre cuite
18519	1256	1156.44	1212.41	573.1	Racloir-galet?	Lithique
18519	1257	1156.28	1212.55	573.1	Douille ou virole	Fer
18543	1258	1143.66	1201.02	573.1	Clou de chaussure	Fer
18519	1259	1156.38	1212.72	573.1	Elément de serrure (ressort à lamelle)	Fer
18519	1260	1156.65	1212.23	573.1	Clou	Fer
18519	1261	1156.52	1210.38	573.1	Fragment de clé	Fer
18519	1262	1156.62	1208.67	573.2	Clou	Fer
18519	1263	1156.52	1212.42	573.1	Piton à œillet	Fer
18519	1264	1156.74	1210.72	573.1	Fragment de tôle	Fer
18519	1265	1156.89	1211.72	573.1	Fusaïole	Fer
HC	1266	/	/	/	Fond de creuset	Base-cuivre
HC	1267	/	/	/	Poids	Plomb, HC
HC	1268	/	/	/	Poids	Plomb, HC
HC	1269	/	/	/	Coulure	Plomb, HC
HC	1270	/	/	/	Fragment de plaque percée	Base-cuivre
18519	1271	1157.08	1212.11	573.1	Bande courbe	Fer
HC	1272	/	/	/	Fibule	Fer
HC	1273	/	/	/	Plaque percée	Base-cuivre
HC	1274	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1275	/	/	/	Monnaie	Argent
HC	1276	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1277	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1278	/	/	/	Demi-monnaie	Base-cuivre
HC	1279	/	/	/	Anneau	Base-cuivre
HC	1280	/	/	/	Indéterminé	Base-cuivre
18519	1281	1157.14	1212.13	573.1	Piton à oeillet	Fer
18519	1282	1157.11	1212.34	573.1	Plaque	Fer
18543	1283	/	/	/	Fragment de hache polie	Lithique

18519	1284	/	/	/	Fragment de céramique avec décor géométrique	voir matériel céram [18519]
18519	1285	1157.51	1212.67	573.1	Pierre plate	Lithique
18542	1286	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1287	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1288	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18569	1289	1157.46	1208.88	573.1	indéterminé en forme de "?"	Fer
18569	1290	1158.62	1211.61	573.1	Tige pointue en "S"	Fer
18569	1291	1159.24	1208.59	573.1	Arc et porte ardillon de fibule	Fer
18569	1292	1159.59	1208.21	573.1	Intaille au cheval galopant	Lithique
18543	1293	1136.49	1200.56	573.3	Monnaie	Base-cuivre
18514	1294	1146.05	1206.04	573.1	Indéterminé en forme de "T"	Fer
18544	1295	1160.78	1207, 35	573.1	Indetéminé type clou	Fer
18543	1296	1145.72	1201.54	573.2	Monnaie	Base-cuivre
18543	1297	1137.22	1201.21	573.3	Arc de fibule	Fer
18520	1298	1137.31	1204.57	X	Perle en verre bleue à décor oculé	Verre
18569	1299	1159.22	1212.6	573.9	Monnaie	Base-cuivre
18569	1300	1158.42	1210.81	573.8	Tige	Base-cuivre
18569	1301	1158.64	1212.38	573.9	coulure	Base-cuivre
18569	1302	/	/	/	Boule indéterminée	Plomb
18569	1303	/	/	/	Indéterminé	Plomb
18569	1304	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18569	1305	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18569	1306	/	/	/	Indéterminé (char ?)	Fer
18576	1307	1135.74	1207.92	572.7	Deux ardillons de fibule	Base-cuivre
18576	1308	1155.6	1207.8	572.6	Fragment de rouelle	Base-cuivre
HC	1309	/	/	/	Arc et ressort de fibule	Base-cuivre
18578	1310	1154.66	1202.33	571.7	Fusaïole	Céramique
18572	1311	/	/	/	Ensemble de ferrure	Fer
HC	1312	/	/	/	Ensemble de 8 clous (dont clous de chaussure)	Fer
18588	1313	1150.7	1206.15	572.8	Bloc parallépipétique (polissoir ?)	pierre / grès
18563	1314	1148.75	1200.2	572.9	Fragment d'objet à douille	Fer
18563	1315	1148.5	1200.5	572.9	Fragment de verre	Verre
X	1316	/	/	/	Monnaie ?	Base-cuivre
18640	1317	/	/	/	Jeton	Céramique
18624	1318	/	/	/	Indéterminé (brûlé)	Fer
18563	1319	1147.25	1198.71	572.9	Lèvre amphore estampillée	Céramique
18563	1320	1147.5	1198.95	572.8	Lamelle	Base-cuivre
18543	1321	1135.95	1198.05	573.3	Monnaie	Base-cuivre
18562	1322	/	/	/	Scorie	Fer
18593	1323	1150.5	1206.03	572.9	Fragment de mortier	Lithique
18593	1324	1150.7	1206.42	573.1	Fragment de meule	Lithique
18715	1325	1136.13	1204.83	573.2	Fragment de scorie vitrifiée	Scorie
18554	1326	1143.8	1203.9	573.1	Scorie vitrifiée	Fer
18718	1327	1155.15	1212.35	/	Fragment de perle	Ambre
18716	1328	/	/	/	Ressort de fibule	Base-cuivre
18716	1329	/	/	/	Clou-rivet	Base-cuivre
18720	1330	1154.47	1212.03	/	Fragment de meule	Lithique
18554	1331	1144.09	1203.95	573.1	Fragment de ferrure massive avec trou de fixation	Fer
18554	1332	1144	1203.9	573.1	Fragment de barre avec trace de découpe	Fer
18554	1333	1144	1203.95	573.1	Indéterminé	Fer
18644	1334	1149.7	1207.74	573	Fragment de scorie	Scorie
18644	1335	1151.04	1207.79	572.9	Fragment de bande de tôle enroulée, récupération?	Base-cuivre
18644	1336	1151.1	1208.15	573	Jeton	Céramique
18726	1337	1137.97	1200	/	Fragments de verre	Verre

18726	1338	1140.18	1199.9	/	Jeton	Céramique
18726	1339	1140.74	1199.5	/	Fragment de verre	Verre
18726	1340	1142.31	1200.5	/	Monnaie	Base-cuivre
18549	1341	1140.73	1202.29	573.1	3 indéterminés	Fe
18549	1342	1141.17	1202.2	/	Anneau de section ronde légèrement facettée à l'intérieur	Base-cuivre
18726	1343	1135.86	1197.7	573.2	Fragment de fibule de Nauheim à ressort à 4 spires à corde interne.	Base-cuivre
18726	1344	1137.55	1198.4	/	Monnaie	Base-cuivre
18726	1345	/	/	/	Tige de section changeante entre le carré et le rectangle	Base-cuivre
18531	1346	1143.03	1202.17	/	Fragment de tôle	Fer
18531	1347	1143.06	1202.36	/	Crampon	Fer
18531	1348	1143.03	1202.45	/	Deux fragments de tôle	Fer
18531	1349	1143.6	1202.81	/	Fragment de bande de fer plat	Fer
18531	1350	1143.37	1202.63	/	Deux crampons	Fer
18531	1351	1143.37	1202.63	/	Plaque concave	Fer
18531	1352	1144	1202.5	/	Jeton	Céramique
18552	1353	1144.48	1203.1	/	Fragment de fer plat	Fer
18552	1354	1144.51	1202.93	/	Fragment de gond ou de penture ou de crampon composé d'une barre de section rectangulaire avec un départ de tige de section carrée.	Fer
18552	1355	1144.99	1202.83	/	Fragment de tige terminée par un fer plat recourbé (outil? élément de quincaillerie)	Fer
18552	1356	1144.97	1202.48	/	Fragment de tige	Fer
18745	1357	/	/	/	Fragment de douille d'outil massif avec un ressaut	Fer
18745	1358	/	/	/	Fragment de bande de plat coudé de section rectangulaire	Base-cuivre
18726	1359	1141.38	1199.17	573	Clou de chaussure	Fer
18716	1360	/	/	/	Fragment d'arc de fibule de Nauheim	Base-cuivre
18726	1361	1138.9	1200.42	573.8	Jeton	Céramique
18726	1362	1140.44	1199.66	573	Plaque légèrement incurvée.	Fer
18747	1363	1139.56	1197.8	/	Jeton	Céramique
18747	1364	1138.82	1198.15	573.1	Quart d'obole	Base-cuivre
18747	1365	1138.91	1198.16	573.1	Fragment de Monnaie	Base-cuivre
18747	1366	1139.2	1198.02	573.2	Tête de rivet en bronze.	Base-cuivre
18747	1367	1138.98	1198.91	573.1	Goutte.	Base-cuivre
18727	1368	1155.75	1212	573.4	Objet circulaire	Base-cuivre
18727	1369	1155.62	1212.24	573.1	indeterminé	Base-cuivre
18786	1370	1155.96	1212;46	573.6	Pied de récipient	Base-cuivre
18788	1371	1156.9	1212.75	573.1	Petite tige	Base-cuivre
18747	1372	1140.65	1197.72	/	Jeton	Céramique
18747	1373	1141.06	1198.52	/	Fragment de tige de section ronde	Base-cuivre
18747	1374	1142.9	1198.2	/	Ardillon de fibule à ressort comportant une spire	Fer
18747	1375	/	/	/	Potin à la grosse tête ou au long cou	Bc
18807	1376	/	/	/	Fusaïole ou Jeton percé	Céramique
X	1377	/	/	/	Bracelet	Bc
18594	1378	/	/	/	Fibule filiforme à ressort à 4 spires et corde externe, arc filiforme de section losangique, à pied grillagé à quatre perforations.	Base-cuivre
18726	1379	1136.4	1200.35	573.2	Fragment de crampon	Fer
18726	1380	1136.11	1198.8	573.2	Pied de récipient avec découpes semi-circulaire et stries	Base-cuivre
18726	1381	1135.36	1204.2	573.3	Indeterminé	Fe
18750	1382	1139.92	1204.28	573.1	Fragment d'anse et de col	Verre
18750	1383	1140.36	1203.88	573.2	Jeton	Céramique
18715	1384	1136.13	1204.83	/	Indeterminé	Verre
18726	1385	1142.21	1201.5	573	Fragment de plaque	Fe
18726	1386	1144.98	1201.13	573	Fragment d'épée (?) de section lenticulaire	Fer

18726	1387	1144.87	1201.2	573.7	Fragment de tôle	Base-cuivre
18726	1388	1144.89	1201.1	573.6	Fragment de céramique avec réparation	Céramique/Plomb
18726	1389	1144.32	1201.24	573, 02	Fragment de polissoir	Lithique
18726	1390	1144.3	1204.74	573.9	Fragment de tôle	Base-cuivre
18726	1391	1135.6	1204.61	573.2	Deux fragments de plaque	Fer
18726	1392	1135.52	1204.78	573.2	Déchet de tabletterie	Os
HC	1393	/	/	/	Fragment de verre	Verre
18808	1394	1141.68	1209.99	573.1	12 fragments de scories	Scorie
18808	1395	1141.51	1201.58	573.1	Fragments de scories	Scorie
18548	1396	1149.4	1204.27	573.1	Fragment d'anneau.	Base-cuivre
18556	1397	1148.12	1204.13	573	Polissoir pyramidal en tuf	Lithique
18726	1398	1132.57	1201.56	573.3	Deux fragments de demi-produits, une tige et un lingot de section rectangulaire	Base-cuivre
HC	1399				Tige pointée.	Base-cuivre
18651	1503	1144.5	1178.8	573.1	Fragment de tige	Fer
18651	1504	1146.6	1178.4	573	Jeton	Céramique
18651	1505	1145.9	1178.1	573	Chute de tige de section carrée	Fer
18651	1506	1144.7	1176.8	573	Fragment de passoire	Terre cuite
18651	1507	1143	1176.6	573.2	Aiguille à chas cassé	Base-cuivre
18651	1508	1144.05	1175.8	573.2	Jeton	Céramique
18651	1510	1145.4	1174.45	573.2	Fragment de passoire	Terre cuite
18651	1511	1147.8	1174.2	573.2	Fragment de fer plat	Fer
18651	1512	1144.75	1176.1	573.2	Fragment de tôle	Fer
18651	1513	1143.25	1174.65	573.1	Jeton	Céramique
18651	1514	1144.35	1173.8	573.1	Gouttière avec une perforation	Base-cuivre
18651	1515	1144.75	1174	573	Jeton	Céramique
18651	1516	1144.88	1172.6	573.1	Fragment de tige découpée et pliée	Base-cuivre
18654	1517	1147.2	1170.9	572.9	Fragment de fer plat	Fer
18654	1518	1147.8	1170.75	572.9	Fragment de fer plat	Fer
18654	1519	1146.8	1170.8	572.9	Jeton	Céramique
18654	1520	1146.75	1170.5	572.9	Fragment de lime à soie de section rectangulaire	Fer
18654	1521	1147.9	1171	572.9	Fragment de fer plat en forme d'ogive avec départ de tige, outil?	Fer
18654	1522	/	/	/	Fragment de fer plat	Fer
18653	1523	1147.2	1170.9	/	Jeton	Céramique
18652	1525	1130.84	1176.5	573	Fragment de ferrure avec perforation et forme en ogive (fourreau?)	Fer
18652	1526	1141.3	1171.46	572.9	Chute de tige avec trace de découpe	Fer
18652	1527	1141.4	1177.83	572.9	Jeton	Céramique
18652	1530	1131	1178.45	572.9	Jeton	Céramique
18652	1530	1131.65	1177.6	573	Fragment de ferrure d'angle	Fer
18652	1532	1141.1	1176.27	572.8	Fragment de tige	Base-cuivre
18662	1535	1146.3	1176.5	572.9	Cinq Jetons	Céramique
18662	1536	1147.3	1176.3	572.8	Jeton	Céramique
18662	1537	1147.7	1177.4	572.7	Jeton	Céramique
18662	1538	1149.5	1176.85	572.8	Jeton	Céramique
18662	1539	1149.4	1176.3	572.8	Fragment de fer plat	Fer
18662	1540	1146.5	1176.73	573	Fragment de tige	Fer
18662	1541	1149.1	1177.55	572.7	Fragment de fer plat recourbé avec un section triangulaire	Fer
18662	1544	1146	1176.8	572.9	Fragment de tige	Fer
18662	1545	1145.4	1177.02	572.9	Jeton	Céramique
18662	1546	1144.5	1177.4	573	Fragment d'anneau de section ronde	Base-cuivre
18662	1547	1146.13	1177.65	573	Fragment de fer plat	Fer
18662	1548	1144.8	1177.88	573	Jeton	Céramique
18662	1548	1146.5	1178.05	573	Fragment de cabochon	Base-cuivre

18662	1549	1144.88	1178.41	573	Fragment de barre avec trace de découpe	Fer
18662	1550	1146.5	1172.1	573.4	Coulure	Base-cuivre
18662	1551	1146.3	1178.8	/	Lèvre de récipient	Base-cuivre
18662	1552	1146.75	1172.75	573.4	Jeton	Céramique
18662	1553	1144.5	1174.85	/	Anneau de section ronde	Fer
18662	1554	1144.5	1174	/	Tas cylindrique (?)	Fer
18662	1556	1143.15	1172.8	573.4	Fragment de ferrure	Fer
18662	1557	1144.3	1174.25	573.4	Anneau	Base-cuivre
18662	1558	1144.4	1175.2	570.4	Fragment de gouttière avec extrémité pleine	Base-cuivre
18662	1559	1146.2	1172	572.9	Hache néolithique	Lithique
18662	1560	1146.3	1175.4	573.4	Fragment de fer plat	Fer
18662	1561	1144.9	1175	/	Fragment de récipient de verre violet et blanc	Verre
18662	1562	1144.8	1175.75	573.4	Fragment de tige	Fer
18662	1563	1147.7	1176.15	573.4	Applique avec trois cercles concentriques au repoussé	Base-cuivre
18662	1564	1146.65	1176.2	573.4	Fragment de tige de section changeante (rond, rectangulaire et facetté)	Base-cuivre
18662	1566	1148.2	1175.7	573.4	Fragment d'anneau	Base-cuivre
18662	1567	1144.05	1175.8	573.4	Fragment de bande de fer plat	Fer
18662	1568	1144.65	1175.9	/	Extrémité de pointe de lance	Fer
18662	1569	1145	1174.85	573.4	Fragment de tôle	Base-cuivre
18662	1570				Jeton	Céramique
18662	1571	1145.85	1174.25	573	Anneau de section lenticulaire	Base-cuivre
18668	1572	1147	1171.5	/	Fusaïole	Terre cuite
18662	1572	1144.8	1178.75	572.9	Jeton	Céramique
18662	1572	1144.9	1172.3	572.9	Fragment de fer plat	Fer
18662	1573	1146.2	1172	572.9	Fragment de perle en verre violet, noir et blanc	Verre
18662	1575	1146.2	1172	572.9	Polissoir	Lithique
18662	1576	1145.55	1172.55	572.9	Aiguisoir anguleux	Lithique
18662	1577	1145.55	1172.25	573	Jeton	Céramique
18662	1578	1146.85	1171	572.9	Boule de pigment bleu	Autre
18662	1579	1145.7	1178.1	573	Fragment de tige de section ronde	Base-cuivre
18662	1580	1144.4	1178.65	573	Fragment d'arc de fibule de Nauheim avec départ du pied	Base-cuivre
18662	1581	1143,9	1172	573	Fragment de fond de Céramique retouché pour servir de coupelle.	Terre cuite
18662	1582	1147	1171.9	572.9	Polissoir circulaire	Lithique
18662	1583	1146	1174.1	572.9	Clou-rivet	Base-cuivre
18662	1584	1147.7	1179.55	572.9	Jeton	Céramique
18662	1585	1148.25	1177.25	572.7	Deux Jetons	Terre cuite
18662	1586	1143,3	1173,75	572.9	Fusaïole	Terre cuite
18662	1587	1144	1172.4	572.9	Plaque en fer	Fer
18662	1588	1145.1	1177.2	572.9	Fragment de bande de fer plat	Fer
18662	1589	1145.85	1175.5	/	Gros fragment de tôle (plaque de serrure, umbo?)	Fer
18662	1590	1143.8	1175.45	572.9	Aiguisoir de section carrée en quartz	Lithique
18662	1591	1145.25	1175.1	572.5	Poignée de chaudron ou attache d'écurie	Fer
18676	1592	/	/	/	Poids en forme d'olive (?)	Base-cuivre
18676	1593	1145.2	1174.8	572.9	Fragments indéterminés	Fer
18676	1594	/	/	/	Fragment de polissoir rectangulaire de section rectangulaire	Lithique
18676	1595	/	/	/	Cabochon ou tête de rivet	Base-cuivre
18676	1596	1144.6	1173.65	572.8	Fragment de fourreau? d'orle?	Fer
18676	1597	1145.16	1174	572.9	Fragment indéterminé	Fer
18676	1598	1144.4	1174.5	572.9	Fragments de tôle indéterminée	Fer
18676	1599	/	/	/	Patelle	Base-cuivre
18676	1599a	/	/	/	Fragment de tôle repliée, récupération	Base-cuivre
18676	1599b	1145.5	1173.9	572.9	Poids en forme d'olive (?)	Base-cuivre
18676	1599c	/	/	/	Coulure	Base-cuivre

18676	1599d	/	/	/	Fragments de tôle et de tige indéterminés	Fer
18676	1599F	/	/	/	Pierre rubéfiée	Terre cuite
18692	1599G	/	/	/	Fragment de tôle	Fer
18668	1647	1147	1171.5	572.7	Fragment de fer plat	Fer
HC	1650	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1651	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1652	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1653	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1654	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1655	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
HC	1656	/	/	/	Monnaie	Base-cuivre
18819	1657	1139.85	1197.46	573	Anse de cruche	Céramique
18876	1658	/	/	/	Scorie de foyer	Scorie
18876	1659	1144.25	1201.55	/	Fragment de tôle	Base-cuivre
18822	1660	1138.25	1203	573.1	Monnaie	Base-cuivre
18809	1661	1135.68	1200.25	/	Monnaie cheval	Base-cuivre
18839	1662	1133.2	1204.9	573.2	pièce de char (Bronze final)	Base-cuivre
18858	1663	/	/	/	Epaule de D1b de tarraconaise	Céramique
18808	1664	/	/	/	Anneau de section hémisphérique	Base-cuivre
18822	1665	1137.95	1202.94	573.1	Fragment de ressort de fibule à corde interne	Base-cuivre
18806	1666	/	/	/	Culot de forge	Fer
18818	1667	1144	1201.8	/	Moraillon de section ronde composé d'une tige enroulée à une extrémité	Fer
18891	1668	1143.9	1201.9	573	Fragment de bande de fer plat.	Fer
18891	1669	1143.9	1201.9	573	Crampon complet	Fer
18891	1670	1144.2	1201.85	573	Fragment d'alène avec tige de section ronde et soie de section losangique cassée aux extrémitée. Fragment de Céramique pris dans la corrosion au niveau de la soie.	Fer
18879	1671	1138.25	1201.3	573.3	Fragment de crémaillère	Fer
18668	1672	1147	1171.5	572.7	Fusaïole	Terre cuite
18668	1672	1131.05	1175.87	572.9	Fragment de couteau à dos droit et lame incurvée	Fer
18668	1673	1147	1171.5	572.7	Fragment de tôle	Fer
18668	1673	1147	1171.5	/	Fragment de bande de fer	Fer
18668	1674	1147	1171.5	572.7	Plaque	Fer
18668	1674	1147	1171.3	/	Fragment de ferrure ou de support de gril	Fer
18668	1675	1147	1171.5	572.7	Plaque informe	Fer
18668	1675	1147	1171.5	/	Fragment de fer plat	Fer
18668	1676	1147	1171.5	572.7	3 plaques	Fer
18668	1676	1147	1171.5	/	Fragment de fer plat	Fer
18668	1677	1147	1171.5	572.7	Indéterminé	Fer
18668	1678	1147	1171.5	572.7	Jeton	Céramique
18668	1679	1147	1171.5	572.7	Jeton	Céramique
18668	1680	1147	1171.5	572.7	Tige	Fe
18668	1680	cf dessin			Fragment de tige	Fer
18668	1681	1147	1171.5	572.7	Tige	Fe
18668	1681	/	/	/	Fragment de tige	Fer
HC	1682	/	/	/	Fragment de mortier	Lithique
18852	1683	1145.57	1202.3	573.1	Fusaïole	Terre cuite
18852	1684	1145.42	1202.92	573.1	Fusaïole	Terre cuite
18410	1685	1145.11	1195.12	573	Fragment de tôle	Base-cuivre
18823	1686	1141.2	1199.77	572.9	Crampon cassé aux extremités.	Fe
18803	1687	1144.36	1197.45	572.8	Fragment de lime de section hémisphérique à soie, cassée au deux extrémités	Fer
18899	1688	1140.2	1198.27	573.1	Rasoir à poignée sinueux de section rectangulaire cassé au niveau de la lame.	Fer

18803	1689	1145.35	1197.6	572.8	Bois fossilisé	Bois
18803	1690	1144.9	1198	572.8	Jeton	Céramique
X	1691	1112.15	1198.6	573	Prémolaire humaine	Os
18400	1692	1142.5	1190.34	572.9	Petit couteau cassé au niveau de la lame et de l'anneau de suspension perforé dans le manche, à dos droit	Fer
18554	1693	/	/	/	Indeterminé	Fer
18406	1694	1137	1198.42	573		
18895	1695	1136.33	1198.26	573	Fusaïole	Terre cuite
18420	1696	1139.79	1198.88	573	Lève-loquet avec anneau cassé et bras doublement coudé complet	Fer
18420	1697	1140.72	1198.63	572.8	Anneau	Base-cuivre
18420	1698	1141.61	1199.33	572.8	Plaque avec rivet	Base-cuivre
18868	1699	1133.71	1201.47	573.3	Anneau de section ronde	Base-cuivre
18815	1700	1132.21	1202.64	573.3	Clou de chaussure avec trace de quatre globules (trois visibles)	Fer
18423	1701	1148.18	1197.21	572.8	Piton ouvert	Fer
18424	1702	1147.73	1197.58	572.8	Fragment de verre (millefiori)	
18425	1703	1148.29	1197.68	572.8	Fragment de ferrure avec une perforation	Fer
18425	1704	1148.3	1198.02	572.8	Jeton	Céramique
HC	1705	/	/	/	Jeton	Céramique
HC	1706	/	/	/	Jeton	Céramique
18862	1707	/	/	/	Fragment de piton à oeillet percé	Fer
18400	1708	/	/	/	Anneau en fer de section en "D".	Fer
18404	1709	cf dessin			Fusaïole	Terre cuite
HC	1710	cf dessin			Fragment de terre cuite artisanale (lingotière, creuset)	Terre cuite
18404	1711	cf dessin			Fragment de lingotière	Terre cuite
18404	1712	cf dessin			Fragment de moule	Terre cuite
18403	1713	cf dessin			Fragment de creuset	Terre cuite
18403	1714	cf dessin			Fragment de creuset	Terre cuite
18819	1715	1139.85	1197.46	573	Fragment d'anse de gobelet type Idria cassé aux extrémités. Protubérance au niveau du cerclage et bouton de fixation pour le couvercle.	Base-cuivre
18726	1716	1142.5	1198	573.1	Fibule de Nauheim à ressort à quatre spires et corde interne	Base-cuivre
18404	1717	cf dessin			Fragment de lingotière	Terre cuite
18404	1718	cf dessin			demi Jeton	Céramique
18404	1719	cf dessin			Fragment de moule	Terre cuite
18404	1720	cf dessin			Fragment de balance avec un maillon de chaine	Base-cuivre
18404	1721	cf dessin			Fragment de lingotière	Terre cuite
18404	1722	cf dessin			Fragment de lingotière	Terre cuite
18404	1723	cf dessin			Fragment de lingotière	Terre cuite
18404	1724	cf dessin			Fragment de moule	Terre cuite
18404	1725	cf dessin			Anneau	Base-cuivre
18404	1726	cf dessin			Fragment de bord de plaque de foyer	Terre cuite
18850	1727	/	/	/	Jeton	Céramique
18403	1728	cf dessin			Fragment de creuset	Terre cuite
18554	1729	/	/	/	Deux fragments indéterminés, une tôle et une tige	Fer
18404	1730	cf dessin			Fragment de moule	Terre cuite
18404	1731	cf dessin			Fragment de lingotière	Terre cuite
18402	1732	/	/	/	Quatre fragments de creuset	Terre cuite
18803	1733	/	/	/	Fragment de bracelet	Lignite
18803	1734	/	/	572.8	sigilée	Céramique
18424	1735	/	/	/	Chute de Plomb de forme triangulaire fendue en son centre	Plomb
18425	1736	1148.53	1199.36	572.9	Fragment supérieur de peson cassé au niveau de l'attache	Terre cuite
18425	1737	1147.64	1198.66	572.8	Fragment de ferrure	Fer
18425	1738	1147.31	1198.72	572.8	clé	Fer
18060	2000	1174,37	1172,1	573,24	Fragment de perle de section carrée	Ambre

18060	2000	1174.37	1172.1	573.2	Fragment de perle de section carrée	Ambre
18003	2001	1182.76	1164.81	572.7	Fragment de force à grande lame cassée au niveau du ressort. Force de drapier?	Fer
18067	2002	1177.4	1175.4	572,69	Jeton	Céramique
18067	2003	/	/	576.5	Fragment de Plomb formé de deux plaques feuilletée reliées.	Plomb
18067	2004	/	/	576.5	Fragment de plaque de foyer avec un angle droit et la bordure	Terre cuite
18067	2005	/	/	576.5	Fragment de plaque de foyer avec bordure	Terre cuite
18432	2006	/	/	/	Aiguisoir avec un petit enlèvement de matière	Lithique
18726	2007	1141.59	1200.72	573.1	Cabochon	Base-cuivre
18726	2008	1141.99	1201.06	573	Fragment d'anneau de section ronde.	Base-cuivre
18425	2009	1147.31	572.82	572.8	Fragment de crampon.	Fer
18726	2010	1139.53	1199.47	573.2	Anneau de section hémisphérique.	Base-cuivre
18726	2011	1135.17	1198.04	573.4	Tôle triangulaire repliée sur un angle.	Base-cuivre
17726	2012	1140.68	1197.85	573.2	Coulure de bronze.	Base-cuivre
18726	2013	1135.35	1201.2	573.3	Deux plaques superposées dans le même axe avec une des deux repliée à l'angle droit	Fer
18726	2014	1136.13	1200.83	573.1	Plaque rectangulaire.	Fer
18803	2015	/	/	/	Fragment de fibule à pied rapporté de schéma pseudo-LT moyenne à arc rubané triangulaire comportant trois cannelures parallèle à l'axe de l'arc. Pied filiforme avec bague comportant trois boutons incisés encadrés par deux lignes.	Base-cuivre
18676	2016	/	/	/	Fragment de pierre artisanale avec un bord à angle droit poli	Lithique
18014	2017	1174.5	1188.7	572.9	Anneau de section ovale	Base-cuivre
18047	2018	/	/	/	Fragment de perle en verre bleu moucheté de blanc	Verre
18047	2019	/	/	/	Fragment de perle en verre translucide à décor de lignes spiralées jaune	Verre
/	2020	1186.28	1186.7	572.3	Clou-rivet en une pièce	Base-cuivre
18003	2021	1182.4	1164.82	572.7	Fragment de barre	Fer
18003	2022	1181.69	1164.33	573.8	Fragment de lame de couteau à dos droit et lame incurvée	Fer
18242	2023	/	/	/	Perle asymétrique de section ronde. Une face s'est détachée.	Lithique
18242	2024	/	/	/	Jeton	Céramique
18242	2025	/	/	/	Attache de situle (?) composé d'un anneau à trois cannelures terminé par une tige	Base-cuivre
18242	2026	/	/	/	Microfaune	Os
18242	2027	/	/	/	Fragment de plat	Base-cuivre
18242	2028	/	/	/	Microfaune	
18242	2029	/	/	/	Fragment de pierre artisanale	Lithique
18242	2030	/	/	/	Fragment de mortier en pierre blanche	Lithique
18242	2031	/	/	/	Fragment de pierre artisanale en quartz jaune	Lithique
18242	2032	/	/	/	Galet artisanal rubéfié	Lithique
18242	2033	/	/	/	Pierre artisanale avec face polie	Lithique
18242	2034	/	/	/	Galet artisanal (?), polissoir	Lithique
18242	2035	/	/	/	Fragment de plaque de foyer	Terre cuite
18242	2036	/	/	/	Fragment de bande de fer plat incurvée	Fer
18242	2037	/	/	/	Fragment de banche de fer plat recourbée	Fer
18242	2038	/	/	/	Fragment de pierre violette qui se délite (grès, schiste?) rubéfié ?	Lithique
/	2039	1184.7	1189.4	572.5	Fragment de tôle (angle)	Fer
18240	2040	1171.2	1184.8	569.66?	Perle cannelée de section lenticulaire	Base-cuivre
18104	2041	1178.52	1183.05	572.3	Galet artisanal très poli (basalte)	Lithique
18104	2042	1178.28	1183.48	572.3	Fragment de tige massive	Fer
18005	2043	1179.73	1188.65	572.7	Fragment de fond de céramique percé en Jeton ou en fusaïole	Terre cuite
18232	2044	1184.22	1187.94	/	Fragment de creuset de large diamètre	Terre cuite
18232	2045	1183.86	1188.74	572.5	Fragment de barre de section trapézoïdale avec trace de découpe	Fer
18549	2046	/	/	/	Fragment de scorie avec terre artisanale (creuset ?)	Terre cuite
18232	2047	1186.3	1188.6		Fragment d'objet ajouré ou déchet.	Base-cuivre

18003	2048	1182.4	1164.15	572	Coulure	Base-cuivre
	2049			573.2	Sept fragments de ferrure	Fer
18003	2050	11811.7	1164.6	572.7	Deux fragments de tôle.	Base-cuivre
18132	2051	1185.73	1198.87	572.4	Trois fragments de plat à coupe lenticulaire	Base-cuivre
	2052	1185	1184	572.5	Fusaiole	Terre cuite
	2054	/	/	/	Fragment d'objet de section losangique	Plomb
HC	2055	/	/	/	Fragment de ferrure décorative.	Base-cuivre
18232	2056	1188	1188.8	572.5	Anneau de section ronde	Base-cuivre
	2057	1187.58	1189.84	572.2	Fragment de tôle	Base-cuivre
	2058	/	/	572.3	Fragments de ferrure	Fer
	2059	/	/	572.3	Fragment de ferrure	Fer
	2060	/	/	572.3	Fragment de fer plat bombé	Fer
18003	2061	/	/	/	Silex	Lithique
18003	2062	1185.18	1161.3	572.6	Fragment de tige indéterminé	Fer
18003	2063	1185.18	1161.3	572.6	Fragment de tige indéterminé de section ronde, orle de bouclier ?	Fer
18404	2064	cf dessin			Fragment de lingotière	Terre cuite
HC	2067	/	/	/	Coulure	Base-cuivre
18232	2068			572.5	Fragment de tuyère avec embouchure à la perpendiculaire	Terre cuite
18088	2069	1178.9	1188.1	572.5	Dé avec ponctuation	Os
18232	2070	1184.6	1188.8	572.3	Polissoir	Lithique
18232	2071	1184.6	1188.8	572.3	Fragment de creuset de large diamètre (15 cm)	Terre cuite
18232	2072	1187.2	1188.6	572.3	Fragment de lingot parallélépipédique	Plomb (Argent?)
18104	2073	1178.32	1183.13	572.3	Aiguisoir	Lithique
18104	2074	1178.32	1183.13	572.3	Fragment de virole avec départ de soie et bois conservé	Fer
18676	2076	/	/	/	Fragment de meule à va et vient	Lithique
18146	2077	/	/	/	Fusaïole	Terre cuite
18432	2078	/	/	/	Fragment de fibule filiforme à arc outrepassant le ressort	Fer
HC	2079	/	/	/	Fibule filiforme à quatre spires corde externe et pied triangulaire	Fer
18858	2079	/	/	/	Attache de ceinturon à bouton rectangulaire	Base-cuivre
18807	2080	1147.2	1199.4	/	Serpette	Fer
18432	2081	/	/	/	Epingle à tête côtelée	Base-cuivre

Inventaire complémentaire: clous, tiges, tôles, indéterminés et autres

UF	N°	Matière	NR	NMI	Identification	Poids en g
18584	1400	fer	1	1	clou	7.6
18584	1401	fer	1		tige	8.8
18584	1402	fer	1		indéterminé	32,3
18584	1403	fer	3		indéterminé	25.6
18584	1404	fer	2		tige	5.9
18584	1405	fer	3		tige	6
18584	1406	fer	1		indéterminé	5
18584	1407	fer	2		indéterminé	19.9
18584	1408	fer	1	1	clou	19,2
18584	1409	fer	1		indéterminé	34.3
18584	1410	fer	2		tige	2.3
18584	1411	bc	2		1 tige, indéterminé	6.4
18584	1412	fer	1		indéterminé	9.1
18584	1413	fer	4	1	clou	8.9
18584	1414	fer	2	1	1 clou, indéterminé	17.2
18584	1415	fer	11	1	1 tige en T, indéterminé	125,6
18584	1416	fer	2	1	1 clou, indéterminé	17.2
18584	1418	fer	1		indéterminé	30,3
18584	1419	fer	1		indéterminé	30,3
18584	1420	fer	1		indéterminé	10.6
18584	1421	fer	2	1	1 clou, indéterminé	21.5

18584	1423	fer	1		indéterminé	2.7
18584	1424	fer	1		1 tige	6.6
18584	1425	fer	1	1	clou	10.1
18584	1426	fer	6	1	clou	29.7
18584	1427	fer	2		1 tige, indéterminé	41.2
18584	1428	fer	3	1	clou	8.9
18584	1429	fer	1		tige	2.5
18584	1430	fer	3		indéterminé	47,6
18584	1431	fer	1	1	clou	8.1
18584	1432	fer	1		tige	8.6
18584	1433	fer	2		indéterminé	4.4
18584	1434	fer	1		indéterminé	13,2
18584	1435	fer	1		tige	10.1
18584	1436	fer	2	1	clou	18.1
18584	1437	fer	1	1	clou	10
18584	1438	fer	1		indéterminé	23.8
18584	1439	fer	4		tige	7.7
18584	1440	fer	2		1 tôle, 2 tiges	36.3
18584	1441	fer	1		indéterminé	16,3
18584	1442	fer	10		1 tige, indéterminé	23,9
18584	1443	fer	1		indéterminé	14.4
18584	1444	fer	1		indéterminé	2.6
18584	1445	bc	1	1	1 perle	4
18648?	1446	fer	4		3 tiges, indéterminé	36.2
18584	1447	fer	2		1 tôle, indéterminé	41.8
18584	1448	fer	2		1 tige, indéterminé	33,1
18584	1449	fer	1		tige	9.6
18584	1450	fer	2		1 fragment de tôle? indéterminé	76.2
18584	1451	bc	1		tige	1
18584	1452	fer	1		indéterminé	3.7
18584	1453	fer	6	1	1 clou, indéterminé	31.3
18584	1454	fer	1		tige	9.5
18584	1455	fer	1		indéterminé	64,00
18584	1456	fer	4		indéterminé	62.4
18584	1457	fer	1	1	clou	2.2
18584	1458	fer	1	1	clou	4.9
18584	1459	fer	5	2	2 clous, 2 tiges, indéterminé	48.9
18584	1460	fer	1		tôle	5.5
18584	1461	fer	2		clou	19
18584	1462	fer	2	1	1 clou, 1 tige	16.1
18584	1463	fer	1		clou	3.8
18584	1464	fer	2		clou	11.9
18584	1465	fer	1		clou	12.9
18584	1466	fer	1		1 tige/fiche?	19.7
18584	1467	fer	2	1	clou	7.9
18584	1468	fer	4	1	1 clou, indéterminé	25.2
18584	1469	bc	2	1	1 fragment d'anneau	0.4
18584	1470	fer	1		indéterminé	6
18584	1471	fer	2	1	clou	12
18584	1472	fer	2	1	clou	8.6
18584	1473	fer	1		indéterminé	5.7
18584	1474	fer	1		tige	9.5
18584	1475	fer	1		indéterminé	23.9
18584	1476	fer	2		indéterminé	14.2
18584	1477	fer	6	1	clou	20.8

18584	1478	fer	1		indéterminé	11.8
18584	1479	fer	3	1	clou	8.4
18584	1480	fer	1		indéterminé	22.5
18584	1481	fer	1		indéterminé	7.4
18584	1482	fer	2	1	clou	7.9
18584	1483	fer	3		indéterminé	17,00
18584	1484	fer	2	1	clou	29.2
18584	1485	fer	1	1	clou	6.2
18584	1486	bc	1	1	1 phalère?	6.8
18584	1487	fer	1		tige	4.6
18584	1488	fer	2		tige	12.6
18584	1489	fer	3	1	clou	18.1
18584	1490	fer	1		tôle	2.3
18584	1491	fer	3	1	1 clou, indéterminé	25,3
18584	1492	fer	3		2 tiges, indéterminé	15.6
18584	1493	fer	4		indéterminé	5.4
18584	1494	fer	5		tige	5.2
18584	1495	fer	3	1	clou	9.9
18584	1496	fer	3	1	clou	16.1
18584	1497	fer	1		1 tige	10.4
18584	1498	bc	1	1	1 tôle percée en bc.	0.4
18584	1499	fer	2		indéterminé	37,4
18676	1596	fer	5		1 tige, indéterminé	32.8
18676	1599	bc	1	1	1 monnaie	2.1
18584	1600	fer	4	1	1 clou, 3 tiges	26.5
18584	1601	fer	3		1 tige, indéterminé	10.1
18584	1602	fer	2		tige	5.3
18584	1603	fer	1	1	1 clou	13.3
18584	1604	fer	1		indéterminé	2.7
18584	1605	fer	1		indéterminé	23
18584	1606	fer	1		tige	7.8
18584	1607	fer	1		indéterminé	12.7
18584	1608	fer	2		indéterminé	44,9
18584	1609	fer	1		indéterminé	49.9
18584	1610	fer	7	1	1 tige, 2 fragments d'anneau, indéterminé	29.9
18584	1611	fer	1		tige	14.9
18584	1612	fer	2	1	clou	20.9
18 (ill)	1613	fer	2		indéterminé	42,00
18584	1614	fer	2	1	clou	33.9
18712	2100	fer	1		indéterminé	18,4
18712	2101	fer	1		indéterminé	33.3
18712	2102	bc	1		tôle	0.3
18712	2103	fer	1		indéterminé	45.6
18712	2104	fer	1		indeterminé	30.4
18712	2105	fer	13		tige, indéterminé	29.6
18712	2106	bc	1	1	1 anneau	16.9
18712	2107	fer	4		tige	19.3
18712	2108	fer	1		tige	1
18712	2109	fer	2		indéterminé	13.6
18712	2110	fer	1		tôle	48.9
18712	2111	fer	6	1	clou	24
18712	2112	fer	1		indéterminé	23.4
18712	2113	fer	1		indéterminé	18.1
18712	2114	bc	1		1 tôle en bc	10.2
18712	2115	fer	4		indéterminé	13.3

18712	2116	fer	1		indéterminé	5.9
18712	2117	fer	1	1	clou	15,8
18712	2118	fer	1	1	clou	8.4
18712	2120	fer	7	1	clou	54.1
18712	2121	fer	1	1	clou	8,8
18712	2122	fer	1		indéterminé	18,3
18712	2123	fer	8	1	clou	55.5
18712	2124	fer	1		indéterminé	18.1
18712	2125	fer	1		indéterminé	12
18712	2126	fer	1	1	clou	13.2
18712	2127	bc	2	1	tige	0.9
18712	2128	fer	1	1	1 clou	15.7
18712	2129	fer	7		indéterminé	26.4
18712	2130	fer	1		indéterminé	6.6
18712	2131	fer	1	1	1 fragment d'anneau	10.8
18712	2132	fer	1		indéterminé	10.3
18712	2133	fer	1	1	clou	15.2
18712	2134	fer	1		indéterminé	10
18712	2135	fer	8	1	clou	22.4
18712	2136	fer	1		indéterminé	15
18712	2137	fer	1		tôle	0.5
18712	2138	fer	19		indéterminé	25.1
18712	2139	fer	1		indéterminé	56.5
18712	2140	fer	7	2	2 clous, indéterminé	29.2
18712	2141	fer	1		indéterminé	20.7
18712	2142	fer	21		tige	33.9
18712	2143	fer	1		indéterminé	14.2
18712	2144	fer	1	1	clou	16.9
18712	2145	fer	18	1	tige, clou, indéterminé	59.6
18712	2146	fer	1		tige?	19,6
18712	2147	fer	1		indéterminé	14.2
18712	2148	fer	1	1	fibule?	46,9
18712	2149	fer	10	8	8 clous, 2 indéterminés	46.3
18712	2150	fer	1	1	clou	7.9
18712	2151	fer	7	1	1clou, 1 fragment de tôle, indéterminé	21.9
18712	2152	fer	1		indéterminé	40,8
18712	2153	fer	1		indéterminé	13.6
18712	2154	fer	1	1	clou	9.9
18712	2155	fer	12		2 tiges, fragment de tôle, indéterminé	51
18709	2156	fer	4		4 tiges	21.6
18648	2157	fer	1		tige	5.2
18709	2158	fer	1		tige	7.8
18584	2159	fer	6		1 tige, indéterminé	51
18646	2160	fer	4		1 tige, indéterminé	7
18709	2161	fer	1		1 tige	12.4
18709	2162	fer	4		indéterminé	14
18709	2163	fer	1		indéterminé	6.5
18709	2164	fer	1		indéterminé	21
18646	2165	fer	1		indéterminé	3.2
18648	2166	fer	3		indéterminé	8.6
18709	2167	fer	1		indéterminé	5.9
18709	2168	fer	1		indéterminé	11.6
18709	2169	fer	6		indéterminé	14.99
18584	2170	cer	18		jeton	64.6
18709	2171	fer	2	1	clou	11.9

18648	2172	fer	6	1	clou	10.4
18902	2173	fer	2	1	clou	13.8
18709	2174	fer	13		tige, indéterminé	25.6
18648	2175	fer	1	1	clou	12.2
18709	2176	fer	5		tige	9.1
INDET	2177	fer	1		indéterminé	20.7
18709	2178	fer	5	2	2 clous, indéterminé	33.6
18709	2179	fer	1	1	clou	7.5
18709	2180	fer	1	1	1 clou	11.4
18709	2181	fer	5	1	clou	20.3
18709	2182	fer	1		indéterminé	17,3
18709	2183	fer	1		indéterminé	54.4
18709	2184	fer	1		indéterminé	16.4
18709	2185	fer	4	1	1 clou, 1 tôle, indéterminé	17.2
18709	2186	fer	2		1 fragment de tôle, indéterminé	29,6
18709	2187	fer	1	1	1 clou	13,9
18709	2188	fer	1		1 tige	13.3
18709	2189	fer	1		indéterminé	32,6
18709	2190	fer	1		indéterminé	22,5
18709	2191	fer	1	2	2 clous liés par l'oxydation?	25,6
18709	2192	fer	1		indéterminé	24,4
18709	2193	fer	1		indéterminé	16.7
18709	2194	fer	1		indéterminé	24.8
18709	2195	fer	1		indéterminé	50.5
18709	2196	fer	1		indéterminé	45.1
18709	2197	fer	2		indéterminé	46,3
18709	2198	fer	1		indéterminé	5.4
18648	2199	fer	1		indéterminé	2.4
18709	2200	fer	3		indéterminé	5.5
18709	2201	fer	2	1	clou	10.8
18709	2202	fer	4		indéterminé	20.5
18648	2203	fer	2	1	clou	11.7
18709	2204	fer	1		indéterminé	7.2
18648	2205	fer	1	1	clou	5.3
18709	2206	bc	2		indéterminé	0.8
18709	2207	bc	2		indéterminé	2.7
18584	2208	fer	1	1	1 ardillon avec ressort	2.1
18710	2209	fer	1	1	tige en T	43.4
18710	2210	fer	1		indéterminé	15.4
18710	2211	fer	11		indéterminé	67.3
18710	2212	fer	23		tige, indéterminé	81.8
18710	2213	fer	24		tige, indéterminé	132.4
18710	2214	fer et bc	1	1	1 clou lié à un rivet en bc	36,9
18710	2215	fer	4		tige	5.3
18710	2216	fer	3		indéterminé	14.5
18710	2218	fer	1		indéterminé	33,3
18710	2219	fer	8	1	clou, indéterminé	62.3
18710	2220	fer	1		indéterminé	52,1
18710	2221	fer	1		indéterminé	23.4
18710	2222	fer	1		indéterminé	10.1
18710	2223	fer	8	1	clou, indéterminé	59.2
18710	2224	fer	1		indéterminé	14,6
18710	2225	fer	1		indéterminé	18.3
18710	2226	fer	1		indéterminé	28,3
18710	2227	fer	29	1	tige,clou, indéterminé	69.9

18710	2228	fer	4	1	clou, indéterminé	43.8
18710	2229	fer	1		indéterminé	18.3
18710	2230	fer	1	1	clou	12.9
18710	2231	fer	2		1 tige, indéterminé	11.8
18710	2232	fer	1		indéterminé	31,00
18710	2233	fer	7		indéterminé	88
18711	2234	fer	2		indéterminé	9,6
18711	2235	fer	6	1	1 clou, 1 tige	36.5
18711	2236	fer	1		indéterminé	24,9
18711	2237	fer	1		indéterminé	18
18711	2238	fer	1		1 fragment de tôle?	3,5
18711	2239	fer	2		indéterminé	14.5
18711	2240	fer	4		1 tige, indéterminé	20.8
18711	2241	fer	18	2	2 clous, 2 tiges	68.2
18711	2242	fer	8		1 tige, 7 indéterminé	49.8
18711	2243	fer	2		2 tiges (1 coudée)	14.7
18711	2244	fer	2	1	1 clou? indéterminé	19,3
18711	2245	fer	1		indéterminé	15.6
18711	2246	fer	10	1	clou, inderterminé	44.9
18711	2247	fer	7		indéterminé	46.8
18711	2248	fer	3		1 tige, indéterminé	23,2
18711	2249	fer	1		indéterminé	30.9
18711	2250	fer	17	1	clou, inderterminé	61.6
18711	2251	fer	2	1	1 clou, indéterminé	32,1
18711	2252	fer	6	2	2 clous, 4 indéterminé	54.1
18711	2253	fer	20	2	2 clous, 6 tiges, indéterminé	81.7
18711	2254	bc	1		indéterminé	0.1
18711	2255	fer	12		indéterminé	28.5
18711	2256	fer	18	1	clou, inderterminé	44.7
18710	2257	fer,os	2		indéterminé	50.3
18709	2258	fer	6	1	1 clou, 3 tiges, indéterminé	24.8
18709	2259	fer	2		1 tige, indéterminé	16.6
18709	2260	fer	1	1	1 clou	29.9
18709	2261	fer	6	1	3 tiges, 1 fragment de teste de rivet, indéterminé	8.4
18709	2262	fer	9	2	2 clous, 4 tiges, 3 indéterminé	17.9
18709	2263	fer	1	1	1 clou	12.4
18709	2264	fer	1		1 tige	9.4
18709	2265	fer	4	1	1 clou, 2 tiges, indéterminé	25
18709	2266	fer	11	4	4 clous, 1 tige, indéterminé	47.6
18709	2267	fer	5		indéterminé	24.8
18709	2268	fer	1		indéterminé	12,1
18709	2269	fer	1	1	1 tige de clou?	9,1
18709	2270	fer	1		indéterminé	10,4
18709	2271	fer	1	1	1 clou	13.6
18709	2272	fer	1	1	1 clou	12.5
18709	2273	fer	1	1	clou	27,6
18709	2274	fer	1	1	clou	14,4
18709	2275	fer	4	1	1 clou, indéterminé	32.6
18709	2276	fer	3	1	1 clou, indéterminé	18,5
18709	2277	fer	1		indéterminé	9.2
18709	2278	bc	1	1	1 anneau avec cannelure	11.42
18709	2279	fer	1		indéterminé	7.6
18709	2280	fer	14		2 fragments de tôle, 6 tiges, indéterminé	38.7
18709	2281	bc	1		indéterminé	0.4
18709	2282	fer	7	1	1 clou; 1 tige, indéterminé	29.4

18709	2283	fer	1		indéterminé	6.7
18709	2284	cer, fer	12	1	1 tige, 3 indéterminé, fragments de creuset?	22
18709	2285	fer	2	2	2 clous	24,1
18709	2286	fer	7		3 tiges, indéterminé	27.2
18709	2287	fer	1	1	1 clou	
18709	2288	fer	1	1	1 clou	17.6
18709	2289	fer	8		indéterminé	25
18709	2290	fer	1		indéterminé	7,3
18709	2291	fer	17	4	4 clous, 3 tiges, 1 rivet, indéterminé	79.6
18709	2292	fer	8		4 tiges, indéterminé	25
18709	2293	fer	1		indéterminé	8.4
18709	2294	fer	5	1	1 clou, indéterminé	30.4
18709	2295	cer, fer	13		1 tige, indéterminé	25.9
18709	2296	fer	2		1 tige, indéterminé	4.4
18709	2297	fer	2	1	clous?	15,2
18709	2298	fer	1		indéterminé	7.3
18709	2299	fer	15	3	3 clou,1 tige, indéterminé	78.8
18711	2300	cer	10		tesson céramique	62.8
18709	2301	fer	1	1	clou	6
18709	2302	fer	1		indéterminé	13,4
17999-9	2303	fer	1	1	fiche en S	44,6
18709	2304	fer	1	1	clou	7.5
18646	2305	fer	1		indéterminé	2.5
18709	2306	fer	1		indéterminé	33
18709	2307	fer	1		indéterminé	24,2
18709	2308	fer	2	1	1 clou, indéterminé	11.2
18648	2309	fer	2		1 tôle, indéterminé	14.5
18709	2310	fer	1	1	1 clou	11,5
18709	2311	fer	1		1 fragment de tôle?	13
18709	2312	fer	1		indéterminé	53,7
18709	2313	fer	6	1	1 clou, 3 tiges, indéterminé	25.6
18646	2314	fer	2	1	1 fragment d'anneau, indéterminé	6.4
18649	2315	fer	1		indéterminé	9.9
18709	2316	fer	1		indéterminé	40,5
18648	2317	fer	2		1 tige, indéterminé	3.6
18648	2318	fer	1		indéterminé	13.4
18709	2319	fer	1		1 tige?	7.5
18648	2320	fer	1	1	1 clou?	15,9
18646	2321	fer	1	1	1 fragment d'anneau	10.7
18709	2322	fer	1		indéterminé	24,9
18648	2324	fer	1		indéterminé	31,6
18709	2325	fer	4	1	1 clou, 2 tiges, indéterminé	
18646	2326	fer	1		1 tige coudée	15.1
18584	2327	fer	8		2 fragments de tôle, 1 tige, indéterminé	149,2
18584	2328	fer	49	3	3 clous, 9 tiges, 1 tôle	147.9
18584	2329	fer	1		indéterminé	5.4
18584	2330	fer	3		1 tige indéterminé	6.9
18584	2331	fer	1		indéterminé	3.7
18584	2332	fer	1		indéterminé	1.8
18646	2333	fer	1		indéterminé	4.3
18584	2334	fer	1		indéterminé	3.5
18584	2335	fer	1		indéterminé	2.3
18584	2336	fer	1		indéterminé	1.6
18584	2337	fer	2		1 tige indéterminé	7.1
18584	2338	fer	3		1 tige? indéterminé	19.8

18584	2339	fer	1	1	clou?	11.3
18584	2340	fer	2		1 clou? indéterminé	29.4
18584	2341	cer	1	1	1 tesson, panse, céramique	9.6
18584	2342	fer	2		1 tige, indéterminé	4.9
18584	2343	fer	1		tige?	41
18584	2344	fer	2		indéterminé	28.8
18584	2345	fer	3		indéterminé	14.4
18584	2346	fer	3		1 tige? indéterminé	2.3
18584	2347	fer	2		indéterminé	4.5
18584	2348	fer	2		indéterminé	9.3
18584	2349	fer	4		indéterminé	8.8
18584	2350	fer	4		indéterminé	9.8
INDET	2351	bc	1	1	1 anneau	17.4
18710	2352	fer	1	1	1 clou?	4,6
18711	2353	fer	6		1 tige, 1 tôle, indéterminé	32.5
18712	2354	fer	2		indéterminé	14.5
18711	2355	fer	6		fragment de tôle, indéterminé	32.5
18712	2356	fer	1		indéterminé	
INDET	1411 ?	fer	1		tôle?	49,1
		total	1201	158		6196.31

Inventaire sommaire du mobilier

		Amphores conservées		**Amphores jetées**		**Céramiques**		**Terre cuite autres**		**TCA conservée**		**TCA jetée**	
		Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)
UF	**17038**	16	7050										
UF	**17282**					1	50						
UF	**18003**	351	69780	3943	366930	500	6140			11	1230	2	260
UF	**18004**			174	18100	34	350			10	680		
UF	**18005**	36	5310	51	14230	46							
UF	**18006**	68	10760			24	200						
UF	**18008**	219	23040			3	50						
UF	**18012**			24	10100								
UF	**18013**	33	6550	29	12090	137	1200			17	400		
UF	**18014**	40	5270	833	83130	312	4090			4	850	14	3600
UF	**18015**							8	1860				
UF	**18017**					10	40						
UF	**18020**	13	2800	20	5890	9	200						
UF	**18023**	39	4400			120	1760	9	910	2	260		
UF	**18024**			12	1910								
UF	**18025**	5	3690	42	4200	18	180						
UF	**18026**	4	1000	46	5940	47	910						
UF	**18028**	37	3350	326	23580	192	2670						
UF	**18030**	2	200	18	510	2	10						
UF	**18032**			6	300	1	10						
UF	**18035**	1	190	27	4300	17	560						
UF	**18038**			1	40	40	810						
UF	**18042**			2	200	3	20						
UF	**18043**	59	8050			8	60						
UF	**18044**	19	3780	38	5810	2	10	1	10				
UF	**18045**	9	5400	33	15820	1	1						
UF	**18046**	16	3400			50	400						
UF	**18047**	92	15187	1237	348765	364	4140			7	1900	14	12000
UF	**18050**	3	550	39	6500	4	20						
UF	**18052**	2	160	13	1200	3	50						
UF	**18053**	81	13350	656	52410	174	2370						
UF	**18054**	213	16270	1137	54720	420	5380					4	500

UF	**18057**	81	25190	349	98680	6	160			3	700		
UF	**18059**	4	657										
UF	**18060**	16	100			17	70						
UF	**18062**	3	640	34	5870	11	220						
UF	**18065**			7	2580	8	160						
UF	**18067**	116	23456										
UF	**18068**					136	3500						
UF	**18076**	824	70690			576	8800						
UF	**18087**			85	4200								
UF	**18088**	184	41226	1602	281350	138	2330						
UF	**18089**	7	760	70	4300	37	280						
UF	**18093**	1059	163972	7575	1176640	1051	28596			1	<10		
UF	**18095**	53	17425	335	53900	85	2750						
UF	**18097**	25	3590	117	12440	9	140						
UF	**18099**	333	99741	2076	228100	913	21245						
UF	**18104**	69	6690	145	12300	46	1710						
UF	**18106**	33	5350			41	480						
UF	**18112**			38	3000								
UF	**18114**	28	11230	67	4520	37	720						
UF	**18116**	160	46450	1266	180110	100	1640						
UF	**18117**	45	14650	159	36360	14	420						
UF	**18118**	57	25460	182	54410					1	150		
UF	**18119**	98	36790	159	56330	11	500						
UF	**18120**	39	29650	178	55825	20	310			1	50		
UF	**18121**	31	5755	123	36380								
UF	**18122**	38	18470	229	60110	61	740						
UF	**18123**	44	18330	176	56200								
UF	**18124**	54	19290	172	54490	54	1929						
UF	**18125**	35	18210	102	24930	26	680						
UF	**18126**	13	7850	94	36150	10	200						
UF	**18135**			216	42000								
UF	**18136**	17	10710	89	12300								
UF	**18138**	11	5710	75	12005	42	490						
UF	**18139**	10	2900	48	11875								
UF	**18144**			48	9000								
UF	**18146**	34	3829	770	84850								
UF	**18148**			50	4660								
UF	**18150**			116	8990								
UF	**18152**			18	5470								
UF	**18154**			15	1780								
UF	**18158**			10	2110								
UF	**18164**			15	1960								
UF	**18192**			41	6000								
UF	**18200**			22	1000								
UF	**18204**			21	4000								
UF	**18232**	186	13680	2319	315060	165	5180						
UF	**18240**	1024	202250	369	78750	6	85						
	18242	789	933000			496	22562						
UF	**18248**			94	12000								
UF	**18254**	43	2540			11	340						
UF	**18278**	17	3670	104	9000								
UF	**18400**	36	7510										
UF	**18408**	24	4425										
UF	**18421**	2	100			8	80						
UF	**18423**	31	5480			172	2100						
UF	**18424**					243	3020						
UF	**18425**					65	960						
UF	**18500**	63	3400	7	360	138	1520						
UF	**18502**	9	1300	41	710	161	2840			17	4900		
UF	**18503**	110	11390	333	10980	464	5260			22	3450		
UF	**18504**	19	3880	37	5500	297	5450	8	3360	22	5200		
UF	**18506**	24	3310			312	3870	12	1380	5	750		
UF	**18508**	21	2750			84	1000						
UF	**18509**	1	205			6	60						
UF	**18511**	25	7700			3	200						
UF	**18512**					9	110						

UF	**18515**	32	5600			45	700			2	700		
UF	**18516**	25	3380			506	6030			10	1000		
UF	**18517**	7	700			121	1320						
UF	**18518**	115	17950			380	6395						
UF	**18519**	179	30310			353	4140						
UF	**18520**	141	7100			71	1000						
UF	**18521**	21	2970			128	1880			11	1100		
UF	**18522**	100	14420	88	6020	179	3490			1	50		
UF	**18523**			83	4970	201	2060	25	5800	1	320		
UF	**18524**					34	410			17	160		
UF	**18525**	45	3500			13	250						
UF	**18526**	8	1430			15	140						
UF	**18528**	13	600			7	50						
UF	**18529**	4	180			76	600						
UF	**18531**	134	17730			112	2090						
UF	**18532**	9	1980	111	15500	53	700						
UF	**18539**					13	50						
UF	**18541**	26	720			22	200						
UF	**18542**	28	730			21	150			2	20		
UF	**18543**	345	3700			71	262	8	1330	5	380		
UF	**18544**	20	3290			53	700						
UF	**18547**	2	40			27	270						
UF	**18548**	14	3450										
UF	**18549**	47	3640	3	180	84	1360			1	60		
UF	**18551**	16	640			17	30						
UF	**18559**	4	160			13	120			4	560		
UF	**18560**	17	570			30	170						
UF	**18561**												
UF	**18562**	1	130			15	180						
UF	**18563**	80	15710			349	6150			8	2180		
UF	**18569**	7	710					1	290				
UF	**18572**	9	1600			33	520						
UF	**18574**	5	1360			23	200						
UF	**18576**	77	4830			69	920						
UF	**18578**					2	10						
UF	**18580**	1	350			3	30						
UF	**18582**	15	380			22	120						
UF	**18583**	17	1020										
UF	**18585**	28	1220			11	130						
UF	**18586**					3	20						
UF	**18589**			4	50	8	60						
UF	**18591**					5	10			1	220		
UF	**18593**	161	3580			295	6500						
UF	**18594**	124	4650			41	1040						
UF	**18595**	6	40										
UF	**18597**	2	100			24	170						
UF	**18599**					3	20						
UF	**18605**					4	90						
UF	**18607**					10	180						
UF	**18609**	5	100			5	50						
UF	**18611**	42	450			40	220						
UF	**18613**	25	540			63	630						
UF	**18615**	3	90										
UF	**18617**	15	180			7	40						
UF	**18619**	13	240			14	140						
UF	**18624**					13	140						
UF	**18625**	3	190			5	210						
UF	**18626**	2	110			17	110						
UF	**18628**					6	120						
UF	**18646**					3	50						
UF	**18648**					3	10						
UF	**18650**	47	10370			75	990						
UF	**18651**	160	8710			102	490						
UF	**18652**	221	42810			8	290						
UF	**18653**	18	4300			19	180						
UF	**18654**	7	1090			32	240						

UF	**18655**	3	820			6	120						
UF	**18657**	1	400										
UF	**18659**	16	4180										
UF	**18665**	478	82340			13	100						
UF	**18668**					27	2980						
UF	**18674**	8	790			12	90						
UF	**18676**	2	650			26	365						
UF	**18684**	34	6230			51	840						
UF	**18686**	15	560			10	120						
UF	**18688**	1	30			51	280						
UF	**18693**	44	10580										
UF	**18695**	3	230			2	30						
UF	**18696**					5	90						
UF	**18697**					3	20						
UF	**18698**					5	50						
UF	**18699**					3	50						
UF	**18701**					8	50						
UF	**18704**					160	2900			4	170		
UF	**18705**	4	200			5	70						
UF	**18707**					6	50						
UF	**18715**	2	200			51	330						
UF	**18718**	5	300			3	70						
UF	**18722**	4	25			3	70						
UF	**18726**	549	17695			634	8260			42	55		
UF	**18727**					14	50						
UF	**18734**												
UF	**18735**	18	910			57	360						
UF	**18737**					14	170						
UF	**18743**	8	270			22	110						
UF	**18745**	12	1400			2	70						
UF	**18747**					469	2550						
UF	**18757**	49	2200			14	150						
UF	**18761**					1	20						
UF	**18765**	3	160			6	50						
UF	**18769**					12	110						
UF	**18773**	3	120			4	110						
UF	**18777**					4	90						
UF	**18779**	3	690	14	900	50	380			6	350		
UF	**18780**					17	170						
UF	**18782**			12	700	25	170						
UF	**18784**	4	90			10	140						
UF	**18807**	15	3000			29	690						
UF	**18821**	9	1400										
UF	**18823**	6	1900			9	230						
UF	**18843**	8	470			3	50						
UF	**18847**	35	5280										
UF	**18848**	22	1140										
UF	**18854**	5	250										
UF	**18856**					36	1160						
UF	**18858**	100	13450							4	690		
UF	**18862**	17	2680			13	960						
UF	**18864**	40	3850			13	260						
UF	**18866**	4	200										
UF	**18870**	7	550			1	20						
UF	**18872**	4	50										
UF	**18874**	5	360										
UF	**18876**	16	4290			39	450			7	510		
UF	**18877**					1	80						
UF	**18883**	1	240										
UF	**18895**	29	50			49	1340						
	Total	11341	2550778	29220	4244530	14606	246090	72	14940	249	29045	34	16360

		Clous en Fer		Déchets Fer		Autres métaux		Objets en fer		Scories	
		Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)
UF	**17090**	65	460								
UF	**17104**	38	260								
UF	**17282**	10	130								
UF	**17420**	27	130	2	20						
UF	**18003**	168	1200	14	80	6	10	44	170		
UF	**18006**	16	70								
UF	**18008**	3	50								
UF	**18013**	27	140								1
UF	**18014**	35	240	5	60						
UF	**18023**	4	20					4	20		
UF	**18026**	2	50								
UF	**18028**	31	310					32	50		
UF	**18043**	4	40								
UF	**18044**	2	30								
UF	**18046**	4	20								
UF	**18047**	55	520			1	<10	2	10		
UF	**18050**			1	<10					1	5
UF	**18052**	4	70								
UF	**18053**	25	190								
UF	**18054**	32	220	4	10						
UF	**18057**	2	40								
UF	**18076**	28	300	9	20						
UF	**18087**	11	100					1	10		
UF	**18088**	65	390								
UF	**18093**	20	350	6	90			3	60		
UF	**18095**	15	70								
UF	**18097**	1	20								
UF	**18104**	72	550	2	100			5	200		
UF	**18106**	1	40					2	40		
UF	**18112**	5	20								
UF	**18116**	13	130								
UF	**18119**	3	60								
UF	**18120**	3	60	2	40						
UF	**18123**	1	30					3	25		
UF	**18240**	1	10								
UF	**18424**	9	85								
UF	**18500**	14	60							1	10
UF	**18502**	66	590			8	<10	6	10		
UF	**18503**	20	170					1	<10		
UF	**18504**	141	290					40	90		
UF	**18506**	152	950					37	350	13	300
UF	**18508**	48	290			2	10	10	50		
UF	**18512**	3	<10								
UF	**18515**	16	110			3	50	3	10		
UF	**18516**	102	880					17	280		
UF	**18517**	64	460								
UF	**18518**	136	970					5	220		
UF	**18519**	173	440	12	80	1	<10				

UF	**18520**	6	50	4	5			1	<10		
UF	**18521**	22	210								
UF	**18522**	10	70					3	40		
UF	**18523**	18	130					6	100		
UF	**18524**	2	50								
UF	**18525**	1	40								
UF	**18526**	6	90								
UF	**18528**	2	40								
UF	**18529**	13	70								
UF	**18531**	31	350	27	400			6	100		
UF	**18542**	8	40	3	10						
UF	**18543**	105	560			1	210				
UF	**18544**	8	130					1	50		
UF	**18549**	16	900					2	10		
UF	**18551**	3	15							2	20
UF	**18560**	2	20								
UF	**18562**	3	10								
UF	**18563**	14	125								
UF	**18569**	7	50	1	<10						
UF	**18572**	1	10								
UF	**18574**			2	50						
UF	**18576**	1	<10								
UF	**18584**	11	40	28	50						
UF	**18585**	5	30					31	60		
UF	**18593**	22	150								
UF	**18594**	71	90								
UF	**18597**	2	10								
UF	**18611**	2	<10								
UF	**18613**	3	220								
UF	**18625**	1	10								
UF	**18626**	2	20								
UF	**18648**	18	30					18	30		
UF	**18650**	34	140								
UF	**18651**	64	280								
UF	**18652**	2	10								
UF	**18653**	4	10								
UF	**18654**	22	60								
UF	**18676**	1	15					2	10		
UF	**18684**	5	90					1	5		
UF	**18704**	1	20					1	60		
UF	**18705**	4	<10								
UF	**18715**	11	60								
UF	**18716**							2	10		
UF	**18726**	45	250					4	160		
UF	**18735**	1	10								
UF	**18737**	2	10								
UF	**18743**	1	10								
UF	**18747**	71	250					1	10		
UF	**18757**	6	20	1	10			3	60		
UF	**18773**	1	<10								
UF	**18779**	7	110					3	100		
UF	**18780**	6	50					1	10		

UF	**18782**	4	10								
UF	**18784**	1	10								
UF	**18847**	11	170								
UF	**18864**	2	10								
UF	**18872**	1	40								
UF	**18895**			2	15						
	total	2460	16810	125	1040	22	280	301	2410	17	336

		Matériaux organiques		**Silex**		**Pierre artisanale**		**Mortier de chaux**		**timbres, estampilles**	
		Nombre	Poids (g)	nombre	poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombre	Poids (g)	Nombres	Poids (g)
UF	**18003**	313	2160								
UF	**18004**	49	500								
UF	**18005**	11	140								
UF	**18006**	10	80								
UF	**18008**	4	70								
UF	**18013**	89	560								
UF	**18014**	275	2370	4	30						
UF	**18020**	5	30								
UF	**18023**			2	10						
UF	**18025**	12	20								
UF	**18026**	48	630								
UF	**18028**	119	730								
UF	**18030**	3	50								
UF	**18035**			1	5						
UF	**18042**	7	60								
UF	**18043**	12	140								
UF	**18046**	144	600								
UF	**18047**	160	1510			1	90				
UF	**18052**	15	100								
UF	**18053**	250	610	2	40						
UF	**18054**	275	1660	2	30						
UF	**18057**	19	160								
UF	**18060**	21	120								
UF	**18062**	5	40								
UF	**18065**	8	60	10							
UF	**18076**	654	5960								
UF	**18087**			3	100						
UF	**18088**	240	2215					1	50		
UF	**18089**	24	200								
UF	**18093**	852	13880	1	260					1	10
UF	**18097**	3	60								
UF	**18099**	1434	26810								
UF	**18106**	125	150								
UF	**18112**	11	470								
UF	**18117**	18	360								
UF	**18118**	12	190							1	420
UF	**18119**	17	630								
UF	**18120**	30	660								
UF	**18121**	25	60								

UF	**18123**	31	360								
UF	**18125**	22	410								
UF	**18126**	18	160								
UF	**18132**	33	160								
UF	**18139**	3	130								
UF	**18146**	3	30								
UF	**18232**	1	10								
UF	**18240**	229	2825								
UF	**18254**	15	160								
UF	**18400**	70	700								
UF	**18421**	10	100								
UF	**18423**	219	1510								
UF	**18424**	375	2490								
UF	**18425**	2	50								
UF	**18500**	108	770					2	100		
UF	**18502**	49	350							7	150
UF	**18503**	580	4180	3	20			2	100		
UF	**18504**	107	1450								
UF	**18506**	301	2990			1	1200				
UF	**18508**	110	1350								
UF	**18509**	100	240								
UF	**18511**	1	10								
UF	**18515**	22	400								
UF	**18516**	191	1780					4	130	1	380
UF	**18517**	164	1540								
UF	**18518**	574	7765	1	10			2	120		
UF	**18519**	987	12080								
UF	**18520**	75	600								
UF	**18521**	112	1250								
UF	**18522**	219	2420			1	190	6	520		
UF	**18523**	246	3360			1	800				
UF	**18524**	72	550							10	
UF	**18525**	23	330								
UF	**18526**	35	930								
UF	**18528**	8	70					9	1750		
UF	**18529**	60	260	1	<10						
UF	**18531**	274	3520	1	50						
UF	**18532**	59	800								
UF	**18539**	4	70	1	40						
UF	**18541**	2	10								
UF	**18542**	9	20	2	30						
UF	**18543**	212	1260								
UF	**18544**	228	3210					1	10		
UF	**18547**	6	10								
UF	**18549**	19	270								
UF	**18551**	8	30								
UF	**18559**	9	50	1	10			1	50		
UF	**18560**	10	40								
UF	**18562**									1	<10
UF	**18563**	275	3800							3	20
UF	**18569**							1	80		
UF	**18572**	87	700								

UF	**18574**	40	1200								
UF	**18576**	77	960	1	<10						
UF	**18578**	3	60								
UF	**18580**	8	240								
UF	**18582**	12	40								
UF	**18584**	3	<10								
UF	**18585**	22	250								
UF	**18586**	4	160								
UF	**18589**	4	50								
UF	**18591**	3	10								
UF	**18593**	105	650					8	1100		
UF	**18594**	59	250	1	20						
UF	**18597**	12	40								
UF	**18599**	18	100	1	10						
UF	**18605**	8	10								
UF	**18609**	3	10								
UF	**18611**	30	150								
UF	**18613**	47	170								
UF	**18615**	3	<10								
UF	**18617**	9	50								
UF	**18619**	24	150								
UF	**18624**	6	100								
UF	**18626**	20	180								
UF	**18628**	3	10								
UF	**18650**	42	680								
UF	**18651**	156	1910	1	30						
UF	**18652**	75	1130								
UF	**18653**	11	160								
UF	**18654**	54	460								
UF	**18655**	687	8420								
UF	**18657**	1	10								
UF	**18659**	1	10								
UF	**18665**	1421	15580								
UF	**18668**	4	20								
UF	**18674**	30	200								
UF	**18676**	81	1000								
UF	**18684**	124	1240								
UF	**18686**	6	40								
UF	**18688**	42	90								
UF	**18695**	4	20								
UF	**18697**	1	10								
UF	**18699**	2	20								
UF	**18701**	2	70								
UF	**18704**	78	1160								
UF	**18705**	14	160								
UF	**18707**	5	220							<10	
UF	**18715**	11	150								
UF	**18718**	4	10								
UF	**18722**	4	20								
UF	**18726**	293	2350								
UF	**18727**	87	440								
UF	**18735**	6	80								

UF	**18737**	20	70								
UF	**18743**	20	140								
UF	**18745**	6	30								
UF	**18747**	18	50								
UF	**18757**	29	200								
UF	**18761**	4	30								
UF	**18765**	2	10								
UF	**18769**	9	90								
UF	**18773**	6	190								
UF	**18777**	1	10								
UF	**18779**	41	230								
UF	**18780**	16	180								
UF	**18782**	23	160								
UF	**18784**	10	110								
UF	**18803**	189	2060								
UF	**18807**	42	760								
UF	**18823**	9	180								
UF	**18847**	59	790								
UF	**18848**	7	110								
UF	**18856**	6	120								
UF	**18858**	85	1640								
UF	**18862**	26	620								
UF	**18864**	26	470								
UF	**18866**	3	50								
UF	**18870**	1	10								
UF	**18872**	1	50								
UF	**18874**	7	180								
UF	**18876**	151	1795								
UF	**18877**	25	500								
UF	**18883**	4	70								
UF	**18895**	21	170								
UF	**18914**	48	550								
	total	16360	183730	39	695	4	2280	37	4010	24	980